image not available

Digitized by Google

103 C A

Digitized by Google

Digitized by Google

103 C 4

Digitized by Google

9707

MÉMOIRES
ET DOCUMENTS

PUBLIÉS

PAR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

DE LA SUISSE ROMANDE

TOME XIX

Digitized by Google

Lausanne. — Imprimerie Georges Bridel.

Digitized by Google

RÉGESTE

SOIT

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE

DE DOCUMENTS

RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA SUISSE ROMANDE

PAR

FRANÇOIS FOREL

Président de la Société d'histoire de la Suisse romande, membre de la Société générale d'histoire de la Suisse, etc.

PREMIÈRE SÉRIE

DÈS LES PREMIERS TEMPS JUSQU'A L'AN 1316.

LAUSANNE

GEORGES BRIDEL ÉDITEUR

1862

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Dès son origine, la Société d'histoire de la Suisse romande a cherché à provoquer la rédaction d'un *Régeste*, soit répertoire analytique des documents relatifs à notre histoire. Ce genre d'ouvrage, très connu des personnes qui s'occupent spécialement de recherches historiques, nous est tout particulièrement indispensable, attendu qu'une grande partie des documents qui nous concernent se trouvent dispersés dans des recueils très divers, dont plusieurs ont été publiés à l'étranger, et qui sont pour la plupart rares ou volumineux. Or, comme il est peu probable qu'on se décide à les réimprimer de nouveau pour en faire un *corps diplomatique* à notre usage, il est d'un haut intérêt de posséder au moins un répertoire qui permette de les retrouver avec facilité.

Digitized by Google

La Société centrale d'histoire suisse, de son côté, a fait faire d'importants travaux du même genre, commencés par MM. de Mohr et Winistörfer, continués actuellement par une commission qui poursuit le même but. Mais le répertoire entrepris par la Société centrale est conçu à un point de vue général, qui n'exclut nullement les travaux particuliers relatifs aux diverses parties de la Suisse. Une étude séparée est surtout nécessaire pour la Suisse romande, soit à cause de la langue, soit à cause du fond même de son histoire; car à l'époque du moyen-âge, où la connaissance des chartes est particulièrement utile, l'histoire de la Suisse romande a été presque entièrement distincte de celle de la Suisse allemande.

Nous aurions voulu être en position de présenter un répertoire complet des pièces imprimées et inédites, mais cela ne nous a pas été possible à cause du nombre proportionnellement très considérable des chartes inédites qui se trouvent dans nos archives. Cette abondance de matériaux était déjà signalée en 1797 par l'avoyer de Mulinen, qui estimait que les archives du Pays de Vaud renfermaient près de cent fois plus de chartes pour les époques anciennes que celles de la partie allemande du canton de Berne[1]. L'appréciation du savant avoyer bernois est tou-

[1] « Depuis quinze ans que je fais des recherches sur l'histoire de ma patrie, j'ai eu entre les mains près de dix mille chartes sur le Pays de Vaud, antérieures au XVIe siècle, et j'en ai extrait la plus grande partie. Cette quantité paraîtra moins

Digitized by Google

jours vraie, et elle servira à faire comprendre le plan que nous avons été forcé de suivre. Car si, dans certaines parties de la Suisse, il est possible de réunir une collection complète des inventaires des archives, la richesse des matières ne nous permet point d'avoir la prétention d'arriver à un résultat pareil. L'état actuel de quelques-uns de nos dépôts publics s'y oppose absolument, et ce n'est que dans un avenir assez éloigné que nous pouvons espérer de parvenir à un dépouillement intégral, que nous appelons de tous nos vœux[1].

En attendant, et pour procéder du connu à l'inconnu, nous avons dû nous borner à inventorier les actes qui ont

extraordinaire, quand on saura qu'il n'est peut-être pas de contrée de cette étendue en Europe, sur laquelle il existe encore autant d'anciens documents. Les archives de Berne, celles de toutes les villes, de toutes les seigneuries et de toutes les anciennes familles du Pays de Vaud, en renferment une quantité innombrable. Il en existe surtout, sur les siècles les plus reculés, cent au Pays de Vaud, pour une qui concerne la partie allemande du canton de Berne. J'attribue cette singularité principalement à deux causes. La première, c'est qu'il existait dans cette contrée une masse de lumières plus considérable et plus anciennement répandue que dans l'Helvétie allemande. La seconde, c'est que les eclésiastiques s'étant emparés de la stipulation de tous les contrats quelconques, en exigeaient une finance et faisaient en sorte que la convention la plus minutieuse fût rédigée dans un acte formel. Les Allemands au contraire finissaient verbalement et devant témoin les affaires de peu d'importance; ce n'était que dans les ventes, donations, etc., les plus essentielles qu'ils faisaient rédiger un contrat par écrit. » (*De Mulinen*, Recherches hist. sur les anciennes assemblées des Etats du Pays de Vaud. Berne 1797, pag. 31, note 30.)

[1] Il nous suffira, pour le faire comprendre, de rappeler que les archives cantonales de Lausanne, qui renferment un nombre si considérable de pièces, n'ont pas été complètement inventoriées, et qu'une partie des inventaires qui existent attendent encore une classification méthodique.

Digitized by Google

été publiés ou qui ont acquis une certaine notoriété. Nous avons même dû, pour ne pas surcharger inutilement notre inventaire, laisser de côté un certain nombre de pièces connues, mais qui ne présentent pas un caractère suffisant d'importance au point de vue historique. En revanche, nous y avons introduit quelques fragments de chroniques et l'indication des faits chronologiques nécessaires à l'esquisse des principaux événements.

Nous avons beaucoup hésité à livrer à la publicité un ouvrage nécessairement très incomplet; mais nous espérons que cet essai pourra être complété plus tard par des suppléments, à mesure que les circonstances permettront de faire une étude plus approfondie de nos archives. On ne saurait mieux le comparer qu'au catalogue d'une bibliothèque, qui doit fréquemment être renouvelé, à mesure que la bibliothèque se développe et s'enrichit.

Notre répertoire comprend les trois évêchés de la Suisse romande, qui sont ceux de Lausanne, de Genève et de Sion. Le territoire de ces trois diocèses embrasse aujourd'hui les cantons de Genève, Vaud, Valais, Fribourg, Neuchâtel, et une partie des cantons de Berne et de Soleure. Il s'étendait jusqu'à la rive gauche de l'Aar, limite qui n'est pas fort éloignée de la ligne séparative des langues. Or, si l'on fait abstration des parties où la langue allemande est actuellement parlée, et que l'on considère cette contrée dans sa généralité, il est impossible de ne

Digitized by Google

pas reconnaître dans son histoire un certain cachet d'unité et de communauté. Même langue, même origine, même caractère, tout se réunit pour attester que nous descendons des mêmes races et que nous formons une même famille. C'est ensemble que nous avons traversé les diverses alternatives d'indépendance et d'assujétissement, qui constituent notre histoire; c'est ensemble que nous avons vécu avant les Romains et sous les Romains; c'est ensemble que nous avons subi l'invasion des Burgondes et formé le royaume de la Transjurane; c'est ensemble que nous avons subi la domination de l'empire germanique et celle de la maison de Savoie, et c'est à peu près à la même époque que nous sommes rentrés à divers titres dans le sein de la Confédération suisse. Il y a donc avantage à étudier l'histoire de la Suisse occidentale dans son ensemble, et cela est surtout vrai quand il s'agit de l'étude des documents, car plusieurs d'entre eux sont communs à nos divers cantons, et il serait inutile de les répéter à l'occasion de l'histoire de chacun d'eux.

Nous n'avons point cru nécessaire de séparer les diocèses ni les cantons, ce qui aurait risqué de préjuger certaines questions historiques, qui doivent demeurer intactes. Notre répertoire a donc été établi en suivant uniquement l'ordre chronologique des pièces. Nous reviendrons plus tard sur les difficultés toutes spéciales que nous avons rencontrées pour l'établissement des dates, et sur le mode à

Digitized by Google

suivre pour l'interprétation des divers *styles* qui ont été en usage dans la Suisse romande[1].

Nous avons éprouvé quelque embarras pour fixer notre point de départ. A la rigueur, nous aurions pu ne commencer qu'à l'apparition du premier document proprement dit, celui qui se rapporte à la restauration de l'abbaye de St. Maurice en 516. Mais nous n'avons pu résister au désir de mentionner certains points relatifs à l'établissement des Burgondes, et nous avons été conduits à indiquer quelques-uns des faits généraux qui se rapportent à nos origines. Nous avons aussi cru devoir faire précéder notre répertoire d'une introduction destinée à en faciliter l'intelligence, ce qui nous a permis de signaler à l'attention du lecteur un certain nombre de questions historiques qui sont actuellement à l'étude.

Cette première partie n'embrasse que le commencement de notre histoire, et se termine à la fin du XIIIe siècle, après la conquête du Pays de Vaud par les comtes de Savoie. Pour cette période, nous ne possédons que peu de chroniques, et les chartes qui ont échappé aux ravages du temps, constituent une des bases essentielles des travaux des historiens. Dès la fin du XIIIe siècle, au contraire, les chroniques contemporaines commencent à devenir plus abondantes, les chartes jouent un rôle moins important et nous nous serions probablement trouvé dans

[1] Voir le § 19 de l'Introduction.

Digitized by Google

la nécessité de modifier le plan de notre ouvrage; car nous sommes porté à croire qu'à partir de ce moment il conviendrait d'entreprendre une étude séparée pour chacune des petites nationalités qui se dessinèrent dans la Suisse occidentale, et qui ont fini par former autant de cantons. C'est ce qui a déjà été fait pour Genève, par M. Edouard Mallet, dont une mort prématurée a malheureusement interrompu les études. Elles étaient déjà fort avancées, et nous savons que ses amis se préparent à les continuer et à les publier prochainement. Nous connaissons le plan de ce travail, qui concorde parfaitement avec le nôtre, et qui servira à le compléter de la manière la plus utile.

On trouvera probablement nos analyses bien sommaires, car elles ne sont le plus souvent que la simple reproduction du titre des actes. Il y aurait eu sans doute quelque avantage à les étendre un peu plus, mais ce travail aurait été difficile, sujet à beaucoup d'imperfections, et peut-être moins utile dans son ensemble à cause de sa longueur. D'ailleurs, un régeste n'est point fait pour dispenser de la lecture des documents originaux. Ce n'est qu'un répertoire destiné à conduire à cette lecture et à la faciliter. Rien, en effet, ne peut suppléer à l'étude complète des sources historiques, car souvent les faits les plus importants n'y sont mentionnés que sous une forme incidente ou accessoire. On sait que, lors même que ces

Digitized by Google

documents ont été déjà utilisés par plusieurs historiens, ceux-ci sont loin d'avoir épuisé tous les renseignements qu'on y trouve. Chacun d'eux étudie au point de vue spécial de son sujet ou de son époque, et ce point de vue varie fréquemment. Les historiens des siècles derniers se sont appliqués plus particulièrement à l'histoire des maisons souveraines, des événements militaires et des relations diplomatiques. De nos jours on se préoccupe davantage de l'étude des lois, des usages, de la vie intime des peuples, et personne ne peut aujourd'hui prévoir à quel point de vue nouveau s'appliqueront nos successeurs. L'histoire se développe, les historiens se succèdent et se remplacent tour à tour. Les documents originaux seuls subsistent toujours, et c'est ce qui explique l'intérêt permanent qui s'attache à leur conservation et à leur étude.

Nous ne terminerons pas ces lignes sans témoigner notre reconnaissance aux personnes qui nous ont aidé dans l'accomplissement de notre œuvre, entre autres à MM. de Gingins et G. de Wyss, qui ont bien voulu nous prêter le secours de leurs lumières et de leur expérience. Nous exprimerons tout particulièrement nos remerciements à M. l'abbé Gremaud, professeur à Fribourg, qui avait fait, de son côté, un travail semblable au nôtre sur l'histoire ecclésiastique du diocèse de Lausanne. Il nous le fit voir il y a quelques années, et nous nous dîmes réciproquement que, si l'un de nous voulait plus tard publier son

Digitized by Google

ouvrage, l'autre devait lui venir en aide en lui communiquant le sien. M. Gremaud s'est souvenu de cette conversation, et son travail, qu'il a mis en entier à notre disposition, a puissamment servi à contrôler et à compléter le nôtre. Nous ne regrettons que deux choses; l'une c'est que notre cadre ne nous ait pas permis de mentionner toutes les pièces inédites que M. Gremaud a rassemblées dans ses cartulaires; l'autre, c'est qu'il n'ait pas voulu se charger de la rédaction définitive, qu'il aurait certainement menée à meilleure fin. Qu'il nous permette au moins de le remercier publiquement de sa bienveillante collaboration, et de l'assurer de la sincère reconnaissance que nous ont inspirée ses procédés à notre égard.

Nous profitons aussi de cette occasion pour être ici l'interprête des sentiments de gratitude de notre Société envers les autorités fédérales, qui ont bien voulu, par leurs encouragements, nous donner un témoignage de l'intérêt tout patriotique qu'elles portent à l'étude de l'histoire nationale.

Digitized by Google

INTRODUCTION

I

Origines, domination romaine.

Les premiers renseignements donnés par les anciens auteurs sur l'origine des Helvétiens, sont vagues et contradictoires. Tacite considère les Helvétiens comme une nation gauloise, *gens gallica*, expression qui est susceptible d'être interprétée de diverses manières. Dion Cassius semble dire qu'ils étaient venus de la Germanie, et la question resterait plus ou moins douteuse, si elle ne pouvait être résolue que par la comparaison des textes grecs et latins.

Mais les progrès des sciences modernes ont ouvert de nouveaux horizons sur le passé, et l'on est en droit d'espérer que les résultats combinés de l'archéologie, de la linguistique et de l'ethnographie, ne tarderont pas à jeter de nouvelles lumières sur certaines parties des temps anté-historiques. L'archéologie a fait de grands pas pendant les dernières années, particulièrement en Suisse; car la découverte des bourgades ou cités lacustres dont on

Digitized by Google

s'occupe depuis quelque temps, a fourni des renseignements fort inattendus sur les mœurs et les habitudes des anciens peuples de l'Helvétie. Il est vrai que les observations recueillies ne nous permettent pas encore de nous prononcer, avec une entière certitude, sur l'origine des peuplades sans nom qui ont laissé dans nos lacs et dans nos tourbières les innombrables débris de leur industrie naissante. Nous ne pouvons, à cet égard, faire autre chose que de hasarder quelques conjectures, dont des recherches ultérieures viendront peut-être quelque jour permettre d'apprécier la valeur. Mais il n'en est pas moins certain qu'il y a là tout un ordre de faits positifs qu'il importe de constater, que ces découvertes ont reculé de bien des siècles le point de départ de nos connaissances, et que désormais notre histoire doit commencer par la description de ce que l'on sait des mœurs de ces âges primitifs, où l'usage des métaux était encore totalement inconnu. On doit même remarquer dans ces anciens âges, dont l'antiquité ne peut être mesurée avec exactitude, l'existence des premiers procédés de l'agriculture, manifestée par la présence du froment, de l'orge et du lin. On peut suivre la série des développements de l'industrie humaine, marqués successivement par l'introduction du bronze, par celle du fer, et par les modifications qui s'opérèrent dans les races animales, soit par l'extinction de certaines races sauvages, soit par l'introduction de nouvelles races domestiques. On peut enfin arriver à se former quelque idée des procédés de cette civilisation peu connue, qui précéda en Occident la civilisation romaine. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous arrêter sur ces questions, qui sont étrangères à notre sujet, et nous prenons les choses au moment où les Helvétiens commencent à figurer activement dans l'histoire, à l'époque de la guerre des Cimbres.

Digitized by Google

Environ 113 ans avant Jésus-Christ, les Cimbres et les Teutons furent chassés du nord de la Germanie par des tremblements de terre et des inondations. Ils descendirent comme un torrent dévastateur, emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, et vinrent s'abattre sur la province norique, où ils se trouvèrent pour la première fois en présence des armées romaines. De là ils se transportèrent dans les vallées de l'Helvétie, et la vue des riches dépouilles dont ils étaient chargés enflamma la cupidité des Helvétiens. Trois des tribus, ou cantons, qui composaient ce dernier peuple, se joignirent aux hordes des Cimbres et des Teutons.

La première était celle des *Tigurins,* dont le lieu de résidence n'est pas encore exactement connu. Une certaine ressemblance dans les noms, et l'existence d'une prétendue inscription trouvée à Kloten, avaient engagé autrefois les historiens à placer les Tigurins dans le canton de Zurich. Mais on possède actuellement la preuve certaine que, à l'époque de la domination romaine, la station de Zurich portait le nom de *Turicensis* [1], et il est évident qu'il n'existe entre ce mot et celui de *Tigurinus*, qu'une ressemblance fort éloignée qui ne présente rien de sérieux. On s'est assuré aussi que l'inscription de Kloten était apocryphe. En revanche, il existe à Villars-les-Moines, près d'Avenches, une inscription parfaitement authentique, dédiée au *génie du canton des Tigurins* [2], et qui permet de supposer que le canton lui-même était situé dans les environs d'Avenches. Cette dernière supposition concorde d'ailleurs assez bien avec la proximité du lieu qui fut le théâtre du principal exploit des Tigurins; nous voulons parler de la vic-

[1] Mommsen, *Inscriptiones Helveticæ*, N° 236.

[2] *Genio pagi Tigor.* Mommsen, N° 159. — Levade, *Dict. du canton de Vaud*, pag. 28.

Digitized by Google

toire qu'ils remportèrent près des rives du lac Léman. Elle expliquerait aussi, jusqu'à un certain point, pourquoi sous les Romains la ville d'Aventicum devint la capitale de toute la nation. Ainsi donc, à moins qu'on ne juge plus prudent de demeurer dans le doute, il faut reconnaître que c'est plutôt à la Suisse occidentale qu'appartient l'honneur d'avoir donné naissance aux guerriers illustrés par le pinceau de Gleyre. Cette manière de voir, qui n'est point nouvelle, tend à s'accréditer chaque jour davantage. Elle mériterait d'être développée avec plus d'étendue que nous ne pouvons le faire dans cet écrit.

La seconde tribu était celle des *Tugènes,* que l'analogie des noms fait placer dans les environs du canton de Zug, ou peut-être dans le Toggenbourg. La troisième n'est pas nommée par les anciens historiens, mais quelques auteurs modernes estiment que cette tribu était celle des *Ambrons,* qui fournit à elle seule huit mille guerriers à l'armée envahissante, et qui se distingua par sa vaillance. Nous reviendrons bientôt sur ce sujet.

Les Tigurins, sous la conduite du jeune Divicon, se chargèrent d'envahir le territoire des Allobroges. Ils rencontrèrent le consul Cassius à la tête de son armée, et furent d'abord contraints de battre en retraite jusqu'à une étendue d'eau qu'Orose désigne sous le nom d'*Océan,* et qui ne peut être que le lac Léman. Là les Romains tombèrent dans une embuscade et furent taillés complétement en pièces. Le consul Cassius et son lieutenant Pison furent tués ; les débris de l'armée vaincue furent condamnés à livrer la moitié de leurs biens, à fournir des otages et à passer honteusement sous le joug des Helvétiens. Pareille ignominie n'avait encore été infligée qu'une seule fois aux Romains.

Après plusieurs victoires remportées successivement sur les

Digitized by Google

Romains, l'armée des Cimbres, à laquelle s'étaient joints les Tugènes et les Ambrons, rencontra Marius dans les plaines de la Provence, et fut totalement battue dans les environs de la ville d'Aix. Cette bataille fut une vraie boucherie, car on évalue à cent ou deux cent mille le nombre des cadavres qui restèrent sur le terrain. Les barbares furent presque entièrement détruits, et, par un héroïsme sauvage, leurs femmes se donnèrent elles-mêmes la mort ainsi qu'à leurs propres enfants.

Une circonstance mémorable se fit remarquer dans ce combat. A la première attaque, les Ambrons se précipitèrent sur les Romains, en poussant leur cri de guerre *Ambra, Ambra!* De leur côté, les Liguriens, qui combattaient pour les Romains, répondirent en poussant le même cri, et furent fort étonnés de l'entendre proférer par leurs adversaires[1]. Les commentateurs ont été très embarrassés pour expliquer cette singulière similitude des cris de guerre, et plusieurs systèmes ont été mis en avant pour arriver à la solution de ce problème. L'un de ces systèmes est celui de M. Amédée Thierry, qui estime que les Ambrons et les Liguriens descendaient également des anciens *Ombres*, nation d'origine gauloise[2], qui avait envahi l'Italie à une époque très reculée, et qui en fut chassée par les Etrusques environ onze siècles avant l'ère chrétienne. Les Ombres s'étaient réfugiés, à ce que présume le savant historien français, les uns dans les hautes vallées de la Ligurie, les autres dans les montagnes de l'Helvétie. Ce système peut rendre compte de la similitude de langage qui se fit remarquer dans le combat livré contre Marius, mais il a le défaut de ne pas reposer sur des bases suffisamment positives, et de ne consister que dans

[1] Plutarch. in *Mario*.

[2] *Bocchus absolvit Gallorum veterum propaginem Umbros*. Solinus, Poly. hist. c. 8. — Servius in Aen. lib. XII, v. 753. — Isidore, lib. IX, c. 2.

Digitized by Google

un ensemble assez compliqué de conjectures ingénieuses. — Un autre système plus simple a été mis en avant par le P. Oudin et développé par Loys de Bochat[1]. Il consiste à dire que les Ambrons occupaient la province située sur la rive droite du Rhône, à laquelle on a donné plus tard le nom de pays des Ambarres, et qui est connue actuellement sous le nom de Bugey. On remarque dans cette province les villes d'*Ambronay* et d'*Ambérieux*, dont le nom présente effectivement beaucoup de ressemblance avec celui des Ambrons. Hâtons-nous cependant d'ajouter que toutes ces explications ne peuvent être considérées que comme des hypothèses plus ou moins douteuses.

Nous ne nous étendrons pas sur les autres péripéties de la guerre des Cimbres, qui dura douze ans, et dans laquelle six armées romaines et deux armées barbares furent successivement anéanties. Le dernier acte de cette sanglante expédition se dénoua dans les plaines de l'Italie, où l'armée des Cimbres fut totalement exterminée par Marius. Les Tigurins, qui étaient restés en observation dans les Alpes noriques, rentrèrent sains et saufs dans leurs foyers. La tribu des Tugènes et celle des Ambrons avaient été complétement détruites dans la bataille d'Aix, si toutefois il est exact d'admettre que ces tribus eussent émigré dans leur entier[2].

Un demi-siècle plus tard, les Helvétiens, poussés par leur chef Orgétorix, conçurent le projet téméraire d'envahir la Gaule et de s'y établir. Les événements de cette désastreuse campagne sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les retracer ici, d'autant plus qu'ils viennent d'être l'objet d'une étude détaillée

[1] Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse, tome II, pag. 586.

[2] Voyez, sur ce sujet, l'excellente dissertation de J. de Muller, intitulée *Bellum Cimbricum*, et le récit de la même guerre par M. Amédée Thierry, Hist. des Gaulois, livre V, chap. 1.

Digitized by Google

de la part de M. de Saulcy. Nous rappellerons cependant que le vieux Divicon qui, cinquante ans auparavant, avait fait passer les Romains sous le joug, se trouvait encore à la tête des Helvétiens, et fit voir à César qu'il n'avait point perdu le feu de son héroïque jeunesse. Mais ni la bravoure impétueuse, ni le nombre, ne purent l'emporter sur la savante discipline des vieilles légions romaines, et les Helvétiens, vaincus près de Bibracte, furent obligés de rentrer dans leurs foyers, après avoir perdu les deux tiers de leur monde. On s'en assura par l'examen des tables de recensement, qui furent trouvées dans le camp des vaincus. Ces tables étaient écrites en caractères grecs, et prouvèrent que les Helvétiens à eux seuls comptaient 283 mille têtes. Dans ce nombre n'étaient point compris les contingents fournis par les nations auxiliaires qui s'étaient jointes à l'expédition.

L'emploi des caractères grecs peut paraître ici assez extraordinaire, mais on sait que l'usage de ces caractères était répandu dans les Gaules, en même temps que celui des caractères latins, et leur emploi nous est parfaitement connu par les monuments de la numismatique. On retrouve, à la même époque, le nom d'Orgétorix inscrit sur les monnaies frappées à l'occasion de son alliance avec les Eduens. La plus curieuse de ces monnaies est celle qui présente la figure d'un ours parfaitement reconnaissable, et l'on ne peut s'empêcher de signaler la singulière coïncidence qui se rencontre entre cet emblème et celui qui figura plus tard dans les armoiries de la ville de Berne[1].

D'après César, la nation helvétienne était divisée en quatre cantons ou *pagi*, au nombre desquels il ne nomme que les *Tigurins* et les *Verbigènes* ou *Urbigènes*. Nous avons déjà parlé

[1] De la Saussaye, Monnaies des Eduens, Paris 1846, broch. in-8.

Digitized by Google

précédemment des Tigurins. Quant aux Verbigènes ou Urbigènes, on ne sait trop où fixer leur résidence. On les avait autrefois placés dans les environs de Soleure, à cause d'une inscription qui y avait été trouvée, et dans laquelle on avait cru reconnaître leur nom. Mais la lecture de cette inscription a été rectifiée [1], et l'on est de nouveau dans le doute à ce sujet, à moins qu'on ne veuille, ce qui est très naturel, trouver une analogie entre le nom des Urbigènes et celui de la ville d'Orbe. Nous avons vu plus haut que, lors des guerres des Cimbres, les Helvétiens étaient divisés en trois cantons, dont deux paraissent avoir été plus ou moins anéantis pendant ces mêmes guerres. On se demande comment on peut concilier cette division avec celle qui est mentionnée plus tard par César. Il règne malheureusement sur toutes ces questions une obscurité faite pour désespérer ceux qui cherchent dans l'histoire une certitude absolue.

La domination romaine étendit son joug sur les débris de la nation que César avait renvoyée dans ses foyers, et ne tarda pas à lui faire oublier la perte de sa liberté par les avantages matériels d'une civilisation brillante. C'est alors qu'on vit fleurir les villes d'Avenches, d'Yverdon, d'Orbe, de Nyon et de Genève. C'est alors qu'on vit s'ouvrir ces magnifiques routes impériales, dont on retrouve partout les impérissables vestiges. Les itinéraires romains nous font connaître les grandes voies qui traversaient l'Helvétie occidentale. La première tendait de Milan à Mayence, en passant par le grand St. Bernard, Martigny, St. Maurice, Vevey, Moudon, Avenches, Soleure et Bâle. La seconde partait aussi de Milan pour se rendre à Strasbourg, en traversant le petit St. Bernard, la Savoie, Genève, Nyon, Lau-

[1] Mommsen, N° 220.

Digitized by Google

sanne, Orbe et Besançon. Deux autres voies moins importantes étaient celle qui conduisait d'Avenches à Besançon en passant par Yverdon, et celle qui conduisait de Vevey à Lausanne. Ces deux dernières voies, qui ne sont pas marquées dans l'itinéraire d'Antonin, nous sont indiquées par les cartes connues sous le nom de tables théodosiennes. L'examen des nombreuses pierres milliaires trouvées sur notre sol nous fait connaître encore d'autres routes secondaires, qui reliaient entre elles les villes de Lausanne, de Moudon et d'Yverdon.

On a trouvé à Amsoldingen et à Sion, deux pierres milliaires très remarquables, qui ont jusqu'ici mis en défaut la perspicacité des savants. La première indique VII lieues à partir d'Avenches, la seconde indique XVII lieues à partir de la même ville [1]. Ces distances n'étant point en rapport avec les longueurs mesurées sur les voies connues, il faut supposer, ou bien que ces milliaires ont été transportés loin de leur emplacement primitif, ce qui n'est guère vraisemblable, ou bien qu'ils ont été destinés à marquer une route jusqu'ici inconnue, allant d'Avenches à Sion par le passage du Sanetsch, et qui de là se rendait dans le Tessin en traversant le Simplon. Cette dernière supposition est autorisée par l'existence d'une troisième pierre milliaire trouvée dans le Val d'Ossola [2], et par le rapport exact qui se trouve entre le nombre des lieues marquées sur les pierres et les distances effectives comptées sur cette route. Mais il reste encore à expliquer l'emploi d'une mesure itinéraire beaucoup plus grande que les mesures connues à cette époque, et nous avouons que nous n'avons pas encore trouvé la solution de ce problème.

Nous ne nous étendrons pas plus longuement sur cette pé-

[1] Mommsen, Nos 309 et 310.

[2] *Idem*, pag. 64.

Digitized by Google

riode, et nous dirons seulement que la ville d'Aventicum portait le titre de capitale de la nation, *caput gentis*, lorsque les Helvétiens, ignorant la mort de l'empereur Galba, se soulevèrent contre les Romains. Ce soulèvement fut promptement réprimé par le cruel Cécina, et Alpinus, un des principaux des Helvétiens, paya de sa tête son dévouement à la chose publique.

Peu d'années après, la ville d'Aventicum fut restaurée et embellie par Vespasien et par son fils Titus, qui lui portaient, dit-on, une affection toute particulière. Suétone explique cette dernière circonstance, en disant que le père de Vespasien avait exercé l'usure ou la banque chez les Helvétiens, qu'il était mort dans leur pays, et qu'il y avait laissé sa femme et ses deux fils [1]. Fréculphe rapporte à cette occasion que Titus donna le nom de *Galilée* à la contrée d'Aventicum, à cause de la ressemblance qu'elle présentait avec le pays dans lequel il s'était illustré par ses victoires. Cette assertion avait été admise jusqu'ici sans difficulté, malgré ce qu'elle présentait d'insolite. Mais une découverte récente nous a conduit à élever quelques doutes sur son exactitude. Nous avons expliqué ailleurs [2] qu'il nous paraissait probable que Fréculphe avait été induit en erreur par le texte corrompu de Frédégaire, car on trouve dans plusieurs manuscrits de ce dernier auteur les mots de *Galilea cisalpina* au lieu de *Gallia cisalpina*, et l'on est en droit de supposer que c'est par une faute du même genre que Fréculphe a été amené à énoncer une idée, qui était d'ailleurs en harmonie avec les tendances religieuses de l'époque où il écrivait.

[1] *Postea fœnus apud Helvetios exercuit, ibique diem obiit, superstitibus uxore Vespasia Polla et duobus ex ea liberis : quorum major Sabinus ad præfecturam urbis, minor ad principatum usque processit.* Suétone, lib. VIII, cap. I.

[2] Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses. Zurich décembre, 1859.

Digitized by Google

Il est évident que, sous les Romains, c'était la Suisse occidentale qui jouait le rôle principal, et qui fut le théâtre de la civilisation la plus avancée. Tout le démontre, le siége de la capitale, les faits racontés par les historiens, l'importance et l'abondance des monuments, le caractère de la langue, et jusqu'au nom de *Suisse romane* ou *romande* qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Le christianisme avait peu à peu pénétré dans nos contrées, et il ne tarda pas à devenir la religion dominante. Les premières traces de son établissement sont assez difficiles à constater. Son introduction fut lente, progressive, et s'il n'était pas encore très répandu avant la fin du IIIe siècle, il dut au moins le devenir sous le règne de l'empereur Constantin. On cite, il est vrai, quelques traditions qui tendraient à faire attribuer une plus haute antiquité aux premières institutions chrétiennes. Le cartulaire de Lausanne parle de vingt-deux évêques ensevelis à Aventicum, et plusieurs auteurs font remonter la fondation du couvent de St. Maurice à une époque voisine du martyre de la légion thébéenne qui eut lieu le 22 septembre 302. Mais ces traditions ne sont pas accompagnées de preuves hors de toute contestation. Ce qui est plus certain, c'est que, d'après les données de l'histoire générale, il est à présumer que dans le courant du IVe siècle, des évêques furent institués dans nos principales cités, à Avenches, Genève, Octodurum (Martigny) et dans la cité des Rauraques. Nous en trouvons la preuve dans le fait que Justinien, évêque des Rauraques, assista en 346 au concile de Cologne, et que St. Théodore, évêque d'Octodurum, assista à ceux d'Aquilée et de Milan en 381 et 390. On sait de plus qu'il y eut, à la fin de ce même siècle, un évêque de Genève qui portait le nom d'Isaac. Il résulte également de la remarquable inscription de Sion, de l'an

Digitized by Google

377, qu'à cette époque le christianisme était publiquement reconnu, car on y voit le monogramme du Christ reproduit à l'occasion de la restauration d'un temple par le préteur Asclépiodotus. Il est vrai que le paganisme n'était pas encore complétement aboli, et que les anciennes superstitions druidiques et païennes conservaient de nombreux partisans dans les campagnes. Mais la religion nouvelle dominait dans les villes, et elle avait pour elle l'ascendant du progrès et de l'avenir.

II

Invasions des barbares, royaume des Burgondes.

L'Helvétie paraît avoir été exposée aux invasions des barbares dès la fin du IIIe siècle. Frédégaire raconte que, sous l'empereur Gallien, la ville d'Aventicum fut ravagée par les *Allemani*. Il est vrai qu'il règne encore quelque incertitude sur le sens des mots qui accompagnent le nom d'Aventicum dans le texte de l'auteur précité. Mais il n'y a aucun motif pour révoquer en doute le fait principal, qui concorde parfaitement avec toutes les données de l'histoire de cette époque. Ce fait est d'ailleurs pleinement confirmé par le langage d'Ammien Marcellin, qui dit que, au milieu du siècle suivant, la ville d'Aventicum était encore à moitié ruinée.

Quelques auteurs ont cru reconnaître, dans une des variantes de Frédégaire, le nom d'un chef barbare appelé *Wibilus* ou *Wifilus*, qui aurait donné à la ville d'Avenches le nom de *Wiflisbourg*, sous lequel elle est connue des Allemands[1]. C'est ce

[1] *Indicateur d'histoire et d'antiquités*, mars 1860.

Digitized by Google

même personnage dont l'historien Guilliman parle comme ayant reconstruit la ville d'Avenches en l'an 605, mais sans indiquer la source où il avait puisé ses informations[1]. Il en est aussi parlé dans les anciennes Sagas des peuples du Nord, car on lit dans celle de *Ragnar Lodbrok,* que ses fils avaient porté leurs armes dans les royaumes du Sud *(in Sudurrike)*, et qu'enfin ils avaient assiégé et détruit la ville de *Viflisbourg, qui tire son nom du prince Vifill*[2]. Cette coïncidence avec les légendes scandinaves est digne en tout point de remarque, mais le fond de la question n'en reste pas moins sujet à de sérieuses difficultés ; car, d'une part, on est fort embarrassé pour concilier les époques dans cette hypothèse, et, d'autre part, le nom de Wibilus ne se trouve indiqué que dans une seule des nombreuses variantes de Frédégaire, tandis que toutes les autres présentent un sens absolument différent.

Vers la fin du IVe siècle, sous le règne de Valentinien Ier, on voit apparaître de nouveaux barbares, les Burgondes[3]. Frédégaire, qui donne les détails les plus circonstanciés sur leur invasion, raconte que ces peuples descendirent au nombre de 80 mille, et s'établirent avec leurs femmes et leurs enfants dans la province lyonnaise, la Gaule chevelue et la Gaule cisalpine. Il ajoute qu'ils avaient été appelés par les habitants de ces provinces, mûs probablement par le désir de se soustraire aux vexations et aux impôts excessifs dont ils étaient accablés par le fisc impérial[4]. Cette invasion s'étendit-elle aussi à la Suisse

[1] De rebus Helveticis, lib. I, cap. 3, Aventicum.

[2] *Var sa hofdinge kalladur Vifill. Af hans nafne var borginn kollud Vifilsborg.* Saga af Ragnari Lodbrok oc Synum hanns. c. 13. ap. Björner, Nord. Kämpadater. Holm, 1737. — De colonia Suecorum in Helvetiam deducta dissertatio, auctore Axelio Emil. Wirsen, comite Smolando. Upsalliæ, 1828.

[3] Cette invasion est racontée par Frédégaire, Cassiodore, Hieronymus et Orose.

[4] *Ut tributarii publice potuissent renuere.* Frédégaire.

Digitized by Google

occidentale? C'est ce que le chroniqueur ne dit pas expressément, mais comme il avait placé précédemment la ville d'Aventicum dans la Gaule cisalpine, on peut sans présomption se prononcer pour l'affirmative[1]. Il est permis d'ailleurs de s'en rapporter au témoignage de l'auteur inconnu de la chronique qui porte le nom de Frédégaire, car les nombreux détails qu'il donne sur la Bourgogne et sur Avenches en particulier, démontrent qu'il connaissait très bien cette contrée. Cette circonstance a même fait supposer que sa chronique avait été composée à Avenches ou dans les environs. Il serait à souhaiter qu'on pût enfin posséder une édition correcte de cet important ouvrage, qui fourmille de fautes et de difficultés.

On pense communément que cette première invasion ne fut pas définitive, et cette opinion s'appuie sur un passage d'Ammien Marcellin, qui dit que les Burgondes se retirèrent, lorsqu'ils virent qu'on ne tenait pas les promesses qui leur avaient été faites[2]. Ils revinrent plus tard à la suite des invasions d'Alaric et de Radagaise, et furent en guerre contre les Romains, pendant une partie du commencement du Ve siècle. Enfin, après plusieurs alternatives de défaites et de victoires, ils finirent par s'établir irrévocablement dans la Bourgogne, la Suisse occidentale, la Savoie et le Dauphiné. Ils s'y mélangèrent avec les anciens habitants du sol, et l'on peut remarquer dans le caractère et la destinée de ces diverses provinces, bien des traits qui dénotent l'existence d'une véritable communauté de race et d'origine. La Savoie, en particulier, resta intimement unie à la Suisse occidentale, et ne s'en sépara qu'à la suite de la réformation du XVIe siècle.

[1] Les Romains donnaient le nom de Gaule cisalpine à la portion septentrionale de l'Italie. Mais il est évident que, dans le langage de Frédégaire, cette appellation s'applique à l'Helvétie occidentale et à la Bourgogne.

[2] Amm. Marcell. lib. XXVIII, cap. 5.

Digitized by Google

D'après Marius, évêque d'Avenches, le partage des terres eut lieu en 456. Mais ce chroniqueur se borne à dire que les Burgondes *partagèrent* avec les sénateurs gaulois. C'est dans la loi des Burgondes que nous trouvons indiquées les principales conditions du partage. Quelques-uns d'entre eux reçurent de la munificence royale des terres qui provenaient du domaine public[1], et qui étaient probablement fort nombreuses; car, dans ces temps de désastres, les terres incultes ou abandonnées étaient en grand nombre, et leur propriété revenait naturellement au fisc. Les autres reçurent de leurs *hôtes*, soit de ceux qui étaient appelés à leur fournir le logement militaire, les deux tiers des terres et le tiers des esclaves[2]. Cette portion fut modifiée plus tard et réduite à la moitié des terres. Ce partage s'étendit-il indistinctement à toutes les propriétés, ou seulement à celle des sénateurs et des personnes qui pouvaient être considérées comme adversaires des conquérants? Nous ne le savons pas exactement. Mais il est naturel de supposer qu'un pareil acte de spoliation atteignit surtout les grands propriétaires. C'est du moins ce que donne à penser le texte de Marius, qui ne parle que des sénateurs. Quant aux curiales et aux simples colons, victimes de l'administration romaine, il est permis de supposer qu'ils furent moins complétement ou moins directement atteints par la conquête. C'est ainsi du reste que les choses se passent ordinairement dans les grandes révolutions qui modifient les affaires de ce monde.

Les Burgondes étaient venus originairement du nord de la

[1] *Ut quicunque agrum cum mancipiis, seu parentum nostrum, sive largitate nostra perceperat.* Lex Burgund. tit. 54, 51.

[2] *Licet eodem tempore, quo populus noster mancipiorum tertiam et duas terrarum partes accepit.* Ibidem, tit. 64, 51. — Consultez aussi à ce sujet les titres 13, 31, 54, 78 et 84 de la même loi, ainsi que le § 11 de la seconde addition.

Digitized by Google

Germanie. Pline les range au nombre des peuples vandales [1], et c'est d'après cette indication un peu vague, que plusieurs écrivains les ont placés dans la contrée qui s'étend entre l'Oder et la Vistule. L'auteur de la vie de St. Sigismond les fait venir d'une île située dans les mers du Nord, à laquelle il donne le nom de *Scandanie* [2], et dans laquelle on peut reconnaître quelqu'une des terres scandinaves. Ces peuples descendirent vers le Rhin, à l'époque ou Tibère et Drusus venaient de soumettre les Germains, et furent commis à la garde d'un certain nombre de châteaux ou places fortes, qui portaient le nom de *Burg* dans les idiomes tudesques. C'est de là qu'est venu leur nom de *Burgondes*. Ils sont représentés comme très braves, mais moins barbares que les autres Germains, doués d'une certaine bonhomie, industrieux et fort adonnés à la fabrication des ouvrages en bois [3], habitude caractéristique qui a subsisté jusqu'à nos jours chez les descendants de ces peuples. Ils se convertirent de bonne heure au christianisme, et s'attachèrent d'abord à la secte arienne, mais ils ne tardèrent pas à rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Ils vécurent, dit Orose, avec les Gaulois qu'ils avaient soumis, non point comme avec des sujets, mais comme avec des frères chrétiens [4].

Les chefs ou rois burgondes qui se succédèrent sur le trône, furent *Gondicaire* ou *Gunther, Gondioch, Gondebaud, Sigismond* et *Gondomar*. La succession de ces princes présente néanmoins certaines difficultés, comme nous le verrons bientôt.

Le premier est désigné dans les chroniques latines sous les noms de *Gondicarius, Gontiarius, Gondahar*, et l'on croit que

[1] Pline, Hist. nat. lib. IV, c. 14.
[2] Apud Bollandianos, *prima maii*.
[3] Socrates, Hist. eccles. lib. VII, c. 30.
[4] Orose, Hist. lib. VII, c. 31.

Digitized by Google

c'est le même personnage qui figure dans les Nibelungen sous le nom germanique de *Gunther*. Sa généalogie n'est connue que fort imparfaitement par le titre III de la loi des Burgondes, dans lequel Gondebaud nomme comme ses prédécesseurs *Gibica*, *Gudomar*, *Gislahar* et *Gondahar*, mais sans indiquer les relations de parenté qui ont existé entre eux. Il était naturel de chercher à combler cette lacune au moyen des renseignements fournis par les Nibelungen, l'Edda et d'autres poëmes du même genre, et quels que soient les scrupules légitimes qui s'élèvent contre la valeur historique de ces sources légendaires, ces renseignements présentent assez d'intérêt pour que nous soyons autorisé à les mentionner. Le premier des princes désignés dans la loi de Gondebaud paraît dans les poëmes sous les noms de *Giuki*, *Gibick* ou *Gibecke*, et il est indiqué comme père des trois derniers qui sont connus sous les noms de *Gernot*, *Giselher* et *Gunther*. On voit dans les Nibelungen, que ces trois frères ont régné à Worms. On y trouve aussi le récit merveilleux de leur expédition à la cour d'Attila, où ils avaient été attirés par la reine *Chrimhilde*, et où, après avoir donné des preuves d'une bravoure extraordinaire, ils furent massacrés tous les trois à la suite d'un grand banquet. Mais toute cette narration appartient au domaine de la fable, et nous nous hâtons de rentrer dans le champ moins incertain de l'histoire.

Gondicaire ou *Gunther* paraît pour la première fois au début de la grande invasion des premières années du Ve siècle, et spécialement en 412 où il est indiqué sous le titre de *préfet* des Burgondes. Il combattit pendant plusieurs années contre les Romains, et finit par être battu en 435 par le général Aëtius. Puis il prit parti pour les mêmes Romains, et fut tué par les Huns, en essayant de résister aux hordes d'Attila. L'année de sa mort n'est

Digitized by Google

pas fixée, et d'après le langage de Prosper d'Aquitaine, elle semblerait avoir eu lieu peu de temps après la victoire d'Aëtius. Mais, d'après le récit plus circonstancié de Paul Diacre, il semble plus probable qu'elle eut lieu en 451, dans la campagne qui se termina par la mémorable bataille de Châlons [1]. On sait en effet, par le texte de Jornandès, que les Burgondes prirent une part active à la guerre contre les Huns, et l'on voit dans la loi de Gondebaud [2], que la bataille de Châlons exerça une influence marquée sur leur condition civile, puisque cette loi supprima tous les procès existant avant la bataille, *usque ad pugnam Mauriacensem.*

Après Gunther, nous trouvons le roi connu sous les noms de *Gondiochus* ou *Gondieuchus*. Ce prince prit part en 456, avec son fils Chilpéric, à l'expédition dirigée, en Espagne, contre Riciaire, roi des Suèves [3]. Il vivait encore en 463, puisqu'en cette année, le pape Hilaire lui donne, dans une lettre adressée à l'évêque d'Arles, les qualifications de *son cher fils* et de *maître de la milice* [4].

La ressemblance qui existe entre les noms de Gondicaire et de Gondioch, et l'incertitude qui règne sur la date de la mort du premier, ont fait quelquefois supposer que ces divers noms se rapportaient à un seul et même prince. Mais cette opinion est tombée devant un examen plus approfondi des textes, qui ne permettent pas de supposer que Gondicaire ait survécu à la bataille de Châlons. Elle est, d'ailleurs, peu vraisemblable en elle-même, puisqu'elle supposerait un règne de plus de 50 ans,

[1] Améd. Thierry, Hist. d'Attila, tom. I, page 144.

[2] Tit. XVIII, § 1.

[3] Jornandes, Hist. Get. C. 44. — Idatius. — Isidore.

[4] *Quantum enim filii nostri, viri illustris, magistri militum Gonduici....* Concil. tom IX, page 473.

Digitized by Google

s'il n'y avait eu qu'un seul et même prince, et elle est formellement contredite par le titre III de la loi des Burgondes, dans lequel Gondebaud, fils de Gondioch, distingue clairement ce dernier de Gondahar son prédécesseur [1]. Quant à la similitude des noms, elle n'a rien de surprenant, si l'on considère que la plupart des rois de cette dynastie ont porté des noms commençant par la même syllabe, qui semble avoir été une sorte de désignation patronymique [2].

Gondioch laissa quatre fils qui se partagèrent ses états. C'étaient Chilpéric, Gondebaud, Gondégesile et Gondomar.

Chilpéric obtint de l'empereur Anthémius la ville de Lyon, la province de Vienne et le Vivarais, à condition de les défendre contre les Visigoths qui occupaient l'Aquitaine. Il en obtint aussi la charge de maître des milices des Gaules.

Peu d'années après, en 472, Gondebaud fut nommé patrice par l'empereur Olybrius, et succéda ainsi à Ricimer dans le commandement des armées romaines. En 490, il fut sollicité de joindre ses armes à celles de Théodoric, roi des Ostrogoths, qui disputait à Odoacre la possession de l'Italie. Gondebaud préféra la cause de ce dernier, et passa les Alpes à la tête d'une armée burgonde. Mais ses exploits se bornèrent à exercer quelques pillages et à enlever un grand nombre d'esclaves, qu'il ramena dans ses états. Il laissa continuer la lutte entre les rois barbares, qui se disputaient les ruines de l'empire d'occident, et dirigea ses efforts dans l'intention d'enlever à ses

[1] *Gibicam, Godomarem, Gislaharium, Gondaharium et patrem meum.* Lex Burgond. tit. III.

[2] D'après Grégoire de Tours et Frédégaire, Gondioch aurait été descendant du roi Athanaric : *ex genere Athanarici regis persecutoris.* Mais le degré de cette parenté n'est pas indiqué ; et s'il s'agit, comme on le pense, d'Athanaric, roi des Goths, mort en 382, elle n'exclut nullement l'idée que Gondioch fût de la famille des rois burgondes.

Digitized by Google

frères leur héritage paternel. Ses projets ambitieux furent couronnés d'un plein succès, car il parvint à faire périr ses frères Chilpéric et Gondomar, ainsi que les deux fils du premier. La femme de Chilpéric fut précipitée dans le Rhône, et ses deux filles furent seules épargnées. L'une d'elles prit le voile ; l'autre était cette Clotilde qui devint plus tard l'épouse du roi Clovis.

Gondégesile avait obtenu en partage la ville de Genève et la contrée voisine, mais il contracta une alliance secrète avec Clovis, ennemi de Gondebaud, et trahit ce dernier dans la bataille livrée sur la rivière d'Ouche, près de Dijon. Gondebaud, abandonné par son frère, battit en retraite, et se réfugia à Avignon, où il fit la paix avec Clovis. Libre de ce côté, il dirigea sa vengeance contre Gondégesile, pénétra à Vienne, où celui-ci s'était réfugié, et le fit mettre à mort. Après s'être ainsi débarrassé violemment de ses trois frères, il resta seul possesseur des états de son père, et régna jusqu'en l'année 516.

L'institution la plus saillante du règne de Gondebaud fut l'établissement de la loi qui porte son nom et qui fut plus tard augmentée par son fils Sigismond. On y remarque que les peuples vaincus furent traités sur le pied d'égalité avec les vainqueurs, ce qui n'eut lieu que rarement dans les lois barbares. On y remarque aussi l'absence de la disposition qui excluait les filles de certaines parties de la succession, et qui est connue sous le nom de *loi salique*. La loi de Gondebaud était spéciale aux Burgondes, qui laissèrent aux anciens habitants du pays une législation particulière. On a cru pendant longtemps que cette dernière législation était perdue, mais on l'a retrouvée dans le recueil connu sous le titre de *Papiani responsum*. Savigny a clairement démontré que ces deux lois sont sœurs, et l'on peut en effet remarquer que, si leurs dispositions sont

Digitized by Google

différentes, celles-ci se succèdent dans un ordre qui est à peu de chose près identiquement le même. C'est à la même époque que furent rédigées les principales lois romaines, les codes de Justinien, l'édit de Théodoric et le bréviaire d'Alaric. Le mélange des peuples, introduit par les invasions, avait amené l'usage des droits personnels, de telle sorte que chacun suivait la loi de la nation dont il tirait son origine. Le Romain suivait la loi romaine, le barbare suivait la loi barbare.

La loi des Burgondes fut promulguée à Lyon, en présence d'une nombreuse assemblée de comtes. Gondebaud faisait ordinairement sa résidence dans cette ville ou à Vienne, mais il est certain qu'il possédait aussi à Genève, un palais dont certaines parties ont subsisté jusqu'à nos jours. Nos contemporains se souviennent encore d'avoir vu, près de l'arcade du Bourg-de-Four, les derniers vestiges de l'habitation qui portait son nom, et l'on y a trouvé les fragments d'une inscription qui rappelle que Gondebaud avait contribué à l'agrandissement de la ville[1]. On croit que ce prince se trouvait à Genève, lorsque sa nièce Clotilde le quitta, pour aller épouser le roi Clovis et le convertir au christianisme. Ce fut aussi près de Genève qu'il convoqua, en 516, la grande assemblée en présence de laquelle il transmit la couronne à son fils Sigismond. Cette assemblée se tint dans un lieu appelé *Quadruvium*. Quelques auteurs ont cru y reconnaître le nom de Carouge, d'autres croient qu'il s'agit d'un lieu appelé *Carre* ou *Carrat*, situé à l'orient de Genève, non loin des ruines de l'antique château de *Rouëlbeau*.

Le commencement du règne de *Sigismond* se fit remarquer par les donations qu'il fit en faveur de la célèbre abbaye de St. Maurice d'Agaune. Ce monastère, établi en mémoire du

[1] Notice de M. E. Mallet, dans le 4e volume des Mémoires et Documents de la société d'histoire et d'archéologie de Genève, page 305 et suiv.

Digitized by Google

martyre de la légion thébéenne, remonte à une très haute antiquité. On croit qu'il dut ses premiers commencements à St. Théodore, évêque du Valais, qui vécut dans la seconde moitié du IVe siècle et qui y fit construire une église. Quant au monastère lui-même, il est certain qu'il existait avant Sigismond, et l'on en trouve la preuve dans divers faits des années 507 et 512, entre autres dans le voyage de l'abbé Séverin auprès du roi Clovis[1]. Sigismond y convoqua, en 516, une assemblée d'évêques et de comtes, et l'enrichit de biens considérables.

L'abbaye de St. Maurice partage, avec le prieuré de Romainmotier, l'honneur d'avoir été du nombre des premiers établissements chrétiens de nos contrées. En effet, Grégoire de Tours raconte que, vers le milieu du Ve siècle, les abbés *Lupicinus* et *Romanus* vinrent fonder un monastère dans le pays d'Allémanie[2], et tout s'accorde pour démontrer qu'il s'agit ici du couvent de Romainmotier ou plutôt de l'ermitage de Saint-Loup, près de La Sarra, qui était voisin de Romainmotier, et qui y fut probablement transféré plus tard[3]. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer ici le rapport frappant qui existe entre les noms de St. Loup et de Romainmotier, d'une part, et ceux de Lupicinus et de Romanus, qui passent pour en avoir été les fondateurs.

L'éducation était cultivée avec soin dans ces monastères : on en a la preuve pour St. Maurice, qui posséda dès son origine une école ouverte à la jeunesse. Cette école attirait des élèves d'assez loin, et l'on sait que vers la fin du VIe siècle, Héliodore,

[1] Gremaud, Origines de l'abbaye de St.-Maurice d'Agaune ; Mémorial de Fribourg, année 1855, tom. IV, pag. 321 et suiv.

[2] *Infra Alemanniæ terminos monasterium locaverunt.* Gregor. Tur. De Lupicino atque Romano abbatibus, cap. 2 et 3.

[3] Fréd. de Charrière. Note sur les origines du couvent de Romainmotier, Mémoires et documents de la Suisse romande, tom. III, pag. 810 et suiv.

Digitized by Google

qui faisait sa résidence à Grenoble, envoya son fils Amat à St. Maurice pour y faire ses études[1]. Ce jeune homme, qui se distingua par son savoir et par son éloquence, devint plus tard abbé de Remiremont.

En 517, Sigismond convoqua à *Epaone* un concile composé de tous les évêques de son royaume, au nombre de vingt-cinq. Les historiens diffèrent sur le lieu où se réunit cette assemblée, et quelques-uns d'entre eux ont supposé qu'il avait été convoqué dans un petit village, situé près de St. Maurice en Valais. Mais cette supposition n'est pas fondée sur des bases suffisamment solides, et l'on admet plus généralement qu'il eut lieu à Albon, dans le diocèse de Vienne en Dauphiné[2].

En 522, Sigismond, trompé par les calomnies de sa seconde femme, fit étrangler son propre fils Sigéric, qu'il avait eu de sa première femme Ostrogothe, fille de Théodoric, roi d'Italie. Puis tourmenté par les remords, il se retira dans le monastère de St. Maurice pour y faire pénitence. Mais ses sujets se révoltèrent contre lui, et les rois francs profitèrent de l'occasion pour venger la mort de Chilpéric, leur aïeul, en s'emparant de la Bourgogne. Sigismond leur fut livré par les siens, et périt misérablement dans un puits, où il fut jeté avec sa femme et ses enfants.

L'infortuné Gondemar, son frère, lui succéda en 524, et continua sans succès la lutte engagée contre les rois mérovingiens. Il fut vaincu, disparut sans laisser de traces en 534, et son royaume tomba tout entier entre les mains des successeurs de Clovis[3]. Avec lui finit la dynastie des rois bourguignons de

[1] Histoire littéraire de la France, par les Bénédictins, tom. III, pag. 442.

[2] Quelques auteurs estiment que le concile d'Epaone fut rassemblé à Yenne, en Savoie.

[3] Une inscription fort curieuse, qui prouve que le gouvernement de Gondomar

Digitized by Google

la première race, et la Suisse occidentale vit sa nationalité absorbée dans le vaste empire des Francs. Elle en suivit les destinées, en se rattachant plus particulièrement à celles de la Bourgogne.

Les Burgondes n'étaient à l'origine ni moins braves, ni moins entreprenants que les Francs. Leurs combats contre les Romains et contre la redoutable nation des Huns en sont la preuve, ainsi que les glorieux souvenirs qu'ils ont laissés dans les épopées germaniques. Mais ils furent peut-être amollis plus tôt par leur initiation à la civilisation romaine. Il y avait aussi, dans la configuration de la contrée où ils s'établirent, quelque chose de moins propre à conserver leur nationalité. Cette contrée s'étendait à la fois sur la Suisse, la Bourgogne, la Savoie et le Dauphiné. Elle manquait de centre et d'unité, et se prêtait moins bien à l'établissement d'un peuple dominateur.

III

Monarchie des rois francs.

Peu de temps après que la Bourgogne eut été assujettie à la monarchie franque, elle en fut séparée de nouveau par suite du partage opéré en 561 entre les fils de Chlotaire. Gontran eut la Bourgogne en partage, et y régna jusqu'à sa mort, en

s'étendait sur la Savoie, a été trouvée dernièrement à Evian. Il y est dit qu'en l'année 527, sous le consulat de Mavurtius, les Brandobriges reçurent leur rédemption du roi Gondomar : *Redimptionem a domino Gudomaro rege acceperunt*. La mention des Brandobriges, qui sont évidemment un peuple ou une portion de peuple, a donné lieu à une discussion fort intéressante. — Indicateur d'hist. et d'antiquités. Zurich 1855, N° 3, 1856, N°s 1 et 4.

Digitized by Google

593. Il laissa la couronne à son neveu Childebert, qui ne régna que trois ans et transmit ses états à son fils Théodoric ou Thierry. Théodoric ayant terminé ses jours en 613, la Bourgogne n'eut plus de rois particuliers, et la Transjurane fut gouvernée par des ducs ou patrices, qui faisaient, à ce que l'on croit, leur résidence à Orbe. Cette ville, où se trouvait un château royal[1], dont on voit encore les restes, servit souvent de lieu de résidence ou d'entrevue aux souverains de l'époque, comme on en trouve la preuve dans un grand nombre de chartes royales.

Nous ne savons malheureusement que fort peu de choses sur cette époque obscure et agitée. Il ne nous est parvenu qu'un nombre assez restreint de documents contemporains, et les chroniqueurs ne nous ont transmis que quelques faits de détail, qui ne sont rattachés entre eux par aucun lien d'ensemble. Nous croyons qu'il vaut mieux les exposer tels qu'ils sont, que de chercher à les relier par des intermédiaires factices. La Bourgogne transjurane se trouvait réduite à l'état de province, et l'on comprend facilement qu'on ne peut plus rencontrer dans son histoire cette unité et cet intérêt qui ne peuvent exister que dans la vie d'un peuple indépendant.

Le christianisme était alors complètement établi dans nos contrées, qui se divisaient en trois évêchés, ceux de Lausanne, de Genève et de Sion. Le siége primitif du premier de ces évêchés avait été dans l'origine à Aventicum. Il fut transféré, vers la fin du VIe siècle, à Lausanne, ville nouvelle, bâtie sur trois collines, non loin de l'ancienne station romaine qui portait le nom de *Lausonium*. On croit que cette translation fut opérée par l'évêque Marius, qui vivait à cette épo-

[1] *Urba villa regia.* Charte du 19 janvier 869.

Digitized by Google

que, et dont le nom a été illustré par la rédaction d'une de nos plus anciennes chroniques nationales. Cette opinion a été développée avec beaucoup de justesse par le père Schmitt, dans son excellente histoire du diocèse de Lausanne, récemment éditée par M. Gremaud[1]. Il est vrai que le cartulaire de Lausanne, qui place l'évêque St. Protais avant Marius, dit que ce même St. Protais avait déjà travaillé à la construction de l'église de Lausanne. Mais on s'accorde assez généralement à reconnaître que la chronologie du cartulaire est défectueuse en cet endroit, et que l'évêque St. Protais n'a vécu que vers le milieu du siècle suivant. D'ailleurs, le texte même du cartulaire autorise à penser que l'église de Lausanne existait déjà avant St. Protais, et que celui-ci ne s'occupa que de sa reconstruction[2]. Quoi qu'il en soit, le diocèse de Lausanne, qui était un des plus importants de nos contrées[3], comprenait un territoire considérable, car il renfermait la majeure partie du Pays de Vaud, le canton de Fribourg, le canton de Neuchâtel, toute la portion du canton de Berne située à l'occident de l'Aar, et une partie du canton de Soleure. — Le diocèse de Genève comprenait cette ville et ses environs, le Chablais et le comté des Equestres, qui s'étendait d'un côté jusqu'à l'Aubonne, et de l'autre jusqu'au Jura, en suivant la rive droite du Rhône. Un des quartiers extérieurs de Genève, le faubourg de St. Gervais, paraît avoir fait partie du comté des Equestres. C'est ce qui résulte, entre autres, d'un acte de l'an 926, dans lequel on voit la cour du comte des Equestres sié-

[1] *Mémorial de Fribourg*, années 1858 et 1859, tom. V et VI.

[2] *Ad reedificandam ecclesiam Lausunnensem.* Cartulaire de Lausanne, pag. 28.

[3] Selon M. Cibrario, les évêques de Lausanne se sont élevés plus tard au nombre des plus puissants de la chrétienté : *uno dei più potenti prelati della cristianità.* Storia della monarchia di Savoia, tom. I, pag. 24.

Digitized by Google

ger dans le quartier de St. Gervais. — Le diocèse de Sion, dont le siége primitif avait été à Martigny, comprenait tout le Valais et la portion voisine du canton de Vaud jusqu'à Villeneuve. La partie inférieure de la vallée du Rhône, située aux environs de l'abbaye de St. Maurice, était connue sous le nom de province d'Agaune ou du Vieux-Chablais, *Caput laci*[1].

Ces trois évêchés ne relevaient pas du même métropolitain, car l'évêque de Lausanne était suffragant de l'archevêque de Besançon, Genève relevait de l'archevêque de Vienne, et le Valais de l'archevêque de Tarentaise. C'est ainsi que, même sous le rapport ecclésiastique, notre pays se trouvait soumis à diverses influences étrangères, qui se partageaient son territoire.

Le milieu du VIe siècle fut signalé par une de ces grandes catastrophes de la nature, qui laissent de profonds souvenirs dans la mémoire des peuples. Une montagne du bas Valais, connue sous le nom de *Tauretunum*, s'écroula dans la vallée, fit refluer les eaux du Rhône et produisit un débordement dont les effets désastreux se firent ressentir jusqu'à Genève. L'évêque Marius et Grégoire de Tours, qui nous ont transmis le récit de ce sinistre événement, prétendent qu'il fut la cause de la destruction d'un grand nombre de villages, d'hommes et d'animaux. Les auteurs ne s'accordent point sur le lieu qui en fut le théâtre. Les uns le placent au pied de la Dent-du-Midi, près de St. Maurice, là où le même accident s'est plusieurs fois renouvelé. D'autres le placent plus bas dans la vallée, non loin du village de Port-Valais.

[1] On croit reconnaître, dans les mots de *Caput laci*, la traduction latine de l'ancien nom gaulois *Penne-locos*, *Penn-Loch*, qui signifiait aussi tête du lac.

Digitized by Google

L'établissement des Francs et des Burgondes dans l'occident de l'Europe, n'avait point tari la source inépuisable d'où provenaient les invasions des barbares. Les hordes sauvages de l'Orient continuaient à répandre leurs flots dévastateurs sur nos malheureuses contrées. En 574, les Lombards, qui avaient traversé les hautes Alpes, firent une irruption dans le Valais. Ils séjournèrent quelque temps dans le bourg de St. Maurice, et furent battus près du village de Bex par les généraux du roi Gontran. En 610, les Allemani firent aussi une invasion dans la Suisse occidentale. Les Transjurains, commandés par les comtes Abbélenus et Herpinus, tentèrent en vain de leur résister et furent vaincus après une bataille sanglante. Un grand nombre d'entre eux furent conduits en esclavage, et la plus grande partie du territoire d'Avenches fut désolée par l'incendie[1]. Cette dernière invasion fut amenée par la lutte qui existait entre Théodoric, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, chef de la Suisse allémanique. Trois années après, la malheureuse reine Brunehaut fut arrêtée à Orbe, pour être ensuite livrée à l'affreux supplice dont chacun connaît les horribles détails.

Le VIIIe siècle ouvrit une nouvelle ère en établissant de nombreux rapports entre le Nord et le Midi. Les papes avaient besoin de secours contre les attaques des rois lombards, et les rois francs comprirent tout le parti qu'ils pouvaient tirer de leur intervention en Italie. Le Grand St.

[1] Le mot de *Vangns*, cité dans le texte de Frédégaire, a fait penser que la bataille avait été livrée près du village de Wangen. Haller présume qu'il s'agit ici du village de ce nom, situé près de Soleure (*Helvetien unter den Römern*. tom. II, pag. 480). Mais on peut admettre, avec tout autant de vraisemblance, qu'il s'agit du village de Wangen près de Berne, où l'on a trouvé un grand nombre de débris helvéto-burgondes, décrits par M. Albert Jahn. (*Archives de la Société d'hist. du canton de Berne*, tom. III, cah. 3, pag. 18 et suiv.)

Digitized by Google

Bernard et les Alpes de la Savoie étant les routes naturelles entre la France et la péninsule, la Transjurane devint le lieu de passage obligé des souverains et des armées.

En 753, la Suisse fut visitée par le pape Etienne II, qui se rendait en France pour implorer le secours du roi Pepin. Le pontife séjourna quelques jours à St. Maurice et à Romainmotier. Il accorda à ce dernier couvent des priviléges importants, et lui donna entre autres le droit de relever directement de Rome. On dit que ce fut cette dernière circonstance qui fut l'origine du nom de Romainmotier, *Romanum monasterium*; mais il est possible, comme nous l'avons déjà vu plus haut, que ce nom soit également dérivé de celui de l'abbé Romanus, un de ses fondateurs. Ce monastère avait été restauré ou rétabli par le patrice Ramnélène, dans le milieu du siècle précédent.

Deux ans plus tard, le roi Pepin traversa Genève avec une grande armée pour se rendre en Italie, où il allait secourir le pape contre Astolphe, roi des Lombards. Il fut suivi, en 773, par son fils Charlemagne, qui se rendit aussi en Italie. Charlemagne s'arrêta à Genève, y tint un conseil de guerre, et divisa son armée en deux corps, dont l'un, commandé par son oncle Bernard, prit la route du Grand-St.-Bernard; l'autre, commandé par Charlemagne en personne, se dirigea sur le Mont-Cenis.

Le règne du grand empereur d'Occident fut sans doute fécond en résultats pour l'administration intérieure du pays, mais il n'a laissé que fort peu de monuments écrits qui concernent la Suisse occidentale. En revanche, celle-ci fut souvent mentionnée dans les partages qui eurent lieu sous les successeurs de Charlemagne. Elle fut comprise dans ce qu'on

Digitized by Google

appela dès lors la Lorraine, et elle en suivit le sort pendant un certain temps.

Les faibles successeurs de Charlemagne étaient incapables de maintenir l'unité un peu artificielle que ce grand génie avait imposée dans l'Occident. Les nationalités diverses qu'il avait forcées à se courber sous la même loi, travaillaient de tous côtés à se relever et à reprendre leur vie propre. Il n'était au pouvoir de personne de les contenir, et l'on voyait de toutes parts renaître l'anarchie, les guerres et les discordes. Ce fut au milieu de ce chaos, vers l'an 830, que le comte Wala, ministre de Louis-le-Débonnaire, éloigné de la cour par les intrigues de ses ennemis, fut emprisonné dans une tour située sur les bords du lac Léman. C'était la célèbre tour de Chillon, qui a joué un rôle remarquable à toutes les époques de notre histoire, qui fut plus tard le berceau de la puissance de Pierre de Savoie, et qui renferma plusieurs fois dans ses murs d'illustres prisonniers. La plume élégante de M. Vulliemin nous a raconté, il y a peu d'années, les scènes qui s'y passèrent entre Wala et son ami Pascase Radbert. Il n'y a rien de plus touchant que les nobles sentiments de l'homme d'état prisonnier, tout rempli de l'amour de ses semblables, mais refusant de reprendre, au prix d'une bassesse, la liberté et le pouvoir qu'on venait de nouveau mettre à ses pieds.

IV

Rois bourguignons de la seconde race. Rodolphe Ier.

Vers la fin du IXe siècle, lorsque l'empire d'Occident vint à se fractionner en un grand nombre de petits états indé-

Digitized by Google

pendants, il se trouva dans la Transjurane un homme à la fois habile et entreprenant, qui sut ériger un royaume nouveau et relever la nationalité burgonde. Cet homme était Rodolphe, fils du comte Conrad, et arrière-petit-fils de l'empereur Louis-le-Débonnaire[1].

Nous revenons un instant sur nos pas pour expliquer par quel enchaînement de circonstances Rodolphe se trouva en position de parvenir à la couronne. A la suite du partage de l'empire opéré en 855, la Bourgogne tout entière était échue à Lothaire, roi de Lorraine, et celui-ci avait épousé Thietberge, fille de Hubert, duc de la Transjurane. Mais en 859, la Transjurane fut séparée de la Bourgogne proprement dite, et cédée par Lothaire à Louis, roi d'Italie. Lothaire garda pour lui la Bourgogne cisjurane. Il est inutile de faire remarquer ici que nous employons les mots de *Transjurane* et de *Cisjurane* dans leur acception communément reçue, contrairement au sens qu'ils devraient avoir pour nous, qui habitons en deçà du mont Jura.

En 859, Hugbert, abbé de St. Martin de Tours, succéda à son père Hubert dans le gouvernement de la Transjurane, et s'empara de l'abbaye de St. Maurice. Mais, lorsque Lothaire répudia la reine Thietberge pour épouser sa concubine Valdrade, cette nouvelle union, condamnée par l'Eglise, occasionna de grandes résistances et ralluma la guerre. Hugbert,

[1] Le comte *Conrad, dit le jeune*, était fils de *Conrad, dit le vieux*, comte et abbé de St. Germain-l'Auxerrois. Celui-ci avait épousé Adélaïde, fille de Louis-le-Débonnaire. — Quelques auteurs ont prétendu que Rodolphe était de la famille des seigneurs de Strætlingen, antique château situé près de Thoune. Mais cette assertion ne repose sur aucun fondement sérieux. Il est possible, cependant, que le château de Strætlingen ait fait partie des domaines des rois rodolphiens, et que ce soit cette circonstance qui ait donné lieu à la tradition dont nous parlons.

Digitized by Google

irrité de la répudiation de sa sœur, prit les armes contre Lothaire. Il fut battu et mis à mort par le comte Conrad, près de la ville d'Orbe.

Ce fut à la suite de cette victoire que Conrad succéda à Hugbert dans le gouvernement de la Transjurane, et le transmit ensuite à son fils Rodolphe, qui y joignit aussi les fonctions d'abbé de St. Maurice. *Rudolphus humilis comes necnon abbas S. Mauricii Agaunensis*, tels sont les titres qu'il prend dans une donation de l'an 870 ou 872, en faveur de l'impératrice Engilberge.

En 888, lorsque l'empereur Charles-le-Gros eut terminé ses jours, Rodolphe profita de l'occasion qui se présentait à lui, et rassembla dans l'abbaye de St. Maurice les grands et les prélats de la Transjurane, par lesquels il se fit proclamer roi. Ce fut la même année que Arnolf et Bérenger furent élevés, le premier au trône de la Germanie, le second au trône d'Italie. Arnolf, qui prétendait à la dignité impériale, dirigea immédiatement ses armes contre Bérenger, et le força à lui rendre hommage. A son retour d'Italie, il attaqua aussi le nouveau roi de la Transjurane; mais celui-ci se défendit avec avantage, grâce aux montagnes inaccessibles dans lesquelles il s'était réfugié, et au mois d'octobre il se rendit à Ratisbonne, où il conclut avec Arnolf un traité qui lui assura la conservation de sa couronne. Dans le courant de la même année, Rodolphe se rendit à Toul avec son armée, et se fit donner la bénédiction royale par l'évêque de cette ville.

Vers le même temps, s'il faut en croire Adémar, annaliste d'Aquitaine, Rodolphe, roi de Bourgogne, aurait rendu un service signalé à Eudes, qui venait d'être récemment promu à la dignité de roi de France. Appelé au secours de ce monarque, Rodolphe aurait combattu les Normands dans les campagnes

Digitized by Google

du Limousin, et les aurait taillés complétement en pièces, près d'un lieu nommé *Destricios* [1]. Mais il existe une telle similitude entre le fait exprimé par Adémar et le récit d'une autre expédition du même genre, racontée par Frodoard sous la date de l'an 930, qu'on est en droit de se demander s'il n'y a pas eu confusion dans la narration des historiens. Cette dernière expédition, entreprise par Raoul, ou Rodolphe, roi de France, fut aussi dirigée contre les Normands; elle donna lieu à une grande bataille qui fut également livrée près d'un lieu situé dans le Limousin, et dont le nom, indiqué par un autre chroniqueur, ressemble beaucoup à celui de *Destricios* [2]. La confusion était d'autant plus facile à commettre, que le nom des deux monarques était le même, et qu'avant d'être appelé au trône de France, Raoul avait été souverain de la Bourgogne. Il est donc probable qu'Adémar aura confondu les dates, et qu'en réalité il n'y a eu qu'une seule expédition, celle de l'an 930.

En 894, le roi Arnolf, revenant d'Italie à la tête de son armée, traversa de nouveau la Transjurane, et essaya de soumettre le roi Rodolphe. Mais celui-ci se retira encore dans les montagnes, et se mit à l'abri, tout en laissant dévaster son royaume.

En 895, Rodolphe intervint dans l'élection de Boson, évêque de Lausanne, et délivra un diplôme, réglant qu'à l'avenir l'élection des évêques devait être faite conjointement par le clergé et par le peuple, conformément à l'ancien usage des Gaules, mais en réservant néanmoins l'approbation royale.

En 908, Rodolphe rendit, en faveur de ce même Boson, un de ces jugements connus sous le nom de jugements de Dieu.

[1] L'année de cette expédition n'est pas indiquée par Adémar, mais elle se place immédiatement après l'élection de Eudes, c'est-à-dire en 888 ou 889.

[2] *In loco qui dicitur ad Districta.*

Digitized by Google

La main d'un serf de l'évêque appliquée à un fer rouge, fut mise sous scellés pendant trois jours, et au bout de ce temps, cette main ayant été retrouvée saine et sauve, le roi prononça que la volonté de Dieu avait donné gain de cause à l'évêque. Monument curieux de cette jurisprudence des temps barbares, qui n'a duré que trop longtemps pour le bonheur de l'humanité, et qui remettait au hasard ou à l'arbitraire le droit sacré de rendre la justice.

Le pouvoir de Rodolphe Ier ne paraît pas s'être étendu beaucoup en dehors de la Suisse romane. Cependant nous voyons par l'acte du 10 juin 888, qu'il avait pour chancelier Théodoric, archevêque de Besançon, ce qui fait supposer que ce prélat s'était déclaré pour le nouveau roi. Nous voyons aussi par quelques actes, que Rodolphe intervint dans des donations relatives à un village situé près d'Evian et au monastère de Gigny, situé près de Lons-le-Saunier. Il résulte aussi de la lettre adressée à ce roi en 899 par l'archevêque de Vienne, que l'évêché de Genève était compris dans ses états. Nous savons du reste fort peu de choses sur le règne de Rodolphe Ier, mais il est à présumer que ce prince ne se distingua pas uniquement par ses qualités guerrières, puisqu'il parvint à fonder une dynastie qui dura près d'un siècle et demi et étendit fort au loin son influence.

Les anciens chroniqueurs sont partagés d'opinion quant à la date de sa mort. Le cartulaire de Lausanne et les annales de Flavigny la placent au dimanche 25 octobre 911, et il semble qu'il n'y aurait rien à objecter à un renseignement aussi précis, donné par des écrivains qui se sont occupés spécialement de l'évêché de Lausanne. Cependant, il est à remarquer que le 25 octobre ne tombe pas le dimanche en 911, tandis qu'il tombe précisément sur ce jour en 912. L'année 912 est d'ail-

Digitized by Google

leurs indiquée d'une manière tout aussi positive par *Hermann Contract* et par le continuateur des *Annales allémaniques et de St. Gall*. Or, cette dernière chronique a été écrite par un auteur contemporain, et elle renferme des faits très circonstanciés, qui ont dû se passer avant la mort de Rodolphe Ier, entre autres, l'élection de Conrad roi de Germanie, son expédition en Alsace pour s'opposer aux progrès du roi de France, et l'apparition d'une comète. L'énonciation de ces faits, dont plusieurs sont parfaitement connus pour être postérieurs au 25 octobre 911, paraît devoir faire donner la préférence à la date indiquée par les chroniques allemandes. Cette opinion vient d'être développée tout récemment par M. de Gingins dans l'*Indicateur d'histoire et d'antiquités* (Zurich, 1861, N° 4).

V

Rodolphe II.

Rodolphe II succéda à son père. Il fut en guerre contre Burchard, duc de Souabe, qui le vainquit en 919 près de Winterthour, mais qui néanmoins, peu de temps après, lui accorda en mariage sa fille Berthe, cette reine célèbre, si connue par nos traditions populaires.

Vers cette même époque, Rodolphe fut appelé au trône d'Italie par quelques grands seigneurs, mécontents de leur roi Bérenger. On remarquait, à la tête de ces mécontents, Adalbert, marquis d'Ivrée, beau-frère de Rodolphe, et les comtes Odelric et Gilbert. Le roi bourguignon, prince ambitieux, entreprenant, aussi prompt à embrasser un parti qu'à l'abandonner, accepta

Digitized by Google

avec empressement l'ouverture qui lui était faite. Il se rendit en Italie vers la fin de l'année 921, et dès les premiers jours de l'année suivante, nous le voyons siéger à Pavie et délivrer un diplôme en faveur de l'évêque de Parme. Il défit le roi Bérenger ; dans une bataille sanglante livrée le 29 juillet 923, près de Fiorenzula. L'avantage s'était d'abord déclaré pour Bérenger ; mais ce monarque, confiant dans son succès, se laissa entraîner dans une embuscade qui lui fit perdre à la fois la victoire et la couronne. L'année suivante, Bérenger revint à la charge, avec le secours des Hongrois qu'il avait fait venir à son aide. Ces barbares saccagèrent et brûlèrent l'opulente ville de Pavie, et rétablirent momentanément les affaires de Bérenger ; mais, peu de jours après, celui-ci tomba sous le poignard de quelques conjurés, indignés des malheurs qu'il avait attirés sur sa patrie.

La royauté de Rodolphe fut alors consolidée et s'étendit jusqu'à Venise, dont il confirma les priviléges. Il obtint du comte Samson, la lance sacrée et les clous de la sainte croix, qui avaient appartenu à l'empereur Constantin ; il frappa monnaie à Pavie, et délivra un assez grand nombre de diplômes, qui ont été conservés dans les archives d'Italie. Néanmoins, cette royauté ne fut pas de longue durée, car Rodolphe se laissa envelopper par les artifices de la politique italienne, et cédant, dit-on, aux intrigues déhontées de la marquise Ermengarde, il ne tarda pas à être abandonné de ses partisans. Ce fut en vain que son beau-père Burchard vint à son aide avec une armée : ce dernier fut également trompé par l'évêque de Milan, et périt misérablement dans une embûche qui avait été dressée contre lui. Il ne resta d'autre ressource à Rodolphe que de rentrer précipitamment dans ses états héréditaires. Sa royauté italienne n'avait duré en tout que quatre ans.

Digitized by Google

En 926, les Italiens, toujours enclins à cette politique qui consiste à chasser un souverain par un autre, appelèrent à les commander Hugues, duc de Provence. Celui-ci se rendit à leurs désirs, et parvint à les contenir dans l'obéissance. Mais, quelques années après, il conçut des inquiétudes au sujet de Rodolphe, qui était de nouveau rappelé en Italie par les machinations de ses sujets, et conclut avec lui un traité par lequel celui-ci s'engagea à renoncer à toutes ses prétentions sur l'Italie. En compensation, Hugues lui abandonna tous ses droits sur la province de Vienne. Ce fut l'origine de la réunion des royaumes de Bourgogne et de Provence, qui ne fut cependant effectuée que dix ans plus tard, sous le règne du successeur de Rodolphe.

VI

Conrad-le-pacifique.

Rodolphe II mourut le 11 juillet 937, laissant la couronne à son fils Conrad, encore très jeune. Ce prince, qui avait été enlevé par l'empereur Othon, et qui l'avait suivi dans ses expéditions guerrières, ne tarda pas à prendre les rênes du gouvernement, et se maintint pendant plus de cinquante ans à la tête de ses sujets. Il reçut le surnom de *pacifique*, moins sans doute à cause de son caractère, qu'à raison de la tranquillité qu'il sut maintenir dans son royaume. On le vit plus d'une fois combattre, et combattre avec succès. Il prit part, en 946, à une expédition du roi Louis d'Outremer contre ses sujets révoltés. Plus tard, il vainquit à la fois, par un stratagème assez remarquable, les armées des Sarrazins et des Hongrois. Il avait mis

Digitized by Google

aux mains ces deux armées barbares en leur promettant séparément son secours; puis, lorsqu'il les vit aux prises, il les attaqua l'une et l'autre, et les tailla complétement en pièces. Ce récit qui, dans le langage d'Eccard, semble ne s'appliquer qu'à une action unique, pourrait bien cependant n'avoir été que le résumé de l'ensemble de la politique de Conrad. L'absence de dates, de noms de lieux, et le caractère général de la narration autorisent cette dernière supposition.

Conrad maria sa sœur Adélaïde à Lothaire, frère de Hugues, roi d'Italie. Les fiançailles eurent lieu en 938, dans la terre de Colombier, en Bourgogne; on croit que ce fut dans le village de ce nom, situé près du château de Vufflens. Cette princesse, qui épousa en secondes noces l'empereur Othon, vécut jusqu'à la fin du Xe siècle, et a laissé une réputation bien établie d'habileté et de sainteté. Elle a été canonisée, et sa vie, qui avait été écrite autrefois par l'abbé Odilon, vient de nouveau d'être l'objet d'une étude spéciale[1].

La reine Berthe, veuve de Rodolphe II, avait épousé le roi Hugues en secondes noces. Devenue veuve une seconde fois, elle fonda en 962 le prieuré de Payerne, qu'elle enrichit de biens considérables. La ville de Payerne possède encore une ancienne église, bâtie dans le style roman, remarquable par son architecture, et qui mériterait d'être entretenue avec le plus grand soin, car on a tout lieu de croire que sa construction remonte à une époque peu éloignée de la fondation du couvent. La tradition a conservé le souvenir de la bonne reine Berthe, que l'on représente parcourant les campagnes sur sa haquenée, filant sa quenouille, et recueillant sur son passage les témoignages de l'amour de ses sujets. C'est à elle que les traditions

[1] Histoire de Ste. Adélaïde, impératrice : tableaux du Xe siècle, par J.-J. Dey. Genève, 1862.

Digitized by Google

populaires attribuent, à tort ou à raison, la fondation des châteaux de Vufflens et de Champvent, ainsi que celle des tours de Gourze et de Neuchâtel.

Dès l'an 943, le roi Conrad se mit en possession du royaume de Provence. Il affermit son autorité dans le territoire de Vienne et jusque dans les villes d'Arles et de Marseille, comme on en trouve les preuves dans les actes de ces dernières villes, où l'on compta dès lors les années d'après celles du règne de ce souverain[1]. Après la mort d'Adélanie, sa première femme, Conrad épousa, en secondes noces, Mathilde, fille de Louis d'Outremer, roi de France. Ce mariage, qui eut lieu entre les années 962 et 966, le mit en possession, suivant l'opinion de quelques auteurs, de la ville de Lyon et de son territoire, donnés en dot à Mathilde. Mais comme les chartes de l'époque nous montrent que Conrad y exerçait déjà l'autorité royale depuis l'année 943, il est plus probable qu'à l'occasion du mariage de sa fille, le roi Louis d'Outremer renonça seulement aux prétentions qu'il pouvait avoir conservées sur le Lyonnais[2].

La reine Mathilde étant restée un certain temps sans avoir d'enfants, le roi l'invita à venir visiter la chapelle de Ste. Vérène, à Zourzach. Ils s'y rendirent ensemble, offrirent à Dieu leurs vœux, leurs dons et leurs prières, et obtinrent un fils objet de leurs désirs. Ce fut ce fils qui succéda à Conrad, lorsque ce dernier eut terminé ses jours à Vienne, le 19 octobre

[1] Il semble même par quelques actes de la fin du Xe siècle, que le royaume de Bourgogne s'est étendu jusqu'à Nice, car on trouve dans quelques actes de cette dernière ville (999 et 1018), les années comptées d'après les années du règne de Rodolphe III.

[2] Essai historique sur la souveraineté du Lyonnais au Xe siècle et sur la prétendue cession de la cité de Lyon, comme dot de Mathilde, fille du roi Louis d'Outremer; par le baron Fr. de Gingins-Lassara. Lyon 1835.

Digitized by Google

993. Il y fut enseveli, ainsi que la reine Mathilde, qui venait de mourir peu de temps avant lui. Conrad avait transporté sa résidence ordinaire à Vienne, mais nous voyons par la date de ses actes, qu'il traversait fréquemment le Jura, et séjournait alternativement à Lyon, à Orbe, à Payerne, à Lausanne ou à St. Maurice.

La royauté n'était pas alors une administration régulière et savamment organisée, telle qu'on est habitué à la considérer de nos jours. Il n'y avait ni armée permanente, ni finances, ni impôts, ni écoles publiques, ni rouages administratifs. Le roi avait ses domaines particuliers, tout comme l'Eglise et les couvents avaient les leurs. Le monarque, accompagné d'une cour ambulante, composée de sa famille, de sa chancellerie, de quelques seigneurs et prélats, ainsi que d'un certain nombre de chevaliers, chevauchait fréquemment de châteaux en châteaux. Chemin faisant, il recevait les requêtes de ses sujets, terminait leurs contestations, et son premier devoir était de combattre à leur tête quand il y avait lieu de lever le ban ou l'arrière-ban.

Le royaume de Bourgogne s'étendait du côté de l'est jusqu'à la rivière de l'Aar, mais on sait par les documents contemporains, que la couronne possédait aussi des droits sur quelques domaines situés au delà de l'Aar, dans les environs de Berne et de Soleure[1], et l'on a des raisons de croire qu'à certains moments, probablement sous le règne de Rodolphe II, le royaume s'étendit dans la région située entre l'Aar et la Reuss. En effet, c'est dans cette région que l'on trouve le territoire connu sous le nom de *petite Bourgogne* (Kleinburgund), ainsi que la subdivision ecclésiastique de l'évêché de Constance, désignée sous le nom d'*ar-*

[1] Voir, entre autres, l'acte de l'an 1000, relatif aux domaines de Munsingen, et celui du 6 juin 1009, relatif au comté d'Uranestorf ou plutôt d'*Uxenstorf*.

Digitized by Google

chidiaconat de Burgondie[1]. Il paraît même que plus anciennement les limites de la Bourgogne transjurane se sont étendues beaucoup plus loin, car on voit dans un acte de l'an 1155, qu'il existait une tradition portant que le roi Dagobert avait fait sculpter sur un rocher près du Sentis, un signe représentant l'image de la Lune et figurant les limites de la Burgondie et du diocèse de Coire[2]. Ce signe, qui existait encore au XIIe siècle, autorise à supposer qu'il y a eu un temps où le diocèse de Constance lui-même fut joint à la Bourgogne; mais les limites des états ont si souvent varié dans les siècles qui suivirent l'établissement des rois barbares, qu'il n'est pas étonnant que plusieurs changements de frontières aient échappé à l'attention des historiens.

La Suisse occidentale était divisée en un certain nombre de *comtés* ou *pagi*. Les actes de l'époque mentionnent les comtés de *Lausanne*, de *Genève*, des *Equestres*, de *Vaud*, du *Valais*, du *Chablais*, de *Bargen* et d'*Oltingen*. On trouve aussi un pagus *Ausorensis* ou *Ausicensis*[3], qui correspond probablement à cette partie du canton de Fribourg et de la Gruyère connue plus tard sous le nom d'Ogo[4]. Ce n'est pas ici le lieu de discuter et de déterminer l'étendue et la délimitation de ces diverses divisions territoriales, d'autant plus que nous croyons qu'on n'a point encore rassemblé tous les matériaux nécessaires. Les comtes ou seigneurs qui étaient à la tête de ces subdivisions ne nous sont indiqués que par leurs noms de baptême, l'usage des

[1] Neugart, Episcopatus Constantiensis, tom. I, pag. 121.

[2] *Inde per Firstum ad Rhenum, ubi in vertice rupis similitudo lune, jussu Dagoberti regis, ipso presente sculpta cernitur ad discernendos terminos Burgundie et Curiensis Rhetie.* Diploma Friderici I de finibus diœcesis Constantiensis, apud Neugart, Cod. dipl. N° 866.

[3] Voir aux années 955 et 976.

[4] *Hoch Gau*, Pays-d'Enhaut.

Digitized by Google

noms de famille n'étant pas encore répandu à cette époque. Il résulte de là qu'il est assez difficile de les distinguer et de suivre leur filiation.

Le régime féodal existait sans doute en fait, mais il n'avait pas encore acquis la forme régulière sous laquelle il se présenta plus tard, et il n'a pas laissé de traces bien distinctes. Il est clair, cependant, que le servage était dans toute sa force, comme on peut s'en assurer par les nombreux actes de vente et d'affranchissement qui sont parvenus jusqu'à nos jours. Les seigneurs jouissaient de toute la prépondérance que leur donnaient la grande propriété territoriale et la supériorité des armes. Il est évident aussi qu'ils devaient se rattacher au souverain par des liens d'obéissance et de fidélité, sans lesquels la société n'aurait pu subsister. Mais ces liens de suzeraineté étaient probablement assez mal définis, et l'on n'avait pas encore pris l'habitude de consigner par écrit les mots de fief et d'hommage. Les actes les plus usités étaient les *Præcaria* ou *Præstaria,* sorte de contrat emphythéotique, par lequel le propriétaire remettait à son tenancier l'usage d'un fond, moyennant une redevance annuelle. Ces actes qui étaient faits à vie ou pour un temps limité, émanaient ordinairement des églises ou des couvents, et ne paraissent point avoir impliqué le lien de service militaire, qui devint plus tard un des éléments essentiels du contrat féodal. Un acte semblable, concédé environ l'an 870, par Rodolphe, abbé de St. Maurice, fait connaître très clairement les conditions relatives aux *Præstaria.* La concession est stipulée pour le terme de 19 ans, et il est expliqué qu'à l'expiration du terme elle devait être renouvelée, à défaut de quoi les fonds devaient faire retour au propriétaire.

Les conditions politiques et économiques, qui conduisirent au régime féodal, déployaient alors tous leurs effets. L'autorité

Digitized by Google

centrale avait été détruite ou amoindrie, les traditions de l'ancienne administration impériale avaient presque entièrement disparu. Les routes étaient mal entretenues et les communications fort difficiles. L'anarchie la plus profonde exerçait partout ses ravages. Il fallait donc nécessairement que l'autorité publique se divisât entre les mains de ceux qui pouvaient seuls en soutenir le fardeau. Chaque comte ou seigneur devint en quelque sorte omnipotent, et concentra entre ses mains les fonctions publiques qui avaient précédemment appartenu au pouvoir central, le droit de faire la guerre, celui d'administrer la justice, celui de prélever les taxes, et tous ces priviléges que l'on a compris plus tard sous les expressions de *mixte et mère empire et d'omnimode juridiction*. La royauté avait fini par se morceler, et chaque seigneur s'en était approprié un lambeau.

VII

Rodolphe III, dit le fainéant.

Conrad étant mort en 993, laissa la couronne à son fils Rodolphe III, surnommé le *fainéant*. Ce prince malheureux, qui n'eut pas d'enfants légitimes, quoi qu'il ait été marié deux fois, se montra incapable de commander à sa noblesse, se laissa dominer par le clergé, par les femmes, et ne sut maintenir ni son honneur ni son autorité. Ses sujets mécontents s'étant révoltés contre lui, il fut battu par eux, et contraint d'avoir recours à l'intervention de l'impératrice Adélaïde, sa tante, qui vint en 999 l'aider de ses conseils et de son influence. Il se dépouilla peu à peu de ses états, dont il confia le gouverne-

Digitized by Google

ment aux prélats de son royaume. C'est ainsi qu'il accorda aux évêques de Lausanne, du Valais et de la Tarentaise le titre de comte et l'administration temporelle de leurs diocèses. Il fit donation de l'abbaye de Moutier-Grandval à l'évêque de Bâle, et fit des concessions importantes à l'abbaye de St. Maurice, au prieuré de Romainmotier, à l'église de Vienne et à l'abbaye de Talloires. Il fit également donation d'une partie de son royaume à la reine Ermengarde, qu'il venait d'épouser en secondes noces. Enfin, ne pouvant soutenir le poids des affaires, il abdiqua de son vivant, en faisant donation de son royaume tout entier à l'empereur Henri II, son neveu.

Cette aliénation, opérée en 1016, fut sur le point de déployer ses effets immédiats, car l'empereur Henri vint en Bourgogne, pour prendre possession de ses nouveaux états. Mais les mêmes seigneurs mécontents qui avaient forcé Rodolphe à résigner son pouvoir, craignant de perdre leur influence en se soumettant à un souverain allemand, supplièrent l'empereur de leur laisser leur ancien maître, en disant que la coutume de Bourgogne était de n'avoir pour roi que celui qu'ils avaient eux-mêmes élu et constitué. L'empereur accorda leur demande et leur laissa leur faible monarque, mais il n'en continua pas moins à le maintenir sous sa dépendance en lui assurant sa protection et en lui fournissant des sommes considérables.

L'empereur Henri étant mort en 1024, et ayant laissé l'empire à son fils Conrad le salique, celui-ci força Rodolphe à renouveler en sa faveur la donation qu'il avait faite à son père, et le contraignit à le suivre à Rome pour assister à son couronnement. Rodolphe conserva néanmoins l'ombre de son pouvoir jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 6 septembre 1032. L'aliénation de son royaume, plusieurs fois confirmée, déploya alors tous ses effets.

Digitized by Google

Rodolphe III fut enseveli à Lausanne, et près de lui fut placé, plus tard, le corps de Hugues, évêque de Lausanne, mort en 1036. Ce dernier est désigné comme fils du roi, mais ce monarque n'ayant pas laissé de descendants légitimes, il est à supposer qu'il était enfant naturel ou adoptif.

VIII

Réunion de la Bourgogne à l'empire germanique.

Ainsi finit le second royaume de Bourgogne, qui avait duré près de 150 ans, et les couronnes de Bourgogne et de Provence se trouvèrent réunies à l'empire germanique. L'empereur Conrad vint en personne en prendre possession, et fut couronné à Payerne, en février 1033. Mais il ne s'en rendit pas maître sans résistance, car il eut à combattre contre Othon, comte de Champagne, qui prétendait avoir des droits sur la Bourgogne, en sa qualité de neveu de Rodolphe III, et qui s'était emparé de Neuchâtel et de Morat. Conrad mit d'abord le siége devant cette dernière ville, mais il fut obligé de l'abandonner à cause de la rigueur de l'hiver. Il revint l'année suivante avec de nouvelles forces, s'avança jusqu'à Genève, où il fit sa jonction avec Héribert, archevêque de Milan, et avec les Italiens commandés par le comte Humbert. Il soumit Gérold, comte de Genève, ainsi que l'archevêque de Lyon; puis, revenant devant Morat, il s'empara de cette place et mit en déroute les partisans d'Othon. C'est probablement à cette époque qu'il faut rapporter le récit

Digitized by Google

du poëte Donizon sur la victoire remportée près de Morat par le marquis Boniface de Toscane[1]. Après des détails singulièrement emphatiques sur la rigueur extraordinaire de l'hiver, le poëte italien raconte que Boniface attira l'ennemi dans un piége par une fuite simulée, et qu'après sa victoire il eut la barbarie de couvrir trois boucliers des oreilles et des nez coupés aux vaincus. C'est en vain, dit-il, qu'une noble dame avait offert au marquis une somme considérable d'argent pour la rançon de son fils qui était au nombre des prisonniers. Le cruel Boniface refusa de faire grâce, en disant, qu'il voulait qu'on se souvînt de sa victoire aussi longtemps que subsisterait le monde.

Le commencement du XIe siècle fut signalé par une profonde anarchie. La fin du monde, que l'on croyait devoir arriver en l'an mille, semblait annoncée par la dissolution générale de la société. La guerre, le brigandage, le pillage régnaient sur tous les points; la sécurité n'était nulle part. Le clergé trouva fort heureusement un remède à cet état de choses vraiment intolérable, en établissant la *trève de Dieu*, qui fut instituée dans nos contrées peu de temps après la mort de Rodolphe III. Vers l'an 1036, Hugues, évêque de Lausanne, se réunit avec les archevêques de Vienne et de Besançon, accompagnés des évêques de leurs diocèses. Ils se rassemblèrent sur la colline de Montriond, près de Lausanne, et là, en présence d'une multitude immense, ils défendirent, sous peine d'excommunication, toute espèce de combat, dès le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Epiphanie, dès la Septuagésime jusqu'à la fête de Pâques, et pendant tout le reste de l'année dès le mercredi soir jusqu'au lundi matin. Il ne restait donc pour guerroyer que trois

[1] Quelques auteurs ont cru devoir rapporter les faits racontés par Donizon à la date de l'an 1042. Mais celle que nous indiquons est préférable.

Digitized by Google

jours de la semaine, et cela seulement pendant une partie de l'année. L'énergie du remède démontre quelle était la grandeur du mal.

C'est de ce chaos que, sous la protection du pouvoir impérial, sortirent peu à peu les grandes institutions du moyen âge, la Noblesse, l'Eglise et les Communes. Ce fut, comme on l'a dit, une véritable renaissance, tout aussi remarquable dans son genre, que celle des XVe et XVIe siècles.

IX

Ducs ou recteurs de Bourgogne.

Devenus maîtres de la Bourgogne, les empereurs y exercèrent fréquemment leur pouvoir d'une manière directe, soit lorsqu'ils se transportaient en personne dans le pays, soit lorsqu'ils expédiaient des diplômes ; mais ils ne tardèrent pas à se faire représenter par des lieutenants, connus sous le nom de ducs ou recteurs de Bourgogne. Cette charge, qui fut exercée successivement par divers princes, et en particulier par les ducs de Zæringen, a donné son nom à cette époque. Elle a été l'objet d'un excellent mémoire de M. le baron de Gingins, qui renferme tout ce que l'on peut savoir de plus précis sur cette partie de notre histoire. Nous en extrairons seulement quelques uns des points essentiels.

Malgré la défaite d'Othon de Champagne en 1034, les comtes de Bourgogne n'en continuèrent pas moins leurs tentatives pour faire valoir leurs prétentions sur la Suisse occidentale. C'est ainsi, qu'en 1045, nous voyons le comte Réginold, assisté

Digitized by Google

de Gérold, comte de Genève, essayer de renouveler la lutte contre l'empereur Henri III. Mais celui-ci les vainquit et les obligea à faire leur soumission.

Ce fut en 1057, après la mort de Henri III, que la charge de recteur de Bourgogne fut exercée pour la première fois par Rodolphe de Rheinfelden, qui en fut investi par l'impératrice Agnès. Rodolphe remplit ces fonctions jusqu'à l'an 1077, époque à laquelle il fut nommé roi de Germanie, et transmit le rectorat à son fils Berthold. Mais celui-ci, étant encore en bas âge, fut placé sous la tutelle du duc Berthold de Zæringen.

En 1093, ce même Berthold de Zæringen fut nommé duc de Souabe et de la Suisse allémanique, par une réunion de seigneurs tenue à Ulm, en opposition à Frédéric de Hohenstaufen, qui avait reçu l'investiture de ce duché des mains de l'empereur Henri IV. Mais, en 1097, Berthold fut obligé de renoncer aux droits dont il avait été revêtu, et ne conserva dans la Suisse allémanique que le vicariat impérial de Zurich, pour lequel il dut prêter hommage à l'empereur. Il garda néanmoins le titre de duc, et conserva également, du chef de sa femme Agnès, fille de Rodolphe de Rheinfelden, les domaines importants que celle-ci avait acquis par héritage de son père et de son frère. Ces domaines se trouvaient situés en divers lieux, et en particulier dans l'Emmenthal, comme on peut le voir par les chartes des années 1108, 1109 et 1111 (27 décembre).

Les circonstances que nous venons de rapporter redonnèrent une nouvelle force aux prétentions des comtes de la Haute-Bourgogne, et Guillaume *l'allemand*, l'un de ces comtes, augmenta son influence soit en épousant la fille du duc Berthold de Zæringen, soit en recueillant en 1107 la succession de son grand-père maternel, Conon d'Oltingen, qui lui laissa la suzeraineté des importants domaines de sa maison. Guillaume *l'al-*

Digitized by Google

lemand mourut de mort violente en 1125 ou 1126, et laissa ses états à son fils Guillaume *l'enfant*. Mais celui-ci ne lui survécut que peu de temps ; il fut assassiné dans l'église de Payerne, le 1er mars 1127.

Le comte Rainaud, successeur de Guillaume *l'enfant*, ayant refusé de prêter hommage à l'empereur, la diète de Spire le déclara déchu de ses droits, et accorda le rectorat de Bourgogne à Conrad, duc de Zæringen, qui le conserva et le transmit plus tard à ses successeurs.

Conrad mourut en 1152, et laissa son héritage à son fils Berthold, quatrième du nom. Celui-ci conclut en 1155, avec l'empereur Frédéric I, un arrangement qui lui assurait la possession de l'avouerie des évêchés de Genève, Lausanne et Sion. Il s'engagea, en échange, à accompagner l'empereur en Italie, à la tête des guerriers de la Transjurane. Ce fut lui qui construisit, en 1178, sur les bords de la Sarine, la ville nouvelle de Fribourg. Il mourut le 13 septembre 1186.

Berthold V, son fils, lui succéda. Ce prince orgueilleux et puissant, qui refusa d'accepter la couronne impériale, consolida encore davantage le pouvoir de sa maison, car la noblesse romande s'étant révoltée, pendant qu'il était allé accompagner l'empereur Frédéric Barberousse en Terre-Sainte, il la battit à son retour en 1190, près de Payerne. Ce fut alors qu'il fonda la ville de Berne, autre cité nouvelle qui devait plus tard l'emporter sur les anciennes. Berthold V mourut sans laisser d'enfants, le 14 février 1218, et transmit aux comtes de Kibourg, la ville de Fribourg et la plupart des domaines allodiaux qu'il possédait en Suisse. Avec lui se termina la période du rectorat, et pendant tout le milieu du XIIIe siècle, la Suisse occidentale devint de nouveau une arène ouverte aux prétentions rivales d'un grand nombre de compétiteurs.

Digitized by Google

L'autorité des ducs de Zæringen était un pouvoir bien réel ; cependant le petit nombre des actes qui nous sont parvenus ne nous donnent pas une idée bien nette des attributions et du mode d'exercice de cette lieutenance impériale. Elle paraît avoir eu principalement pour objets le commandement militaire, la protection des églises et le jugement de certaines contestations qui étaient alors très fréquentes. Il est certain, du reste, que les Zæringen possédaient de nombreuses et importantes propriétés, soit en Suisse, soit en Souabe, et l'on sait qu'à cette époque, les grandes propriétés territoriales donnaient une prépondérance qui équivalait à la souveraineté.

X

Les Comtes et la Noblesse.

Ce fut après la chute du second royaume de Bourgogne, que prirent naissance les maisons souveraines ou quasi-souveraines qui dominèrent dans la Suisse occidentale, celles des comtes de Savoie, de Genève, de Gruyère et de Neuchâtel. Ces grandes familles avaient probablement existé avant cette époque, mais leur origine se perd dans la nuit des temps.

La maison de Savoie eut pour tige le *comte Humbert aux blanches mains,* que nous voyons apparaître pour la première fois en 1003. L'histoire ne nous dit pas quel était le comté dont il prenait le nom ; mais nous voyons par les actes dans lesquels il intervint plus tard, qu'il exerçait son autorité dans la Savoie, dans les comtés de Salmorenc, d'Aoste, et peut-être aussi dans le comté de Nyon, ou des Equestres. Il accompagne

Digitized by Google

ordinairement la reine Ermengarde, femme de Rodolphe III, et remplit auprès d'elle les fonctions de conseiller ou d'avoué, ce qui a fait supposer qu'il existait entre lui et cette reine des relations de parenté ou de quelque autre nature. En 1034, nous le trouvons à la tête des armées de la Transjurane, et l'historien Wippo le désigne sous le nom de comte de Bourgogne, *comes de Burgundia*, sans que l'on voie bien clairement si cet auteur a voulu indiquer par là son origine, ou s'il a entendu seulement signaler le pays dans lequel il exerçait son pouvoir.

A une époque où l'on aimait à tout rattacher à l'empire d'Allemagne, les généalogistes avaient cherché à établir que le comte Humbert était fils d'un prince saxon nommé Bérold, vice-roi d'Arles. Mais cette descendance, qui n'est appuyée que sur des pièces altérées ou apocryphes, est aujourd'hui généralement rejetée. Des auteurs plus modernes ont supposé que Humbert était fils d'Othon-Guillaume, comte de Bourgogne, ce qui le ferait descendre des anciens rois d'Italie, auxquels la famille de Bourgogne se rattachait par des alliances. Cette opinion a trouvé faveur en Piémont, où les tendances italiennes sont actuellement dominantes. D'autres auteurs estiment que Humbert descendait de Charles-Constantin, prince de Vienne, fils de Louis roi de Provence, et cette manière de voir repose sur des arguments qui ne sont point sans force, mais elle a trouvé moins d'accueil auprès de la cour de Turin. Ce n'est pas ici le lieu de discuter une question pleine d'obscurité et fort difficile à résoudre.

Les descendants de Humbert qui prirent le titre de comtes de Maurienne et plus tard de comtes de Savoie, acquirent de grandes propriétés en Piémont, par le mariage d'Othon avec Adélaïde, marquise de Suse et comtesse de Turin. Leurs possessions s'étendirent jusque dans la Suisse, spécialement dans

Digitized by Google

la province d'Agaune ou le Vieux-Chablais. Ils prirent successivement parti, avec la noblesse romande, contre les ducs de Zæringen et les comtes de Kibourg. Ils obtinrent une influence toujours plus marquée, et finirent, grâce au courage et à l'habileté du comte Pierre, par se rendre presque entièrement maîtres de la Suisse occidentale. Nous reviendrons plus tard sur cette conquête.

Les comtes de Genève, connus plus ordinairement sous le titre de *comtes de Genevois*[1], paraissent aussi sur la scène vers la fin du règne des rois rodolphiens. Ils sont représentés en 1033 par le comte Gérold[2], que nous avons vu précédemment prendre fait et cause pour les comtes de Bourgogne contre le parti impérial. Leur généalogie présente de grandes difficultés, surtout dans les premiers temps, et leur règne ne fut qu'une longue série de contestations et de luttes contre les évêques de Genève, les seigneurs de Faucigny et les comtes de Savoie. Ils travaillèrent activement dans le but d'obtenir la suprématie dans le Pays de Vaud, où ils possédaient de nombreux fiefs. La situation de ces fiefs, dont une partie se trouvait sur le plateau arrosé par les deux Glanes, dans le canton de Fribourg, a fait supposer qu'ils avaient pu être apportés dans leur famille par un mariage avec une fille de la maison de Glane[3]. Quelle que soit,

[1] Le titre de *comes Gebennensis* peut se traduire de deux manières différentes, et il a été interprété diversement suivant le point de vue politique où l'on se trouvait placé.

[2] On croit, d'après un passage ajouté à la chronique de Frodoard, que le comte Gérold descendait d'une sœur du roi Rodolphe III. *Mathildis et Alberada filiæ fuerunt Gerbergæ. De Mathilde processit Rodulfus rex et Mathildis soror ejus. De Alberada Ermentrudis. De Mathilde filia Mathildis Berta. De Ermentrude Agnes De Berta Geroldus Genevensis. De Agnete Wido.* Frodoard, apud Duchesne, II, 622.

[3] Mémoires et Documents de la Suisse romande, tom. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 60 et 61.

Digitized by Google

d'ailleurs, l'opinion que l'on adopte sur l'origine de ces fiefs, il est certain que les comtes de Genève intervinrent fréquemment dans les affaires du Pays de Vaud, et qu'ils y jouirent d'une certaine autorité pendant les XIIe et XIIIe siècles. Mais quelle était la nature et l'origine de cette autorité ? C'est une question sur laquelle les documents contemporains ne nous ont laissé que des renseignements fort incomplets. En 1193, nous voyons les comtes de Genève affecter de prendre le titre de *comtes des Genevois et des Vaudois*. Mais il faut ajouter que nous ne connaissons qu'un seul cas où ils aient pris ce titre, et cela dans un acte passé en Savoie. La preuve n'est donc pas suffisante pour autoriser à leur décerner le titre de comtes du Pays de Vaud. Ailleurs nous les voyons revêtus d'une simple *avouerie*. Le plus souvent ils paraissent agir comme possesseurs de fiefs, et profitant de toutes les occasions favorables pour augmenter leur influence et leur pouvoir. Nous n'essaierons pas de résoudre ici un problème qui touche aux points les plus délicats de l'organisation féodale, et nous renvoyons à la dissertation que M. le professeur Hisely a publiée, sur ce sujet, dans les Mémoires de l'Institut genevois.

Les comtes de Gruyère, maîtres de l'intéressante contrée connue sous le nom d'*Ogo (Hoch-Gau,* Pays-d'en Haut), paraissent dans l'histoire dès le commencement du Xe siècle, où ils sont représentés par le comte Turimbert. Ces seigneurs, protégés par les hautes montagnes au sein desquelles ils résidaient, prolongèrent longtemps leur existence patriarcale et belliqueuse ; car nous retrouvons encore au XVIe siècle cette famille ancienne et chérie de ses sujets. Leur histoire, pleine de détails pittoresques et caractéristiques, a été l'objet des recherches favorites du vénérable doyen Bridel, et tout dernièrement encore des études savantes de M. le professeur Hisely.

Digitized by Google

Les comtes de Neuchâtel tirent leur origine des comtes de Fénis, seigneurs du château de ce nom, près du lac de Bienne. On peut suivre leurs traces en remontant jusqu'au milieu du XIe siècle, époque à laquelle ils paraissent avoir reçu des empereurs le gouvernement du pays situé près des lacs de Bienne et de Neuchâtel. C'est aussi à la même époque que cette dernière ville est mentionnée pour la première fois dans l'histoire. La noble maison de Neuchâtel fournit plusieurs évêques, soit à Lausanne, soit à Bâle, et conserva le pouvoir jusqu'à la fin du XIVe siècle. Elle le transmit ensuite par les femmes à la maison de Fribourg et à celle de Baden-Hochberg, qui se maintint jusqu'au milieu du XVIe siècle. La maison de Neuchâtel elle-même s'était divisée dans le cours du XIIIe siècle, et avait donné naissance aux branches de Nidau, d'Aarberg et de Strasberg. La belle collection de documents recueillis par M. Matile, et les nombreux travaux des historiens neuchâtelois, jettent un jour aussi complet que possible sur l'histoire de cette contrée, qui s'est toujours distinguée par le développement remarquable de ses coutumes et de ses institutions.

A côté et auprès de ces maisons souveraines, nous trouvons la haute noblesse représentée par les Grandson, les Estavayer, les Lassara, les Cossonay, les Prangins, les seigneurs de Mont, de Blonay, etc. Ces familles baronniales jouèrent un rôle proportionné à l'étendue de leurs domaines, et d'autant plus considérable que, le pouvoir impérial n'étant que faiblement représenté, la noblesse territoriale était en quelque sorte souveraine et ne relevait que de Dieu et de son épée.

En étudiant l'histoire de cette époque, nous trouvons les représentants de la noblesse romane mêlés à toutes les affaires du pays, prenant parti dans les luttes intérieures, protégeant ou fondant les couvents, et allant porter leur ardeur belliqueuse

Digitized by Google

jusque sous les murs de Jérusalem, où les appelait le goût des croisades alors généralement répandu. Nous regrettons que l'absence de chroniques nationales contemporaines ne nous ait pas laissé plus de détails sur la vie et les habitudes de cette nombreuse et vaillante noblesse.

Cette lacune a été comblée, en ce qui concerne les maisons de Cossonay et de Montfaucon, par les études de MM. de Charrière et de Gingins.

M. de Charrière a réuni dans deux volumes de nos Mémoires[1], le résultat de ses recherches sur les seigneurs de Cossonay et de Prangins. Ces recherches tirent un intérêt tout particulier de la position spéciale des seigneurs de Cossonay, qui se trouvaient placés au cœur même du Pays de Vaud, et qui se montrèrent au nombre des plus zélés défenseurs de la nationalité vaudoise. On peut en dire autant des seigneurs de Prangins, qui faisaient partie de la famille des Cossonay, et qui ne succombèrent que pour avoir voulu résister aux envahissements de la maison de Savoie.

M. de Gingins a aussi consacré un volume[2] à l'histoire d'une famille étrangère, mais dont l'existence se trouve intimement liée à notre vie nationale. C'est la famille des Montfaucon, qui possédait dans l'origine une seigneurie située près de Besançon. Ses domaines s'augmentèrent peu à peu, et vers la fin du XIIe siècle elle acquit les seigneuries d'Orbe et d'Echallens, qui lui permirent d'exercer dans le pays de Vaud l'influence bourguignonne, dont elle fut un des principaux représentants.

C'est surtout au XIIe et au XIIIe siècle que nous voyons se développer certains éléments du régime féodal qui jusque-là avaient été peu apparents. En effet, avant la célèbre consti-

[1] *Mém. et Docum.*, tom. V et XV.
[2] *Mém. et Docum.*, tom. XIV.

Digitized by Google

tution des fiefs donnée en 1158, par l'empereur Frédéric Ier, nous ne trouvons pas d'actes formels de foi et d'hommage. Antérieurement à cette époque, il est quelquefois parlé de fiefs, mais rarement, incidemment et comme par exception. C'est ainsi que, dans une charte du roi Rodolphe III, du 21 mars 1009, nous trouvons l'expression de *meum fevo*. Nous trouvons celle de *in fevo* dans un document du mois de février 1084. Il en est encore parlé dans la charte d'Ulrich de Cossonay de l'an 1096, dans le traité de Seyssel de l'an 1124, dans la bulle du 14 février 1138, dans une pièce de l'an 1166 relative au chevalier Etienne de Crassier, etc., etc. On peut déjà constater, dans le traité de Seyssel, le progrès de l'idée féodale, qui s'y trouve clairement indiquée par les expressions de *feudum antiquum*, d'*hominium* et de *fidelitas*. On peut voir aussi, dans un acte sans date qui en fut la conséquence, que le comte de Genève reçut l'investiture de ses droits de la main de l'évêque, et que la cérémonie fut consacrée par la formalité du baiser féodal.

Un des premiers actes d'hommage écrits que nous connaissions dans nos contrées, est un hommage sans date, prêté en faveur de l'évêque Roger, par Willelme, seigneur de Vufflens-le-Château [1]. Cette pièce, qui est probablement de la fin du XIIe siècle, renferme une inféodation de l'espèce connue par les feudistes sous le nom de recommandation ou de *feudum oblatum*. Le seigneur de Vufflens vend son alleu à l'évêque pour une somme de 60 livres, lui en laisse prendre possession par un commissaire spécial, et en reprend la jouissance à titre de fief, après avoir prêté hommage avec toutes les formalités requises. On rendit 50 livres au seigneur de Vufflens, et les

[1] Circa 1178, Régeste, N° 667.

Digitized by Google

10 livres restantes furent employées à acheter un manteau pour la dame du château, ainsi qu'à faire des présents aux témoins de l'acte. Ces circonstances démontrent que, dans ce contrat, la vente n'était que nominale, et que l'essentiel était le lien de fidélité réciproque qui devait désormais rattacher le vassal à l'évêque.

Au siècle suivant nous verrons le même genre d'inféodation se multiplier considérablement, et ce furent les hommages successifs de la plupart des seigneurs du pays, qui signalèrent pas à pas les progrès constants de Pierre de Savoie dans la conquête de la Suisse occidentale. L'hommage fut le lien politique par lequel chaque seigneur déclara embrasser son parti et se ranger sous sa bannière. Ce fut ainsi que les formes extérieures de la pratique féodale s'introduisirent dans la Suisse romane, où auparavant les seigneuries paraissent avoir été quasi-allodiales. On ne sera pas étonné que le régime féodal s'y soit développé plus tard que dans d'autres contrées, si l'on réfléchit que jusqu'alors elle était terre d'empire et fort éloignée du centre impérial. Pareille chose arriva aussi dans le Dauphiné, où les seigneuries passent pour être restées fort longtemps allodiales.

XI

L'Eglise.

L'Eglise occupait une grande place dans nos contrées, et les papes intervenaient fréquemment dans nos affaires, soit pour confirmer l'élection des évêques, soit pour autoriser l'établissement des couvents, soit pour mettre fin aux difficultés qui

Digitized by Google

s'élevaient entre les ecclésiastiques. Les nombreuses bulles émanées de la cour de Rome en sont la preuve incontestable.

Les évêques de Lausanne, chefs d'un diocèse très étendu, et possesseurs d'un temporel considérable, jouissaient d'une indépendance presque absolue, malgré l'avouerie qui avait été concédée aux Zæringen. On se souvient que ces évêques avaient obtenu en 1011, du dernier roi rodolphien, l'investiture du comitat, soit de la souveraineté temporelle, et s'il est vrai que cet acte n'ait pas développé immédiatement tous ses effets, il n'est pas moins certain que les évêques de Lausanne ne tardèrent pas à devenir de puissants seigneurs.

Les évêques de Genève occupaient aussi un rang élevé, mais plus restreint par l'étendue moins grande de leur diocèse, et limité par la présence des comtes de Genève, avec lesquels ils eurent de fréquents débats au sujet de l'administration des affaires temporelles. Ces prélats ne paraissent pas avoir reçu de Rodolphe III l'investiture du comitat, et leurs relations avec les comtes de Genève ne furent réglées que par le traité de Seyssel de l'an 1124. C'est du moins le premier acte écrit qui nous soit parvenu sur ce sujet. Mais il n'est pas impossible qu'ils aient reçu, des rois ou des empereurs, quelques priviléges qui ne nous ont point été conservés.

Les évêques du Valais, vivant dans un pays de montagnes, au milieu d'une noblesse belliqueuse, n'y trouvaient cependant pas de rival capable de les dominer, et ils jouissaient d'une indépendance plus complète. Ils avaient obtenu en 999, du roi Rodolphe III, l'investiture du comitat, et depuis lors ils ne relevèrent en réalité que de l'empire. Ce fut seulement au XIIIe siècle que Pierre de Savoie s'empara du Bas-Valais, jusqu'à la limite tracée par la Morge de Conthey ; il ne leur laissa que

Digitized by Google

les possessions situées dans la portion supérieure de la grande vallée du Rhône.

Après les évêques, venaient la royale abbaye de St. Maurice, les prieurés de Romainmotier, de Payerne, de St. Victor à Genève, les prévôtés de Neuchâtel et de Soleure, et enfin les innombrables communautés religieuses qui s'établirent pour la plupart au XIe et au XIIe siècle. Parmi ces monastères, nous citerons Ruggisberg (fondé en 1076), l'abbaye de St. Jean de Cerlier (1090 à 1106), le prieuré de l'île St. Pierre (1107), l'abbaye du Lac de Joux (1126), celles de Montheron (1115 à 1129), de Bonmont (1123), d'Interlaken (1133), de Hautcrêt (1134), d'Hauterive (1137), etc., etc.[1]. Ces fondations, créées pour la plupart par la générosité de pieux seigneurs, avaient besoin, pour être valables, d'être consacrées par l'autorité ecclésiastique. Elles devaient aussi être confirmées par l'autorité temporelle dans le territoire de laquelle elles étaient instituées. Aussi retrouvons-nous ordinairement leur établissement confirmé par l'évêque et par le pape, par le seigneur local et par l'empereur. Ces communautés introduisirent dans le pays les habitudes religieuses, l'amour de l'agriculture, le bien-être et la civilisation. C'étaient à la fois des églises, des écoles et des fermes-modèles. Les couvents contribuèrent puissamment au défrichement des terres incultes, et ne tardèrent pas à devenir propriétaires d'une grande partie du sol. On aurait tort de les juger d'après les abus qui s'introduisirent plus tard dans quelques-uns d'entre eux, car il n'est pas douteux qu'à leur origine ils n'aient répondu à un besoin véritable et n'aient

[1] Notice sur les couvents du diocèse de Lausanne, par le P. M. Schmitt; Mémorial de Fribourg, années 1854 et 1855, tom. I et II. — Fr. de Mulinen, *Helvetia sacra*.

Digitized by Google

puissamment contribué à sauver l'Europe des ténèbres de la barbarie et de l'ignorance.

Ce fut à la fin du Rectorat que Conon d'Estavayer devint prévôt du Chapitre de Lausanne, et sous l'impulsion de cet homme actif et capable, l'administration épiscopale parvint à un haut degré de puissance et de prospérité. Conon d'Estavayer fut l'auteur du Cartulaire de Lausanne, un des documents les plus précieux de cette époque. Ce recueil, qui a été publié dans le tome VI de nos Mémoires et Documents, contient le *Pouillé* du diocèse de Lausanne, une chronique des évêques, un grand nombre d'anciennes chartes transcrites *in extenso*, et un nombre encore plus considérable d'extraits ou d'analyses de chartes moins anciennes. Ces analyses, très bien faites, sont ordinairement accompagnées de la transcription textuelle des dates et de la désignation des témoins, comme on le ferait encore de nos jours si l'on voulait rédiger un répertoire analytique. Ce recueil ne saurait être étudié et médité avec trop de soin, car on est encore bien loin d'avoir épuisé tous les renseignements qu'il renferme.

Parmi les membres du clergé qui se distinguèrent à cette époque, nous citerons aussi l'évêque Jean de Cossonay, qui s'opposa de tout son pouvoir aux envahissements de Pierre de Savoie, et qui, tout en défendant les droits de son église, fut en même temps un des soutiens de la cause de l'indépendance nationale.

XII

Les Communes.

La plupart des villes et grandes communes du pays existaient déjà au commencement de l'époque de renaissance dont

Digitized by Google

nous nous occupons, mais elles jouaient un rôle peu marqué, et elles n'ont pas laissé de traces écrites de leur organisation et de leur administration. Le plus ancien monument de ce genre que nous possédions, consiste dans la rédaction de quelques coutumes de la ville de Lausanne, qui remontent à l'épiscopat d'Amédée, c'est-à-dire vers l'an 1145. Ces coutumes assez brèves, qui servirent plus tard de base au Plaid-général de l'an 1368, ne nous donnent pas une idée bien claire de la vie communale, qui était probablement encore dans les limbes. On y voit cependant qu'il existait alors à Lausanne d'autres coutumes qui n'étaient pas écrites dans les reconnaissances d'Amédée, et qui furent successivement confirmées par les évêques venus après lui[1]. Ces autres coutumes étaient-elles écrites ou conservées simplement par tradition? C'est ce que nous ne pouvons savoir positivement, faute de renseignements assez précis.

Il est cependant probable qu'elles étaient écrites, et, à ce sujet, nous devons mentionner une déclaration importante qui se trouve dans un acte donné par l'évêque Aymon de Cossonay, le 31 juillet 1357, c'est-à-dire onze ans avant la rédaction authentique du Plaid-général de 1368. Aymon de Cossonay déclare reconnaître et confirmer deux clauses qui se trouvent dans *un livre que l'on a l'habitude de lire toutes les années à l'époque de l'assemblée du Plaid-général*[2]. Or comme ces deux clauses se trouvent plus tard reproduites textuellement dans le

[1] *Fuerunt etiam et alia multa recognita in presencia cujuslibet episcopi que non sunt hic scripta.* Reconnaissances des coutumes de la ville de Lausanne, *circa* 1145.

[2] *Quemdam librum legi solitum Lausanne omni anno quo generale placitum exercetur..... in quo libro inter cetera continentur clausule infrascripte.* Mémoires et Documents, tom. VII, pag. 161.

Digitized by Google

Plaid-général de 1368, il est vraisemblable que le livre d'où elles avaient été tirées n'était autre chose qu'une rédaction antérieure des coutumes de Lausanne, qui n'avait pas encore été revêtue du caractère authentique. C'était, selon toute apparence, un simple livre ou cahier déposé au greffe, et ce ne fut que plus tard qu'il fut transcrit sur parchemin, attesté par les signatures des notaires, muni du sceau de l'évêque, et conservé précieusement dans un carquois, tel qu'on peut le voir de nos jours aux archives de la ville de Lausanne.

La rédaction des coutumes sous forme authentique ne fut point une vaine formalité, puisqu'elle était accompagnée des serments solennels du seigneur et de ses sujets, et qu'ainsi elle contribuait puissamment à en garantir l'observation. Cette cérémonie marque une phase importante dans le développement progressif des libertés communales, mais elle n'exclut nullement l'idée qu'il a pu exister précédemment des coutumes non écrites, ou consignées seulement dans quelque recueil plus ou moins officiel à l'usage des magistrats et des praticiens. Nous en avons vu la preuve à Lausanne, et il est possible que cet usage ait existé aussi dans d'autres communes.

Lausanne était, du reste, avant tout une ville épiscopale. Un clergé nombreux et opulent y tenait la première place. On y voyait accourir de nombreux pèlerins, qui venaient des pays voisins pour vénérer l'image de Notre Dame. La ville était placée sous la seigneurie immédiate de l'évêque, et il n'est pas étonnant que les libertés communales y soient restées au second plan. Il en était de même à Genève, qui était aussi une ville épiscopale, et dans laquelle l'action de la vie communale ne se fit sentir que vers la fin du XIIIe siècle, par suite de l'immixtion des princes de Savoie dans les affaires de la ville. C'est en 1291 qu'on voit pour la première fois paraître des traces

Digitized by Google

incontestables de l'organisation d'une commune ou confédération des citoyens de Genève. Mais ce ne fut qu'un siècle plus tard, en 1387, que les coutumes de cette ville furent réunies officiellement dans la grande charte de franchises de l'évêque Adémar Fabri.

Le fait principal qui signale l'avénement de la vie communale, fut la fondation des villes libres de Fribourg et de Berne. Ces villes nouvelles, bâties par les ducs de Zæringen dans le but d'opposer une barrière aux prétentions de la noblesse, se remplirent d'hommes armés et ne tardèrent pas à jouer un rôle très actif. La ville de Fribourg avait reçu des ducs de Zæringen des franchises très développées, calquées sur le modèle de celles de Fribourg en Brisgau. Nous n'en possédons plus l'acte original, mais le fait est rappelé positivement dans la confirmation des mêmes franchises données en 1249 par les comtes de Kibourg. — Aussitôt après l'extinction de la famille de Zæringen, la ville de Berne, bâtie sur un terrain impérial, reçut de l'empereur Frédéric la charte de franchises ou *Handfeste,* connue sous le nom de Bulle d'or. Ces franchises, qui portent la date de 1218, furent formulées d'après celles de la ville de Cologne, *secundum jura Coloniensis civitatis.* Elles assurèrent à la ville de Berne une indépendance dont ses bourgeois surent tirer parti, avec cette énergie et cette ténacité qui leur ont valu plus tard un rang élevé dans la confédération.

Les franchises de Morat ne nous sont point parvenues dans leur entier, et l'on ignore la date précise de leur rédaction. Mais il est certain qu'elles proviennent d'un des derniers ducs de Zæringen, et l'on croit qu'elles furent données entre les années 1186 et 1216. Les franchises de Neuchâtel furent accordées en 1214, par le comte Ulrich, sur le modèle de celles de Besançon. La ville d'Aubonne reçut en 1234 quelques franchises,

Digitized by Google

délivrées par ses seigneurs. Il en fut de même de la ville de Vevey, qui reçut, vers l'an 1241, des franchises octroyées par Rodolphe d'Oron, lequel venait d'y fonder un nouveau bourg.

Les mêmes faits se passaient à la même époque dans les pays voisins. Les franchises de la cité d'Aoste sont de l'an de 1188, celles de Chambéry de l'an 1232, celles de Montmeillan de l'an 1233, et celles d'Evian de l'an 1265. On peut y remarquer, surtout dans celles de St. Genix[1], un grand nombre de dispositions semblables à celles qui se retrouvent plus tard dans les franchises du pays de Vaud, et nous avons tout lieu de présumer, qu'en faisant une étude approfondie de ces divers actes, on arrivera à reconnaître que nos franchises vaudoises sont dérivées des mêmes sources que celles de la Savoie.

Toutes ces franchises, rédigées d'après un type uniforme, se composent d'un petit nombre d'articles, dans lesquels on retrouve pêle-mêle des dispositions de droit public et de droit pénal, de droit civil et de police municipale. L'exercice de la haute justice est ordinairement remis à la miséricorde, c'est-à-dire à la discrétion du seigneur. Les coups et blessures sont punis d'amendes fixes, de 3 à 60 sols. On payait tant de sols pour un coup de poing, tant de sols pour la perte d'un œil, tant de sols pour la perte d'un bras. La justice inférieure était laissée aux communes, qui jouissaient aussi de certains droits sur les marchés, la vente du vin et des denrées, sur les boulangers, les meuniers, etc. La gestion des affaires de la commune était confiée aux bourgeois, sans que l'on voie clairement quelle était la forme de l'organisation intérieure de la commune, car ce ne fut qu'après la conquête de la maison de Savoie qu'on vit

[1] Les franchises de St. Genix furent accordées par Béatrix, veuve de Thomas, comte de Savoie, et par son fils, entre les années 1233 et 1257.

Digitized by Google

paraître à Genève, à Aigle et dans d'autres villes des bords du lac, les noms de *syndics* ou de *procureurs*. A Berne et à Fribourg le premier magistrat de la ville portait le titre d'*avoyer, sculletus* ou *schultheiss*. Ce qui ressort le plus clairement de toutes ces franchises, c'est qu'une fois qu'elles avaient été données, le seigneur ne pouvait plus imposer de nouvelles charges sans le consentement des bourgeois, et il est évident que c'est un de ces principes conservateurs par excellence, qui contribua le plus à donner à ces franchises une grande importance pratique.

Les communes rurales n'avaient pas encore de franchises écrites. Elles étaient gouvernées par les seigneurs ou par les couvents dont elles relevaient. *Point de terre sans seigneur*, telle était la règle commune. Il n'y avait pas chez nous de terres franches, ni de communes indépendantes, telles qu'on en a trouvé dans la Suisse allemande. Peut-être en a-t-il existé quelques-unes dans nos montagnes, et il semble même qu'on en découvre quelques traces dans les vallées du Haut-Faucigny, où certains objets d'intérêt public paraissent avoir été soumis, assez tard, à la délibération générale d'un certain nombre de communes. On trouve encore, vers le milieu du XVe siècle, une mention de ces délibérations générales, qui n'étaient pas sans analogie avec les landsgemeindes de la Suisse allemande[1]. On connaît aussi des actes d'affranchissements partiels, tels que ceux de Genollier en 1221 et de Peney en 1275. Mais on sait que ces affranchissements ne portaient que sur certaines charges spéciales, et n'impliquaient ni l'autonomie, ni l'indépendance politique dont jouissaient certaines communautés de la

[1] Jugement d'Amédée VIII, du 20 juin 1438, publié par M. J. Vuy; Genève 1862.

Digitized by Google

Suisse centrale. Cette différence est due probablement à un état de culture plus avancé dans la Suisse occidentale, au développement plus complet du régime féodal, à des circonstances économiques d'une autre nature, et surtout à un caractère différent dans le génie des peuples.

Faisons cependant ici une remarque essentielle, c'est que pendant longtemps le Pays de Vaud a prétendu être régi par des *coutumes non écrites,* et que, même sous les ducs de Savoie, on y a conservé l'habitude de prouver le droit par le témoignage des prud'hommes connus sous le nom de *Coutumiers*. Tout s'accorde pour faire présumer que cet usage remonte aux temps les plus reculés. La persistance de l'usage des *Plaids-généraux,* dont le nom même appartient à l'époque carlovingienne, est là pour attester la haute antiquité de nos coutumes nationales et le soin tout particulier avec lequel on les a conservées de génération en génération. On donnait le nom de Plaid-général, *placitum generale*, à l'assemblée des citoyens de la commune, qui se réunissaient sous la présidence du préposé du seigneur, pour juger les contestations, décider les affaires publiques et exécuter en commun les décisions ou les corvées dont on était convenu. Plus tard on a aussi donné le même nom à la rédaction écrite des coutumes locales, et cette dénomination caractéristique s'est conservée fort longtemps dans certaines communes ecclésiastiques, telles que Romainmotier, Apples et Baulmes. Elle s'est conservée particulièrement à Lausanne, où elle a subsisté jusqu'au commencement du XIXe siècle. Le dernier Plaid-général de cette ville, qui porte la date de 1613, n'a été abrogé qu'en 1821, pour faire place au nouveau code civil du canton de Vaud.

Ceux qui connaissent de près la puissance de vitalité dont l'élément communal est doué en Suisse, et les habitudes remar-

Digitized by Google

quables d'ordre et d'indépendance qui caractérisent nos plus petites administrations de villages, n'auront pas de peine à admettre que de tout temps nos communes ont joui d'une grande liberté, et que de tout temps elles ont été régies par des coutumes et des usages plus forts que les lois et les chartes écrites. Certaines libertés que l'on croit avoir été inventées hier, sont aussi vieilles que le monde. Elles reposent sur des éléments de la nature humaine supérieurs aux variations éphémères de la politique. Les libertés communales, en particulier, qui sont la base la plus solide de l'édifice social, peuvent se rencontrer sous des formes de gouvernement très différentes. Elles dépendent avant tout des habitudes, des traditions et du caractère national.

L'histoire de nos principales communes, et surtout celle de nos villes, mérite une attention toute spéciale. Cette branche de recherches a déjà donné lieu à des publications intéressantes, parmi lesquelles nous citerons la *Chronique de Morat* par M. Engelhard, l'*Histoire d'Orbe* par M. de Gingins, celle de *Cossonay* par M. de Charrière, celle d'*Yverdon* par M. Crottet. Nous voudrions voir multiplier encore davantage ces utiles monographies, et nous espérons que les villes de Vevey, Nyon, Morges, Moudon, Romont, Payerne, Avenches, trouveront bientôt aussi des historiens.

XIII

Etablissements de Pierre de Savoie.

Après avoir passé successivement en revue les grandes institutions qui se développèrent durant la période du Rectorat, nous

Digitized by Google

arrivons aux événements qui donnèrent de nouveaux maîtres à la Suisse occidentale et la firent passer sous la domination de la maison de Savoie.

Déjà vers la fin du Rectorat, la lutte avait commencé entre l'élément allémanique, représenté par les ducs de Zæringen, et la noblesse romande. On se souvient que celle-ci fut battue en 1190 par le duc Berthold V. La guerre se renouvela dans les premières années du XIIIe siècle; mais cette fois nous pouvons signaler l'intervention des princes de Savoie, car les principaux acteurs de la lutte furent ce même duc Berthold et Thomas, comte de Savoie. Nous possédons fort peu de détails sur cette guerre, qui ne nous est connue que par quelques phrases incidentes des documents contemporains. Nous savons seulement qu'elle dura longtemps, qu'elle porta ses ravages jusque dans le Valais, et que l'évêque de Lausanne était au nombre des adversaires du comte Thomas, car celui-ci fit détruire la tour d'Ouchy. La paix fut conclue à Hautcrêt, le 18 octobre 1211.

Après la mort du dernier des Zæringen, qui eut lieu en 1218, ses biens patrimoniaux passèrent, pour la plupart, entre les mains de la maison de Kibourg. Celle-ci devint ainsi maîtresse de la ville de Fribourg, et se trouva dès lors en position d'intervenir dans les affaires de la Suisse occidentale. *Hartmann le vieux*, comte de Kibourg[1], essaya d'unir ses intérêts à ceux de la

[1] On sait qu'il y eut deux comtes de Kibourg qui portèrent le même nom. L'un était *Hartmann le vieux*, mari de Marguerite de Savoie, l'autre *Hartmann le jeune*, son neveu. Ce dernier, qui avait épousé en premières noces Anna de Rapperschwyl, se maria en secondes noces à Elisabeth de Bourgogne (1254). Ces deux princes exercèrent conjointement le pouvoir, et on les vit souvent figurer ensemble dans les mêmes actes. Ils terminèrent leurs jours à peu près à la même époque. *Hartmann le jeune* mourut le 3 septembre 1263; *Hartmann le vieux* ne lui survécut que d'une année, et décéda le 27 novembre 1264. Ce fut après la

Digitized by Google

maison de la Savoie, en épousant en 1219 Marguerite, fille du comte Thomas. L'alliance des deux maisons se trouva ainsi consolidée; mais ce ne fut que pour un temps, car les biens considérables que Marguerite avait apportés en dot à son mari, devinrent plus tard une pomme de discorde entre les deux maisons.

Les comtes de Kibourg prétendaient avoir succédé aux ducs de Zæringen dans leurs droits sur l'avouerie de Lausanne. Ils les vendirent, en 1225, au sire Aymon de Faucigny, et celui-ci essaya de les faire valoir par les armes. Mais on en vint à un accommodement qui eut lieu à Préverenges le 18 juin 1226. Aymon renonça à ses prétentions, moyennant une somme de 300 marcs d'argent, qui lui fut comptée par l'évêque de Lausanne, et celui-ci rentra au bénéfice de ses immunités ecclésiastiques.

Durant le long interrègne qui désola l'empire au milieu du XIIIe siècle, l'arène fut de nouveau ouverte aux prétentions des divers partis qui se disputaient la suprématie dans la Suisse occidentale. Les comtes de Kibourg, les comtes de Savoie, les comtes de Genève, les comtes de la Haute Bourgogne, les seigneurs de Montfaucon, les sires de Faucigny, tous y possédaient quelques seigneuries, ou quelques droits, et tous cherchaient à les faire prévaloir. Les Kibourg étaient maîtres de la ville de Fribourg, ainsi que des seigneuries de St. Maurice et de Monthey, qui avaient été données en dot à la comtesse Marguerite[1]. Les comtes de Savoie possédaient des droits sur Chillon et sur la province d'Agaune, et ils en avaient acquis en 1207 sur la ville de Moudon. Les comtes de Genève et les sires de

mort de ce dernier que la lutte s'engagea avec la maison de Savoie, au sujet de l'apanage de sa veuve Marguerite.

[1] Actes des années 1239 et 1240.

Digitized by Google

Faucigny avaient de leur côté de nombreuses possessions disséminées çà et là. Les seigneurs de Montfaucon étaient propriétaires d'Orbe et d'Echallens, et le comte Jean de Bourgogne employait tous les moyens pour se créer des partisans. Le parti national, pour autant qu'on peut lui donner ce nom à cette époque, était représenté par la noblesse du pays, à la tête de laquelle on voyait figurer la maison de Cossonay. C'est au moins ce que l'on peut présumer, lorsqu'on voit, en 1240, les villes de Berne et de Morat accourir en armes, pour soutenir l'élection de l'évêque Jean de Cossonay, contre les prétentions de Philippe de Savoie, son concurrent.

Il y avait dans ce conflit d'ambitions rivales et d'intérêts entrecroisés, tout ce qu'il fallait pour amener une lutte violente, riche en péripéties de diverses sortes. La maison de Savoie se trouva alors représentée par le comte Pierre, qui mérita le surnom de *petit Charlemagne,* et qui sut joindre à un haut degré le courage, l'habileté et la persévérance. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et nommé administrateur des diocèses d'Aoste et de Lausanne, il renonça à une carrière qui ne pouvait suffire à son ambition. Il contracta mariage avec Agnès de Faucigny, qui lui apporta en dot les droits et l'appui de la maison de son père. Armé chevalier à la cour de la reine d'Angleterre, sa nièce, et favorisé par l'or et les soldats que lui fournit le monarque anglais, il revint dans son pays, et ne tarda pas à surmonter ses compétiteurs.

Dès l'année 1232, Pierre de Savoie avait été surpris et fait prisonnier par Guillaume II, comte de Genève. Cet acte de violence avait allumé entre eux une haine irréconciliable, excitée d'ailleurs par leurs prétentions rivales, qui se portaient également sur les riches campagnes du Pays de Vaud. Pierre dirigea contre son ennemi diverses expéditions, dont la date

Digitized by Google

précise ne nous est pas parfaitement connue. Guillaume fut vaincu et condamné, par un arbitrage rendu le 28 juin 1250, à payer à Pierre la somme énorme de dix mille marcs d'argent. Il fut en même temps contraint de lui engager tous les fiefs qu'il possédait entre l'Arve et la Dranse, et dès la Cluse de Gex jusqu'au pont de Bargen. Cet acte fut suivi d'un ordre effectif donné par le comte Guillaume à ses feudataires du Pays de Vaud, pour qu'ils eussent à obéir désormais à Pierre de Savoie. Guillaume se trouva dans l'impossibilité d'acquitter sa dette. L'acte d'engagement qui avait fait passer tous ses biens entre les mains de son ennemi, fut confirmé en 1260 par un nouvel arbitrage, et ses biens restèrent acquis au prince de Savoie.

Pierre avait un concurrent tout aussi sérieux dans la personne de Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins. Ce prince, surnommé *le sage* ou *l'antique*, paraît avoir eu l'idée de faire revivre les prétentions de ses ancêtres sur la Transjurane. Il était secondé dans ses efforts par les seigneurs de Montfaucon, et travaillait de tout son pouvoir à se faire des partisans, en faisant de nombreuses largesses aux monastères du Pays de Vaud. Il se rattacha au parti de Guillaume, roi des Romains, et se trouva ainsi en opposition avec Pierre de Savoie, qui tenait dans l'origine le parti de Conrad, fils de l'empereur Frédéric. Pour le récompenser de son attachement, le roi Guillaume lui accorda le 23 avril 1251, les revenus impériaux des villes de Besançon et de Lausanne. Cet acte important, que nous nous proposons de publier, créait ainsi, en faveur du comte Jean, une sorte de vicariat impérial, qui devait lui donner une grande influence dans le Pays de Vaud. Le comte bourguignon touchait ainsi bien près de son but, et il s'en fallut peut-être bien peu qu'à cette époque la Suisse romande n'ait été rattachée à

Digitized by Google

la Bourgogne, ce qui aurait grandement modifié ses destinées ultérieures[1]. Mais les efforts du comte Jean furent détournés d'un autre côté, et le parti de Pierre de Savoie, aidé de la maison de Faucigny, ne tarda pas à prendre le dessus. Nous en voyons la preuve dans l'acte de 1253, par lequel l'évêque de Lausanne engagea au sire Aymon de Faucigny les revenus temporels de l'évêché, pour une somme de trente mille sols.

Pierre de Savoie s'était appliqué, dès le début de sa carrière, à restreindre le pouvoir de l'Eglise et à s'emparer de ses possessions. Il conclut, le 29 mai 1244, avec l'évêque de Lausanne, un traité par lequel celui-ci lui abandonna ses droits sur Romont, Estavayer et autres lieux. Le même évêque fut obligé de lui céder, le 10 août 1260, la moitié de la juridiction temporelle de Lausanne. Il est évident, qu'en agissant ainsi, le prélat sacrifiait une partie de ses droits, dans le but de sauver le reste. Les droits de l'évêque de Sion avaient été réglés précédemment par les conventions de 1224 et de 1233. Ils furent encore restreints par le traité du 5 septembre 1260, et réduits à la portion du Valais, supérieure au ruisseau de la Morge. Pierre s'attribua toutes les seigneuries situées en dessous de cette limite. Il conclut, en 1263, avec les citoyens de Genève, un traité d'alliance dirigé en grande partie contre leur évêque. Celui-ci eut mille peines à en prévenir les conséquences, et il n'y parvint qu'en payant le 23 août 1267 une somme considérable au prince savoyard.

Pierre acheta en 1257 l'avouerie de Vevey, qui lui fut vendue par le comte de Gruyère ; il acquit en 1259 les droits du seigneur d'Aubonne sur la ville de ce nom, en 1260, les droits du seigneur de Montfaucon sur la ville d'Yverdon. Il se fit

[1] Mémoires et Documents, tom. XIV, pag. 38 et suiv.

Digitized by Google

reconnaître comme protecteur des villes de Payerne, de Morat et de Berne. Il reçut, en 1260, l'hommage du comte de Gruyère, et en 1265, celui du comte de Neuchâtel pour ses possessions du Séeland. Il arrondit peu à peu ses domaines, en recevant successivement les hommages de la plupart des seigneurs du pays, même des moins importants. Nous n'entreprendrons pas ici la longue énumération de ces hommages, qui comprend non-seulement les seigneuries du Pays de Vaud proprement dit, mais encore celles du Bas-Valais, du canton de Fribourg, du Séeland et de l'Oberland Bernois. On en trouvera le détail dans notre inventaire analytique, et l'on se convaincra en le parcourant, que ces hommages, les uns volontaires, les autres obtenus par la contrainte ou à prix d'argent, ne furent autre chose que les actes de soumission par lesquels la noblesse romande déclarait reconnaître Pierre de Savoie comme son prince et s'engageait à servir sous sa bannière. Le caractère politique du contrat féodal paraît ici dans toute sa force.

XIV

Pierre, comte de Savoie.

Jusqu'alors Pierre de Savoie n'était pas le chef de sa maison, mais il succéda en 1263 à son oncle Boniface, et porta désormais le titre de comte. Il avait déjà obtenu en 1255, d'Adolphe de Waldeck, lieutenant impérial, le protectorat de Berne, de Morat, du Hassli et de toute la Bourgogne. Il reçut en 1259, de son oncle Richard, roi des Romains, la seigneurie de Gumine, et obtint en 1263, du même Richard, l'investiture de

Digitized by Google

tous les fiefs impériaux possédés avant sa mort par Hartmann le jeune, comte de Kibourg. On ne sait à laquelle de ces investitures se rapporte le récit des chroniques de Savoie, qui racontent que le hardi prince savoyard se présenta devant l'empereur, couvert d'une armure mi-partie d'or et d'acier, pour marquer qu'à défaut du consentement impérial, il était prêt à soutenir ses droits par la force de l'épée. Rien ne résistait au *petit Charlemagne*, et fort de ses premiers succès, il pouvait attendre avec confiance le résultat de la lutte suprême qui ne devait pas tarder à s'engager entre lui et les princes allemands. Ceux-ci étaient alors représentés par les Habsbourg, qui venaient de succéder aux Kibourg.

Les chroniques de Savoie parlent d'une grande victoire remportée par le comte Pierre, sous les murs de Chillon, contre un duc de *Chophingen* ou de *Cheplungreen*, dont le nom germanique a évidemment embarrassé les chroniqueurs savoisiens. Le caractère romanesque dont ces chroniques sont empreintes, ne permet pas d'y ajouter une entière confiance, d'autant plus qu'une seule d'entre elles, la chronique d'Evian, assigne à cette victoire la date précise de l'an 1266. Mais tout démontre qu'il doit y avoir un fond de vérité dans le récit dont nous parlons. Hartmann le vieux, comte de Kibourg, étant mort en 1264, les Habsbourg cherchèrent à s'emparer du riche apanage de sa veuve Marguerite, qui vint se réfugier auprès du comte Pierre, son frère. En octobre 1265, le comte Rodolphe de Habsbourg s'avance jusqu'à Romont, et là il est sommé par un envoyé de Pierre de Savoie, d'avoir à restituer les biens de Marguerite. Nous voyons dans un acte du seigneur d'Estavayer, en date du 27 du même mois, que *Pierre de Savoie était en guerre contre Rodolphe de Habsbourg*[1]. Plus tard le comte de Savoie

[1] *Quamdiu erit guerra inter ipsum dominum comitem et comitem Rodul-*

Digitized by Google

s'avance jusqu'à Berne, où Rodolphe de Srätlingen lui prête serment de fidélité, en présence de toute la communauté bernoise. En septembre 1267, la paix est conclue à Lövemberg, près de Morat, et le comte Rodolphe s'engage à payer à la comtesse Marguerite une rente annuelle de 250 marcs d'argent. Que s'était-il passé dans l'intervalle? Tout porte à croire que si le comte de Habsbourg avait battu en retraite, c'est parce qu'il avait éprouvé une défaite, peut-être dans la personne d'un de ses lieutenants; et ce qui confirme cette opinion, c'est que nous voyons en 1267 le comte de Habsbourg aliéner certaines parties de l'héritage des Kibourg, pour acquitter les dettes considérables qui avaient été contractées à raison des otages fournis à Fribourg et ailleurs[1]. En étudiant de près cette époque, on arrive forcément à la conviction que les chroniques de Savoie n'ont fait qu'embellir un événement réel, et qu'il y eut de la part de la noblesse allemande une tentative manquée de s'emparer de la Suisse occidentale.

Vers le même temps nous trouvons Pierre de Savoie occupé à faire la guerre à l'évêque de Sion, qui résistait à ses tentatives d'agrandissement. Cette guerre, qui durait déjà depuis plusieurs années, fut suspendue par une trève conclue le 27 février 1265. Mais la trève fut bientôt rompue, les hostilités recommencèrent, et, dans le courant de l'année 1266, Pierre détruisit le château de Chamosson, fit le siége de Sion et rempora la victoire sur l'évêque de Valais. Ces faits résultent, pour la plupart, des indications contenues dans les

phum de Habespurch, inter ipsum dominum Petrum comitem et illos de Friburgo, et inter illos de Berno et Aymonem de Montaniaco. Acte du 27 oct. 1265.

[1] *Cum per usuras creditorum non modicas et expensas obsidum plurimorum apud Friburg Burgundie et alibi, si non celeri modo foret obviatum.....* Confirmation de la vente faite au couvent de Wettingen, du 28 août 1267.

Digitized by Google

comptes déposés aux archives de Turin, et concordent fort bien avec la campagne dirigée contre Rodolphe de Habsbourg. M. Wurstemberger, qui nous a rendu le service de publier un grand nombre d'extraits de ces comptes, estime toutefois qu'ils ont été datés suivant le *style natal* usité dans le Vieux-Chablais, ce qui déplacerait une partie de ces faits et les reporterait à l'année suivante. Mais il y a quelques raisons pour révoquer en doute cette manière de voir, et il est à désirer qu'une nouvelle étude vienne dissiper les incertitudes qui peuvent encore subsister sur ce point. Nous croyons d'ailleurs qu'on est loin d'avoir épuisé tous les renseignements que l'on peut trouver dans la vaste et précieuse collection conservée aux archives de la cour des comptes de Turin.

L'incertitude évidente qui règne dans les chroniques savoisiennes au sujet du prince allemand vaincu par Pierre de Savoie, a fait soupçonner à quelques auteurs que le récit de ces chroniques pourrait peut-être s'appliquer à la guerre qui fut terminée par la paix de 1211, dans laquelle nous trouvons aussi un état d'hostilités entre un prince de Savoie, un prince allemand et un évêque du Valais. Les personnages principaux étaient semblables, les lieux étaient les mêmes, et il est fort possible que les chroniques postérieures aient confondu les noms et les époques. On peut même remarquer que l'auteur de la chronique d'Evian donne indifféremment au prince allemand le nom de *duc de Zæringen ou de Chophingen*. Mais il n'y a aucune incertitude sur le nom du prince de Savoie, qui est toujours nommé le comte Pierre, et nous pensons que l'ensemble des événements doit faire pencher la balance en faveur de l'opinion qui attribue à ce dernier le récit probablement un peu romanesque de la victoire remportée sous les murs de Chillon.

Digitized by Google

XV

Administration du comte Pierre de Savoie.

Pierre de Savoie organisa ses nouvelles conquêtes, nomma un bailli ou gouverneur dans la personne de Hugues de Palézieux, fit réparer ou reconstruire divers châteaux, préposa des châtelains à leur administration, et accorda, dit-on, au Pays de Vaud le droit d'être représenté par une assemblée d'Etats. Cette dernière assertion se fonde sur un passage du coutumier de Quizard[1] qui parle d'une assemblée tenue par Pierre de Savoie, en 1264, en vertu de laquelle on aurait réuni les députés des trois ordres, à savoir des Ecclésiastiques, des Nobles et des Patriotes. L'énoncé de ce fait a donné lieu à de grandes controverses, à la fin du siècle dernier, époque où les événements avaient donné une actualité politique à ce souvenir des anciens temps. Jean de Muller, La Harpe, de Mullinen discutèrent successivement les pièces de ce procès historique, qui a depuis lors occupé tous nos historiens et qui n'est pas encore jugé en dernier ressort. Nous n'en dirons ici que quelques mots.

L'autorité de Quizard est telle, qu'on ne peut supposer qu'il ait avancé un fait aussi grave, sans y avoir été autorisé par quelques renseignements. Mais on ignore entièrement à quelle source il peut les avoir puisés, et toutes les recherches faites à ce sujet sont demeurées sans résultat. L'énumération qu'il donne des députés aux états, a fourni matière à de très graves

[1] Titre II, chap. 9.

Digitized by Google

objections. M. de Mulinen a clairement démontré que cette énumération est en contradiction manifeste avec tout ce que l'on sait du XIIIe siècle, et tout porte à croire qu'elle n'a pu être composée que postérieurement à cette époque.

D'un autre côté, il est à remarquer que les diverses copies du manuscrit de Quizard présentent entre elles de grandes différences au sujet de l'énumération des députés aux états, et il est possible qu'une vérification approfondie du texte original fasse tomber une partie des objections qui ont été soulevées. Quelle que soit d'ailleurs la force de ces objections, elles ne portent que sur l'énumération proprement dite, et ne s'appliquent point à l'énoncé du fait principal, qui en est plus ou moins distinct. Or, quoiqu'il soit démontré que les états du Pays de Vaud n'ont été convoqués régulièrement que beaucoup plus tard, car les premières réunions connues sont de la seconde moitié du XIVe siècle, il n'est pas impossible qu'il y ait eu du temps du comte Pierre une première réunion du même genre, et cette supposition est autorisée par les circonstances générales de l'histoire de son siècle. C'est à la même époque que furent réunies des assemblées d'Etats en Angleterre, en France, en Savoie, et il est naturel de penser que le comte Pierre, qui avait voyagé dans ces divers pays, avait pu en rapporter l'idée d'une institution dont il avait apprécié les avantages politiques.

Depuis le moment où cette question a été étudiée par M. de Mulinen, on a publié une pièce importante qui peut apporter une nouvelle lumière dans le débat. Ce sont les statuts de Pierre de Savoie sur la procédure et les notaires[1]. Le préambule de ces statuts mérite que nous nous y arrêtions quelques instants, car il y est dit qu'ils *ont été établis par la volonté et le consen-*

[1] Mémoires et Documents, tom. I, première partie, pag. 215 à 227. — Wurstemberger, prob. N° 743.

Digitized by Google

tement des nobles et non-nobles du comté de Savoie et de Bourgogne. Cette formule ne peut s'expliquer qu'en supposant que Pierre de Savoie avait soumis ses ordonnances à une assemblée composée des représentants de la noblesse et de la bourgeoisie, et quoiqu'elle n'implique pas l'idée d'une réunion distincte pour les représentants du Pays de Vaud, il n'en reste pas moins que celui-ci est nécessairement compris dans l'expression de *Burgundia*. Il est à remarquer enfin que le préambule de ces statuts donne à Pierre de Savoie les titres de *comte de Savoie et de marquis en Italie*, ce qui place leur promulgation assez près de la date de 1264 indiquée par Quizard[1]. Tout cela fait supposer, que, s'il n'y a pas eu sous Pierre de Savoie, une réunion d'états provinciaux régulièrement organisée, il a dû très probablement y avoir quelques assemblées publiques qui s'en rapprochaient beaucoup.

A cela se joint la question des franchises communales qui, sans avoir un caractère aussi général, s'en rapprochent néanmoins par quelques côtés. Or, on sait qu'en 1265 le comte Pierre accorda des franchises fort importantes à la ville d'Evian. On peut remarquer de plus que la charte de franchises donnée à Moudon en 1285, et qui devint plus tard commune au plus grand nombre de nos villes, ne fut qu'une confirmation des franchises accordées par *les prédécesseurs* d'Amédée, ce qui implique nécessairement l'idée qu'elles remontaient au moins au comte Pierre. Il est même dit expressément dans l'extrait des franchises de Grandcour de l'an 1293, que les franchises de

[1] Il est vrai que le comte Pierre fut absent du pays pendant toute la durée de l'année 1264, et qu'il n'y revint que vers la fin de cette année ou au commencement de la suivante. Mais comme dans le Pays de Vaud l'année commençait le 25 mars, il est clair que si une pareille réunion eut lieu au commencement de l'année 1265, elle doit avoir été inscrite sous la date de 1264.

Digitized by Google

Moudon avaient été en vigueur *sous le comte Pierre*[1]. Ce dernier renseignement est précieux, car il en résulte qu'il est très probable que le comte Pierre accorda à la ville de Moudon des franchises qui ne sont point parvenues jusqu'à nous sous la forme de diplôme, mais dont le texte se trouve vraisemblablement dans la charte de confirmation donnée en faveur de cette ville en 1285. Cette charte renferme d'ailleurs des passages d'une ressemblance frappante avec ceux des franchises accordées précédemment aux villes de Chambéry, de Montmeillan, de St. Genix, d'Evian, et tout porte à croire qu'elles appartiennent à la même époque.

Mais, même en admettant que le texte primitif de la charte de Moudon remonte à Pierre de Savoie, il ne faudrait point en conclure que cette charte soit une constitution dans le sens moderne de ce mot. Cette pièce ne renferme que fort peu de dispositions de droit public. Ce n'était qu'un point de départ, qui renfermait des germes, desquels sont sortis, par le procédé connu sous le nom de *procédé historique,* les institutions qui se développèrent plus tard sous le gouvernement de la maison de Savoie. Il n'y est question ni d'assemblées d'Etats, ni de réunions des trois ordres. En revanche, cette charte renfermait un principe fécond, en vertu duquel on ne pouvait imposer de nouvelles charges aux bourgeois sans leur consentement. Il en résulta tout naturellement, que lorsqu'il devint nécessaire d'établir des institutions nouvelles, d'imposer de nouveaux subsides, d'employer des milices en dehors des limites fixées, il était obligatoire de consulter les sujets. Cela conduisit, par la force des choses, à convoquer les communes, les seigneurs, les

[1] *Selon les bons us et coutumes de Mouldon, lesquelles le comte Pierre et le comte Philippe, ses oncles, ont accoustumes de leur garder et tenir.* Extrait des franchises données à Grandcour, par Louis de Savoie, en 1293.

Digitized by Google

corporations religieuses, et de là naquirent les réunions des trois ordres auxquelles on a plus tard donné le nom d'Etats. Ces assemblées n'eurent d'ailleurs rien de régulier, et ne furent réunies que dans les cas où le besoin s'en faisait sentir. Leurs premières réunions connues ne remontent pas plus haut que la fin du XIVe siècle, et ce ne fut que beaucoup plus tard qu'on y convoqua les représentants du clergé.

Quizard place la ville de Morges au nombre de celles qui avaient le droit d'envoyer des représentants aux états du Pays de Vaud, et l'on s'est demandé à cette occasion, si cette ville existait déjà du temps de Pierre de Savoie. Les *chroniques du Pays de Vaud* attribuent la fondation de Morges au duc Conrad de Zæringen, en 1135. Mais on sait que ces prétendues chroniques, pleines de détails fabuleux sur le roi Hercules, sur les descendants de Priam et sur une série de rois tout à fait fantastiques, ne sauraient être envisagées que comme une œuvre de pure imagination. Cet ouvrage, intéressant sous quelques rapports, renferme des faits vrais, mais il contient une foule considérable d'erreurs, et il mériterait d'être plus connu, parce qu'on y reconnaîtrait la source d'un grand nombre d'idées fausses qu'il a mises en circulation [1]. Les *chroniques de Savoie*, également romanesques à certains égards, mais plus sérieuses quant au fond, affirment que la ville de Morges a été bâtie par le comte Pierre. La grande chronique, insérée dans les *Monumenta* de Turin, rapporte cette fondation en ces termes [2] : *Il* (le

[1] On désigne sous le nom de *Chroniques du Pays de Vaud*, des chroniques manuscrites, dont il existe un grand nombre d'exemplaires, qui diffèrent plus ou moins les uns des autres. On présume qu'elles ont été composées dans le courant du XIIIe siècle, et Ruchat dit en avoir vu une copie qui datait de l'an 1280. Elles ont été imprimées en partie en 1614, 1672 et 1700. (Haller, Biblioth. der Schw. Geschichte, IV, 678.)

[2] Scriptores, tom. I, 171.

Digitized by Google

comte Pierre) *fit édifier en ce village de Morges où il print plaisyr, un chasteau assez bel, et fit amurer le village comme il est, qui par avant étoit pouvre chose, et d'un village en fit une ville, et est nommée Morge à cause que une petite rivière qui s'appelle Morge court au plus près.* La chronique de Champier répète le même fait dans des termes analogues, et cette assertion trouve un appui dans l'examen des documents de l'époque contemporaine.

En effet, le pouillé du diocèse de Lausanne, rédigé en 1228, ne fait aucune mention de la paroisse de Morges, bien qu'il n'omette aucune des paroisses voisines, celles de Préverenges, Lonay, Joulens, Vufflens, Denens, Tolochenaz, St.-Prex. Le territoire de Morges faisait alors partie de la paroisse de Joulens, où se trouvait l'église paroissiale, et la tradition ajoute qu'il n'y avait au bord du lac que quelques cabanes de pêcheurs. D'autre part, le nom de Morges ne paraît dans aucun acte authentique, avant l'année 1287, où il est cité pour la première fois dans un hommage rendu par Ulrich de Porta à Louis de Savoie. Dès lors nous voyons ce nom revenir fréquemment, en particulier dans un acte du mois de novembre 1290 et dans un projet de paix de l'an 1297 entre Louis de Savoie et Jean de Cossonay. Dans ce dernier acte il est parlé de la construction de Morges, comme d'un fait d'une date peu éloignée, *tempore quo Morgia constructa est*[1]. Il y a donc de bonnes raisons pour considérer cette ville comme une des plus récentes du pays, d'autant plus que sa position riveraine ne ressemble en rien à celle des autres villes fondées par les Zæringen, et paraît plutôt se rattacher aux exigences de la politique de la

[1] De Mulinen, Recherches sur les assemblées des états du Pays de Vaud, pag. 7, note 8.

Digitized by Google

maison de Savoie. Il est évident, du reste, que lors même qu'elle aurait été bâtie seulement sous le comte Pierre, ce ne serait pas une raison pour qu'elle n'ait pu envoyer des représentants aux états du Pays de Vaud.

XVI

Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne.

Pierre de Savoie mourut en 1268, laissant ses états à son frère Philippe. C'était le même qui, en 1240, avait été élu évêque de Lausanne, en concurrence avec Jean de Cossonay. Son élection avait amené une lutte sanglante, dans laquelle intervinrent, d'une part, Pierre de Savoie, et de l'autre les habitants de Berne et de Morat. Philippe avait dû renoncer à l'épiscopat, mais il en fut dédommagé plus tard, en recevant l'administration temporelle de l'évêché de Valence et celle de l'archevêché de Lyon, qui constituaient de riches et importants bénéfices. Il renonça, en 1267, à ces fonctions ecclésiastiques, pour épouser Alix, comtesse de Bourgogne, et se mettre en position de recueillir l'héritage de son frère. Il régna jusqu'en 1285, sous le titre de comte de Savoie et de Bourgogne.

Atteint dès l'année 1270 de l'hydropisie qui l'emporta, Philippe ne déploya ni l'énergie, ni l'habileté de son prédécesseur. La carrière qui l'avait occupé pendant la première partie de sa vie, ne l'avait que médiocrement préparé aux affaires publiques. Paradin fait à son sujet la réflexion suivante : *C'est que homme qui a porté l'habit de l'église et vécu du bien du crucifix longuement, ne prospère jamais et ne fait grand fruict, après avoir*

Digitized by Google

laissé le dit habit et estat ecclésiastique. Philippe maintint cependant ses droits sur la plupart des acquisitions que Pierre avait faites dans la Suisse occidentale. Il fit reconnaître son protectorat sur les villes de Berne, de Payerne et de Morat [1]. Il fit également reconnaître, en 1271, ses droits sur la moitié de la juridiction temporelle de l'évêché de Lausanne. Il reçut, en 1271 et 1274, les hommages du comte de Gruyère et du seigneur d'Aarberg. Il reçut aussi, le 19 octobre 1272, de l'archevêque de Besançon, le fief perpétuel de la ville de Nyon et de ses dépendances. Tout le reste du pays s'était rangé sans difficulté sous son obéissance.

Le commencement du règne de Philippe fut signalé par une querelle allumée entre deux femmes qui portaient toutes deux le nom de *Béatrix,* et qu'il importe de distinguer. La première, fille d'Aymon de Faucigny et belle-sœur de Pierre de Savoie, avait épousé le seigneur de Thoyre et Villars. La seconde, fille de Pierre de Savoie et par conséquent nièce de la précédente, avait épousé Guigues Dauphin de Viennois. Celle-ci est connue sous le nom de *Grande Dauphine.* Toutes deux prétendaient également à certaines parties de l'héritage de la maison de Faucigny, et la lutte s'engagea entre elles avec toute l'acrimonie que peuvent y mettre des femmes passionnées. La dame de Villars parvint à s'emparer de la personne de sa rivale, ainsi que de celle de son fils ; elle les retint en prison, et la contestation ne fut apaisée que par un arbitrage rendu en 1271 par le comte Philippe et Edmond, fils du roi d'Angleterre [2]. On rencontre à chaque pas dans nos annales les noms de ces deux femmes également jalouses de revendiquer leurs droits. La

[1] 1268 et 1271.

[2] Mémoires et Documents de la Société d'hist. de Genève, tom. VII, pag. 259 et suiv.

Digitized by Google

Grande Dauphine épousa en seconde noces Gaston, vicomte de Béarn, et parvint à un âge fort avancé, car elle ne mourut qu'en 1310.

Philippe se trouva aussi en lutte contre Rodolphe de Habsbourg, qui, devenu empereur en 1273, voulait venger les échecs que son parti avait éprouvés de la part du comte Pierre. Rodolphe se rendit à Lausanne en 1275 avec le pape Grégoire X. Ces deux grands personnages s'y jurèrent réciproquement fidélité, et illustrèrent par leur présence l'imposante cérémonie de la consécration de la cathédrale. Celle-ci avait été consumée pour la seconde fois par un incendie, en 1235, et venait d'être reconstruite par les soins de l'évêque Jean de Cossonay. Elle faisait admirer son élégante construction, qui présente un des plus beaux modèles de l'architecture du moyen âge. On vient de retrouver dernièrement à Paris, dans l'Album de V. de Honnecourt[1], architecte contemporain, un dessin de la grande verrière, que l'on voit encore sur la face orientale du transept de cette église. Il paraît que ce savant architecte, qui avait parcouru divers pays de l'Europe et avait poussé ses recherches jusqu'en Hongrie, avait été particulièrement frappé de la beauté de la nouvelle cathédrale de Lausanne. Philippe de Savoie manquait à la cérémonie de la consécration, soit qu'il n'y eût pas été invité, soit qu'il se tînt volontairement à l'écart. Quoi qu'il en soit, la guerre ne devait pas tarder à éclater entre lui et l'empereur.

La ville de Fribourg était restée indépendante de la maison de Savoie. Après la mort du dernier des comtes de Kibourg, elle avait passé entre les mains d'Anna de Kibourg, femme de

[1] Album de Villard de Honnecourt, architecte du XIIIe siècle, publié par MM. Lassus et Darcel, Paris 1858, planche XXX.

Digitized by Google

Eberhard de Habsbourg, qui la vendit en 1277 aux fils de l'empereur Rodolphe pour la somme de 3040 marcs d'argent. Les Habsbourg avaient ainsi gagné un point important, enclavé dans les possessions de leur adversaire, et l'ouverture des hostilités en fut bientôt la conséquence. En 1282, on fit vainement des tentatives de rapprochement. L'année suivante, l'empereur, après avoir fait le siége de Porrentruy, vint en personne dresser son camp devant Payerne. Il força Philippe à conclure une paix désavantageuse, et celui-ci fut obligé de renoncer à ses droits sur Payerne, Morat et Gumine. Il dut aussi s'engager à payer une grosse somme d'argent.

Philippe mourut en 1285, laissant ses états à ses neveux Amédée et Louis, qui se les étaient déjà appropriés en partie par anticipation. Le comte moribond n'avait pas osé consigner ses dernières volontés dans un testament précis. Par acte du 23 octobre 1284, il avait chargé le roi d'Angleterre et la reine, mère de ce dernier, de désigner ses successeurs. Il avait pris soin, du reste, de leur faire connaître secrètement ses intentions, qui étaient de laisser ses principaux états à Amédée et de constituer un apanage en faveur de Louis. Le partage donna lieu à quelques contestations entre les deux frères ; mais elles furent réglées, au moins en partie, par un arbitrage passé à Lyon, le 14 janvier 1286. Amédée eut pour sa part la Savoie, le Bugey, le Valromey et autres lieux. Louis obtint le Pays de Vaud, pour lequel il dut néanmoins prêter hommage à son frère. Le Piémont fut cédé au jeune Philippe de Savoie, fils de Thomas III, qui en prit possession seulement en 1294.

Digitized by Google

XVII

Amédée V, comte de Savoie, Louis Ier et Louis II, seigneurs de Vaud.

Amédée V mérita le surnom de grand par son courage et sa persévérance. Dès le début de son règne, il eut à soutenir une guerre acharnée contre le Dauphin de Viennois, le comte de Genève et leurs partisans. Cette guerre, amenée par les discussions relatives à la succession de la maison de Faucigny, dura jusqu'à la fin de sa vie, et malgré les nombreux intervalles employés à travailler à une paix qui fuyait toujours, elle eut pour résultat de réduire à la détresse les états qui en furent le théâtre. La vie tout entière d'Amédée ne fut qu'une longue suite de combats. Il assista de sa personne à 35 assauts, et sur les 38 années de son règne, on assure qu'il n'y eut pas six années paisibles.

Amédée accorda, en septembre 1285, à la ville de Moudon, le renouvellement ou la confirmation des franchises dont elle avait joui sous ses prédécesseurs. On ne possède plus l'original de cette pièce importante, qui devint le type principal des franchises du Pays de Vaud, et qui s'est conservée jusque sous l'administration bernoise. Mais il n'y a pas lieu de douter de l'exactitude de la copie qui est parvenue jusqu'à nous, d'autant plus que c'est le même texte qui a été reproduit dans les franchises de Palézieux, données en 1344, et dans la confirmation de l'an 1359 qui s'étendit à la plupart de nos Bonnes Villes. On sait d'ailleurs que, même avant cette dernière date,

Digitized by Google

les franchises de Moudon avaient été accordées à Nyon et à Grandcour en 1293, à Yverdon en 1328, à Orbe et Echallens en 1352. Mais le contenu même des franchises n'est pas textuellement rappelé dans les actes relatifs à ces dernières villes. L'étude des franchises de cette époque pourrait donner lieu à des développements étendus et intéressants. Mais ce n'est pas ici le lieu de nous en occuper. Nous espérons que ce sujet pourra être traité plus complètement, lorsqu'on procèdera à la publication du texte même de ces documents essentiels.

Amédée s'empara en 1287 du château de l'Ile à Genève, où il n'avait jusqu'alors aucun droit, et se fit mettre en possession du vidomnat de cette ville. Mais il ne put y parvenir qu'après de longues contestations avec l'évêque.

En 1288, l'empereur Rodolphe vint mettre deux fois le siége devant la ville de Berne, qui avait excité son mécontentement par les mauvais traitements qu'elle avait exercés contre les Juifs, que l'empereur avait pris sous sa protection. Berne se défendit avec une rare énergie, força Rodolphe à lever le siége, et ne se soumit qu'après le sanglant combat de la Schosshalde, qui eut lieu le 22 avril 1289.

L'empereur vint à Morat dans les premiers mois de l'année 1291, et eut une entrevue à Cudrefin, avec Charles II, roi des Deux-Siciles. Celui-ci prononça, dans le mois de novembre de la même année, un arbitrage destiné à mettre fin à la guerre entre le comte de Savoie et le Dauphin de Viennois ; mais cet arbitrage n'eut pas de suite, parce que plusieurs seigneurs refusèrent de se soumettre au Dauphin de Viennois.

Rodolphe mourut le 15 juillet 1291, et Amédée profita aussitôt de cette occasion pour s'emparer de nouveau du protectorat de Berne, Payerne et Morat, ainsi que des seigneuries de

Digitized by Google

Laupen et de Gumine, qui avaient été enlevées à son prédécesseur.

Amédée s'empara aussi de la ville de Nyon et des terres de Prangins, Bioley, Mont et Grandcour, qui appartenaient aux seigneurs de Prangins. Amédée revendiquait ces seigneuries en vertu de l'investiture qu'il avait reçue en 1289 de l'archevêque de Besançon, et il voulait punir les seigneurs de Prangins de ce qu'ils avaient embrassé précédemment le parti de l'empereur, auquel ils avaient prêté hommage en 1284. Ces nouvelles conquêtes furent cédées plus tard à Louis de Savoie, qui rendit en échange à son frère les terres de Conthey, Saillon et Riddes, situées dans le Valais. Ce fut à cette occasion que furent accordées les franchises de Nyon et de Grandcour, qui portent la date de l'an 1293.

La Suisse romane était d'ailleurs loin d'être tranquille. Il y avait eu des prises d'armes entre Louis de Savoie et la ville de Fribourg. La ville de Berne avait pris parti contre cette dernière, et ce fut en vain que l'on chercha à terminer les difficultés par des traités conclus en 1293. Ces traités ne furent qu'une suspension d'hostilités, et en 1298, les Fribourgeois, assistés de Louis de Savoie et des comtes de Neuchâtel et de Gruyère, dirigèrent une nouvelle attaque contre la ville de Berne. Les progrès de cette dernière ville excitaient l'inquiétude de la noblesse, et celle-ci s'alliait volontiers à la ville de Fribourg, qui dépendait des princes de Habsbourg. Les bourgeois de Berne repoussèrent vaillamment cette nouvelle attaque, et défirent leurs assaillants dans le combat qui eut lieu le 2 mars sur la colline du Donnerbühl près de Berne. Les vaincus laissèrent sur le champ de bataille un grand nombre de morts et plus de 1500 prisonniers. Le nombre de ces derniers était ordinairement considérable à cette époque, où les

Digitized by Google

hommes d'armes étaient chargés de pesantes armures, qui leur permettaient difficilement de se relever lorsqu'ils avaient été jetés à terre.

Les troubles continuaient dans le Pays de Vaud entre Louis de Savoie, l'évêque de Lausanne, les seigneurs de Cossonay, de Grandson, et les autres représentants de la noblesse mécontente. Une trêve fut conclue le 29 juin 1297, et un traité de paix le 5 juillet 1300. Notre répertoire indique un grand nombre de pièces relatives à cette affaire, qui sont extraites pour la plupart de l'ancien inventaire des archives de Lausanne dressé en 1394. On peut juger, par la lecture de ces extraits, de l'importance de ce document historique, et de la multiplicité des écritures à laquelle on était déjà parvenu à cette époque.

Louis de Savoie mourut à Naples au commencement de l'année 1302. Il laissa le Pays de Vaud à son fils Louis II, dont le règne ne nous a pas laissé beaucoup de souvenirs. Il fut cependant signalé par une entrevue de l'empereur Henri VII et du pape Clément V, qui se réunirent à Lausanne le 11 octobre 1310, et renouvelèrent la cérémonie du serment réciproque, qui avait eu lieu dans la cathédrale en 1275.

En 1316, un nouveau traité de paix intervint entre l'évêque de Lausanne et les princes de Savoie. L'évêque accorda au comte Amédée la moitié de la juridiction temporelle de ses domaines, ainsi que l'avaient déjà fait ses prédécesseurs.

Louis II mourut en 1349, laissant le Pays de Vaud à sa fille Catherine, femme du comte de Namur. Celle-ci le vendit en 1359 au comte Amédée VI, connu sous le nom de *comte vert*, pour le prix de 160 mille florins de petit poids, et c'est ainsi que cet apanage fit retour aux états de Savoie, dont il avait été détaché en 1285.

Digitized by Google

XVIII

Traités d'alliances, réflexions générales.

Nous revenons sur nos pas pour présenter quelques considérations d'un autre ordre. La mort de Rodolphe de Habsbourg avait été le signal d'un mouvement général dans les esprits, car la première alliance des cantons primitifs, Schwytz, Uri et Unterwald, fut conclue quinze jours après cette mort. La même année (le 16 octobre 1291), fut aussi contractée une alliance entre Zurich, Uri et Schwytz. On sait que ce furent les premiers germes qui donnèrent naissance à la confédération suisse. Rodolphe avait tenu d'une main ferme le timon des affaires, il s'était fait beaucoup d'ennemis; et chacun profita de sa fin pour revenir à ses tendances naturelles et se fortifier par de nouvelles alliances. Il en fut de même dans la Suisse occidentale, et, après la mort de l'empereur, on vit de nouveau les villes de Payerne, de Morat et de Berne, reprendre leurs anciens rapports avec la maison de Savoie.

Au reste, il y avait déjà longtemps que le système des alliances était connu et pratiqué entre les villes et les seigneurs de la Suisse romane. On sait que, du temps même du dernier des Zæringen, il avait existé une alliance entre les villes nouvelles de Berne et de Fribourg. Le texte n'en est point parvenu jusqu'à nous, mais le souvenir en est clairement rappelé dans les renouvellements qui eurent lieu entre ces deux villes, en 1243 et 1271 [1].

[1] *Formam juramenti qua confederati erant tempore ducis Bertoldi de Zeringen.... renovaverunt et recognoverunt concorditer.* Telles sont les expressions dont on s'est servi dans l'alliance du 16 avril 1271.

Digitized by Google

On peut citer, comme rentrant dans la même catégorie :

L'alliance de l'an 1239, entre Fribourg et Avenches, dont le texte n'a point été conservé, et le renouvellement du 11 novembre 1270;

L'alliance entre Fribourg et Laupen, conclue du temps des comtes de Kibourg, renouvelée en juin 1294 et en juillet 1310;

L'alliance du 17 juillet 1252, entre Berne et l'évêque du Valais;

L'alliance du 16 juin 1275, entre Berne et la communauté du Hassli;

L'alliance du mois de septembre 1279, entre Berne et Bienne, et le renouvellement du 8 juillet 1297;

L'alliance du 5 août 1290, entre Fribourg et le comte de Neuchâtel;

L'alliance du mois de janvier 1294, entre Fribourg et Morat;

L'alliance (soit offre de services) du 1er février 1297, entre Fribourg et Moudon;

L'alliance du 21 juin 1306, entre le comte de Neuchâtel et la ville de Bienne;

Le traité d'alliance ou de combourgeoisie du 28 février 1308, entre le même comte et la ville de Berne;

et enfin l'alliance du 14 mars 1311, entre les villes de Fribourg et de Bienne [1].

Nous pourrions citer encore un certain nombre de traités ou d'associations conclues entre les villes et les seigneurs de leur

[1] Nous ne pouvons passer sous silence un acte du mois d'août 1225, par lequel la ville de Fribourg déclare prendre sous sa protection l'église et la ville de Payerne. Dans la forme sommaire dont il est revêtu, cet acte ne présente pas les caractères d'une convention bilatérale, mais il est probable qu'il y avait eu aussi des engagements réciproques, pris par l'église ou la ville de Payerne.

Digitized by Google

voisinage ; mais il serait fastidieux de prolonger une énumération déjà trop longue. Bornons-nous à faire remarquer que ces traités avaient plutôt un caractère temporaire d'alliance offensive et défensive, motivé par des dangers communs, et qu'ils ne renfermaient pas ce lien permanent de droit public qui a existé entre les états de la Suisse centrale, et qui a donné naissance à un état fédératif. La maison de Savoie, qui dominait dans la Suisse occidentale, était trop puissante et trop active, la noblesse trop riche et trop influente, pour laisser place à un centre de vie républicaine. Les circonstances n'étaient d'ailleurs point les mêmes. La Suisse centrale était habitée par des peuples pauvres, simples et isolés du reste du monde par des montagnes d'un abord difficile. La Suisse romane était le séjour de populations riches, amollies par une civilisation plus avancée, et exposées à toutes les attaques qui pouvaient venir de l'orient, du nord et de l'occident. Les peuples de la Suisse centrale étaient plus jeunes, et la Providence les tenait en réserve, avec les villes de Zurich et de Berne, pour injecter dans les membres du corps helvétique un esprit et un sang nouveau.

Nous nous arrêtons ici au point où se termine la première partie de notre répertoire, qui va jusqu'à l'an 1316, époque où la bataille de Morgarten venait de consacrer la naissance de la confédération suisse. A cette même époque, la conquête de la Suisse occidentale venait d'être consolidée par de nouveaux traités qui assuraient aux princes de Savoie le partage de la juridiction temporelle de l'évêché de Lausanne.

La soumission de la Suisse romane était accomplie. L'évêque de Genève se débattait en vain au milieu de la lutte violente qui existait entre la maison de Savoie, le comte de Genève et le Dauphin de Viennois. Ce prélat s'engageait toujours davan-

Digitized by Google

tage dans le réseau dont l'enveloppait la bravoure du comte Amédée. Le Pays de Vaud tout entier était soumis. Les comtes de Neuchâtel et de Gruyère reconnaissaient la suzeraineté de la maison de Savoie : le Bas-Valais reconnaissait également ses lois. Il ne restait en dehors de leur influence que la ville de Fribourg, propriété de la maison de Habsbourg, et la ville impériale de Berne, dont l'indépendance allait en grandissant chaque jour, et qui avait conquis de nouveaux titres sur le champ de bataille du Donnerbühl.

La portion de la Suisse que nous habitons était ainsi condamnée à vivre encore pendant plusieurs siècles séparée de la Suisse allemande. Elle en avait été la sœur aînée à l'époque romaine, car c'était elle qui renfermait la capitale du pays et le centre le plus avancé de civilisation. Elle en fut détachée à l'époque burgonde, et vécut dès lors d'une vie plus ou moins distincte, jusqu'à la fin de la domination de la maison de Savoie. Elle ne lui fut réunie de nouveau que pour être traitée comme une sœur cadette, et elle devait attendre encore quelques siècles avant de recouvrer ses droits et son indépendance. Cette longue séparation contribua à lui imprimer un caractère différent, sous le rapport de la langue, des institutions et des mœurs. On a pu souvent regretter cette différence de caractère, qui rend quelquefois moins faciles les relations entre les diverses parties du pays. Mais ne nous en plaignons pas trop, car c'est elle qui a imprimé à la Suisse le trait distinctif qui la caractérise, et elle est à la fois une garantie de son indépendance intérieure et extérieure. A l'intérieur, elle nous défend contre toute tentative d'une centralisation exagérée. A l'extérieur, elle nous protége contre toute aggression ambitieuse, venant des pays qui nous entourent. Elle nous permet aussi de profiter plus complétement des travaux et des progrès qui

Digitized by Google

se font chez les peuples voisins, et à ce point de vue encore nous n'avons pas à nous plaindre de notre position.

Placée au centre du continent européen, commise à la garde de la haute citadelle des Alpes, participant à la fois à la civilisation allemande, française et italienne, la Suisse ne peut être morcelée ou amoindrie sans que l'Europe tout entière en souffre, et l'Europe tout entière est solidaire de notre liberté et de notre indépendance.

XIX

Observations sur l'ordre chronologique des documents historiques.

Nous ajouterons à cette introduction quelques remarques sur la classification des pièces qui composent notre recueil.

Nous avons classé par ordre de dates celles dont on connaît exactement l'année, le mois et le jour. Nous avons placé à la fin de chaque année ou de chaque mois, celles dont on ne connaît que l'année ou le mois. Quant à celles dont l'année elle-même est douteuse, nous les avons placées à l'époque la plus probable, lorsque celle-ci est suffisamment déterminée. Dans le cas où les probabilités se répartissent sur un certain nombre d'années, nous les avons placées soit à la fin soit au commencement de l'époque indiquée, selon que cette position nous a paru préférable. Mais toute cette classification dans son ensemble est beaucoup plus difficile qu'elle ne le semble au premier abord, à cause des nombreuses incertitudes qui se rencontrent dans la chronologie elle-même. Nous allons essayer d'en indiquer quelques-unes.

Digitized by Google

La chronologie des chartes du second royaume de Bourgogne (de 888 à 1032) a été jusqu'ici une véritable pierre d'achoppement pour les historiens, et en effet tout y est matière à difficulté et à controverse. Nous ne possédons qu'un petit nombre d'actes originaux, et il est évident que les copies qui nous sont parvenues renferment un grand nombre d'erreurs, surtout dans les chiffres. D'autre part, ces chartes sont en général datées d'après les années du règne des souverains, mais il nous manque des données certaines sur l'époque précise du commencement de plusieurs règnes. Ainsi, nous savons que Rodolphe Ier a commencé à régner en 888, mais nous ignorons le jour et le mois de son couronnement. Il reste aussi quelque incertitude sur la date de la mort de ce roi, que les uns placent en 911 et les autres en 912. Nous savons que Rodolphe II mourut le 11 juillet 937, mais il paraît, d'après le contenu de plusieurs chartes et d'après une indication fournie par le cartulaire de Lausanne, que les années du règne de son successeur Conrad n'ont été comptées qu'à partir de 938. Tout cela répand beaucoup d'incertitudes dans les calculs chronologiques, et les cas douteux sont en assez grand nombre pour qu'il en résulte un embarras sérieux. Il n'est pas même bien établi que le mode de computation ait été le même dans les diverses parties du royaume, et quel qu'ait été le mode suivi, il paraît qu'il ne l'a point été avec une entière régularité.

Nous avons vainement cherché à trouver un fil directeur pour cette époque obscure. Nous n'avons rencontré aucun système qui fût à l'abri de toute critique et qui satisfît suffisamment à tous les cas. Nous nous sommes convaincu, bien au contraire, qu'il convenait de ne point adopter un système exclusif, mais qu'il valait mieux examiner successivement, et dans chaque cas particulier, quels étaient les éléments auxquels

Digitized by Google

il fallait donner la préférence. Il ne nous aurait pas été possible de développer, à l'occasion de chaque charte, les calculs souvent fort compliqués qui nous ont déterminé à donner la préférence à telles ou telles notes chronologiques. Nous les avons indiqués sommairement dans quelques exemples particuliers, et nous nous en sommes rapporté dans les autres cas aux calculs que pourront faire les personnes qui se serviront de notre répertoire.

Une autre cause d'incertitude provient des divers modes usités pour le commencement des années de l'ère chrétienne. Or l'on sait que ce commencement n'était pas partout le même.

En France, l'année commençait assez généralement à Pâques. En Bourgogne, elle commençait ordinairement le 25 mars, soit le jour de la fête de l'annonciation. En Allemagne, dans la Suisse allemande et en Savoie, elle commençait à Noël. Ces trois modes ou styles sont connus sous les noms de *style pascal, style de l'incarnation* et *style natal*. Placée entre ces divers pays, à la limite des langues et des nationalités, la Suisse romane se trouvait aussi à la limite des styles, et elle a dû ressentir les effets de cette position intermédiaire.

Dans le diocèse de Lausanne, l'année commençait le jour de l'incarnation, soit le 25 mars, qui était en même temps le jour de la fête de l'annonciation de la sainte vierge, patronne de l'évêché. L'usage de ce style est fort ancien, et nous commençons à en trouver des traces dès le milieu du IXe siècle[1]. Il s'est conservé jusqu'à la réformation, et c'est probablement une des causes qui ont donné tant d'importance à la fête de Notre-Dame, qui est encore restée populaire chez les réformés du diocèse de Lausanne.

[1] Voir l'élection de l'évêque Hartmann, qui est marquée comme ayant eu lieu le *dimanche 6 mars 851*. La date paraît avoir été formulée suivant le vieux style, attendu que c'est en 852 que le 6 mars tombe le dimanche.

Digitized by Google

A Genève, l'année commençait à Pâques, et ce mode a duré jusqu'au commencement du XIVe siècle. A cette époque (en 1305), l'évêque Aymon du Quart décida que le *millésime* serait désormais compté depuis Noël. Ce changement de style est clairement indiqué dans la chronique genevoise connue sous le nom de *Fasciculus temporis*.

Dans le Vieux-Chablais, l'année commençait à Pâques, comme on en voit la preuve dans un certain nombre d'actes datés de St. Maurice et de Chillon.

Ces différences dans le mode de commencer l'année produisent une incertitude d'autant plus grande qu'il est fort rare, à certaines époques, de trouver indiqué dans les actes le style suivant lequel ils ont été datés. On sait d'ailleurs qu'ils ne l'étaient pas de la même manière, suivant qu'ils émanaient de l'autorité locale ou des chancelleries étrangères. Ainsi les actes émanés de la chancellerie impériale ou de la chancellerie de Savoie étaient datés selon le style natal, lors même qu'ils étaient instrumentés dans la Suisse occidentale. On est donc obligé le plus souvent de consulter encore les circonstances particulières de chaque charte pour savoir suivant quel mode la date a été formulée, et ces circonstances ne sont pas toujours assez concluantes pour que l'on soit certain d'éviter les erreurs. Il en résulte qu'on est souvent dans le doute sur la question de savoir si un acte daté des premiers mois de l'année appartient à l'année indiquée ou à l'année suivante. Il en est de même dans les cas assez nombreux où les actes ne portent que la date de l'année sans indication du mois et du jour[1].

[1] Cibrario, Storia della monarchia di Savoia, tom. II, pag. 341 et suiv. — Wurstemberger, Peter II, introd. pag. 35 et suiv. — Le Pays de Vaud et la Suisse romande, Etudes et recherches historiques (Lausanne 1858), pag. 150 à 154.

Digitized by Google

On trouve quelquefois des renseignements précieux dans les notes chronologiques qui accompagnent l'année de l'ère chrétienne, en particulier dans *les indictions, les épactes,* ou *les jours de la lune*. Mais ces notes accessoires ne se présentent que rarement et à certaines époques, et ne paraissent pas avoir eu dans nos contrées un caractère de régularité aussi bien établi qu'elles pouvaient l'avoir dans des chancelleries plus importantes. On y remarque aussi certaines particularités, tenant à des habitudes locales, qui méritent d'être étudiées avec attention. C'est ainsi qu'on peut s'assurer, par la comparaison de divers actes des années 1313 et 1314, qu'à Lausanne le changement de l'indiction coïncidait avec le changement de l'année de l'incarnation, c'est-à-dire qu'il avait lieu le 25 mars. Mais on voit ailleurs que cette méthode n'a pas été constamment suivie dans la même ville.

Les observations qui précèdent suffisent pour donner un aperçu des difficultés de la matière, et des règles qui nous ont guidé dans l'interprétation des dates. Du reste, comme nous avons eu soin de les transcrire dans leur langue originale, il sera facile de rectifier les erreurs que nous avons pu commettre, Nous ne pouvions avoir la prétention d'arriver du premier coup à une classification exempte d'erreurs. Nous espérons néanmoins que notre travail pourra rendre quelques services, en mettant sous les yeux du lecteur quelques éléments destinés à faciliter des études ultérieures.

Digitized by Google

INDICATION DES PRINCIPALES SOURCES

Archiv für Schweizerische Geschichte, herausgegeben auf Veranstaltung der allgemeinen geschichtforschenden Gesellschaft der Schweiz. Zurich, 1843 à 1862, 13 vol. in-8.

Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg. Fribourg, 1845 et suiv. in-8.

Bernard (Auguste). Cartulaire de l'abbaye de Savigny, publié dans la collection des documents inédits sur l'histoire de France. Paris, 1853, 2 vol. in-4.

Besson. Mémoires pour l'histoire ecclésiastique des diocèses de Genève, Tarentaise, Aoste, Maurienne et du décanat de Savoie. Nancy (Annecy), 1759, 1 vol. in-4.

Boehmer. Regesta chronologico-diplomatica Karolorum. Francfort s/M, 1833, in-4. — Regesta chronologico-diplomatica regum Romanorum, a Conrado I, usque ad Henricum VII. 1831, in-4. — Suppléments publiés à Stuttgart en 1844 et 1849.

Bouquet. Recueil des historiens des Gaules et de la France. Paris, 1738-1840, 20 vol. in-fol.

Brequigny (de). Table chronologique des diplômes, chartes, titres et actes imprimés concernant l'histoire de France. Paris, 1779-1783, 3 vol. in-fol.

Digitized by Google

Bridel. Le Conservateur suisse ou recueil complet des étrennes helvétiennes. Lausanne, 1813-1831, 13 vol. in-12.

Chevalier. Mémoires historiques sur la ville de Poligny. Lons-le-Saunier, 1767, 2 vol. in-4.

Cibrario. Storia della monarchia di Savoia. Turin, 1840-1844, 3 vol. in-8.

Cibrario. Origini e progresso delle institutioni della monarchia di Savoia. Turin, 1854-55, 2 vol, in-8. — Le second volume renferme un tableau chronologique de l'histoire de la maison de Savoie.

Cibrario e Promis. Documenti, sigilli e monete appartenenti alla storia della monarchia di Savoia. Turin, 1833, 1 vol. in-8.

Citadin de Genève (Le), ou response au Cavalier de Savoie. Paris, 1606, 1 vol. in-8.

D'Achery. Veterum aliquot scriptorum Spicilegium. Paris, 1723, 3 vol. in-fol. Deuxième édition.

Droz. Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Pontarlier. Besançon, 1760, in-8. — Nouvelle édition, Pontarlier, 1840.

Du Chesne. Historiæ Francorum scriptores. Paris, 1636-1649, 5 vol. in-fol.

Engelhard. Chronique de Morat. (Voir Geschichtforscher, 7e vol.)

Fontaine (L'abbé). Dissertation pour fixer l'époque de l'entrevue du pape Grégoire X et de l'empereur Rodolphe de Habsbourg à Lausanne. Fribourg, 1791, broch. in-8.

Furrer (Sigismond). Geschichte, Statistik und Urkunden-Sammlung über Wallis. Sion, 1850-1852, 3 vol. in-8.

Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa, opera Sammarthanorum fratrum. Deuxième édition, Paris, 1715-1785, 13 vol. in-fol. — Cet ouvrage se continue. Le 15e volume, qui paraît à Paris par les soins de M. Hauréau, contient une notice historique sur le diocèse de Lausanne et une série de documents relatifs à ce diocèse.

Geschichtforscher (der Schweizerische). Berne, 1812-1847, 13 vol. in-8. — Le septième volume contient la chronique de Morat, par J. F. L. Engelhard.

Gingins-Lassara (de). Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen-âge. Lausanne, 1855. 1 vol. in-8.

Digitized by Google

Girard. Nobiliaire militaire suisse, etc. Bâle, 1787 et 1790, 2 vol. in-8.

Grandidier. Histoire de la province d'Alsace. Strasbourg, 1 vol. in-4. — La suite n'a pas été publiée.

Grenus. Documents relatifs à l'histoire du Pays de Vaud, de 1293 à 1750. Genève, 1817, 1 vol. in-8.

Gremaud (l'abbé). Voir Mémorial de Fribourg.

Guichenon. Histoire généalogique de la royale maison de Savoie Turin, 1778-80, 4 vol. in-fol.

— Bibliotheca Sebusiana. Turin, 1780, 1 vol. in-fol.

— Histoire de Bresse et de Bugey. Lyon, 1650, 1 vol. in-fol.

Guillaume. Histoire généalogique des sires de Salins. Histoire de la ville de Salins. Besançon, 1757-58, 2 vol. in-4.

Herrgott. Genealogia diplomatica augustæ gentis Habsburgicæ. Vienne, 1737, 3 vol. in-fol.

Hisely. Les comtes de Genevois, dans leurs rapports avec la maison de Savoie, etc. Ouvrage publié dans les mémoires de l'Institut Genevois. Genève, 1854, in-4.

Historiæ Patriæ Monumenta, edita jussu regis Caroli Alberti. Turin, 1836 et suiv. in-folio. — Le second volume des chartes contient un grand nombre de pièces tirées d'un cartulaire de l'abbaye de St. Maurice, existant aux archives de Turin. Cette publication a rendu un grand service à l'histoire, mais il est à désirer que la reproduction des noms propres soit soumise à une révision plus exacte.

Inventaire (ancien) des principaux titres concernant le Pays de Vaud, qui se trouvaient aux archives de Chambéry. Copie manuscrite aux archives de Morges.

Inventaire soit Répertoire des archives de l'évêché de Lausanne, qui se trouvaient dans la tour d'Ouchy, dressé en 1394. Manuscrit in-folio, aux archives du canton de Vaud. — Ce recueil important a été utilisé, avant nous, par M. Gremaud, qui en a extrait un grand nombre de renseignements précieux, publiés dans l'histoire du diocèse de Lausanne. (Mémorial de Fribourg, tom. V et VI.)

Jaffé. Regesta pontificum romanorum. Berlin, 1851, in-4.

Digitized by Google

Kopp. Geschichte der eidgenössischen Bünde. Lucerne 1845 et s. in-8.

— Urkunden zur Geschichte der eidgenössischen Bünde. 1er vol. Lucerne, 1835; 2e vol. Vienne, 1851, in-8.

Levade. Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud. Lausanne 1824, 1 vol. in-8.

Mallet. Documents genevois inédits pour la généalogie de la maison de Savoie, depuis le XIIe au XVe siècle. Turin, 1856, in-4.

Matile. Monuments de l'histoire de Neuchâtel. Neuchâtel, 1844-1848, 3 vol. in-fol.

M. D. R. — Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 1837-1861, 17 vol. in-8.

M. D. G. — Mémoires et Documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, 1842-1860, 12 vol. in-8.

Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Chambéry, 1856-1861, 5 vol. in-8. — Le dernier volume, qui a paru tout récemment, contient plusieurs pièces relatives aux premiers temps de la maison de Savoie. Nous regrettons de n'avoir pu en indiquer les citations.

Mémorial de Fribourg, recueil périodique publié par l'abbé J. Gremaud. Fribourg, 1854-1859, 6 vol. in-8. — Cet ouvrage se recommande par l'exactitude avec laquelle ont été reproduits les nombreux documents qu'il renferme. Les deux derniers volumes contiennent l'histoire du diocèse de Lausanne, par le père Schmitt, revue et augmentée par M. Gremaud.

Mohr (Theodor von). Regesten der Archive in der schweizerischen Eidgenössenschaft. Coire, 1849-1854, 2 vol. in-4. — Cet ouvrage renferme entre autres les régestes de Rugisberg, d'Amsoldingen, de l'île St. Pierre, de Därstetten et d'Interlaken, qui faisaient partie de l'évêché de Lausanne.

Mommsen. Inscriptiones Confœderationis helveticæ latinæ. Zurich, 1854, 1 vol. in-4. Cet ouvrage fait partie de la collection des mémoires de la Société des antiquaires de Zurich, tom. X.

Mulinen (Friedrich von). Helvetia sacra. Berne, 1858-1861, 2 vol. in-fol.

Digitized by Google

Muratori. Antiquitates italicæ medii ævi. Mediolani, 1738 et seq. 6 vol. in-fol.

Neugart. Codex diplomaticus Allemanniæ et Burgundiæ transjuranæ, intra fines diœcesis constantiensis. 1791, 2 vol. in-4.

Obituaire de Mersebourg, *apud* Zeitschrift für Archivkunde, Hambourg, 1834, 1er vol. pag. 101 et suiv. — Cet obituaire renferme plusieurs renseignements précieux pour la chronologie des rois de la Bourgogne transjurane.

Origines Guelficæ, præeunte Leibnitz, Eccard, Gruber, ed. Scheidius. Hanovre, 1750, 5 vol. in-fol. — Le second volume renferme un très bon résumé de l'histoire des rois de la Bourgogne transjurane, accompagné d'une collection importante de pièces justificatives.

Pertz. Monumenta Germaniæ historica. Hanovre, 1826 et suiv. in-fol.

Prévost. Recueil et ample manuel de la première fondation de la ville d'Evian en Chablais, 1622 et 1623. Msc. in-fol. à la bibliothèque cantonale de Lausanne.

Recueil diplomatique du canton de Fribourg, par MM. Werro, Berchtold, Gremaud, etc. Fribourg, 1839 et suiv. in-8.

Registre des fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, dès l'an 1200 à l'an 1400. Msc. in-fol. aux archives du canton de Vaud.

Ruchat. Abrégé de l'histoire ecclésiastique du Pays de Vaud. Berne, 1707, 1 vol. in-8. — Deuxième édition, publiée à Lausanne en 1838, par M. Dumont.

Schœpflin. Alsatia diplomatica. Manheim, 1752-1775. 2 vol. in-fol.

— Historia Zaringo-Badensis. Carolsruhæ, 1763-1766, 7 vol. in-4.

Solothurnische Wochenblatt. Soleure 1810-1834 et 1845-1847. Un répertoire chronologique de cette collection a été commencé en 1851, par M. Viala, dans l'Urkundio de Soleure.

Spon. Histoire de Genève rectifiée et augmentée. Genève, 1730, 2 vol. in-4.

Trouillat. Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle. Porrentruy, 1852-1861, 4 vol. in-8.

Digitized by Google

Tschudi. Chronicon helveticum. Bâle, 1734, 2 vol. in-fol.

Valbonnais. Histoire du Dauphiné. Genève, 1722, 2 vol. in-fol.

Verdeil. Histoire du canton de Vaud, seconde édition revue et augmentée. Lausanne, 1854, 3 vol. in-12.

Vulliemin. Chillon, étude historique, seconde édition. Lausanne, 1855, 1 vol. in-18.

Wurstemberger. Peter der zweite, Graf von Savoien, etc. Berne, 1856 à 1858, 4 vol. in-8. — Le quatrième volume contient un recueil de pièces justificatives.

Zapf. Monumenta anecdota historiam Germaniæ illustrantia. Augustæ Vindel. 1785, 1 vol. in-4.

Zeerleder. Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern und ihres frühesten Gebietes. Berne, 1853 et 1854, 3 vol. in-4.

ABRÉVIATIONS.

M. D. R. Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande.

M. D. G. Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Digitized by Google

RÉGESTE

SOIT

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE DE DOCUMENTS

relatifs à l'histoire de la Suisse romande.

ORIGINES.

1

113-101 avant J.-C. Guerres des Cimbres. Trois tribus des Helvétiens, parmi lesquelles Strabon ne nomme que les Tigurins et les Tugènes, se joignent à l'armée des Cimbres. Deux de ces tribus sont détruites pendant la guerre.

...εἶτ' ἐπὶ Ἑλουηττίους, πολυχρύσους μὲν ἄνδρας, εἰρηναίους δέ· ὁρῶντας δὲ τὸν ἐκ τῶν λῃστηρίων πλοῦτον, ὑπερβάλλοντα τοῦ παρ' ἑαυτοῖς, τοὺς Ἑλουηττίους ἐπαρθῆναι, μάλιστα δ' αὐτῶν Τιγυρηνούς τε καὶ Τωυγένους, ὥστε καὶ συνεξορμῆσαι. Srabon, lib. VII, cap. 2.

Φασὶ δὲ καὶ πολυχρύσους τοὺς Ἑλουηττίους εἶναι· μηδὲν μέντοι ἧττον ἐπὶ λῃστείαν τραπέσθαι, τὰς τῶν Κίμβρων εὐπορίας ἰδόντας· ἀφανισθῆναι δ' αὐτῶν τὰ δύο φῦλα, τριῶν ὄντων, κατὰ στρατείας. Idem, lib. IV, cap. 3.

Voyez : Plutarch. in Mario, cap. 11 et seq.—Florus, lib. III, cap. 3. —Orose, lib. V. cap. 15, 16. etc.

2

107 avant J.-C. Divicon, chef des Tigurins, remporte une victoire éclatante sur les Romains; ceux-ci sont forcés de passer sous le joug.

Digitized by Google

« L. Cassius consul a Tigurinis Gallis, pago Helvetiorum, qui a civitate secesserant, in finibus Allobrogum cum exercitu cæsus est. Milites qui ea clade superaverunt, obsidibus datis, et dimidia rerum omnium parte, ut incolumes dimitterentur, cum hostibus pacti sunt. » Tite Live, Epitome, lib. LXV.

« L. Cassius consul, in Gallia Tigurinos usque Oceanum persecutus, rursus ab eisdem insidiis circumventus, occisus est. Lucius quoque Piso, vir consularis, legatus Cassii consulis, interfectus. C. Popilius, alter legatus, ne residua exercitus portio, quæ in castra confugerat, deleretur, obsides et dimidiam partem omnium Tigurinis turpissimo fœdere dedit, qui Romam reversus, a Cœlio tribuno plebis die dicta, eo quod Tigurinis obsides dederat, in exsilium profugit. » Orose, lib. V, cap. 15.

« Is pagus appellabatur Tigurinus : nam omnis civitas Helvetia in quatuor pagos divisa est. Hic pagus unus, cum domo exisset, patrum nostrorum memoria, L. Cassium consulem interfecerat, et ejus exercitum sub jugo miserat. — Qua in re Cæsar non solum publicas, sed etiam privatas injurias ultus est, quod ejus soceri L. Pisonis avum L. Pisonem legatum, Tigurini eodem prœlio quo Cassium interfecerant. — Cujus legationis Divico princeps fuit, qui bello Cassiano dux Helvetiorum fuerat. » Cæsar, Bell. Gall., lib. I, cap. 12 et 13, passim.

3

58 avant J.-C. Expédition des Helvétiens dans les Gaules. Ils sont battus par Jules César, près de Bibracte, et contraints de rentrer dans leurs foyers. Cæsar, Bell. Gall., lib. I. — Strabon, liv. IV. — etc.

Après leur défaite, une partie des Helvétiens cherche à se réfugier dans la Germanie, leur ancienne demeure. « Οἱ δὲ οὐκ ἐθελήσαντες τὰ ὅπλα παραδοῦναι, πρὸς τὸν Ῥῆνον ὡς καὶ ἐς τὴν ἀρχαίαν σφῶν γῆν ἐπανελθεῖν δυνάμενοι, ὥρμησαν. » Dio Cassius, lib. XXXVIII, § 33. — « Prima nocte ex castris Helvetiorum egressi ad Rhenum finesque Germanorum contenderunt. » Cæsar, Bell. Gall., lib. I, cap. 27.

4

58 avant J.-C. Servius Galba, lieutenant de César, passe les Alpes à la tête d'une armée et établit son quartier général à Octodurum (Martigny, en Valais). Il est attaqué par les habitants du pays et les repousse; après quoi il se transporte dans la région des Allobroges.

Cæsar, Bell. Gall., lib. III, cap. 1 et seq.

Digitized by Google

ÉPOQUE ROMAINE.

5

69 après J.-C. Après la mort de l'empereur Galba, les Helvétiens se soulèvent. Ils sont battus par Cécina, près de la ville de Vindonissa. Alpinus, un de leurs chefs, est condamné à mort.

Tacite, Hist., lib. I, cap. 67 et seq.

6

68-81. L'empereur Vespasien et son fils Titus font reconstruire et embellir la ville d'Avenches. *Vespasianus capitolium ædificavit. Germanos rebellantes superat, et Aventicum civitatem ædificare præcipit, a Tito filio postea expletur, et nobilissima in Gallia cisalpina efficitur. — Titus universam Galliam circuivit, et Aventico civitatem, quam pater inceperat, explevit, gloriose, eo quod eam diligebat, ornavit.* Frédégaire, lib. II, cap. 36, apud Canisium, tom. II, pag. 176.

Quelques manuscrits et entre autres les manuscrits de Berne et de Londres portent, au lieu de *Gallia Cisalpina*, les mots de *Galilea Cisalpina*. C'est probablement ce passage, corrompu par quelque copiste ignorant, qui a engagé Fréculphe à dire que Titus avait donné le nom de Galilée à la contrée dans laquelle était située Avenches. *Civitatem vero Aventicum, quam pater ejus Vespasianus ædificare cœperat, consummavit, et gloriose ornavit in Gallia cisalpina. Eandemque regionem stagno adjacentem, propter similitudinem, ut ferunt, Galileæ Palestinorum quam non modico sudore ac sanguine devicerat, Galileam censuit nuncupari.* Fréculphe, tom. II, lib. II, cap. 3, apud. Bibl. maxim. patrum, tom. XIV, pag. 1150.

Voir une notice sur quelques passages de Frédégaire, dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses; Zurich, décembre 1859.

7

259-268. Dévastation de la ville d'Avenches par les Allemani, sous le règne de l'empereur Gallien. « Gallienus firmatur in imperio. Germani Ravennam venerunt. Alamanni vastatum Aventicum *præventione vuibili cui nomento* et plurima parte Galliarum in Italiam tran-

Digitized by Google

sierunt. » Fredegarii fragmenta inter excerpta ex Eusebii chronico, apud Bouquet, II, pag. 462. — Idem apud Canisium, lib. II, c. 40.

Le fait principal énoncé dans ce passage ne présente aucune difficulté, mais les mots qui suivent le nom d'Aventicum ont donné lieu à plusieurs variantes. On lit ailleurs *pervenerunt inæstimabili nocumento*, et *preventione violabili cognomento*. Les manuscrits de Berne et de Londres portent *præventione u'obile cognomento*. Parmi les diverses interprétations qui ont été proposées pour expliquer ce passage obscur, nous citerons, comme la plus saillante, celle qui a été donnée par M. le professeur Roth, de Bâle. Il estime que le mot de *Vuibili* est un nom propre, et s'applique à un personnage nommé *Vuibilus* ou Vifil, duquel serait dérivé le nom germanique de *Viflisbourg*, sous lequel la ville d'Avenches est désignée. (Voir à ce sujet deux notices insérées dans l'Indicateur d'hist. et d'antiquités suisses; Zurich, déc. 1859 et mars 1860.)

8

355. « ... habent et Aventicum, desertam quidem civitatem, sed non ignobilem, ut ædificia semiruta nunc quoque demonstrant. » Ammien Marcellin, lib. XV, cap. 11.

9

373. « Valentinianus IV et Valens IV. His. coss. Saxones cæsi. De Usone in regione Francorum Burgundionum LXXX fere millia, quot nunquam antea ad Rhenum descenderunt. » Cassiodori chronicon.

« Burgundionum LXXX ferme millia, quod nunquam ante, ad Rhenum descenderunt. » Ex chronico Hieronymi presbyteri. (288 Olymp. anno 1. Valentiniani 9.)

« In illo tempore Burgundionum LXXX fere millia, quot nunquam antea nec nominabantur, ad Renum descenderunt et ibi castra posuerunt, quæ *Burgo* vocitaverunt, et ob hoc nomen acceperunt *Burgundiones* : ibique nihil aliud præsumebant nisi quantum prætio ementes a Germanis eorum stipendia accipiebant. Et cum ibidem duobus annis resedissent per legatos invitati a Romanis vel Gallis qui Lugdunensium provinciæ et Galliæ domita cisalpina ut tributarii publice potuissent renuere : ibique cum uxoribus et liberis visi sunt consedisse. » Frédégaire, lib. II, cap. 46, apud Canisium. — Les manuscrits de Berne et de Londres paraissent présenter une variante préférable pour la fin de ce passage : *invitati a Romanis vel Gallis qui Lugdunensium provincia et Gallia Comata et Gallia Cisalpina comma-*

Digitized by Google

nebant, ut tributarii publice potuissent renuere. — Conf. Bouquet, II, 462, excerpta Fredegarii.

« Burgundionum quoque, novorum hostium novum nomen, qui plus quam octoginta millia ut ferunt armatorum, ripæ Rheni fluminis insederunt. Hos quondam subacta interiore Germania, a Druso et Tiberio, adoptivis filiis Cæsaris, per castra dispositos, in magnam coaluisse gentem : atque ita etiam nomen ex opere præsumsisse, quia crebra per limitem habitacula constituta, *Burgos* vulgo vocant : eorumque esse prævalidam et perniciosam manum Galliæ, hodieque testes sunt, in quibus præsumpta possessione consistunt, quamvis providentia dei omnes christiani modo facti, catholica fide, nostrisque clericis quibus obedirent receptis, blande, mansuete, innocenterque vivant, non quasi cum subjectis Gallis, sed vere cum fratribus christianis. » Pauli Orosii histor. lib. VII, cap. 31.

« Tempore Tiberii senioris Augusti, qui sicut reliquas regiones, ita Gallias regebat, degressa est quædam gens de insula, quam mare Oceanum cingit, cui vocabulum est Scandania, qui ex vocabulo quoque Scandinii nuncupati sunt. Cumque alia regna vel regiones cum mulieribus et filiis suis penetrassent, et Rhenum fluvium usque pervenissent, ibi jussione imperatoris Tiberii *Burgos* ultra flumen Rhenum per multorum spatia annorum custodire coacti sunt. Unde et *Burgundiones* nuncupati sunt et usque hodie *Burgundiones* vocantur. Qui tempore Valentiniani Augusti egressi de ipsis Burgis, Gallias petierunt, et more barbarico terras et populos Imperialibus ditionibus subjugatos invaserunt : atque ex suo genere levato rege, nomine Gondiocho, Romanos Galliarum habitatores, quos ab ipsorum conspectibus fuga non celavit, gladiorum manus interfecit : paucisque relictis et suis ditionibus subjugatis, ipsi sub eorum dominatione positi sunt. » Ex vita S. Sigismundi Burgundionum regis, apud Bollandianos, 1 maii. Bouquet, III, 402.

« Gens est barbara, trans fluvium Rhenum sedes habens, eorum qui Burgundiones vocantur. Hi vitam quietam et a negotiis alienam ducunt. Quippe omnes fere sunt fabri lignarii, et ex hac arte mercedem capientes, semet ipsos alunt. » Socratis histor. eccles. lib. VII, cap. 30.

Digitized by Google

10

377. Inscription de Sion, rappelant la restauration d'un temple par le préteur Pontius Asclepiodotus. Cette inscription remarquable, qui porte le monogramme du Christ, est un des plus anciens monuments publics de ce genre.

Mommsen, Inscriptiones Helveticæ, N° 10.

11

Extraits des itinéraires romains.

EX ITINERE A MEDIOLANO PER ALPES PENNINAS MAGONTIACUM.

(Ex Antonini Aug. itinerario.)

Summo Pennino,	*St. Bernard*,	
Octoduro,	*Martigny*,	M. P. XXV.
Tarnaias,	*Massonger*,	» XII.
Penne locos,	*Villeneuve*,	» XIII.
Vibisco,	*Vevey*,	» VIIII.
Bromago,	*Promasens?*	» IX.
Minnodunum,	*Moudon*,	» VI.
Aventicum Helvetiorum,	*Avenches*,	» XIII.
Petinesca,	*Station près de Nidau*,	» XIII.
Saloduro,	*Soleure*,	» X.
Augusta Rauracum,	*Augst près de Bâle*,	» XXII.

(Ex Tabula Peutingeriana.)

In Summo Pennino,	
Octoduro,	XXV.
Tarnaias,	XII.
Penno lucos,	XIIII.
Vivisco,	VIIII.
Viromagus,	VIIII.
Minodum,	VI.
Aventicum Helvetiorum,	XVIIII.
Petenisca,	XIII.
Soladurum,	X.
Augusta Ruracum,	XXII.

Digitized by Google

EX ITINERE A MEDIOLANO PER ALPES GRAIAS ARGENTORATO.

(Ex Antonini Aug. itinerario.)

Cenava,	*Genève*,	
Equestribus,	*Nyon*,	M. P. XVII.
Lacu Lausonio,	*Lausanne*,	» XX.
Urba,	*Orbe*,	» XVIII.
Ariorica,		» XXIIII.
Visontione,	*Besançon*,	» XVI.

(Ex Tabula Peutingeriana.)

Gennava,	
Colonia Equestris,	XII.
Lacum Losonne,	XII.
Abiolica,	(XVI?)
Filo Musiaco,	XIIII.
Vesontione,	XV.

ITER AB AVENTICO VESONTIONEM.

(Ex Tabula Peutingeriana.)

Aventico,	*Avenches*,	
Eburoduno,	*Yverdon*,	XVII.
Abiolica,		VI.
Filo Musiaco,		XIIII.
Vesontione,	*Besançon*,	XV.

La détermination des lieux marqués dans ces itinéraires a donné naissance à de fréquentes discussions, et plusieurs de ces localités, entre autres celles de *Bromagus*, *Ariorica* et *Abiolica*, présentent encore d'assez grandes difficultés. Il y a aussi de l'incertitude quant à la direction et aux mesures de la route de Nyon à Besançon, telle qu'elle est tracée sur la table de Peutinger. Parmi les nombreux ouvrages à consulter sur cette matière, nous citerons surtout l'excellent mémoire de M. Mommsen, sur les inscriptions suisses. (Mémoires de la société des antiquaires de Zurich, tome X, Zurich, 1854.)

Digitized by Google

12

Extrait des notices des provinces et des cités des Gaules.

PROVINCIA MAXIMA SEQUANORUM, NUMERO IV.

Metropolis civitas Vesonciensum,	*Besançon.*
Civitas Equestrium Noiodunus,	*Nyon.*
Civitas Elvitiorum Aventicus,	*Avenches.*
Civitas Basiliensum,	*Bâle.*
Castrum Vindonissense,	*Vindonissa.*
Castrum Ebredunense,	*Yverdon.*
Castrum Rauracense,	*Augst.*
Portus Abucini,	*Port-sur-Saône.*

PROVINCIA ALPIUM GRAIARUM ET PENNINARUM, NUMERO II.

Civitas Centronum Darantasia,	*Moustier en Tarentaise.*
Civitas Valensium Octodoro,	*Martigny.*

PROVINCIA VIENNENSIS, NUMERO XIII.

Metropolis civitas Viennensum,	*Vienne.*
Civitas Genavensium,	*Genève.*
Civitas Gratianopolitana,	*Grenoble.*

Etc.

ROYAUME DES BURGONDES.

13

412. « Jovinus apud Moguntiacum, Germaniæ alterius urbem, studio Goaris Alani, et Guntiarii Burgundionum præfecti, tyrannus creatus est. » Olympiodori Thebæi fragmenta.

14

413. « Lucianus V. C. cos. Burgundiones partem Galliæ Rheno tenuere conjunctam. » Cassiodori chronicon.

« Lucio V. C. cos. Burgundiones partem Galliæ propinquam Rheno obtinuerunt. » Prosperi Aquitani pars posterior.

15

435. « Theodosius XV et Valentinianus IV. Cundicharium Burgundionum regem Aetius bello subegit, pacemque ei reddidit supplicanti, quem non multo post Hunni peremerunt. » Cassiodori chronicon.

Digitized by Google

« Theodosio XV et Valentiniano IV. Eodem tempore Gundicharium Burgundionum regem intra Gallias habitantem Aetius bello obtinuit, pacemque ei supplicanti dedit, qua non diu potitus est, siquidem illum Chunni cum populo suo ac stirpe deleverunt. » Prosperi Aquitani pars posterior.

* « (Theodosii anno XX) Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda. » Prosperi Aquitani pars prior.

16

Circa 451. « Eo igitur tempore cum reverendus hic præsul (Auctor) vitam cunctis virtutibus decoratam duceret, Attila rex Hunnorum omnibus belluis crudelior, habens multas barbaras nationes suo subjectas dominio, postquam Gundicarium, Burgondionum regem sibi occurrentem protriverat, ad universas deprimendas Gallias suæ sævitiæ relaxavit habenas. » Ex libello Pauli Diaconi de episcopis Mettensibus.

17

456. « Eo anno Burgundiones partem Galliæ occupaverunt, terrasque cum gallicis senatoribus diviserunt. » Marii chronicon.

18

456. « His auditis ægre tulit Theodericus, compacatusque cum cæteris gentibus arma movit in Suevos, Burgundionum quoque Gnudiacum *(Gundiacum)* et Hilpericum reges auxiliares habens sibique devotos. Ventum est ad certamen juxta flumen Urbium quod inter Asturicam Hiberiamque prætermeat, etc. » Jornandes, rer. Getic. cap. 44.

19

Circa 491. Chilpéric, roi des Burgondes, est mis à mort par son frère Gondebaud. « Fuit igitur Gondiochus rex Burgundionum ex genere Athanarici regis persecutoris. Huic fuerunt quatuor filii, Gundebadus, Godechiselus, Chilpericus et Gotemarus. Gondebadus Chilpericum fratrem suum interfecit gladio : uxorem ejus ligato ad collum lapide aquis immersit : duos filios eorum gladio trucidavit : duas filias exilio condemnavit, quarum senior nomine Sedeleuba (*alias* Mucuruna *seu* Chrona), mutata veste se deo devovit; junior Chrotildis vocabatur. » Fredegarii chronicon, lib. IV, cap. 15, apud Canisium. — Gregor. Turon. Hist. Franc. L. II, c. 28.

Digitized by Google

20

493. Le roi Clovis envoie un messager pour demander en mariage Clotilde, fille du roi Chilpéric. Il l'épouse et se convertit au christianisme. « Porro Chlodoveus legationem in Burgundiam sæpius mittens ambiebat Chrotechildem, et cum non esset licitum eam videre, Chlodoveus Aurelianum quemdam ex Romanis, ingenio quo poterat, ad Chrotechildem prævidendam direxit. At ille nisi singulus, ad instar mendici peram ad dorsum ferens veste deformi, illis perrexit partibus; anulum Chlodovei, quo ei potius crederetur, secum portans, cumque ad Januam civitatem* ubi Chrotechildis cum germana Sædeleuba sedebat venisset; et illæ hospitalitate peregrinos sectantes, eum causa mercedis suscepissent, et pedes ejus Chrotechildis lavaret, Aurelianus verbo secreto inclinans ad eam, dixit : Domina mi, grande verbum tibi nuntiaturus sum, si locum dare dignaris ut secretius suggeram, etc. » Fredegarii chronicon, lib. IV, cap. 16, apud Canisium. — Cf. Greg. Turon. l. c.

* On trouve dans quelques manuscrits *ad Januam civitatis*, ce qui laisserait le nom de la ville indéterminé. Mais la variante *ad Januam civitatem* paraît préférable : c'est elle qui a fait supposer que la scène s'était passée à Genève, qui est souvent désignée sous le nom de *Janua*.

21

502 à 517. Rédaction et promulgation de la *loi Gombette* ou loi des Bourguignons, qui fut donnée en partie par le roi Gondebaud et augmentée plus tard par son fils Sigismond. La plupart des éditions de cette loi indiquent qu'elle a été donnée la seconde année du règne de Gondebaud. Quelques auteurs la rapportent aux années 501 ou 502, ce qui est probablement vrai pour certaines portions de la loi; mais il y a de bonnes raisons pour admettre l'opinion de Savigny, qui rapporte la promulgation du recueil tel qu'il nous est parvenu à la seconde année du règne de Sigismond, soit à l'an 517.

On croit que le recueil connu sous le nom de Papien (*Papiani Responsum*), était la loi spéciale des Romains soumis à la domination des Burgondes, *Lex Romana Burgundionum*.

Digitized by Google

22

516. Sigismond, fils de Gondebaud, succède à son père, en qualité de roi des Bourguignons.

« Hoc consule (Petro) rex Gundobagaudus obiit et levatus est filius ejus Sigismundus rex. » Marii chronicon.

« Gundebadi filius Sigismundus apud Genavensem urbem villa Quadruvio jussu patris sublimatur in regnum, habens uxorem filiam Theuderici regis Italiæ, unde habebat filium nomine Sighiricum. Eadem mortua aliam duxit uxorem. Filium suum Sighiricum novercæ insidiis jussit interfici. Unde postea fortem pœnitentiam agens, Monasterium Sanctorum Agaunensium miri operis construxit, et alia plura Monasteria ædificavit. » Fredegarii chronicon, lib IV, cap. 28, apud Canisium. — Cf. Gregor. Turon. Hist. Francor. L. III, c. 5.

23

(516, 30 avril.) Fondation, soit rétablissement du couvent de Saint-Maurice d'Agaune, faite par le roi Sigismond, en présence de Viventiolus, archevêque de Lyon, de Maximus, évêque de Genève, et de Victor, évêque de Grenoble. Le roi donne au couvent de nombreuses propriétés situées dans les territoires de Lyon, de Vienne, de Grenoble, d'Aoste, de Genève, de Vaud et du Valais; il y institue une psalmodie perpétuelle. L'acte est donné en présence des comtes Videmar, Fredebundus, Gondeulfus, Benedictus, Agano, Bonefacius, Teudemondus et Fredeboldus. *Datum pridie Kalendas maii, apud Agaunum.*

Gallia Christiana, tom. XII, instr. pag. 421. — Les Masures de l'abbaye royale de Lyon, pag. 28. — Bolland. Acta Sanctorum, t. VI, sept. pag. 353. — Furrer, III, pag. 20. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 338. — etc.

Cette pièce importante, dont l'original n'existe plus, a souvent été publiée d'après des copies défectueuses. La nouvelle édition qui a été donnée par M. Gremaud dans le Mémorial de Fribourg, a été basée sur une ancienne copie, dont le sens paraît beaucoup plus satisfaisant.

Les noms des comtes Videmar et Gondeulfus se retrouvent dans le préambule de la loi des Burgondes.

24

517. Concile d'Epaone, auquel assistèrent, entre autres, Maximus,

Digitized by Google

évêque de Genève, Constantius, évêque d'Octodurum, et un envoyé de Salutaris, évêque d'Avennica (probablement Avenches). Il y a eu de fréquentes controverses quant au lieu où se réunit ce concile, mais l'opinion la plus accréditée est qu'il fut rassemblé à Albon, dans le diocèse de Vienne, en Dauphiné.

Voir une notice sur le concile d'Epaone, dans le Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 65 à 86.

25

523. « Hoc consule (Maximo, indictione I), Sigismundus rex Burgundionum a Burgundionibus Francis traditus est, in Francia in habitu monachali perductus : ibique cum uxore et filiis in puteo est projectus. » Marii chronicon.

524. « His consulibus (Justino II et Opilione, indict. II) Godemarus, frater Sigismundi, rex Burgundionum ordinatus est. — Eo anno contra Chlodomorem Regem Francorum Viseroncia præliavit, ibique interfectus est Chlodomeres. » Ibidem. — Gregor. Turon. L. III, c. 6.

DOMINATION DES ROIS FRANCS.

26

534. « Hoc consule (Paulino juniore, indictione XII) reges Francorum Childebertus, Chlotarius et Theudebertus Burgundiam obtinuerunt, et fugato Godomaro rege, regnum illius diviserunt. » Marii chronicon.

27

553. « Hoc anno mons validus Tauretunensis, in territorio Vallensi, ita subito ruit, ut castrum, cui vicinus erat, et vicos, cum omnibus ibidem habitantibus oppressisset : et lacum in longitudine LX millium, et latitudine XX millium, ita totum movit, ut egressus utraque ripa, vicos antiquissimos cum hominibus et pecoribus vastasset; etiam multa sacrasancta loca cum eis servientibus demolisset : et pontem Genevacum, molinas et homines per vim dejecit, et Genava civitate ingressus, plures homines interfecit. » Marii chronicon. — Cf. Gregor. Turon. Hist. Francor. Lib. IV, c. 31.

Digitized by Google

28

574. Invasion des Lombards dans le Valais et à Saint-Maurice. Ils sont battus par les Francs près de Bex.

« Eo anno iterum Langobardi in Valle ingressi sunt, et Clusas obtinuerunt, et in monasterio Acaunensium diebus multis habitaverunt, et postea in Baccis pugnam contra exercitum Francorum commiserunt, ubi pene ad integrum interfecti sunt, pauci fuga liberati. » Marii chronicon.

« Thalvardus et Nuncio duces Langobardorum per ostiola in Sidonense territorium cum exercitu sunt ingressi, ad Monasterium Sanctorum Agaunensium nimiam facientes stragem Baccis villa, nec procul ab ipso monasterio, et duces eorum exercitus a Violico et Theudofredo ducibus Gonthramni sunt interfecti quadraginta (millia) tantum ex illis fugaciter Italiam redierunt. » Fredegarii chronicon, lib. IV, cap. 62, apud Canisium.

29

572 à 593. Gontran, roi des Francs et des Burgondes, donne à Saint-Sigon une grotte appelée *Balmette*, située près de l'église de Saint-Desiderius *. Il lui donne en même temps des terres situées à Orny, Daillens, Oulens, Tolochenaz, Romanel et Apples. *Acta aput Chalun civitatem, XII. Kal. martii, anno domini DC, regnante Guntranno rege anno V.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 30.

* Saint-Didier, aujourd'hui *Saint-Loup*, près de Lassaraz.

Les indications chronologiques de cette charte sont inexactes, car l'an V du règne de Gontran ne concorde pas avec l'année 600, qui est postérieure à la mort de ce roi.

30

* Le Cartulaire de Lausanne place avant l'évêque Marius un autre évêque de Lausanne, nommé Prothasius. Mais, comme on le verra plus tard, il est probable que ce dernier a vécu seulement au VIIe siècle.

31

581 à 601. *Saint-Marius, évêque d'Avenches ou de Lausanne;* élu en 581, mort en 601. Il assista en 585 au concile de Mâcon, et tint l'é-

Digitized by Google

piscopat pendant 20 ans et 8 mois. La chronique qui porte son nom vient d'être réimprimée dans le 13e volume des Mémoires et Documents de la Suisse romande.

« Post illum fuit episcopus beatus Marius, de quo ita scriptum invenitur in veteri regula Lausannensi et nova. Anno domini DCI, Marius Aventicensis seu Lausannensis episcopus obiit. Suscepit autem episcopatum anno ab incarnatione domini DLXXXI, et tenuit annis XX, mensibus VIII, et vixit annis LXIIII. » Cartulaire de Lausanne, pag. 29.

« Idem sanctus Marius, sicut ab antiquis audivi, oriundus fuit de episcopatu Edunensi seu Augustudinensi, nobilis genere sed nobilior moribus, ubi adhuc ejus vita scripta esse dicitur. » Ibidem, pag. 32.

Schmitt, hist. du diocèse de Lausanne; Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 184 à 200.

32

Circa 595. L'évêque Marius fonde sur son propre terrain l'église et la ville de Payerne. « Idem servus Christi Marius episcopus, in honore S. Marie genitricis domini, templum et villam Paterniacam in solo construxit proprio, dedicavitque sub die VIII Kal. julii, indictione V, episcopatus vero sui anno XIV, regnante domino Guntrando rege. » Cartulaire de Lausanne, pag. 30.

33

603. Découverte du corps de S. Victor, à Genève. « Eo anno corpus sancti Victoris, qui Salodoro cum sancto Ursione passus fuerat, a beato Æconio Pontifice Mauriennense invenitur. Quadam nocte in sua civitate ei revelatur in somnum, ut surgens protinus iret ad ecclesiam, quam Sedeleuba regina in suburbano Genavensi construxerat : in medio ecclesiæ designato loco illud sanctum corpus adesse. Cumque Genavam festinus perrexisset cum beatis Rustico et Patricio episcopis, triduanum facientes jejunium, lumen per noctem, ubi illud gloriosum et splendidum corpus erat, apparuit. Quod cum silentio hi tres Pontifices, cum lacrimis et orationibus, elevato lapide, in arca argentea invenerunt sepultum. Cujus faciem rubentem quasi vivi repererunt. Ibique Princeps Theudericus præsens aderat

Digitized by Google

multisque rebus huius ecclesiæ tribuens maximam partem facultatis Warnacharii ibidem confirmavit. » Fredegarii chronicon, lib. V, cap. 22, apud Duchesne, tom. I, pag. 746.

34

610. Invasion des Allemani dans la Bourgogne transjurane. « His diebus et Alamanni in pago Aventicense Ultra-jurano hostiliter ingressi sunt, ipsumque pagum prædantes, Abbelenus et Herpinus comites, cum cæteris de ipso pago comitibus, cum exercitu pergunt obviam Alamannis. Uterque falangæ wangas * jungunt ad prœlium. Alamanni Transjuranos superant, plurimos eorum gladio trucidant et prosternunt, maximam partem territorii Aventicensis incendio concremant. Plurimorum nimium hominum multitudinem exinde in captivitatem duxerunt, reversique cum præda pergunt ad propria. » Fredegarii chronicon, lib. V, cap. 37, apud Duchesne, tom. I, pag. 751. — Conf. chronicon Aimoini Floriacensis. — Trouillat I, N° 23.

* *Alias* ordines.

35

613. La reine Brunehaut est arrêtée à Orbe et livrée au dernier supplice. « Factione Warnacharii Majoris domus, cum reliquis maxime totis proceribus de regno Burgundiæ, Brunechildis ab Erpone comestabulo de pago Ultra jurano, ex villa Urba, una cum Theudelane germana Theuderici producitur, et Chlotario in Rionova vico super Vincennam fluvium præsentatur..... (Chlotarius) per triduum eam diversis tormentis adflictam, jubet prius camelo per omnem exercitum sedentem perducere : post hæc comam capitis, uno pede et brachio ad vitiosissimi equi caudam ligare, ibique calcibus et velocitate cursus membratim disrumpitur. » Fredegarii chronicon, lib. V, cap. 42, apud Duchesne, I, 753. — Suite de la chronique de Marius, M.D.R. XIII, pag. 43.

36

613. Erpo est institué duc de la Transjurane. « Erponem ducem genere Francum, loco Theudelanis, in pago Ultra Jurano instituit. Qui dum pacem in ipso pago vehementer arripuisset sectari, malorum nugacitatem premens, ab ipsis pagensibus, instigante parte adversa, consilio Alethei Patricii, et Leudemundi Episcopi, et Erponis comitis, per rebellionis audaciam Erpo dux interficitur. » Fredegarii chronicon, lib. V, cap. 43, apud Duchesne, I, 753.

Digitized by Google

37

De 635 à 651. Ramnelène ou Chramnelène, duc ou patrice de la Transjurane. On croit que c'est le même personnage qui est désigné dans le cartulaire de Lausanne (pag. 28) sous le nom de *Felix Granvelensis,* et dans les annales de Flavigny sous le nom de *Felix Gramnelenus.* (Apud Pertz, script. III, 149.)

On présume que c'est à ce duc Ramnelène qu'il faut attribuer la fondation ou la restauration des deux couvents indiqués dans le cartulaire de Lausanne (pag. 28 et 29). On avait cru autrefois qu'un de ces couvents était situé à Château-d'Œx. Mais on a reconnu qu'il y avait erreur, et que le passage de la vie de St. Colomban qui s'y rapporte ne peut s'entendre que du couvent de Romainmotier, situé sur les rives du Noson : *in saltu Jurensi super Novisonum fluviolum.*

M.D.R. III, 2e partie. Introduction au cartulaire de Romainmotier. — Ibidem, pag. 810, et suiv.

38

Circa 646. *S. Prothasius,* premier évêque de Lausanne nommé dans la chronique du cartulaire de Lausanne. « Audivit tamen a pluribus antiquis sacerdotibus et fidedignis, quod idem beatus Prothasius fuit de Venetia oriundus, et adhuc ibi ejus vita scripta posset inveniri. Cum aliquamdiu sedisset in espiscopatu Lausannensi, ivit in Juri que est super villam que dicitur Bieri, pro abscindendis lignis ad reedificandum ecclesiam Lausannensem, et ibi diem clausit extremum, et fuit super ramum unum a monte adductus usque ad planum ad locum qui dicitur *Birula,* quia ibi fuit facta ei quedam parva bieri, quod latine dicitur feretrum, super quod fuit portatus usque ad villam que dicitur *Bieri,* quia factum fuit ei ibi unum majus feretrum, quod in vulgari dicitur bieri, et ideo illa villa dicitur Bieri. Et inde fuit adportatus usque ad villam que modo dicitur *Sanctus Prothasius,* quæ tunc dicebatur *Basuges,* et fuit ponitus in ecclesia que dedicata erat in honore beate Marie, et quando illi qui eum portabant voluerunt eum inde adportare apud Lausannam, non potuerunt illum inde movere et sepelierunt eum ibi in ecclesia ante cancellum in navi, etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 28.

La chronique de laquelle est tiré ce récit légendaire présente des difficultés quant à l'époque à laquelle on doit placer l'épiscopat de S. Prothasius. Elle le

Digitized by Google

fait contemporain du roi Clovis I, du pape Agapit et de la construction d'un couvent par Ramnelène. Or, on ne sait comment concilier ces dates contradictoires, et des critiques très estimés pensent qu'il faut placer l'épiscopat de S. Prothasius au milieu du VIIme siècle, sous le règne de Clovis II. C'est précisément l'époque où vivait le patrice Ramnelène. — Consultez à ce sujet l'introduction du cartulaire de Romainmotier, M.D.R. III, seconde partie, et le Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 211 et suiv.

39

654 à 656. Bulle du pape Eugène I en faveur de l'abbaye de St. Maurice d'Agaune.

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 348.

40

Circa 666. *Chilmegesilus, évêque de Lausanne.*

« Post beatum Prothasium fuit episcopus Lausannensis beatus Chilmegesilus, cujus corpus honorifice jacet cum corpore beati Marii Lausannensis episcopi in ecclesia beati Marii que quondam dicebatur beati Thyrsi, de quo ita scriptum invenitur in quodam libro beate Marie Lausannensis : anno XI Clotarii regis et tempore Chilmegesili Aventicensis vel Lausannensis episcopi, Ermendrudis construxit monasterium Balmense anno domini DXXXII. » Cartulaire de Lausanne, pag. 29.

Les mêmes raisons indiquées ci-dessus à l'occasion de S. Prothasius, ont engagé à transporter l'épiscopat de Chilmegesilus au VIIe siècle, sous le règne du roi Clotaire III. (Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 219 et suiv.)

41

753. Le pape Etienne II, se rendant à Paris, s'arrête à Romainmotier, et lui donne le nom de *Romanum Monasterium.* « Erat tunc temporis impartibus Galliæ rex pius, nomine Pipinus, ille Pipinus, cujus filius fuit heres et imitator Karolus Magnus ; qui audiens necessitatem sanctæ Romanæ ecclesiæ, vocavit predictum dominum papam Stephanum, ut ad se veniret et de principibus tres secum deduceret, cum quibus tale consilium inveniret, quo ejus ecclesiæ subveniret; annuens precibus regis, usque Parisius venit..... In supradicto vero negotio et itinere in quibusdam Jurensibus partibus posito monasterio jussit sibi hospitium preparare; sed susceptus et servitio habi-

Digitized by Google

tantium fruitus, ut erat pius et misericors, hospitium benigne suscepit; et ex caritate locum benedixit et sanctificavit et ad honorem apostolorum ecclesias ibi consecravit, et Romanum Monasterium nominavit. » M.D.R. III. Cartulaire de Romainmotier, pag. 419 et 420.

42

755. Le roi Pepin se rend en Italie au secours du pape, en passant par Genève et la Maurienne. « Hæc Pipinus rex cum per nuncios audisset, nimium furore et ira motus, commoto iterum omni exercitu Francorum per Burgundiam, per Cavalonnum urbem, et inde per Januam usque ad Mauriennam veniens, etc. » Fredegarii chronicon, lib. V, apud Duchesne, tom. I, pag. 775.

43

766, 7 octobre. Ayroenus donne à l'abbaye de S. Maurice une terre allodiale, située à Taurniacum, *Torny* au canton de Fribourg. L'évêque Villicarius est indiqué comme supérieur de l'abbaye. *Data die martis proximo post Kalendas octobris, anno XIV regnante domno nostro Bibino rege.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, col. 1 et 2.

44

769 ou 770. Le roi Carloman confirme les priviléges accordés par les rois ses prédécesseurs, à l'abbaye de Moutier-Grandval. *Datum die XI Kal. Aprilis, anno primo regnante Carlomano rege. Actum Attiniago, palacio publico.*

Bouquet, V, 715. — Schœpflin, A. D. I, 43. — Trouillat, I, N° 41 (*sine data*).

45

771 à 814. *Udalric, évêque de Lausanne.* Il assista en 794 au concile de Francfort sur le Mein.

« Tempore Karoli fuit Vdalricus episcopus. » Cartulaire de Lausanne, pag. 33.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 233.

46

773. Charlemagne, se rendant en Italie à la tête de ses armées, s'arrête à Genève, où il tient conseil. Il envoie son oncle Bernard par le Mont-Joux (Grand S. Bernard), et passe lui-même par le Mont-Cenis.

Digitized by Google

« Rex rebus quæ inter Romanos et Langobardos gerebantur, diligenti cura pertractatis, bellum sibi contra Langobardos pro defensione Romanorum suscipiendum ratus, cum toto Francorum exercitu, Genuam Burgundiæ civitatem, juxta Rhodanum sitam venit. Ibique de bello suscipiendo deliberans, copias quas secum adduxerat, divisit, et earum partem cum Bernhardo patruo suo per Montem Jovis ire jussit; alterum ipse ducens per Montem Cinisium, Italiam intrare contendit. » Eginhardi annales, apud Pertz, I, 151. — Poetæ saxonici annalium lib. I, apud Duchesne, II, pag. 138. — Spon, hist. de Genève, tom. I, pag. 29.

47

Circa 780. Bulle du pape Adrien I, en faveur d'Althæus, abbé de St. Maurice.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 91 (anno 871). — Gallia christiana, XII, Instr. 424. — Furrer, III, 27. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 350.

48

804. Le pape Léon passe à St. Maurice. « Medio Novembri nunciatum est ei (imperatori) Leonem papam Natalem domini secum celebrare velle, ubicunque hoc contingere potuisset. Quem statim, misso ad sanctum Mauricium Karolo filio suo, honorifice suscipere jussit, etc. » Eginhardi annales, apud Pertz, Script. I, 192.

49

814 ou 815. *Fredarius, évêque de Lausanne,* mort en 825.

« Tempore Ludovici imperatoris, filii Karoli magni, fuit quidam Fredarius episcopus Lausannensis, anno ab incarnatione domini DCCCXV, sed non inveni quamdiu. » Cartulaire de Lausanne, pag. 33.

« Fredarius episcopus Lausannensis obiit anno domini DCCCXXV. » Ibidem, pag. 7.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 242 et suiv.

50

814, 28 juillet. Deux chartes de l'empereur Louis-le-débonnaire, en faveur de l'église de Lausanne. Donation de la Balmette d'Eclépends,

Digitized by Google

de Ferreires et de Mormont. Fredarius, évêque. *Data V Kalend. augusti anno primo imperii nostri, indicione VII.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 238 à 241. — Zapf, Monumenta, tom. I, N° 1. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, tom. I, pag. 36, trad. — Hauréau, Gallia christiana, XV, Instr. 125.

51

Circa 824. Bulle du pape Eugène II, en faveur du monastère de S. Maurice. Adalongus, évêque de Sion.

Gallia christiana XII, Instr. 425. — Hist. patr. Mon. Chart. II, 5. — Furrer, III, 28. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 353.

L'acte porte le nom du pape Alexandre, mais ce nom ne s'accorde pas avec l'époque de l'évêque Adalongus. On croit qu'il faut rapporter cette pièce au pape Eugène II, élu en 824.

52

827 à 850. *David, évêque de Lausanne;* ordonné en 827, tué à Anet, en 850, par le seigneur de Tegerfelden.

« David Lausannensis episcopus ordinatus est anno ab incarnatione domini DCCCXXVII, et tenuit episcopatum XXIIII annis, et fuit interfectus. Audivi a Conone sacerdote de Anes, quod David episcopus interfectus fuit a domino de Tegerfelt, quod est juxta Rifelt, et suis in villa de Anes, juxta rivum qui currit per villam, juxta quemdam grossum lapidem in quo sanguis apparuit per multos annos, et quidam homines dicti episcopi ipsum prodiderunt. Unde et villa et unde ipsi erant adhuc vocatur *Treitun.* » Cartulaire de Lausanne, pag. 33.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 252 à 256.

53

Circa 830. Détention du comte Wala, ministre de Louis le débonnaire, dans le château de Chillon.

Vita Walæ, apud Pertz, Script. II, 533 à 569. — Chillon, par M. L. Vulliemin, Lausanne, 1851, première partie.

Digitized by Google

54

839, juin. L'empereur Louis le débonnaire, étant à Worms, opère le partage de ses états entre ses fils Lothaire et Charles. Lothaire eut, dans sa part, l'Italie, la vallée d'Aoste, et une portion de la Bourgogne qui comprenait les comtés du Valais, de Vaud, de Scudinge et de Wirasque. Charles eut, dans son lot, les comtés de Genève et de Lyon, etc.

Annales Bertiniani, apud Pertz, I, 434.

55

843. Traité de Verdun, réglant le partage de l'Empire. « Hludovicus ultra Rhenum omnia, citra Rhenum vero Nemetum, Vangium et Moguntiam civitates pagosque sortitus est; Lotharius inter Rhenuum et Scaldem in mare decurrentem, et rursus per Camaracensem, Hainnoum, Lomensem, Castritium et eos comitatus qui Mosæ citra contigui habentur, usque ad Ararem Rodano influentem, et per deflexum Rodani in mare, cum comitatibus sibi utrimque adhærentibus. Cetera usque ad Hispaniam Carolo cesserunt. » Annales Bertiniani, apud Pertz, I, 440.

56

849, 25 août. Diplôme de l'empereur Lothaire, au sujet du monastère de Moutier-Grandval. *Dat. VIII kal. sept. anno imperii in Italia XXX, in Francia X, indict. XII. Actum Romarici monte* (Remiremont).

Bouquet, VIII, 385. — Schœpflin, A. D. I, 83. — Herrgott, Gen. II, 28. — Neugart, N° 327. — Trouillat, I, N° 56.

57

852 à 877. *Armann (ou Hartmann), évêque de Lausanne;* ordonné le 6 mars 852, mort le 14 avril 878, trois ans avant l'élection de son successeur. « Armannus Lausannensis episcopus fuit ordinatus die dominica II nonas marcii, luna XXV, anno ab incarnatione domini DCCCLI, et tenuit episcopatum XXVII annis. .....Ejus facta plurima erant in veteri Kartulario, et David predecessoris sui. Et fuit Helemosinarius S. Bernardi Montis Jovis. » Cartulaire de Lausanne,

Digitized by Google

pag. 34. — Il est probable que la date de l'élection doit être réduite au nouveau style, attendu que le 6 mars tombe le dimanche en 852.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 257 à 263.

58

854, 21 septembre. Diplôme de l'empereur Lothaire en faveur de l'abbaye de Saint-Oyen de Joux (Saint-Claude). *Dat. XI kal. octobr. anno imperii donni Hlotarii in Italia XXXV et in Francia XV, indict. XI. Actum Dodiniaca villa.*

Dunod, hist. des Séquanois, preuves de l'abbaye de Saint-Claude, pag. 66. — Bouquet, VIII, 393.

59

856, 28 mars. Hartmann, évêque de Lausanne, tient un synode à Curtille et y juge un différend élevé entre Léodande, curé de Bulle, et Frédolon, curé de Vuippens, relativement aux dîmes de Marsens, Echarlens, Vuippens, etc. *Datum in Curtilia, V kal. april. anno primo regnante Ludovico imperatore.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 201. — Zapf, Mon. I, N° 4.

60

856, à Orbe. Entrevue et partage entre Louis, empereur d'Italie, et Lothaire, roi de France. « Hludovicus, imperator Italiæ, et Lotharius frater ejus, rex Franciæ, cum Karlo puero germano suo apud Urbam conveniunt; Ubi adeo pro regni paterni portionibus dissident, ut pene armis inter sese decernant. Karlo tamen fratri suo Provinciam et Ducatum Lugdunensem juxta paternam dispositionem distribuunt, eripientibus eum a fratre Lothario optimatibus, qui illum moliebatur in clericum tonsurare. » Annales Bertiniani, apud Pertz, I, 450.

61

859. Lothaire remet à l'abbé Hucbert le duché situé entre le Jura et le Mont-Joux. « Lotharius Hucberto abbati ducatum inter Jurum et Montem Jovis commisit, eo quod tunc fidelissimus putaretur, utpote affinitate conjunctus propter sororem Thietbergam. » Reginonis chronicon, apud Pertz, I, 570.

Digitized by Google

62

859. Nouveau partage entre Lothaire et son frère Louis. La Bourgogne transjurane est attribuée à ce dernier. « Lotharius fratri suo Hludovico Italorum regi, quamdam regni sui portionem attribuit, ea videlicet quæ ultra Juram montem habebat, id est Genuam (*Genevam*), Lausonnam et Sedunum civitates, cum episcopatibus, monasteriis et comitatibus, præter hospitale quod est in monte Jovis et Pipincensem comitatum. » Annales Bertiniani, apud Pertz, I, 453.

63

864. Lothaire se rend à Orbe à la rencontre de son frère. « Lotharius .....per Gundulphi villam et Romerici-montem obviam fratri suo ad locum qui Urba dicitur, vadit; etc. » Annales Bertiniani, apud Pertz, I, 465.

64

864-866. Mort du duc Hucbert, tué près d'Orbe par le comte Conrad. « Hugbertus clericus conjugatus et abbas monasterii S. Martini, qui Sancti Mauricii abbatiam et alios honores Hludovici imperatoris Italiæ, contra voluntatem ipsius tenebat, ab hominibus ejus occiditur, etc. » Annales Bertiniani, anno 864, apud Pertz, I, 466.

« Attamen idem Acephala Hucbertus novissime a Conrado comite peremptus est juxta castrum quod Urba dicitur. » Reginonis chronicon, anno 866, apud Pertz, I, 577.

Les auteurs ont varié quant à la date de la mort de Hucbert. Voir à ce sujet le mémoire de M. de Gingins sur les Hugonides, Archiv für Schweizer Geschichte, tom. IX, pag. 89 et 90.

65

866, 29 mars. Confirmation du roi Lothaire en faveur de l'abbaye de Moutier-Grandval. *Data IV kal. apr. anno regn. Hlotarii XI, indict. XIV. Actum in Arlegia, palatio regio* (Marley en Alsace).

Mémoire pour l'église collégiale de Moutier-Grandval, 1788, pag. 104. — D'Achery spicilegium, tom. III, pag. 378 (anno 884). — Bouquet, VIII, 413. — Zeerleder, n° 3 (anno 851). — Trouillat, I, N° 61.

Quelques auteurs placent cet acte sous la date du 19 mars, *XIV kal. aprilis*.

Digitized by Google

66

867, 17 janvier. Lothaire, roi de Lorraine et comte de Bourgogne, donne à sa femme Thietberge diverses propriétés situées dans les diocèses de Grenoble, de Maurienne, de Genève, de Lausanne, etc. *Dat. Aquisgrani, XVI kal. februarii, anno regni Lotharii XI, indict. XV.*

Bouquet, XVIII, pag. 412. — Muratori, Antiq. Ital. II, 121.

67

867, 24 novembre. Le roi Lothaire donne à sa femme Thietberge des propriétés situées dans divers évêchés, entr'autres dans ceux de Genève et de Lausanne. *Dat. VIII kal. dec. anno regni regis Hlotarii XII, indict. I. Actum Dodiniaco.*

Muratori, Antiq. Ital. II, pag. 122, extrait. — Orig. Guelf. II, 92.

68

868. L'évêque Hartmann et les prêtres réunis avec lui en synode à Curtilles, adjugent à Teutland, curé de Bulle, des dîmes qui lui étaient disputées par Leutramne, curé de Vuippens. *Facta notitia regnante domino nostro Lothario rege anno XIII.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 203. — Zapf, Mon. I, N° 5.

Comparez avec la charte du 28 mars 856.

69

869, 19 janvier. Lothaire II donne à Berta, abbesse de Zurich, fille du roi Louis le Germanique, des biens situés à Ammerschweyr (Mariville) et Schlettstadt, en Alsace. *Data XI Cal. februarii, anno DCCCLXIX, regni Lotharii XIV, indict. II, Actum Urba villa regia.*

Grandidier, Codex diplom. eccles. Argentin. tom. II, N° 136, pag. 253. — Idem, Hist. d'Alsace, tit. 202. Extrait.

70

869. L'empereur Charles-le-Chauve donne l'abbaye de St. Maurice à Boson, frère de Richilde. « Qua de re eidem Bosoni abbatiam sancti Mauritii cum aliis honoribus dedit. » Annales Bertiniani, apud Pertz, I, 486.

Digitized by Google

71

870, 8 août. Partage du royaume de Lorraine entre Charles-le-Chauve et Louis de Germanie. Enumération des localités partagées entre les deux frères.

Annales Bertiniani, apud Pertz, I, 488. — Duchesne, Hist. Franc. II, 453, et III, 239. — Bouquet, VII, 108. — Trouillat, I, N° 63.

72

870. Rodolphe, comte et abbé de Saint-Maurice d'Agaune, concède à l'impératrice Angelberge, à titre de præstaria (*in nomine libelli sive præstariæ*), deux terres situées dans le royaume de Toscane (*in regno Tusciæ*).

Muratori, Antiq. Ital. III, 156. — Or. Guelf. II, pag. 101.

73

871, 14 mai. Ison, moine de Saint-Gall, sur la demande de Rodolphe, qui fut plus tard roi de Bourgogne, se rend dans l'abbaye de Moutier-Grandval, pour y enseigner. Il meurt dans cette abbaye.

Eckehard, apud Pertz, II, 93. — Trouillat, I, N° 64.

74

878, 24 mars. Charles-le-Gros confirme, en faveur de l'abbaye de Moutier-Grandval, la possession de certaines propriétés données à ce monastère par Engilgozsus. *Data IX kal. apr. anno incarn. DCCCLXXVIII, indict. XI, anno regni regis Karoli tertio.*

Trouillat, I, N° 65.

75

878, 10 juin. Lettre du pape Jean VIII, à Théodoric, archevêque de Besançon, dans laquelle il est question de la vacance de l'église de Lausanne. *Dat. IV idus junias, indict. XI.*

Bouquet, IX, 165. — Mansi, XVII, 89. — Hauréau, Gallia christiana, XV, Instr. 125.

76

878 à 892. *Jeronimus, évêque de Lausanne*; élu en 878 ou 879, ordonné en 881, mort en 892. « Jeronimus episcopus fuit ordinatus

Digitized by Google

anno ab incarnatione domini DCCCLXXXI, tertio anno post decessum Harmanni predecessoris sui, et tenuit episcopatum XII annis. Ejus facta plurima et bona erant scripta in Kartulario. » Cartulaire de Lausanne, pag. 34.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 264 à 276.

77

879, 15 octobre. Actes du concile de Mantala, dans lequel fut élu le roi Boson. Hieronimus, évêque de Lausanne, assiste au concile. *Actum apud Mantalam, anno incarnat. DCCCLXXIX, idibus octobris.*

Duchesne, Hist. Franc. II, 480. — Bouquet, IX, 304. — Dunod, Hist. des Sequanois, II, 586. — etc.

78

880, 20 juin. Epitre du pape Jean VIII, au roi Charles-le-Gros, par laquelle il l'invite à permettre que Hieronimus reste en possession paisible de l'évêché de Lausanne, etc. *Dat. XX die mensis junii, indict. XIII.*

Bouquet, IX, 190. — Mansi, XVII, 178.

79

881, 28 février. Le prêtre Waldramnus donne à l'église de Lausanne des terres situées à Combremont, dans le territoire de Granges. Hieronimus évêque. *Dat. II Kal. Martii anno I, regn. Karolo imperatore.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 342.

80

Circa 881. Lettres du pape Jean VIII aux Genevois, pour les inviter à obéir à l'évêque Optandus, nouvellement nommé. Trois lettres du même adressées à Oltramne, archevêque de Vienne, sur le même sujet. *Sine data.*

Spon, édit. 1730, I, 35, notes. — Sirmond, III, pag. 516 à 518. — Besson, pag. 8. — M.D.G. II, pag. 134.

81

884, 20 sept. L'empereur Charles-le-Gros confirme, en faveur du monastère de Moutier-Grandval, la donation de plusieurs terres, entre

Digitized by Google

autres celle de Nugerol. *Dat. XII Kal. Oct. anno DCCCLXXXIV, indict. III, regni VIII, imp. IV, Actum Radesbonæ.*

Mémoire pour l'église collégiale de Moutier-Grandval, pag. 105. — Bouquet, IX, 334. — Herrgott. Gen. II, 51. — Neugart, N° 550. — Schœpflin, A. D. I, 93. — Zeerleder, N° 5. — Trouillat, I, N° 67.

82

885, 15 février. L'empereur Charles-le-Gros donne à Vodelgise, vassal de Rodolphe (vassallo Ruodolfi fidelis et dilecti marchionis nostri), diverses terres situées dans le comté de Vaud, savoir à Champagne, Fiez, Corcelles, Clendy, Epautheyres, Suchy, Grava, etc. *Dat. XV kal. martii, anno imperii in Italia V, in Francia III, indict. III.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 132. — Zapf, Mon. I, N° 9. — Verdeil, hist. du canton de Vaud. I, 59, trad.

83

(885, 6 août.) Réginold donne au clergé de Lausanne l'église de St. Prex et la villa de Dracy. *Dat. die veneris VIII idus Augusti, anno VI imperante Karolo tertio per circumquasque regiones.*

Investiture en faveur de l'évêque Hieronimus faite le 13 août. *Acta in ipsa ecclesia idus Augusti.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 275 à 277. — Zapf, Mon. I, N° 10 et 11 (anno 886.) — Hauréau, Gallia Christiana, XV, Instr. 126 (anno 890).

Nous plaçons cette charte en 885, parce que c'est en cette année que le 6 août tombe le vendredi.

ROYAUME DE BOURGOGNE.
RODOLPHE I.

84

888. Rodolphe I est élu roi de la Bourgogne transjurane. «Per idem tempus Ruodulfus, filius Chuonradi, nepos Hugonis abbatis de quo supra meminimus, provinciam inter Jurum et Alpes Penninas oc-

Digitized by Google

cupat, et apud S. Mauritium, adscitis secum quibusdam primoribus et nonnullis sacerdotibus, coronam sibi imposuit, regemque se appellare jussit. Post hæc mittit legatos per universum regnum Hlotharii, et suasionibus pollicitationibusque episcoporum ac nobilium virorum mentes in sui favorem demulcet. Quod cum nunciatum esset Arnolfo, illico cum exercitu super eum irruit; ille vero per artissima itinera fuga dilapsus, in tutissimis rupium locis salutis præsidium quæsivit; Omnibus itaque diebus vita sua Arnolfus et Zventiboldus filius ejus eundem Ruodulfum persecuti sunt, nec tamen eum lædere potuerunt, etc. » Reginonis chronicon, apud Pertz, I. 598.— Conf. Annales Vedast. Annales Fuld. Cartular. Lausann. pag. 8.

85

888, 10 juin. Rodolphe I donne l'abbaye de Romainmotier à sa sœur Adélaïde. *Dat. IV idus Junias, anno regni I, ab incarn. DCCCLXXXVIII, indict. VI, Actum Vabrevilla* (Urba villa).

Mabillon, Ann. Benedict, III, 690. — Or. Guelf. II, 103. — M.D.R. III. Cartulaire de Romainmotier, pag. 577.

86

888, octobre. Rodolphe se rend à Ratisbonne, auprès du roi Arnolf, qui lui avait déclaré la guerre, et conclut la paix avec lui. « Ruodolfus, inito consilio cum primoribus Alemannorum, sponte sua ad regem (Arnulfum) urbem Radasponam usque pervenit, multaque convenienter inter ipsos adunata, ipse a rege cum regi permissus, sicut venit, ad sua remeavit. » Annales Fuldenses, apud Pertz, I, 406. — Conf. Hermann Contract.

87

888. Le roi Rodolphe se fait donner la bénédiction royale par l'évêque de Toul. « Interim dum hæc aguntur, ordinatur Dodilo Camaracensium vel Atrebatensium ecclesiæ episcopus XVI kal. aprilis. At hi, qui ultra Juram atque circa Alpes consistunt, Tullo adunati, Hrodulfum nepotem Hugonis abbatis per episcopum dictæ civitatis benedici in regem petierunt : qui et ita egit. » Annales Vedastini, apud Pertz, I, 525.

Digitized by Google

88

888, 21 décembre. Vodelgise fait donation à l'évêque Hiéronimus des terres qui lui avaient été données par l'empereur Charles, sous date du 15 février 885. *Dat. die Sabato XII kal. januarii, anno primo regnante Ruodulfo rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 133. — Zapf. Mon. I, N° 12. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 126.

89

(**Circa 888**). Expédition du roi Rodolphe contre les Normands. « Tunc Franci conjurantes contra Carolum Juniorem ejiciunt eum de regno, et Odonem ducem Aquitaniæ elevant. Quo tempore Rodulfus rex Burgundiæ cum hoste fortissimo Lemovicinum appulit (rogatu Odonis regis, nam ipse Franciam tutabat), et congregati sunt contra eum innumerabiles hostes Normannorum. Et commisso prælio in loco qui dicitur ad Destricios, usque ad internecionem devastati sunt pagani, et exinde fugientes, non ultra fiduciam præsumpserunt veniendi in Aquitaniam. Rodulphus autem gratias Deo, pro cujus amore animam suam posuerat, referens, cum magno triumpho regressus est. » Ademari histor. lib. III, apud Pertz, IV, 123.— Vaissette, Hist. génér. du Languedoc, II, 25.

Il y a beaucoup d'analogie entre le récit de cette expédition et celui d'une expédition semblable attribuée par d'autres chroniqueurs à Raoul, roi de France. Celle-ci aurait eu lieu en l'an 930. Frodoard la raconte en ces termes : *Anno DCCCCXXX. Rodulfus Rex Nordmannos de Ligeri, qui Aquitaniam deprædationibus infestabant, in pago Lemovicino uno prælio pene delevit et Aquitanos sibi subditos fecit.* — On trouve dans une autre chronique de France, sous l'année 930 : *Quippe cum per septem annorum spatia iidem Dani, qui et Normanni, Neustriam et Aquitaniam devastando, Arvernum usque pervenissent, idem rex gloriosus Rodulphus ab Aquitanis in auxilium evocatus, cum exercitu valido festinus accurrit. Commissoque prælio cum iisdem Normannis, in loco qui dicitur ad Districta, Deo se juvante, pene usque ad internecionem delevit ipsos*, etc. Ex fragmento historiæ Francorum, apud Bouquet, VIII, pag. 298.

Il est à présumer qu'il y a eu confusion dans les termes du récit

Digitized by Google

d'Adémar, et qu'il n'y a eu en réalité qu'une seule expédition, à savoir celle de l'an 930.

90

890, 2 sept. Le comte Manassès fait donation à l'église de Lausanne de terres situées à Mustinie *, dans le diocèse de Genève. *Actum Lausannensi castro, IV nonas septembr. anno III regnante Ruodulfo rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 283. — Zapf, Mon. I, N° 13.

* Montigny, village situé près d'Evian.

91

892, 27 avril. Le comte Manassès fait une nouvelle donation en faveur de l'évêque Hieronimus, au sujet de biens situés à Mustinie et à Lugrin. *Datum die jovis V Kal. maii, anno VI regn. Ruodulfo.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 285. — Zapf. Mon. I, N° 14.

Comparez cette donation avec celle du 2 sept. 890.

L'année VI du règne indiquerait l'année 893 de l'incarnation. Néanmoins nous plaçons cette pièce en 892, parce que le 27 avril tombe le jeudi en 892. D'ailleurs ce fut en 892 que l'évêque Hiéronimus, nommé dans cette charte, termina sa carrière.

92

892 à 927. Avant la mort de Hieronimus, l'archidiacre Regenfred s'était fait nommer par violence, évêque de Lausanne. Mais le roi Rodolphe étant venu à Lausanne, le clergé et le peuple demandèrent que le diacre Boson leur fût donné comme évêque, ce à quoi le roi donna son consentement. Boson fut élu en 892 et ordonné à Soleure le 4 décembre de la même année. Il tint l'épiscopat pendant 25 ans, soit jusqu'en 927.

« Boso Lausannensis episcopus electus est anno ab incarnatione domini DCCCXCII, et fuit ordinatus in Salodoro II nonas decembris, et tenuit episcopatum XXV annis. Quomodo fuit electus et quedam facta valde bona scripta erant in Cartulario supradicto. Fuit autem comprehensus in villa Ransoldingis anno ab incarnatione DCCCCXII. » Cartulaire de Lausanne, pag. 35. — Ibidem, pag. 9.

Voir sur l'élection de Boson, Cartulaire de Lausanne, pag. 54 à 56. — Mémorial de Fribourg, pag. 277 à 291.

Digitized by Google

93

894, avril. Le roi Arnolf, à son retour d'Italie en Allemagne, force le passage dans la haute Bourgogne et dévaste la Transjurane. « Arnulfus..... pervenit autem usque Placentiam. Inde conversus per Alpes Penninas, Galliam intravit et ad S. Mauritium venit. Rodulfum quem quærebat, nocere non potuit, quia montana conscendens, in tutissimis locis se absconderat. Regionem inter Jurum et Montem Jovis exercitus violenter attrivit. Post hæc Wormatiam venit ubi placitum tenuit. » Reginonis chronicon, apud Pertz, I, 606.

94

895, 28 janvier. Diplôme du roi Rodolphe réglant qu'à l'avenir aucun évêque ne serait nommé à Lausanne, sinon par le consentement du clergé et du peuple. *Dat. V Kal. febr. anno ab incarn. DCCCXCV regn. Rod. VIII, indict. XIII.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 53. — Zapf, Mon. I, N° 15. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 41, trad. — Conservateur suisse, III, 39, trad. — Hauréau, Gallia christiana, XV, Instr. 127.

95

896. Le comte Gerlandus et sa femme Ayroara font donation à l'église de Lausanne de cinq manses situées dans les fins de Renens. *Dat. die martis anno VIII, intrante nono, regnante Ruodolfo.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag, 88. — Zapf, Mon. I, N° 21 (anno 920). — Hauréau, Gallia christiana, XV. Instr. 128.

Le 13 janvier tombe le mardi en 896, ce qui s'accorderait parfaitement avec les années du règne, en supposant qu'elles ont été comptées depuis la mort de l'empereur Charles-le-Gros, soit depuis le 13 janvier 888, ainsi que cela est admis par quelques auteurs. Mais, comme le jour de l'année n'est pas indiqué, ce rapprochement n'a peut-être pas grande portée. Il est néanmoins assez curieux pour être signalé.

96

898. Requête adressée au roi Rodolphe par Barnuin, archevêque de Vienne, Isaac, évêque de Grenoble, et Isaac, évêque de Valence,

Digitized by Google

pour contraindre Bernard, évêque de Genève, à se rendre au synode convoqué à Vienne. Lettre des dits à l'évêque de Genève.

Tiré du Cartulaire de Saint-Hugues, évêque de Grenoble; M.D.G. IX, 454.

97

899, 14 mai. Le roi Rodolphe confirme les donations antérieures faites à l'église de Lausanne par Réginold, Vodelgise, Manassès et Gerlandus. *Dat. pridie idus maii, anno XII regn. Ruodulfo, indict. VI. Actum Lausanensi castro.*

Cartulaire de Lausanne, pag. 286. — Zapf, Mon. I, N° 22 (anno 922, vel 923).

L'indiction ne concorde pas avec l'année du règne.

Comparez cette charte avec les donations précédentes des années 885, 890, 892 et 896.

98

(900, 11 novembre). Echange de terres en Ogo et à Riaz, entre le comte Turimbert et l'évêque Boson. *Dat. die martis III idus novembris, anno XIII regnante Ruodulfo rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 203. — Zapf, Mon. I, N° 23.

La concordance des notes chronologiques permet de rapporter cet acte au mardi 11 novembre 900. Elle permettrait aussi de la rapporter au mardi 11 novembre 923, en supposant que le règne de Rodolphe II a commencé en 911. Cette dernière opinion a été adoptée par quelques auteurs; cependant il y a peut-être plus de raisons pour donner la préférence à la date du 11 novembre 900. Mémorial de Fribourg, année 1855, pag. 340. Notes.

99

901, 18 août. Le roi Rodolphe donne au prêtre Aymon deux manses situées à Mornay. *Dat. XV kal. sept. anno XIV regn. Ruodulfo.*

Investiture datée du 19 août 902, donnée par Fredarius, comte palatin du roi Rodolphe. *Dat. die Jovis XIV kal. septembr. anno XV regn. Ruodulfo.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 80, 81 et 83. — Zapf, Mon. I, N° 16.

Digitized by Google

100

(**904, 27 avril.**) Fredarius donne à l'église de Lausanne des terres situées au Biez, dans les fins de Renens. *Dat. die dominica V kal. maii, anno XVII regn. Ruodolfo.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 87. — Zapf, Mon. I, N° 17.

Le jour de la semaine ne concorde pas avec la date indiquée par l'année du règne. Il faut donc supposer une erreur dans les chiffres.

101

(**904, 10 décembre.**) Le roi Rodolphe, à la demande de l'abbé Berno, accorde au monastère de Gigny, la cellule de Baume, près de Lons-le-Saulnier. *Dat. IV idus decembr. anno incarnat. DCCCCIV, indict. VI, anno XVI regn. Ruodulfo. Actum Nova Villa.*

Bouquet. IX, 692. — Baluze, Miscell. II, 161. — Or. Guelf. II, 107.

102

(**906, 4 mai.**) L'évêque Boson donne au diacre Airfredus des dîmes à percevoir à Béthusy, près Lausanne. *Datum die dominico IV nonas maii, anno XVIII regnante Ruodulfo.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag 96. — Zapf, Mon. I, N° 25 (anno 927 vel 928). — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 129.

L'année du règne indiquerait l'an 905, mais le 4 mai tombe le dimanche en 906, et nous croyons devoir donner la préférence à cette dernière année.

103

908, 18 juillet. Jugement par l'épreuve du fer chaud, rendu par le roi Rodolphe, en faveur de l'évêque Boson, au sujet de la possession d'une forêt du Jorat. *Dat. in Corsiaco villa, die Lunis XV kal. aug. anno XX regn. Ruodulfo.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 169. — Zapf, Mon. I, N° 19. — Conservateur suisse, I, 96, trad. — Verdeil, Hist. du cant. de Vaud, I, 44, trad.

L'année du règne indiquerait l'an 907 de l'incarnation, mais comme le XV des kalendes d'août tombe le lundi en 908, il est permis de supposer qu'il y a eu quelque erreur ou quelque inexactitude dans la computation de l'année du

Digitized by Google

règne, et de donner la préférence à la date indiquée par la coïncidence du jour de la semaine et du jour du mois.

104

910, 14 avril. Le roi Rodolphe confirme, en faveur de Hugo et de Warner, la possession de la villa de Pirrhois, qu'ils tenaient à titre *précaire* du monastère de Saint-Maurice. *Dat. Acauno monasterio, XVIII kal. maii, anno incarn. DCCCCX, anno XXIII regn. Rodulpho.*

Bouquet, IX, 693.

105

(911 ou 912, 24 avril.) Austerius et sa femme Eldegundis donnent à l'église de Lausanne des terres situées à Combremont, dans le territoire de Granges. *Dat. die mercurii VIII kal. maii, anno XXV regn. Ruodulfo.* — L'investiture est datée du 25 avril après la mort du roi, *die sabbato VII kal. maii regnante post obitum Ruodulfi regis filio suo Ruodulfo rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 344.

Les notes chronologiques ne concordent pas pour l'acte de donation, car le VIII des kalendes de mai tombe le mercredi en 911, tandis que l'année 25 du règne indique l'an 912.

Quant à l'acte d'investiture, le VII des kalendes de mai tombe bien le samedi en 912. Or, comme cette investiture est postérieure à la mort de Rodolphe I, cela placerait cette mort en 911. Mais l'année du règne n'étant pas indiquée, il est possible que cet acte n'ait été donné que plusieurs années après.

Il est à regretter que les dates de ces deux pièces ne soient pas plus concluantes, car leur comparaison aurait pu fournir un moyen de fixer exactement l'époque du décès de Rodolphe I.

RODOLPHE II.

106

(912, 25 octobre.) Mort du roi Rodolphe I. Son fils Rodolphe II lui succède. Les chroniques sont partagées au sujet de l'époque de la mort de Rodolphe I.

Le Cartulaire de Lausanne et les annales de Flavigny la placent au dimanche 25 octobre 911. — *Ruodulfus rex obiit anno domini*

Digitized by Google

DCCCCXI, die dominico VIII kal. novembris. Cartulaire de Lausanne, pag. 8. — *911. Hoc anno obiit Roudolfus rex, die dominico VIII kal. novembris.* Ann. Flaviniac. apud Pertz, script. III, 149 et s.

La chronique de Saint-Gall et d'autres chroniques allemandes placent cette mort en 912. — 912: *Chonradus filius Chonradi comitis a Francis et Saxoniis, seu Alamannis ac Bauguariis rex electus. Et Hlodarii Karolum regem Galliæ super se fecerunt. Ruodulfus rex Burgundiæ ad civitatem Basileam, et inde ad propria. Karolus in Alsatiam, et Chonradus in Hlodarios; et facta fide ficta Chonradus in Hlodarios iterum usque ad Aquas : et Hlodarii quosdam in Argentinam civitatem, eaque vastata et combusta est. Stella cometis : et Ruodulfus rex obiit felici exitu, filiusque ejus rex nomine patris elevatus.* Annales Alamannici, apud, Pertz, I, 55. — *Anno 912. Rudolfus rex Burgundie obiit, et Rudolfus, filius eius, regni illius iura disposuit annos 25.* Herimanni Aug. chronicon, apud Pertz, V, 112.

Il semble au premier abord qu'il n'y aurait rien de plus naturel que de donner la préférence à la date indiquée par le Cartulaire de Lausanne : mais cette date n'est pas exacte, puisque le 25 octobre ne tombe pas le dimanche en 911. Il faut observer d'ailleurs que la chronique de Saint-Gall mérite une confiance plus grande, parce qu'elle est plus circonstanciée et parce qu'elle a été écrite par un contemporain.

Du reste, quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur cette question controversée, elle ne saurait lever toutes les difficultés chronologiques qui se présentent pour cette époque.

107

(**916, 14 février.**) *Præstaria,* soit concession précaire, stipulée par Sienanus, en faveur de l'abbaye de Saint-Maurice. Cette convention a pour objet des terres situées dans le pays de Vaud et dans un lieu appelé *Et certum* et *Calmil? — Datum dominico XVI kal. marcii, anno V regnante domno nostro Rodulfo.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 26 (14 févr. 915).

Le 14 février ne tombe le dimanche, ni en 915, ni en 916. Mais on pourrait supposer que le notaire a pris le nom du mois dans lequel il écrivait, et dans cette hypothèse la charte aurait été donnée le 17 mars, jour qui tombe effectivement le dimanche en 916.

Digitized by Google

108

917. La ville de Bâle est détruite par les Huns. « Basilea ab Ungariis destruitur. Ungarii per Alemanniam Alsacii et regnum Lotharii invadunt. Burchardus dux constituitur. » Annales Mellicenses, apud Pertz, IX, 496. — Trouillat, I, N° 75, et II, N° 1.

109

919. Le roi Rodolphe II est vaincu à Winterthour, par Burchard, duc de Souabe : « Pugna apud Winterturum inter Rudolfum regem Burgundiæ et Burchardum ducem Alemanniæ commissa, rex a duce victus fugatur. » Herimanni Aug. Chronicon, apud Pertz V, 112. — Ann. S. Galli, apud Pertz, I, 78. — Trouillat, I, N° 76.

110

920, 22 septembre. Le prêtre Aymon donne à l'église de Lausanne des terres situées à Mornay, dans les fins de Renens. *Datum die Sabati X kal. octobr. anno VIII post obitum Ruodulfi regis, regnante filio suo domino Ruodolfo rege.*

Investiture datée du 19 août 927. *Datum die Jovis XIV Kal. septembr. anno XV regn. Ruodolfo rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 82. — Zapf, Mon. I, N° 20.

111

921, 14 avril. Reinfred donne à Turembert tout ce qu'il possède à Vouvry, dans le Bas-Valais, *in pago Caput lacensis, in villa Vuoureia. Datum die Jovis XVIII kal. maii, regn. rege Heinrico anno II, Christi DCCCCXXI. Actum Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 27.

112

921, 922. Le roi Rodolphe II épouse Berthe, fille de Burchard, duc de Souabe. Il est appelé au trône de Lombardie, par les sujets mécontents de Bérenger, et se rend en Italie, où il s'empare de l'autorité royale. Muratori croit qu'il arriva dans ce pays vers la fin de l'année 921.

« Quo tempore Rudolfus, rex superbissimus, Burgundionibus imperabat : cui in augmentum potentiæ hoc accessit ut potentis-

Digitized by Google

simi Suevorum ducis Burchardi filiam nomine Bertam sibi conjugio copularet. Igitur Italienses nuntiis directis hunc ad se venire, Berengarium vero expellere petunt. » Liutprand, anno 922, apud Pertz, III, 299.

« Berengario Langobardorum rege regno ab optimatibus suis ob insolentiam ejus deturbato, Rodulfus Cisalpinæ Galliæ rex ab ipsis in regnum admittitur. » Flodoardi chronicon, anno 922, apud Pertz, III, 370.

« Ruodolfus rex filiam Purchardi ducis accepit. » Hepidani annales, anno 922, apud Pertz, I, 78.

113

921, 922. Le roi Rodolphe II reçoit la lance et les clous de la vraie croix, provenant de l'empereur Constantin. « Rodulfus regnum Italiæ obtinuit anno domini 921. Hic fuit filius Ricardi (sic) ducis Burgundiæ, qui invitatus ab Italicis in Lombardiam venit et Berengarium regem bellando vicit et sic regnum obtinuit, cui lancea mirandi operis cum clavis Christi quondam Constantini donatur a Sansone comite, quæ Henricus rex obtinuit et ad tutamen imperii posteris reliquit. » Andreæ Danduli chronicon, apud Muratori, Rer. Ital. Script. XII, 200.

114

922, 4 février. Le roi Rodolphe, à la requête de Lambert, archevêque de Milan, et d'Adalbert, marquis d'Ivrée, confirme, en faveur de Aichard, évêque de Parme, la donation faite par ses prédécesseurs de l'abbaye de Saint-Remi de Berceto. *Dat. II nonas februarii, anno incarn. DCCCCXXII, indict. X, regnante Rudolfo in Burgondia anno XI, in Italia I. Dat. Ticini civitate* (Pavie).

Muratori, Ant. Ital. VI, 325. — Affo, Parma, I, 327. — Or. Guelf. II, 111.

115

922, 3 décembre. Le roi Rodolphe prépose Adalbert, évêque de Bergame, à la reconstruction et fortification de la dite ville de Bergame, détruite par les Hongrois. Il confirme les franchises de son église. *Dat. III non. decembris, anno incarnat. DCCCCXXII, regn. Rodulfo in Italia I, in Burgundia XI, indict. XI. Actum Papiæ.*

Ughelli, Italia sacra, IV, 430. — Lupi, II, 125. — Or. Guelf. II, 112.

Digitized by Google

116

922, 8 décembre. Le roi Rodolphe, à la demande du Margrave Adalbert, confirme aux chanoines de Parme leurs possessions et leurs franchises. *Dat. VI idus decembris, anno incarnat. DCCCCXXII, indict. X, regn. Rodulfo in Italia I, in Burgundia XII. Actum Papiæ.*

Muratori Ant. Ital. III, 53. — Affo, Parma, I, 328. — Or. Guelf. II, 113.

L'indiction marquée dans cette pièce n'est pas juste. Mais il faut remarquer qu'il y a de nombreuses inexactitudes dans les diplômes relatifs au règne de Rodolphe II en Italie.

117

923. Le roi Rodolphe défait Bérenger, roi d'Italie. Muratori place cette bataille à Fiorenzula, sous la date du 29 juillet. (Annal. d'Italia.)

« Rodulphus Cisalpinæ Galliæ rex, quem Italici, abjecto rege suo Berengario, in regnum receperant, cum ipso Berengario conflixit, eumque devicit, ubi mille quingenti viri cecidisse dicuntur. » Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 373.

« Jam Rodulphi pœne omnes milites fugerant, et Berengarii dato victoriæ signo colligere spolia satagebant : cum Bonifacius atque Gariardus subito ex insidiis properantes, hos tanto levius quanto inopinatus sauciabant. » Liutprand, apud Pertz, III, 300.

118

923, 11 novembre. Plusieurs auteurs rapportent à cette date la pièce que nous avons indiquée plus haut, sous date du 11 novembre 900. Zapf. Mon. N° 23. — M.D.R. X. Histoire du comté de Gruyère, tom. I, pag. 3.

119

924, 12 mars. Destruction et incendie de la ville de Pavie par les Hongrois que Bérenger avait appelés à son secours.

« Usta est infelix olim formosa Papia anno dominicæ incarnationis 924, quarto idus martii, indictione XII, feria VI, hora III. » Liutprand, apud Pertz, III, 304.

« Hungari ductu regis Berengarii quem Langobardi pepulerant Italiam depopulantur. Papiam quoque urbem populosissimam atque opulentissimam, igne succendunt, ubi opes periere innumerabiles;

Digitized by Google

ecclesiæ quadraginta tres succensæ; urbis ipsius episcopus cum episcopo Vercellensi, qui secum erat, igne fumoque necatur. Atque ex illa pœne innumerabili multitudine ducenti tantum superfuisse memorantur. Qui ex reliquiis urbis incensæ, quas inter cineres legerant, argenti modios octo dederunt Hungaris, vitam, murosque civitatis vacuæ redimentes. » Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 373.

120

924, mars. Assassinat du roi Bérenger par Flambert et ses conjurés. Liutprand, apud Pertz, III, 300. — Muratori, Ann. d'Italia.

121

924, avant le 27 septembre. Le roi Rodolphe repousse les Hongrois avec le secours de Hugues de Vienne. « His expletis, Hungari per abruta transeuntes Alpium juga, veniunt in Galliam. Quos Rodulfus Cisalpinæ Galliæ rex. et Hugo Viennensis, inter angustias collium Alpinarum claudunt. Unde inopinato per devia montis evadentes, Gothiam impetunt. Quos insequentes prædicti Duces sternunt ex eis quos reperire poterant. Interea Berengarius Italiæ rex a suis interimitur. » Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 373.

122

924, 27 septembre Le roi Rodolphe prend sous sa protection l'évêque de Crémone et son église; il confirme leurs possessions et leurs droits. *Dat. V. kal. octobris, anno incarn. DCCCCXXIV, regn. Rodulfo in Burgondia XV, in Italia III, indict. XIII. Actum in pratis de Grannis.*

Muratori, Ant. Ital. VI, 49. — Or. Guelf. II, 115.

123

924, 8 octobre. Le roi Rodolphe accorde à l'évêque de Parme la terre de Sabloneta sur le Pô. *Dat. VIII idus octobr. anno incarnat. DCCCCXXIV, regn. Rodulfo in Burgondia XIV, in Italia IV. Dat. Papiæ.*

Ughelli, II, 153. — Affo, Parma, I, 332. — Or. Guelf. II, 117.

124

924, 12 novembre. Le roi Rodolphe confirme, en faveur de l'abbesse Berthe, sa parente, la possession du couvent de St. Sisto à

Digitized by Google

Plaisance. *Dat. pridie idus novembr. anno incarnat. DCCCCXXIV, regn. Rodulfo in Italia III, indict. XII. Actum Veronæ.*

Muratori, Ant. Ital. II, 41. — Or. Guelf. II, 118.

125

924, 12 novembre. Le roi Rodolphe accorde des immunités au couvent de St. Zéno, près Vérone. *Dat. pridie idus novembr. anno incarnat. DCCCCXXIV, regn. Rodulfo in Italia III, indict. XIII. Actum Veronæ.*

Ughelli, V, 740. — Or. Guelf. II, 121.

126

924, 12 novembre. Le roi Rodolphe confirme, en faveur de Sibicho, évêque de Padoue, les possessions et les privilèges de son église. *Dat. pridie idus novembr. anno incarnat. DCCCCXXIV, regn. Rodulfo in Italia III, indict. XIV. Actum Veronæ.*

Muratori, Ant. Ital. III, 55. — Or. Guelf. II, 120.

127

924, 5 décembre. Le roi accorde à son fidèle Obertus le vieux château d'Asti et d'autres biens. *Dat. nonis novembris, anno incarnat. DCCCCXXIV, indict. XV, anno secundo domini Rodulphi serenissimi regis in Italia quarto* (sic). *Actum Papiæ.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 123.

128

(925, 28 février.) Privilége du roi Rodolphe en faveur d'Urso, doge de Venise. Le roi accorde aux envoyés du doge, la confirmation des libertés et immunités dont les Vénitiens avaient joui sous les anciens empereurs et rois. Il leur confirme aussi le droit de battre monnaie. *Data II kal. mart. anno dominicæ incarnationis DCCCCXXIIII, D. Rodulphi invictissimi Regis hic in Italia IIII, indictione XIII. Actum Papiæ.*

Cette pièce n'était connue jusqu'ici que par quelques extraits, entre autres par un passage de la chronique de Dandolo, *apud Muratori, Rerum Ital. Script. XII, 200.* Nous avons reçu dernièrement, de de Venise, une copie de ce diplôme que nous nous proposons de publier aux *pièces annexes.*

Digitized by Google

129

925, 926. Mort de Burchard, duc d'Allémanie, et fin du règne de Rodolphe en Italie. Hugues de Vienne est élu roi à sa place.

« Burcardus in Italiam ingressus, dum totam sibi terram subjicere et multos decipere cogitat, ipse dolositate illius gentis præventus, dum studet evadere, subito lapsus infrænis equi in foveam, veluti casui illius præparatam, cecidit, hoc insperato obitu miserabiliter vitam finivit. » Herimanni Aug. Chronicon, apud Pertz, V, 113.

« Hugo filius Bertæ rex Romæ super Italiam constituitur, expulso Rodulpho Cisalpinæ Galliæ rege, qui regnum illud pervaserat, et alteri feminæ, vivente uxore sua, se copulaverat, occiso quoque a filiis Bertæ Burchardo Alamannorum principe, ipsius Rodulfi socero, qui Alpes cum ipso transmearat, Italiam regni gratia recuperandi genero. » Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 376 (anno 926.)

« Rodulfus vero per Alpes Penninas fuga lapsus Burgundiam petit. Erat namque indicio 14, annus dominicæ incarnationis 926. » Regum et Imperatorum catalogi, apud Pertz, III, 218.

130

926, 18 janvier. Anselme, comte des Equestres, et Ugo, comte du palais, siégeant en cour de justice à St. Gervais (Genève), prononcent un jugement au sujet de biens situés à Avenacum dans le comté de Nyon. *Dat. die mercurii XV kal. febr. anno XV regn. Rodulpho. Actum in vico S. Gervasii in urbe Genevensi, extra muros.*

Cibrario et Promis. Doc. pag. 1.

131

926, 3 novembre. Le roi Rodolphe assiste à Worms à une donation faite par Henri, roi de Germanie, en faveur de l'évêque de Coire. *Dat. III non. novembr. anno incarnat. DCCCCXXVI, indict. XIV, anno VI regn. Henrico. Actum in civitate Vuormatia.*

Zapf, Mon. I, N° 24. — Würdtwein, Nova subsidia, III, 344. — Mohr, Codex diplomaticus, N° 41.

132

927 à 932. *Libon, évêque de Lausanne.*

Digitized by Google

« Libo Lausannensis episcopus ordinatus est anno ab incarnatione domini DCCCCXXVII, et tenuit episcopatum V annis. » Cartulaire de Lausanne, pag. 35. — Ibidem, pag. 9 et 56.

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 130. — Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 292 à 296.

133

929, 4 mars. Le prêtre Vitalis fait donation à l'église de Lausanne de terres situées à Mézery, dans les fins de Renens. L'évêque Libon lui accorde, à titre de *præstaria*, pour le terme de 5 ans, la jouissance de diverses terres. *Dat. die mercuris IV nonas martis, anno XVII regn. Ruodulfo Ruodulfi regis.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 231. — Zapf, Mon. I, N° 26.

134

929, 14 juin. Adélaïde, duchesse de Bourgogne, sœur du roi Rodolphe I, donne le couvent de Romainmotier à Oddon, abbé de Cluny. *Dat. VIII.X. K. Julii, anno V regnante Rodulfo, indictione II. Actum in villa Boiaca.*

Archives de Fribourg. — Mabillon. in elogio S. Odonis, pag. 135 et seq. — Bouquet, IX, 693. — Or. Guelf. II, 104. — M.D.R. III. Cartulaire de Romainmotier, pag. 420.

135

932 à 947. *Béro ou Bérold, évêque de Lausanne.*

« Bero Lausannensis episcopus ordinatus est anno ab incarnatione domini DCCCCXXXII, et tenuit episcopatum XVI annis. » Cartulaire de Lausanne, pag. 35. — Ibidem, pag. 9.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 297 à 302.

136

933. Traité entre Rodolphe II, roi de Bourgogne, et Hugues, roi d'Italie. Rodolphe renonce à tous ses droits sur la couronne d'Italie. Hugues lui abandonne, en échange, ses droits sur la Bourgogne et la Provence, à l'exception du comté d'Arles.

« His temporibus Italienses in Burgundiam ad Rodulfum mittunt ut adveniat. Quod Hugo rex ut agnovit, nuntijs ad eundem direc-

Digitized by Google

tis, omnem terram quam in Gallia ante regni susceptionem tenuit Rodulfo dedit, atque ab eo jusjurandum, ne aliquando in Italiam veniret, suscepit. » Liutprand, apud Pertz, III, 314. — Conf. Muratori, Annal. d'Italia, anno 933; de Gingins, les Hugonides, pag. 166. (Archiv für Schweizer. Geschichte, tom. IX.)

137

935, 20 février. Donation faite par la comtesse Eldegarde, veuve du comte Ayrbert, en faveur du monastère de St. Pierre de Satigny, dans le pays des Equestres. *Dat. die veneris X kal. martii, anno XXIII regnante Rodulfo.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 32 (anno 1007). — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 111 (anno 1015). — M.D.G. II, 2e partie, pag. 16 (anno 934).

Le 20 février tombe le vendredi en 935, ce qui coïncide avec l'année du règne comptée à partir de 912.

138

935. Entrevue et traité du roi Rodolphe II, avec Henri, roi des Allemands, et Rodolphe, roi des Français. « Unde Rex Suessoniis placitum cum regni primatibus habuit; deinde locutus cum missis Heinrici, ad ejus properat colloquium, ubi etiam Rodulfus rex Jurensis interfuit. Pactaque inter ipsos amicitia, etc. » Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 382. — De Gingins, les Hugonides, p. 174. (Archiv. für Schweizer. Geschichte, tom. IX.)

139

937, 11 juillet. Mort du roi Rodolphe II : il est enseveli à St. Maurice.

« Ipso anno Ruodulphus Burgundiæ rex defunctus, Agauni apud S. Mauritium sepultus est, filiusque ejus Cuonradus regnum pro eo suscepit. » Herimanni Aug. Chronicon, apud Pertz, V, 113.

« Ruodulfus rex filius Ruodulfi regis obiit anno domini DCCCCXXXVII. » Cartulaire de Lausanne, pag. 9.

« V idus Julii Rodulfus rex obiit. » Obituaire de Mersebourg; Zeitschrift für Archivkunde, Hambourg, 1834, tom. I, pag. 101.

Digitized by Google

CONRAD-LE-PACIFIQUE.

140

937 ou 938. Commencement du règne de Conrad, fils de Rodolphe II.

« Rodulfus Jurensis ac Cisalpinæ Galliæ rex obiit, cui filius parvus Chonradus in regno succedit. » Flodoardi chronicon, anno 937, apud Pertz, III, 384.

« Chuonradus rex, filius Ruodulfi regis, regnare cepit anno domini DCCCCXXXVIII. » Cartulaire de Lausanne, pag. 9.

Conrad fut élu et béni à Lausanne; c'est ce qui résulte de la charte du roi Rodolphe III, du 25 août 1011, où il est dit : « Ob anime nostre remedium locique Lausannensis honorificentiam, ubi pater noster nosque post eum regalem electionem et benedictionem adepti sumus, etc. »

141

938. Mariage de Berthe, veuve de Rodolphe II, avec Hugues, roi d'Italie.

Liutprand, apud Pertz, III, 319.

142

938, 12 décembre. Traité de mariage soit fiançailles entre Lothaire fils de Hugues, roi d'Italie, et Adélaïde, fille du roi Rodolphe II. Dot de 4580 manses. *Dat. pridie idus decembr. anno incarnat. DCCCCXXXVIII, regni Hugonis XII, filii ejus Lotharii anno VII, indict. XI. Actum in Burgundia in curte quæ Columbaris dicitur.*

Ex Bullarii Casinensis tomo II, pag. 41; Or. Guelf. II, pag. 141. — L'original aux archives de St. Sauveur à Pavie.

L'acte ci-dessus ne contient que les fiançailles d'Adelaïde, qui était alors âgée seulement de sept ans. Le mariage s'accomplit trois ans avant la mort de Lothaire, soit en 947. (Odilon, vie d'Adélaïde, apud Pertz, IV, 633 et suiv.)

143

940. Le roi Conrad accompagne l'empereur Othon, par lequel il avait été enlevé par fraude. « Otho rex Heinrico, fratri suo, regnum Lothariense committit. Tumque cum diversarum gentium, quas

Digitized by Google

secum adduxerat, multitudine, post Ludovicum in Burgundiam proficiscitur, habens secum Conradum, filium Rodulfi regis Jurensis, quem jam dudum dolo captum sibique adductum retinebat. » Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 387.

144

940. Les Sarrazins occupent et brûlent le couvent de St. Maurice. « Collecta trans marinorum, sed et Gallorum, quæ Romam petebat, revertitur, occisis eorum nonnullis a Saracenis; nec potuit Alpes transire propter Saracenos, qui vicum Monasterii Sancti Mauritii occupaverant. » Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 388. — Bouche, hist. de Provence, I, 802.

145

942. Les religieux du monastère d'Agaune concèdent à Albéric, comte de Mâcon, plusieurs églises et terres situées au pays de Warasque, dans le comté de Scodinge. *Dat. die dominico, anno V regn. Chuonrado.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 23. — Dunod, hist. des Séquanois, II, 596. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 35 (anno 941). — Guillaume, Histoire des sires de Salins, tom. I, preuv. pag. 5.

146

943, 28 mars. Præstaria concédée par la congrégation de St. Maurice d'Agaune, pour des biens situés à Salins. *Dat. die martis V kal. april. anno VI regn. Chuonrado.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 36 (anno 942).

147

943, 23 avril. Le roi Conrad concède au monastère de Cluny la terre de Bouligneux (*Boliniacum*), dans le territoire de Lyon. *Dat. IX kal. maii, anno incarn. DCCCCXLIII, anno VI regno Chunrado.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 21. — Marrier et Duchesne, Bibl. Cluniac. col. 267. — Ménestrier, Hist. de Lyon, part. 1re, pr. pag. 8. — Bouquet, IX, 696. — Or. Guelf. II, 127. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 37.

Digitized by Google

148

943, 23 avril. Le roi Conrad concède au monastère de Cluny la terre de Thosiacum, dans le territoire de Lyon. *Dat. IX kal. maii, anno ab incarnat. DCCCCXLIII, anno VI regn. Chuonrado.*

Marrier et Duchesne, Bibl. Cluniac. col. 267. — Bouquet, IX, 695. — Ménestrier, Hist. de Lyon, part. 1re, pr. pag. 8. — Or. Guelf. II, 129. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 37.

149

(**943, 27 avril.**) Christina et Recco, son avoué, donnent à l'église de Lausanne des terres situées à Chailly (*Carliaco*). *Dat. die veneris V Kal. maii, anno VI regn. Chounrado.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 98.

150

943, 27 juin. Le roi Conrad ordonne de restituer au monastère de Cluny des biens situés dans le territoire de Vienne, qui avaient été enlevés par Charles, son parent. *Dat. V kal. jul. anno VI regn. Conrado.*

Guichenon, Bibl, Sebus. Cent. II, N° 5. — Bouquet, IX, 696. — Or. Guelf. II, 128.

151

946, septembre. Le roi Conrad se joint à une expédition du roi Otton I et du roi Louis d'Outremer contre leurs sujets révoltés. Ils s'emparent de Rheims, et, après avoir inutilement tenté le siége de Senlis, ils rentrent dans leurs états.

Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 393.

152

947 à 968. *Magnerius, évêque de Lausanne.*

« Magnerius Lausannensis episcopus ordinatus est anno ab incarnatione domini DCCCCXLVII, et tenuit episcopatum XXI annis. »

Cartulaire de Lausanne, pag. 35. — Ibidem, pag. 9. — Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 310 à 315.

Digitized by Google

153

948, 7 octobre. Echange entre Manassès, archevêque d'Arles, et Gontarius, évêque de Fréjus. *Dat. NN. octobr. anno XII regn. Conrado rege Alamandorum vel Provinciæ. In Arelate civitate.*

Gallia Christiana, tom. I. Instr. pag. 103. — Bouche, Hist. de Provence, II, 35.

154

948, 31 octobre. Charte d'Honorat, évêque de Marseille, en faveur du monastère de St. Victor. *Dat. regn. Conrado rege, feria IV, II kal. nov. in Massilia civitate.*

Gallia Christiana, tom. I. Instr. pag. 108.

A partir de cette époque, on trouve dans les royaumes de Bourgogne et de Provence, de nombreuses chartes datées d'après les années du règne des rois de la Transjurane. Nous laissons de côté le plus grand nombre de celles dans lesquelles le roi lui-même n'est pas intervenu.

155

Circa 948. *Salerius et Racherius et uxor sua Eldria vendiderunt Menerio episcopo Lausannensi, in pago Lausannensi, in fine Runingorum, in villa Escublens, casale I, et campos et vineas et prata, anno XII regnante domino nostro Chunrado rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 4.

156

949, 14 août. Mabillon rapporte qu'un évêque de Lausanne, du nom de Gotiscalc, assista au concile de Tournus. *Gotiscalcus episcopus Lausannensis et Rodulphus filius regis scilicet Conradi.* Ann. Benedict, anno 949. — Tout démontre qu'il y a erreur dans cette énonciation. M. Gremaud suppose qu'il est ici question de l'évêque de Puy en Velay, dont le nom aura été confondu avec celui de l'évêque de Lausanne.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 307-309.

157

950, 18 août. Le roi Conrad concède à Carluttus la terre de Tresia,

Digitized by Google

dans le comté d'Aix. *Dat. XV Kal. sept. anno XIV regnante Chuonrado.*

Bouquet, IX, 697. — Marten. Coll. ampliss. I, 292. — Or. Guelf. II, 132.

158

Circa 950. Le roi Conrad taille en pièces les Sarrazins et les Hongrois, qu'il avait mis aux prises, en leur promettant séparément son secours.

Ekkehard. de casibus S. Galli, apud Pertz, II, 110. — Art de vérifier les dates. — Olivier. Le canton de Vaud, sa vie et son histoire, pag. 175.

159

951. Adélaïde, fille de Rodolphe II, veuve de Lothaire, est faite prisonnière. Elle épouse en secondes noces Otton, roi de Germanie. Flodoardi chronicon, apud Pertz, III, 401. — Hrotsvitæ Gesta Oddonis, apud Pertz, IV, 331. — Widukind, apud Pertz, III, 452.

160

953. Otton, roi de Germanie, accorde à la reine Berthe l'abbaye d'Erenstein, en Alsace. « Rex natalem domini Franconofurd celebravit. Indeque in Alsatiam progrediens, socrui suæ Bertæ, matri scilicet domnæ Adalheidis reginæ Abbatiam in Erestein dedit. » Continuator Regionnis, apud Pertz, I, 621. — Annalista Saxo, apud Pertz VI, 609.

161

954. Election de Majolus, abbé de Cluny.

D'Achery spicileg. III, 374.

162

955, 15 avril. *Præstaria* soit concession temporaire délivrée par les religieux de S. Maurice d'Agaune, en faveur de Turumbert et de sa femme Emina, au sujet de terres situées dans le pays de Vaud, et dans les pays voisins, *in pago Waldense, in pago Ausicense et in pago Caput lacense. Dat. die resurrectionis domni nostri Jesu Christi, anno XVIII regnante Conrado rege.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 43 (25 mars 950).

Digitized by Google

On présume que le *pagus ausicensis* indiqué dans cette pièce, désigne la partie du canton de Fribourg connue sous le nom de Gruyère ou pays d'*Ogo*. C'est probablement le même qui est indiqué sous le nom de *pagus ausorensis* dans la donation de l'an 975. — Le jour de la résurrection est celui de Pâques, qui tombe le 15 avril en 955.

163

959, 14 avril. L'empereur Otton fait donation à son fidèle Rodolphe de diverses propriétés situées à Cholumbra (Colmar) et Hitinheim en Alsace. *Dat. XVIII kal. maii, anno incarnat. DCCCCLIX, indict. II, anno regn. Ottonis XXIV. Actum Walbiki.*

Schœpflin. A.D. I, 114. —

On croit que le Rodolphe dont il est ici question, était duc de Bourgogne. Les biens dont il est parlé furent donnés plus tard au couvent de Payerne. Voir la charte du 25 octobre 986.

164

962, 9 mars. Diplôme du roi Conrad en faveur du monastère de Moutier-Grandval. *Dat. VII idus martii, anno a nativitate DCCCCLXII.*

Herrgott. Gen. II, 77. — Bouquet, IX, 698. — Or. Guelf. II, 130. — Zeerleder, N° 935. — Trouillat, I, N° 81.

L'acte original porte l'année DCCCCLVII. Mais il est évident, d'après le contenu de la pièce, qu'il y a erreur dans les chiffres, et l'on présume qu'il faut lire DCCCCLXII.

165

962, 1er avril. La reine Berthe, mère du roi Conrad, donne la ville et l'église de Payerne pour l'établissement d'un couvent de Bénédictins, sous l'autorité de Majolus, abbé de Cluny. *Dat. die martis kal. aprilis, anno XXIV regn. Conrado. Actum Lausona civitate.*

Arch. Lausanne et Fribourg. — Guichenon, Bibl. Sebus. cent. I, N° 1. — Bouquet, IX, 667. — Or. Guelf. II, 124. — Zeerleder, N° 8. — Archives de la Société d'hist. de Fribourg, I, 372. — Schœpflin, A.D. I, N° 147. — Hauréau, Gall. christiana XV, Inst. 130. — Conservateur suisse, III, 47, trad. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 49, trad.

Le 1er avril tombe le mardi en 962, ce qui donne à penser qu'à Lausanne

Digitized by Google

on comptait les années du règne de Conrad à partir de 938, conformément à ce qui est dit dans le Cartulaire de Lausanne, pag. 9.

M. Matile a publié un fac-simile de cette pièce importante, qui est ordinairement désignée sous le nom de *testament de la reine Berthe*. On estime que les deux pièces qui sont aux archives de Lausanne et de Fribourg, ne sont pas des originaux, mais des copies ou imitations faites au XIIe ou XIIIe siècle. Voir à ce sujet une notice publiée dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités, décembre 1858.

166

962, 8 avril. Le roi Conrad donne au couvent de Payerne la cellule de Baulmes, avec deux forêts, la terre de Grandcour et d'autres biens situés dans le Vully. *Datum VI idus aprilis, anno ab incarnatione domini DCCCCXXX..II, anno regnante Chuonrado rege XXIIII. Lausanna civitate.*

Arch. Lausanne. — Guichenon, Bibl. Sebus. cent. II, N° 82 (anno 932). — Zapf. Mon. I, N° 28. — Bouquet, IX, 699. — Or. Guelf. II, 140. — Zeerleder, N° 9. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 31.

Il y a un chiffre effacé dans l'original aux archives de Lausanne, et l'on voit clairement sur le parchemin, que l'écrivain avait primitivement inscrit la date de DCCCCXXXVII, laquelle paraît se rapporter au commencement du règne de Conrad.

Il est à remarquer que la date de 932, telle qu'elle résulte de l'altération, est précisément celle qui se trouve indiquée dans les fabuleuses *chroniques du pays de Vaulx*, comme étant celle de la fondation de l'abbaye de Payerne. Cette coïncidence doit faire naturellement supposer que ces deux chiffres ne sont pas étrangers l'un à l'autre. La chronique doit avoir été composée d'après l'acte altéré, ou l'acte doit avoir été altéré pour s'accorder avec la chronique.

167

963, 23 mars. Le roi Conrad accorde au monastère de Cluny, pour le salut de l'âme de la reine Adélanie et de leurs enfants, le lieu appelé *Croatus in pago Moriense. Dat. X kal. apr. anno XXVI regnante Conrado.*

Guichenon, Bibl. Sebus. cent. I, N° 11. — Bouquet, IX, 700. — Orig. Guelf. II, 137.

168

(963, 26 juin). Eliradus et sa femme Escomburga donnent à l'autel

Digitized by Google

de St. Sauveur tout ce qu'ils possèdent à Renens. *Datum die mercurii VI kal. julii, anno XXVI regnante Chuonrado.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 90.

169

963, 8 décembre. Le roi Conrad confirme les possessions du couvent de Montmayeur près d'Avignon. *Dat. VI idus decemb. anno incarnat. DCCCCLXIII, anno XXVII regn. Chuonrado. Vigenna civitate.*

Gallia Christiana, I, Inst. pag. 103. — Bouquet, IX, 700. — Bouche, Hist. de Provence, I, 804. — Or. Guelf. II, 131.

170

(964, 3 février). L'évêque Meinarius donne aux chanoines de Lausanne des terres situées à Ecublens, Denges et Tolochenaz. *Dat. die dominico III nonas februarii, anno XXVII regnante Chuonrado.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 94.

171

964, 6 avril. Le roi Conrad confirme, en faveur de l'évêque Ursus, de Sisteron, les possessions de son église. *Dat. VIII id. apr. anno incarnat. DCCCCLXIV, regn. Conrado XXVII. Arelatensi civitate.*

Bouquet, IX, 701. — Columbi opuscula, 116. — Gallia Christiana, I, Inst. pag. 89.

172

Circa 964. *Sancte Marie et Manerio episcopo Lausannensi per commutationem, in pago Lausannensi, inter Albonam et Venopiam in villa Ittinges*, casale I, et vineam I, et terra arabilis ad modios VIII, et prata ad fenum colligendum carradas II, anno XXVII regnante domino nostro Chunrado rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 3.

* Ittinges, *Ittens* près de Cossonay.

173

Circa 965. *Ricaudus dedit beate Marie Lausannensi et Manerio episcopo in pago Lausannensi, in fine Graniacensi, in villa Losinges, id est Lucens, casale I, et campum I. Anno XXVIII regnante domino nostro Chunrado rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 3 et 4.

Digitized by Google

174

962 à 966. Adelanie, première femme du roi Conrad, étant morte entre les années 961 et 962, celui-ci épouse en secondes noces Mathilde, fille de Louis d'Outremer, roi de France.

Or. Guelf. II, 47. — Essai historique sur la souveraineté de Lyon au Xe siècle et sur la prétendue cession de la cité de Lyon, comme dot de la reine Mathilde, par M. de Gingins-Lassaraz. Lyon, 1835.

175

966, 10 août. Conrad, roi de Bourgogne, Mathilde sa femme et son fils Conrad, confirment une donation faite par le couvent de Romainmotier à Ratzilin et à son épouse Ermelinde. (*In Urba que vocant Tabernis.*) *Dat. die veneris, IV idus aug. anno XXVIII regn. Chuondrado.*

Arch. du canton de Vaud, inv. analyt. paq. N° 98. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 210.

176

Sine data, post 966. Le roi Conrad n'ayant pas d'enfants, se rend à Zurzach, pour invoquer sainte Vérène. Il obtient un fils à la suite de ses prières.

« Cuonradus Burgundionum rex inclitus, cum ex legitima uxore liberos non haberet, estuanti animo cogitans quem regni sui relinqueret heredem, dixit ad conjugem : Est locus in Alemannia deo et sanctæ Verenæ virgini consecratus; exeamus, et ejus clementiam exoremus, ut filios habere possimus. Venerunt, devotissime adoraverunt, munera obtulerunt, vota voverunt, quæ et postea impleverunt, largisque elemosinis rite peractis, domum reversi sunt. Eadem nocte regina intravit ad regem, concepit et peperit filium. Quo adulto vivente patre, suscepit regni gubernacula, et adhuc ordinato regimine principatur. » Ex miraculis S. Verenæ, apud Pertz, IV, pag. 458.

177

967, 1er janvier. Le roi Conrad confirme les possessions du monastère de St. Pierre de Vienne. *Dat. kal. januarii, indict. X, anno XXX regn. Chuonrado. Viennæ.*

Bouquet, IX, 701.

Digitized by Google

178

967, 4 septembre. Le roi Conrad confirme les possesions de l'église de Saint Etienne de Besançon. *Dat. II nonas sept. anno incarnat. DCCCCLXVII, anno XXVIII regn. Chuonrado. Actum Cussiaco.*

Dunod, Hist des Séquanois, II, 594.

179

967, 29 octobre. Le roi Conrad siége à la diète de Vérone, avec l'empereur Conrad.

Régestes de Böhmer, d'après Canciani, I, 228, et Walter, III, 666.

180

968, 22 novembre. Le prêtre Amico donne au clergé de Lausanne la terre de Marcy à St. Prex. *Dat. die dominico X kal. decembris, anno XXX regn. Chuonrado.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 279.

181

968 à 985. *Eginolfe, fils du comte de Kibourg, évêque de Lausanne.*

« Eginolfus Lausannensis episcopus ordinatus est anno ab incarnatione domini DCCCCLXVIII, et tenuit episcopatum XVIII annis. Ejus facta scripta erant in cartulario supradicto, et filius fuit comitis de Kibor. » Cartulaire de Lausanne, pag. 35. — Ibidem, pag. 9.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 316 à 322.

182

Circa 968. *Tiebodus et Salicus advocatus ejus dedit Egilolfo episcopo Lausannensi, in villa Cuzziaco *, que sita est in comitatu Warasco, in pago Wisliacense, alodium quod per instrumenta cartarum de Teuthone acquisiverat, anno XXX regnante domino nostro Chuonrado rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 4.

* Cugy, village situé dans le Vully.

183

971, 20 août. Le roi Conrad confirme les immunités et les possessions du couvent de l'Isle Barbe près de Lyon. *Dat. XIII kal. sept. anno incarnat. DCCCCLXXI, indict XIV, anno XXIX imperii domini Chonradi regis. Apud Viennam civitatem.*

Bouquet, IX, 702. — Or. Guelf. II, 135. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 46.

Digitized by Google

184

(972, 18 mai). Le prêtre Auspertus donne à l'église de Lausanne un moulin et une vigne situés à St. Prex. Le prévôt Turimbert lui en laisse la jouissance avec celle du presbytère. *Dat. die sabbato XV kal. junii, anno XXXIII regnante Chuonrado.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 278. — Zapf, Mon. I, N° 31. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 132.

185

(973, 25 octobre). L'évêque Eginolfe donne à l'église de Lausanne des terres situées à Chevressy, dans le territoire d'Yverdon. *Dat. die mercurii VIII kal. novembr. anno XXXVI, regn. Chuonrado.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 130. — Zapf, Mon. I, N° 30.

186

Circa 973. *Romanus dedit sancte Marie et Egiloffo episcopo Lausannensi, campos IIII in pago Everdunense, in villa que dicitur Rancias, anno XXXVI regnante domino nostro Chunrado rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 5.

187

974, 25 juillet. L'empereur Otton, à la demande de Majolus, abbé de Ste. Marie de Payerne, confirme les donations faites à son église. *Dat. VIII kal. august. anno DCCCCLXXIV, indict. I, anno regni Ottonis XIII, imperii I. Actum Aguisgrani.*

Arch. Lausanne et Fribourg. — Schœpflin. A.D.I, 124. — Herrgott. Gen. II, 86.

188

Circa 974. *Ricaudus et uxor sua Eldria, Wilermus et uxor sua Engizza dederunt sancte Marie et Eginolfo episcopo Lausannensi, in pago Waldense, in villa Baffinges*, casale I et terra laborativa ad modios XV, prata ad fenum colligendum carradas II; anno XXXVII regnante domino nostro Chuonrado rege.*

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 4 et 5.

* Probablement Bassenges, près Ecublens.

189

Circa 975. *Salierius dedit sancte Marie Lausannensi et Eginolfo epis-*

Digitized by Google

copo, in valle Ausorense id est Ogo, in villa Sotringes (id est Soutens) casale I; et in loco quem vocant Brisicol pratum I qui tenet curradam I, et in ipsa villa de Lunatico quam tenebat Johannes terram laborativam ad modios XII, prata ad fenum colligendum carradas III, anno XXXVIII regnante domino nostro Chuonrado rege.

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 5.

190

976, 7 octobre. Le roi Conrad, à la demande de l'évêque Amblard de Lyon, confirme les immunités et les priviléges du monastère de Savigny. *Dat. non. oct. anno incarnat. DCCCCLXXVI, indict. II, anno XXXVI imperii domini Chuonradi regis. Actum Lugduno.*

Bouquet, IX, 703. — Or. Guelf. 137. — Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 57. — A. Bernard, Cartulaire de Savigny, N° 127.

191

(976, 23 novembre.) Burcard donne à St. Maurice d'Agaune un mas situé à Presly (près Lausanne), avec le serf qui le cultive, nommé Ingelbaldus. *Dat. nono kal. decembr. anno XL regn. Chuonrado. Actum in Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 48.

192

978. Voyage de l'impératrice Adélaïde en Italie et en Provence.

« Adelheidis imperatrix, cum filia Athelheide (*lege* Mathilde) abbattissa, in Italiam profecta est, propter quasdam discordias inter se et filium factas. » Annalista Saxo, apud Pertz, VI, 627.

« (Adelheidis) paternum decrevit petere regnum. Ubi a patre, rege scilicet Chuonrado, et nobilissima Mathilde ejus conjuge benigne et honorabiliter est suscepta. Tristabatur de absentia ejus Germania, lætabatur in adventu ejus tota Burgundia. Exultabat Lugdunus, philosophiæ quondam mater et nutrix, urbs inclita, nec non Vienna, nobilis sedes regia. » Odilonis Epitaphium Adelheidis, apud Pertz, IV, 640.

193

979, 12 mai. Fondation de la maison religieuse de Vaucluse, sous les auspices du roi Conrad. *Facta Avenione, IV idus martii, anno incarnat. DCCCCLXXVIIII. Indict. VII.*

Marten. Ampl. collect. I, 530. — Or. Guelf. II, 133.

Digitized by Google

194

979. Charte de Burchard, archevêque de Lyon, en faveur du monastère de l'Isle-Barbe. *Dat. anno incarnat. DCCCCLXIX, indict. VII. regn. Chonrado.*

Masures de l'Isle Barbe, tom. I, pag. 67. — Paradin, Hist. de Lyon, pag. 262. — Menestrier, Hist. de Lyon, pr. pag. 38. — Orig. Guelf. II, 143.

195

980, septembre. Le roi Conrad donne à Guillaume de la Charité, la ville et le château de Condorcet. *Datum Burgis, indict. I, mense septembr. anno DCCCLXXX.*

Hist. de la noblesse du comté de Venaissin, tom. 1, pag. 280.

196

(981, 17 janvier). Ilderudis et son avoué Custabulus affranchissent deux serfs nommés Irchimbert et Durand, sous la charge d'une redevance de cire en faveur de Romainmôtier. *Dat. die Lunis XVI kl. febroariis, anno XLII regn. Chuonrado.*

Arch. du canton de Vaud, Inv. vert. litt. A.

L'année du règne indiquerait l'an 980, mais nous donnons la préférence à l'année indiquée par la concordance du jour de la semaine et du jour du mois.

197

(Circa 981, 2 septembre). Custabulus et sa femme Ilderudis affranchissent un serf nommé Isnard, à charge d'une redevance d'un denier de cire en faveur de Romainmôtier. *Dat. die mercoris IIII nonas septembr. anno XLIII regni Chuonradi.*

Arch. du canton de Vaud, Inv. vert. litt. A. — M.D.G. VIII, 254 (3 sept. 979).

M. Mallet place cette charte au 3 septembre 979. Mais l'acte original porte le IIII des nones, soit le 2 septembre, ce qui fait tomber les raisons qui avaient déterminé M. Mallet à rapporter cet acte à l'année 979.

Il est clair, d'ailleurs, que cette pièce est postérieure à celle du 17 janvier 981, indiquée plus haut, puisque dans celle-ci Custabulus n'était pas encore marié avec la femme Ilderudis, dont il n'était alors que l'avoué.

Digitized by Google

198

982, 8 mai. Eginolfe, évêque de Lausanne, revenant du siége apostolique, séjourne au couvent de Saint-Gall, où il est accueilli fraternellement. Il fait plusieurs donations à ce monastère. *Dat. anno ab incarnat. DCCCCLXXXII, imperante Ottone juniore decimo anno postquam post patrem Augustum solus cœpit monarchiam, indict. X, octavo idus maias.*

Neugart, N° 776. — Von Arx, Geschicht des Kant. St. Gallen, I, 238. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 133.

199

983. Lettre d'immunité accordée par le roi Conrad au monastère de Saint-Marcel de Die, fondé par le comte Lambert. *Dat. Aquis, anno XLVI regn. Chuonrado.*

Bouquet, IX, 704.

200

983. Le roi Conrad assiste à la diète de Vérone, où furent promulguées des additions aux lois lombardes. *Vsque ad id tempus est expectatum, quo gloriosissimi Ottonis regis, Otto gloriosissimus filius et Conradus Burgundiæ rex, Italiam properantes Veronæ colloquium cum omnibus Italiæ proceribus habuerint.*

Ottonis II augusti leges, apud Georgisch, Corpus juris germanici antiqui, col. 1259.

201

983, 15 juin. L'empereur Otton, à la demande de sa mère Adelaïde et de Théophanie son épouse, concède à Majolus, abbé de Payerne, et à ses successeurs la juridiction entière de son monastère et le droit de se choisir un avoué. *Dat. Veronæ, XVIII kal. julii, anno incarn. DCCCCLXXXIII, indict. XI, anno regn. Ottone XXV, imperii XV.*

Arch. Lausanne et Fribourg. — Schœpflin, A.D. I, 132. — Herrgott, Gen. II, N° 142. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 51. (17 des kal. de juillet.)

202

983, 24 septembre. Echange de biens entre l'abbaye de Saint-Maurice et le chevalier Richard, autorisé par le roi Conrad. *Dat. anno*

Digitized by Google

DCCCCLXXXIII, regni vero Chuonradi XLVI, VIII kal. oct. in Agauno.

Gall. Christ. XII, Instr. 426. — Furrer, III, 29. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 50 (anno 982).

203

984. Election de Hugo, abbé du monastère de Savigny, faite par Burchard, archevêque de Lyon, en présence du roi Conrad. *Dat. anno DCCCCLXXXIV, indict. XII.*

Mabillon, Ann. Bened. IV, 22. — Bouquet, IX, 736. — Or. Guelf, II, 145. — Bernard, Cartulaire de Savigny, N° 427.

204

985, 19 mars. Le roi Conrad concède à Erembert un mas de terre situé au village de Nendaz, dans le comté du Valais. Amizo évêque. *Dat. anno regni XLVIII, incarnationis anno DCCCCLXXXV, indict. XIII, epacta XXVI. In Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 268 (Anno 984). — Ibidem Chart. II, 52 (Anno 985).

Les notes chronologiques concordent pour l'année 985.

205

985 à 1019. *Henri, évêque de Lausanne.*

« Henricus Lausannensis episcopus ordinatus est anno ab incarnatione domini DCCCCLXXXV, et tenuit episcopatum XXXV annis, et finivit vitam martyrio, et miror de tanto sancto viro qui fundator fuit ecclesiarum Lausannensium et martir fuit; et a Leone papa pallium habuit sicut predecessores sui habuerant, et comitatum Waldense acquisivit a domino imperatore Henrico, quod nec in scriptis potui invenire, nec per famam unde fuit oriundus, vel qui fuerunt qui occiderunt, nec vindictam de ejus morte, etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 35 et 36. — Ibidem, pag. 9.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 322 à 333.

On considère assez généralement cet évêque comme fils du comte Ulrich de Lenzbourg. Mais il y a beaucoup de raisons pour croire que les renseignements qui se rapportent à cette origine sont applicables à l'évêque Henri II, qui occupa le siége épiscopal depuis l'an 1036.

Digitized by Google

Nous ferons remarquer à ce sujet, qu'il y a deux erreurs dans la chronique du Cartulaire. La première, c'est que ce ne fut point de l'empereur Henri, mais bien du roi Rodolphe III, que l'évêque Henri reçut le comté de Vaud. La seconde, c'est que la donation du *pallium* ne peut point s'appliquer à l'évêque Henri I, mais seulement à Henri II, qui vivait du temps du pape Léon IX. Il est évident que la chronique du Cartulaire confond les deux évêques Henri en une seule et même personne.

206

986, 25 octobre. L'empereur Otton III confirme, en faveur de Majolus, abbé de Payerne, les possessions situées à Columbra (Colmar) et Hittinheim en Alsace. *Dat. VIII kal. nov. anno incarnat. DCCCCLXXXVI, indict. XV, anno autem tertii Ottonis regnantis tertio. Actum Gruona.*

Schœpflin, A. D. I, 133. — Herrgott. Gen. II, pag. 89.
(30 oct. 986, III kal. nov.)

207

987, 4 mars. Arnus donne à sa femme Petronille et à ses fils Constantin et Warnerius un casal situé à Colombier, dans le territoire de Lausanne. *Dat. die veneris IIII nonas marciis, anno XLVIII reg..... rado rege.*

Arch. du canton de Vaud, Invent. vert, litt. A.

208

988. Election de St. Odilon, abbé de Cluny, Majolus étant encore vivant. Parmi les personnes qui assistèrent à cette élection, on trouve cités *Aguricus* (Aynricus) *episcopus Lausannensis, Hugo episcopus Genevensis,* etc.

D'Achery, Spicilegium, III, 379.

209

991, 1 et 5 décembre; 992, 13 janvier. Donation du roi Conrad en faveur du monastère de Vienne, faite après le décès de la reine Mathilde. *Dat. Kal. dec. Non. dec. Idus jan. anno incarnat. DCCCCXCII, indict. IV, epacta XX, regn. Chunrado anno XXXVIII* (*sic*).

D'Achery, Spicil. III, 380. — Bouquet, XI, 540. — Or. Guelf. II, 139.

Digitized by Google

210

937 à 993. Anselme, homme illustre, acquiert, à titre de præstaria, divers biens provenant de l'abbaye de St. Maurice, et lui cède d'autres possessions situées dans le territoire de Genève (*in pago Genevense, in villa Paterel*).

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 61.

211

993, 19 octobre. Mort du roi Conrad.

« V kal. decembris obiit Magtildis, uxor regis Conradi, qui obiit XIV kal. novembris, et dedit S. Mauricio villam Lusciniacum, etc. »

Inscription du tombeau de la reine Mathilde à Vienne : Chorier, Antiq. de Vienne, liv. III, cap. 9.

« VII kal. dec. Mahtild regina Burg. obiit. XIIII kal. novembris Chuonradus rex Burgundiæ obiit. » Obituaire de Mersebourg.

Cf. Cartulaire de Lausanne, pag. 9.

RODOLPHE III.

212

993, 994. Rodolphe III, dit le fainéant, succède à Conrad son père.

« Counrado rege Burgundiæ mortuo, et apud S. Mauritium sepulto, Roudolphus filius, licet ignavus, regium sibi nomen per annos circiter XXXVIII occupavit. Sub quo, cessante jure, violentiæ et rapinæ in illo regno ut non facile propelli possint, adolevere, ibique, ut hodie apparet, cum suis complicibus Regnum obtinuere. » Herimanni Aug. Chronicon, apud Pertz, V, 117 (anno 994).

Rodolphe III fut élu et reçut la bénédiction royale à Lausanne, comme on peut le voir par la charte du 25 août 1011.

213

994, 12 janvier. Le roi Rodolphe III confirme, en faveur de l'abbé Aymon, les donations faites par Conrad, son père, au couvent de St. André de Vienne. *Dat. II idus januarii, anno incarnat. DCCCCXCIV, indict. V, regn. Rudolpho I. Actum Vigennæ.*

Bouquet, XI, 543. — Or. Guelf. II, 154. — D'Achery, Spicileg. III, 380.

Digitized by Google

214

994, 31 mars. Le roi Rodolphe fait donation de Pully au monastère de St. Maurice d'Agaune. *Dat. anno incarnat. DCCCCXCIII, regni regis primo, acta in Siazio pridie Kal. april.* (v. st.)

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 3. — Bouquet, XI, 542. — Gall. Christ. XII, Instr. 427. — Furrer, III, 29. — Or. Guelf. II, 150.

Cette charte doit, selon toutes les probabilités, être réduite au nouveau style. A St. Maurice l'année commençait à Pâques et, en 994, Pâques tombait le 1er avril.

215

994. Le roi Rodolphe assiste à la confirmation de l'élection d'Odilon abbé de Cluny, en lieu et place de Majolus, mort en 993.

D'Achéry, Spicileg. III, 379. — Or. Guelf. II, 151. — Cartulaire de Lausanne, pag. 9.

Voyez l'élection d'Odilon, qui fut faite en 988.

216

Circa 994. Privilége du roi Rodolphe en faveur du monastère de Cluny.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 55. — Or. Guelf. II, 152.

217

995, 26 décembre. L'empereur Othon III donne au couvent de Selzach des terres situées à Kirchberg, Uetendorf et Wimmis. *Dat. VII kal. januarii, anno DCCCCXCV, indict. VII, anno tertii Ottonis regnantis XII. Actum Erenstein.*

Zeerleder, N° 10.

218

995. Le roi Rodolphe III est battu et mis en fuite par ses sujets révoltés.

« Hoc anno Rodolfus in Burgundia, qui patri Chuonrado successit in regnum, quosdam suorum paterna hereditate privare conans, bello lacessitus est ab eis, ubi ipse regulus, licet copiosum haberet exercitum, facile tamen victus et fugatus est. » Annales Sangallenses Majores, apud Pertz, I, 81.

Digitized by Google

219

995 ou 996. Adalmundus fait une donation au couvent de Romainmotier, en présence et avec le consentement du roi Rodolphe. *Dat. anno tertio regnante Rudolfo rege.*

Arch. du canton de Vaud. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 296.

220

996, 4 mars. Le prêtre Marinus donne au couvent de Romainmotier quelques biens situés à Balgedelco *, dans le comté des Equestres. *Dat. IV nonas martii, feria IV, anno III regn. Rodulfo. In vico S. Mariæ qui dicitur Castello Mont.*

Cibrario et Promis, pag. 4.

* Bougel, clos de vignes situé près de Bursins ; M.D.R. III, Introduction au Cartulaire de Romainmotier, pag. 117, notes.

221

996, 22 septembre. *Præstaria* soit concession précaire, par laquelle le roi Rodolphe remet au chevalier Balfred divers biens appartenant à l'abbaye de St. Maurice. *Dat. incarnat. anno DCCCCXCVI, anno vero regni Rodulphi IV, die festo S. Mauricii confessoris, in Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 57 (15 janvier 996).

222

996. Le roi Rodolphe II accorde le comté de Tarentaise à Amizo, archevêque de Tarentaise. *Dat. anno incarnat. DCCCCXCVI, indict. X, regn. Rodulfo anno III, in Agauno.*

Muratori, Ant. Ital. I, 415. — Or. Guelf. II, 253. — Gal. Christiana, XII. Instr. 377. — Besson, pag. 341. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 304, ex autographo.

223

996 à 999. Bulle du pape Grégoire V, adressée à l'abbé Odilon, en faveur du couvent de Romainmotier. *Sine data.*

Bullar. Ordin. Cluniac. pag. 10.— Comparez M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 425.

224

997, 8 février. Le roi Rodolphe, à la demande de l'empereur Otton, restitue à l'église de Lausanne la terre fiscale de Wilra (ou *Umbra*)

Digitized by Google

dans le comté de Vaud. *Dat. anno incarnat. DCCCCXCVII, regni vero Ruodolfi IV, sexto idus februarii. In Agauno.*

Arch. du canton de Vaud; bailliage de Lausanne, N° 2, copie de Gignilliati. — Zapf., Mon. I, N° 33. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 134.

Quelques auteurs ont cru qu'il s'agissait ici de Villars. La copie de Gignilliati porte *Umbra*, qui pourrait fort bien n'être qu'une altération du nom de la ville d'Orbe.

225

997. Le roi Rodolphe donne à son chancelier Anselme le mas de Périola et d'autres propriétés situées à Lutry. *Dat anno DCCCCXCVII, regn. Rodulfo anno IV, indict V. Acta in Agauno.*

Arch. du canton de Vaud; bailliage de Lausanne, N° 1. *Voir aux pièces annexes.*

226

998, 6 février. L'empereur Otton III confirme, en faveur d'Odilon, abbé de Payerne, la possession des biens situés à Columbra (Colmar) et Hittinheim en Alsace. *Dat. VIII id. febr. anno incarnat. DCCCCXCVII, indict. XI, anno tertii Ottonis regni XIV, imperii II. Actum Ravennæ.*

Schœpflin, A. D. I, 140. — Herrgott. Gen. II, 93 (anno 997).

227

998. Le roi Rodolphe confirme les possessions du monastère de Cluny, dans la Bourgogne. *Anno DCCCCXCVIII, regni V. Actum in Paterniaco.*

Bouquet XI, 544.

Le recueil de Bouquet renferme aussi un acte semblable du même roi, daté de Vevey, *Actum Viresii, anno DCCCCXCVIII, indict. IX, anno regni IX.* (Tom. XI, pag. 545.)

228

998. Fondation du prieuré de Bevais par Rodolphe *, en présence de Henri, évêque de Lausanne. *Datum anno incarnat. DCCCCXCVIII, regnante Rodulfo anno V.*

Matile N° 1. — Zeerleder, N° 11. — Mabillon, Ann. Bened. IV, 125. — Montmollin, Mémoires sur le comté de Neuchâtel, II, 260 à 264, texte et trad.

Digitized by Google

* Le nom de famille du fondateur du prieuré de Bevais n'est pas indiqué dans l'acte. On trouve dans Zeerleder une notice explicative sur la personne de ce Rodolphe, au sujet duquel on a élevé diverses hypothèses, et que quelques auteurs croient avoir été frère du roi Conrad.

On trouve de plus, dans Zeerleder, un acte additionnel, relatif à ce même prieuré, donné par le roi Rodolphe III, l'an 1005 de l'incarnation. *Voyez plus loin.*

229

999, 3 janvier. Rodolphe III, du consentement de Burchard, archevêque de Lyon et prévôt de St. Maurice, concède à son fidèle Truco, fils de Martin de Colombier, quelques biens appartenant à l'abbaye de St. Maurice. *Dat. anno incarnat. nongentesimo nono* (sic), *acta in Agauno, III nonas januarii.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 59.

230

999, 9 décembre. Donation faite au monastère de St. Pons, près de Cimiez, dans le comté de Nice. *Dat. in castro Juris, die sabbati V idus decembris, anno incarnat. DCCCCXCVIIII, indict. XII, anno VII, regn. Rudolfo rege.*

Ex Petri Joffredi Niccea illustrata, apud Grævium Thesaur. Ital. tom. XXVIII, pag. 156: Or. Guelf. II, 174.

Nous indiquons ici cette pièce, ainsi que celle du mois de mars 1018, parce qu'elles montrent jusqu'où s'étendait l'influence des rois de Bourgogne.

231

999. L'impératrice Adélaïde vient dans la Bourgogne transjurane, où elle est accueillie honorablement par le roi Rodolphe III, son neveu. Elle apaise les différends qui existaient entre les sujets de ce dernier, et visite successivement les villes de Payerne, St. Maurice, Genève, Lausanne et Orbe, où elle fait de nombreuses donations aux églises.

« Jam jamque ultimo ætatis suæ anno, cum non lateret eam, ut credo, exituram de seculo, pacis ut semper amica, pacis caritatisque causa paternum solum adiit, fidelibus nepotis sui Rodulfi regis, inter se litigantibus, quibus potuit, pacis fœdera contulit, quibus non potuit, more sibi solito Deo totum commisit. De cætero quam studiose, quam devotissime loca sanctorum curavit visitare, non est

Digitized by Google

facultatis evolvere. In ipso quoque tempore monasterium Paterniacum adiit, quod ipsa ad honorem Dei genitricis, pro remedio animæ suæ matris ibi requiescentis, tam ex suis quam ex maternis rebus nobiliter condidit; et quod tunc temporis in temporali necessitate fratribus ibi deo famulantibus defuit, ut semper erat solita, manu largissima sumministravit..... »

« Egressa inde, locum Agaunensium petiit, ubi rupes felicissima martyrum milia retinet corpora. Quanta cum devotione, quanta cum reverentia magni martyris Mauricii sociorumque ejus expostulavit suffragia?..... »

« Dehinc Genevensem adiit urbem, desiderans videre victoriosissimi Victoris martyris aulam. Inde Lausonam venit, ibique memoriam Dei genitricis adoravit. Quibus in locis a rege et ab episcopis, suis videlicet nepotibus, honorabiliter suscepta, devenit in locum qui vocatur Urba. In ipso enim vico aliquandiu demorata, egenis supervenientibus et miseris quotquot potuit tribuit necessaria. Cum rege et principibus patriæ pacis et honestatis conferens negocia : inde etiam sacris locis diversa et varia direxit donaria..... etc. » Odilonis epitaphium Adalhaidæ, apud Pertz, IV, pag. 642 et seq.

232

999, du 16 au 18 décembre. Mort de l'impératrice Adélaïde.

« Anno igitur instante ab incarnatione domini millesimo..... cum sextum decimum diem solveret december felix, et ipsa feliciter deposito carnis onere, evolavit ad purum purissimi ætheris fulgorem. » Odilonis epitaphium Adalheidæ, apud Pertz, IV, 644.

« XV kal. jan. Athelheith imperatrix obiit. » Obituaire de Mersebourg.

Le cartulaire de Lausanne place la mort d'Adélaïde en l'an mille, mais il est probable qu'il y a erreur dans cette indication. « Adelaidis imperatris obiit anno domini M°. » (M. D. R. VI, pag. 9.)

233

999. Le roi Rodolphe investit Hugues, évêque de Sion, du comitat du Vallais. *Dat. anno domini DCCCCXCVIIII, regni vero..... Actum Curtefin* (Cudrefin).

M.D.R. I. Rectorat de Bourgogne, pag. 151. — Furrer, III, 30.

Digitized by Google

234

* **Dixième siècle.** 28 chartes sans date concernant l'abbaye de Saint-Maurice.

Hist. Patr. Mon. Chart. II, col. 62-80.

235

999. Le roi Rodolphe III donne à Adalbert, évêque de Bâle, l'abbaye de Moûtier-Grandval. *Dat. anno domini DCCCCXCVIIII, anno regni VI. Actum Basilee.*

Schœpflin, A.D. I, 142. — Trouillat, I, N° 85. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 191.

236

1000. Le roi Rodolphe confirme la donation de l'abbaye de Moûtier-Grandval en faveur de l'évêque de Bâle, en réservant le consentement de l'empereur Otton. *Acta Bruchsala, anno domini Millesimo, anno regni VII.*

Schœpflin, A.D.I, 144. — Trouillat, I, N° 86. — Gerbert, Hist. sylvæ nigræ, III, 20. — Grandidier, Hist. d'Alsace, I, titre 354. extr.

237

1000, 27 mai. *Præstaria* soit concession temporaire accordée par Burcard, archevêque de Lyon et prévôt de St. Maurice, au sujet de divers biens situés dans le comté de Vaud. *Dat. anno incarnat. M°, regni vero regis Rodulfi VII, octavo Pentecostes. In Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 60.

238

Circa 1000. Rodolphe III donne à Chuno, comte du palais, le domaine de Munsingen, dans le comté de la haute Argovie. *Sine data.*

Trouillat, II, N° 554.

239

1001, juin. Plaid tenu à Orbe par le marquis Adalbert et Rodolphe, avoué de Romainmôtier. Fredoinus restitue au couvent de Romainmotier diverses possessions situées à Bannens. *Dat. die Merchoris, mense junio, anno VIII regn. Ruodulfo, in villa Orba.*

M.D.R. III. Cartulaire de Romainmotier, pag. 461. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 81.

Digitized by Google

240

1001, 7 novembre. *Præstaria* concédée par Burcard, archevêque de Lyon et abbé de St. Maurice, en faveur de Gauslin, au sujet de la chapelle de St. Desiderius au village de Cuarnens (*Quarningis*), dans le comté de Vaud. *Dat. VII idus novembr. anno IX regn. Rodulpho.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 84 (anno 1002).

241

Circa 1001. *Præstaria* concédée en faveur de Everard et de Trutila, sa femme, par l'archevêque Burchard, prévôt de St. Maurice, *in villa que vocatur Vibris. Adelbertus marchio.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 67.

242

Circa 1001. Donation d'un mas situé dans le village de *Quadrigenium,* faite par Adalbert, en faveur de l'abbaye de St. Maurice. *Ricolfus, Ardoinus, Otto, Arelmus, Borgondio, lege viventes salica testes firmaverunt.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 79.

243

1002, 2 mars. *Præstaria* concédée par Burcard, archevêque de Lyon et abbé de St. Maurice, en faveur de Conrad et de sa famille, au sujet de divers biens situés dans le comté de Vaud (Astlegus, Colomberius et Arlengus). *Dat. VI nonas martii, anno IX regn. Rodulpho. Acta Agauni.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 82.

244

1002, 25 juin. *Præstaria* concédée par Burchard, archevêque de Lyon et abbé de St. Maurice, en faveur de Adagaldus et Amaldric son frère, au sujet de biens situés dans le territoire de Lausanne, au comté de Vaud, *in Pago Lausannense et in comitatu Waldense. Dat. VII kal. julias, anno IX regn. Rodulpho, die Jovis, luna X. Acta Agauni.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 83.

245

1002. Rodolphe III, du consentement de ses grands, siégeant en

Digitized by Google

parlement solennel dans le village d'Osinco (*Eysins*), au comté des Equestres, approuve la donation faite par le prêtre Marinus, en faveur de Romainmotier. *Dat. anno VIIII regn. Rodulfo.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 7.

Comparez avec la charte du 4 mars 996.

246

1002 à 1024. Anselme, évêque d'Aoste et prévôt de St. Maurice, concède en accensement à Albert de Auna, une terre située dans la vallée d'Aoste. *Dat. die dominica VIII kal. nov.* (sine anno).

Cibrario et Promis, Doc. pag. 11

247

1003, 2 avril. Le comte Humbert approuve la concession faite par Hotdo, évêque de Grenoble, à un laboureur nommé Eldradus, de biens situés à Chatonay, dans le comté de Salmorenc. *Dat. feria VI, IV non. apr. anno X regn. Rodulpho rege. Actum apud castrum Bocissello.*

Chorier, Hist. du Dauphiné, I, 774. — Salvaing, De l'usage des fiefs, édit. 1731, tom. II, pag. 239.

C'est dans cet acte que l'on trouve la première mention du comte *Humbert aux blanches mains*, qui fut la tige de la maison de Savoie.

248

1003, 1er juin. Burcard, archevêque de Lyon et abbé de St. Maurice, concède à Rotzelin, moyennant un cens annuel, un casal situé dans le bourg de St. Maurice. *Dat. kal. jun. anno X regn. Rodulfo. Acta Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 90.

249

1003, 21 octobre. L'empereur Henri II confirme, en faveur d'Odilon, abbé de Payerne, la donation des terres de Columbra et Hittinheim en Alsace. *Dat. XII kal. nov. anno domini MIII, indict. I, regn. Henrico II anno II. Actum in S° Hypolito.*

Herrgott. Gen. II, 96. — Grandidier, Hist. d'Alsace, I, tit. 358.

250

1003 ou 1004. Théobald, évêque de Maurienne, donne diverses

Digitized by Google

terres aux chanoines de Ste. Marie et de St. Jean. *Dat. anno secundo regnante Enrico rege.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 9.

251

1003 à 1030. Bulle du pape Jean en faveur de Romainmotier. *Sine data.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 198 et 429.

252

1004. L'empereur Henri soumet les Lombards en se faisant aider par le roi Rodolphe III. « Hainricus vero imperator cum Langobardos sibi reperiret contrarios, misso Rodulpho rege Burgondiæ, Papiam obsedit et incendio tradidit, et palatium in ea sibi ædificavit, et rebellantes sibi servire coegit. » Ademari chronicon, lib. III, apud Pertz, IV, 133.

253

(**1004 ou 1005, 1er septembre**). Odilon, abbé de Cluny et de Romainmotier, remet à titre précaire à Enguezon, à sa femme et à son fils, des terres situées à Bofflens. *Dat. die sabbati in kal. sept. regnante Rodulfo rege anno XI.*

Archives du canton de Vaud; Invent. vert, litt. A.

Le 1er septembre tombe sur un samedi en 1005, tandis que l'année du règne indiquerait l'an 1004.

254

1005, 3 mars. Cléfona, assistée de son avoué Bérenger, donne à ses fils une terre située à Denens, dans le territoire de Lausanne. *Dat. die sabbato, V nonas martii, annis XII regnante Rodulpho rege.*

Archives du canton de Vaud; Invent. vert, litt. A.

255

1005. Echange de deux serves entre le prieuré de Bevaix et Rodolphe son fondateur. *Dat. die mercurii, regn. Rodulpho anno XII, indict. III, anno incarnat. MV.*

Matile, N° 2. — Zeerleder, N° 11.

256

(**1006, 5 mars.**) Echange entre Burchard, archevêque de Lyon et prévôt de St. Maurice, d'une part, et Anselme, évêque d'Aoste,

Digitized by Google

d'autre part, au sujet de biens appartenant à l'abbaye de St. Maurice, contre des biens situés à Opolonge dans le comté d'Oltingen, appartenant à l'évêque d'Aoste. *Dat. anno regni Rodulfi XIII, die martis ante caput jejunii. In Agauno.*

Zeerleder, N° 12 (anno 1007). — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 91 (anno 1005).

257

1007, 1 novembre. Henri, évêque de Lausanne, assiste au concile de Francfort.

Udalrici Babenbergensis codex, apud Eccard, corpus historicum medii ævi, II, 62. — Harzheim, Conc. germ. III, 38. — Pertz, IV, 796.

258

1008, 24 mars. Echange entre l'abbé Odilon et Amalric, d'une part, et Enguizon et Cotilenda, d'autre part, au sujet de terres situées à Sévery et à Apples. *Dat. VIIII kal. april. anno XV regnante Rodulfo rege.*

Archives du canton de Vaud ; Invent. vert, litt. A.

259

1008, 14 juin. Le comte Humbert et Jean, évêque de Maurienne, font d'amples libéralités à l'église de St. Jean-Baptiste. *Dat. regnante Henrico Imp. VIII, XVIII kal. julii, luna III.*

Cibrario et Promis, Doc. introd. pag. 95.

260

1009, 21 mars. Echange entre Vitgerius et Freoldus de biens situés à Montagny, dans le comté des Equestres (*in curte Montaniacho*), ainsi qu'à Ursins et à Crans (*Ursingio et Cranos*). Consentement du roi Rodolphe et de sa femme Adeltrude. *Dat. die dominico XII kal. apr. anno XVI regn. Rodulfo.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 367 (anno 1008).

On peut remarquer dans cette pièce l'emploi du mot de fief, *de suum Fevo*. C'est à ce que nous croyons la première mention connue de ce mot dans nos contrées.

261

1009, 6 juin. Upaldus donne à l'abbaye de St. Maurice une terre

Digitized by Google

située dans le comté de Bargen, et reçoit d'elle, à titre d'accensement, une église située dans le comté d'Uranestorf (*in comitatu Uranestorfus* *). *Dat. die lunis octava idus junias, anno ab incarnatione MIX, anno regn. Rodulfo XVI. Act. in Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 103.

* Lisez plutôt Uzanestorfus, *Uzenstorf*, village situé entre Soleure et Berthoud. Voyez, sur cette charte, une note de M. de Gingins, insérée dans l'Indicateur d'hist. et d'antiq. suisses. Déc. 1859.

262

1009 ou 1010. Rodolphe III, à la demande d'Odilon, abbé de Romainmotier, lui donne divers hommes et femmes demeurant Bannens. *Dat. anno XVII, regn. Rodulfo.*

M.D.R. Cartulaire de Romainmotier, pag. 458. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 13.

263

1010, 18 janvier. Le roi Rodolphe, à la demande de sa femme Agaltrude, donne à Henri, évêque de Lausanne, la moitié du village d'Yvonant. *Dat. XV kal. februarii, luna XXX, anno ab incarnat. MVIIII, regn. Ruodulfo anno XVII. Actum Urbe.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 237. — Zapf, Mon. I, N° 34. — Schœpflin, Hist. Zær. V, 17, N° X. — Hauréau, Gall. christiana, XV, Inst. 135.

264

(1011, 18 février). Le roi Rodolphe fait donation du village d'Apples au couvent de Romainmotier, en souvenir de sa femme Agiltrude, « pro redemptione anime conjugis Agiltrudis. » *Actum in villa Paterniaco, die dominico XII kal. martii, luna XII, anno incarnat. MVIIII, regni anno XVIII.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 426. — Zeerleder, N° 14.

Le 18 février tombant un dimanche en l'année 1011, et celle-ci étant indiquée par l'année du règne, on peut supposer que le chancelier aura commis une erreur sur le chiffre de l'année de l'incarnation.

265

Circa 1011. Humbert, évêque de Grenoble, concède au comte Ma-

Digitized by Google

nasses et à sa femme Ermengarde, diverses terres situées dans le comté de Genevois. Le comte Manasses lui donne en retour d'autres terres situées dans la Savoie. *Dat. XII, kal. julii.* (Sine anno.)

Chorier, Etat politique du Dauphiné, II, 87-95. — Salvaing, Usage des fiefs, édit. 1731, tom. I, pag. 192. — Dessaix, Savoie hist. et pitt. tom. I, pag. 163.

Après la mort de sa femme Agaltrude, le roi Rodolphe III épouse en secondes noces une femme nommée Ermengarde. Quelques auteurs ont supposé que cette Ermengarde était la veuve du comte Manasses, mentionnée dans la charte ci-dessus. Mais cette opinion n'est pas généralement admise, et d'autres personnes estiment qu'elle était sœur ou parente du comte *Humbert aux blanches mains.*

266

1011, 24 avril. Le roi Rodolphe donne à sa femme Ermengarde les terres d'Aix, Annecy, Riaz, Yvonant, Neuchâtel, Averni et Arins. *Dat. VIII kal. maias, luna XVII, indict..... anno incarnat. MXI, regni Roudolfo anno XIX. Actum Aquis.*

Arch. de Grenoble.—Cibrario et Promis, Doc. pag. 17. — Matile, N° 798, avec un fac-simile. — Dessaix, Savoie hist. et pitt. pag. 158.

Dans cette pièce et dans les trois suivantes, les notes chronologiques présentent des anomalies dont la cause n'est pas encore expliquée.

267

1011, 24 avril. Le roi Rodolphe donne à sa femme Ermengarde le comté de Vienne et celui de Salmorenc. *Dat. VIII kal. maias, luna XVII, anno incarnat. MXI, regn. Rodulpho XIX. Actum Aquis.*

Arch. de Vienne. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 15.

268

1011, 30 juillet. Le roi Rodolphe restitue au couvent de Romainmotier diverses possessions situées à Lully, Orbe (*in villa Tavellis*), Agiez, Bofflens, Vufflens et Brusinges. *Dat. III kal. aug. luna XXIX, anno incarnat. MXI, regn. Ruodulfo XIX. Actum Urbe.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 428. — Zeerleder, N° 15. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 104.

269

1011, 25 août. Le roi Rodolphe, à la demande de la reine Ermen-

Digitized by Google

garde, fait donation du comté de Vaud à Henri, évêque de Lausanne. *Dat. VIII kal. sept. anno incarnat. MXI, indict. V, regn. Ruodulfo anno XIX. Actum Vivesci.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 1, avec *fac-simile*. — Sinner, Voyage dans la Suisse occidentale, II, 161. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 105.— Zurlauben, Tableaux topogr. pitt. de la Suisse, éd. in-fol. I, preuves N° 17. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 136. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 54, trad.

270

1011. Le roi Rodolphe concède à Ruothelinus et à sa femme Amandola un bien situé près de St. Maurice. *Dat. anno incarnat. MXI, indict. V.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 391.

271

1011. Sigismond concède au couvent de Romainmotier un héritage qui lui a été donné par le comte Lambert, au lieu appelé Belmedense, dans le comté de Vaud, avec d'autres biens qui lui ont été donnés par le marquis Adalbert. *Dat. anno incarnat. MXI, regn. Ruodulfo anno XIX.*

Cibrario et Promis. Doc. pag. 19.

272

Circa 1011. Burcard, abbé de St. Maurice, à la demande du roi Rodolphe et de la reine Ermengarde, donne à une femme nommée Hildegarde une manse située dans le village de Chemitz, au comté de Bargen. *Sine data.*

Zeerleder, N° 13. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 110 (circa 1014).

273

1012, 20 mars. Le roi Rodolphe restitue au couvent de Romainmotier diverses possessions situées à Ferreires, Moiry, Orny, Eclépens, Senarclens, Gland, Penthaz, Champvent, Onnens, Giez, Fontaine et Monnaz. *Dat. XIII kal. apr. anno incarnat. MXI, regn. Ruodulfo anno. XIX. Actum Vivesci.* (v. st.)

Zapf, Mon. I, N° 35. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 384. — M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 427.

Digitized by Google

274

1013, 16 mars. Le couvent de Romainmotier et Norbert font un échange au sujet de terres situées à Champvent, dans le comté de Vaud. *Dat. die Lunis, XVII kal. april. anno XX regnante rege Rodulfo.*

Archives du canton de Vaud ; Invent. vert, litt. A.

275

1013, 7 mai. Odilon, abbé de Romainmotier, donne en accensement à Arembert et à sa femme, un mas situé dans les fins du Pont. *Dat. die jovis, nonas maii, anno XX regn. Rodulfo.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 462.

276

1013, 18 juin. Le roi Rodolphe donne au chapitre de Vienne la terre royale de Commigny (*Comminiacum in comitatu Viennensi*). *Dat. XIV kal. julii, luna VII, anno incarnat. MXIII, regn. Rodulpho anno XX. Actum Murati.*

Maupertuis, Hist. de Vienne, pag. 153. — Biblioth. Floriac. part. III, pag. 61. — Le Lièvre, Antiquités de Vienne, pag. 249. — Or. Guelf. II, 156.

277

1015, 12 avril. Le roi Rodolphe restitue l'église de St. Symphorien au couvent de St. André de Vienne. *Dat. pridie idus apr. anno incarnat. MXV, regn. Ruodulfo anno XX. Actum Aquis.*

Bouquet, XI, 547. — D'Achéry, Spicil. III, 387. — Or. Guelf. II, 155.

278

1016. Le roi Rodolphe III a une entrevue à Strasbourg avec l'empereur Henri II, son neveu. Le roi, n'ayant pas d'enfants, cède à l'empereur la souveraineté de ses états. « Et quia Rothulfus Burgundionum rex, avunculus ejus sicut vocatus erat, huc venire non potuit, nepotem sibi dilectum obviam sibi pergere rogavit. Fit eorumdem conventio in urbe Argentina et mutuæ charitatis invicem larga benignitas consociis arrisit utrisque. Fuit quoque ibidem Rothulfi regis inclita conjunx, quæ familiaritatis huius adjutrix filios suimet duos, senioris autem sui privignos, Cæsari commendavit ; dilectis

Digitized by Google

sibi militibus hoc totum dedit in beneficium, quod a sibi ab avunculo suimet tunc est concessum, et quod Willelmus Pictaviensis hactenus habuit regio munere præstitum. Imperator sapiente usus consilio hoc, voluit cum iis id sibi firmius subdere, quod longe prius Rex prædictus ei sacramentis post mortem suam sancierat. Omnem namque Burgundiæ regionis primatum per manus ab avunculo suimet accepit et de maximis rebus sine ejus consilio non fiendis securitatem firmam. Episcopatum in hac regione quodam nobili viro dedit, de quo postea vix securus evasit. » Thietmari chronicon, apud Pertz, III, 845.

279

1016. L'empereur vient en Bourgogne pour prendre possession de son nouveau royaume. Mais les grands et le peuple le supplient de leur laisser leur roi, ce qu'il leur accorde. « Imperator illis diebus in Burgundia, ut prædixi, cum exercitu hac de causa morabatur, nam Ruodulfus rex Burgundiæ, propter mansuetudinem et innocentiam vitæ a quibusdam principibus suis contemptus est, unde et regno eum expellere temptaverunt. Qua necessitate compulsus ad imperatorem venit, illique causam omnem ordine exponit, et quia laborem et negotia regni diutius ferre non poterat, quia jam ætate provectus fuerat, regnum imperatori tradidit, et amplissimis donis acceptis in patriam regressus est. Post hæc imperator in Burgundiam profectus, conventus quos constituit peregit, obsides accepit, et rebus necessariis imperatis rediit. Hii vero qui antea rebellionem fecerant, cum viderent regem a negotiis regni alienatum, et se a priori potestate submotos, et auctoritatem et gratiam inter civitates in quibus dominari solebant esse diminutam, venerunt ad regem, et ejus pedibus provoluti se dediderunt, et omnibus rationibus de contemptu satisfacturos promiserunt, neque se unquam ab hoc animo revocari, quin super suis imperiis sint obedientes; unum illud specialiter deprecari, ne alterius gentis regem super populum suum dominari pateretur; legem hanc perpetuam Burgundionum esse, ut hunc regem haberent quem ipsi eligerent atque constituerent. » Albertus, de diversitate temporum, apud Pertz, VI, 716.

280

(1017, 15 février.) Le roi Rodolphe restitue au couvent de St. Mau-

Digitized by Google

rice différents droits à Sigiciacum, Villiacum, Comuniacum, Pulliacum, Auronum, Wadengis, Bedolosci, Vivesio, Lustriacum, Vobreium, Aulonum, Vulliam, Nares, etc. *Dat. anno incarnat. MXVII, regni vero Regis Rodulphi XXIV, die sabbati XV kal. mar. luna XVIII, indicione prima. Actum in Agauno.*

Guichenon, pr. pag. 2 (anno 1014). — Bouquet, XI, 547. — Gallia Christ. XII, Inst. 427. — Or. Guelf. II, 158 (1018). — Cibrario et Promis, Doc. pag. 21. — Furrer, III, 31. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 357.

L'année du règne indique l'an 1017 : toutefois les autres notes chronologiques sembleraient indiquer que l'année de l'incarnation doit être réduite au nouveau style.

281

1017, 4 septembre. Lettardus et Agathe, sa femme, donnent à Romainmotier un champ situé à Golles et un serf nommé Uldric. *Dat. feria IIII, II non. sept. anno XXIIII, regnante rege Rodoulfo.*

Archives du canton de Vaud ; Invent. vert, litt. B.

282

1018, février. Le roi Rodolphe III confirme par serment le don de son royaume à l'empereur Henri II. « Avunculus namque suus Burgundionum rex Rothulfus, coronam suimet et sceptrum cum uxore sua et privignis ac optimatibus universis sibi concessit, reiteratur que sacramenti confirmacio; actumque est illud Maguntia et in prædicto mense (februario). » Thietmari chronicon, apud Pertz, III, 863. — Trouillat, I, N° 98.

283

1018. « Heinricus imperator in Burgundiam usque Rodanum fluvium super Roudolfum regem avunculum suum, in dolo; qui postea sine effectu rediens Turegum venit, et sedit illic quinque ebdomadis, etc. » Annales Einsidlenses, apud Pertz, V, 144.

284

1018, 20 mars. Ratcherius remet entre les mains du comte Humbert, une possession que le prêtre Marinus avait donnée au couvent

Digitized by Google

de Romainmotier, et reçoit d'autres biens en échange de l'abbé Odilon. *Dat. die jovis XIII kal. aprilis, anno XXV, regn. Rodulfo.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 25.

285

1018, mars. Donation de l'évêque Pontius en faveur de l'église de Ste. Marie de Nice. *Dat. in mense martio, in die Martis, hora III, anno XXV regn. Rodulpho rege. Indict. III.*

Apud Joffredum in Nicæa illustrata, Grævii Thesaur. Ital. tom. XXVIII, pag. 157. — Or. Guelf. II, 176.

286

1019. Le roi Rodolphe donne à Amizo et à sa femme quelques biens situés à Nugerol, dans le comté de Barges. *Actum Pinpeningis, anno incarnat. MXIX, Rodulphi Regis XXVI.*

Guichenon, pr. pag. 3. — Bouquet, XI, 546. — Or. Guelf. II, 149. — Solot. Woch. 1825, 271. — Matile, N° 3. — Zeerleder, N° 16. — Trouillat, I, N° 96. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 112.

On trouve dans quelques auteurs ce document sous la date de l'an 1016.

287

1019 à 1036. *Hugo, fils du roi Rodolphe, évêque de Lausanne :* il fut élu en 1019 et mourut le 31 août 1036.

« Hugo Lausannensis episcopus, filius regis Rodulfi, suscepit episcopatum anno ab incarnatione domini MXIX, et tenuit XIX annis, obiit autem II kalendas septembris, feria IIII, hora I. Sepultus in choro Lausannensi juxta regem Rodulfum patrem suum, et dedit capitulo in helemosinam villas scilicet Rua in Ogo, et Albam aquam, et Crans que est in episcopatu Gebennensi. » Cartulaire de Lausanne, pag. 35-39.

« Hugo episcopus Lausannensis obiit anno domini MXXXVI, pridie kal. septembris, feria IIII, hora prima. » Ibidem, pag. 10.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 334-342.

288

1019. Serment de fidélité prêté à l'église de Besançon par Hugo, évêque de Lausanne. « Ego Hugo Lausannensis jam ordinatus episco-

Digitized by Google

pus, et filius Rodulfi Regis unicus, spondeo, voveo, promitto sanctæ Vesontionensi dioecesi, sicut fecere antecessores mei, subjectam subjectionem et fidelissimam obeditionem.»

Gallia Christiana, première édition, tom. II, pag. 628. — Dunod, Hist. des Sequanais, église de Besançon, pr. 76.

— Le 11 octobre de la même année, les évêques de Genève et de Lausanne, portant l'un et l'autre le nom de Hugo, assistèrent à la consécration de l'église cathédrale de Bâle. *Ibidem.* Cependant les annales d'Einsidlen rapportent ce dernier fait à l'an 1021. (Trouillat, I, pag. 142, note 1.)

289

1019 vel 1020. Robert, comte de Genève, donne à l'église de Pellionex, dans le territoire de Genève, plusieurs manses et autres biens. Confirmation de Hugo, évêque de Genève, et du pape Benoit VIII.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 40.

290

Sine data. **De 998 à 1019.** Fondation de l'abbaye de St. Victor à Genève, de l'ordre de Cluny. Il y est fait mention de Hugo, évêque de Genève, et de Agiltrudis femme du roi Rodolphe. Cette pièce doit être antérieure à l'an 1011, ou renfermer une erreur dans le nom de la reine.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 13. — Mabillon, Ann. Bened. IV, 694. — Besson, Mémoires pour l'hist. des évêchés de Genève, Tarentaise, etc. pag. 342. — Or. Guelf. II, 146.

291

1019, 15 janvier. Le roi Rodolphe donne au monastère de Cluny l'église de St. Blaise *in vinculis* au diocèse de Genève. *Acta in villa Tabernis quam alio nomine Urba appellant. Dat. XVIII kal. febr. anno incarnat. MXIX, regn. Rodolfo anno XXXI.*

Marrier et Duchesne, Bibl. Cluniac. pag. 411. — Bouquet, XI, 547. — Or. Guelf. II, 163.

Comparez avec la charte du 14 janvier 1029.

Digitized by Google

292

1020, juillet. Sauvegarde accordée au monastère de Talloires par Bérold de Saxe, vice-roi d'Arles. *Dat. anno MXX, mense julio.*

Marten. Anecdot. I, 140. — Or. Guelf. II, 160. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 431.

Cette pièce, qui a joué un grand rôle dans les généalogies de la maison de Savoie, est généralement considérée comme apocryphe, ou au moins comme ayant subi de graves altérations.

293

1020 ou 1021. *Præstaria* concédée par Burchard, archevêque de Lyon et abbé de St. Maurice, au sujet d'une terre nommée Adestgogie, située probablement près de Versoix. *Dat. Anno regni Rodulfi XXVIII, in Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 114 (1022).

294

1022, 8 avril. L'évêque de Langres donne au comte Humbert et à ses fils Amédée et Burcard, certaines possessions situées dans le comté de Genève. *Actum Lingonis, anno incarnati verbi MXXII, indict. V, VI idus aprilis.*

Cibrario et Promis. Introd. pag. 97. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 436.

295

1023, 14 septembre. Le roi Rodolphe concède à l'église de Vienne le comté du dit lieu et le castel de Pupet. *Dat. XVIII kal. octobr. anno incarnat. MXXIII, regn. Rodulpho anno XXX. Dat. in vico Urba, quem alio vocabulo dicunt Tabernis.*

Jo. a Bosco, Vienna Sancta, pag. 63. — Bouquet, XI, 549. — Or. Guelf. II, 156.

296

1024, juin. Borchard et son fils Aymon font une donation à l'église de St. André de Vienne, pour le salut de la famille royale de Bourgogne. *Dat. anno XXX regn. Rodulpho, in mense junio sub die Jovis.*

Guichenon, preuves, pag. 7. — D'Achéry Spicileg. III, 391. — Or. Guelf. II, 168.

Digitized by Google

297

1024, 9 septembre. L'empereur Conrad, à la demande de l'abbé Odilon, confirme en faveur de l'église de Payerne, ses possessions à Columbra (Colmar) et Hittinheim en Alsace. *Dat. V idus sept. anno incarnat. MXXIV, indict. VII, anno regn. Chuonradi regis primo. Actum Moguntiæ.*

Schœpflin, A.D. I, 155. — Grandidier, hist. d'Alsace, tit. 376, extr.

298

1024, 19 octobre. Echange entre Brocard, évêque d'Aoste, et le nommé Katelme, approuvé par le comte Humbert. *Dat. in die lunis, XIV kal. novembr. regn. Rodulfo anno XXXII, indict. II.*

Cibrario et Promis, Doc. Introd. pag. 100.

299

1024. L'empereur Conrad, mécontent de ce que le roi Rodolphe III refusait de tenir ses engagements, s'empare de la ville de Bâle. « Iste Ruodulfus rex Burgundiæ, dum in senectute sua regnum molliter tractaret, maximam invidiam apud principes regni comparans, secundum Henricum imperatorem, filium sororis suæ, in regnum invitavit, eumque post vitam suam regem Burgundiæ designavit, et principes regni jurare sibi fecit. Ad quam rem commendandam imperator Heinricus infinitam pecuniam sæpe et sæpissime consumpsit sed defuncto imperatore Heinrico Ruodolfus rex promissa sua irrita fieri voluit. Chonradus autem rex magis augere quam minuere regnum intentus, antecessoris sui labores metere volens, Basileam sibi subjugavit, ut animadverteret si rex Ruodolfus promissa attenderet. Quos postea Gisela regina filia sororis ipsius regis Ruodolfi bene pacificavit. » Wippo, apud Pertz, XI, 263.

300

1025 à 1073. Frédéric, évêque de Genève, donne au couvent de Romainmotier une femme serve nommée *Eufemia. Sine data.*

M.D.G. IV, 2, 75.

301

1025. Anselme, du consentement de sa mère Adélasie, fait donation au monastère de Savigny en Lyonnais, de ses biens situés dans les

Digitized by Google

comtés de Vaud, d'Aoste, du Vallais et de Vuarasch. *Actum Lauzonnæ anno ab incarnatione MXXV, regnante Rodulfo anno XXXIII. Datum in die Jovis.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 447. — Bernard, Cartulaire de Savigny, N° 641.

On croit que cette donation fut l'origine du prieuré de Lutry, dont le fondateur est désigné sous le nom d'Anselme, dans la charte donnée par l'empereur Henri III en 1087 : *primus fundator eius nomine Anselmus.*

Il ne serait pas impossible non plus que cet Anselme fût le même que celui qui est cité dans une charte délivrée par le roi Rodolphe III en 997.

302

1026, 4 mars. Donation faite au couvent de Romainmotier par Rodolphe et Amaldric son frère, de terres situées à Montagny (entre l'Aubonne et la Venoge) et à Lussy au Pays de Vaud. *Dat. Orba in villa Tavellis, anno MXXVI, regn. Rodulfo anno XXX* (vel potius XXXIII), *die veneris IV nonas martii.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 448.

303

1026, 10 mars. Burchard, archevêque de Lyon, abbé de St. Maurice, et Burchard, évêque d'Aoste, prévôt de St. Maurice, accordent à Pierre et à Adèle sa femme, la jouissance de l'église de Commugny, située dans le comté des Equestres, *in comitatu equestrico et in fisco. Dat. VI id. martii, luna II, anno regn. Ruodulfo XXXIII.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 449.

304

1026, 3 juillet. Le roi Rodolphe confirme, en faveur du comte Othon et de son fils Reynaud, la donation de deux chaudières de sel dans la ville de Salins. *Dat. III id. julii, luna XXV, anno MXXVI, indict. IX, regn. Rodulpho anno XXXII, actum Urbe.*

Bouquet, XI, 549.

305

1026, 16 novembre. Echange entre le comte Humbert et Brocard, évêque d'Aoste. *Actum in Augusta civitate, die mercurii XVI kal. decembris, regnante Rodulpho anno XXXIII, indict. V.*

Guichenon, Preuves, pag. 4.

Digitized by Google

306

1027, 5 mars. Gislemannus, Ingeliardis sa femme et leurs enfants, donnent au couvent de Romainmotier huit journaux de terre arable, situés dans le comté d'Arlia (Pontarlier). *Dat. die dominica, in media quadragesima, mense martio, anno regn. Rodulfo XXXIV.*

M. D. R. III. Cartulaire de Romainmotier, pag. 463.

307

1027, 26 mars. Le roi Rodolphe III assiste à Rome au couronnement de l'empereur Conrad. « Igitur rex Chuonradus Romam ingressus eodem anno ut supra, id est a nativitate Salvatoris MXXVII, indictione decima, a papa Johanne et universis Romanis regio honore mirifice receptus est : et in die sancto Paschæ, qui eo anno VII Kal. Apriles terminabatur, a Romanis ad imperatorem electus, imperialem benedictionem a Papa suscepit,

Cæsar et Augustus Romano nomine dictus.

» Quin etiam regina Gisela imperatricis consecrationem et nomen ibidem accepit. His ita peractis, in duorum regum præsentia, Ruodolfi regis Burgundiæ et Chnutonis regis Anglorum, divino officio finito, imperator duorum regum medius ad cubiculum suum honorifice ductus est. » Wippo, apud Pertz, XI, 265.

308

Circa 1027. Canut, roi d'Angleterre et de Danemark, obtient de l'empereur Conrad et du roi Rodolphe III, l'exemption des péages et gabelles, en faveur de ses sujets qui passeraient sur leurs terres en se rendant à Rome. *Sine data.*

Labbei Concil. tom. IX, pag. 861 (anno 1031). — Or. Guelf. II, 164.

309

1027, après le 26 mars. L'empereur Conrad confirme, en faveur de l'abbé Odilon et de l'abbaye de Payerne, les possessions de la dite abbaye en Alsace. *Dat. Romæ, anno incarnat. MXXVII, regni III, imperii primo, indict. X.*

Schœpflin, A. D. I, 156. — Herrgott. Gen. II, 108.

310

1027. L'empereur Conrad, traversant l'Allemagne, s'arrête à Bâle,

Digitized by Google

où il a une entrevue avec le roi Rodolphe III. Celui-ci confirme le don de son royaume fait à l'empereur Henri. « Imperator pertransiens Allemaniam, cunctos qui sibi rebelles fuerant, in deditionem recepit, et munitiones eorum dejecit; et perveniens usque ad Basileam, Ruodolfum regem Burgundiæ alloquitur, qui illic sibi occurrebat extra urbem juxta vicum qui Mittenza dicitur; et habito familiari colloquio, imperator regem secum duxit in Urbem. Confirmata inter eos pace, Gisela imperatrice hæc omnia mediante, regnoque Burgundiæ imperatori tradito eodem pacto quemadmodum prius antecessori suo Heinrico imperatori datum fuerat, rex iterum donis ampliatus cum suis reversus est in Burgundiam, etc. » Wippo, apud Pertz, XI, 267.

311

1027, 20 avril. Burchard, archevêque de Lyon et abbé de St. Maurice, donne à Regenfrid et à sa femme la villa de Sviracenburg, moyennant un cens annuel de 5 sols. *Acta in Pinprinzo, XII kal. maii, die jovis, luna XV, anno Christi MXXVII, Rodulphi regis XXXIII.*

Arch. St. Maurice. — Zeerleder, N° 17. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 118. (20 avril 1030. Anno regn. XXXVII.)

312

1028, 16 avril. Le roi Rodolphe accorde une concession à la noble dame Ermenburg, au sujet de divers biens situés à Aubonne* et à Luny, *in Albona in episcopatu Vesontiensi, in comitatu Guarascensi, et in Luniaco. Dat. anno incarnat. MXXVIII, regn. Rodulfi XXXIII, XVI kal. maii. Actum Vivetio.*

Ex Chifletii epistola de Beatrice Cabilon comit. pag. 152. — Bouquet, XI, 550. — Or. Guelf. II, 177. — Guillaume, Hist. des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 11.

* Aubonne, village près de Pontarlier.

313

1028, 27 décembre. Donation du roi Rodolphe aux chanoines de S. Maurice de Vienne. *Dat. VI kal. Jan. anno MXXVIII, regn. Rudolfo XXXV. Actum Aquis.*

Bouquet, XI, 551.

Digitized by Google

314

1029, 14 janvier. Le roi Rodolphe donne au monastère de Cluny l'église de St. Blaise *in vinculis*, au diocèse de Genève. *Acta in villa Tabernis, quam alio nomine propter fluvium ibidem defluentem, Urba appellant. Dat. XIX kal. febr. anno incarnat. MXXIX, regn. Roudolfo anno XXXV.*

Bouquet, XI, 551.

Il est à présumer que cette pièce est la même que celle du 15 janvier 1019. L'une et l'autre paraissent renfermer beaucoup de fautes.

315

1029. Le roi Rodolphe, à la demande du comte Rainaud, donne au monastère de Cluny, l'église de St. Nicolas, près de Poligny, dans l'évêché de Besançon. *Actum Loges, anno incarnat. MXXIX, regn. Radulpho anno XXXV.*

Marten. Thes. I, 147. — Bouquet, XI, 552. — Or. Guelf. II, 169.

316

1029. Confirmation faite par le roi Rodolphe, en faveur de St. Anatoile de Salins, d'une donation faite par Hugues de Salins, chanoine de Besançon. *Actum Logis, anno incarnat. MXXIX, regn. Rodulpho rege anno XXV* (sic).

Guillaume, Hist. des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 13.

317

1030, 22 octobre. Le roi Rodolphe ratifie la donation faite par Amédée, fils du comte Humbert, en faveur du monastère de Cluny, de l'église de St. Maurice, dans le canton de Maltacena. Fondation du prieuré du Bourget. *Dat. regn. Rodulpho anno XXX, incarnat. MXXX, XI kal. nov. luna XX, in.... V.*

Guichenon, preuves, pag. 8.— Bibl. Cluniaca, part. I, col. 412. (31 oct. 1025.) — Or. Guelf. II, 173. (regn. anno 30 vel 37.) — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 490. (1030, regn. 36.)

318

Circa 1030. Donation faite à l'église du Bourget par le comte Humbert, et par ses fils Amé, Aymon et Oddon. *Sine data.*

Guichenon, Preuves, pag. 6.

Digitized by Google

319

Circa 1030. Donation faite au prieuré du Bourget, par Amé, comte de Savoie. Cette pièce devait porter les sceaux du comte Humbert, de sa femme Ancilie, du comte Amédée et de sa femme Adila. *Sine data.*

Guichenon, Preuves, pag. 8.

320

1031, 25 août. Donation du roi Rodolphe pour la restauration du couvent de filles de St. André de Vienne. *Dat. Paterniaci, VIII kal. sept. luna III, anno incarnat. MXXXI, regn. Ruodolfo anno XXXV.*

Bouquet, XI, 553.

321

1031. Notice sur la mort de Burchard, archevêque de Lyon, et sur diverses donations, entre autres sur celle de Comminiacum, faite en faveur de St. Maurice par le roi Rodolphe. (Voyez 18 juin 1013.)

Ex Chartulario Viennensis Ecclesiæ, habet Joannes à Bosco, pag. 65. — Or. Guelf. II, 148.

322

Circa 1031. Le roi Rodolphe confirme un privilége accordé par Hugues, archevêque de Besançon, en faveur du couvent de St. Benigne de Dijon. *Sine data.*

Bouquet, XI, 554. — Pérard, Recueil de pièces concernant la Bourgogne, pag. 181. — Or. Guelf. II, 172.

323

(1032, 26 avril.) Pierre, surnommé Feluncius, engage, en faveur du couvent de Romainmotier, un casal situé à Orbe, soit *Tabernis. Dat. die jovis VI kal. madii, annos XXX et VIII regnante rege Rodulfo.*

Archives du canton de Vaud; invent. vert. litt. A.

Les notes chronologiques ne sont pas concordantes pour cette pièce et pour la suivante, qui sont probablement des copies plus ou moins défectueuses.

324

(1032, 25 mai.) Théobald affranchit une serve nommée Eusébie,

Digitized by Google

à charge d'une redevance en faveur du couvent de Romainmotier. *Dat. die sabbati, VIII kal. junii, anno XXXVIIII regnante Rodulfo.*

Archives du canton de Vaud; invent. vert. litt. A.

325

Sine data. Donation de la reine Ermengarde en faveur du prieuré de Talloires.

Guichenon, pr. pag. 3 (1025). — Bouquet, XI, 555. (Circa 1020). — Besson, pag. 344. (Circa 1025.) — Or. Guelf. II, 157. (Circa 1050). — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 496. (Circa 1031.) — Dessaix, Savoie hist. et pitt., pag. 161. (Circa 1031.) — Cartulaire de Savigny, N° 639. (Circa 1037.)

326

Sine data. Le roi Rodolphe, à la demande de la reine Ermengarde, soumet le prieuré de Talloires au monastère de Savigny.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 44. (1007 à 1032.) Bouquet XI, 548. (1020.) — Or. Guelf. II, 149. (1031.) — Besson, pag. 343. (Circa 1020.) — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 184. — Dessaix, Savoie hist. et pitt., pag. 159. (Circa 1016.)

327

1032, 6 septembre. Mort du roi Rodolphe III. Il fut enseveli à Lausanne. — « Rodulfus rex obiit anno domini MXXII, filius Chuonradi regis. » (*lege* MXXXII.) M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 10. — « VIII idus septembris pro Rodulfo rege piissimo. » Ibidem, pag. 656. — M.D.R. XVIII. Nécrologe de Lausanne, pag. 181. « (Hugo Lausannensis episcopus) sepultus in Choro Lausannensi juxta regem Rodulfum patrem suum. » Cartulaire de Lausanne. pag. 38.

328

1032. Donation de la reine Ermengarde, faite pour le repos de l'âme du roi Rodolphe, en faveur de St. André de Vienne et de l'abbé Iterius.

D'Achéry, Spicileg. III, 389. — Or. Guelf. II, 167. — Bouquet, XI, 556.

Digitized by Google

329

Circa 1032. Notice sur les donations du roi Rodolphe III et de la reine Ermengarde.

Ex veteri Chartario edidit Io. a Bosco, pag. 67. — Origines Guelficæ, II, 167.

330

Circa 1032. La reine Ermengarde, par l'intermédiaire du comte Humbert, son avoué, donne au monastère de Cluny, deux manses situées dans le territoire de Genève. *Sine data.*

Cibrario et Promis. Doc. Introd. pag. 102.

331

Circa 1032. Turimbert donne à l'église de Romainmotier ce qu'il possède à Balgeello *, dans le pays des Equestres, *in villa Balgeello, in pago equestrico. Sine data.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 500.

* Bougel, près de Bursins. Voir la charte du 4 mai 996.

332

Circa 1032. Guido fait donation à Romainmotier de ses biens situés *in Rupela et in Cunyna, in comitatu equestrico.* Odilon abbé. *Sine data.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 501.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE,

SUCCESSEURS DES ROIS DE BOURGOGNE.

333

1032. Othon, comte de Champagne et neveu du roi Rodolphe III, envahit la Bourgogne transjurane.

« Anno domini MXXXII, Ruodulfus rex Burgundiæ, avunculus Giselæ imperatricis, obiit in pace, cuius regnum comes Odo Francigena, filius sororis suæ, invasit, et quædam castra munitissima

Digitized by Google

sive civitates, seu dolo, seu bello ceperat : nec se regem ausus est facere, sed tamen semper magister esse regis vellet. Eo modo magnam partem Burgundiæ distraxit, licet regnum Burgundiæ Cunrado imperatori et filio ejus Henrico regi a Ruodolfo rege, postquam ipse superstes non esset, per jusjurandum jamdudum confirmatum esset. Sed dum Odo comes hæc in Burgundia faceret, Chuonradus imperator in Sclavonia cum armis fuerat. Quid ibi ageret, vel qualiter postea Odonem repulisset de Burgundia, consequenter dicam.... etc. » Wippo, apud Pertz, XI, 269.

« Ruodolfus ignavus Burgundiæ regulus obiit et diadema eius, regnique insignia Cuonrado imperatori per Seligerum allata sunt.... Odo sororis ejusdem Ruodolfi filius, princeps Gallicæ Campaniæ, regnum Burgundiæ invasit, captisque Nuenburg et Murtena (Neuchâtel et Morat) castris, sua in eis præsidia imposuit. » Herimanni Aug. chronicon, apud Pertz, V, 121.

334

1033, 2 février. L'empereur Conrad vient à Payerne où les Etats de la Bourgogne lui décernent la couronne. Il assiége les châteaux dont Othon s'était emparé, mais la rigueur excessive du froid l'oblige de renoncer à cette entreprise. La reine Ermengarde et le comte Humbert se rendent à Zurich auprès de l'empereur.

« Anno domini MXXXIII imperator Chuonradus cum filio suo Henrico natalem domini in Argentina civitate celebravit. Inde collecto exercitu per Solodorum Burgundiam intravit. Et veniens ad Paterniacum monasterium, in purificatione sanctæ Mariæ a majoribus et minoribus regni ad regendam Burgundiam electus est; et in ipsa die pro rege coronatus est. Deinde quædam castella, quæ Odo invaserat, obsedit, sed propter nimiam asperitatem hyemis, quæ tunc fuerat, valde impediebatur. De qua nimietate frigoris quidam de nostris centenos versus fecit, quos imperatori præsentavit; in quibus tam mirandæ res dicuntur, quod equi in castris circa castellum Murat, si pedes infixissent terræ, pro tempore (*alias* per teporem) diei aliquid moliti, per noctem ita gelati constringerentur, ut nequaquam nisi securibus et sudibus de terra in circuitu gelata evelli potuissent. Quidam vero qui non habuit adjutorium, equum proprium ita hærentem interfecit et corium de cruribus

Digitized by Google

sursum abstulit, reliquum terræ gelatæ infixum dimisit. Homines quoque multum confundebantur hoc algore : erat enim una facies juvenum et senum, omnes erant die et nocte cani et barbati propter horridum rigorem glaciei : licet plures juvenes et imberbes fuissent ibi, et tamen

vix hæc causa fuit, quod Cæsar bella reliquit.

Imperator reversus ad Turcicum castrum pervenit : ibi plures Burgundionum, regina Burgundiæ, et comes Hupertus, et alii, qui propter insidias Odonis in Burgundia ad imperatorem venire nequiverunt, per Italiam pergentes, occurrebant sibi : et effecti sui fide promissa per sacramentum sibi et filio suo Heinrico regi, mirifice donati redierunt. » Wippo, apud Pertz, XI, 270.

335

1033. Othon, comte de Champagne, promet de se soumettre à l'empereur. « Eiusdem anni æstate imperator cum exercitu suo super Odonem comitem * in Gallias Francorum venit, dicens, si Odo in Burgundia res alienas injuste quæreret, de suo proprio, juvante deo aliquid perdere deberet. Tunc in regno Heinrici regis Francorum, in prædiis tamen et beneficiis Odonis tantas devastationes et incendia fecit imperator, ut ipse Odo necessitate compulsus humiliter veniens quæreret veniam, promittens Burgundiam dimittere, et secundum jussionem illius sibi satisfacere. Sic imperator cum suo honore et Odonis dampno reversus est. » Wippo, apud Pertz, XI, 270.

* *Alias* consulem.

336

1034, en été. L'empereur Conrad envahit de nouveau la Bourgogne transjurane, accompagné des Allemands et des Italiens, commandés par le comte Humbert. Il vient jusqu'à Genève et soumet Gerold, comte de cette ville; il fait le siége de Morat, dont il s'empare, et personne ne lui résistant, il retourne en Allemagne.

« Imperator iterum Burgundiam cum magnis petens copiis, omnia cis Rodanum castella subjecit, Murtenam diruit, Genevensem urbem intravit, Lugdunensem archiepiscopum Burghardum, hominem genere nobilem et strenuum, sed per omnia scelestum et sacrilegum, cum multis aliis principibus in deditionem accepit

Digitized by Google

subjugatoque Burgundiæ regno rediit. » Herimanni Aug. chronicon, apud Pertz, V, 121.

« Anno domini MXXXIV imperator in Baioaria Ratisbonæ sanctum Pascha celebravit. Huius anni æstate, dum Odo præfatus promissa non attenderet, sed adhuc quamdam partem Burgundiæ, quam injuste invaserat, obtineret, Imperator Chuonradus, expeditis Teutonicis et Italis Burgundiam acute adiit : Teutones ex una parte, ex altera Archiepiscopus Mediolanensis Heribertus et cæteri Italici, ductu Huperti comitis de Burgundia usque ad Rhodanum fluvium convenerunt. Augustus veniens ad Genevensem civitatem, Geroldum principem regionis illius, et archiepiscopum Lugdunensem atque alios quam plures subegit; et reversus castrum Murat cum fortissimis militibus Odonis munitum obsidens, vi cepit, et quos intus invenerat, captivos duxit. Cæteri fautores Odonis hoc audientes, solo timore Cæsaris fugerunt; quos persecutus Cæsar, omnino exterminavit de regno, et acceptis de principibus Burgundiæ multis obsidibus, rediit per Alsatiam ad imperatricem, etc. » Wippo, apud Pertz, XI, 270.

337

1034. C'est à cette année qu'il faut rapporter le récit en vers latins de la prise de Morat, racontée par le poëte Donizo dans la vie de Matilde.

Rex ubi Chonradus moritur, natusque levatur
Ejus Heinricus, Rex prudens atque peritus.... etc.

Muratori, Rer. Italic. script. V, 254. — Pertz, XII, 369. — Conservateur suisse, VI, 322, trad.

338

Circa 1036. Hugo, évêque de Lausanne, rassemble les évêques de Vienne, de Besançon et leurs suffragants, à Montriond, près Lausanne, et établit la *trève de Dieu*. « De quo dicitur quod ipse convocatis episcopis Viennense et Bisuntino et eorum suffraganeis, in monte rotundo qui est sub Lausanna, statuit treugam dei de mandato domini pape ut dicitur, cujus treuge statutum est : treugas autem a IV feria post occasum solis usque ad secundam post ortum

Digitized by Google

solis, et ab adventu domini usque ad octavam epiphanie, et a LXX^a usque ad octavam pasche, ab omnibus inviolabiliter precipimus observari. »

M.D.R. VI. Cartulaire de Lausanne, pag. 38. — M.D.R. I. Rectorat de Bourgogne, pag. 20. — Revue Suisse, tom. VIII, année 1845, pag. 83 à 93.

339

1036, 9 février. Charte d'Udalric, comte de Lenzbourg, en faveur du couvent de Beromunster. Il laisse après lui ce monastère à son fils Henri, que l'on croit avoir été évêque de Lausanne. *Acta in publico mallo Rore. Dat. anno incarnat. MXXXVI, indict. IV, V idus februarii, luna VIII, feria II, anno Chunradi regni XII, imperii X.*

Tschudi, Chronic. Helvet. pag. 13, extr. — Herrgott, Gen. II, 112. — Neugart, N° 821.

L'extrait donné par Tschudi a pu induire en erreur, en faisant croire que Henri, fils du comte Ulrich, était mort en 1036. Mais la charte publiée en entier par Herrgott et par Neugart, tout en déclarant que le comte Ulrich avait perdu ses fils *(quoniam his orbatus sum)*, parle positivement de son fils Henri, comme étant encore vivant à cette époque *(et filius meus Henricus habeat præfatum locum, quamdiu in hoc sæculo vivat, et post ejus decessum*, etc.). Il est probable que ces expressions doivent être entendues dans ce sens, que le comte Ulrich n'avait pas de fils aptes à lui succéder. C'est ainsi qu'elles ont été interprétées par Neugart. (N° 821, note *b*.)

340

Circa 1036. Odalric, comte de Lenzbourg, donne à Aymon, évêque de Sion, et à son église, un alleu désigné sous le nom de Novum Castrum (Château neuf près de Sion), qui avait été acheté par ses père et mère. *Sine data.*

Geschichtforscher, IV, pag. 65.

341

1036 à 1057. On place entre Hugo et Borcard un évêque de Lausanne du nom de *Henri*, que l'on suppose avoir été fils du comte Ulrich de Lenzbourg. En 1039 il accompagna à Spire le convoi funèbre de l'empereur Conrad. En 1044 il assista au testament de Hugues, archevêque de Besançon. (Voir ci-dessous.) Il est probable que ce fut lui qui reçut, du pape Léon, le *pallium* dont il

Digitized by Google

est fait mention à la page 36 du Cartulaire de Lausanne, car le pape Léon n'était pas contemporain du premier Henri, évêque de Lausanne. Le second Henri aurait donc ainsi vécu au moins jusqu'en 1049, époque du commencement du pontificat de Léon IX. — D'après le père Schmitt, l'épiscopat de l'évêque Henri aurait duré jusqu'en 1057, puisque ce fut à cette époque que son successeur Burcard prêta serment à l'archevêque de Besançon.

On trouve dans l'ancien nécrologe d'Einsidlen une mention qui paraît se rapporter à cet évêque : *Henricus episcopus Lausanensis, filius Volrici comitis de Lenzeburch, dicti de Scheunis.* (Geschichtfreund, I, 417.) Cette indication est d'ailleurs confirmée par le contenu de la charte du 9 février 1036, où l'on voit que le comte Ulrich de Lenzbourg avait un fils du nom de Henri.

Le nécrologe de Béromunster place sa mort au 16 janvier : *XVII kal. febr. Heinricus episcopus Lausanensis.* (Neugart, N° 821, note *e.*)

Mémorial de Fribourg 1858, pag. 343-350.

342

Entre 1037 et 1039. Serment prêté par Henri, évêque de Lausanne, en faveur de Hugues, archevêque de Besançon.

Bolland. Acta SS. Junii, tom. I, pag. 694. — Dunod, Hist. des Séquan. Eglise de Besançon, 76.

343

1038. L'empereur Conrad convoque à Soleure une assemblée des principaux du royaume de Bourgogne. Il remet le royaume à son fils Henri et rentre en Allemagne par Bâle.

« Eodem anno Stephanus Rex Ungariorum obiit, relinquens regnum Petro, filio sororis suæ. Reversus imperator in Baioariam, ægrotantem exercitum medicinis et consilio reficiebat; et dum omne regnum serenitate pacis invenisset illustratum, eiusdem anni autumno Burgundiam adiit, et convocatis cunctis principibus regni, generale colloquium regni habuit cum eis, et diu desuetam atque pene deletam legem tunc primum Burgundiam prælibare fecerat. Transactis tribus diebus generalis colloquii, quarta die primatibus regni cum universo populo laudantibus atque rogantibus, imperator filio suo Heinrico regi regnum Burgundiæ tradidit, eique fidelitatem denuo jurare fecit. Quem episcopi cum cæteris principibus

Digitized by Google

in ecclesiam Sancti Stephani, quæ pro capella regis Soloduri habetur deducentes, hymnis et canticis divinis Deum laudabant, populo clamante et dicente quod *pax pacem generaret, si rex cum Cæsare regnaret.* Reversus imperator per Basileam descendens, Franciam orientalem et Saxoniam, atque Fresiam, *pacem firmando, legem faciendo* revisit. » Wippo, apud Pertz, XI, 273.

344

1039, 4 juin. L'empereur Conrad meurt à Utrecht. Ses restes mortels sont transportés à Spire, et accompagnés en grande pompe par Henri, évêque de Lausanne.

« Anno incarnationis MXXXIX, imperator Chuonradus.... apud Trajectum Frisiæ.... ex hac vita migravit II nonas junias, feria II, indictione VII. Viscera imperatoris apud Trajectum condita sunt, et rex locum sepulturæ donis et prædiis ampliavit. Reliquum corpus ab imperatrice et filio rege, ut optime excogitari poterat, involutum et reconditum, usque Agrippinam Coloniam vectum, per cuncta cœnobia illius civitatis atque Moguntiæ seu Wormatiæ, sive illorum quæ in medio fuerant, omni populo sequente et orante deportatum, incredibili oratione et magnis eleemosynis pro redemptione animæ factis, tricesima octava qua obdormivit in Spira civitate, quam ipse imperator, sicut et postea filius, multum sublimavit, honorifice sepultum est. Hanc gratiam Chuonrado imperatori deus addidit, quod non vidimus neque audivimus tantas lamentationes universorum, tot orationes, tales eleemosynas alicui imperatorum corpore insepulto factas. Et sicut percepimus referente episcopo Henrico Lausannensi, cum cæteris Burgundionibus, qui illum de obitu usque sepulturam prosecuti sunt, filius Cæsaris Heinricus rex ad omnes introitus ecclesiarum, et ad extremum ad sepulturam humeros suos corporis patris ultra modum humili devotione supposuit, et non solum quod filius patri in charitate perfecta, sed quod servus domino in timore sancto debet, hoc totum rex patri defuncto studiosissime exhibuit. » Wippo, apud Pertz, XI, 274.

345

1039, 16 juillet. Donation faite à l'abbaye de Novalèse en Piémont, par Adélaïde, marquise de Suse. *Dat. anno incarnat. MXXXIX,*

Digitized by Google

indict. I, epacta IV, XVIII Cal. Augusti. Actum in civitate Secusiæ.

Guichenon, Preuves, pag. 8.

346

1039, 13 octobre. *Præstaria* concédée par Burchard, archevêque de Lyon et prévôt de St. Maurice, en faveur d'un nommé Louis, au sujet du fisc de Marins, situé dans le *pagus Genevensis*, entre le Brest et la Dranse. *Dat. III idus octobr. luna XI, regnante Henrico rege in Burgundia anno II. In Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 130.

347

1039. Donation faite par Leuto, pour la fondation du prieuré de Fillinges, dans le Genevois. Deux pièces. *Dat. anno incarnat. MXXXIX, indict. VII, regn. Henrico filio Cunonis imperatoris anno I.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 524.

348

1040, 25 avril. L'empereur Henri III, à la demande d'Udalric, évêque de Bâle, confirme la donation des abbayes de Moûtier-Grandval et de Ste. Ursanne, en faveur de l'église de Bâle. *Data VII kal. maii, indict. VIII, anno incarnat. MXL, anno domini Heinrici ordinati XIII, regni vero V. Actum Inglenheim.*

Schœpflin, A. D. I, 159. — Trouillat, I, N° 110.

349

1040. Le comte Humbert fait une donation au chapitre d'Aoste. Parmi les témoins figure le comte Amédée. *Dat. incarnat. anno MXL, indict. VIII.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 530.

350

1040. Extrait du livre des anniversaires de l'église cathédrale d'Aoste. *Umberto P. Maurianensi filio illustris Beroldi de Saxonia*, etc.

Guichenon, Preuves, pag. 5.

Cette pièce doit être envisagée comme apocryphe, du moins en ce qui concerne la mention de Bérold de Saxe. Voyez la charte de l'an 1020.

351

1042, 10 juin. Donation faite à l'église de St. Laurent de Grenoble,

Digitized by Google

par Humbert, comte de Savoie. *Dat. IV idus junii, luna XVIII, indict. X, anno ab incarnat. MXLII, regnante Henrico rege.*

Guichenon, Preuves, pag. 7.

352

1043. Hommage du synode de Constance à l'empereur Henri III. « Ac Constantiam tempore synodi venit, ubi cum episcopis quam plurimis ceterisque regni optimatibus intrans conventum, resedit, sedulus et publicus cognitor omnium illic gerendorum fuit. In quarto autem die, qui vulgo indulgentiæ dicitur, ipse gradum cum pontifice facundus orator ascendit, et luculento sermone populum ad pacem cohortari cœpit. Ad ultimum vero sententiam suam ita conclusit, ut cunctis sibi obnoxiis ipse dimitteret, omnesque qui illic aderant, cum precibus tum pro potestate idipsum facere cogeret. » Annales S. Galleuses maj. apud Pertz, I, 85. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 18.

« Præterea tibi, Rex, mandat Burgundia, surge
Atque veni, propera; noviter subjecta vacillant
Interdum, domino per tempora multa remoto.
Quamvis nunc pacem teneat Burgundia per te
Auctorem pacis, tamen in te cernere quærit,
Et cupit in Regis sua lumina pascere vultu.
Huc ades et regnum fac te veniente serenum.
Etc. »

Wipponis tetralogus, apud Pertz, XI, 251.

353

1044, 25 ou 26 mars. Testament de Hugues, archevêque de Besançon, en faveur de l'abbaye de St. Paul. Témoins: Henri, évêque de Lausanne, Aymon, évêque de Sion, Frédéric, évêque de Genève, etc. *Dat. VII cal. april. die annunciationis S. Mariæ, indict. XII, anno incarnat. MXLIV, anno vero domini Henrici III ordinationis ejus XVI, regni V, præsulatus domni Hugonis anno XII, actum Bisontii.*

Chifflet, Vesontio, II, pag. 199. — Guillaume, Hist. généalogique des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 14. — Dunod, Hist. de l'église, ville et diocèse de Besançon, tom. I, preuves, pag. 45-49.

Digitized by Google

Les notes chronologiques ne s'accordent pas pour le jour du mois. Le jour des kalendes indiquerait le 26 mars ; l'annonciation indique le 25 mars.

354

1045. Réginold, comte de la haute Bourgogne, et Gérold, comte de Genève, vaincus par Louis de Montbéliard, viennent à Soleure et font leur soumission à l'empereur Henri III. *Reginolt et Gerolt Burgundiones regi apud Solodurum ad deditionem venerunt.* Herimanni Aug. Chronicon, apud Pertz, V, 125. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 19-20. — Trouillat, I, N° 114.

355

Circa 1045. Othon, comte de Maurienne, acquiert le comté de Turin et le marquisat d'Italie, par suite de son mariage avec la comtesse Adelaïde.

Cibrario, Specchio cronologico, pag. 7.

356

1046, 22 février. Aymon, évêque de Sion, prévôt de St. Maurice, investit, moyennant un cens annuel de 12 deniers, Emalboldus et son frère Doloardus d'un casal situé à St. Maurice, et d'un mas situé dans la plaine et sur le mont de Vérossaz. *Dat. VIII kal. martii, luna XIII, anno VIII regnante Henrico. Acta Agauno.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 142.

357

1046, 25 juillet. Magnerius donne au couvent de Romainmotier un serf nommé Walter et un champ situé à Orbe *(Tabernis). Dat. in die veneris, VIII kal. augusti, anno VII regnante Heinrico rege.*

Archives du canton de Vaud ; invent. vert. litt. A.

358

1047, 16 mai. Richard fait donation d'un homme au couvent de Romainmotier. *Dat. die sabbati XVII kal. junii, XVIII luna, regnante rege nostro Henrico primo a Rodulfo septimo anno.*

Archives du canton de Vaud ; invent. vert. litt. B.

359

1047. Turumbert affranchit un serf nommé Constantinus. *Dat. anno VII regnante domino Einrico rege.*

Archives du canton de Vaud ; invent. vert. litt. A.

Digitized by Google

360

Circa 1047. Bulle du pape Clément II en faveur du couvent de Romainmotier.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 419.

Le nom du pape n'est pas indiqué dans le texte même du cartulaire, mais il se trouve dans l'acte original existant aux archives de Lausanne. Ibidem, pag. 245, 246 et 821.

361

1049, 4 décembre. Diplôme de l'empereur Henri III, par lequel il confirme les possessions de l'abbaye de Cluny, entre autres, celles de Payerne de Romainmotier et de Bevais. *Dat. Argentinæ, II non. dec. anno MXLIX, indict. III,* etc.

Grandidier, Hist. d'Alsace, tit. 408. — Wurdtwein, Nova subsidia diplom. VI, 207.

362

Circa 1049. Rodolphe de Montricher, chevalier, déclare renoncer à toutes les prétentions qu'il avait fait valoir contre les hommes de Romainmotier. *Sine data.*

Archives du canton de Vaud ; invent. vert. litt. B.

363

1050, septembre. Passage du pape Léon IX à St. Maurice et à Romainmotier. Il se rendit ensuite à Besançon, où il se trouva le 3 octobre.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 436. — Jaffé, Regesta Pontif. Roman. pag. 372 et 373.

364

1050. Privilége du pape Léon IX en faveur du monastère de St. Maurice.

Guichenon, Bibl. Sebus cent. II, N° 41. — Gall. Christ. XII, Instr. 428. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 148. — Furrer, III, 32.

365

1050, 27 septembre. Griefs du couvent de Romainmotier contre

Digitized by Google

Adalbert de Grandson et ses chevaliers, adressés au pape Léon IX.
M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 153.

366

1051. Emo, Adalbert et Létald font une donation au couvent de Romainmotier, dans le lieu appelé Vimel *, au comté des Equestres. *Actum publice Urba, anno ab incarn. MLI, regnante Heinrico Burgundionum rege.*

Cibrario et Promis, pag. 29.

* *Vimellis*, probablement Gimel, près d'Aubonne.

367

1051. *Præstaria*. Burchard, abbé et prévôt de St. Maurice, concède à Théodoric et à sa famille des biens situés à Alaver, *in pago Caput lacense. Dat. luna XXIX, Henrico regnante anno XIV* (sic).

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 153.

368

1052, 30 septembre. Poncius fait donation à Romainmotier de terres situées à Bullo, Germagny et Bougel *, dans le *pagus Genevensis* et dans le comté des Equestres. *Actum Genevensi publice, anno incarnat. MLII, indict. I, die dominico II kal. octobr. regnante Henrico anno XI.*

Arch. du canton de Vaud. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 573.

* *Germaniaco*, Germany, village situé près de Rolle. M.D.G. II, 2e part. pag. 40, notes. — *Balgehello*, Bougel, clos de vignes près de Bursins. M.D.R. III, introduction au Cartulaire de Romainmotier, pag. 117, notes. Comparez avec la charte du 4 mars 996.

369

1055, 5 mai. Donation faite au monastere de S. Just à Suze, par un personnage nommé Henri, qui déclare vivre sous la loi burgonde, *lege gundobada*. Cette donation a pour objet des biens situés à Morat, Courgevaux et autres lieux. *Datum anno imperii* (Henrici imperatoris) *nono, quinto die mensis madii, indictione hoctava. Actum infra atria ipsius monasterii.* (sic).

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 584.

Digitized by Google

370

1055, 11 juin. Bulle du pape Victor II en faveur de l'abbaye de Cluny, confirmant la possession du monastère de Payerne et de ses propriétés en Bourgogne et en Alsace. *Dat. III idus junias, anno I pontificatus, indict. IX.*

Ex Bullario ordinis Cluniacensis, pag. 13; Grandidier, Hist. d'Alsace, tit. 419, extr.

371

De 1057 à 1089. *Burcard, évêque de Lausanne,* fils du comte Bucco d'Oltingen. Le commencement de son épiscopat se présume d'après la date du serment qu'il prêta à l'archevêque de Besançon. Il s'attacha au parti de l'empereur Henri IV, qui le nomma chancelier du royaume d'Italie, et fut tué au siége de Gleichen en Saxe, le 24 décembre 1089.

« Borcardus Lausannensis episcopus obiit in vigilia natalis domini, sed non inveni quoto anno ab incarnatione domini. Interfectus fuit in Saxonia cum domino Henrico imperatore, qui ejus tam acceptabile quam fidele servicium respiciens, si quas ecclesie sue res ut fit plerumque largius insumpserat et attriverat, ob remedium sue regisque culpe supplevit et predia et curtes has: Muratum, Lustriacum, Carbarissam, Corsie, Cubizasca, Luchi, Nares, et quidquid dux Rodulfus in regem regnumque nefandas presumpciones omni divina et humana lege tam vite quam rerum proscriptus et dampnatus, et quidquid ipse suique infra fluvium Sanona et Montem Jovis et Pontem Gebenn. et intra Montana Juri et Alpium habuit, cum omnibus appendiciis in proprium tradidit, et tradendo per privilegium suum firmavit. Fuit autem filius comitis Bucconis de Oltudenges, vir ferus et bellicosus, et habuit uxorem legitimam que fecit capellam beati Nycholai et cameram lapideam que est sub ea, et ecclesiam sancti Petri de Martens apud Curtiliam, etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 39-40. — Ibidem, pag, 633.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 351-368.

372

Circa 1057. Serment de Burcard, évêque de Lausanne, prêté à Hugues, archevêque de Besançon.

Bolland, Acta SS. Junii, tom. I, pag. 694. — Dunod, Hist. des Sequanois, Eglise de Besançon, pag. 76.

Digitized by Google

373

1057. Après la mort de l'empereur Henri III, l'impératrice Agnès élève Rodolphe de Rheinfelden à la dignité de duc de Bourgogne *(dux Burgundionum)*.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 23, 24.

374

1058, 6 mars. Bulle du pape Etienne IX, confirmant en faveur de l'abbaye de Cluny ses diverses possessions, entre autres celles du monastère de Payerne en Bourgogne et en Alsace. *Dat. Romæ, II nonas martii, Pontificatus anno IX, indict. XI.*

Ex Bullario ordinis Cluniacensis, pag. 15; Grandidier, Hist. d'Alsace, tit. 424.

375

1059. Adalbero, prévôt de l'église de Lausanne, affranchit un serf nommé Burchard. *Actum Lausonne, regnante rege Heinrico filius Heinrici imperatoris III anno.*

Archives du canton de Vaud; invent. vert, litt. A. 31.
— *Voir aux pièces annexes.*

376

1063. Rodolphe de Rheinfelden, duc de Bourgogne, termine un différend entre le monastère de Zurich et celui de St. Hilarius à Uri. *Actum anno incarnationis M...III, anno imperatoris VIIII, pridie nonas maii.*

Gerbert, de Rodolpho Suevico, prob. pag. 154.

Le chiffre LX a été omis dans le millésime par une erreur évidente du chancelier.

377

1068, 19 juillet. *Præstaria.* Burchard, abbé de St. Maurice, concède à Ildegarde et à Walcherius, femme et fils d'Otton avoué de Saint-Maurice, le village d'Attalens et son église. *Dat. anno ab incarn. MLXVIII, regn. rege Heinrico in Burgundia XV, luna VI, die Sabato. Actum Agauno.*

Cibrario et Promis, pag. 34. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 343 (26 avril 1068?).

Digitized by Google

378

1074, 28 octobre. Le comte Bucco, ayant commis un sacrilége dans le cimetière et dans l'église de Riaz, donne à l'église de Lausanne une vigne qu'il possédait à St. Aubin en Vully. *Dat. Aventice, V kal. nov. regnante imperatore Heinrico octavo decimo anno.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 209. — Zapf, Mon. I, N° 37. — Zeerleder, N° 19 (28 octobre 1055).

Zeerleder rapporte cette pièce au règne de l'empereur Henri III. Mais, cet empereur n'ayant régné que 17 ans, il est plus naturel de la rapporter au règne de Henri IV.

379

De 1075 à 1087. Le chevalier Rigald de Grandson donne divers serfs au couvent de Romainmotier, à l'occasion de la réception de son fils Pierre dans le dit couvent. *Etienne prieur, Henri IV empereur.*

Archives du canton de Vaud; invent. vert, litt. B.

380

1076, 24 janvier. Burchard, évêque de Lausanne, assiste à la diète de Worms, où fut déposé le pape Hildebrand.

Stumpf, Chron. Helvet. liv. IV, c. 42. — Trouillat, I, N° 127, 128. — Lunig, Spicileg. eccles. I, 143. — Pertz, Monum. German. Legum tom. II, pag. 45. — etc.

381

1076, 27 mars. Diplôme de l'empereur Henri IV, en faveur du prieuré de Ruggisberg, dans le comté de Bargen. Il y est fait mention du duc Rodolphe. *Dat. VI kal. aprilis, anno incarnat. MLXXVI, indict. XIV, anno Heinrici regis XXI, actum in Wormatia.*

Arch. de Berne. — Schœpflin, Hist. Zar. IV, 22. — Zeerleder, N° 20. — Regestes de Ruggisberg, N° 1.

382

1076. Le pape excommunie l'empereur Henri IV et trois évêques : il avait déjà auparavant excommunié les évêques de Ratisbonne, de Constance et de Lausanne.

Lamberti Annales, apud Pertz, V, 243. — Trouillat, I, N° 129.

Digitized by Google

383

1076, fin d'octobre. L'empereur Henri IV, retiré à Oppenheim, expulse de son camp quelques évêques, entre autres celui de Lausanne, pour se rendre favorable l'assemblée des princes qui avait lieu à Tribur.

Lamberti Annales, apud Pertz, V, 254. — Trouillat, I, N° 130.

384

1076, 1077. Passage de l'empereur Henri IV par Besançon et Genève. Il donne à Amédée, comte de Maurienne, une des provinces du royaume de Bourgogne, dont le nom n'est pas indiqué. Quelques auteurs ont cru que c'était la province d'Agaune, d'autres ont pensé que c'était le Bugey. L'empereur traverse ensuite le Mont-Cenis au cœur de l'hiver, et se rend à Canosse en Lombardie, où le comte Amédée et la comtesse Adélaïde sa mère intercèdent pour lui auprès du pape. Il fut acccompagné dans ce voyage par les évêques de Lausanne et de Bâle.

1077. « Rex natalem domini apud Bizantium in Burgundiæ uno ibidem vix die commoratus, quomodocumque celebravit. Inde assumpta uxore et filio nec non toto suorum comitatu et apparatu, ut antea jam deliberatum est, Genovæ Rodano flumine transito, Alpes asperrimo vix scandens reptansque itinere, festinus Longobardiam per Taurinensem episcopatum intravit..... etc. » Annales Bertholdi, apud Pertz, V, 238.

1077, janvier. « Exacta solemnitate natalis domini profectus inde, cum in locum qui Cinis dicitur venisset obviam habuit socrum suam filiumque eius Amedeum nomine, quorum in illis regionibus auctoritas clarissima et possessiones amplissimæ et nomen celeberrimum erat..... Sed cum ei inevitabilis incumberet necessitas quoquo posset pacto redimendi itineris, et illi nec jure proximitatis nec tantæ calamitatis miseratione quicquam moverentur, multo labore et tempore in hac deliberatione insumpto, vix et ægre tandem impetratum est, ut provinciam quandam Burgundiæ, bonis omnibus locupletissimam, concedendi transitus mercedem dignarentur accipere. » Lamberti Hersfeldens. annal. apud Pertz, V, 255.

Digitized by Google

385

1077. L'empereur Henri est déposé dans l'assemblée tenue le 13 mars à Forschein. Rodolphe de Rheinfelden est couronné à Mayence le 26 mars. Celui-ci investit Berthold, son fils aîné, du duché de Souabe et du rectorat de l'Helvétie bourguignone, sous la tutelle de Berthold de Zæringen. M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 29 et 31.

386

1077. Adélaïde, épouse du roi Rodolphe de Rheinfelden, ayant quitté Zurich, est exposée dans son château aux vexations des Bourguignons pendant plus de six mois. Les évêques de Bâle, de Lausanne et de Strasbourg ravagent les terres de son époux; leurs troupes sont battues deux fois par les soldats de Rodolphe.

Bertholdi Const. Chronic. apud Pertz, V, 298. — Trouillat, I, N° 134.

387

1078. Les évêques de Bâle et de Strasbourg sont battus par Berthold de Zæringen; ils s'échappent avec peine; leurs soldats sont faits prisonniers et mutilés en partie.

Bertholdi Constant. Chronic. apud Pertz, V, 311, 312. — Trouillat, I, N° 135.

388

1079. L'empereur Henri IV fait donation à Burchard, évêque de Lausanne, de diverses terres qui avaient été enlevées à ce dernier par le duc Rodolphe de Souabe, entre le Jura et les Alpes, le pont de Genève et la Sarine. Ces terres sont indiquées sous les noms de *Muratum, Lustriacum, Carbarissa, Corise, Cubizaca, Leucco, Natres. Datum anno domini MLXX..., indict. II, anno vite ordinis Henrici quarti XXV, regni XXIV. Acta Spire.* (L'indiction et l'année du règne se rapportent à l'année 1079.)

Gerbert. Rod. Suev. prob. pag. 156. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 3. — Zeerleder, N° 21. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 136. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 20, trad.

Digitized by Google

389

1080. Rodolphe de Rheinfelden est tué à la bataille livrée près de l'Elster, en Thuringe. M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 37.

390

1080, 19 février. Donation de Villars (les moines), au diocèse de Lausanne, faite par Girard de Villars et Rodolphe son frère, en faveur de l'abbaye de Cluny. *Facta apud Cluniacum, XII kal. martii, gubernante Romanam ecclesiam domno Gregorio VII, regn. rege Philippo in Francia anno XXII, anno verbi incarnati MLXXX, indict. III.*

Arch. de Cluny. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 156.

391

1080, 7 décembre. A la demande de plusieurs évêques, entre autres de Burcard, évêque de Lausanne, l'empereur Henri IV fait don à l'église de Bâle du comté de Herkingen dans le Buchsgau. *Dat. anno incarnationis MLXXX, indict. IV, VII idus decembr. anno ordinationis XXVIII, regni XXVI. Actum Spiræ.*

Herrgott. Gen. II, pag. 127. (Renferme plusieurs erreurs.) — Trouillat, I, N° 136. — Hauréau, Gall. Christ. XV, Instr. 197.

392

1080, 25 juin. Décret rendu contre le pape Grégoire VII, par trente évêques réunis à Brixen par les ordres de l'empereur Henri IV. L'évêque de Lausanne figure dans cette assemblée. *Dat. anno incarnationis MLXXX, VII kal. julii, feria quinta, apud Brixiam Noricam.*

Pertz, Monum. German. Legum, II, 51, 52. — Hahn, Collect. monumentorum, I, 201.

393

1080, 5 avril. Bulle du pape Grégoire VII, en faveur du couvent de Romainmotier. *Dat. die nonas aprilis, indictione IV.* (L'année n'est pas indiquée, mais elle se présume d'après l'indiction.)

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 431.

394

1082. Henri IV, roi des Romains, fait donation du château d'Arcon-

Digitized by Google

ciel, en Oechtland, au comte Cono. *Actum anno incarnat. MLXXXII, indict. V, ordinationis Henrici anno XXVIII, regni XXVI. Actum Albano.*

Soloth. Woch. 1827, 252. — Schweizer. Geschichtforscher, XIII, 619. — Zeerleder, N° 22.

Burchard, évêque de Lausanne et chancelier d'Italie, figure dans cet acte.

395

1084, février. Walcherius, fils de Humbert, avoué de Salins, donne une maison de Saline au couvent de Romainmotier. *Dat. in media quadragelima, anno ab incarn. MLXXXIV, regnante Heynrico filio Heynrici, anno secundo Romanæ obsidionis.*

M.D.R, III. Cartulaire de Romainmotier, pag. 447-449 (deux pièces semblables). — Hist. Patr. Mon. Chart. III, 169. — Guillaume, Hist. généalogique des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 31.

396

1084, 1er mars. Accord au sujet de la donation d'un mas à Bannens, faite en faveur de Romainmotier, par Pierre, seigneur du château dit de Cégias. *Dat. in Romano Monasterio, die kalendarum marcii, anno ab incarnat. MLXXXIV, tempore captionis Romanæ urbis*, etc.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 459.

397

De 1073 à 1085. Fondation du prieuré de Rougemont par Guillaume, comte de Gruyère, confirmée plus tard en 1115. *Domino papa Hildebrando S. Romanæ ecclesiæ præsidente, Henrico rege regnante et in episcopatu Lausannensi Burcardo agente.*

Conservateur suisse, III, 397. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 46. — M.D.R. X, Histoire de Gruyère, I, 9.

Voyez la charte de fondation du prieuré de Rougemont en l'an 1115.

398

1085. Burcard, évêque de Lausannne, assiste au concile de Mayence, convoqué par l'empereur Henri IV.

Ex Venerici Vercellensis apologia Henrici IV, apud Freherum, Script. rer. germanic. tom. I, pag. 197. — Trouillat, I, N° 139.

Digitized by Google

399

1086, 12 janvier. L'empereur Henri IV donne à l'église de Spire la prévôté de Naumbourg, sur la demande de Burcard, évêque de Lausanne, et de Burcard, évêque de Bâle. *Datum Spire, II idus jan.*

Dumgé, Regesta Badensia, pag. 23. — Trouillat, II. N° 6, extrait cité dans les notes.

400

1087, avril. Accord entre Etienne, prieur de Romainmotier, et divers habitants de Salins, fait par-devant le comte Rainaud. *Facta in mense aprili, anno irruptionis Hyspaniarum, tempore regis illarum Alfonsi, anno MLXXXVII ab incarnatione.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 471.

401

De 1087 à 1105. Rainaud II, comte de Bourgogne, fait abandon au couvent de Romainmotier du bourg d'Orbe, de divers droits concernant Agy et Bofflens, et de bois à prendre dans la forêt royale. *Sine data.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 158.

402

Circa 1087. Hommage du château de Bracon et de la seigneurie de Salins rendus à Bocard, abbé de St. Maurice, par Gaucher, sire de Salins, premier du nom. *Sine data.*

Guillaume, Hist. des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 25.

403

1088, 13 septembre. L'empereur Henri IV restitue le prieuré de Lutry au monastère de Savigny en Lyonnais. (Le fondateur du prieuré de Lutry est désigné sous le nom d'Anselme, voir charte de l'an 1025.) *Dat. id. septembris, anno incarnat. MLXXXVIII, indict. X, anno regni Henrici imperatoris XXXIII, imperii IV. Actum Viviz.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 159. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 5. — Bernard, Cartulaire de Savigny, N° 809. — Vidimus de l'an 1481 aux archives du canton de Vaud.

Quelques exemplaires placent cet acte sous la date de 1087.

Digitized by Google

404

1089, 24 décembre. Mort de Burcard, évêque de Lausanne, tué auprès de l'empereur Henri IV, dans le combat de Gleichen, en Thuringe.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 39, 40, 633.

« Anno 1089, in vigilia nativitatis domini. Ibi Burchardus Losannensis episcopus, qui ea die sacram Imperatoris lanceam ferebat, occisus est. » Annalista Saxo, apud Pertz, VI, 726.

405

1088 à 1099. Fondation du prieuré de Chamouni, *Campi muniti*, par Aymon, comte de Genève. *Dat. feria VII, luna XXVII, papa Urbano regnante.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 49. — Besson, pag. 346.

406

Circa 1090. *Lambert de Grandson, évêque de Lausanne.* Il était fils de Lambert, comte de Grandson. La durée de son épiscopat n'est pas connue.

« Lambertus vero filius Lamberti comitis de Granzun, fuit episcopus post eum. Sed non inveni quando fuit ordinatus vel quamdiu tenuit episcopatum. Sed in privilegio domini Eugenii pape continetur quod Lambertus a Guiberto heresiarcha ordinatus Lausannensi ecclesie utcunque prefuit, etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 40.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 369-374.

407

Circa 1090. Lambert, évêque de Lausanne, fait donation d'une servante au couvent de Romainmotier. C'est la seule charte connue de cet évêque.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 161.

408

1090. Donation d'Aymon, comte de Genève, en faveur du monastère de St. Oyen de Joux.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 46.

Digitized by Google

409

1091. Donation de Guy, évêque de Genève, en faveur du monastère de St. Oyen de Joux. *Dat. anno ab incarn. MXCI, indict. XIII, regn. Henrico anno XXXIII.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 1. — Christin, dissertation sur l'établissement de l'abb. de St. Claude, 192.

410

1092. Fondation du prieuré de Corcelles par Humbert. *Dat. anno ab incarnatione MXCII, regnante Heinrico rege.*

Matile, N° 8. — Zeerleder, N° 23.

On trouve dans cet acte la généalogie de Humbert, qui descendait du personnage connu sous le nom de Rodolphe l'avoué. Cette généalogie a donné lieu à plusieurs discussions intéressantes.

411

De 1092 à 1106 circa. *Cono, fils d'Ulrich, comte de Fenis, évêque de Lausanne.* Le commencement et la durée de son épiscopat ne sont pas exactement connus.

« Cono filius Uldrici comitis de Feni fuit electus Lausanne post Lambertum, sed quoto anno ab incarnatione vel quamdiu vixit non legi. Sed ipse fundavit in patrimonio suo abbatiam Erlacensem, et dum faceret ecclesiam sublatus fuit de medio ; et Borcardus frater ejus episcopus Basiliensis, qui faciebat castrum de Cerlie, perfecit ecclesiam pro fratre suo. Inveni autem in Kalendario Lausannensi : obiit Cono electus noster XIIII kalendarum januarii, et fuit sepultus in abbacia Erlacensi ante crucifixum. » Cartulaire de Lausanne, pag. 41.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 375-378.

412

1093. Berthold de Zæringen est nommé duc d'Allémanie, par une réunion de seigneurs tenue à Ulm. Après quelques années de luttes contre Frédéric de Stauffen, son compétiteur, il fut forcé, en 1097, de renoncer à ses prétentions. Berthold conserva néanmoins l'avouerie de Zurich.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 40. — Notice de M. G. de Wyss, publiée dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, 1855, N° 3.

Digitized by Google

413

De 1093 à 1105. L'empereur Henri IV donne l'église du Val de Travers au monastère de Payerne. *Sine data.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 162. — Matile, N° 7 et 799.

414

1093 à 1119. Douze donations diverses faites en faveur du prieuré de St. Victor, sous l'épiscopat de Guy, évêque de Genève.

M.D.G. I, 2e partie, pag. 136-157.

415

Circa 1094. Donation en faveur de l'abbaye d'Aulps, faite par le comte Humbert de Savoie. *Sine data.*

Besson, pag. 347.

416

1096, mai. Ulrich de Cossonay donne l'église de Cossonay au couvent de Romainmotier. *Dat. anno ab incarnatione MXCVI, maio, indict. IV, regnante Henrico imperatore juniore filio Henrici.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 209.

417

1096. Richard, fils de Lambert du Pont, abandonne au couvent de Romainmotier certaines prétentions sur des cavales et un moulin situé à Bannens. *Dat. anno MXCVI ab incarnat. domini.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 467.

418

1097, 16 avril. Bulle du pape Urbain II en faveur de Romainmotier. *Dat. Laterani, XVI kal. maii, indict. V, anno incarnat. MXCVII, pontif. X.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 430.

419

1097. Transaction faite à Orbe, par devant Burchard avoué du dit Orbe, entre *Wido de Castello qui vocatur Sicco* et le prieur de Romainmotier. L'un et l'autre renoncent à leurs prétentions réciproques. *Factum anno ab incarnat. domini MXCVII.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 466.

Digitized by Google

420

1098. Cono, évêque de Lausanne, est témoin d'une donation faite au couvent de St. Alban de Bâle, par Hupolde, vidame de Bâle. *Dat. anno ab incarnat. domini MLXXXXVIII.*

Trouillat, II, N° 7.

421

1100, 15 novembre. Bulle du pape Pascal II, par laquelle il réduit les monastères dépendants de Cluny en prieurés : *in omnibus prioratibus et cellis quæ nunc sub proprio abbate vestro regimini subjectæ sunt, nullus unquam futuris temporibus abbatem ordinare præsumat.* Parmi ces prieurés sont nommés : *Romanum monasterium, St. Victor de Gebenna, Paterniacus. Dat. Anagniæ, XVII kal. dec. indict. VIII, incarnat. domin. MC, pontificatus anno secundo.*

Guichenon, Hist. de Bresse en Bugey, preuves, pag. 216.

422

1100, 20 novembre. Bulle du pape Pascal en faveur de Romainmotier. *Dat. Lateranis, XII k. dec. indict. VIII, incarnat. anno MC. pontificatus anno secundo.* — Autre bulle du même pape, datée du XIII des kalendes de décembre, sans indication d'année.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 433-435.

423

1103. Donation de Burcard, évêque de Bâle, à l'abbaye de St. Alban. Cono, évêque de Lausanne, assiste en qualité de témoin. *Acta Basilee, indict. XI, luna I, regnante imperatore Heinrico IV et filio ejus rege Heinrico quinto.*

Schœpflin, Hist. Zar. V, pag. 31. — Trouillat, I, N° 146. — Hauréau, Gall. Christ. XV, Instr. 197.

424

1107. Charte de Wilencus, évêque de Sion, en faveur de l'église de *Alta petra*, à laquelle il fait plusieurs donations.

Gallia Christiana, XII, Instr. 430. — Furrer, III, 35.

425

1107, 5 décembre. Le pape Pascal II donne à Aymeric, abbé de la Case-Dieu, plusieurs monastères soumis directement au saint-siége,

Digitized by Google

au nombre desquels figure le prieuré de Vauxtravers. *Dat. anno MCVII, nonis decembr. Laterani.*

Mabillon, Annal. Bened. V, 453. — Matile, Monuments de l'histoire de Neuchâtel, pag. 1167, Régeste, N° X.

426

1107. Willelme, comte de Bourgogne et de Mâcon, donne à l'abbaye de Cluny tous les biens qu'il a hérités de ses ancêtres près de Belmont, de même que l'île St. Pierre dans le lac de Bienne. *Actum apud Berziacum, anno incarn. MCVII, indict. XV*, etc.

Mabillon, Ann. Benedict. V, 511. — Dunod, Hist. des Séquanois, II, 162. — Zeerleder, N° 24. — Trouillat, I, N° 155.

427

De 1107 à 1128 circa. *Gérold, fils de Willelme de Faucigny dit le sage, évêque de Lausanne.* On le trouve cité dans les chartes dès l'an 1111 à l'an 1125.

« Giroldus filius W. sapientis de Funcinie, suscepit episcopatum Lausannensem post Cononem, sed quoto anno ab incarnatione vel quamdiu eum tenuit non legi. Sed dedit capitulo domos canonicorum decedentium, quas episcopi donare solebant, nec audivi quod alienaverit aliquid, nisi quod pedagium quinte ferie apud Lausaunam domino de Fuciniaco nepoti suo infeodavit. Morabatur autem libenter apud sanctum Symphorianum. Obiit autem kalendis julii, et fuit sepultus apud Lustriacum in capitulo, kal. julii. » Cartulaire de Lausanne, pag, 41, 42.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 379-387.

428

1108, 2 mai. Arluinus, prieur du chapitre de N.-D. d'Abondance, reconnaît que la vallée d'Abondance relève de l'église de St. Maurice. Celle-ci en concède la jouissance aux chanoines de N.-D. d'Abondance. *Testes principes laicorum, Amedeus de Bloniaco, Girardus de Alingio*, etc. — *Dat. die sabbathi, VI nonas maii, indict. prima, luna XVIII, epacta VI, Henrico rege regnante, anno ab incarnat. MCVIII. Actum in Agaunensi claustro.*

Guichenon, Preuves, pag. 29.

Digitized by Google

429

1108, octobre. Le chevalier Léotard, sur le point de mourir, *preventus morte gladii*, fait une donation au couvent de Romainmotier. Cette donation, indiquée suivant la mesure du château de Wufflens, est le premier acte à nous connu où il soit fait mention du dit château. *Dat. tempore Stephani priori, anno ab incarnatione domini MCVIII, in mense octobri.*

Archives du canton de Vaud; invent. vert, litt. A. — *Voir aux pièces annexes.*

430

1108. Agnès, fille de Rodolphe de Rheinfelden, femme de Berthold duc de Zæringen, donne au couvent de St. Pierre dans la Forêt noire, au diocèse de Constance, la terre de Herzogenbuchsée avec ses dépendances.

Martin Gerbert de Rud. append. pag. 158. — Zeerleder, N° 25.

431

1109. Le duc Berthold de Zæringen restitue le bourg de Huttwyl à l'abbaye de St. Pierre. *Actum ante Basilicam S. Petri, anno incarnat. MCIX.*

Schœpflin, Hist. Zar. IV, N° 17. — Zeerleder, N° 26.

432

1110. Donation de Guy, évêque de Genève, en faveur du monastère de St. Oyen de Joux. *Acta sunt hæc Gebennæ, anno ab incarnat. domini MCX.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 82.

433

1100 à 1150. Donation faite au monastère de Cluny par le chevalier Bernard de Glana. *Sine data.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 168.

434

1111, 13 avril. Mort de Berthold II, duc de Zæringen.

Stälin, Wirtembergische Geschichte, tom. II, pag. 281.

Digitized by Google

435

1111, novembre. Amaudri, fils de Landri du château de Joux, donne à Romainmotier, un pré situé à Belmont, dans la Chaux d'Arlier. *Datum mense novembri, anno ab incarnatione MCXI.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 456.

436

1111, 13 décembre. Accord entre Girard de Faucigny, évêque de Lausanne, et Ponce, abbé de Savigny en Lyonnais, au sujet du prieuré de Lutry. *Actum Lausannæ, anno ab incarnat. MCXI, feria IV, natalis S. Luciæ, luna X.*

M.D.R. III, Rectorat de Bourgogne, pag. 166. — Bernard, Cartulaire de Savigny, N° 939. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Inst. 137.

437

1111, 27 décembre. Berthold III, duc de Zæringen et son frère Conrad, donnent au couvent de St. Pierre dans la Forêt noire, une possession située dans le village de Benzeshusen. *Dat. VI kal. jan. anno incarnat. MCXII, indict. V, feria III, ante basilicam S. Petri.* (v. st.)

Schœpflin, Hist. Zar. IV, N° 22. — Zeerleder, N° 27.

438

Circa 1111. Plaid tenu à Orbe en faveur de Romainmotier, par Walcherius et Cono de Grandson, *principes provinciæ.*

M.D.R. III, Rectorat de Bourgogne, pag. 164.

439

Circa 1111. Composition entre Philippe de Grandson et le couvent de Romainmotier. *Etienne III prieur.*

Archives du canton de Vaud; Invent. vert, litt. A.

440

1113. Guy, évêque de Genève, donne au monastère d'Ainay à Lyon, l'église de St. Jean de Genève. *Actum anno ab incarnat. MCXIII, Calixto papa et Henrico rege, indict. VII, epacta XII, concurrente tertio.*

M.D.G. IV, 2e partie, pag. 11.

Digitized by Google

441

1113. Donation de l'église de St.-Cergue (en Savoie) à Guarin, abbé d'Aulps, faite par Guy, évêque de Genève. *Dat. anno ab incarnat. MCXIII, indict. VI, luna XXIV.*

Besson, pag. 350.

442

1114, 7 mars. A la demande de plusieurs prélats, parmi lesquels figure Gérold, évêque de Lausanne, l'empereur Henri V confirme les priviléges de la prévôté de Zurich. *Dat. MCXIV, nonas martii, indict. VII, regn. IX, imper. III, Basilee.*

Archive für Schweizerische Geschichte, I, 82, extr.

443

1115, 1er août. Confirmation et reconnaissance du prieuré de Rougemont, par Girard, évêque de Lausanne, Guillaume, comte de Gruyère, Turin de Broc, etc. *Dat. anno incarnat. MCXV, dominica octaba post pentecosten.*

Zeerleder, N° 28. — Conservateur suisse, III, 400, trad.
— M.D.R. I, première partie. Notice de M. le doyen Bridel sur le comté de Gruyère, pag. 242, trad.

Voir la fondation du prieuré en 1085.

444

1115, 13 décembre. L'empereur Henri V confirme le don de l'église de Ruggisberg à l'abbaye de Cluny. *Dat. Spiræ, idus dec. indict. VII, regni XI.*

Régeste de Ruggisberg, N° 2.

445

1115 à 1120. Plaid tenu par la cour de Lausanne, contre Ebal de Grandson, au sujet des hommes de Romainmotier. *Guigon prieur.*

Archives du canton de Vaud ; Invent. vert, litt. B.

446

1119, 2 septembre. Guy, évêque de Genève, donne l'église de Contamine à l'abbaye de Cluny. *Actum in civitate Gebenna, anno incarnationis MXIX, secunda mensis septembris.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 4. — Besson, pag. 350.

Digitized by Google

Cette pièce renferme des détails importants sur la généalogie de la famille de Faucigny, dont l'évêque Guy était membre. Son père est indiqué sous le nom de Lodoicus, et son grand-père sous celui d'Emerardus. Girard, évêque de Lausanne, est présent à cet acte. — Guichenon n'indique pas le quantième du mois.

447

1120, 1er avril. Composition entre l'évêque de Bâle et l'abbaye de St. Blaise, au sujet de l'advocatie de ce monastère. Témoin Girard, évêque de Lausanne et chancelier de l'empereur. *Actum Basileæ apud S. Albanum, anno ab incarnatione MCXX, præsidente in sede apostolica Calixto papa II, etc. Sub die calend. aprilis.*

D'Achéry, Spicileg. III, 477. — Lunig, Spicileg. eccles. II, 139. — Trouillat, I, N° 163.

448

1120. *Handfeste* soit charte de franchises données à la ville de Fribourg en Brisgau, par Conrad de Zæringen, son fondateur, *secundum jura Colonie.* Ces franchises servirent de modèle à celles qui furent données en 1249, à la ville de Fribourg en Uchtland.

Zeerleder, N° 29 et 937.

449

1122, 3 mai. Mort de Berthold III, duc de Zæringen.

Stälin, Wirtemberg. Geschicht. II, 281.

450

1123, 3 avril. Bulle du pape Calixte II, en faveur du prieuré de Payerne. *Dat. Laterani, III non. april, indict. I, incarnat. anno MCXXIII, Pontificatus anno V.*

Zeerleder, N° 30.

451

1123. Walcher et Etienne de Divonne ainsi qu'Helvide leur mère font donation à Ste. Marie de Bonmont de tous les biens qu'ils possèdent à Peslens. *Anno dominice incarnationis MCXXIII.*

M. D. G. II, 2e partie, pag. 27.

Cet acte, qui prouve que l'abbaye de Bonmont existait déjà en 1123, se trouve rappelé dans une attestation sans date délivrée par Arducius, évêque de Genève. Cette attestation rappelle en même temps une donation subséquente de l'an 1131.

Digitized by Google

452

1124. Traité de Seyssel entre Humbert, évêque de Genève, et Aymon, comte de Genève, au sujet de leurs droits respectifs. Le comte reconnaît que la souveraineté temporelle de la ville de Genève relève de l'évêque, et déclare lui prêter hommage, en réservant les droits de l'empereur. *Actum apud Sascellium, anno ab incarnatione MCXXIV.*

Spon, preuves, N° 1.

1124 à 1134. Autre accord complémentaire entre l'évêque et le comte de Genève, relatif aux mêmes objets. *Sine data.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 40.

453

1124, 29 décembre. Sauvegarde de l'empereur Henri V, en faveur du couvent de Romainmotier. *Anno incarnat. MCXXV, indict. XIII, data Argentinæ, V kal. januarii.* (v. st.)

M. D. R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 438.

454

Circa 1124. Trois rescrits de l'empereur Henri V, adressés,

1° à Gérold, évêque de Lausanne,

2° à Amédée de Genève,

3° à Aymon, comte de Genève,

pour faire observer le jugement rendu contre Ebal de Granson, en faveur du couvent de Romainmotier.

M. D. R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 439. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 220.

455

1124 circa. Sentence rendue par Gérard de Faucigny, évêque de Lausanne, au sujet de querelles pendantes entre le couvent de Romainmotier et Ebal, sire de Grandson. *Actum in Curia Lausonensi.*

M. D. R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 169.

456

Circa 1124. Désistement d'Ebal, sire de Grandson, en faveur du couvent de Romainmotier.

M. D. R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 171.

Digitized by Google

457

1125, 8 janvier. Henri V, roi des Romains, accorde au couvent de St. Blaise le droit de choisir librement son avoué. Gérold, chancelier, évêque de Lausanne, et Humbert, évêque de Genève, assistent à cet acte. *Acta anno incarnat. MCXXV, indict. III. Data Argentinæ, VI idus januarii.*

Herrgott, Gen. II, pag. 139. — Neugart, N° 845. — Trouillat, I, N° 166.

458

1125. Amédée III, comte de Savoie, accorde aux chanoines de St. Nicolas du Mont-joux, tout ce que Boson d'Alinges et d'autres nobles tenaient de lui, en y joignant certaines libéralités.

Guichenon, preuves, pag. 31, extrait. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 42, d'après De Rivaz.

459

1126, 29 mars. Ansèric, archevêque de Besançon, donne à Romainmotier l'église de St. André de Bannens. *Actum Bisontii, IV kal. aprilis, anno ab incarnat. MCXXVI, F. II.*

M. D. R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 440.

460

1126, 14 juin. Humbert de Salins confirme le don de l'église de Bannens fait à Romainmotier, par l'archevêque Ansèric. Il accorde à ce monastère quelques propriétés situées à Vaut et dans le voisinage. *Actum apud vicum qui vocatur Urba, anno ab incarnat. MCXXVI, XVIII kal. julii.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 440. — Guillaume, Hist. des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 36.

461

1126, 28 juin. Lambert de Châtillon confirme la donation de St. André de Bannens, faite à Romainmotier, par l'archevêque Ansèric. *Actum Salinis, anno ab incarnat. MC... VI, IV kal. julii.* (Le texte imprimé porte l'année MCVI, mais il est évident, d'après les actes qui précèdent, qu'on a omis le chiffre XX.)

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 441.

Digitized by Google

462

1126. Aymon, sire de Faucigny, approuve une donation faite à l'église de Sixt, par Etienne, chevalier, de Roueys.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 29.

463

1125 à 1127. Mort violente de Guillaume III, comte de Bourgogne, dit l'*Allemand*, et de Guillaume IV son fils, dit l'*Enfant*. Ce dernier fut assassiné à Payerne le premier mars 1127, avec Pierre et Philippe de Glane et d'autres nobles.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 51.

Voyez l'acte du 11 février 1142.

RECTEURS DE BOURGOGNE.

CONRAD DE ZÆRINGEN.

464

1127. Rainaud III, comte de Bourgogne, ayant refusé de comparaître à la diète de Spire, est mis au ban de l'empire. Conrad de Zæringen est reconnu duc de Bourgogne, et chargé de l'exécution de la sentence.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 54.

465

Circa 1127. Gérold, évêque de Lausanne, confirme la fondation de l'abbaye du Lac-de-Joux, instituée sous la protection du seigneur Ebal de Grandson. Il règle l'établissement de cette abbaye selon la règle de St. Augustin. *Sine data.*

Hugo, Annales ordinis præmonstratensis, tom. II, probat. col. 3 et 4. — Voir aux *pièces annexes.*

466

1128, 30 mars. Amédée, comte de Savoie, réforme le chapitre de St. Maurice et y institue des chanoines réguliers, avec le consentement du pape Honorius. *Datum Agauni, anno MCXXVIII, III cal. aprilis.*

Gall. Christ. XII, Instr. 430. — Furrer, III, 36.

Digitized by Google

467

1129 à 1130. L'empereur Lothaire confirme la fondation et les priviléges du couvent de Trub. (En allemand, sans date.)

Soloth. Woch., 1828, 151. — Zeerleder, N° 31.

468

De 1129 à 1144 circa. *Guido de Marlaniaco, évêque de Lausanne.* Il paraît dans les chartes depuis l'an 1134 jusqu'au 24 février 1144. Il reçut du pape Innocent II deux priviléges, le premier qui lui défendait de laisser reconstruire le château des Clées, le second qui lui accordait le *pallium*.

« Guido de Marlaniaco fuit episcopus Lausannensis post Giroldum, sed non legi quoto anno ab incarnatione, audivi tamen quod tenuit episcopatum annis VIII, et vidimus privilegium quod ei dominus Innocentius papa contulit Pisis, in quo ita continetur, etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 42. — Ibidem, pag. 32 et 74.

Notice de M. de Gingins sur l'origine de cet évêque, dans le Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 355 et suiv. — Ibidem, 1858, pag. 388 à 395.

469

1130 à 1138. Privilége du pape Innocent II, adressé à l'évêque Guy de Marlanie, au sujet du château des Clées.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 42.

470

1130 circa. Lettre de St. Bernard, abbé de Clairvaux, à l'évêque Guy de Marlanie, nouvellement nommé.

Mabillon, S. Bernardi Clarevall. epist. N° 25. — Conservateur suisse, II, 48, trad.

471

1131. Nouvelle donation faite en faveur de Ste. Marie de Bonmont, par Walcher de Divonne. Autre donation faite en faveur du même couvent, par Humbert et Mamert de Peslens. *Actum dominice incarnationis (anno) MCXXXI.*

M.D.G. II, 2e partie, pag. 27.

Voir la donation ci-devant de l'an 1123.

Digitized by Google

472

1131. Charte de fondation du couvent de Frienisberg, par Oudelhard, comte de Seedorf, *Ducatum Burgundiæ nobiliter regente duce Conrado. Dat. anno MCXXXI, indict. IX, concurr. VII.*

Schœpflin, Hist. Zar. V, 75. — Soloth. Woch. 1830. pag. 155. — Zeerleder, N° 32.

Comparez avec la charte de l'an 1180 *circa*.

473

1133, 8 novembre. Diplôme de l'empereur Lothaire en faveur du couvent d'Interlaken. *Dat. anno incarnat. MCXXXIII, VI idus nov. indict. XI. Actum Basilee.*

Schœpflin, Hist. Zar. IV, pag. 77. — Regestes d'Interlaken, N° 1. — Zeerleder, N° 33.

474

1134, 24 mars. Humbert, évêque de Genève, fait donation au monastère de Satigny, de l'église paroissiale du dit Satigny. *Factum Geneve, MCXXXIII, indict. XI, epacta XII, terminus nono kal. aprilis.* (v. st.)

M.D.G. II, 2e partie. pag. 18.

475

1134. Fondation de l'abbaye de Hautcrêt par Guy, abbé de Cherlieu, de l'aveu et avec le concours de Guy, évêque de Lausanne. *Actum Lausanne, anno MCXXXIV.*

Zapf, Mon. I. N° 38. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 1 et 196. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 137.

476

1135, 4 mai. Guy, évêque de Lausanne, ratifie, en faveur du couvent de Payerne, toutes les investitures faites en sa faveur depuis 40 ans. *Acta in capitulo Lausanensi, IV nonas maii, anno MCXXXV, indict. XIV.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 552. — Zeerleder, N° 34.

477

1135. Guido, évêque de Lausanne, confirme tout ce que ses prédé-

Digitized by Google

cesseurs ont donné à l'abbaye de Molesme, à savoir l'église de Saint-Sulpice et la chapelle d'Ecublens, avec leurs appartenances.

Extrait tiré du cartulaire du baron d'Estavayer. tom. I.

478

1135. Gebehard, évêque de Strasbourg, rend un jugement au sujet des propriétés que le couvent de Payerne avait en Alsace. *Dat. anno incarnat. MCXXXV, indict. XIII.*

Schœpflin, A.D. I, 210.

479

Circa 1135. Deux lettres de St. Bernard, abbé de Clervaux, à Ardutius, évêque de Genève, nouvellement nommé.

Spon. I, pag. 40, 41, traduct. — Mabillon, S. Bernardi Clarevall. epist. N°s 27, 28.

480

Circa 1135. Accord entre Guy, évêque de Lausanne, et l'église de St. Martin de Lutry, fait par les soins de Pierre archevêque de Lyon, Humbert archevêque de Besançon, Berlio évêque de Belley, Wigo prieur de Payerne, etc. *Facta Viennæ.*

Bernard, Cartulaire de Savigny, N° 940.

481

Circa 1135. Humbert de Salins, sur le point de mourir, répare les injustices qu'il a commises envers Romainmotier, et lui abandonne une chaudière de sel. Il invite l'archevêque de Besançon à ne pas accorder le *fief* de son fils Walcherius avant que celui-ci ait exécuté ses dispositions. *Actum Lausanne, præsente Bartholomeo priore.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 469. — Archives du canton de Vaud; Invent. vert, A : avec une confirmation de Walcherius qui ne se trouve pas dans le cartulaire.

482

Circa 1135. Après la mort d'Ebal de Grandson, ses enfants renoncent à toutes les prétentions qu'ils avaient contre le couvent de Romainmotier. *Barthelémy prieur.*

Archives du canton de Vaud; Invent. vert, litt. B.

Digitized by Google

483

1135 à 1185. Noble Humbert de Saleneuve fait donation du mas de Rignens à Ste. Marie de Bonmont, en présence d'Ardutius évêque de Genève. *Hoc factum est apud Villare. Sine data.*

M.D.G. II, 2e part., pag. 31.

484

1137, 30 janvier. Fondation de l'abbaye d'Humilimont ou de Marsens en Ogo, par les frères Anselme, Gui et Burcard, seigneurs de Marsens. Guido, évêque de Lausanne, présent à cette fondation, donne aux religieux (de l'ordre des prémontrés) leur affouage dans la Joux de Riaz. *Dat. anno MCXXXVI, trigesima januarii.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1827, pag. 453. — Zeerleder, N° 35. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 236.

485

1137. Donation d'Amédée III, comte de Savoie, à l'hospice de St. Nicolas du Mont-Joux (Grand St. Bernard). *Ubertus filius comitis laudavit.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 224.

486

1138, 15 février. Bulle du pape Innocent II, confirmant en faveur de Gui, évêque de Lausanne, les concessions qui ont été faites à son prédécesseur Burcard par l'empereur Henri, savoir les seigneuries de Pully, de Chexbres, de Corsier, et la vallée de Lutry. *Datum Laterani, XV kal*. martii, indict. II, incarnat. anno MCXXXVIII, pontificatus anno X.*

Plantin, Petit Chronique, manuscrit à la Bibliothèque cantonale de Lausanne, pag. 27. — Collectio episcopalis Lausannensis, par Mr Lentzbourg, pag. 28.

* Le manuscrit de Plantin porte XVII kal. martii, ce qui est impossible, attendu que ce chiffre n'existe pas dans le mois de février. — Comparez avec la charte de l'empereur Henri de l'an 1079.

487

1138, 25 février. Fondation de l'abbaye de Hauterive, par Guillaume

Digitized by Google

de Glane. *Dat. anno ab incarnat. MCXXXVII, concurr. IV, epacta VII, V kal. martii.* (v. st.)

Arch. de Fribourg. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 13.

488

1138. Gui, évêque de Lausanne, permet à Guido, abbé de Cherlieu, d'établir dans son diocèse, l'abbaye de Hauterive, et confirme les donations faites en sa faveur par Guillaume de Glane et d'autres bienfaiteurs. *Dat. anno ab incarnat. MCXXXVII, indict. XV, actum apud S. Sufforianum.* (v. st.)

Zapf, Mon. I, N° 39. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 15. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 138.

489

1138, 11 mars. Amédée III, comte de Savoie, termine une difficulté entre le monastère de St. Maurice d'Agaune et les seigneurs d'Alinges, au sujet des terres d'Ottonelle et de Silvan. *Actum in Agaunensi claustro. Anno ab incarnat. MCXXXVIII, V idus marcii, luna XXIII, VI feria, regnante Conrado rege.*

Arch. St. Maurice. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 48.

490

1139, 18 mars. Bulle du pape Innocent II en faveur du prieuré du pont de Bargen. *Dat. Laterani, XV kal. apr. indict. II, incarnat. anno MCXXXIX, pontificatus anno X.*

Zeerleder, N° 37.

491

1139, 2 avril. Bulle du pape Innocent II, en faveur du couvent de Trub. (En allemand.)

Soloth. Woch. 1829, 641. — Zeerleder, N° 36.

492

1139. Confirmation des priviléges du couvent de Trub par Conrad III, roi des Romains. *Dat. anno incarnat. MCXXXIX, indict. II, anno regni II, data apud Heresveld, in expeditione contra Saxones.*

Soloth. Woch. 1829, 553. — Zeerleder, N° 38.

Digitized by Google

493

1139, 30 avril. Bulle du pape Innocent II, en faveur du couvent de Romainmotier. *Dat. Laterani, II kal. maii, anno incarnat. MCXXXIX, indict. II, pontificatus anno X.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 581.

494

1139. Nouvelle confirmation de la fondation de l'abbaye de Hauterive, par Gui, évêque de Lausanne. *Actum apud Aventicam, anno ab incarnat. MCXXXIX, indict. I.* (Cf. 1138.)

Zapf, Mon. I, N° 41. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 17.

495

1140. Notice relative à la fondation de l'abbaye du Lac-de-Joux, par Ebal II, fils de Falcon, seigneur de Grandson.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 172.

496

(1140), 8 mars. Gui, évêque de Lausanne, fait donation à l'abbaye du Lac-de-Joux du lieu appelé Bellevaux, pour y établir une abbaye. *Factum est VIII idibus martii, Lausannæ in capitulo B. Mariæ.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 174. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 139.

497

1140. Pierre, archevêque de Tarentaise, fait donation au monastère de St. Maurice d'Agaune, des églises de St. Michel, Salins, Fesson, etc. *Dat. anno ab incarnat. domini MCXL, Innocentio papa Rom. regnante Conrado rege.*

Besson, pag. 352.

498

1141, 14 mars. Le pape Innocent II confirme les possessions de l'abbaye de Bellelay. *Dat. Laterani, II idus martii, indict. V, incarnat. anno MCXLI, pontificatus anno XIII.*

Cartulaire de Bellelay. — Trouillat, I, N° 185.

499

1141, 12 avril. Bulle du pape Innocent II, en faveur de l'abbaye

Digitized by Google

de Montbenoit, confirmant la possession de diverses églises et chapelles dans le pays de Vaud. *Dat. Lateranum, II idus aprilis, indict. IV, incarnat. anno MCXLI, pontificatus anno XII.*

M.D.R. XIV, Histoire des sires de Montfaucon, pag. 303, extr. — Droz, Hist. de Pontarlier, preuv. 252.

500

(**1141, 27 avril.**) Bulle du pape Innocent II, par laquelle il prend sous sa protection le monastère de Hauterive et confirme ses possessions. *Dat. Laterani, V kal. maii, indict. VI, incarnat. anno MCXLI, pontificatus anno XIII.*

Arch. de Fribourg. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 18.

Les indications chronologiques de cette charte ne sont pas concordantes.

501

1141. Confirmation de la fondation de l'abbaye du Lac-de-Joux, par Guy, évêque de Lausanne. Indication des possessions de l'abbaye. *Dat. anno incarnat. MCXLI, domno Innocentio Romano pontefice.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 176.

502

1141. Ardutius de Faucigny, évêque de Genève et prévôt du chapitre de Lausanne, donne la moitié de ce qu'il possédait à Chexbres aux religieuses de Rueyres, dépendant de l'abbaye du Lac-de-Joux. Guy, évêque de Lausanne, confirme cette donation. *Dat. anno ab incarnat. MCXLI, indict. IV, tempore Clementis papæ, regnante Lutherio imperatore.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 178. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 140.

503

1141. Guido, évêque de Lausanne, donne à l'abbaye de Hautcrêt une terre située près de Palézieux, qui lui avait été vendue par Bonfils de Chexbres. Il y ajoute une terre située au Désaley, pour y planter des vignes.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 4.

504

1141. Eubal et Barthélemy de Grandson abandonnent quelques serfs

Digitized by Google

au couvent de Romainmotier. Mention du fief de Ferreires, et du bois de Cassanea ou *Chassagnes*, dont il est traité plus tard dans l'acte du 24 mars 1297.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 474.

505

1142, 11 février. Mort de Guillaume de Glane, fondateur du couvent d'Hauterive. Notice sur la mort de Pierre et Philippe de Glane, tués à Payerne en 1126 (1127). « Anno MCXLII, III idus feb. obiit Gulielmus de Glana fundator, sepultus in præsenti tumulo, cujus pater Petrus, et Philippus de Glana fratres, anno MCXXVI, cum Gulielmo comite Viennensi et Salinensi, cum multis aliis nobilibus, injuste, ab injustis, in occisione gladii apud Paterniacum mortui sunt, et in prioratu Cluniacensi, sito in insula lacus sepulti. »

Inscription d'Hauterive, rapportée par Guilliman, de rebus Helvetiorum, lib. II, cap. XIV. — Walther, Wersuch einer Einleitung zu den Geschicht. des Berner. Stadtrechts. pag. 94.

506

1142, 23 juin. Concession faite par l'abbaye de St. Maurice, en faveur de Humbert de Prangins, au sujet de propriétés situées à Lutry. *Actum est Agauni in Claustro S. Mauritii, IX kal. julii, luna XXV, anno MCXLII.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 212.

507

1143, 21 janvier. Gui, évêque de Lausanne, confirme, en faveur de Jean, abbé de Montheron (*Tela*), la cession du territoire où ce monastère a été fondé par l'évêque Gérold, son prédécesseur, et toutes les donations qui ont été faites au dit couvent, notamment celle d'une partie du Dézaley. *Data Lausanne, XII kal. februarii, anno ab incarnatione MCXLII, epacta XXII, indictione V.* (v. st.) Vidimus de l'an 1285.

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 1. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 141.

508

1143, 6 mars. Gui, évêque de Lausanne, confirme toutes les dona-

Digitized by Google

tions faites en faveur de l'abbaye de Hauterive. Dans cette confirmation, ainsi que dans celle de 1138, sont comprises les donations faites par Amédée, comte de Genève. *Actum apud Vives* (Vevey), *anno incarnat. MCXLII, epacta XII, sabato tertio quadragesimæ.* (v. st.)

Arch. de Fribourg. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 218. (21 mars 1142.)

509

1143, 30 mars. Amédée, comte de Savoie, sa femme Mathilde, et son fils Humbert, rendent la prévôté de St. Maurice aux chanoines de la dite maison. *Hugo prepositus. Actum in Mauriana in loco qui vocatur S. Julinus, anno MCXLIII, III kal. aprilis, luna XIV.*

Arch. de St. Maurice. — Guichenon, preuves, pag. 34. — Gallia Christiana, XII, Instr. 489. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 60. — Furrer, III, 37. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 246.

510

Circa 1143. Commémoration de Mangold de Neuchâtel et de son frère Rodolphe, pour diverses donations faites par eux en faveur de l'abbaye de Fontaine-André, et notamment de la terre sur laquelle elle est assise.

Obituaires de Fontaine-André; Matile, N° 10.

511

1144, 24 février. Gui, évêque de Lausanne, confirme la tradition du lieu de Fontaine-André, pour la fondation d'un monastère sous la règle de St. Augustin. *Actum Lausanne, VI kal. martii, anno incarnat. MCXLIII, indict. VI, epacta III, concurrente IV.* (v. st.)

Arch. Neuchâtel. — Matile, N° 11. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 143.

512

1144, 11 mai. Bulle du pape Lucius II en faveur de Humbert de Prangins, qui avait visité Rome et promis de payer annuellement un bezant au pape. *Dat. Laterani, V idus maii.*

M.D.G. II, 2e part. pag. 32.

Digitized by Google

513

1144. Fondation du couvent de Sixt par l'abbaye de N.-D. d'Abondance.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 28. — Besson, pag. 354.

514

1144 à 1159. *St. Amédée, évêque de Lausanne.* Amédée était abbé de Hautecombe, lorsqu'il fut élu évêque de Lausanne en 1144, et sacré le 21 janvier 1145. Il exerça les fonctions de chancelier impérial dans le royaume de Bourgogne, et mourut le 27 août 1159.

« Amedeus oriundus de castro quod dicitur Chasta prope sanctum Antonium successit Guidoni. Vir nobilis genere et moribus, speciosus forma, religiosus monacus Clare vallis, abbas de Alta Cumba, et preter cetera que prudenter in ecclesia Lausannensi fecit, comitem Gebennensem Amedeum, qui Lausannensi ecclesie et civitati incombens, domum muratam immo turrim in eminentiori urbis loco ad expugnandam ipsam urbem construere volebat, prudenter expellens, ipsum qui eam construxerat a fundamento destruere et diruere coegit. Hic dominus Amedeus..... etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 42-44.

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 126-139 et 168-182; 1858, pag. 396-420.

515

1145 à 1158. Charte d'Amédée, évêque de Lausanne, en faveur d'Ulrich, premier abbé d'Humilimont.

Arch. Fribourg. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 237.

516

1145 à 1158. Epître de l'évêque Amédée aux habitants de Lausanne.

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 182. — Migne, Patrolog. cursus completus, tom. 188, col. 1299.

517

Circa 1145. Lettre de Nicolas, moine de Cluny, à Amédée, évêque de Lausanne.

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 139. — Manrique, Annales Cistercienses, I, 464. — Migne, Patrolog. cursus compl. tom. 188, col. 1347.

Digitized by Google

518

1145 à 1158. Hostilités entre l'évêque de Lausanne et Amédée comte de Genève. Celui-ci entreprend le siége de la ville de Lausanne, élève une tour au-dessus de la cité, et est obligé de la détruire lui-même.

« Comitem Gebennensem qui Lausannensi ecclesie et civitati incombens domum muratam immo turrim in eminentiori urbis loco ad expugnandam ipsam urbem construere volebat, prudenter expellens, ipsum qui eam construxerat, a fundamento destruere et diruere coegit. » Cartulaire de Lausanne, pag. 42, 43.

519

1145 à 1231. Reconnaissance des droits de l'évêque de Lausanne et des coutumes de la dite ville, faite par Ardutius, évêque de Genève et prévôt de Lausanne, en présence de l'évêque Amédée, et confirmée successivement sous les divers évêques suivants, jusqu'à Boniface élu en 1231. Cette pièce importante pour l'histoire de Lausanne, servit plus tard de base au plaid-général de 1368.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 426-428. M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 7. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 79, trad. — Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 134. — Migne, Patrologiæ cursus completus, tom. 188, col. 1284.

520

Circa 1145. Reconnaissances et statuts relatifs à l'évêque et au chapitre de Lausanne.

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 11. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 81, trad. — Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 137. — Migne, Patrolog. cursus compl. tom. 188, col. 1286.

521

1145. Diplôme de l'empereur Conrad III en faveur d'Amédée, évêque de Lausanne, confirmant les possessions indiquées dans la charte de

Digitized by Google

l'an 1079. *Anno incarnat. MCXLV, indict. VIII, regnante Conrad. Romanorum rege anno VIII. Data est Wormatie.*

Schœpflin, Hist. Zar. V, pag. 86. — Gerbert, Rod. Suev. prob. pag. 157. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 13. — Zeerleder, N° 40. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 144. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 82, trad.

522

1146, 11 avril. Bulle du pape Eugène III, en faveur d'Amédée. évêque de Lausanne. *Dat. Sutrii, III idus aprilis, indict. VIII. incarnat. anno MCXLVI, pontificatus anno II.*

Archives du canton de Vaud, Laus. Invent. L, N° 3. — Plantin, Petit chronique, manuscrit à la Bibliothèque de Lausanne, pag. 34.

523

1146, 13 avril. Bulle du pape Eugène III, en faveur de l'abbaye d'Hauterive. *Dat. Sutrii, idibus aprilis, indict. VIIII. incarnat. anno MCXLVI, pontificatus anno II.*

Mémorial de Fribourg. 1856, pag. 63.

524

1146, 21 juillet. L'empereur Conrad III prend sous sa protection le couvent d'Interlaken. confirme ses droits et franchises, et lui accorde la vallée de Grindelwald. *Conradus dux. Dat. XII kal. august. indict. VIIII, anno incarnat. MCXLVI, regni anno IX. Actum Ulme.*

Schœpflin, Hist. Zar. IV, pag. 88. — Zeerleder, N° 42. — Regestes d'Interlaken, N° 2.

525

1146. Egelof d'Opelingen donne au couvent de Frienisberg des biens situés à Nugerol et à Vafron. *Dat. anno incarnat. MCXLVI. indict. VIIII, concurr. I, epacta VI.*

Neugart. N° 859. — Soloth. Woch. 1829, 156. — Zeerleder, N° 41.

526

1146 à 1149. Donations de Rodolphe et Ulrich, seigneurs d'Arconcié. en faveur du couvent d'Hauterive.

Matile, N° 12, 13, 14 et 15.

Digitized by Google

527

1147, 12 mars. L'empereur Conrad III confirme la donation du couvent de Ruggisberg à l'abbaye de Cluny. *Dat. Francfort, III idus mart. regni anno IX.*

Regestes de Ruggisberg, N° 3, extrait.

528

1147, 24 juin. Gauthier de Blonay et sa famille affranchissent le nommé Thiebor de la cense qu'il devait à Ste. Marie, à St. Nicolas et à l'hôpital de Vevey. *Scripta tempore Conradi imperatoris Romani euntis in expugnationem paganorum et tempore Amedei Lausannensis episcopi, ...VIII kal. julii. Ante altare sancte Marie supra pontem Vivesii.*

Arch. Vevey, layette 1, paquet 1, sans numéro. — Voir aux *pièces annexes.*

529

1147. Amédée, évêque de Lausanne, confirme les diverses donations faites à l'abbaye de Montheron. *Actum anno incarnat. MCXLVII, indict. X, epacta XVII, concurr. II.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 10. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 145.

530

1147 à 1200. Donations diverses faites à l'abbaye d'Hauterive par Conrad, Guy, Henri, Pierre et Hugues d'Ependes.

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 268 à 272.

531

1148, 1er avril. Décès d'Amédée III, comte de Maurienne.

E. Mallet, Généalogie historique de la maison de Savoie, pag. 10 et 11.

532

1148, 9 avril. Le pape Eugène III prend sous sa protection l'abbaye d'Humilimont et confirme ses possessions. *Dat. Remis, V id. aprilis, indict. XI, anno MCXLVIII, pontificatus anno IV.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 241.

Digitized by Google

533

1148, 14 mai. Le pape Eugène III prend sous sa protection l'église d'Oulx (*ad plebem martyrum*). *Datum Lausaniæ, II idus maii, indict. XI, incarnationis anno MCXLVIII, pontificatus IV.*

Hist. Patr. Mon. Script. III, 398.

534

1148, 17 mai. Le pape Eugène III confirme, en faveur de l'église de Moûtier-Grandval, les revenus de différentes possessions affectés à l'usage du chapitre et d'une maison de pauvres à Moûtiers. *Dat. Lausanne, XVI kal. junii, indict. XI, incarnat. anno MCXLVIII. pontificatus anno IV.*

Trouillat, I, N° 201.

535

1148, 17 mai. Le pape Eugène III prend sous la protection du siége apostolique l'abbaye de Bellelay et confirme ses possessions. *Dat. Lausanne, XVI kal. junii, indict. XI, incarnat. anno MCXLVIII, pontificatus anno IV.*

Hugo, Ann. ordin. præm. I, pr. pag. 217. — Trouillat, I, N° 202.

536

1148, 20 mai. Bulle du pape Eugène III adressée à l'archevêque de Besançon, en faveur de l'église de Cluny. *Datum Lausanæ, XIII kal. Junii.*

Bouquet, XV, 481. — Bullar. ordin. Cluniac, pag. 60.

537

1148, 28 mai. Bulle du pape Eugène III, en faveur de l'église de St. Jean évangéliste, à Besançon. *Dat. Lausaunæ, XII, cal. junii, MCXLVIII, indict. XI, pontificatus anno IV.*

Chifflet, Hist. de Tournus, preuves, pag. 393, extr.

538

1148, 25 mai. Le pape Eugène III confirme la donation de la reine Berthe en faveur du monastère de Payerne, et lui accorde la faculté de se choisir un avoué. Gigon, prieur. *Dat. apud S. Mauri-*

Digitized by Google

tium, VIII kal. junii, indict. XII, incarnationis anno MCXLVIII, pontificatus anno IV.

Arch. de Fribourg. — Archives de la Société d'histoire de Fribourg, I, pag. 375. — Soloth. Woch. 1829, 617.

539

1148, 27 mai. Bulle du pape Eugène III prenant sous sa protection le monastère de Ruggisberg. *Dat. apud Octodorum, VI kal. junii, indict. XI, anno incarnat. MCXLVIII, pontificatus anno IV.*

Soloth. Woch. 1829, 555. — Zeerleder, N° 43.

540

1148, 16 décembre. Accord entre Amédée, évêque de Lausanne, et le prieuré de Romainmotier. *Actum apud Romanum Monasterium solempniter in capitulo, anno ab incarnat. MCXLVIII, XVII kal. januarii, indictione X,* etc.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 486.

541

1148. Donation faite à l'église de St. Pierre de Genève, par Aymon de St. Gervais et par ses frères. *Dat. anno incarnat. MCXLVIII.*

M.D.G. II, 2e part. pag. 33.

542

1149. Reconnaissance d'Etienne, abbé du Lac-de-Joux, relative aux fondateurs de son abbaye. *Dat. anno incarnat. MCXLIX.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 179.

543

1150. Humbert III, comte de Maurienne, accorde aux religieux de Hautcrêt, le vallon de la Tinière, le droit de pâturage et l'exemption de toute contribution sur son territoire. *Dat. anno domini MCL.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 62. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 5.

544

Circa 1150. Humbert III, comte de Maurienne, accorde aux religieux de Hautcrêt, sa part de la montagne de Chages et le libre

Digitized by Google

passage au château de Chillon. (Cette pièce peut n'avoir été qu'un projet de celle qui précède.)

Guichenon, preuves, pag. 28. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 142.

545

1150. Humbert, comte de Savoie, accorde à l'abbaye de St. Maurice les revenus de la vallée de Bagnes, en compensation d'une table d'or donnée en gage par son père à la dite abbaye. *Actum in Agaunensi monasterio, anno ab incarnat. MCL, feria II, luna IV.*

Guichenon, preuves, pag. 40. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 64.

546

1150. Notice d'Amédée, évêque de Lausanne, au sujet de la donation de la vallée de Bagnes, faite à l'abbaye de St. Maurice, par Humbert III, comte de Savoie. *Actum in Agaunensi monasterio, anno ab incarnat. MCL, feria II, luna IV.*

Guichenon, preuves, pag. 38. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 67.

547

1150. Amédée, doyen de Sion, fait un échange avec l'abbaye de St. Maurice, au sujet de l'église de St. Sigismond et de ses droits sur les villages de Nenda, Brignon, Bars, etc.

D'après de Rivaz, Furrer, III, 35.

548

Circa 1150. Amédée, évêque de Lausanne, confirme diverses donations faites au couvent de Fontaine-André.

Matile, N° 16. — Zeerleder, N° 39, extrait.

549

Circa 1150. Lettre d'Aymon (ou Amédée), évêque de Lausanne, à Humbert, comte de Savoie.

Guichenon, preuves, pag. 38.

550

1151. Lettre du pape Eugène III à l'empereur Conrad, par laquelle

Digitized by Google

il lui fait connaître qu'il a chargé l'évêque de Lausanne de terminer les affaires du couvent de Murbach.

Martenne et Durand, Amplissima collectio, II, 438.

551

1152, 8 janvier. Mort de Conrad, duc de Zæringen.

Stälin, Wirtemb. Geschicht. tom. II, pag. 281.

BERTHOLD IV, DUC DE ZÆRINGEN.

552

1152, du 9 mars au 1er juin. Traité entre Frédéric I, empereur, et Berthold IV, duc de Zæringen. L'empereur accorde à Berthold la lieutenance générale des pays de Bourgogne et de Provence. L'un et l'autre se promettent un secours réciproque; le duc s'engage à conduire en Italie cinq cents hommes d'armes et cinquante arbalétriers. La date est fixée par cette phrase : *Rex movebit expeditionem a proximis kalendis Junii, quæ sunt indictione XV, infra annum.*

Bouquet XVI, 684. — Martene, Ampliss. collect. tom. II, pag. 523. — Origines Guelficæ, II, 183. — Zeerleder, N° 44. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 65, analyse.

553

1152, 30 juillet. L'empereur Frédéric I confirme les donations précédentes faites en faveur du couvent de Ruggisberg. *Dat. Ulme, III kal. aug. Indict. XV, regn. I.*

Regestes de Ruggisberg, N° 5, extrait.

554

1153, 17 janvier. Diplôme de l'empereur Frédéric, qui confirme dans toutes ses possessions Ardutius, évêque de Genève. *Dat. Spire, XVI kal. februarii, anno incarnat. MCLIII, indict. II, regni anno secundo.*

Citadin de Genève, pag. 150. — Muratori, Antiq. Ital. VI, 55. — Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 35. — Spon, preuves, N° 2. — Besson, pag. 358.

Digitized by Google

555

1153, 15 février. Privilége de l'empereur Frédéric, en faveur du monastère de Payerne. *Dat. Bisuntin. XV kal. martii, anno incarnat. MCLIII, indict. XV, regni anno I.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 80. — Schœpflin, A. D. I. 239. — Soloth. Woch. 1829, 620. — Zeerleder, N° 46. — Trouillat, I, 270. — Archives de la Soc. d'histoire de Fribourg, I, 377.

On trouve parmi les témoins de cet acte Amédée, évêque de Lausanne, et Ardutius, évêque de Genève. — Les notes chronologiques ne concordent pas entre elles.

556

1153. (Février, Besançon ?) Diplôme de l'empereur Frédéric, en faveur des chanoines de l'église de St. Jean de Besançon, par lequel il les décharge de toute juridiction laïque à l'exception de celle de l'empereur. Cet acte est relatif, entre autres, à leurs possessions situées à Cully et à Riez, qui sont exemptées de toutes les prestations et servitudes que leur imposaient les ministériels du château de Lutry.

Inventaire du chapitre métropolitain, aux archives du Doubs; Duvernoy, Mouvance du comté de Bourgogne, pièces justificatives, N° 43, extrait.

557

1153. Donation d'Amédée, comte de Genève, en faveur de l'abbaye d'Abondance, faite pour le salut de son père Aymon, de sa mère Ita, de son frère Willelme et de sa mère Mathilde. *Dat. anno incarnat. MCLIII, indict. I, epacta IV.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 52.

Plusieurs auteurs ont pensé qu'Ita, femme d'Aymon II, était de la maison de Faucigny. Mais M. de Gingins a donné des raisons assez fortes pour supposer qu'elle était cette Ita, fille de Pierre de Glane, dont il est question dans le partage des biens de la famille de Glane opéré en 1170. (Rectorat de Bourgogne, pag. 61.)

558

1154, 12 février. Fondation de l'abbaye d'Entremonts, par l'abbaye de N. D. d'Abondance. *Facta anno ab incarnat. MCLIV, indict. II,*

Digitized by Google

epacta IV, pridie idus februarii, luna XXV, regnante imperatore Friderico, donno Ardutio Gebennensi episcopo.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 85. — Besson, pag. 360.

559

1154, 10 juillet. Sentence d'Orliebus, évêque de Bâle, au sujet d'un différend entre l'évêque de Lausanne et celui de Besançon, à l'occasion des villages de Lutry et de Cully. *Actum apud Novum Castrum, anno ab incarnat. MCLIV, indict. II. Datum Monasterii, sub sigillo nostro, VI id. julii.*

Zapf, Mon. I, N° 42. — Matile, N° 17. — Zeerleder, N° 47. — Trouillat, I, N° 211.

560

1154. Falco et Cono, son frère, abandonnent diverses prétentions en faveur du seigneur de Grandson et du couvent de Romainmotier. *Factum apud Grantionem, anno MCLIV, in manu Guidonis prioris.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 475 et 476.

Sans date. Le seigneur Falco de Grandson et ses frères font une donation de serfs au couvent de Romainmotier. Guido, prieur.

Ibid. pag. 475.

561

1154. Charte d'Amédée, évêque de Lausanne, en faveur des religieux de Hautcrêt. *Actum anno incarnat. MCLIV, Friderico imperatore et Amedeo Gebennensi consule regnantibus.*

Zapf, Mon. I, N° 43. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 6.

562

1154. Amédée, évêque de Lausanne, confirme les donations faites à l'abbaye de Montheron par Guillaume Grillard, Gaucher de Blonay, Pierre de Cossonay et d'autres. *Actum anno incarnat. MCLIV, indict. II, epacta XV, concurrente IV.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 12.

Digitized by Google

563

1154. L'évêque Amédée confirme les donations faites à Montheron par Humbert d'Aubonne, Lambert de Prangins, Thurumbert d'Eclépens et autres. *Actum anno incarnat. MCLIV, indict. IV,* etc.

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 16.

564

1154. L'évêque Amédée confirme les donations faites à l'abbaye de Montheron par quelques hommes de Pailly, par Barthélemy, seigneur de Belmont, etc. *Actum anno incarnat. MCLIV, indict. II, epacta XV, concurrente IV.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 20. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 147.

565

1154. Décision d'Amédée, évêque de Lausanne, sur les différends existant entre les religieux du Grand St. Bernard et ceux de Meillerie. *Actum anno ab incarnat. MCLIV, data Lausanne, luna IV, feria V.*

M.D.G. II, 2e part. pag. 34.

566

1154. Ardutius, évêque de Genève, et Amédée, évêque de Lausanne, assistent à Worms à la bulle délivrée par l'empereur Frédéric Barberousse en faveur de l'église épiscopale de St. Paul-Trois-Châteaux.

Gallia Christiana, I, 120.

567

1155, 13 janvier. Charte de l'empereur Frédéric en faveur de Guigues Dauphin. On trouve parmi les témoins de cet acte *Bertholdus dux de Thuringia. Actum anno incarnationis MCLV, indict. IV, anno regni III, datum apud castrum Reverul, idus Januarii.*

Valbonnais, hist. du Dauphiné, tom. I, pag. 93.

568

1155, 21 avril. Bulle du pape Adrien II, en faveur de l'abbaye de

Digitized by Google

Hautcrêt. *Datum Rome, XI kal. maii, indict. III, incarnat. anno MCLV, pontificatus anno I.*

Arch. de Fribourg. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, supplément, pag. 269. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 148.

569

1155, avant le 18 juin. Berthold de Zæringen, duc de Bourgogne, abandonne à Guigues Dauphin, comte d'Albon, tous ses droits sur le comté de Vienne. *Actum incarnat. anno MCLV, indict. III, regnante dom. Friderico Romanorum rege glorioso, anno imperii ejus III.*

Valbonnais, hist. du Dauphiné, tom. II, pag. 255. — Schœpflin, hist. Zaringo-Bad. V, 104.

570

1155. Accord entre Garnier de Palézieux et les religieux de Hautcrêt. *Actum anno ab incarnat. MCLV, regnante imperatore Friderico, et Amedeo Lausanensi episcopo, et Amedeo Gebenensi comite.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 10.

571

1155. Arrêt prononcé par l'archevêque de Tarentaise et Amédée, évêque de Lausanne, entre l'abbaye de St. Claude et celle du Lac-de-Joux, au sujet *du lieu jadis habité par l'ermite Ponce et ses successeurs. Actum Lausanne, anno incarnat. MCLV, indict. IV, concurr. V, epacta XXVI.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 181. — Droz, dans son histoire de Pontarlier, place cette pièce sous l'année 1156.

572

1155, 1156. Transaction entre l'empereur Frédéric et le duc Berthold de Zæringen. Celui-ci abandonne à l'empereur toute la partie de la Bourgogne située au nord du Jura, qui était devenue la propriété de ce dernier par suite de son mariage avec Béatrix de Bourgogne, fille du comte Rainaud III. Berthold conserve néanmoins l'avouerie des évêchés de Genève, Lausanne et Sion.

« Post hæc Burgundiam ingressus terram soceri sui Reginaldi

Digitized by Google

comitis, qui jam obierat, in deditionem suam redegit, ac regnum Burgundiæ cum archisolio Arelatensi, quod duces de Zaringin quamvis sine fructu, tantum honore nominis, jure beneficii ab imperio tam diu tenuerant, a Bertolfo duce extorsit; præstitis sibi trium episcopatuum advocatia, cum investitura regalium, scilicet Lausannensis, Genevensis, Sedunensis. » Otto de S. Blasio, apud Ussermann, II, 474. — « Bertolfus in negotii transactionem tres civitates inter Juram et montem Jovis, Losannam, Gebennam et (Sedunum) accepit, cæteris omnibus imperatrici relictis. » Otto de Freisingen, lib. II, cap. 19. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 68 et seq.

573

Circa 1155. Fragment d'un diplôme de l'empereur Frédéric en faveur d'Amédée, évêque de Lausanne et chancelier impérial.

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 182, et 1856, pag. 350. — Migne, Patrolog. cursus complet. tom. 188, col. 1347.

574

1156, 24 février. Accord et transaction entre Ardutius, évêque de Genève, et Amédée, comte de la même ville, au sujet de la juridiction et de la souveraineté de Genève. *Dat. anno ab incarnat. MCLV, VI kal. martii, anno bissextili febr. VII, luna XXX, indict. III, Cyclus lunaris et solaris XVI, epacta XXVI, concurrente VII.* (v. st.)

Citadin de Genève, pag. 169, extrait. — Spon, preuves, N° 3.

575

1156. Rodolphe, seigneur d'Arconcié, fait donation d'un moulin au couvent d'Hauterive. Il lui fait aussi une donation dans les Alpes.

Matile, N° 12 et 13.

576

1156. Union entre les églises de St. Maurice d'Agaune et de N.-D. d'Abondance. *Dat. anno incarnat. MCLVI, luna I, epacta XXVI, regnante Frederico imperatore, anno secundo pape Adriani IV.*

Arch. St. Maurice. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 367.

Digitized by Google

577

1157, 21 mai. Bulle du pape Adrien confirmant l'accord intervenu l'année précédente entre l'évêque et le comte de Genève. *Dat. Laterani, XII kal. junii, indict. V, incarnat. anno MCLVII, pontificatus anno III.*

Spon, preuves, N° 4. — Migne, Patrolog. cursus complet. tom. 188, col. 1503.

578

1157, 21 mai. Autre bulle du même pape Adrien confirmant diverses donations faites à l'église de Genève par l'empereur Frédéric. *Dat. Laterani, XII kal. jun. indict. V, incarnat. anno MCLVII, pontificatus anno III.*

Citadin de Genève, pag. 166. — Spon, preuves, N° 5. — Migne, Patrolog. cursus complet. tom. 188, col. 1507.

579

1157, 27 août. Composition entre l'abbé de St. Maurice et celui de Hautcrêt, au sujet de la terre de Chatillens, faite par la médiation de Pierre, archevêque de Tarentaise, et d'Amédée, évêque de Lausanne. *Facta anno ab incarnat. MCLVII, datum Lausanne, VI kal. septembr.*

Zapf, Mon. I, N° 44. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 14. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 149.

580

1157, octobre. L'empereur Frédéric se fait proclamer roi des deux Bourgognes dans une assemblée tenue à Besançon.

Rectorat de Bourgogne, pag. 93. — Radevicus, de Gestis Friderici I, lib. I, col. 8, 9, 10 et 11.

581

1157. Arrêt prononcé par Etienne, archevêque de Vienne et légat apostolique, sur les droits respectifs des abbayes de St. Claude et du lac de Joux, dans le territoire de la vallée du lac de Joux. *Factum anno ab incarnat. MCLVII, indict. V.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 185.

Digitized by Google

582

Circa 1157. Serment prêté en faveur d'Amédée, évêque de Lausanne, par Berthold IV, duc de Zæringen. Les conditions sont rappelées dans la bulle du 17 octobre 1179.

Schœpflin, Hist. Zar. V, 105. — M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 434. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 16. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 84, trad.

583

1157. Privilége accordé au monastère d'Hauterive par Berthold de Zæringen. *Emmo de Garestein advocatus Lausannensis.*

Schœpflin, Hist. Zar. V, 106. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 17. — Zeerleder, N° 49. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 95.

584

1157. Berthold de Zæringen affranchit les religieux de Hautcrêt de toute contribution dans l'étendue de sa juridiction. Il se déclare le protecteur de Hautcrêt et de ses acquisitions.

Schœpflin, Hist. Zar. V, 107. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 13 et 141.

585

Circa 1157. Lettre de Berthold, duc de Zæringen, à l'abbé de Cluny.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 64. — Zeerleder, N° 50. Cet auteur indique plusieurs raisons qui pourraient faire penser que cette lettre fut donnée aux environs de l'année 1170.

586

1158, 5 avril. Composition entre Rodolphe, abbé de St. Maurice, et Guillaume de la Tour, faite par la médiation de Louis, évêque de Sion. *Dat. nonis aprilis, feria V, anno incarnat. MCLVII, epacta XXVII, currente..... indict. IV.* (v. st.)

Gall. Christiana, XII, Instr. 490. — Furrer, III, 38. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 379.

Digitized by Google

587

1158, novembre. Les évêques de Sion, Lausanne, Genève, Grenoble, etc., assistent à la diète de Roncalia.

Ex Radevico; Trouillat. I, N° 216. — Goldast, Constit. imper. III, 334.

588

1158. Ulrich, seigneur de Neuchâtel, donne à Hauterive tout ce qu'il possède en *Terre rouge*.

Matile, N° 18.

589

1158. Bartholomeus, fils d'Ebal de Grandson, prêt à partir pour la Terre-Sainte, fait donation de plusieurs serfs au couvent de Romainmotier. *Factum super altare Romani Monasterii, anno MCLVIII.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 476.

590

1159 à 1177. *Landri de Durnac, évêque de Lausanne,* fut sacré à Besançon, en février 1160, et résigna en 1177 ou 1178.

« Landricus de Durnac, decanus sancti Johannis Bisuntini, suscepit episcopatum Lausannensem post Amedeum, et multa bona fecit ecclesie, et edificavit castrum de Loucens in pace, et semper laboravit pro pace totius episcopatus, et fecit murum et turrim in castro de Curtilia, et fecit castrum de Poedour et turrim in Rippa Lausannensi, et libenter erat aput Curtiliam et libenter exercebat agriculturam, et capitulo reddidit ecclesiam de Sisilli et etiam aliquas recuperavit et acquisivit possessiones, et tenuit episcopatum per XIX annos, tandem accusatus de incontinentia et insufficiencia nimia in manu domini pape resignavit et postea diu vixit. Obiit autem Lausanne VII idus decembris et fuit sepultus ante capitulum. »

Cartulaire de Lausanne, pag. 44 et 45.

Notice sur cet évêque, par M. de Gingins, dans le Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 397 et suiv. — Ibidem, 1858, pag. 421 à 430.

591

(Circa 1160), 1er avril. Bulle de l'anti-pape Victor IV, annonçant à

Digitized by Google

Ardutius, évêque de Genève, qu'il a intimé à Amédée, comte de Genève, l'ordre de cesser ses vexations contre lui. *Dat. Vercell. calend. aprilis.*

Spon, preuves, N° 6.

592

1160. Landri de Durnac, donne l'église de St. Etienne de Lausanne à l'abbaye de St. Vincent de Besançon. *Actum Bisontie, anno incarnat. MCLX, indict. III.*

Arch. du Doubs. — Mémorial de Fribourg, 1856, pag. 226.

593

Circa 1160. Lettre de Rodolphe, abbé de St. Maurice, à Louis, roi de France, pour l'inviter à réparer le monastère de St. Maurice, ruiné par les barbares. (Quelques auteurs ont cru devoir rapporter cette pièce sans date au dixième siècle.)

Gallia Christiana, XII, 792. — Duchesne, Script. Rer. Gall. IV, 741. — Comparez : Hist. littér. de la France par les Bénédictins, tom. XIII, pag. 569.

594

1161, 4 décembre. L'empereur Frédéric confirme de nouveau les donations faites au monastère de Ruggisberg. *Dat. Laude* (Liége) *XI nonas decembr. indict. X.*

Regestes de Ruggisberg, N° 6.

595

1161. Nicolas, vidomne de Moudon, et Guillaume, son frère, cèdent aux religieux de Hautcrêt, une partie de la dîme de la grange de Hautcrêt. *Dat. anno ab incarnat. MCLXI, indict. IX, epacta XXII.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 16.

596

1161. Convention entre les abbayes d'Abondance et de Sixt. *Factum anno incarnat. MCLXI, indict. IX, epacta XXII, luna XXII, feria VI, regnante imperatore Friderico.*

Besson, pag. 361.

597

1162, 7 septembre. Charte de l'empereur Frédéric en faveur du

Digitized by Google

prieuré de Lutry. *Actum anno incarnat. MCLXII, indict. X, regnante Friderico anno regni X, imperii VII. Datum apud Pontem Laone super Saonam fluvium, VII idus septembris.*

Arch. de Lausanne. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 18. — Besson, pag. 361, N° 30.

598

1162, 7 septembre. Diplôme de l'empereur Frédéric en faveur d'Ardutius, évêque de Genève, au sujet des empiétements du duc de Zæringen et du comte de Genevois. *Acta anno incarnat. MCLXII, indict. X, regnante Friderico, anno regni X, imperii VII. Datum apud Pontem Laone super Saonam, VII idus septembris.*

Citadin de Genève, pag. 159, extr. — Spon, preuves, N° 8. — Besson, pag. 474. — M.D.G. V, pag. 347. — Muratori, Antiq. Ital. VI, 57.

599

1162. L'empereur Frédéric révoque l'aliénation des droits de l'église de Genève, faite par le duc de Zæringen en faveur du comte de Genève. *Sine data.*

Spon, preuves, N° 9.

600

1162, 7 septembre. Vidimus de la *prétendue Bulle dorée* délivrée par l'empereur Frédéric en faveur de l'évêque Ardutius. Ce vidimus donné à Rome, le 19 novembre 1483, paraît n'avoir été que la copie d'une pièce fausse, qui aurait attribué à l'évêque de Genève des droits beaucoup plus étendus que ceux qui sont renfermés dans le diplôme authentique du même jour. MM. Meyer de Knonau et Mallet ont suffisamment démontré la fausseté de cette pièce.

Citadin de Genève, pag. 155. — Spon, preuves, N° 7. — Archiv für Schw. Geschichte I, 3. — M.D.G. V, pag. 244 et s.

601

Circa 1162. Amédée, comte de Genève, restitue à l'église de Genève les droits qu'il avait acquis du duc Berthold de Zæringen. *Sine data.*

Spon, preuves, N° 10.

Digitized by Google

602

1162. Amédée, comte de Genève, donne à l'abbaye de Haucrêt le droit d'usage dans ses bois et autres terres. *Testes Nicholaus et Wido de Moldone vicedomini*, etc. *Actum Lausannæ, anno MCLXII, regnante Friderico imperatore.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 76. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 19. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 150.

603

1162. Ulrich, seigneur de Neuchâtel, donne au couvent d'Hauterive la dîme qu'il percevait sur les travaux des conventuels.

Matile, N° 19.

604

1162. Landri, évêque de Lausanne, prend l'abbaye d'Hauterive sous sa protection, et confirme les donations faites à cette abbaye par Pierre et Rodolphe de Gruyère et par Uldric de Neuchâtel. *Actum anno incarnat. MCLXII, concurr. VIII, epacta III, regnante Friderico imperatore.*

Zapf, Mon. I, N° 45. — Matile, N° 20. — Mémorial de Fribourg, 1856, pag. 65.

605

1137 à 1162. Donations faites à la chartreuse d'Oujon par Amédée, comte de Genève. On présume, d'après le contenu de ces actes, qu'ils se rapportent à Amédée I, père de Guillaume et d'Amédée II. Ce sont les actes les plus anciens relatifs à la chartreuse d'Oujon.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 39 *a* et 41.

606

1163. Donation faite à l'abbaye de Hautcrêt par Louis de Corsier.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 20.

607

1163. Cession faite à l'abbaye de Hautcrêt par Philippe de la Tour. *Actum est hoc publice apud Vivois, anno ab incarnat. MCLXIII.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 22.

608

Circa 1163. Pierre d'Epagnier, chevalier, donne à l'abbaye d'Hau-

Digitized by Google

terive l'alleu qu'il possédait à Hauterive et à Marin. — **1166 à 1173.** Rembaud, de Neuchâtel, abandonne les prétentions qu'il avait sur les terres de Pierre d'Epagnier.

Matile, Nos 21 et 22.

609

1164, 12 mai. Bulle du pape Alexandre III, en faveur de Bonmont, contenant la confirmation et l'énumération des donations faites à ce couvent par Vaucher de Divonne, Etienne de Gingins, etc. *Datum Biturie, IV idus maii, indict. XIII, incarnat. anno MCLXIV, pontificatus anno VI.*

Arch. Laus. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 831.

M. Jaffé place cette bulle en 1165.

610

1164. Pierre, sire de Prangins, confirme, en faveur du couvent de Bonmont, le don de la grange de Clarens, et lui donne des terres au Montlaçon.

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 213.

611

1164. Transaction ménagée par l'évêque Ardutius entre Dalmace de Divonne et le couvent de Bonmont. Diverses donations faites au dit couvent.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 77.

612

1164 à 1180. Jean, sire de Prangins, donne diverses dîmes aux maisons religieuses de St. Oyen, de Divonne et de Nyon.

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 214.

613

1164. Gaucher de Blonay et son frère Guillaume confirment, en faveur de l'abbaye de Hautcrêt, les donations que feu leur père Amédée a faites à ce monastère. *Factum apud Lustriacum, anno ab incarnat. MCLXIV.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 23.

614

(1165). Ordonnance rendue par Pierre, évêque de Pavie et légat du

Digitized by Google

siége apostolique, Landri, évêque de Lausanne, et Ardutius, évêque de Genève, pour réprimer les attaques auxquelles étaient exposées les abbayes et les églises du diocèse de Lausanne. *Sine data.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 198. — M.D.G. IV, 2e part. pag. 79. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 25.

615

1165 à 1167. Six chartes de Landri, évêque de Lausanne, confirmant ou contenant diverses donations faites à l'abbaye de Hautcrêt.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 24 à 32, Nos 16, 18, 19, 20 et 21.

616

1166, février. Hudric, seigneur de Clermont, donne à l'église de Genève ses droits sur un homme de Desingy et sur sa postérité. *Dat. die veneris, mense februarii, A.D. MCLXV.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 13.

617

1166, 5 avril. Landri, évêque de Lausanne, donne une portion de terre à l'abbé de St. Maurice, à condition que l'église de St. Maurice payera chaque année une livre de poivre aux évêques de Lausanne. *Factum anno ab incarnatione M.C.LX.VI. feria III, nonas aprilis, luna prima.*

Archives de St. Maurice. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 629.

Cette pièce a été placée dans les *Monumenta* de Turin, sous la date de l'année 1160. Mais il paraît, après examen, qu'elle doit se rapporter à l'année 1166.

618

1166. Accord entre le couvent de Bonmont et le chevalier Etienne de Crassier, prêt à partir pour Jérusalem. Le couvent lui donne diverses terres en fief. *Dat. anno incarnat. MCLXVI, indict. XIV, epacta XVII, concurrente V.*

Archives du canton de Vaud; Invent. vert, litt. A. — Cette pièce doit être imprimée prochainement dans les mémoires et documents de la Société d'hist. et d'archéolog. de Genève.

Digitized by Google

619

1166. Charte de l'évêque Landri en faveur du prieuré de St. Maire (à Lausanne), par laquelle il confirme l'établissement des chanoines réguliers de cette maison et ratifie les donations qui lui ont été faites précédemment.

Ancien inventaire de St. Maire, aux archives de Lausanne.

620

1167, 14 septembre. Aymon de Vufflens, surnommé Raymond, abandonne au couvent de Romainmotier toutes ses prétentions sur un homme du village d'Apples, nommé Laurent. *Dat. XVIII kal. octobr. anno ab incarnatione MCLXVII, epacta XXVIII, concurrens V.*

Arch. cant. Invent. vert, litt. B.

621

1167. Ulrich, prévôt du Grand St. Bernard, cède à l'abbaye de Hautcrêt la moitié de la dîme de Villars-Peney. *Actum est ad pedem Montis Jovis, anno ab incarnat. MCLXVII.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 33.

622

1167. Ardutius, évêque de Genève, donne la cure de Samoëns à l'église de Sixt. *Acta anno ab incarnat. MCLXVII, papa Alexandro, Frederico Romanorum rege.*

Besson, pag. 362.

623

1168, 1er mars. Charte délivrée par le chapitre de Lausanne, présidé par le prévôt Ardutius, pour confirmer l'institution de l'église de St. Maire à Lausanne sous la règle de St. Augustin. *Actum in capitulo Lausannensi, anno incarnat. MCLXVIII, indict. I, epacta IX, concurrente I, kal. martii, luna VII, feria VI.*

Micellanées Bergier, manuscrit, II, 325, texte et traduction. — Ruchat, Hist. de la Suisse, V. msc. Bibl. Berne. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 151.

624

1169. Donation faite à Hauterive par Pierre de Montsalvens et sa mère Juliane. *Actum apud Paterniacum, anno MCLXIX.*

Zapf, Mon. I, N° 47.

Digitized by Google

625

1169. Ulrich d'Arconcié fait une donation à Hauterive, pour le repos de l'âme de Renaud de Corcelles, son chevalier.

Matile, N° 23.

626

1170. Partage de dîmes entre les filles de Pierre de Glane, mort en 1127.

« Petrus dominus de Glana quatuor filias habuit, que sibi predictam hereditatem medietatis decime, sicut aliam hereditatem patris sui in quatuor partes diviserunt... Una fuit Emma, mater Uldrici domini d'Arcuncie, alia Ita que in Tarenthasiam accepit maritum... Juliana alia soror... Agnes quarta soror, hoc est uxor comitis in Ogo... Actum anno MCLXX. » M. de Gingins présume qu'Ita de Glane fut mariée à Aimon II, comte de Genève, ce qui expliquerait la cause d'une partie des possessions de la famille des comtes de Genève dans le pays de Vaud.

Ex codice donationum Altæ Ripæ; Matile, N° 24. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 60 et 61.

627

1171, 7 février. Landri, évêque de Lausanne, scelle l'acte par lequel Jocelin et Pierre de Corbière donnent l'église de Wuippens à l'abbaye d'Humilimont. *Apud Bullum, VII idus februarii, anno ab incarnatione MCLXX, episcopatus XV.* (v. st.)

Archives de Fribourg: Humilimont, Extractus Maillard, folio 31, verso.

628

1172, 28 février. Notice sur la fondation de l'abbaye de Grandval, faite par l'abbaye d'Abondance. *Facta anno ab incarnat. MCLXXII, indict. V, epacta XXIII, concurr. VI, III kal. martii, luna XXX, regnante imperatore Friderico, donno Ardutio Gebenn. episcopo.*

Dunod, Hist. des Séquanois, preuves, pag. 92. — Besson, pag. 367. — Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 97.

Digitized by Google

629

1172. Nouvelle donation faite au monastère d'Hauterive par Pierre de Montsalvens et sa mère Juliane. *Dat. anno MCLXXII.*

Zapf, Mon. I, N° 48.

630

1173, 20 février. L'empereur Frédéric confirme les priviléges du monastère d'Interlaken, en réservant le patronage du recteur de Bourgogne. *Acta anno incarnat. MCLXXIII, indict. VI, regni anno XXI, imperii XIX. Data apud castrum Lenceburg, X kal. martii.*

Schœpflin, Hist. Zar. IV, pag. 114. — Zeerleder, N° 53.

631

1173, 31 mars. Bulle du pape Alexandre III en faveur des chanoines de l'église de Lausanne, confirmant les possessions du chapitre. *Dat. Anagnie, II kal. apr. indict. VI, incarnat. anno MCLXXIII, pontificatus anno XIV.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 20.

632

1173. Landri, évêque de Lausanne, donne à Hauterive l'église de St. Pierre de Treyvaux avec toutes ses possessions. *Anno incarnationis domini MCLXXIII, concurr. VII, epacta IV.*

Archives d'Hauterive. — Collectio episcopalis Lausann. par Mgr. Lentzbourg, pag. 85. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 150.

633

Circa 1173. Ulrich de Ochtland donne sa propriété de Nuarlez au prieuré de Villars-les-Moines.

Zeerleder, N° 52.

634

1174, 23 août. Donation d'Amédée I, comte de Genève, à l'abbaye de St. Maurice, faite par le conseil de Nantelme, évêque de Belley, avec la ratification de Guillaume, fils d'Amédée. *Factum Anasserio, anno ab incarnat. MCLXXIV, luna XI epacta IV, feria V, in vigilia S. Bartholomei.*

Arch. St. Maurice. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1044.

Digitized by Google

635

1174. Landri, évêque de Lausanne, confirme les donations faites à l'abbaye de Montheron par Ebal et Jordan de Belmont, Humbert de Bonvillars, Aymon de Montagny et d'autres.

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 23.

636

1175, 6 octobre. Le duc Berthold de Zæringen donne au prieuré de Ruggisberg le domaine de Suselmatten, près de Fribourg. L'évêque Landri signe en qualité de témoin. *Facta anno incarnat. MCLXXV, pridie nonarum octobris.*

Soloth. Woch. 1827, 454. — Zeerleder, N° 54.

637

* **1176, 8 septembre.** Il est probable qu'il faut rapporter ici la charte d'Amédée, comte de Genève, indiquée plus loin sous la date du 8 septembre 1192.

638

1176, 12 novembre. Landri, évêque de Lausanne, donne à l'abbaye de St. Maurice d'Agaune, l'église de St. Aubin, en Vully, avec toutes ses dépendances. *Dat. Lausanne, anno MCLXXVI, epacta XXVI, concurr. I, luna XIV, feria III, pridie idus novembris.* (Cp. 1180.)

Arch. St. Maurice. — Matile, N° 26. — Collectio script. rerum historico-monastico-ecclesiasticarum, etc., III, 86.

639

1176. L'empereur Frédéric prend sous sa protection l'hôpital du Mont-Joux (Grand St. Bernard). *Dat. apud Taurinum, anno MCLXXVI, indict. VIII.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1052.

640

Avant 1177. Franchise accordée à la chartreuse d'Oujon par Louis de Mont, son fondateur. *Sine data.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 6.

641

1177, 25 avril. Bulle du pape Alexandre III, qui prend sous sa pro-

Digitized by Google

tection l'abbaye de Montheron, de la règle de St. Benoit. *Dat. Ferrarii, VII kal. maii. indictione X, incarnat. anno MCLXXVII, pontificatus anno XVIII.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 35. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 153.

642

1177, 4 mai. Le pape Alexandre III confirme les possessions de l'église de St. Maire à Lausanne. *Dat. Ferrariæ, IV nonas maii, anno XVIII pontificatus*, etc.

Archives du canton de Vaud; bailliage de Lausanne, N° 12.

643

1177, 25 mai. Landri, évêque de Lausanne, confirme, en faveur de l'abbaye de Fontaine-André, la possession des dîmes du dit lieu, ainsi que celle de Champreveyres et des Chacères. *Factum in Baletaia, VIII. kal junii, anno ab incarnat. MCLXXVII, indict. X.*

Matile, N° 27. — Zeerleder, N 55. — Trouillat, I, N° 238. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 155.

644

1177, 18 juin. Le pape Alexandre III prend sous sa protection l'hospice de St. Nicolas et St. Bernard du Mont-Joux. Il incorpore au St. Bernard la *cella* de Sylvaz (Sévaz), l'église de Farvagny, celle d'Avry et la *cella* de Semsales. *Dat. Venetie in Rivo alto, XIV kal. julii, indict. X, incarnationis anno MCLXXVII, pontificatus anno XVIII.*

Arch. du G. S. Bernard. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1056.

645

1177, 2 juillet. Berthold, duc de Zæringen et recteur de Bourgogne, accorde à l'église de Zurich la faculté de choisir elle-même son curé. *Facta anno ab incarnat. MCLXXVII, indict, X. VI nonarum julii. in cappella S. Nicolai sita juxta monasterium Dominarum.* (Zurich.)

Schoepflin, A. D. I, N° 320. — Zeerleder, N° 56. — Hottinger, Hist. eccl. VIII, 58. — Wyss, Geschichte der Abtei Zurich, Beilagen, N° 48.

Digitized by Google

646

(**1177, 23 août.**) Transaction entre le comte Humbert de Savoie, d'une part, et l'abbé de St. Maurice, d'autre part, faite par la médiation de Pierre, archevêque de Tarentaise. *Dat. anno MCLXXVII, luna XI, epacta IV, feria V, in vigilia S. Bartholomei.*

Gall. Christ. XII, Instr. 492. — Furrer III, 41.

Les notes chronologiques de cet acte ne concordent pas ; elles présentent d'ailleurs une singulière analogie avec celles de la charte du 23 août 1174.

647

1177, 28 août. Guillaume, fils d'Amédée, comte de Genevois, donne à l'église de Lausanne une femme et ses enfants et confirme d'autres donations. *Act. Lausannæ, anno ab incarnat. MCLXXVII, die dominica, luna XXVII.*

Hisely, Comtes de Genevois, preuves, N° 1.

648

1177, 29 septembre. Bulle du pape Alexandre III en faveur de l'abbaye du lac de Joux, confirmant ses possessions et priviléges. *Dat. Venecii in Rivoalto, III kal. octobr. indict. XI, incarnat. anno MCLXXXII, pontificatus anno XIX.*

M.D.R.I, Rectorat de Bourgogne, pag. 185.

649

1177. Landri, évêque de Lausanne, confirme, en faveur de l'abbaye de Montheron, les donations faites par Rodolphe de Gruyère, Richard de St. Martin et d'autres. *Actum anno incarnat. MCLXXVII, epacta XVIII, concurrente V, indict. X.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 27.

650

1177. L'évêque Landri confirme un accord entre l'abbaye de Montheron et Conon d'Estavayer.

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 31.

651

(**1177.**) Donations faites à l'abbaye de Montheron par Gaucher de St. Martin, Ebal de Belmont, Jocerand de Rue, etc.

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 33.

Digitized by Google

652

1177. Ardutius, évêque de Genève, donne à l'abbaye d'Hauterive les droits que son église avait sur les dîmes d'Onnens. *Actum anno incarnat. MCLXXVII, epacta XVIII, concurrens V.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 96.

653

1177. Ardutius, évêque de Genève, confirme diverses donations faites au couvent de Bonmont. *Anno incarnat. MCLXXVII*, etc.

M.D.G. II, 2e part. pag. 38.

654

1159 à 1177. Otton et W. de Garestein ayant obtenu en fief de l'évêque Landri l'avouerie de Lausanne, ils la vendent à Berthold, duc de Zæringen. « (Wullelmus episcopus) recuperavit etiam ab Aymone domino de Funcinie advocatiam Lausannensem cum pertinenciis, qui eam emerat a comitibus de Kybor, Warnero et Armanno, qui eam dicebant ad se jure hereditario pertinere, quia filii erant sororis Bertoldi ducis Taringie, cujus pater eam emerat ab Ottone et W. dominis de Garestei, qui eam habebant in feodum a Landrico Lausannensi episcopo, contra cujus prohibitionem dictus dux eam emit. » M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 48.

655

De 1178 à 1212. *Roger de Pise, évêque de Lausanne.* Son épiscopat date de l'année 1178, comme on peut le voir par plusieurs chartes de l'an 1180, qui portent qu'on était alors dans la troisième année de cet épiscopat. Il résigna le 8 janvier 1212. C'est donc par erreur que le Cartulaire de Lausanne indique 37 années pour la durée de ses fonctions.

« Rogerus suscepit episcopatum Lausannensem post Landricum, et fuit natus de Tuscia, de castro quod dicitur vicus Pisanus, nobilis genere et moribus, subdiaconus domini pape et legatus in archiepiscopatu Bisontinensi, homo valde honestus et litteratus et valde misericors; et multas sustentavit guerras pro libertate ecclesie et fecit castrum de Lucens, quod tamen per guerram fuit combustum, et refecit turrem de Ripa quam Thomas de Sabaudia diruerat..... Resignaverat autem anno incarnationis domini

Digitized by Google

MCCXI in dominica infra octavam Epyphanie, luna I, in capitulo Lausanne, etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 45 et 46.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 431 à 451.

656

1178, 14 mars. Bulle du pape Alexandre III, en faveur de Guillaume, abbé de St. Maurice, par laquelle il lui confère la juridiction sur certaines églises. *Dat. Laterani, II id. martii, indict. XII, anno incarnat. MCLXXVIII, pontificatus anno XX.*

Arch. St. Maurice. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1064. — Plancher, Hist. de Bourg. I, pr. pag. 57. (pontific. anno III.)

657

1178, avril. Pierre donne à l'église de St. Maurice une portion de son alleu situé à Neyrano. *Actum in Augusta, feria II, mense aprili, regnante Frederico imperatore, anno domini MCLXXVIII.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1066.

658

1178, juin. Ardutius, évêque de Genève, déclare que l'église de Condamine relève de la seigneurie de Henri, sire de Faucigny. *Dat. anno ab incarnat. MCLXXVIII, die veneris, mense junio.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 54. — Besson, pag. 367.

659

1178, 30 juillet. L'empereur Frédéric se fait couronner à Arles en qualité de roi des deux Bourgognes.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 93. — Gall. Christiana, I, 87.

660

1178, 19 août. Diplôme de l'empereur Frédéric, en faveur du monastère d'Oujon. *Acta anno incarnat. MCLXXVIII, indict. XI, regni anno XXVII, imperii XXIV, data apud Lugdunum super Rhodanum, XIV kal. sept.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon. Introduction, pag. XXXI.

Digitized by Google

661

1178, 23 août. Hommage et reconnaissance faits par le comte de Genève, en faveur de l'abbaye de St. Maurice, pour les châteaux de Chaumont et de la Roche, ainsi que pour la moitié de Hauteville et autres lieux. *Anno incarnat. MCLXXVIII, luna XI, epacta IV, feria V, in vigilia S. Bartholomei.*

Arch. St. Maurice. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1066, mention abrégée.

662

1178, 1er octobre. L'empereur Frédéric prend sous sa protection le prieuré de St. Pierre au Val de Travers. *Datum apud Pontarliam, anno domini MCLXXVIII, indict. XII, in kal. octobris.*

Matile, N° 28.

663

1178, 11 octobre. L'empereur Frédéric prend le couvent de Romainmotier sous sa protection impériale. *Datum apud Palmam* *, *anno incarnat. MCLXXVIII, indict. XII, V nonas octobris.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 200.— M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 584.

* Beaume-les-dames, au comté de Bourgogne.

664

1178. Berthold IV, duc de Zæringen, fondateur de la ville de Fribourg en Oechtland, confirme, en faveur du prieuré de Payerne, la possession de l'alleu sur lequel vient d'être bâtie la quatrième partie de la ville de Fribourg. *Actum anno ab incarnat. MCLXXVIII.*

Arch. de Turin. — Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 83. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 1. — Soloth. Woch. 1812, 343. — Zeerleder, N° 57.

Quelques auteurs placent cet acte sous la date de 1177.

665

Entre 1178 et 1181. Roger, évêque de Lausanne, notifie l'accord par lequel le couvent de Payerne cède à celui d'Hauterive tout ce que ce couvent et l'église de Matran possédaient au Désaley, moyennant une cense annuelle de vingt sols et quatre muids de messel.

Collectio episcopalis Lausannensis de Mgr Lenzbourg, msc. pag. 174.

Digitized by Google

666

1178 à 1185. Ardutius, évêque de Genève, confirme plusieurs donations faites en faveur de la chartreuse d'Oujon.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, pag. 1.

667

1178 à 1212. Willelme, seigneur de Vufflens-le-château, et ses fils Rabold et Reymond prêtent hommage à Roger, évêque de Lausanne, en retour d'un prêt de 60 livres. *Testes, magister Baudinus canonicus*, Ebaldus de Grancon, Willmus de Mona, Petrus de Goumoëns, Ludovicus de Chavornay.* Sine data.

Registres des fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 41. — *Voir aux pièces annexes.*

* Le Cartulaire de Lausanne mentionne le nom du chanoine Baudin en 1180, 1199 et 1204.

668

1178 à 1212. Déclaration de Roger, évêque de Lausanne, en faveur de l'abbaye de St. Jean de Cerlier, fondée par Conon, l'un de ses prédécesseurs. *Sine data.*

Soloth. Woch. 1829, 274. — Matile, N° 25.

669

1179, mois de mars. Roger, évêque de Lausanne, assiste au concile de Latran.

Coleti, III, 412. — D'Achéry, Spicileg., I, 638.

670

1179, juin. Ubert, curé de Ste. Croix, et Albert, curé de St. Gervais, achètent une pièce de terre située près des murs de Genève. *Actum mense junio, die sabbati.... Ardutio Gebenn. episcopo, Willelmo comite, anno ab incarnat. MCLXXIX.*

M.D.G. II, 2e part., pag. 41.

671

1179, 17 octobre. Bulle du pape Alexandre III, confirmant les priviléges de l'église de Lausanne en faveur de l'évêque Roger. Il confirme le serment prêté par le duc Berthold et accorde à l'évêque

Digitized by Google

l'usage du pallium. *Dat. Anagnii, XVI kalend. novembr. indict. XII, incarnat. anno MCLXXVIII* (sic), *pontificatus anno XXI.*

Schœpflin, hist. Zar. V, pag. 120 (1178). — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 24. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 156.

672

1179, 4 novembre. Bulle du pape Alexandre III, en faveur de l'abbaye de Hautcrêt. *Dat. Anagnie, II non. novembr. indict. XIII* (sic), *incarnat. anno XCLXXVIIII, pontificatus anno XXI.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 38.

673

1179. Traité de paix entre Humbert III, comte de Savoie, et l'église de Sion, fait par la médiation de Pierre, archevêque de Tarentaise.

Cibrario et Promis, Doc. pag. 79. — Furrer, III, 42. — Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, 1859, pag. 40.

674

1179. « Littera quatuor sigillis in pendenti sigillata, data anno dominicæ incarnationis MCLXXIX, continens transactionem factam inter abbatem S. Mauritii Agaunensis ex una parte, et Amedeum fratrem comitis Gebennensis ex alia parte, super villa Comugniaci et juribus ipsius villæ dictis partibus pertinentibus. »

Ancien inventaire de Chambéry.

675

1179. Attestation faite par l'évêque Ardutius de diverses donations en faveur du couvent de Bonmont.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 80.

676

1179. Ulrich, seigneur de Neuchâtel, et Berthe, sa femme, donnent à l'abbaye de Fontaine-André, la forêt de Vavre, une métairie située entre Anet et Champion, etc. *Actum anno incarnationis MCLXXIX, epecta XI, currente VII, indict. XII, Alexandro papante, Friderico Romanorum Augusto imperante.*

Matile, N° 29. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 157.

Digitized by Google

677

1179. Donation de noble Huo de Grandson, en faveur de l'abbaye de Hautcrêt.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 35.

678

1179. Fondation de la chartreuse de Pommier par Guillaume, comte de Genevois.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 13. — Besson, pag. 368.

679

Circa 1179. Sentence de Henri, évêque de Strasbourg, au sujet des régales de Roger, évêque de Lausanne. L'évêque de Genève assiste au synode.

Schœpflin, hist. Zar. V, 117 (anno 1174). — M.D.R. XII, Recueil de chartes, pag. 23 (anno 1179 circa). — Hauréau, Gall. Christiana, XV. Instr. 155. (Anno 1179.)

680

Circa 1179. Lettre de Berthold IV, duc de Zæringen, aux bourgeois de Fribourg, pour les inviter à ne se permettre aucune exaction à l'égard de l'abbaye d'Hauterive.

Schœpflin, hist. Zar. V, 124. — Soloth. Woch. 1827, 455. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 2. — Zeerleder, N° 58.

681

1180, 7 mars. Don Boso Piscis et son fils Eynard donnent au couvent de St. Maurice des biens situés à Selvan (Salvent en Valais.) *Dat. nonas marcii, luna VII, epacta XXII, anno ab incarnat. MCLXXX, apud Nerniacum.*

Arch. St. Maurice. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1070.

682

1180, 29 mars. Henri VI, roi des Romains, prend sous sa protection l'hôpital de Mont-Joux, et confirme les donations faites par l'empereur Frédéric son père. *Dat. Mediolani, anno domini MCLXXX, indict. XIII, IV kal. aprilis.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1073.

Digitized by Google

683

1180, 13 avril. Roger, évêque de Lausanne, donne l'église de Cressier à l'abbaye de Fontaine-André. *Actum Lausanne, anno ab incarnat. MCLXXX, epacta XXII, indict. XIII, ydibus aprelis.*

Matile, N° 32.

684

1180, 22 novembre. Richard de St. Martin donne à l'église de Lausanne divers droits qu'ils possédait à Essertines. *Actum anno incarnat. MCLXXX, domini Rogeri pontificatus anno tertio, V feria, X kal. decembris, inter monasterium et portam episcopi.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 115.

Cette pièce indique que l'épiscopat de Roger avait commencé avant le 22 novembre 1178.

685

1180. Roger, évêque de Lausanne, rend à Ulrich de Neuchâtel ses fiefs situés dans les terres allemandes et romandes, et règle les clauses de cette inféodation. *Acta Lausanne, anno ab incarnat. MCLXXX, indict. XIII, epacta XXII, concurrente II.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 201. — Matile, N° 31. — Zeerleder, N° 64. — Schweiz. Museum, 1785.

686

1180. Roger, évêque de Lausanne, donne l'église de St. Aubin à l'abbaye de St. Maurice, pour y instituer un couvent de son ordre. *Actum anno incarnat. MCLXXX, indict. XIII.*

Matile, N° 30.

687

1180. Roger, évêque de Lausanne, confirme l'établissement de Hautcrêt et les diverses donations faites à cette abbaye. *Acta, anno incarnat. MCLXXX, epacta XXII, concurrente II, indict. XIII, pontificatus donni Rogerii anno tertio.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 42.

688

1180. Donation des frères Hugues et Pierre Ferrel de Cossonay, en

Digitized by Google

faveur de l'abbaye de St. Maurice d'Agaune. *Actum anno incarnat. MCLXXX, epacta XXII, concurrente II, decemnovalis cicli anno III, indict. XIII, anno XXVIII regni Friderici imperatoris, domni Rogerii ep. Lausann. anno tertio.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 216.

689

1180. Roger, évêque de Lausanne et légat apostolique, confère au monastère d'Interlaken la possession de l'église de Grindelwald, bâtie d'abord en bois et consacrée par son prédécesseur Amédée, mais maintenant construite en pierres en l'honneur de la Vierge Marie. *Actum apud ecclesiam S. Marie Interlacensis, anno incarnat. MCLXXX.*

Soloth. Woch. 1829, 557. — Zeerleder, N° 61.

690

1180. Roger, évêque de Lausanne et légat apostolique, confirme diverses donations faites à l'abbaye de Bellevaux. *In Bellavallo, anno ab incarn. MCLXXX.*

Hauréau, Gallia christiana. XV, Instr. 48.

691

Circa 1180. Adélaide, femme du comte Oudelhard, approuve la fondation du monastère de Frienisberg.

Neugart, N° 879.

Comparez avec la charte de l'an 1131.

692

Circa 1180. Charte de protection d'Ulrich, comte de Neuchâtel, en faveur de l'abbaye de St. Jean de Cerlier.

Zeerleder, N° 62.

693

Circa 1180. Donation de dame Amiza d'Aclens en faveur du prieuré de Romainmotier.

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 218.

694

1181, 24 juillet. Association entre le couvent de Romainmotier et

Digitized by Google

les comtes de Bourgogne. *Datum apud Templum juxta Dolam, IX, kal. aug. anno MCLXXXI, indict. XIV.*

Chevalier, Hist. de Poligny, I, 235. — M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 586.

695

1181. Ulrich de Neuchâtel acquiert de Bourcard, prévôt de Soleure, et des chanoines du dit lieu, un fief situé dans le district de Selzach et Bettlach. Sceau de Berthold duc de Zæringen. *Factum est hoc anno domini MCLXXXI.*

Arch. Soleure. — Herrgott, Gen. II, 194. — Schœpflin, Hist. Zar. IV, 434. — Tschudi, Chronique, I, 90. — Soloth. Woch. 1812, 345, et 1831, 186. — Matile, N° 33. — Zeerleder, N° 65.

696

1181. Genciane de Genève, Sibold, Pierre et Nicolas de Nernier, cèdent à l'abbaye de Bonmont leurs droits sur un moulin du Rhône, moyennant diverses sommes.

M.D.G. II, 2e part. pag. 42.

697

1181, Villelme, vidomne de Rumilly, et son frère Amédée, font une donation au prieuré de Satigny.

M.D.G. II, 2e part. pag. 43.

698

1181. Composition relative aux droits de la ville de Sion, faite entre Conon, évêque de Sion, et Guillaume de la Tour, par la médiation de l'archevêque de Tarentaise.

Gall. Christ. XII, Instr. 493. — Furrer, III, 44.

699

1182, 10 janvier. Guillaume de Monsalvens confirme, en faveur de l'abbaye d'Hauterive, les donations faites par ses prédécesseurs. *Actum dominica qua cantatur : in excelso trono, in Escuvillens, anno ab incarnat. MCLXXX.* (v. st.)

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 98. — Soloth. Woch. 1829, pag. 603.

Digitized by Google

700

1182, 19 mars. Le pape Lucius III prend sous sa protection le monastère de Bellelay et confirme ses possessions. *Datum Velletri.*

Hugo, Ord. Præm. Annal. I, prob. 217. — Trouillat, I, N° 250, (24 mars 1181.)

701

1182, 6 juin. L'évêque Roger permet aux Fribourgeois de se faire ensevelir dans les monastères d'Hauterive, d'Humilimont et de Payerne. *Actum anno incarnat. MCLXXXII, VIII idus junii, in die dedicationis basilice de Friburch.*

Soloth. Woch. 1827, 359. — Recueil diplom. de Fribourg, N° 3. — Zeerleder, N° 66. — Zurlauben, Tableaux topographiques de la Suisse, fol. I, preuves, N° 21. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 158.

702

1182, 26 juin. Bulle du pape Lucius III, en faveur du chapitre de Lausanne. *Dat. Velletri, VI kal julii, indict. XV, incarnat. anno MCLXXXII, pontificatus anno primo.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 27.

703

1182, 18 août. Roger, évêque de Lausanne, confirme à l'abbaye de Montheron la donation du lieu où elle a été fondée, ainsi que celle des fonds de terre et droits qui lui ont été cédés par divers bienfaiteurs. *Dat. XV kal. septembr. anno ab incarnat. MCLXXXII.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 39.

704

1182, 27 novembre. Le pape Lucius III confirme, en faveur des religieux d'Hauterive, l'exemption de la dîme pour les terres qu'ils cultivent. *Dat. Velletri, V kal. decembris.* (Sine anno.)

Geschichtsfreund, II, 41. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 97.

705

1182. Le pape Lucius III confirme les possessions du prieuré de St.

Digitized by Google

Maire, à Lausanne. *Dat. Velletri, anno incarnationis dominice MCLXXXII.*

Archives du canton de Vaud; bailliage de Lausanne, N° 14.

706

1182. Convention entre l'abbaye de Frienisberg et Ulrich, seigneur de Neuchâtel. *Acta sunt anno incarnationis MCLXXXII, indict. XV,* etc.

Soloth. Woch. 1828, 207. — Matile, N° 34. — Zeerleder, N° 67.

707

1182. Burcard de Soleure fait une donation à l'église de St. Ours à Soleure.

Soloth. Woch. 1831, pag. 189. — Zeerleder, N° 68.

708

1182 à 1183. Jugement de Berthold, duc de Zæringen, entre le chapitre de St. Ours et les bourgeois de Soleure. Sceau de Berthold. (*Sine data.*)

Soloth. Woch. 1824, 415. — Zeerleder, N° 73.

709

1182 ou 1183, 14 mars. Le pape Lucius III confirme les donations faites à l'église de St. Bernard du Mont-Joux. *Dat. Velletri, II id. martii.*

Arch. du Grand St. Bernard. — Hist. patr. Mon. Chart. II, 1111.

710

1183, 18 mars. Bulle du pape Lucius III, en faveur du prieuré de Payerne. *Dat. Velletri, XV kal. aprilis, indict. I, incarnat. anno MCLXXXIII, pontificatus anno secundo.*

Zeerleder, N° 69.

711

1183, 25 juin. L'empereur Frédéric confirme le don de la moitié de la forêt d'Iseltwald, fait en faveur du monastère d'Interlaken par l'empereur Conrad. *Acta anno incarnat. MCLXXXIII, anno regni XXXI, imperii XXVIII. Data Constantie, VII kal. julii.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 558. — Zeerleder, N° 70.

Digitized by Google

712

(1181 à 1184, 15 avril.) Le pape Lucius III confirme, en faveur de l'abbaye de St. Maurice, la prévôté qui lui a été donnée par le comte Amédée de Savoie. *Dat. Laterani, XVII kal. madias.*

Arch. St. Maurice. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1094.

Cette bulle présente une grave difficulté, car le pape Lucius III ne s'est jamais trouvé à Rome le 15 avril.

713

(1184), 15 novembre. Le pape Lucius III confirme à l'abbaye de Hauterive la possession des églises d'Onnens, d'Ecuvillens et de Treyvaux, des terres reçues des religieux de Payerne, et de celles du Désaley et d'Ecuvillens. *Datum Verone, XVII kal. decembris* (Sine anno.)

Mémorial de Fribourg, 1856, pag. 67.

714

1184, 16 novembre. Diplôme de l'empereur Frédéric en faveur du monastère de St. Oyen (S. Eugendi.) *Acta anno incarnat, MCLXXXIV, indict. III, regnante Friderico anno XXXIII, imperii XXX. Dat. Vicentiæ, XVI kal. decembr.*

Dunod, Hist. des Séquanois, preuves, pag. 69. — Chevalier, Hist. de Poligny, 1, 238. — Christin, Dissert. sur l'établissement de l'abbaye de St.-Claude, 91.

715

(1184, 9 décembre.) Bulle du pape Lucius III, confirmant toutes les donations faites en faveur de l'abbaye de Montheron. *Dat. Anagni, V idus decembr. indict. II, incarnat. anno MCXXXLIV, pontificatus anno III.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 45.

Cette bulle paraît devoir être rapportée à l'année 1183. Le pape Lucius III n'était pas à Anagni le 9 décembre 1184.

716

1184. Pierre et Guillaume, fils de Gaucher de Blonay, cèdent à Ulrich, abbé de Montheron, la dîme du Désaley, etc. *Anno incarnat. MCLXXXIX, epacta VI, concurrente VII, indict. II.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 41.

Digitized by Google

717

1184, 15 décembre. Le pape Lucius III confirme, en faveur de l'abbaye de Montheron, la possession des vignes du Désaley. *Dat. Verone, XVIII kal. januarii.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 50.

718

1184. Sentence rendue par Robert, archevêque de Vienne, et Hugo, abbé de Bonneval, sur les différends existant entre l'évêque et le comte de Genève. *Lata est sententia in oppido de Aquis, anno ab incarnat. MCLXXXIV.*

Citadin de Genève, pag. 171, extr. — Muratori, Ant. Ital. VI, 59. — Spon, preuves, N° 12.

719

1184. Roger, évêque de Lausanne, déclare que l'abbé d'Agaune a donné le prieuré de La Val à l'abbé de Montbenoit, et défend à tous d'inquiéter ce dernier abbé sur ce point. *Lausanne, anno ab incarnat. MCLXXXIV.*

Collectio episcop. Lausan. par Mr Lenzbourg, pag. 68.

720

Circa 1184, 1er juin. Le pape Lucius III confirme la sentence portée contre le comte de Genève. *Dat. Velletri kal. junii.* (Sine anno.)

Spon, preuves, N° 11.

721

Avant 1185. Accord entre l'abbaye de Bonmont et le prieuré d'Oujon, confirmé en présence d'Ardutius, évêque de Genève.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, pag. 71.

722

1185, 23 mars. Bulle du pape Lucius III, en faveur de Romainmotier. *Dat. Verone, X kal. aprilis.* (Sine anno.)

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 588.

723

1185, 10 avril. Berthold IV, duc de Zæringen, recteur de Bourgogne et avoué de Zurich, conclut un arrangement entre le chapitre de Zurich et le clergé de Swanlingen. *Facta anno ab incarnat.*

Digitized by Google

MCLXXXV, indict. III, epacta XVII, concurrente I, IV idus aprilis, in loco Turego.

Schœpflin. Hist. 2, art. V, 127. — Schœpflin, A. D. I, N° 334. — Zeerleder, N° 71. — Hottinger, Hist. eccl. VIII, 1179. — Wyss, Geschichte der Abtei, Zurich, Beilagen, pag. 473, N° 503.

724

1185, 2 octobre. Le pape Lucius III confirme les priviléges et possessions de l'abbaye de St. Jean de Cerlier. *Dat. Verone, VI non. octobr. indict. IV, incarnat. anno MCLXXXV, pontificatus anno V.*

Soloth. Woch., 1829, pag. 577. — Matile, N° 36. — Zeerleder, N° 72. — Trouillat, I, N° 261.

725

1185, 19 novembre. L'empereur Frédéric I confirme les possessions de Nantelme, évêque de Genève. *Factum Papie, XIII kal. decembr. anno incarnat. MCLXXXV, indict. III.*

Muratori, Antiq. Ital. VI, 61. — Spon, preuves, N° 13.

726

1185. Transaction sur un différend entre l'abbaye de St. Jean de Cerlier et le prieuré de Vaux Travers, au sujet de l'église de Diesse. *Dat. anno incarnat. MCLXXXV, cicli solaris I, decemnovalis VII, epacta XVII, concurrente I, indict. III, Lucio papa tertio,* etc.

Soloth. Woch., 1829, 288. — Matile, N° 35. — Zeerleder, N° 75. — Trouillat, II, N° 18.

727

(1185), 12 décembre. Le pape Urbain III confirme la sentence rendue en 1184, par l'archevêque de Vienne et l'abbé de Bonneval, contre Willelme, comte de Genève. *Dat. Verone, II id. decembr.* (Sine anno.)

Spon, preuves, N° 14.

728

1186, 1er mars. L'empereur Frédéric condamne Willelme, comte de Genevois, à payer 20 mille sols à l'évêque de Genève. *Dat. apud Casale, anno incarnat. MCLXXXIV, indict. IV, kal. martii.*

Citadin de Genève, pag. 163. — Spon, preuves, N° 15.

Digitized by Google

729

1186, 2 mars. Sentence du conseil impérial de Frédéric I, qui condamne par contumace, Guillaume, comte de Genevois, et le met au ban de l'empire à cause des méfaits et dommages qu'il a commis envers l'église de Lausanne. *Datum apud Casale S. Evasii, anno incarnat. MCLXXXVI, indict. IV, sexto nonas martii.*

Hisely, Comtes de Genevois, additions, N° 1.

730

1186, 26 août. Diplôme de l'empereur Frédéric confirmant les priviléges et possessions de l'abbaye du lac de Joux. *Dat. apud Mulehusen, anno incarnat. MCLXXXVI, indict. V, VII kal. septembris.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 189.

731

1186, 26 août. Diplôme de l'empereur Frédéric en faveur d'Ebald IV, sire de La Sarraz. *Dat. apud Mülenhûsen, anno incarnat. MCLXXXVI, indict. V, VII kal. septembris.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 190.

732

1186, 27 août. L'empereur Frédéric accorde à Nantelme, évêque de Genève, le droit de s'emparer de tous les fiefs qu'il avait concédés à Willelme, comte de Genevois. *Datum apud Mulenhusen, anno incarnat. MCLXXXVI, indict. IV, sexto kal. septembris.*

Citadin de Genève, pag. 164. — Spon, preuves, N° 16.

733

Sine data (1186). Déclaration de l'empereur Frédéric, relevant les vassaux de l'église de Genève de la fidélité qu'ils devaient au comte de Genevois.

Spon, preuves, N° 17.

734

1186, 13 septembre. Mort de Berthold IV, duc de Zæringen. — *A. MCLXXXVI, idibus sept. obiit Bertholdus dux Zaringie.* Chronique de St. Georges. mss. II, 446.

Schœpflin, Hist. Zar. I, 147. — Zeerleder, N° 75 *a*.

Digitized by Google

BERTHOLD V, DUC DE ZÆRINGEN.

735

Circa 1187. Reconnaissance des Lausannois en faveur de Berthold V, duc de Zæringen.

Schœpflin, Hist. Zar. V, pag. 128. — M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 412. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 30.

736

1187, 29 août. Berthold V, duc de Zæringen, recteur de Bourgogne et avoué de Zurich, accorde aux chanoines de Zurich le droit de nommer leur pasteur (*Plebanus*), avec diverses ordonnances à ce sujet. *Actum... presente copiosa turba populi Turegensis... anno ab incarnat. MCLXXXVII, indict. V, epacta IX, concurr. III... Dat. IV kal. septembris.*

Tschudi, Chron. I, pag. 92. — Schœpflin, A. D. I., 285. — Herrgott, Gen. II, pag. 201, extr. — Zeerleder, N° 76. (Cet auteur n'indique ni le jour, ni le mois.) — Hottinger, Hist. eccl. VIII, 60. — Wyss, Geschichte der Abtei Zurich, Beilagen, N° 49.

737

1187. Le couvent de Frienisberg reçoit en emphythéose de l'église de St. Maurice de Nugerol, une possession située dans la dite contrée. *Fact. anno domini MCLXXXVII, indict. V, epacta IX, concurrente III.*

Matile, N° 37. — Zeerleder, N° 77.

738

(1187, février.) Nouvel arbitrage rendu par Robert, archevêque de Vienne, entre Nantelme, évêque de Genève, et Willelme, comte de Genève. *Factum domino Gregorio presidente S. Romane ecclesie* *, *Frederico imperatore..... mense februarii, die dominico. Anno ab incarnat. MCLXXXVI.*

Spon, preuves, N° 18.

* Le pontificat de Grégoire n'ayant duré que du 20 octobre 1187 au 17 dé-

Digitized by Google

cembre de la même année, on ne sait comment se rendre compte de la date de cette pièce. Peut-être faut-il admettre que l'arbitrage a été commencé à la fin de 1187 et terminé en février 1188 ?

739

1188. Guillaume de Rue, chevalier, cède à l'abbaye de Hautcrêt quelques hommes qui s'y sont rendus pour se faire moines ou frères convers.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 47. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 158.

740

1188. Hugues et Pierre de Morpra renoncent, en faveur de l'abbaye d'Hauterive, à leurs prétentions sur l'alleu et le château de Glane. Acte passé devant l'archevêque de Besançon.

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 99.

741

1188. Nantelme, évêque de Genève, atteste une donation faite à l'abbaye de Bonmont par Artold de Dorches. *Actum anno incarnat. MCLXXXVIII, epacta XX, indict. VI.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 84.

742

Circa 1188. Charte de franchises concédée aux habitants de la cité d'Aoste par Thomas I, comte de Savoie. Cette charte, dont l'original n'existe plus, se trouve reproduite dans la confirmation du 24 août 1253.

Cibrario et Promis, Doc. pag. 82.

743

De 1188 à 1202. Nantelme, prévôt, et le chapitre de Lausanne confirment, en faveur de l'abbaye de Hautcrêt, la donation des églises de Châtillens et d'Oron faite par l'évêque Amédée, de celle de Villeneuve faite par l'évêque Landri, et de celle de Palézieux faite par l'évêque Roger.

Arch. du canton de Vaud ; parchemin non inventorié.

Digitized by Google

744

1189, 4 mars. Décès de Humbert III, comte de Savoie. Le comte Thomas lui succède. — *IV nonas martii obiit Humbertus comes Maur.*

E. Mallet, Généalogie de la maison de Savoie, pag. 12. — Guichenon place cette mort en 1188.

745

1189, 7 mai. Henri VI, roi des Romains, prend sous sa protection Thomas, comte de Maurienne, et lui rend les possessions enlevées à son père par l'empereur Frédéric. Il reconnaît les droits régaliens de l'évêque de Sion et en investit l'évêque Willelme. *Acta anno incarnat. MCLXXXIX, indict. VII, anno regni XX. Datum apud Basileam, nonis maii.*

Schœpflin, A. D. I, 292. — Gall. Christ. XII, pag. 433. — Furrer, III, 45. — Zeerleder, N° 78. — Wurstemberger, prob. N° 34.

746

1189. Guillaume, abbé de St. Maurice, et les religieux de la dite maison donnent en accensement à Guillaume de Gryon, la terre de Gryon donnée précédemment à l'abbaye de St. Maurice par Pierre de Gryon. *Dat. anno MCLXXXIX, regnante Friderico imperatore.*

Gall. Christ. XII, Instr. 495. — Furrer, III, 47.

747

1189. Lettres testimoniales de l'évêque de Sion et de l'abbé de St. Maurice, au sujet de reliques accordées au prévôt d'Embrach.

Neugart, N° 888.

748

1189 à 1192. Guillaume de la Tour, après avoir fait la guerre à Cono, évêque de Sion, donne en signe de pénitence à l'église de Sion quelques rentes dans la terre de Combiola.

Gall. Christ. XII, Instr. 494. — Furrer, pag. 48.

749

1189. Ulrich, seigneur de Neuchâtel, donne à l'église de Bellelai une

Digitized by Google

part de son alleu de Löwenried, près de Granges. *Factum anno ab incarnatione MCLXXXVIIII.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 534. — Matile, N° 38. — Zeerleder, N° 79. — Trouillat, I, N° 271.

750

1189 à 1233. Thomas, comte de Maurienne, exempte, pour une série de trente messes, les religieux d'Oujon des péages dûs sur son territoire. *Sine data.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 52.

751

1190, avril. Accord entre Nantelme, évêque de Genève, et les frères Willelme et Amédée Pofeis, chevaliers. *Dat. mense aprili, die jovis, anno ab incarnat. MCXC.*

M.D.G. II, 2e partie, pag. 45.

752

1190, 22 mai. Roger, évêque de Lausanne, confirme les donations faites à l'abbaye de Montheron par les frères Gui et Guillaume de Gumoens. *Actum in curia Lausanensi, dat. mense mayo, XI kal. junii. anno ab incarnat. MCXC.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 51.

753

Circa 1190. Roger, évêque de Lausanne, prend des dispositions pour l'entretien des prêtres des églises de Cerlier et de Diesse.

Soloth. Woch. 1829, pag. 289. — Zeerleder, N° 81. — Trouillat, I, N° 285. (Circa 1200.)

754

Circa 1190. Echange entre les abbayes de St. Jean de Cerlier et de Bellelai.

Zeerleder, N° 82.

755

1190. Pendant que le duc Berthold de Zæringen se prépare à suivre l'empereur en Palestine, les seigneurs de la Suisse romande se soulèvent contre lui. Il les défait près de Payerne, et fait fortifier Moudon.

Justinger, Berner Chronik, pag. 7. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 109 à 112.

Digitized by Google

756

1191, 2 mars. Le pape Clément III confirme les possessions de l'église de Notre Dame de Neuchâtel. *Laterani, VI nonas martii, pontificatus anno IV.*

Matile, N° 321.

Cette bulle avait été d'abord attribuée au pape Clément V, mais plus tard il a été reconnu qu'elle était du pape Clément III. (Matile, pag. 1222.)

757

1191, avant le 27 mars. Donations d'Ulrich, seigneur de Neuchâtel, et de sa femme Bertha, au couvent de Fontaine-André *Actum anno MCXCI, indict. IX, concurrente I, epacta XXIII, Clemente III papante.* (Le pape Clément III mourut le 27 mars 1191.)

Matile, N° 39. — Zeerleder, N° 85.

758

1191. Fondation de Berne par Cono de Bubenberg, sous les ordres du duc Berthold de Zæringen. — *Anno domini MCXI, fundata est Berna civitas a duce Berchtoldo Zeringie, unde versus:*

Anno milleno centeno cum primo nonageno
Bernam Fundasse dux Berchtoldus recitatur.

Geschichtforscher, II, 22. — Zeerleder, N° 84. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 117.

759

1191. Transaction entre l'église de Genève et le couvent du Grand St. Bernard, au sujet des églises de Meillerie, Marin, Tholon, etc. *Factum apud Thonuns, anno incarnat. MCXCI.*

M.D.G. II, 2e part. pag. 48.

760

1192. Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, et Ulrich, son frère, déclarent que la double difficulté existant entre eux et Hauterive, et entre Hauterive et Fontaine André, au sujet des vignes d'Arins, est apaisée et terminée. *Datum anno ab incarnatione MCXCII, epacta III, concurrente III, indictione X.*

Matile, Nos 41 et 42. — Zeerleder, N° 87.

Digitized by Google

761

1192. Vuillerme, comte des Genevois et des Vaudois (*Gebennensium et Valdensium comes*), fait une donation au prieuré de Talloires. *Facta anno incarnat. MCXCII, indict. X, epacta IV, concurrente III,* etc.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 68. — Hisely, Comtes de Genevois, additions N° 2, extr. — Wurstemberger, prob. N° 38.

762

(**1192, 8 septembre.**) Amédée, comte de Genevois, approuve les donations faites au monastère de Bellelai par divers hommes de Villars en Vully. *Dat. anno incarnat. MCXCII, indict. VIII, epacta VII, concurrente VI, luna XXX, sexto yd. sept. In claustro de Paierno.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 14. — Trouillat, I, N° 276.

M. de Gingins a fait voir qu'il y a vraisemblablement erreur dans la date de cette pièce, et qu'elle doit être rapportée au 8 septembre 1176. (Indicateur d'hist. et d'antiquités. Mars 1860, pag. 81.)

763

1193, 1er avril. Roger, évêque de Lausanne, donne à l'abbé du lac Joux, pour la maison des religieuses de Rueyres, un bois situé près du chemin qui mène de St. Saphorin à Cully. *Factum in palatio Lausann. anno ab incarnat. MCCXCIII (sic), in kalendis aprilis.*

M.D.R. I, Annales de l'abbaye du lac de Joux, pag. 187.
— Ibidem, Rectorat de Bourgogne, pag. 179, note 3.

C'est évidemment par suite d'une erreur de copie que cette pièce a été publiée sous la date de l'an 1293.

764

Circa, 1194. L'évêque Roger confirme, en faveur de Guillaume, abbé de Fontaine-André, le don que Hugues de Grandson avait fait à cette abbaye de divers lieux, entre autres de celui appelé *la Lance.* (Sans date.)

Matile, N° 43.

Digitized by Google

765

1195, août. Thomas, comte de Savoie, investit Henri, abbé de Haucrêt, et son abbaye, d'une terre dite *Grandchamp*, située près de Chillon, pour y planter une vigne, dont les religieux percevront les deux tiers et le donateur un tiers. *Anno incarnat. MCXCV, mense augusti. Actum apud S. Mauritium.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1027. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 48. — Wurstemberger, prob. N° 39.

766

1195, 20 octobre. Bulle du pape Célestin III, qui place sous la protection de St. Pierre l'église de Ste. Marie de Neuchâtel. *Dat. Laterani XIII, kal. nov. indict. XIII, incarnat. anno MCXCV, pontificatus anno quinto.*

Matile, N° 45.

767

1195. Nantelme, évêque de Genève, cède et confirme à la Chartreuse d'Oujon les nouvelles acquisitions qu'elle a faites, mais il se réserve l'avouerie et la seigneurie de ce monastère. *Factum anno ab incarnat. MCXCV... Willermo comite gebennensium.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 2.

768

1185 à 1207. Nantelme, évêque de Genève, prend la chartreuse d'Oujon sous sa protection spéciale. *Sine data.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 3.

769

Circa 1195. Rodolphe, comte de Gruyère, donne à l'évêque Roger tous ses droits dans la ville de Bulle, et fait un accord avec le même évêque sur le droit de suite. Humbert, comte de Genevois, assiste à la convention. *Datum in villa de Rota in Ogo.*

Archives du canton de Vaud, invent. vert. — Hisely, les comtes de Genevois, preuves, N° 2, extrait.

770

1196, 1er avril. Bulle du pape Célestin III, confirmant les priviléges

Digitized by Google

de l'abbaye de St. Maurice. *Dat. Laterani, kal. aprilis, indict. XIV, incarnat. anno MCXVVI, pontificatus anno V.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 49.

771

1196, 6 avril. Le pape Célestin III accorde à l'abbé de St. Maurice l'usage de la mitre et de l'anneau. *Dat. Laterani, VIII idus april. anno MCXCVI, pontificatus anno V.*

Gall. Christ. XII, Instr. 431. — Furrer, III, 49.

772

1196, 19 avril. Willelme de Sacconay et sa famille vendent à Maurice Vilars, pour le prix de 52 livres de Genève, un moulin situé sur le Rhône. *Dat. anno incarnat. MCXCVI, XIII kal. maii, mense aprili, luna XVII, epacta XVIII, concurrente I*, etc.

M.D.G. II, 2e part. pag. 49.

773

1196, 15 juin. Roger, évêque de Lausanne, confirme la donation de l'église de Gsteig faite en faveur du couvent d'Interlaken, par ses fondateurs et par l'évêque Amédée. *Actum Lausanne, anno ab incarnat. MCXCVI, XVII kal. julii.* Vidimus de l'an 1339.

Soloth. Woch. 1829, pag. 559. — Zeerleder, N° 89.

774

1196, 30 août. Ulrich, comte de Neuchâtel, institue à Hauterive un anniversaire pour le repos de l'âme de son frère Rodolphe. *Actum anno incarnat. MCXCVI, III kal. septembris, in castro meo (Nidowe).*

Matile, N° 46. — Zeerleder, N° 90. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 100.

775

1196. Transaction entre frère Willelme, templier, et le prieur de St. Victor, au sujet d'un oratoire construit à Satigny par le dit Willelme. *Acta anno incarnat. MCXCVI, indict. XIV, epacta XVIII, concurrente I.*

M.D.G. II, 2e part. pag. 51.

776

1197, 4 février. Le pape Célestin III confirme, en faveur d'Otto,

Digitized by Google

abbé de St. Jean de Cerlier, la possession de la chapelle de Cerlier et de l'église de Diesse. *Dat. Laterani, II non. februarii, pontificatus anno sexto.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 67. — Zeerleder, N° 91. — Trouillat, I, N° 283.

777

1197, 17 mars. Transaction entre l'abbaye de Bonmont et Nantelme d'Aubonne, approuvée par Gerriette, femme de Nantelme, et par ses fils Guerric et Jaques. Attestation de Nantelme, évêque de Genève. *Actum apud Bonum montem, anno incarnat. MCXCVI, XVI kal. aprilis.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 85.

778

1197, 29 mars. Henri VI, roi des Romains, confirme la possession de tous les biens conférés à l'église de Neuchâtel. *Dat. apud Aquisgranum, IV kal. aprilis, indict XV.*

Matile, N° 47.

779

Circa 1197. Donation de Cono, seigneur d'Oltingen, à l'abbaye d'Hauterive.

Zeerleder, N° 92.

780

1198, 6 mars. Election de Philippe II, roi des Romains. Berthold V, duc de Zæringen, qui avait aussi été élu empereur, transige avec Philippe son compétiteur, lequel est couronné à Mayence le 15 août de la même année.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 119.

781

1198, 25 juin. Le pape Innocent III confirme les propriétés de l'abbaye d'Hauterive et lui accorde divers priviléges. *Dat. Rome, VII kal. julii, indict. I, incarnat. anno MCXCVIII, pontificatus anno III.*

Mémorial de Fribourg, 1856, pag. 68.

782

1198, 11 septembre. Informations prises par les évêques de Ge-

Digitized by Google

nève et de Sion, sur les droits du comte Thomas de Savoie et du couvent de St. Maurice, dans la vallée de Bagnes. *Dat. anno incarnat. MCXCVIII, indict. I, epacta XI, concilio (sic) III, luna VII, feria VI, III idus septembris.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 110.

783

1198. Sentence des délégués du pape, sur le différend existant entre Nantelme, évêque de Genève, et les monastères de Nantua et de St. Oyen.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 34. — Besson, pag. 373.

784

1199, avril. Renonciation de Richard, comte de Montbéliard, et de Gautier, son frère, à leurs prétentions sur les propriétés de l'abbaye de Montheron. *Acta anno incarnat. MCXCIX, mense aprili.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 53.

785

1199, 2 mai. Pierre de St. Martin, chevalier, abandonne au chapitre de Lausanne les droits qu'il avait à Crissier. *Actum anno ab incarnat. MCXCIX, VI non. maii.* (On trouve dans le Cartulaire de Lausanne la même charte répétée deux fois, la première sous la date de 1199, la seconde sous la date de 1190. Il est à présumer qu'il y a eu omission d'un chiffre dans cette dernière.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 101 et 221.

786

1199, 23 décembre. Bulle du pape Innocent III adressée à l'évêque de Genève, pour l'autoriser à contraindre les clercs de son diocèse qui y possèdent des bénéfices, à recevoir les ordres sacrés. *Dat. Laterani, X kal. januarii, pontificatus anno secundo.*

M.D.G. II, 2e part. pag. 52.

787

1199. Hommage de la seigneurie de Salins, rendu par Gaucher, sire de Salins, quatrième du nom, à Gonthier, abbé de St. Maurice

Digitized by Google

d'Agaune. *Datum apud Joni, anno dominicæ incarnationis MCXCIX.*

Guillaume, Hist. des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 91.

788

1200. Yblo, seigneur de Grandson, fait donation de deux femmes au prieuré de Romainmotier, où son fils Hugo avait été reçu en qualité de religieux.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 567.

789

1200. Composition entre Pierre et Rodolphe, comtes de Gruyère, d'une part, et le chapitre de Lausanne, d'autre part, au sujet d'Albeuve, de Riaz, et d'autres objets. *In villa Bollo, anno ab incarn. MCC.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 205.

790

1200. Berthold, duc de Zæringen et recteur de Bourgogne, approuve la donation d'un domaine faite au couvent de St. Blaise. *Actum Turegi, anno MCC.*

Gerbert, Hist. Silvæ Nigræ, III, 115. — Dümge, Regesta Radensia, 65, extr. — Wyss, Geschichte der Abtei Zürich, pag. 474, n° 504.

791

Circa 1200. Richard de Montfaucon, comte de Montbéliard, se trouvant à Oulens avec son frère Gautier, concède à l'abbaye du Lac-de-Joux un droit d'usage dans la forêt d'Orjulaz. Cette donation fut constatée environ l'an 1228, par une enquête faite par Girard, sire de Goumoëns.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 203. — Cp. M.D.R. XIV, Recherches sur les sires de Montfaucon, pag. 27.

792

1201, janvier. « Littera quomodo dominus Johannes dominus de Cossonay obligavit domino Rogerio episcopo quicquid habebat in terra de Williez in hominibus et feudis pro CC libris Gebenensi-

Digitized by Google

bus, que littera confecta est sub sigillis prefati domini episcopi et capituli Lausannensis, anno domini MCC, mense januario. » (v. st.)

Inventaire de 1394, fol. 69. — Cp. M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 26.

793

1201, 24 juin. Jugement sur une contestation entre Girard de Ternier et Bernard, prieur de St. Victor. *Factum apud Esvordes, die festo S. Johannis Baptiste, luna XX, anno ab incarnat. MCCI.*

M.D.G. II, 2e part. pag. 53.

794

1201, 27 juin. Roger, évêque de Lausanne, confirme, en faveur de l'abbaye d'Hauterive, la possession des églises d'Onnens, d'Ecuvillens, et les donations de ses prédécesseurs. *Actum Lausanne, anno ab incarnat. MCCI, V kal. julii.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 101, (où, ligne 6 en remontant, il faut lire *Berardus* au lieu de *Gerardus.*) — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 159.

795

1201. Donation à Hauterive faite par Pierre, chevalier, de Saydors (Seedorf). Girard, Nobiliaire suisse, I, 220.

On trouve dans ce même ouvrage un certain nombre de donations faites à Hauterive, que nous ne pouvons toutes indiquer ici.

796

1201. Echange entre le comte Ulrich de Neuchâtel et l'abbaye d'Hauterive. *Actum apud Novum Castrum, anno incarnationis MCCI.*

Matile, N° 48.

797

1202, 19 septembre. Lettres de garde accordées à la vallée de Chamounix par Willelme de Faucigny. *Actum in ecclesia de Megeva, anno ab incarnat. MCCII, XIII kal. octobris.* (Cp. 1205 et 1229.)

M.D.G. VII, 292.

798

1202. Cono d'Estavayer est élu prévôt du chapitre de Lausanne, et

Digitized by Google

reçoit sa charge en fief de l'évêque Roger. Il occupa longtemps ces fonctions importantes, et l'on peut juger de son activité, soit par le grand nombre d'actes dans lesquels il intervint, soit par la rédaction du Cartulaire du chapitre, qu'il a composé lui-même, et qui est un des plus précieux monuments historiques de cette époque.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 424.

799

1203, février. Guillaume et Narduin, dits Ferrel, confirment une donation faite par leur père à l'abbaye de Bonmont en 1180. *Actum anno incarnat. MCCII, mense februario.* (v. st.)

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 219.

800

1203, 26 mars. Berthold, comte de Neuchâtel, remet par emphythéose à l'église de Frienisberg, des terres situées à Lignières, à Fontaine-André et à Cerlier. *Dat. anno MCCIII, VII kal. aprilis. Facta in ecclesia S. Mauritii apud Nuerols.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 209. — Matile, N° 51. — Zeerleder, N° 96.

801

1203. Willelme de Villette, vidomne, et Pierre, son frère, abandonnent aux chanoines de Genève, leurs droits sur les enfants d'Anserme de Thonex. *Facta in ecclesia Gebennensi, anno ab incarnat. MCCIII.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 14.

802

1203. « Littera quomodo dominus Rogerius episcopus concessit advoriam de Arlimbac Sifredo domino * de Vanello homini suo ad vitam suam : Que littera confecta est apud Viveis sub sigillo dicti domini episcopi, anno incarnationis dominice MCCIII, tempore illo quo castrum de Blonay captum fuit. »

Inventaire de 1394, fol. 72.

* Lisez plutôt *Sifredo dicto de Vanello.* (Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 447.)

Digitized by Google

803

Circa 1203. Berthold, seigneur de Neuchâtel, donne à l'église de Frienisberg, des possessions situées dans le quartier des Fontaines, près de Nugerol. *Sine data.*

Matile, N° 50. — Zeerleder, N° 97.

804

1204. Accord entre Jean, sire de Prangins, et l'abbaye de Bonmont, au sujet de plusieurs possessions situées à Vic. *Actum anno incarnat. MCCIV, in ecclesia de Genolli.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 221.

805

1204. Guerric, seigneur d'Aubonne, fait une donation de terres à l'église de Trévelin.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 15.

806

1205, 13 mars. Lettres de protection accordées à la maison religieuse de Chamounix, par Villelme de Genevois, frère du comte Humbert. *Actum ante fores ecclesie de Siunzey, anno ab incarnat. MCCIV, III idus martii, luna VIII, indict. VII, vacante Romano imperio.* (v. st.)

M.D.G. VII, 293.

807

1205. Donation faite à l'abbaye de S. Maurice par Véta Delbruel. *Dat. anno incarnat. MCCV, Willelmo de Saillione episcopante, Philippo rege regnante.*

Gallia Christiana, XII, Instr. 495. — Furrer, III, 49.

808

1206. Thomas, comte de Maurienne et marquis en Italie, confirme, en faveur de l'église de St. Bernard du Mont-Joux, les donations faites par son oncle Amédée, et par Boson, Girald et Amédée d'Alinges. *Dat. anno incarnat. MCCVI, in civitate Augusta.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1248.

Digitized by Google

809

Circa 1206. Ulrich, comte de Neuchâtel, donne à l'abbaye de St. Jean de Cerlier, des biens et droits situés à Nugerol.

Zeerleder, N° 99.

810

1206 à 1208. Roger, évêque de Lausanne, certifie que son prédécesseur Cono, fondateur de l'abbaye de St. Jean de Cerlier, a donné à la dite abbaye le tiers des revenus de l'église de Grenchen. *Sine data.*

Walther, Geschichte des Bernerischen Stadtrechts, II, 210. — Zeerleder, N° 98.

811

1207, 18 mars. Aymon, seigneur de la Tour, engage à l'abbaye de St. Maurice d'Agaune le vidomnat de la vallée de Bagnes, pour la somme de mille sols de St. Maurice. Landri, évêque de Sion. *Actum anno incarnat. MCCVI, in quadragesima, dominica qua cantatur Reminiscere.* (v. st.)

Gallia Christiana, XII, Instr. 496. — Furrer, III, 50.

812

1207, 1er juin. Philippe II, roi des Romains, donne en fief à Thomas, comte de Savoie, le château de Moudon. *Acta anno incarnat. MCCVII, indict. X, regni anno decimo. Dat. apud Basileam. kal. junii.*

Arch. Turin. — Guichenon, preuves, pag. 48. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1137. — Zeerleder, N° 100. — Wurstenberger, prob. N° 43.

813

1207. Roger, évêque de Lausanne, confirme l'accord conclu par Guillaume, doyen de Vevey, entre le chapelain de Villeneuve (Compengie) et l'abbaye de Hautcrêt, relativement à la chapellenie. *Factum Lausanne, anno domini MCCVII.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 49.

814

1208, 4 avril. Berthold, duc de Zæringen, inféode à Guerri, Jacques

Digitized by Google

et Pierre, seigneurs d'Aubonne, les montagnes existant dès le *Mont-Marchia* jusqu'au territoire du seigneur des Monts. Cette inféodation est rappelée dans une charte du 26 avril 1301.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 209.

815

1208, 1er décembre. Roger, évêque de Lausanne, déclare qu'un accord a été conclu entre le prévôt de Soleure et les chanoines de la dite ville. *Acta in ecclesia S. Ursi, anno incarnat. MCCVIII, cal. decembris.*

Soloth. Woch. 1812, pag. 345. trad. et 1833, pag. 299. — Zeerleder, N° 101.

816

1208. Le comte Rodolphe de Thierstein donne quelques biens au couvent de Frienisberg, fondé par ses ancêtres. *Dat. anno incarnat. MCCVIII, indict. XI,* etc.

Schœpflin, Hist. Zar. V, N° 70. — Soloth. Woch. 1830, pag. 159. — Zeerleder, N° 102. — Trouillat, I, N° 293.

817

1208. L'abbaye de St. Jean de Cerlier vend à celle de Frienisberg un alleu situé à Ellenvile. *Acta anno incarnat. MCCVIII, Romanæ ecclesiæ præsidente Innocentio, regnante Ottone V, Rectore terræ duce Bertoldo.*

Soloth. Woch. 1830, 424. — Zeerleder, N° 103.

818

1208. Echanges entre les religieux d'Hauterive et Berthold de Neuchâtel, prévôt de Bâle et trésorier de Lausanne. *Actum anno incarnationis MCCVIII.*

Matile, N° 52. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 102.

819

1208. Donation faite par Bernard Chabert, évêque de Genève, aux prêtres et aux clercs de son diocèse, ainsi qu'à l'œuvre de l'église de Genève.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 16.

Digitized by Google

820

1208. Amédée Pofey, grand connétable de Romanie, donne à l'église de Genève tout ce qu'il possède à Cologny et à Genève. *Actum apud la Fracy, anno MCCVIII, indict. XI.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 17.

821

1209. Pierre, évêque de Belley, certifie une donation faite au couvent d'Hauterive par Jacques et Rodolphe de Pont. *Actum anno ab incarnat. domini MCCIX, in præsentia totius conventus Altæ Ripæ.*

Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 159.

822

1209. Roger, évêque de Lausanne, Berthold de Neuchâtel, prévôt de Bâle, et Ulric son frère, comte de Neuchâtel, déclarent avoir terminé la difficulté existant entre les frères de Fontaine-André et les chanoines de Neuchâtel. *Actum anno incarnationis MCCIX.*

Matile, N° 55.

823

1209. Roger, évêque de Lausanne, Berthold, prévôt de Neuchâtel, et le chapitre de cette ville, déclarent qu'ils ont fait un arrangement avec l'abbaye de Fontaine-André pour des prières réciproques. *Apud Novum Castrum, anno incarnat. MCCIX.*

Schweizer. Geschichtforscher, VI, 247. — Matile, N° 56.

824

Circa 1209. Berthold de Neuchâtel, évêque de Bâle, Ulrich, son frère, et Berthold, son neveu, confirment les donations faites par leurs ancêtres à l'abbaye de St. Jean de Cerlier (*sans date*).

Matile, N° 54. — Trouillat, I, N° 294. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 160.

825

1210, 25 mars. Diplôme de Berthold V, duc de Zæringen, recteur de Bourgogne et avoué de Zurich, au sujet du pays d'Uri. *Actum in*

Digitized by Google

Burgundia in Castello Burgdorf, anno ab incarnat. MCCX, indict. XIII, anno domini Ottonis Imperatoris primo, VI kal. aprilis.

Schœpflin, Hist. Zar. tom. V, pag. 135. — M.D.R. II, Essai sur les Waldstetten, par J.-J. Hisely, pag. 385. Hottinger, Spec. Tig. pag. 237. — Schw. museum für hist. Wiss. I, 202. — Wyss, Geschichte der Abtei Zürich, n° 51.

826

1210, mars. Guillaume, comte de Ponthieu et de Montreuil, fait une aumône de 13 livres aux chanoines de St. Maurice. *Actum anno ab incarnat. MCCX, mense martio.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 6. — Gall. Christ. XII, Instr. 431. — Furrer, III, 51. — Coll. Script. rerum hist. mon. eccl. III, 87.

827

1210, 11 juillet. Guy de Mont, en présence de Bernard, évêque de Genève, confirme diverses concessions faites à la chartreuse d'Oujon, en retour de 500 sols, monnaie de Genève. Il donne un grand nombre d'ôtages. *Actum apud Nionem, anno ab incarnat. MCCX, mense julio V, idus eiusdem mensis.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 9.

828

1210, 22 août. Composition entre le chapitre de Lausanne, d'une part, et la veuve et le fils de Villerme de Blonay, d'autre part, au sujet de dommages causés par ce dernier aux hommes du chapitre à Donmartin. *Actum apud Evian, anno incarnat. MCCX, XI kal. septembris, Ottone imperante, Rogero Lausann. episcopo, Bernardo Geben. episcopo.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Lausanne, pag. 422.

829

1210, 18 octobre. L'évêque Roger et le chapitre de Lausanne fon-

Digitized by Google

dent la sous-chantrerie (succentoria). *Anno incarnat. MCCX, XV kal. novembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 399. — Plus complet dans le Liber visit. capellaniarum eccl. cathedr. Lausann. A° 1529, (minute) fol. 163; aux archives de Lausanne.

830

1210, 18 octobre. L'évêque et le chapitre de Lausanne fondent l'établissement de neuf clercs, pour desservir l'autel de St. Michel *Anno incarnat. MCCX, XV kal. novembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 417.

831

1210, 26 novembre. Guillaume Bever, ayant vendu au chapitre de Lausanne un cens qui dépendait de Roger, évêque de Lausanne, donne en compensation à ce dernier le quart de la vigne de Bralion. *Anno incarnat. dominice MCCX, VI kal. decembris.*

Arch. cant. de Vaud: Extractus seu summarium litterarum capituli Laus.; cahier non classé.

832

1210, 17 et 18 décembre. Amédée, seigneur de Gex, agissant du consentement de ses fils Etienne et Amédée, confirme les donations faites par ses ancêtres à la chartreuse d'Oujon. *Factum ante grangiam de Lavigny, XVI kal. januarii, sequenti vero die, scilicet XV kal. januarii, apud Jaiz in aula mea.... anno ab incarnat. MCCX.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 42.

833

1210. Humbert de Mont, frère de Landri, évêque de Sion, fait à la chartreuse d'Oujon diverses donations approuvées par Roger, évêque de Lausanne, et Bernard, évêque de Genève.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 4.

834

1210. Landri, évêque de Sion, déclare que Humbert de Mont, son

Digitized by Google

frère, a fait diverses concessions à la chartreuse d'Oujon, en retour d'un don de 20 livres genevoises.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 14.

835

Circa 1210. Ebal de Mont cède aux chartreux d'Oujon des dîmes et des pâturages. Acte scellé par Bernard, évêque de Genève, et Rodolphe, abbé de Bonmont. *Sine data.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 7.

836

1211, 16 mai. Jean, seigneur de Prangins, renonce à diverses prétentions en faveur de la chartreuse d'Oujon, etc. Confirmation par Amédée, sire de Gex, et Bernard, évêque de Genève. *Actum apud Prengins ante fores ecclesie, anno ab incarn. domini MCCXI, mense maio, XVII kal. junii.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 43.

837

1211, 10 juin. Ebal de Mont fait diverses concessions à la chartreuse d'Oujon. *Actum apud Monz, anno ab incarnat. MCCX, mense junio, IV idus eiusdem mensis.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 5.

838

1211, 14 octobre. Déclaration de Thomas, comte de Maurienne, qui promet de ne porter aucune atteinte aux régales de Bernard, évêque de Genève. *Actum juxta Lugrins.... anno incarnat. MCCXI, in festo Calixti pape.*

Citadin de Genève, pag. 191. — Spon, preuves, N° 19.

839

1211, 17 octobre. La veuve et les fils d'Amédée de Genevois, seigneur de Gex, cèdent au chapitre de Genève tous les droits qu'ils pouvaient avoir sur le village de Moëns et sur Bernard de Tougins et son frère. *Actum anno ab incarnat. MCCXI, mense octobri, in vigilia Luce evangeliste, in castro de Jaz.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 18.

Digitized by Google

840

1211. Expédition de Berthold, duc de Zæringen, contre les Vallaisans. Il est battu par ces derniers.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 122 et 123. — Furrer, I, pag. 85, et III, pag. 52.

841

1211. Guerre entre le duc Berthold et Thomas, comte de Maurienne. Cette guerre, dont la durée est inconnue, est indiquée par quelques passages du Cartulaire de Lausanne, par lesquels on voit aussi que l'évêque de Roger y prit part, du côté du duc de Zæringen. La paix se fit à Hautcrêt, le 18 octobre 1211. *Anno incarnationis dominice MCCXI, decimo quinto kalendas novembris pacificati sunt dux Bertoldus et comes Maurianensis Thomas juxta cenobium de Alcrest.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 45, 111, 421 et 502. — Rectorat de Bourgogne, pag. 121 et suiv. — Wurstemberger, prob. N° 44.

842

1211. Composition entre le prieur de Romainmotier et le doyen de l'église de Ste Marie-Madeleine de Besançon.

M.D.R. VI, Cartulaire de Romainmotier, pag. 488.

843

1211. Donation faite à l'abbaye de St. Maurice, par Aimon de la Tour et ses fils Pierre et Chabert.

Gallia Christiana, XII, Instr. 496. — Furrer, III, 52.

844

1212 à 1220. *Berthold de Neuchâtel, évêque de Lausanne,* élu le 13 janvier 1212. Il tint l'épiscopat pendant 8 ans et 6 mois, et mourut le 13 juillet 1220.

« Bertholdus filius Uldrici comitis de Novo Castro, thesaurarius Lausannensis, fuit electus anno ab incarnatione domini MCCXI (v. st.), in octava epiphanie, feria VI, unanimi consensu totius capituli..... Obiit autem anno ab incarnatione domini MCCXX, III idus julii, et tenuit episcopatum annis VIII et mensibus VI. Transivit

Digitized by Google

autem feria II, sole oriente, die qua preparatus erat iter arripere in subsidium terre Jherosolimitane, et planxit eum tam clerus quam populus inestimabili luctu. »

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 46 et 47. — Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 452 à 461.

845

1212, 17 février. Bulle du pape Innocent III adressée aux frères Hospitaliers et du Temple dans le diocèse de Genève, au sujet des sépultures. *Dat. Laterani, XIII kal. marcii, pontificatus anno XIV.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 19.

846

1212, 29 mars. Aymon, seigneur de Faucigny, promet de payer 40 livres à l'évêque de Genève, en réparation des dommages qu'il lui a occasionnés dans la terre de Salaz. *Actum A. D. MCCXII, IV kal. aprilis, apud Salanciam.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 20.

847

1212, 24 novembre. Humbert, abbé de Montheron, cède au chapitre de Lausanne, les droits qu'il avait à Sugnens, et spécialement le fief de Raymond de Gyes. *Actum Lausanne, anno MCCXII, VIII kal. decembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 145.

848

1212. Poncia, veuve d'Amédée, seigneur de Gex, et Etienne son fils, font une donation à l'église de Lausanne.

Arch. Laus. — M.D.G. VII, 297.

849

1212. Guignes, comte de Forex, exempte l'ordre des Chartreux de tout péage et de toute contribution dans l'étendue de son comté. Confirmation par son fils Renaud, archevêque de Lyon. *Datum Lugdini, anno domini MCCXII.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 51.

Digitized by Google

850

1212. Henri, seigneur du château de Joux, dispense les chartreux d'Oujon, du péage qu'ils payaient à la Cluse de Joux.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 53.

851

Circa 1212. Berthold, évêque de Lausanne, donne à l'abbaye de St. Jean de Cerlier des biens situés à Linières, à Chabloz, etc. (*Sans date.*)

Soloth. Woch. 1829, 292. — Matile, N° 60. — Zeerleder, N° 104.

852

1212 à 1220. Berthold, évêque de Lausanne, donne à l'abbaye de St. Jean de Cerlier la chapelle de Cerlier qui lui appartenait par droit de fondation. (*Sans date.*)

Soloth. Woch. 1831, 78. — Matile, N° 59. — Zeerleder, N° 121.

853

1212 à 1220. Compromis entre l'abbaye de St. Jean de Cerlier et les habitants d'Areins, Cornaux, Cressier, Enges, Marens, Villaret, etc. (*Sans date.*)

Matile, N° 58.

854

1213, 15 février. Jaques, seigneur d'Aubonne, confirme les dons que la chartreuse d'Oujon a reçus de ses ancêtres. *Actum in claustro domus (Alionis), anno ab incarnat. MCCXII, mense marcio, XVI kalendas ejusdem mense?* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 22.

855

(1213.) Hugues de Salenove, chevalier, accorde à la chartreuse d'Oujon le droit de pâturage sur son territoire. Sceau de Pierre (de Sessons), évêque élu de Genève.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 118.

856

1213. Conon de Twann (Douane) restitue à l'église de Cressier une dîme injustement enlevée. *Datum anno gratie MCCXIII.*

Matile, N° 61. — Zeerleder, N° 107.

Digitized by Google

857

1213. Le chapitre de Lausanne donne en accensement à Guido de Riaz en Ogo (Rota en Ogo), des terres situées à St. Aubin en Vully.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 431.

858

1213 à 1215. Partage des ministériaux de la maison de Neuchâtel, entre Berthold, évêque de Lausanne, Ulrich, son frère, et Berthold, son neveu, ces deux derniers seigneurs de Neuchâtel.

Soloth. Woch. 1827, 474. — Matile, N° 65. — Zeerleder, N° 108.

859

1214, fin de mars. Règlement pour le chapitre de Lausanne, au sujet des matines. *Actum in capitulo, anno ab incarnat. MCCXIV, in septimana pascali.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 437.

860

1214, avril. Grande charte de franchises accordée à la ville de Neuchâtel par le comte Ulrich et son neveu Berthold, avec le consentement de ses bourgeois, et conformément aux coutumes de Besançon. Berthold, évêque de Lausanne, le chapitre de Lausanne et celui de Neuchâtel confirment la dite charte, et s'en déclarent les protecteurs, du consentement des dites parties, *Datum Novi Castri anno incarnationis MCCXIV, mense aprili.*

Arch. de Neuchâtel. — Walther, Geschichte des Berner. Stadtrechts. Urk. N° 2. — Matile, N° 62, avec un facsimile représentant les cinq sceaux appendus à l'acte. — Trad. ap. Montmollin, Mémoires sur Neuchâtel, II, 271, et Boyve, Annales histor. I, 161.

861

1214, avril. Berthold, évêque de Lausanne, et le chapitre de Lausanne, confirment les susdites franchises de Neuchâtel. *Actum anno incarnationis MCCXIV, mense aprili.*

Matile, N° 63.

862

1214, 7 mai. Accord entre le chapitre de Lausanne et Jordan, sei-

Digitized by Google

gneur de Belmont, au sujet de l'avouerie d'Essertines et de Warens. *Actum Lausanne, anno ab incarnat. MCCXIV, nonas maii.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Lausanne, pag. 122.

863

1214, juillet. Berthold, évêque de Lausanne, Ulrich, comte de Neuchâtel, et Berthold, seigneur de Neuchâtel, font une donation à l'abbaye de Montheron, et l'affranchissent de tout péage ou contribution sur leur territoire. *Datum Novi Castri, anno domini MCCXIV, mense julio.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 57.

864

1214, 2 août. « Littera compositionis facte inter episcopum Lausann. et abbatem S. Mauritii super casali de Montagnie. Anno ab incarnatione domini MCCXIV, in claustro de Lustriaco. IV nonas augusti. »

Inventaire de 1394, fol. 44.

865

1214, 2 août. « Littera quomodo abbas S^ti^ Mauricii dedit terram que dicitur Planta perpetuo domino B. episcopó. Anno ab incarnatione MCCXIV, in claustro de Lustriaco, IV nonas augusti. »

Inventaire de 1394, fol. 97.

866

1214, 10 novembre. Berthold, évêque de Lausanne, déclare que maître Conon de Neuchâtel, son serviteur, a donné à l'abbaye de Fontaine-André une vigne qu'il avait plantée à Champreveyres. *Actum in Novo Castro, anno incarnat. MCCXIV, epacta XVIII, concurrente II, indict. III, datum IV iduum novembris.*

Matile, N° 64.

867

1214. Thomas, comte de Maurienne, fait donation à l'abbaye de Hautcrêt de la terre dite de Grandchamp près de Chillon. *Hanc concessionem fecimus in villa de Corp, anno domini MCCXIV.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 116. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 51.

868

1214. Les frères Anselme, Humbert et Richard de Grailly donnent à

Digitized by Google

l'abbaye de Bonmont quelques hommes de Gingins. *Actum apud Nividunum et apud Graillie, anno ab incarnat. MCCXIV.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 222.

869

1214. Berthold, évêque de Lausanne, fait connaître que Ulrich, chevalier, de Cressier, a donné à Hauterive une terre qu'il possédait à Berlens. *Apud Aventicum, anno ab incarnat. MCCXIV.*

Collectio episcopal. Lausann. par Mgr. Lentzbourg, pag. 87.

870

1215, 12 mai. Rodolphe, seigneur d'Oron, confirme une donation faite par son père Guillaume à l'abbaye de Hautcrêt. *Actum in parlatorio de Alcrest, in festo S. Pancracii martyris .... anno MCCXV.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 53.

871

1215, 9 juin. Berthold, évêque de Lausanne, scelle un acte d'accord entre le chapitre de Lausanne et la maison religieuse d'Etoy. *Actum anno incarnationis MCCXV, V idus junii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 258.

872

1215. Berthold, évêque de Lausanne, termine un débat entre le doyen de Vevey et l'abbaye de Hautcrêt, au sujet de l'église de Villeneuve. *Factum est Lausanne, anno domini MCCXV.* (cf. 1207.)

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 52.

873

1215. Berthold, évêque de Lausanne, remet aux religieux d'Hauterive un cens de 3 sols, et confirme toutes leurs possessions. *Actum in Altaripa, anno incarnat. MCCXV, epacta XIX.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 635. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 103.

874

1215. L'évêque Berthold donne à l'abbaye du lac de Joux et à la maison de Rueyres, diverses terres situées à Puidoux.

M.D.R. I, Annales de l'abbaye du lac de Joux, pag. 148.

Digitized by Google

875

1215. Jocelin de Corbières et Pierre son frère vendent à l'église de Sion (Landri évêque), pour le prix de 6 mille sols, toutes les possessions qu'ils avaient dans le Vallais, en dessus de la Dranse. *Actum anno MCCXV, in capitulo Lausannensi.*

Furrer, III, pag. 52.

876

1216, 6 juin. Nouvel accord entre Berthold, évêque de Lausanne, et Rodolphe de Gruyère, au sujet du marché de Bulle. *Actum apud Novum Castrum in claustro, anno incarnat. MCCXVI, octavo idus junii.*

Schweiz. Geschichtforscher, XIII, pag. 567. — Matile, N° 801. — M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 46, extr.

Voyez ci-devant l'accord de l'an 1195 *circa*.

877

* **1216, 22 août.** Quelques auteurs ont placé sous cette date un acte de l'évêque de Grenoble, relatif a une collecte en faveur de la cathédrale de Lausanne, qui avait été consumée par un incendie : mais il paraît que la véritable date de cet acte est celle du 22 août 1236, sous laquelle nous le plaçons.

878

1216, 11 novembre. Cuno de Pheit, chevalier, donne au couvent de Frienisberg son alleu de Weingarten à titre de dédommagement. Sceaux de l'évêque Berthold et du duc de Zæringen.

Soloth. Woch. 1828, pag. 502. — Zeerleder, N° 109. — Cf. Rectorat de Bourgogne, pag. 129.

879

1216. Berthold, évêque de Lausanne, révoque la monnaie frappée par son prédécesseur, et en fixe la loi comme suit : « Quassavit B. episcopus Lausan. monetam quam fecerat Rogerus episcopus predecessor suus, et fecit cudi novam, de cuius monete XII denariis, quatuor denarii et obolus debent esse de argento, septem denarii

Digitized by Google

et obolus debent esse de cupro, et XVII solidi et VI denarii debent appendere marcham. » (Cf. 1222.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 443.

880

1216. L'évêque Berthold confirme une renonciation faite par Gautier de Blonay en faveur de l'abbaye d'Hauterive, au sujet des dîmes des Faverges et de St. Saphorin. *Datum apud Murat, anno ab incarnat. MCCXVI.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 636. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 104. — Hauréau, Gall. Christiana, XII, Instr. 161. — Girard, Nobiliaire suisse, II, 73.

881

1186 à 1216. Lettres de franchises données par le duc Berthold de Zæringen en faveur de la ville de Morat. *Sine data.*

Arch. Morat. — Engelhard, Chronique de Morat, N° 1. — Zeerleder, N° 74. — Cf. Rectorat de Bourgogne, pag. 131.

882

1217, 22 janvier. Donation d'Etienne de Commugny en faveur du prieuré de Russins. *Actum anno ab incarnat. MCCXVI, in festo S. Vincencii, in claustro S. Victoris Gebennensis.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 22.

883

1217, 29 mai. Cono d'Aragnon *, chevalier, ayant pris la croix, donne à l'abbaye de St. Jean de Cerlier diverses possessions à Galles, Nuerot (Nugerol) et Cressier. *Actum anno ab incarnat. MCCXVII, kal junii.* Acte fait sous le sceau de Landri, évêque de Sion.

Soloth. Woch. 1830, pag. 429. — Zeerleder, N° 110. — Matile, N° 66.

* Aragnon soit Aernen, dans le Haut-Vallais.

884

1217, 7 juillet. Berthold, évêque de Lausanne, se revêt du signe de la croix. *Anno ab incarnat. MCCXVII, feria VI post octabas apostolorum Petri et Pauli.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 449.

Digitized by Google

885

1217, 21 octobre. L'évêque Berthold reçoit la promesse d'obéissance de Wullelme nommé prieur de S. Maire. *Anno MCCXVII, XII kal. novembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 452.

886

1217, 8 novembre. Thomas, comte de Savoie, cède à l'abbaye de St. Maurice ses droits sur l'hôpital de St. Jacques. *Factum anno ab incarnat. MCCXVII, VI idus novembris, in capitulo Agaunensi.*

Guichenon, preuves, pag. 52. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 118.

887

1217. Accord entre Humbert de Wufflens et l'abbaye du lac de Joux, au sujet de terres situées à Montricher. *Actum apud Sivirie, anno gratiæ, MCCXVII.*

M.D.R. I, Annales de l'abbaye du lac de Joux, pag. 149.

888

1217. Accord entre Bertold, chevalier de Dirlaret, et le couvent d'Hauterive, au sujet de la dîme de St. Sylvestre et de Lussy. *Actum apud Friburch, anno ab incarnat. MCCXVII.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 105.

889

1217. Statuts et arrêts rendus par l'évêque Landri, par le chapitre, le vidomne et les citoyens de Sion. *Apud Sedunum.*

Furrer, III, 53.

890

1217. Aymon de Grandson, évêque de Genève, confirme la donation faite en 1208 par l'évêque Bernard. *Datum anno MCCXVII.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 24.

891

Circa 1217. Donation de G. chevalier, de St. Oyen de Rottères, en faveur de l'église de Satigny.

M.D.G. IV, 2e part., pag. 23.

Digitized by Google

892

1218, 18 février. Mort de Berthold V, duc de Zæringen, enseveli à Fribourg en Brisgau.

Stälin, Wirtemberg. Geschichte, tom. II, pag. 281.

EMPIRE GERMANIQUE.

893

1218, 28 février. Aymon, évêque de Genève, fait donation de l'église de Mieussy au chapitre de Genève. *Actum Gebennis in domo nostra, A. D. MCCXVII, pridie kal. marcii.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 24.

894

1218, 17 mars. L'empereur Frédéric II, après la mort de Berthold de Zæringen, prend à lui la protection du monastère et de l'église de Zurich. *Datum apud Brisacum, anno incarnat. MCCXVIII, XVI cal. aprilis, indict. VI.*

Tschudi, Chronique, pag. 116 (1er avril 1218). — Schœpflin, A. D. I, 333. — Hottinger, Hist. eccl. VIII, 1192. — M.D.R. II, Hisely, Les Waldstetten, pag. 141. — Wyss, Geschichte der Abtei Zürich, Beilagen, N° 59.

895

1218, 9 avril. Berthold, comte de Neuchâtel, renonce à ses prétentions sur l'église de Diesse, après avoir reconnu qu'elle avait été donnée à l'abbaye de St. Jean par son grand-père Ulrich. *Acta anno ab incarnat. MCCXVIII, V idus aprilis, in monasterio Herilacense.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 430. — Matile, N° 67. — Zeerleder, N° 112. — Trouillat, I, N° 311.

896

1218, 15 avril. *Handfeste*, soit grande charte de franchises accor-

Digitized by Google

dée à la ville de Berne par l'empereur Frédéric II, *secundum jura Coloniensis civitatis. Datum apud Frankenfurth, anno gratie MCCXVIII XVII kal. maii, sexte indictionis.*

L'original aux archives de Berne, muni du sceau de l'empereur sur une plaque d'or. M. Matile a publié un très beau fac-simile de cette pièce. — Schœpflin, Hist. Zar. IV, 146. — Walther, Versuch zu Erläuterung der Geschichten des Vaterländischen Rechts, pag. 134 et suivantes, avec commentaires. — Schreiber, Urk. von Freiburg, I, 26. — Zeerleder, N° 113.

897

1218, 29 avril. L'évêque Berthold notifie qu'il a pacifié un différend entre le chevalier Guillaume de Palézieux et l'abbaye de Hautcrêt. *Actum apud Lustri, anno ab incarnat. MCCXVIII, III kal. maii.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 55.

898

1218, avril. Donation de Jean, sire de Prangins, à l'abbaye de Bonmont. *Actum anno domini MCCXVIII, mense aprilis.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 224.

899

1218, 1er juin. Traité de mariage entre Marguerite, fille du comte Thomas de Savoie, et Hartmann, fils du comte Ulrich de Kibourg. *Anno ab incarnat. MCCXVIII, kalendis junii, apud Meldunum.*

Arch. Turin. — Guichenon, preuves, pag. 62. — Soloth. Woch. 1828, pag. 502. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 4. — Zeerleder, N° 114. — Wurstemberger, prob. N° 48.

900

1218, 25 juillet. Henri de Goumoens confirme toutes les donations faites à l'abbaye de Montheron par lui et par ses ancêtres. *Actum anno incarnat. MCCXVIII, VIII kal. augusti.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 58.

Digitized by Google

901

1218. Guillaume II, comte de Mâcon, fait donation au prieuré de Romainmotier d'une charge annuelle de sel à Lons-le-Saunier.

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 206. — M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 531.

902

1218. Le comte Pierre de Buchek reconnaît les torts qu'il a eus vis-à-vis du chapitre de Soleure. *Dat. zu Solothurn in der S. Ursenkirche, in Jahre nach des Herren Menschwerdung MCCXVIII.*

Soloth. Woch. 1811, pag. 349, texte allemand. — M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 130, analyse.

903

1218. Fragment d'une charte par laquelle Boson, vicomte d'Aoste, reconnaît avoir reçu de Landri, évêque de Sion, un fief situé à St. Pierre de Clages.

Gallia Christiana, XII, Instr. 497. — Furrer, III, 56.

904

Circa 1218. Notification de Pierre, abbé de St. Jean de Cerlier, au sujet des droits et possessions de son abbaye à Vveins (Vohens).

Zeerleder, N° 115.

905

1219, 3 juin. L'évêque Berthold réconcilie Willelme de Cottens avec l'abbaye d'Hauterive. *Actum in Altaripa, anno ab incarnatione MCCXIX, tertio junii.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 637.

906

1219, 3 juillet. Accord entre Thomas, comte de Maurienne, et Berthold, évêque de Lausanne. Thomas reconnaît tenir en fief de l'évêque tout ce que les comtes de Genevois possédaient à Moudon, et lui en promet hommage. Il lui promet de plus de lui payer la

Digitized by Google

somme de 100 livres de Lausanne. *Dat. anno ab incarnat. MCCXIX, V nonas julii, apud Buric* *.

Arch. Turin. — Wurstemberger, prob. N° 50, extrait. — Cp. Cibrario, Storia della monarchia di Savoia, I, 261 et s.

* Probablement *Burié* ou *Burier*, prieuré, et plus tard hôpital, situé entre Montreux et Vevey. (Levade, Dict. du canton de Vaud, pag. 59.)

907

1219, 4 juillet. Thomas, comte de Savoie, et Aymon, abbé de St. Maurice, fixent d'un commun accord les limites de leurs seigneuries dans la vallée de Bagnes. *Factum anno MCCXIX, IV nonas julii.*

Gallia Christiana, XII, Instr. 498. — Furrer, III, 59.

908

1219, 8 août. Incendie à Lausanne. La ville et la cité furent consumées, et l'on compta 1374 maisons brûlées.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 465.

909

1219, 6 septembre. L'empereur Frédéric II accorde sa protection aux bourgeois de Fribourg, qui se rendent sur les terres de l'empire. *Datum apud Hagenove, anno incarnat. MCCXIX, VIII idus sept. indict. VIII.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 360. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 5.

910

1219, 10 octobre. Décision de Jean, archevêque de Vienne, entre l'évêque de Genève et l'abbé d'Abondance, au sujet des églises de Passy, la Frace, Evian, etc. *Actum Gebenn. A. D. MCCXIX, VI idus octobris.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 26.

911

1219, 10 octobre. Compromis entre Aymon, évêque de Genève, et Willelme, comte de Genève, remettant la décision de leurs différends à Jean, archevêque de Vienne. *Dat. anno domini MCCXIX,*

Digitized by Google

VI idus octobris. Suit l'arbitrage prononcé par l'archevêque de Vienne, rendu à Disingieu. *Actum apud Disingieu in domo Capellani.*

Citadin de Genève, pag. 173, extr. — Spon, preuves, N° 20.

912

1219, 25 novembre. Berthold, évêque de Lausanne, termine une difficulté élevée entre le chapitre de Lausanne et Otton de Corcelles, au sujet d'une corvée à Essertines. *Actum Lausanne, anno MCCXIX, VII kal. decembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 120.

913

1219. Berthold, évêque de Lausanne, confirme, en faveur d'Hauterive, la possession de Chervaria. *Actum anno incarnationis MCCXIX, in castro de Montagnie.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 637.

914

1219. Accord entre le prieuré de Romainmotier et l'abbaye du Lac de Joux, au sujet des terres de Villars-Jorens et de Colombier. *Anno ab incarn. MCCXIX.*

M.D.R. I, Annales de l'abbaye du Lac de Joux, pag. 150. — M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 514.

915

1220, 6 janvier. Transaction entre l'abbaye de St. Claude et l'abbaye du Lac de Joux, par laquelle la redevance de 160 truites est convertie en un cens de 45 sols de Genève. *Actum anno gratiæ MCCXIX, mensis januarii die Epiphaniæ.* (v. st.)

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 193.

916

1220, 6 janvier. Reversale donnée par l'abbé de St. Claude, en faveur d'Ebal, seigneur de La Sarraz, pour garantie de ses droits sur l'abbaye du Lac de Joux. *Datum anno gratiæ MCCXIX, mense januarii, die Epiphaniæ.* (v. st.)

M D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 195.

Digitized by Google

917

1220, 22 janvier. Berthold, évêque de Lausanne, s'engage à ne jamais aliéner l'avouerie de Lausanne, tenue précédemment par le duc de Zæringen, contrairement au droit, et au grand détriment de l'évêché. *Actum in vestibulo Lausannensi, anno incarnat. MCCXIX, XI kal. februarii.* (v. st.)

Schœpflin, Hist. Zar. V, 150. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 31. — Furrer, III, 56. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 116, trad. — Haureau, Gall. Christiana, XV, Instr. 161.

918

1220, janvier. Composition entre Landri, évêque de Sion, d'une part, et Pierre, Willelme et Rodolphe de la Tour, d'autre part. *Dat. anno ab incarnat. MCCXIX, mense januario.* (v. st.)

Gallia Christiana, XII, Instr. 497. — Furrer, III, 57.

919

1220, 10 février. L'empereur Frédéric II prend le couvent d'Interlaken sous sa protection. *Actum anno domini MCCXX, indict. VIII, anno Romani regni VIII, Sicilie vero XXI, datum apud Hagenowiam, IV idus februarii.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 314. — Zeerleder, N° 119.

920

1220, 5 mars. Mort et sépulture de l'évêque Roger. Difficultés au sujet des biens épiscopaux dont ce prélat s'était réservé la jouissance. *Anno incarnat. MCCXIX, III nonas marcii.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 45, 470, 502.

921

1220, 18 mai. Berthold, évêque de Lausanne, règle les conditions du fief du marché de Belmont, remis à Jordan, seigneur de Belmont. *Actum Lausanne, anno ab incarnat. MCCXX, in festo beate Potentiane virginis.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 473.

922

1220, 10 juillet. Un différend s'étant élevé entre le prieuré de

Digitized by Google

Payerne et les frères Aymon et Vullelme de Montagny, au sujet de l'avouerie de Payerne, que ceux-ci prétendaient leur appartenir par droit héréditaire, la difficulté fut terminée par la médiation de Berthold, évêque de Lausanne, et de plusieurs prélats et barons. Il fut convenu que les frères de Montagny garderaient l'avouerie de Payerne pendant leur vie seulement. *Actum Lausanne in domo episcopi, anno incarnationis dominice MCCXX, VI idus julii.*

Archives du canton de Vaud, layettes Payerne, N° 11.

923

1220. L'évêque Berthold confirme, en faveur de l'abbaye d'Hauterive, la possession de l'église de St. Pierre près d'Arconcié. *Actum anno ab incarnatione MCCXX.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 638.

924

1220. Notification de l'évêque Berthold au sujet d'une cession faite à l'abbaye de Hautcrêt, par le chevalier Guillaume de Vulliens.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 56.

925

1220. Conclusion d'un débat entre l'abbaye de Hautcrêt et le prévôt du Grand St. Bernard, au sujet de l'église de Villeneuve et de la dime de Peney, le tout fait par ordre de l'évêque Berthold. *Actum apud Lausannam, anno ab incarnat. MCCXX.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 57.

926

1220. L'évêque Berthold déclare qu'il a donné à l'abbaye de Fontaine-André la terre de Champreveyre, en échange de celle de Marins. *Actum anno MCCXX ab incarnatione Domini.*

Matile, N° 69.

927

1220 à 1221. *Girard, fils de Thiebaut de Rougemont, évêque de Lausanne.* Il fut élu le 24 juillet 1220, et résigna ses fonctions pour être promu, le 26 mars de l'année suivante, à l'archevêché de Besançon.

« Girardus, filius comitis Tiebaldi de Rubeo Monte, decanus sancti

Digitized by Google

Stephani Bisuntini, fuit electus in episcopatum Lausannensem anno ab incarnatione domini MCCXX, feria VI, nono kal. augusti; qui postulatus fuit in archiepiscopatum Bisuntinensem eodem anno, et a Trecensi et Lingonensi episcopis fuit absolutus a cura ecclesie Lausannensis apud Firmitatem super Albam, crastina annunciationis dominice, quibus dominus papa commiserat examinationem. » Cartulaire de Lausanne, pag. 47.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 462 et 463.

928

1220. Bernard, archevêque d'Embrun, atteste que pendant qu'il était évêque de Genève, Amédée de Hauteville, chanoine, avait donné à perpétuité à l'église de Genève le vidomnat de cette cité. *Datum anno incarnat. MCCXX, apud Bellicium.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 27.

929

1220. Humbert et Willelme, comtes de Genève, accordent à Guichard de Clermont, prieur de St. Victor, la faculté de faire fortifier le lieu dit d'Epeisse. *Factum anno ab incarnat. MCCXX, juxta castrum Gebennense, retro domum que dicitur Herluyn.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 27.

930

1220. Aymon, évêque de Genève, cède aux chanoines du dit lieu 50 sols de cense sur sa pêcherie de Genève, en compensation de 50 sols que le comte de Savoie leur devait annuellement dans les Bauges.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 31.

931

1220. Aymon, évêque de Genève, fait donation d'un pré aux chanoines de Satigny, moyennant la redevance annuelle de trois chars de foin.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 32.

932

1220. Accord entre le prieuré de Payerne et la chartreuse d'Oujon, au sujet d'une redevance annuelle.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 45.

Digitized by Google

933

1220. Aimé Guinanz, de Fernay, donne au chapitre de Genève, à l'usage de la chartreuse d'Oujon, un bois situé près du village de Saconnex, etc.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 35.

934

1221, 31 janvier. Le cardinal Conrad, légat apostolique, confirme la donation faite en 1208 par Bernard, évêque de Genève. (N° 819.) *Dat. Luduni, anno incarnat. MCCXX, pridie kal. februarii.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 32.

935

1221, 3 mars. Bulle du pape Honorius III, en faveur de l'abbaye de St. Jean de Cerlier. *Dat. Laterani, V nonas martii, indict. VIIII, incarnat. anno MCCXXI, pontificatus anno V.*

Zeerleder, N° 123.

936

1221, 5 mars. Le pape Honorius III confirme un accord entre l'abbaye de St. Jean de Cerlier et le chapelain du dit lieu. *Dat. Laterani, III nonas martii, pontificatus anno V.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 78. (5 mars 1220.) — Zeerleder, N° 124, notes.

937

1221, 5 mars. Le pape Honorius III approuve un accord fait entre l'abbaye de St. Jean de Cerlier et celle de la Chaise-Dieu, au sujet de l'église de Diesse et d'autres objets. *Dat. Laterani, III nonas martii, pontificatus anno V.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 79. (5 mars 1220.) — Zeerleder N° 124, notes.

938

1221, 9 mars. Le pape Honorius III confirme l'accord fait par la médiation de Berthold, évêque de Lausanne, entre l'abbaye de St. Jean de Cerlier et Berthold, seigneur de Neuchâtel, au sujet du patronage

Digitized by Google

de l'église de Diesse. *Datum Laterani, VII idus martii, pontificatus anno quinto.*

Soloth. Woch. 1831, p. 80. (9 mars 1220.) — Matile, N° 72. — Zeerleder, N° 124; le même, N° 942. — Trouillat, N° 318. (9 mars 1220.)

939

1221 à 1229. *Guillaume, fils de Pierre d'Ecublens, évêque de Lausanne;* élu le 16 avril 1221, mort le 23 mars 1229.

« Willermus filius domini Petri de Escublens, thesaurarius Lausannensis, fuit electus in episcopum Lausannensem, anno ab incarnatione domini MCCXXI, XVI kal. maii..... Obiit autem anno ab incarnatione domini MCCXXVIII, X kal. aprilis, hora noctis fere III. (v. st.) » Cartulaire de Lausanne, pag. 47 à 49 et 477.

Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 464 à 473.

940

1221, 16 avril. Guillaume d'Ecublens, évêque élu de Lausanne, assiste, le jour même de son élection, à une donation faite au chapitre par Albert, seigneur de Rue. *Actum ante majus altare, anno ab incarnat. MCCXXI, XVI kal. maii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 477.

941

1221, 26 juin. Guillaume d'Ecublens, évêque élu de Lausanne, est témoin de l'hommage de Guillaume de Quinsins en faveur du chapitre de Lausanne. *Anno incarnat. MCCXXI, VI kal. julii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 262.

942

1221, 1er juillet. Guillaume, évêque élu de Lausanne, est témoin d'une concession accordée par le chapitre. *Anno incarnat. MCCXXI, kal. julii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 478.

943

1221, 14 juillet. Ulrich, comte, et Berthold, seigneur de Neuchâtel, reconnaissent qu'ils ont engagé pour dix ans à l'évêque et aux citoyens de Lausanne, le droit de battre monnaie à Neuchâtel, qui leur

Digitized by Google

avait été inféodé par l'évêque Roger. *Factum anno MCCXXI, II idus julii.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 223. (12 juillet 1221.) — Zapf. Mon. I, N° 52. — Matile, N° 73.

944

1221, 13 août. Rodolphe, seigneur de Mont, donne à l'abbaye de Hautcrêt quatre coupes de froment et la moitié du territoire où le chapitre du Grand S. Bernard a commencé la construction d'une chapelle. *Actum anno gratie, MCCXXI, idus augusti.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 273.

945

1221, 31 août. Guillaume, évêque de Lausanne, est témoin d'un acte renfermant l'indication de certaines donations faites par l'évêque Berthold, son prédécesseur. *Actum in revestiario, anno incarnat. MCCXXI, II kal. septembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 480.

946

1221, 15 septembre. Gui de Mont, seigneur de Genollier, affranchit ses hommes établis dans la seigneurie de ce nom, sous condition qu'ils lui paieront un cens annuel. *Anno ab incarnat. MCCXXI, XVII kal. octobris.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 8.

947

1221, 31 octobre. Reconnaissance des droits du chapitre de Lausanne dans le village de St. Prex. Règlement des offices du Villicus et du Major. *Dat. anno ab incarnat. MCCXXI, II kal. novembris, apud S. Protasium.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 263.

948

1221. Rodolphe, comte de Gruyère, donne à l'abbaye de Hautcrêt la vigne de *Flun Wotera,* mouvante de son fief de Glane.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 272.

Digitized by Google

949

1221. Transaction entre Landri, évêque de Sion, et Thomas, comte de Savoie. *Fragment.*

Gallia christiana, XII. Instr. 499. — Furrer, III, 60.

Cette transaction est probablement la même que celle de l'année 1224. Voir plus bas, N° 983.

950

1221. Guerric, seigneur d'Aubonne, donne à l'abbaye de Bonmont tous ses droits sur des hommes de St. Oyen de Rottères.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 41.

951

1221. Ulrich, comte, et Berthold, seigneur de Neuchâtel, confirment le privilége accordé par leurs prédécesseurs à l'abbaye de St. Jean de Cerlier, en vertu duquel il était loisible à leurs ministériaux de se donner eux-mêmes et leur alleu à cette abbaye. *Actum anno ab incarnatione MCCXXI.*

Matile, N° 70.

952

1221. Ulrich, comte, et Berthold, seigneur de Neuchâtel, confirment, en faveur de l'abbaye de St. Jean de Cerlier, la possession de la terre de Menzinova, donnée par l'évêque Cono, fondateur de l'abbaye. *Actum anno ab incarnatione MCCXXI.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 292. — Matile, N° 71. — Zeerleder, N° 125.

953

1222, 9 janvier. Echange entre Thomas, comte de Savoie, et Aymon, seigneur de Pont-Verre. (v. st.)

Wurstemberger, Probat. N° 54; extrait tiré des Archives de Turin.

954

1222, 1 avril. Guillaume, évêque de Lausanne, renonce en faveur du chapitre, aux droits qu'il avait sur une maison qui lui était échue par suite de la mort d'une femme Christina de Crissier. *Actum in camera episcopi, anno ab incarn. MCCXXII, kal. aprilis.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 480.

Digitized by Google

955

1222. Humbert de Vufflens et ses deux fils, Aymon et Reymond, donnent en gage au prieuré de Romainmotier l'avouerie du village d'Apples, pour la somme de 30 livres de Lausanne, valant 12 marcs d'argent. (Comparez avec l'acte de 1216, réglant la valeur des monnaies.)

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 550.

956

1222. Don annuel d'une octane de noix fait à la chartreuse d'Oujon par Gui de Mont, chevalier, seigneur de Genollier; approuvé par Aimon, évêque de Genève. *Actum publice apud Genolie, anno domini MCCXXII.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 17.

957

1223, 31 mars. Berthold, seigneur de Neuchâtel, fait une donation au couvent de Frienisberg. *Datum Novo Castro, anno MCCXXIII, secundo kal. aprilis.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 230. — Matile, N° 74. — Zeerleder, N° 130.

958

1223, 4 avril. Monitoire du pape Honorius III, adressé à Ulrich et Berthold, seigneurs de Neuchâtel, pour qu'ils aient à s'abstenir de molester l'abbaye de St. Jean de Cerlier. *Datum Laterani, II nonas aprilis, pontificatus anno VII.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 431. — Zeerleder N° 128.

959

1223, 6 juillet. Guillaume, comte de Genevois, donne au chapitre de Genève 20 sols de rente sur le péage de Clermont, et confirme diverses donations faites au dit chapitre. *Actum anno ab incarnat. MCCXXIII, mense julii, in octabis apostolorum Petri et Pauli.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 34.

960

1223, 5 décembre. Borcard, maire de Chexbres, et son fils Anselme confirment, en faveur des religieux d'Hauterive, les possessions de

Digitized by Google

ces derniers dans la paroisse de St. Saphorin, etc. *Actum in domo de Favargiis..... et inde in domo de Chebri, anno incarnationis MCCXXIII, in vigilia S. Nicholai.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 106.

961

1223. Willelme, surnommé *Crassus*, seigneur de Vufflens, donne à Martin, chapelain d'Apples, un champ situé à Bussy.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 528.

962

1223. Willelme, seigneur de Vufflens, confirme les donations faites au prieuré de Romainmotier par Reymond son père.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 530.

963

1223. Willelme et Humbert de Dizy, chevaliers, donnent au prieuré de Romainmotier tous leurs droits sur un nommé Rodolphe de Dizy.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 549.

964

1223. Guillaume, évêque de Lausanne, accorde au prévôt Conon d'Estavayer, en augmentation de fief, de pouvoir *aberger* à Lausanne un bourgeois de cette ville, et exempte le dit bourgeois de toute autre juridiction. *Anno incarnat. MCCXXIII.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 486. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 162.

965

1224, janvier. Extrait d'une déclaration de Renaud, seigneur de Choiseul, et d'Alix, dame de Salins, sa femme, reconnaissant qu'ils sont obligés d'aller prendre l'investiture du fief de Bracon et de Salins en l'abbaye de St. Maurice, mais que ne pouvant s'y transporter, ils ont délégué leurs pouvoirs à l'abbé Nantelme.

Guillaume, Hist. généalog. des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 101.

966

1224, 17 février. Le chapitre de Lausanne institue un chapelain

Digitized by Google

à St. Prex, et fait régler par la décanie les conditions de son office. *Actum apud S. Prothasium, anno incarnat. MCCXXIII, XIII kal. marcii.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 266.

967

1224, 25 février. Lettres de Henri VII, roi des Romains, à la ville de Berne, pour l'inviter à protéger le couvent d'Interlaken contre les vexations de Walther d'Eschenbach. *Datum apud Hagenowe, VI kal. martii, ind. XII.*

Soloth. Woch. 1827, pag 154. (24 févr.) — Zeerleder, N° 131.

968

1224, 7 avril. Le patronat de l'église de Gsteig est abandonné par R. de Wedischwyl entre les mains de Walther d'Eschenbach, et par celui-ci au monastère d'Interlaken. Jugement rendu sous le sceau du prévôt de Könitz et des bourgeois de Berne. *Anno domini MCCXXIV, VII idus aprilis, apud civitatem Bernam.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 155. — Zeerleder, N° 132.

969

1223 ou 1224, 5 mai. Walther d'Eschenbach reconnaît n'avoir sur l'avouerie d'Interlaken d'autres droits que ceux qui lui ont été accordés par Frédéric, roi des Romains. *Datum in civitate Berno, anno domini MCCXXIII, III nonas magi, regnante Friderico imperatore et rege Sicilie.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 316 (5 mai 1224). — Zeerleder, N° 129 (5 mai 1223). — Regeste d'Interlaken (5 mai 1223).

970

Circa 1224. Pierre, prévôt de Könitz, et les bourgeois de Berne notifient au pape Honorius III que les juges par lui délégués ont excomunié le prêtre Ulrich de Gsteig, et adjugé l'église de ce lieu au couvent d'Interlaken. *Sine data.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 316 (circa 1225). — Zeerleder, N° 126 et 138, deux pièces identiques.

Digitized by Google

971

1224, 21 juillet. Les abbés d'Hautecombe et de Montheron, réunis aux prieurs du Reposoir et d'Oujon terminent, par sentence arbitrale, un différend entre l'abbaye de Bonmont et la chartreuse d'Oujon. *Actum anno domini MCCXXIV, in vigilia B. Marie Magdalene, juxta villam que dicitur Quinsins.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 48.

972

1224, 24 août. Pierre, prieur de St. Jean de Genève, déclare qu'un différend existant entre la chartreuse d'Oujon et Gui de Mont, seigneur de Genollier, a été pacifié par acte du 4 juillet 1210, en présence de Bernard, évêque de Genève. *Datum anno domini MCCXXIV, in festo S. Bartolomei.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, pag. 27.

973

1224, 19 octobre. Berthold, seigneur de Neuchâtel, déclare avoir vendu à l'évêque de Lausanne, pour la somme de 105 marcs d'argent et 103 livres lausannoises, le droit de battre monnaie à Neuchâtel qu'il tenait de lui en fief. *Actum in palatio Lausannensi, anno gratie MCCXXIV, XIII kal. novembris.*

Matile, N° 76.

974

1224, 19 octobre. Le prévôt et le chapitre de Neuchâtel déclarent que Berthold, seigneur de Neuchâtel, a vendu à l'évêque de Lausanne, pour le prix de 105 marcs d'argent et 103 livres de Lausanne, son droit de battre monnaie à Neuchâtel. *Datum apud Novum Castrum, anno gratie MCCXXIV, XIII kal. novembris.*

Matile, N° 77.

975

1224, 25 octobre. Berthold, seigneur de Neuchâtel, vend et restitue à Willelme, évêque de Lausanne, le droit de battre monnaie qui avait été acheté par son aïeul Ulrich, sans le consentement du chapitre, des barons et des bourgeois de Lausanne. *Actum Lausanne in palatio, anno incarnat. MCCXXIV, VIII kal. novembris.* (Cp. 1221.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 47 et 508. — Matile, N° 75.

Digitized by Google

976

1224, 28 décembre. Lettres patentes de Henri VII, roi des Romains, mettant en liberté Clémentia, veuve de Berthold de Zæringen, et lui adjugeant le château de Berthoud. *Datum apud Bernum, V kal. januarii, indict. XIII, anno incarnat. MCCXXIV, anno regni quinto.* (cp. 1235.)

Arch. Besançon. — Schœpflin, Hist. Zar. IV, pag. 169. — Soloth. Woch. 1829, pag. 629. — Zeerleder, N° 133. — Chifflet, Lettre touchant Béatrix de Châlons, preuves N° 90, pag. 113.

977

1224, 28 décembre. Lettres de grâce de Henri VII, roi des Romains, en faveur de Libald de Bauffremont. *Datum apud Bernum, anno gratie MCCXXIV, indict. XIII, V kal. januarii.*

Schœpflin. A.D.I, 352. — Zeerleder, N° 134. — Pertz, Monum. German. Legum, II, pag. 254.

978

1224, 31 décembre. Lettres de protection du roi Henri VII, en faveur du couvent de Ruggisberg. *Datum apud Bernum, II kal. januarii, indict. XIII.* — Vidimus de l'empereur Rodolphe donné à Bâle le 9 août 1275.

Soloth. Woch. 1828, pag. 317. — Zeerleder, N° 135.

979

1224. Donation du chevalier Godefroy d'Oltingen en faveur de l'église de Frienisberg.

Soloth. Woch. 1828, pag. 504. — Zeerleder, N° 136.

980

1224. Donation du chevalier Gérard d'Anet en faveur de l'église de Frienisberg.

Soloth. Woch. 1828, pag. 317. — Zeerleder, N° 137.

981

1224. Gaucher, seigneur de Blonay, confirme les donations faites par

Digitized by Google

ses ancêtres à l'abbaye de Hautcrêt. *Actum apud Lustriacum, anno gratie MCCXXIV.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 59.

982

1224. Le comte Rodolphe de Gruyère confirme les donations que ses parents et ses frères ont faites, en 1177, à l'abbaye de Montheron. *Actum apud Grujere, anno gratie MCCXXIV.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 59.

983

1224. Traité de paix entre Thomas, comte de Savoie, et Landri, évêque de Sion. *Actum anno MCCXXIV, in pratis prope Morgiam, subtus Contegium.* (Cp. 1223.)

Furrer, III, 60. — Wurstemberger, Prob. N° 58. extr.

984

1225, 20 janvier. Henri VII, roi des Romains approuve une donation faite par Luthold de Sumiswald à l'hôpital de l'ordre teutonique de Jérusalem. *Datum Vlme, anno domini MCCXXV, XIII kal. februarii, indict. XIII.*

Zeerleder, N° 139

985

1225, 19 février. Guillaume II, comte de Genevois, confirme, en faveur de l'abbaye d'Hauterive, la possession de divers fonds situés aux Faverges et dans la paroisse de St. Saphorin, les dits fonds faisant partie du fief du comte de Genevois. Wullelme, évêque de Lausanne, ratifie cette déclaration. *Actum Lausanne, anno domini MCCXXIV, XI kal. martii.* (v. st.)

Hisely, Mémoires sur les comtes de Genevois, preuves, N° 3 et 4, deux pièces.

986

1225. Guillaume, comte de Genevois, prend sous sa protection l'abbaye de Hautcrêt, et ordonne aux seigneurs de Rue de veiller à la garde de la dite abbaye.

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag 60.

Digitized by Google

887

1225, 27 février. Donation faite en faveur de la chartreuse d'Oujon par Guillaume de Villette et ses cousins germains, approuvée par l'évêque de Genève, le chapitre de Genève et le prieur de St. Victor. *Actum A. D. MCCXXIV, IV kal. marcii, apud Gebennas, in Insula.* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 37.

888

1225, avant le mois de mars. Supplique adressée à G. archevêque de Besançon, par Guillaume, évêque de Lausanne, contre des citoyens de Lausanne qui avaient élevé des bâtiments fortifiés dans la cité, contrairement à sa défense. *Sans date.*

Registre des fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, fol. 195. — Cp. Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 466, analyse.

989

1225, 10 mai. Sentence rendue suivant la coutume du pays, au sujet des différends existant entre Willelme, comte de Genevois, et Aymon, sire de Faucigny. *Hoc actum apud Tonnay in platea sub arboribus, anno ab incarnatione MCCXXV, VI idus maii.*

M.D.G. VII, 294.

990

1225, 2 juin. Donation de Willelme, comte de Genevois, en faveur du prieuré de St. Victor. *Actum anno ab incarnat. MCCXXV, IV nonas junii.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 34.

991

1225, 22 juin. Ulrich III, comte et seigneur de Neuchâtel, donne à l'abbaye de St. Jean de Cerlier, la dîme de Galles, dépendant du fief de l'évêché de Lausanne. *Actum anno MCCXXV, X kal. julii.*

Soloth. Woch. 1825, pag. 535. — Matile, N° 81. — Zeerleder, N° 140.

Après la mort d'Ulrich (de 1226 à 1229), Guillaume, évêque de Lausanne, confirme cette donation.

Soloth. Woch. 1829, pag. 293. — Matile, N° 83. — Zeerleder, N° 151.

Digitized by Google

992

1225, juin. Amédée, sire de Gex, donne au monastère de St. Oyen de Joux le fief de Divonne et autres lieux, en réservant la fidélité au comte de Genevois. *Actum anno gratie MCCXXV, mense junio.*

Guichenon, Biblioth. Sebus. cent. I, N° 33.

993

1225, 1 juillet. Aymon, seigneur de Faucigny, approuve une donation faite à l'église de Genève par Trombert de Lucinge. *Datum Gebennis, A. D. MCCXXV, kal. julii.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 35.

994

1225, 20 juillet. Arbitrage entre Aymon, évêque de Genève, et le chevalier Pierre de Confignon, au sujet du vidomnat de Genève. *Actum publice in ecclesia S. Petri, A. D. MCCXXV, XIII kal. augusti.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 36.

995

1225, 4 août. Sentence rendue par Pierre d'Orlier, vidomne de Genève entre Amédée de Vandœuvres et l'abbaye de Bonmont, au sujet d'un moulin sur le Rhône. *Actum Gebennis ante portam B. Petri, A. D. MCCXXV, pridie nonas augusti.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 38.

996

1225, 16 août. Procès entre Jordan, seigneur de Belmont, et maître Gaultier, chanoine de Lausanne, au sujet de la restitution de trois anneaux engagés pour la somme de soixante sols. *Actum Lausanne in lobio domini episcopi, anno incarnat. MCCXXV, crastina assumtionis B. Marie.* (Cp. 7 janvier 1227.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 513.

997

1225, août. Déclaration sommaire par laquelle la ville de Fribourg déclare prendre sous sa protection la ville et l'église de Payerne. *Actum anno gratie MCCXXV, mense augusto.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 360.— Recueil diplomatique de Fribourg, N° 6.

Digitized by Google

998

1225, 3 septembre. Arbitrage entre l'évêque Aymon de Genève et Guillaume abbé de Bonmont, au sujet de l'église de Cracy, qui demeure adjugée à l'abbaye de Bonmont. *Actum apud S. Eugendum, anno incarnat. MCCXXV, III nonas septembris.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 39.

999

1225, 23 octobre. Jugement des délégués du pape entre le couvent d'Interlaken et Ulrich, prêtre de Gsteig. Ce jugement est adressé à l'évêque de Lausanne. *Datum apud Lausannam, anno ab incarnat. MCCXXV. X kal. novembris.*

Zeerleder, N° 141.

1000

1225, 5 novembre. Accord prononcé entre Pierre, seigneur de Duin, et quelques-uns de ses hommes natifs de Wuillerens et habitant à Dommartin. Il fut décidé que ces hommes devaient lui payer 4 sols chaque année. *Actum Lausanne ante monasterium sub ulmo, anno incarnat. MCCXXV, nonas decembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 163.

1001

1225, novembre. Hermann, grand maître de l'ordre teutonique accepte la donation faite le 20 janvier 1225 par Lutold de Sumiswald. *Actum anno MCCXXV, mense novembri, indict. XIV.*

Zeerleder, N° 142.

1002

1225, décembre. Déclaration de l'empereur Frédéric au sujet de la donation ci-dessus de Luthold de Sumiswald. *Datum Fogie, anno incarnat. MCCXXV, mense decembri, XIV indictione.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 137. — Zeerleder, N° 143.

1003

1225. Willelme, évêque de Lausanne, atteste qu'Adélaïde de Cieis, veuve du chevalier Cono d'Oltingen, a fait une donation à l'hôpital de Ste. Marie de Fräschels de l'ordre teutonique.

Zeerleder, N° 145.

Digitized by Google

1004

1225. Bertha de Granges, femme du comte Rodolphe de Neuchâtel, donne à l'abbaye de St. Jean de Cerlier quatre *lunages* situés à Granges.

Zeerleder, N° 144.

1005

1225. Berthold, comte de Neuchâtel, fait une donation à l'église de Ste. Marie de Neuchâtel. *Datum Novi Castri, anno incarnationis MCCXXV.*

Matile, N° 78.

1006

1225. Donation de Berthold, seigneur de Neuchâtel, au couvent de Frienisberg, pour le repos de l'âme de sa femme Richense, sœur des comtes de Frohbourg. *Dat. anno domini MCCXXV.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 157. — Matile, N° 80. — Zeerleder, N° 146.

1007

1225. Henri, seigneur de Joux, donne à l'abbaye de Fontaine-André un serf nommé Lambert, et lui accorde une franchise pour le sel et les provisions de bouche passant à la Cluse. *Actum anno ab incarnatione MCCXXV.*

Matile, N° 79.

1008

1225. Concession de Willelme, comte de Genevois, en faveur de l'abbaye d'Entremonts. Témoins, *W^us^ d^nus^ de Estavay, Albertus de Compeys, Humbertus de Vouflens*, etc. — *Actum in ecclesia S. Marie juxta S. Petrum apud Gebennas, anno domini MCCXXV.*

Besson, pag. 377.

1009

1225. Cession de l'avouerie de Lausanne faite par Wernher et Hartmann, comtes de Kibourg, à Aymon, sire de Faucigny, pour le prix de 330 marcs d'argent. *Actum inter duas aquas ante pontem de Oltudenges, anno ab incarnat. MCCXXV.*

Arch. Turin. — M.D.R. I. Rectorat de Bourgogne, pag. 207. — Wurstemberger, Prob. N° 62.

Digitized by Google

1010

1225. Donation de Reynaud de Baulmes à l'abbaye du Lac de Joux.
M.D.R. I. Ann. de l'abbaye du lac de Joux, pag. 151.
— Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 163.

1011

1225 à 1226. Mort d'Ulrich, comte de Neuchâtel. Il laisse quatre fils et plusieurs filles.
Matile, N° 82.

1012

1226, 3 avril. Donation de Henri, évêque de Bâle, dit de Thun, en faveur de l'église d'Interlaken. *Actum anno ab incarnat. MCCXXVI, tercio nonas aprilis.*
Zeerleder, N° 147. — Trouillat, II, N° 29.

1013

1226, 18 juin. Accord entre Guillaume, évêque de Lausanne, et Aymon, sire de Faucigny, au sujet de l'avouerie de Lausanne. Celui-ci renonce à ses prétentions moyennant une indemnité de 330 marcs d'argent. *Actum in nemore ultra Preverenges justa lo Biert, anno incarnat. MCCXXVI, XIII kal. julii.* (Cp. 1225.)
Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1291. — M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 48 et 523. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 33.— Wurstemberger, Prob. N° 63.

1014

1226, 18 juillet. Jean, archevêque de Besançon, et Guillaume, évêque de Lausanne, prononcent que la garde des biens de la fabrique de Lausanne n'appartient ni au trésorier, ni au sacristain, laissant pourtant cette fonction à ce dernier, pendant qu'il sera sacristain. *Actum apud Lausannam, anno domini MCCXXVI, mense julio, sabato proximo ante festum B. Margarete virginis.*
M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 526.

1015

1226, 19 juillet. L'évêque Guillaume de Lausanne excommunie tous ceux qui tenteraient de nouveau de détacher de la mense épiscopale le

Digitized by Google

droit de battre monnaie. *Actum Lausanne, anno incarnat. MCCXXVI, XIV kal. augusti.*

Matile, N° 85. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 163.

1016

1226, 19 juillet. Confirmation de la dite excomunication par Jean, archevêque de Besançon. *Actum apud Lausannam, anno domini MCCXXVI, mense Julio, die dominica ante festum B. Marie Magdalene.*

Matile, N° 84.

M. Matile indique ce dernier acte comme étant daté de l'octave avant la fête de Marie Madelaine, soit du 15 juillet. Mais il y a évidemment erreur. M. Gremaud a rectifié la date d'après l'inventaire de 1394, où cet acte est daté du dimanche avant la fête de Marie Madelaine, soit du 19 juillet. (Mémorial de Fribourg, 1858, pag. 469, note 3.)

1017

1226, juillet. Accord entre les habitants de Colmar et l'église de Payerne au sujet de la juridiction supérieure de Colmar. *Actum anno gratie MCCXXVI, mense julio.*

Schœpflin. A. D. I, 356.

1018

1226, 3 septembre. Walther, prévôt d'Interlaken, et son chapitre nomment en qualité d'avoué Berthold d'Eschibach, cette élection devant être soumise à l'approbation du roi. *Acta anno domini MCCXXVI, tertio nonas septembris.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 138. — Zeerleder, N° 149.

1019

1226, 24 novembre. Déclaration du chapitre de Lausanne contre les personnes qui s'approprient des biens appartenant au chapitre. *Actum in capitulo, anno ab incarnat. MCCXXVI, in vigilia beate Katerine.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 532.

On trouve, à la page 539 du cartulaire, une déclaration semblable datée de l'an 1226.— Thomas et Pierre de Savoie figurent dans le premier de ces actes, en qualité de chanoines. Ils figurent aussi comme tels dans un autre acte de la même année : Cartulaire de Lausanne, pag. 360.

Digitized by Google

1020

1226. Accord entre l'abbaye du Lac de Joux et Garnier, Frédéric et Hugues de Chaffoix, au sujet d'une pièce de terre située à Chavornay. *Actum apud Pontarli, anno gratiæ MCCXXVI.*

Droz, Mémoires pour servir à l'hist. de Pontarlier, nouv. édit. pag. 131.

1021

1226. Traité de protection réciproque entre Jacques et Guerric, seigneurs d'Aubonne. *Actum apud Albonam, A. D. MCCXXVI.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 40.

1022

1226. Donation faite par W. Pofeiz et ses enfants, en faveur du monastère de Bonmont, notifiée par Girod, official de Genève. *Actum Gebennis, A. D. MCCXXVI.* (C'est ici la première mention connue de l'official de Genève.)

M.D.G. VII, 350.

1023

1226. Rodolphe, comte de Neuchâtel, Otton, Berthold, Henri et Ulrich ses frères, agissant dans le dessein d'assurer le repos de l'âme de leurs père et mère, font une donation à l'église de Frienisberg. *Facta anno MCCXXVI, indict. XIV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 506. — Zeerleder, N° 150.

1024

1226. Donation de Rodolphe de Neuchâtel à l'abbé de Marsens. *Acta anno ab incarnatione domini MCCXXVI.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 361.

1025

1226. Belon, dame de St. Paul, Jean et Aymon de Blonay, ses enfants, donnent le fief de Chardonne à l'abbaye d'Hauterive. *Actum anno ab incarnatione MCCXXVI.*

Girard, Nobiliaire Suisse, II, 76.

Digitized by Google

1026

Circa 1226. Guillaume, évêque de Lausanne, achète de Gaucher de Blonay, pour la somme de 190 livres, les droits que le dit Gaucher possédait à Blonay. Il achète de même de Pierre de la Rogive, l'avouerie de St. Saphorin, pour la somme de 10 livres, et reçoit en gage de W. de Palézieux, l'avouerie de Lutry, pour la somme de 40 livres.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 48.

1027

Circa 1226. Donation de Burcard de Thun à l'église d'Interlaken. *Sine data.*

Zeerleder, N° 148.

1028

1227, 7 janvier. Jugement au sujet des trois anneaux réclamés de maître Gaultier, par Jordan, seigneur de Belmont. *Actum in capitulo (Lausannensi), anno incarnat. MCCXXVI, crastina Aparicionis.* (v. st.) — Cp. 16 août 1225.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 537.

1029

1227, 5 juillet. Donation de noble Jordan de Belmont et de Pétronille sa femme, en faveur de l'abbaye du lac de Joux. *Dat. anno domini MCCXXVII, III nonas Julii.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du lac de Joux, pag. 152.

1030

1226, 15 août. Henri VII, roi des Romains, donne aux frères de l'ordre teutonique le patronage de l'église de Könitz et tous les droits de l'empire sur l'église de Berne et la chapelle d'Ueberstorf. *Datum apud Ulmam, anno incarnat. MCCXXVII*, XVIII kal. sept. indictione XIV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 232. — Zeerleder, N° 152 (anno 1226).

* On voit en consultant les régestes de Böhmer, que cette pièce ne peut être placée qu'en 1226.

Digitized by Google

1031

1227, 7 septembre. Bulle du pape Grégoire IX ordonnant une enquête contre l'évêque de Genève. *Datum Anagnie, VII idus septembris, pontificatus anno primo.*

Spon, IIe vol. pag. 441.

1032

Circa 1227. Enquête contre l'évêque de Genève. M. Mallet pense qu'elle fut dirigée contre l'évêque Aymon de Grandson, en vertu de la bulle qui précède.

Spon, IIe vol. pag. 401 à 441. — M.D.G. VII, 347 et s.

1033

1227, 18 septembre. Rodolphe, fils de Rodolphe comte de Gruyère, abandonne à l'évêque de Lausanne, en réparation des dommages qu'il avait occasionnés à Albeuve, les villages de Thierrens, St. Cierges et Ogens, qu'il avait eus en dot de sa femme Colombe, fille de Jordan, seigneur de Belmont. *Actum Lausanne, in lobio domini episcopi, anno ab incarnat. MCCXXVII, XIV kal. octobris.* Suivent d'autres actes relatifs au même objet.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 172 à 181, et 191.

1034

1227, 24 septembre. Jugement des délégués du pape sur un différend entre l'abbaye de St. Jean de Cerlier et le prieuré du Val de Travers. *Data apud Solodorum anno MCCXXVII, VIII kal. octobris.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 475. — Zeerleder, N° 153.

1035

1227, 17 novembre. Le pape Grégoire IX charge les archevêques de Lyon et de Besançon de faire réparer les injustices commises au préjudice de l'abbaye d'Hauterive. *Dat. Laterani, XV kal. decembris, pontificatus anno primo.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 109.

1036

1227. Henri, seigneur du château de Joux, accorde aux religieux Cis-

Digitized by Google

terciens en général, et en particulier à ceux d'Hauterive, le libre passage sur ses terres.

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 110.

1037

1227. Donation faite par Ita d'Oberhofen et par son fils Berthold d'Eschenbach, en faveur de l'église d'Interlaken. *Facta sunt hec Oberenhoven, anno Domini MCCXXVII.*

Zeerleder, N° 154.

1038

1227. Landri, évêque de Sion, achète un fief situé dans la paroisse de Leuk (Louesche), avec le consentement du seigneur Pierre de la Tour.

Gallia Christiana, XII, Instr. 500. — Furrer, III, 64.

1039

Circa 1227. Pierre, abbé de St. Jean de Cerlier, déclare que l'église de Gampelen (Champion), a abandonné une petite possession à l'abbaye de St. Jean. Sceau de Willelme, évêque de Lausanne. *Sine data.*

Zeerleder, N° 155.

1040

1228, 16 février. Willelme, comte de Genevois, engage en faveur du prieuré de St. Victor, pour un prêt de 30 livres qu'il en a reçu, ses droits sur les hommes de St. Victor à Cartigny et à la Champagne. *Actum Gebennis in claustro S. Victoris, anno Domini MCCXXVII, XIV kal. marcii.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 44.

1041

1228, 24 février. Guillaume, évêque de Lausanne, confirme en faveur de l'abbaye d'Hauterive, la possession des églises d'Onnens, d'Ecuvillens et de St. Pierre (Treyvaux), ainsi que les possessions des religieux à St. Saphorin et ailleurs. *Actum anno gratie MCCXXVII, mense februario, in festo B. Mathie apostoli.* (v. st.)

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 108.

Digitized by Google

1042

1228, 1 avril. Aymon de Montagny donne en gage au chapitre de Lausanne la dîme de Villarsel, et offre comme otages Henri de Gerenstein, Rodolphe de Schwanden, etc. *Actum apud Paterniacum in camera Prioris, et inde justa hospitale de Meinires, anno incarnat. MCCXXVIII, kalendas aprilis.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 333 à 336. — Zeerleder, N° 156.

1043

1228, 31 mai. Bulle du pape Grégoire IX, adressée au couvent de Cluny, relativement à la dîme des Novales. *Dat. Assisii, II kal. junii, pontificatus anno II.*

Archives de Fribourg. — Soloth. Woch. 1828, pag. 318.

1044

1228, 18 juin. Composition entre Aymon de Montagny et le chapitre de Lausanne, au sujet des difficultés qui les divisaient. *Actum apud Granges, anno gratie MCCXXVIII, dominica ante festum S. Johannis Batiste.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 336.

Voir ci-devant l'acte du 1 avril 1228.

1045

1228, 31 juillet. Echange entre le couvent de Frienisberg et le prévôt de l'île de St. Pierre. *Dat. anno MCCXXVIII, pridie kal. augusti, apud Bargen.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 506. — Zeerleder, N° 157.

1046

1228, juillet. Enquête faite par les abbés d'Aulps, de Balerne et de Bullion, au sujet de la possession de l'abbaye du Mont Ste. Marie, réclamée par l'abbaye du Lac de Joux. *Actum anno gratie MCCXXVIII, mense julio.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du lac de Joux, pag. 154.

1047

1228, juillet. Willelme de Crissier, chevalier, donne en gage au

Digitized by Google

[illegible] et en particulier à ceux d'Hauterive [illegible] sur ce acte.

Mémorial de Fribourg, 1857, [illegible]

[illegible]

[illegible]. [illegible] sur la Gruyère et par son fi[illegible] [illegible] et leur le [illegible] d'Interlaken. *Fac[illegible]* [illegible] *anno Domini* [illegible]

Zeerleder

[illegible]

[illegible]. [illegible] de Sion, [illegible] un fief situé dans la [illegible] [illegible] le consentement du seigneur [illegible]

[illegible] Christiana. III. Instr. 500. — Furr[illegible]

[illegible]

[illegible] [illegible]. Pierre, [illegible] de St. Jean de Cerlier, déclar[illegible] [illegible] [illegible] une petite poss[illegible] [illegible] de St. Jean. Sceau de Willeme, évêque de La[illegible]

Zeerled

[illegible]

[illegible]. [illegible]. Willeme, comte de Genevois, eng[illegible] au prieuré de St. Victor pour un prêt de 30 livres qu[illegible] [illegible] sur les [illegible] de St. Victor à Cartigny et à [illegible] *[illegible] in monastery S. Victoris, anno Domin[illegible]* [illegible] *marcii*, [illegible] St.

M.D.G. IV, 2e pa[illegible]

1041

[illegible]. [illegible]. Guillaume, évêque de Lausanne, [illegible] sur le [illegible] d'Hauterive, la possession des égli[illegible] [illegible] et de St. Pierre (Treyvaux), ainsi que le [illegible] [illegible] à St. Saphorin et ailleurs. *Actum* [illegible] *mense februarii, in festo B. Mathie apost[illegible]*

Mémorial de Fribourg, 1857

Digitized by Google

1042

[illegible] Aymon de Montagny donne en gage au chapitre de [illegible] à fine de Villarse, et offre comme otages Henri, de [illegible], à Schwanden, etc. *Actum apud Petrimonsum* [illegible] *Memores* [illegible]

[illegible] V. Archives de Lausanne, pag. [illegible] à [illegible]. — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[

chanoine Jacob de Grallie la grande dîme de Joulens. *Actum Lausanne, anno domini MCCXXVIII, mense julio.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 302.

1048

1228, 31 octobre. Reconnaissance des donations de Nantelme de Cossonay, Reymonde et Pierre de Sivirie, faites en faveur de l'abbaye du Lac de Joux, par les donzels Reymond, Jean et Humbert de Sivirie (Sévery). *Datum Lausanne, anno Domini MCCXXVIII, in vigilia omnium sanctorum.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac de Joux, pag. 156.

1049

1228. Willleme, évêque de Lausanne, notifie un arrangement entre Willerme et Aymon de Wufflens et les religieux du Lac de Joux. *Anno gratie MCCXXVIII.*

Arch. du canton de Vaud : parchemin non inventorié.

1050

1228. Berthold, seigneur de Neuchâtel, engage en faveur de l'abbaye de St. Jean de Cerlier ses droits sur le ruisseau de Serrières et ses moulins, en raison de ses tractations avec le prieuré du Val-de-Travers. *Actum anno Domini MCCXXVIII.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 293. — Matile, N° 89. — Zeerleder, N° 159.

1051

1228. Le comte Rodolphe de Neuchâtel donne à l'abbaye de St. Jean de Cerlier la poissine située sur la Thièle. *Actum anno Domini MCCXXVIII.* (Cp. 29 sept. 1230.)

Matile, N° 88. — Zeerleder, N° 160.

1052

1228. Différents actes relatifs aux possessions du chapitre de Lausanne à Marcennay près Dijon.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 75 et suiv.

1053

1228. *Pouillé* soit dénombrement des décanats, paroisses, couvents et

Digitized by Google

autres établissements religieux de l'évêché de Lausannne. Cet évêché contenait en tout neuf décanats et 301 paroisses.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 10 à 27. — Zeerleder, N° 158. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, pag. 87.

1054

1229, 20 février. Henri VII, roi des Romains, écrit au procureur de Bourgogne et aux bourgeois de Berne, qu'il a pris sous sa protection l'église de Könitz, cédée par l'empereur Frédéric à l'ordre teutonique. *Datum anno incarnat. MCCXXIX, X kal. martii, indict. III.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 234. — Zeerleder, N° 161 et 172, deux pièces identiques, datées du 18 février 1229 et du 20 février 1230.

1055

1229, 22 février. Jugement arbitral entre l'abbaye de S. Jean de Cerlier et le prieuré du Val de Travers. *Actum anno Domini MCCXXVIII, VIII kal. marcii.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1830, pag. 431. — Matile, N° 87. — Zeerleder, N° 162.

1056

1229, 22 février. Berthold de Neuchâtel et ses fils renoncent à leurs droits sur certaines possessions situées au Val de Travers, et assignées par l'abbaye de St. Jean au prieuré du Val de Travers. *Actum anno MCCXXVIII, octavo kal. martii.* (v. st.)

Matile, N° 90.

1057

1229, 23 mars. Mort de Vullelme, évêque de Lausanne.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 557.

1058

1229, 24 mars. Traité entre Guillaume, comte de Genevois, et Aymon, sire de Faucigny. Le second prête hommage au premier. Témoins, Rodolphe de Gruyère, etc. *Acta apud locum qui dicitur Rost, supra*

Digitized by Google

castellarium quod vocatur Malporter, A. D. MCCXXVIII, die octava exeunte martio. (v. st.)

M.D.G. VII, 291.

1059

1229, 31 mars. Donation de Hartmann, comte de Kybourg, en faveur de l'église de Trub. *Acta in castro Burctorf, anno ab incarnat. MCCXXIX, pridie kal. aprilis.*

Zeerleder, N° 163.

1060

1229, 2 avril. Le comte Berthold de Neuchâtel donne quittance à l'abbaye de St. Jean, pour la somme de 50 livres, prix de possessions vendues dans le Val de Travers. *Factum anno domini MCCXXIX. IV nonas aprilis.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 433. — Matile, N° 91. — Zeerleder, N° 164.

1061

1229, 6 avril. Pierre de Savoie, prévôt d'Aoste et de Genève, est élu pour administrer temporairement l'évêché de Lausanne. — « Cono prepositus et capitulum commiserunt administrationen episcopatus integre tam temporalia quam spiritualia P. filio comitis Sabaudie qui erat prepositus Auguste. » Cartulaire de Lausanne, pag. 57. — « Nos Cono prepositus et capitulum Lausanne administrationem in spiritualibus et temporalibus ecclesie Lausannensis, que ad nos sede vacante spectare dinoscitur, nobili viro domino P. preposito Gebennensis, filio comitis Sabaudie commisimus..... Data anno MCCXXIX, die veneris ante dominicam de Ramis palmarum. » Ibid. pag. 557.

1062

1229, 20 avril. Berthold, seigneur de Neuchâtel, donne et remet à l'abbaye de St. Jean six manses, situées dans le Val-de-Travers, qu'il tient en fief de l'empire. *Acta anno ab incarnat. MCCXXIX, XII kal. maii.*

Matile, N° 92. — Zeerleder, N° 165.

1063

1229, 20 avril. Aymon, sire de Faucigny, cède à Willelme, comte

Digitized by Google

de Genevois, ses droits sur Chamounix. *Actum anno ab incarnat. MCCXXIX, XII kal. madii, juxta Arva in loco qui dicitur Vadum del Cereisier.* (Cp. 1202 et 1205.)

M.D.G. VII, 293.

1064

1229, 25 décembre. Nicolas, archevêque de Besançon, confirme l'excommunication lancée par l'évêque de Lausanne contre ceux qui tenteraient d'aliéner le droit de battre monnaie acquis par le siége épiscopal.

Archives de Neuchâtel. — Matile, Régeste, N° 39.

1065

1229. Pierre de Savoie, prévôt de Genève, et administrateur de l'évêché de Lausanne, certifie un don fait à l'église de Lutry par Nicolas Dapifer. *Actum anno ab incarnatione Domini MCCXXIX.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1308.

1066

1229. Berthold de Neuchâtel et ses quatre frères vendent à l'abbaye de St. Jean diverses possessions situées à Munschemier, Lö et Kamplunc (Champion).

Zeerleder, N° 166.

1067

1229, circa. Les deux comtes Hartmann de Kibourg accordent à l'abbaye de St. Jean le droit de recevoir des donations de leurs ministériaux. Cet acte fut donné après la mort de Wernher, frère de Hartmann, dit *le vieux*, et père de Hartmann, dit *le jeune*.

Zeerleder, N° 170.

1068

1230, 12 mars. Jugement arbitral entre le chapitre d'Interlaken et Rodolphe de Wædischwyl. *Acta in ecclesia Berno, anno ab incarnat. MCCXXIX, IV idus martii.* (v. st.)

Zeerleder, N° 173.

1069

1230. Jugement arbitral entre le chapitre d'Interlaken et le prêtre Ulrich au sujet de l'église de Gsteig. *Acta in ecclesia de Berno, anno*

Digitized by Google

ab incarnatione MCCXXIX. (Cet acte fut probablement passé en même temps que celui qui précède, soit le 12 mars 1230.)

Zeerleder, N° 167 et 174, deux pièces identiques.

1070

1230, avril. Otton, duc de Méranie, comte de la Haute Bourgogne, donne à l'ordre teutonique un village situé dans la Bourgogne. *Data Fogie, anno incarnat. MCCXXX, mense aprilis, tertie indict. Imperii Friderici anno X, Regni Jerusolimitani V, Regni vero Sicilie XXXII.*

Arch. Berne. — Zeerleder, N° 175.

1071

1230, 3 mai. Les abbbé d'Hautecombe et d'Aulps terminent un différend entre les abbayes de Hautcrêt et d'Hauterive, au sujet d'un chemin conduisant des Faverges à Hautcrêt. *Actum anno gratie MCCXXX, in inventione sancte crucis.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 60.

1072

1230, 17 mai. Le comte Rodolphe de Neuchâtel accorde à l'abbaye d'Hauterive le droit de prendre chaque année deux meules de moulin dans les carrières de la Molière à Anet. *Actum apud Cerlie, anno MCCXXX, mense maii, in crastino ascensionis Domini.*

Soloth. Woch. 1828, 274. — Zeerleder, N° 176.

1073

1230, 23 juin. Reconnaissance des coutumes du village de Donmartin, faite par ordre de Cono, prévôt du chapitre de Lausanne. *Actum intra ecclesiam de Dunmartin, anno ab incarnat. MCCXXX, in vigilia B. Johannis Baptiste.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 186. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 35.

1074

1230, 28 juillet. Divers citoyens de Soleure s'engagent à fournir de la cire au monastère d'Hauterive. *Anno Domini MCCXXXV, kal. au-*

Digitized by Google

gusti, actum apud Solodurum, circa finem mensis julii (lege potius MCCXXX, V kal. augusti).

Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 164.

1075

1230, 29 septembre. Berthold, seigneur de Neuchâtel, et Rodolphe son fils accordent à l'abbaye de St. Jean le droit de pêche dans la Thièle. *Datum apud Novum Castrum, anno gratie MCCXXX, in festo Michaelis.* Cette pièce porte le sceau de Jean, évêque de Lausanne, qui fut élu seulement en 1240. Il reste donc quelque incertitude sur sa date.

Zeerleder, N° 177.

1076

1230, 18 octobre. Traité entre l'abbaye de Montheron et celle d'Hauterive. La première vend à la seconde la Grange de Cugy, l'église et les chapelles de ce lieu, etc. *Actum apud Grangiam de Cugie.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 60. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 165.

1077

1230, octobre. Transaction entre les abbayes du Lac de Joux et du mont Sainte-Marie, ménagée par Aimon de Grandson, évêque de Genève. *Dat. anno gratie MCCXXX, mense octobris.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac de Joux, pag. 157.

1078

1230, octobre. Renonciation de Humbert, abbé du Lac de Joux, à toutes ses prétentions sur les propriétés du couvent de Ste. Marie. *Actum anno gratie MCCXXX, mense octobri.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac de Joux, pag. 158.

1079

1230, 2 décembre. Rodolphe, comte de Neuchâtel, avec le consentement de ses quatre frères, donne à l'abbaye de St. Jean les dîmes de Montschemier. *Actum anno ab incarnat. MCCXXX, IV nonas decembris.*

Zeerleder, N° 178.

Digitized by Google

1080

1230. Hartmann le vieux, comte de Kibourg, agissant avec le consentement de son frère Ulrich, chanoine de Constance, et de son neveu Hartmann, fait donation à sa femme Marguerite du château de Windegg et de l'avouerie de Schennis, avec leurs dépendances, etc. *Acta anno incarnat. MCCXXX.*

Wurstemberger, Prob. N° 75.

1081

1230 ou 1233. Henri de Thun, évêque de Bâle, affranchit les religieux d'Hauterive de toutes *vendes* à payer dans la ville de Bienne. *Actum anno domini MCCXXX.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 325 (anno 1233). — Zeerleder, N° 196. — Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 111. — Trouillat, I, N° 359 (anno 1233).

1082

Circa 1230. Berthold, seigneur de Neuchâtel, s'engage à ne lever aucune taille sur les hommes de Lugnorres, sans le consentement des assesseurs du Plaid de ce lieu. *Sine data.*

Matile, N° 93.

1083

1231, 13 janvier. Willelme, comte de Genevois, reconnaît avoir reçu de Rodolphe, prieur de St. Victor, la somme de onze livres, pour exempter les religieux de certaines exactions. *Actum Gebennis, in octabis Epiphanie, A. D. MCCXXX.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 47.

1084

1231 à 1239. *Boniface, évêque de Lausanne,* élu par le pape Grégoire, fut amené à Lausanne le 11 mars 1231. Il résigna en 1239.

« Tandem dominus Gregorius papa dedit ecclesie Lausannensi in episcopum dominum Bonefacium scolasticum Coloniensem, virum honestum et bene litteratum, qui diu studuerat Parisiis et rexerat primo scolas in artibus et postea in theologia. Misit autem Capitulum apud Coloniam de mandato domini pape pro eo Thesaurarium et duos alios Canonicos, qui eum adduxerunt in civitatem

Digitized by Google

Lausannensem anno ab incarnatione domini MCCXXX, V idus marcii. Hic fecit fieri muros castri de Vilarzel et muros de Boullo, et transtulit villam de Cortilia in loco qui dicitur Rochi et bastivit eam, et tenuit episcopatum annis VIII et mensibus IIII et septimanis II. Et resignavit Anagnye in manu domini Gregorii pape, anno domini MCCXXXIX, qui nobis misit litteras resignationis... etc. » Cartulaire de Lausanne, pag. 49.

Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 1 à 15.

1085

1231, 25 mars. Donation d'Albert de Ricasberg en faveur de l'abbaye de Hautcrêt. *Actum anno gratie MCCXXX, apud Friburch et recognitum et laudatum apud Alcrest in annunciatione dominica.* (v. st.) — Autres donations de la même famille faites en 1252, 1256 et 1258.

Soloth. Woch. 1828, pag. 324, 337, et 346. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 274, 278, 281, 282 et 286. — Recueil diplomatique de Fribourg, N°s 17, 18, 19 et 20.

1086

1231, 29 et 30 avril. Boniface, évêque de Lausanne, paraît comme témoin dans divers décrets rendus par le roi Henri à la cour impériale de Worms.

Pertz, Monum. German. Legum, II, pag. 280-282.

1087

1231, 22 mai. Boniface, évêque de Lausanne, délivre un vidimus du jugement rendu le 22 février 1229. *Datum Lausanne, anno Domini MCCXXXI, XI kal. junii.*

Zeerleder, N° 162, Anhang, N° 2.

1088

1231, mai. Transaction entre l'abbaye de Bonmont et le chevalier Vaucher d'Arnay, attestée par Aymon, évêque de Genève. *Actum A. D. MCCXXXI, mense maio.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 86.

Digitized by Google

1089

1231, 26 juillet. Godefroy d'Oltingen et ses fils abandonnent au chapitre de Lausanne cinq *lunaries* situées à Calnachon (Kalnach). *Actum anno gratie MCCXXXI, ante fores ecclesie de Fribur, in crastino S. Jacobi et S. Christofori.* Sceau du comte Hartmann de Kibourg.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 607. — Zeerleder, N° 182.

1090

1231, 29 août. Berthold, seigneur de Neuchâtel, donne à l'abbaye de St. Jean la paroisse de S. Moriz à Nugerol. *Actum anno incarnat. MCCXXXI, in die decollationis B. Johannis Baptiste.* Confirmation de Boniface, évêque de Lausanne, donnée en 1232.

Soloth. Woch. 1829, pag. 296. — Zeerleder, N° 184.

1091

1231, 29 août. Berthold, seigneur de Neuchâtel, abandonne à l'abbaye de St. Jean le droit de patronage qu'il tenait de ses ancêtres. *Actum anno dominice incarnationis MCCXXXI, in die decollationis B Johannis Baptiste.*

Matile, N° 94.

1092

1231, 29 août. Berthold, comte de Neuchâtel, vend à l'abbaye de S. Jean sa part à la terre de Diesse (Tesson), et accorde à la dite abbaye le droit de recevoir des dons de ses vassaux. *Actum anno incarnat. MCCXXXI, die decollationis B. Johannis Baptiste.*

Matile, N° 95. — Zeerleder, N° 183.

1093

1231, décembre. Donation de Willelme, seigneur de Greisy, aux chanoines de St. Pierre, des dîmes qu'il possède dans la paroisse de Cernex. Il en retient l'usufruit viager, en donnant une coupe de blé par an. Le chapitre lui accorde en retour sa sépulture dans le cimetière de S. Pierre et un anniversaire. *Datum A. D. MCCXXXI, in decembri.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 48.

Digitized by Google

1094

1231. Le chapitre de Lausanne concède au chantre Jean de Cossonay la jouissance d'une vigne située à Pully. L'acte est passé en présence de l'évêque Boniface. *Actum in revestiario, anno ab incarnat. MCCXXXI.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 254.

1095

1232, 1 janvier. Henri VII, roi des Romains, confirme en faveur de l'ordre teutonique les donations faites par l'empereur Frédéric son père. *Datum apud Hagenowe, anno incarnat. MCCXXXII, kal. jan. indict. V.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 236. — Zeerleder, N° 185.

1096

1232, 15 janvier. Thomas, comte de Savoie, cède aux frères Pierre et Jacques de Saillon tout ce qu'il possédait à Aigle, en échange du château de Saillon qu'il reçoit des dits frères. *Actum XVIII kal. februarii, anno domini MCCXXXI.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 78, extrait tiré des archives de Turin.

1097

1232, 4 mars. Statuts et priviléges accordés à la ville de Chambéry par Thomas, comte de Savoie. *Datum anno MCCXXXII, indict. V, IV nonas marcii. Actum apud templum Chamberiaci.*

Cibrario et Promis, Docum. pag. 126.

Ces franchises, ainsi que celles de Montmeillan et de St. Genix, que l'on verra plus loin (anno 1233), méritent d'être citées ici, parce qu'elles renferment plusieurs passages semblables aux franchises de Moudon de l'an 1285. Cette similitude semble indiquer que les franchises du Pays de Vaud sont provenues des mêmes sources que celles de la Savoie.

1098

1232, 25 mars. Henri de Luceria (von der Lutzeren) donne à l'abbaye d'Hauterive une part de son alleu de Wabern. *Dat. in die annunciationis dominice, anno Domini MCCXXXII, mense martii. Actum in Altaripa et apud Bernum.*

Zeerleder, N° 187.

Digitized by Google

1099

1232, 26 mars. Le pape Grégoire IX confirme, en faveur de l'abbaye de St. Jean, le droit de patronage sur l'église de St. Moriz de Nugerol, etc. *Datum Reate, VII kal. aprilis, pontificatus anno VI.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 103 (26 mars 1233). — Matile, N° 97 (26 mars 1233). — Zeerleder, N° 188.

1100

1232, 27 mars. Le pape Grégoire confirme, en faveur de l'abbaye de St. Jean, la possession des dîmes de Galles et de Munschimier. *Datum Reate, VI kal. aprilis, pontificatus anno VI.* (Cp. 2 déc. 1230.)

Soloth. Woch. 1830, pag. 434 (27 mars 1233). — Zeerleder, N° 189.

1101

1232, 31 mars. Le pape Grégoire ratifie l'accord passé entre l'abbaye de St. Jean et le prieuré du Val de Travers, au sujet des dîmes de Diesse. *Datum Reate, II kal. aprilis, pontificatus anno VI.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 435 (31 mars 1233). — Matile, N° 98 (31 mars 1233). — Zeerleder, N° 190.

1102

1232, 15 septembre. Le pape Grégoire confirme le jugement de l'abbé de St. Urbain, rendu en faveur de la maison teutonique de Reinach, contre l'évêque de Lausanne, au sujet du patronage de l'église de Könitz. *Datum Anagnie, XVII kal. octobris, pontificatus anno VI.* (Cp. 31 mai 1243.)

Arch. Stuttgart. — Zeerleder, N° 191 et 257c.

1103

1232, 2 octobre. Deux chanoines de Constance écrivent au camérier du pape qu'ils ne peuvent se rendre à Avignon, à cause de la guerre que se font les ducs d'Autriche et de Bourgogne, le marquis de Baden, les évêques de Lausanne et de Bâle, les comtes de Savoie, de Kibourg, de Wissemburch, de Neuchâtel, les villes de Berne et de Fribourg, etc. *Constancie, anno MCCXXXII, die secunda mensis octobris, indict. prima.*

Schœpflin, Hist. Zar. V, 186.

Digitized by Google

1104

1232, 8 décembre. Aymon, seigneur de Blonay, donne à l'abbaye d'Hauterive tous ses droits sur les dîmes de la paroisse de St. Saphorin. *Factum anno domini MCCXXXII, sexto ydus decembris.*

Girard, Nobiliaire Suisse, II, pag. 78.

1105

1232, 21 décembre. Guillaume II, comte de Genève, prête hommage à Hugues, duc de Bourgogne et comte de Salins, pour le château des Clées. *Actum Viennæ, in festo beati Thomæ apostoli, anno Domini MCCXXXII.*

Pérard, Recueil de pièces concernant la Bourgogne, pag. 425.

1106

1232. Ulrich et Etienne de Ponperum renoncent, en faveur de l'abbaye d'Hauterive, à leurs prétentions sur des terres situées aux Faverges. *Actum anno Domini MCCXXXII.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 111.

1107

1232. Composition entre Nantelme, abbé de St. Maurice, et Martin de Bagnes, chevalier.

Gallia Christiana, XII, Instr. 501. — Furrer, III, 66.

1108

Circa 1232. Guigo de Saillon, cède à Thomas, comte de Savoie, tout ce qu'il possédait près de Seille (Saillon), et reçoit en échange les possessions du comte à Ormont (in Aureo Monte), sa maison de St. Tryphon, la ruine de Boson, la main d'œuvre d'Ollon et plusieurs hommes. *Sine data.*

Wurstemberger, Prob. N° 79, extrait des archives de Turin.

1109

Circa 1232. Guerre entre Pierre de Savoie et Guillaume II, comte de Genevois. Pendant une trève, Pierre, alors prévôt d'Aoste, est pris par trahison, frappé et emprisonné. *Amedeus comes attestatur quod tempore induciarum cum comite Gebennensi, quod* (sic) *Petrus*

Digitized by Google

prepositus frater suus captus fuisset, verberatus, vulneratus et in carcere mancipatus. Pingon Zibaldone.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 46.
— Wurstemberger, Peter II, tom. I, p. 145.

1110

1233, 1 mars. Mort de Thomas, comte de Savoie. Son fils Amédée IV lui succède. *Kal. marcii, obiit Tomas comes Sabaudie.* (Nécrologe de Tarentaise.)

E. Mallet. Chronologie hist. de la maison de Savoie, pag. 14 et 15. — Guichenon et d'autres auteurs placent cette mort en novembre 1232, mais sans donner des preuves suffisantes à l'appui de leur opinion.

Le nécrologe de St. Maurice place cette mort au 2 mars, *VI nonas marcii. Obiit Thomas nobilis comes Sabaudie.*

1111

1233, 16 mai. Boniface, évêque de Lausanne, est institué chanoine par l'archevêque de Besançon. *Actum in revestiario, anno ab incarnat. MCCXXXIII, XVII kal. junii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 588.

1112

1233, 18 mai. Traité de paix entre Landri, évêque de Sion, et Aymon, fils de Thomas, comte de Savoie. Celui-ci reconnaît que le château de Montorge est compris dans le territoire de l'église de Sion. *Actum juxta Morgiam, anno incarnat. MCCXXXIII, XV cal. junii.* (Cp. 1224.)

Gallia Christ. XII, Instr. 502. — Furrer, III, 67. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1381.

1113

1233, 23 mai. Acte d'Amé IV, comte de Savoie, agissant au nom de sa mère, la comtesse Béatrix, et de ses frères Guillaume, Boniface, Aymon et Philippe, en faveur du monastère de Novalèse en Piémont. *Datum apud Petram Castrum, anno MCCXXXIII, X kal. junii*

Guichenon, preuves, pag. 66.

Digitized by Google

1114

1233, 1 juin. Transaction entre Landri, évêque de Sion, et Aymon fils de Thomas, comte de Savoie. Celui-ci reconnaît les régales de l'église de Sion et reçoit de l'évêque le fief de Chillon. *Dat. kal. junii, anno Domini MCCXXXIII, juxta Morgiam.* (Cp. 18 mai 1233.)

Zibald. Pingon. — Wurstemberger, Prob. N° 87.

1115

1233, 14 juillet. Bulle du pape Grégoire IX en faveur du prévôt et des religieux de Därstetten (Ternschatten). *Dat. Laterani, II idus julii, indict. VI, incarnat. anno MCCXXXIII, pontificatus anno VII.*

Régeste de Därstetten, N° 1.— Zeerleder, N° 193.

1116

1233, 18 juillet. Franchises accordées à Montmeillan par le comte Amédée IV. *Anno Domini MCCXXXIII, indict. VI, XV kalendas augusti, apud Chamberium.*

Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tom. II, pag. 257 à 264.

1117

1233 à 1257. Franchises accordées par Béatrix, veuve du comte Thomas de Savoie, et par Thomas de Savoie, son fils, aux bourgeois et habitants de Saint-Genix. *Sine data.*

Mémoires et documents de la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tom. IV, pag. 134.

1118

1233, 4 août. Division des prébendes du chapitre de Lausanne, faite pour le terme de soixante ans. Le village de St. Prex est donné à l'évêque et au sacristain, etc. *Anno ab incarnat. MCCXXXIII, pridie nonas augusti.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 590 à 599.

On trouve, à la suite, des règlements pour le chapitre. *Ibidem*, pag. 600 à 603.

1119

1233. Fondation de l'hôpital du St. Esprit à Berne.

Geschichtforscher, II, 22. — Zeerleder, N° 196[a].

Digitized by Google

1120

1233, septembre. Boniface, évêque de Lausanne, accorde à l'hôpital du St. Esprit, à Berne, le droit d'avoir un cimetière. *Actum anno gratie MCCXXXIII, mense septembri, apud Berno.*

Arch. de Stuttgart. — Zeerleder, N° 194.

1121

1233. Aymon, fils de Thomas, comte de Savoie, donne à l'abbaye d'Hauterive un cens annuel de six livres de Lausanne sur des moulins situés à Moudon. *Actum anno incarnat. MCCXXXIII, apud Chillum.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1305 (anno 1228). — Wurstemberger, Prob. N° 90.

1122

1233. Amédée, seigneur de Gex, assigne 10 sols de revenu, en faveur du prieuré de Satigny.

M.D.G.IV, 2e part. pag. 50.

1123

1233. Pierre, donzel d'Albignon (en Vallais), vend quelques possessions à Rodolphe d'Albignon, son parent.

Gallia Christ. XII, Instr. 501. — Furrer III, 66.

1124

1234, 15 février. Henri VII, roi des Romains, approuve un jugement rendu par Hugo, abbé de Murbach, sur un différend entre le chapitre de Soleure et les citoyens de la dite ville. *Datum apud Franckenfurt, anno domini MCCXXXIV, XV kal. martii, indict. VII.*

Tschudi, Chron. pag. 129. — Soloth. Woch. 1811, pag. 351.

1125

1234, février. Aymon, sire de Faucigny, déclare avoir institué comme héritière universelle, sa fille Agnès *qu'il a donnée* (en mariage) à Pierre, fils de feu Thomas, comte de Savoie *. Il réserve

Digitized by Google

les droits qu'il a accordés à sa fille Béatrix. *Dat. A. D. MCCXXXIII, mense februarii, apud Castellionem.* (v. st.)

Arch. Turin. Inv. Matr. — Wurstemberger, Prob. N° 91, extr.

* *Filio condam Thome comiti Sabaudie.* Thomas étant mort le 1er mars 1233, il est évident que cette pièce doit être réduite au nouveau style.

1126

1234, février. Testament de Pierre de Savoie. Il institue pour son héritier le fils ou la fille qu'il aura d'Agnès, fille d'Aymon de Faucigny. Il règle sa dot pour le cas où il viendrait à mourir avant elle. *Actum apud Castellionem, anno Domini MCCXXXIII, mense februarii.* (v. st.)

M.D.G. VII, 292. — Wurstemberger, Prob. N° 92.

1127

1234, février. Le comte Rodolphe de Gruyère donne à l'abbaye d'Hauterive la jouissance de quelques-unes de ses forêts, *a Castro de Ponte per totam terram de Ogo usque ad la Tina. Actum apud Grueriam, anno Domini MCCXXXIII, mense februario.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1830, pag. 42.

1128

1234, 4 avril. Le pape Grégoire IX invite Ulrich et Berthold de Neuchâtel à se désister de leurs vexations contre l'abbaye de St. Jean. *Datum Laterani, II nonas aprilis, pontificatus anno VII.* (On pourrait élever des doutes sur la date de cet acte, puisque Ulrich était déjà mort depuis quelques années.)

Soloth. Woch. 1830, pag. 431. — Matile, N° 101.

1129

1234, avril. Reconnaissance des franchises de la ville d'Aubonne, faite par Jacques, Guerric et Pierre dit *Putou*, seigneurs d'Aubonne, en présence des abbés de Bonmont et du Lac de Joux, et des prieurs d'Oujon et d'Etoy. *Datum apud Albonam, anno domini MCCXXXIV, mense aprili.*

Cet acte doit être publié prochainement dans le tome XIII des Mém. et Doc. de la Société d'Histoire de Genève.

Digitized by Google

1130

1234, avril. L'abbaye du Lac de Joux et le chapitre de Genève échangent des vignes situées près d'Aubonne et de Trévelin. *A. D. MCCXXXIV, mense aprili.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 50.

1131

1234, 7 juin. Sentence rendue par Jean de Bournin, archevêque de Vienne et légat apostolique, au sujet de divers points en contestation entre l'évêque et le chapitre de Genève. *Dat. A. D. MCCXXXIV, VII idus junii. Actum Gebennis in domo episcopali juxta ecclesiam.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 51.

1132

1234, 12 juin. Amédée, sire de Gex, prête hommage à Pierre de Savoie, pour son château de Gex, en réservant la fidélité due au comte de Genevois. *Dat. anno domini MCCXXXIV, in crastino Pentecostes.*

M.D.G. VII, 298. — Wurstemberger, Prob. N° 94.

1133

1234, 12 juin. Accord entre le comte Amédée de Savoie et son frère Thomas, fait en présence de Willelme, Boniface et Philippe, au sujet de l'entretien de ses frères. *Actum apud Gaiam, crastino Pentecostes, A. D. MCCXXXIV.*

Pingon, Chronique, fol. 281. — Wurstemberger, Prob. N° 93.

1134

1234, juin. Translation et reconstruction du village de St. Prex, par ordre du chapitre de Lausanne. *Actum Lausanne in revestiario, anno ab incarnat. MCCXXXIV, mense junio.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 272. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 37.

1135

1234. L'évêque Boniface et le chapitre de Lausanne ordonnent la

Digitized by Google

célébration de la fête de St. Prothais au VIII des Ides de novembre (6 nov.). *Anno ab incarnat. MCCXXXIV.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 29.

On trouve dans les anciens bréviaires de Lausanne un sermon de l'évêque St. Maxime, qui se lisait à la fête de St. Prothais.

1136

1234, 21 juillet. Accord entre Aymon de Savoie et ses six frères. *Dat. XII, kal. aug. anno MCCXXXIV, apud Chillon.*

Wurstemberger, Prob. N° 95. Extrait tiré des archives de Turin.

1137

1234, 23 juillet. Accord entre Amédée IV, comte de Savoie, et ses frères Pierre et Aymon, au sujet de l'héritage de leur père. *Dat. anno domini MCCXXXIV, X kal. augusti. Actum Chillon.*

Wurstemberger, Prob. N° 96.

1138

1234, 18 août. Henri VII, roi des Romains, donne l'église de Meyringen à la maison religieuse de St. Lazare. *Actum apud Nurinberc, anno incarnat. MCCXXXIV, XV kal. sept. indict. VII.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 376. — Zeerleder, N° 197.

1139

1234, 18 septembre. « Quedam conventiones facte inter dominum Episcopum et cives Lausannenses, quomodo muri, porte et claves civitatis Lausanne sunt de jure episcopi, que quidem conventiones confecte sunt sub sigillis dominorum Vuill. co.... et Aymonis Gebenn. episcopi, et Vuillelmi prioris fratrum predicatorum Bisuntinensium, et Thome fratris comitis Sabaudie, anno domini MCCXXXIV, feria II ante festum S. Mathei apostoli, apud Lausannam. »

Inventaire de 1394, fol. 46.

1140

1234, 5 décembre. Rodolphe, comte de Neuchâtel, donne à l'abbaye de St. Jean la dîme de Muntchemier, qu'il tenait en fief de l'évêque de Lausanne. *Actum anno incarnat. MCCXXXIV, nonis decembris.*

Trouillat, I, N° 364. — Zeerleder, II, N° 944.

Digitized by Google

1141

1234, décembre. Cono d'Essertines donne à l'église de S. Maire de Lausanne, sa terre d'Essertines avec des prés et bois situés à Warens. *Factum in capella de Belmont, anno Domini MCCXXXIV, mense decembri.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 41.

1142

1234. Berthold, seigneur de Neuchâtel, engage pour la somme de 52 marcs d'argent, à Henri de Thun, évêque de Bâle, l'avouerie de Bienne qu'il tient de lui à titre de fief. *Actum apud Biello, anno domini MCCXXXIV.* (Cp. 1239.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 262. — Matile, N° 99. — Zeerleder, N° 199. — Trouillat, I, N° 365.

1143

1234. Convention entre Berthold et le chapitre de Neuchâtel, au sujet de la présentation à une place de chanoine. *Factum anno gratie MCCXXXIV.*

Matile, N° 100.

1144

1234. Difficultés et arrangements entre le chapitre et les dominicains de Laussanne.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 611 et 613.

1145

1235, 1 mars. Henri, roi des Romains, accorde à Pierre avoyer de Berne, le droit de prendre du poisson dans un vivier, soit lac, situé près de Berne. *Datum apud Spiram, kal. martii, indict. VIII.* (C'est par conjecture que l'on rapporte cet acte à l'année 1235. L'avoyer de Berne était alors Pierre de Bubenberg.)

Soloth. Woch. 1829, pag. 327. — Zeerleder, N° 200.

1146

1235, mars. « Tres litteræ de Vouflens quarum una continet quomodo Humbertus dominus de Cossonay recepit in feudum a domino Willelmo comite Gebennensi castrum de Vouflens et quicquid dictus dominus Willelmus dominus dicti castri tenebat ab ipso. Que lit-

Digitized by Google

tera est sigillata sigillo domini Willelmi comitis Gebennensis et Alex uxoris dicti comitis ac Rodulphi ipsius comitis filii, eius data talis est actum anno verbi incarnationis dominice millesimo. CC. XXXV, mense martio. »

Inventaire de 1394, fol. 16.

Voyez à ce sujet la Chronique de Cossonay, M.D.R. V, 2e part. pag. 478, dans laquelle M. de Charrière fait connaître l'existence de cette pièce, d'après les renseignements fournis par M. Costa de Beauregard.

1147

1235, mars. Donation faite à l'abbaye d'Hauterive par Willencus d'Arconciel, chanoine de Lausanne. *Actum anno gratie MCCXXXIV, mense martio.* (v. st.)

Girard, Nobiliaire suisse, I, 238.

1148

1235, 20 avril. Reconnaissance d'Humbert, abbé du Lac de Joux, en faveur d'Ebal, seigneur de La Sarra et de Grandson. L'abbé déclare que les ancêtres d'Ebal ont été fondateurs et avoués de l'abbaye, et qu'ils y ont possédé le mère et mixte empire et l'omnimode juridiction. *Datum anno domini MCCXXXV, die martis post octavam resurrectionis domini.*

M.D.R. I, Ann. de l'abb. du Lac de Joux, pag. 161.

1149

1235, 21 mai. Landri, évêque de Sion, inféode à Guillaume d'Annivier quelques maisons en pierre et en bois, situées près du château d'Annivier. *Actum in Valeria, anno MCCXXXV, XII kal. jun. Friderico regnante, Landrico episcopo.*

Furrer, III, 69.

1150

1235, juin. Etienne de Changins agissant avec le consentement de Guillaume, sire de Prangins, engage en faveur de l'abbaye de Bonmont, ses droits sur les dîmes de Signy. *Actum anno domini MCCXXXV, mense junio.*

M.D.R. V. Sires de Cossonay, pag. 332.

Digitized by Google

1151

1235, juin. Jean, sénéchal de Neuchâtel, remet à l'abbaye de Fontaine-André la totalité des droits qu'il pouvait avoir sur les dîmes d'Enges. *Dat. anno gratie MCCXXXV, mense junio.*

Matile, N° 104.

1152

1235, 18 juillet. La ville de Lausanne, qui avait déjà souffert d'un incendie en 1219, est de nouveau atteinte par le feu. On envoie des quêteurs afin de se procurer les fonds nécessaires pour rebâtir la cathédrale.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 573, 575, 577 et 617.

1153

1235, août. Berthold de Neuchâtel déclare que Guillaume d'Arconciel, chanoine de Lausanne, a donné en aumône à l'abbaye d'Hauterive une redevance annuelle de 20 sols à percevoir sur son alleu de Treyvaux. *Actum anno gratie MCCXXXV, mense augusto.*

Matile, N° 105. — Girard, Nobiliaire suisse, I, 238.

1154

1235, août. Jugement de l'empereur Frédéric II, en faveur de Clementia, veuve de Berthold V, duc de Zæringen. Il lui accorde la liberté et la possession du château de Berthoud. *Acta anno incarnat. MCCXXXV, mense augusto, indict. VIII, imperii anno XV, regni Jerusalem X, regni vero Sicilie XXXVII. Datum Maguntie.* (Cp. 28 déc. 1224.)

Arch. Besançon. — Schœpflin, Hist. Zar. IV, 198. — Soloth. Woch. 1829, pag. 630. — Zeerleder, N° 202.

1155

1235, 23 septembre. Jacques d'Aubonne, chevalier, cède à la chartreuse d'Oujon la dîme de Mimorey : confirmation par Aymon, évêque de Genève. *Dat. Gebenne, anno domini MCCXXXV, IX kal. octobris.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 23.

Digitized by Google

1156

1235, octobre. L'empereur Frédéric confirme la donation des églises de Könitz, Berne et Uberstorf, faite en faveur de l'ordre teutonique. *Acta anno incarnat. MCCXXXV, mense octobris, none indictionis. Anno imperii XVI, regni Jerusalem X, regni vero Sicilie XXXVII. Datum apud Augustam.* (Cp. 1 janvier 1232.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 236. — Zeerleder, N° 204.

1157

1235, 9 novembre. Cono, seigneur de Genollier, cède à la chartreuse d'Oujon, en présence d'Aymon, évêque de Genève, un moulin à farine, un moulin à fouler et un battoir. *Datum anno domini MCCXXXV, V idus novembris.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 11.

1158

1235. Berthold de Neuchâtel accorde aux chevaliers et bourgeois de cette ville la faculté de bâtir un hôpital. *Actum anno ab incarnatione MCCXXXV.*

Matile, N° 103.

1159

1235. Donation faite au prieuré de St. Victor par Hugues et Aymon de Salenove.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 57.

1160

1235. Cono de Thuphen, procureur impérial en Bourgogne, reconnaît les droits des chanoines de Soleure.

Soloth. Woch. 1811, pag. 314. — Zeerleder, N° 205.

1161

Circa 1235. Ulrich d'Anet, chevalier, engage en faveur de l'abbaye de Fontaine-André, pour une somme de 8 livres, une dîme qu'il possédait à Anet.

Matile, N° 102.

1162

1236, janvier. L'empereur Frédéric II prend sous sa protection le couvent de Ruggisberg. *Datum apud Hagenowe, anno incarnat. MCCXXXV, mense januario, nona indictione.* (L'indiction se rapporte

Digitized by Google

à l'année 1236. On sait de plus, qu'en janvier 1235 l'empereur se trouvait en Italie, tandis qu'il était à Hagenau en janvier 1236.)

Soloth. Woch. 1827, pag. 377, et 1828, pag. 317. — Zeerleder, N° 208.

1163

1236, février. Guillaume, sire de Prangins, fait donation à l'abbaye de Bonmont des dîmes de Burtigny, Marchissy et Vic. *Dat. anno incarnat. MCCXXXV, mense februario.* (v. st.)

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 329.

1164

1236, février. Cession faite au chapitre de Genève, par Guillaume, comte de Genevois, Alix, sa femme, et Rodolphe, son fils, à cause d'un dommage qu'ils lui ont occasionné. *Dat. A. D. MCCXXXV, mense februarii.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 58.

1165

1236, avril. Diplôme de l'empereur Frédéric II, en faveur du prieuré de Payerne, confirmant l'acte du 15 février 1153. *Actum anno incarnat. MCCXXXVI, mense aprili, indict. IX, imperii anno XVII, regni Jerusalem XI, regni vero Siciliæ XXXVII. Datum apud Spiram.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent, II, N° 84. — Schœpflin, A. D. I, 377. — Soloth. Woch. 1830, pag. 43.

1166

1236, 14 juin. Sentence arbitrale entre Boniface, évêque de Lausanne, et Jean de Cossonay, chantre du chapitre, au sujet de la garde du sceau épiscopal. *Datum anno ab incarnatione MCCXXXVI, octavo decimo kal. julii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 625.

1167

1236, 25 juin. Fondation de l'hôtel-Dieu de Villeneuve au Pays de Vaud, par Aymon de Savoie, seigneur du Chablais. *Actum apud Chillion, anno domini MCCXXXVI, VII cal. julii.*

Guichenon, preuves, pag. 57.

Digitized by Google

1168

1236, 25 juin. Sentence arbitrale rendue entre Aymon, seigneur du Chablais, et l'abbaye de Hautcrêt, au sujet de l'église de Villeneuve, etc. *Actum anno MCCXXXVI, apud Chillon, VII kal. julii.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1333. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 64.

1169

1236, 30 juin. Falcon de Rochefort, chevalier, donne au chapitre de Lausanne un homme de son alleu, natif de Corcelles près Neuchâtel. *Actum Lausanne in choro, anno ab incarnat. MCCXXXVI, pridie kal. julii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 317. — Matile, N° 106.

1170

1236, 30 juillet. Amédée, seigneur de Gex, cède deux hommes au chapitre de Genève, en réparation d'un dommage qu'il lui a occasionné. *Dat. A. D. MCCXXXVI, III kal. Augusti.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 58.

1171

1236, 22 août. Pierre, évêque de Grenoble, ordonne une collecte dans son diocèse, pour la reconstruction de la cathédrale de Lausanne, qui avait été consumée par un incendie.

Collect. diplomat. de Haller, tom. XI. — Miscell. Bergier, tom. I, pag. 360. — Conservateur Suisse, III, 30, trad.

Ces différents auteurs rapportent cet acte au 22 août 1216, mais il y a erreur évidente, puisque en 1216 l'évêque de Grenoble portait le nom de Jean, et qu'il n'y eût d'évêque du nom de Pierre qu'en 1236. Il est à remarquer, d'ailleurs, que le cartulaire de Lausanne ne fait aucune mention d'un incendie en 1216. (Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 8.)

1172

1236, septembre. Le comte Willelme de Genevois autorise ses sujets, habitant entre le mont de Sion et l'Arve, à donner au prieuré

Digitized by Google

de St. Victor des terres qu'ils tiennent de lui en fief. *Dat. A. D. MCCXXXVI, mense septembris.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 59.

1173

1236. Donation de Jocerand de Folet, chevalier, à la maison religieuse de Satigny.

M.D.G. IV, 2e part., pag. 60.

1174

1236, circa. Franchises accordées à la nouvelle ville de Vevey par Rodolphe d'Oron. Vidimus de l'an 1317.

Archives de Vevey, layette 1, paquet 1, n° 1.

1175

1237, 12 avril. Conon, seigneur de Genollier, reconnaît ses torts envers la chartreuse d'Oujon. Il fait serment de respecter et de protéger à l'avenir les droits et propriétés de ce monastère. *Actum anno domini MCCXXXVII, mense aprili, in ramis palmarum.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 12.

Le dimanche des rameaux tombant au mois de mars en 1238, on doit supposer que cette pièce n'a pas été datée d'après le style pascal, et qu'ainsi elle est de l'année 1237.

1176

1237, avril. Berthold de Neuchâtel accorde aux religieux de l'abbaye de St. Jean l'exemption de l'*éminage*, pour toutes les choses qu'ils achètent ou vendent à Neuchâtel. *Datum anno gratie MCCXXXVII, mense aprilis.*

Matile, N° 108.

1177

1237 13 mai. Amédée, comte de Savoie, prononce une sentence par laquelle il condamne Willelme, comte de Genevois, à payer une indemnité de 20 mille marcs d'argent à Pierre de Savoie, qui avait été attaqué et incarcéré par le dit Willelme. Amédée adjuge aussi à son frère le château d'Arlod. *Dat. die tertia post dominicam Jubilate, anno MCCXXXVII.*

Le texte du jugement ne se retrouve plus. Voir les extraits de Pingon, M.D.G. VII, pag. 211, et Wurstemberger, Prob. N° 110.

Digitized by Google

1178

1237, 1 juillet. Aymon de Savoie, du consentement d'Amédée, comte de Savoie, assigne en faveur de l'abbaye de St. Maurice, 100 sols annuels de *bons de St. Maurice* sur les revenus d'Ollon et de Nurie. *Actum apud Chillum, anno domini MCCXXXVII, kal. julii.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 137.

1179

1237, août. Berthold, seigneur de Neuchâtel déclare avoir fait hommage à Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins pour tout ce qu'il tenait de lui dans le Val de Travers, sauf le péage, la chasse et les *hommes Royés. Datum anno domini MCCXXXVII, mense augusti.* — Même date. Reversale du comte Jean, en faveur de Berthold de Neuchâtel.

Matile, N° 109 et 110.

1180

1237, août. Guerric, seigneur d'Aubonne, exempte les religieux d'Oujon des droits de péage et de vente pour les objets qui passent sur ses terres. *Actum anno domini MCCXXXVII, mense augusto.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 31.

1181

1237, 3 octobre. Aymon, sire de Faucigny, défend de reconstruire le château de Rue pendant le terme de 25 ans, à partir de la Toussaint. *Dat. anno MCCXXXVII, feria VII post festum B. Michaelis.*

Wurstemberger, Prob. N° 112. Extrait tiré des archives de Turin.

1182

1237, décembre. Aymon, seigneur de Montagny inféode à Willelme d'Endlisberg, pour la somme de 200 marcs d'argent, tout ce qu'il possédait dans les villages de Planfayon et de Bonne Fontaine. *Actum mense decembris, anno MCCXXXVII.*

Wurstemberger, Prob. N° 113. Extrait tiré des archives de Turin.

Digitized by Google

1183

1237. Berthold, fils de Jacques de Bienne, chevalier, obtient des frères de Berthold de Neuchâtel le désistement de leurs prétentions sur les dîmes de Nugerol. *Acta sunt hec apud Beilne (Bienne), anno domini MCCXXXVII.*

Matile, N° 107.

1184

1237. Le chevalier Pierre Putoz d'Aubonne et sa femme donnent à l'abbaye de Bonmont leur moulin de Bougy, pour le repos de l'âme de leur fils Guerric.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 87.

1185

1238, 30 janvier. Donations d'Ebald, seigneur de Mont, en faveur de la chartreuse d'Oujon. *Actum anno domini MCCXXXVII, III kal. februarii, in claustro Augionis.* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 13 et 82.

1186

1238, 22 février. Cono, seigneur de Genollier, déclare qu'il a assigné à la chartreuse d'Oujon une rente perpétuelle en réparation de ses torts. Confirmation de Rodolphe, fils du comte de Genevois. *Actum anno domini MCCXXXVII, mense februario, in cathedra Sancti Petri, in claustro Pomerii.* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 19.

1187

1238, 23 février. Rodolphe, comte de Gruyère, donne au chapitre de Lausanne, pour le repos de l'âme de sa femme Cécile, une cense de 5 sols à Rossinière. *Actum apud Lausannam, anno incarnat. MCCXXXVII, VII kal. martii.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 213.

1188

1238, 23 février. Convention du comte Rodolphe de Gruyère avec le chapitre de Lausanne au sujet du droit de suite sur les enfants

Digitized by Google

des femmes provenant de leurs domaines respectifs. *Actum apud Lausannam, anno incarnat. MCCXXXVII, VII kal. martii.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 214. — Geschichtforscher, XIII, pag. 568.

1189

Sine data. Convention entre Ulrich de Vuippens et le chapitre de Lausanne au sujet des droits sur les femmes provenant de leurs domaines respectifs.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 217.

1190

1238, mars. Aymon, évêque de Genève, notifie la paix conclue entre la chartreuse d'Oujon et Conon, seigneur de Genollier. *Actum anno domini MCCXXXVII, mense martio.* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 18.

1191

1238, mars. Ebal, seigneur de Mont, notifie et confirme la donation faite par son neveu Conon, seigneur de Genollier, à la chartreuse d'Oujon, pour la réparation de ses torts. *Actum anno domini MCCXXXVII, in castro meo de Monz, mense martio.* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 20.

1192

1238, 28 août. Bulle du pape Grégoire IX en faveur de l'ordre de l'Hôpital de St. Jean de Jérusalem. *Datum Anagnie, V kal. septembris, pontificatus anno XII.* Vidimus de l'official de Constance de l'an 1318.

Arch. Berne. — Zeerleder, N° 218.

1193

1238, octobre. Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, défend à ses officiers d'exiger des contributions des religieux d'Oujon qui passent sur ses terres. *Datum anno domini MCCXXXVIII, mense octobri, apud castrum nostrum Brachon.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 54.

Digitized by Google

1194

1238, novembre. Conrad IV, roi des Romains, abandonne à la ville de Morat tous les octrois pendant quatre ans, afin de relever les murs de la dite ville. *Datum apud Berne, anno incarnat. MCCXXXVIII, mense novembris, XII indictionis.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 446. — Walther, Stadtrecht, I, 91. — Engelhard, Chronique de Morat, N° 2. — Zeerleder, N° 219.

1195

1238, 24 novembre. L'avoyer et la bourgeoisie de Berne, sur l'ordre de Conrad IV, roi des Romains, promettent de respecter les droits de la maison de Könitz de l'ordre teutonique. *Datum apud Berne, XXIV novembris, XII indictione.*

Arch. Stuttgart. — Zeerleder, N° 220.

1196

1238. Composition entre l'abbaye de St. Maurice et la communauté du dit lieu, faite sous le sceau de Boson, évêque élu de Sion, et d'Aymon de Savoie, seigneur du Chablais. *Actum in abbatia Agaunensi, in platea juxta fontem, anno domini MCCXXXVIII.*

Gallia Christiana, XII, Instr. 503. — Furrer, III, 70.

1197

1239, 31 mars. Berthold, seigneur de Neuchâtel, concède à l'abbaye de St. Jean et à l'église de Neuchâtel, le droit d'acquérir tout ce qui leur sera donné par les chevaliers et bourgeois, dans l'étendue du fief qu'il tient de l'empereur et dans le domaine de Neuchâtel. *Actum Novicastri, anno gratie MCCXXXIX, II kal. aprilis.*

Matile, N° 113. — Zeerleder, N° 223.

1198

1239, avril. Nouvel accord entre le comte Rodolphe de Gruyère et le chapitre de Lausanne, au sujet d'Ogens, St. Cierges et Thierrens.

Acte mentionné dans l'histoire de Gruyère par M. Hisely, tom. I, pag. 68. (M.D.R. X.)

Digitized by Google

1199

1239, 28 juin. Amédée IV, comte de Savoie, confirme un accord passé entre l'abbaye de Hautcrêt et les hommes de la Tinière, ainsi que la donation faite en 1150 par son aïeul Humbert en faveur de la dite abbaye. *Datum apud Villam Novam, anno domini MCCXXXIX, indict. XII, IV kal. julii.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 139. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 67.

1200

1239. Lettre de l'évêque Boniface au clergé et au peuple de Lausanne pour lui annoncer sa résignation. Cette lettre, sans date, fut scellée du sceau de l'archevêque de Besançon. Elle fut remise au peuple le 8 octobre 1239, *in vigilia Sancti Dionysii.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 50 et 663. — Zeerleder, I, pag. 328. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 165.

1201

1239, 15 juillet. Lettre du pape Grégoire IX au chapitre de Lausanne, ordonnant l'élection d'un nouvel évêque en lieu et place de l'évêque Boniface qui a résigné ses fonctions. Cette élection doit être faite d'après les conseils de l'archevêque de Besançon et de l'évêque de Langres. *Datum Anagnie, idus julii, pontificatus anno XIII.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 49. — Zeerleder, I, pag. 328. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 123, trad.

1202

1239, 22 août. Testament fait par Guillaume de Vufflens-la-ville en faveur de l'église de Ste. Croix, du couvent de Romainmotier et autres, sur les mains d'Humbert, abbé du Lac de Joux. *Actum anno ab incarnat. MCCXXXIX, in octava assumptionis beatæ Mariæ virginis.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac de Joux, pag. 160.— M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 509.

1203

1239, 16 septembre. Le pape Grégoire IX délie le comte de Savoie

Digitized by Google

de ses devoirs d'obéissance envers l'empereur. *Dat. Anagnie, XVI kal. octobris, pontificatus anno XIII.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1346.

1204

1239, 16 octobre. Amédée, comte de Savoie, fait donation du château de Monthey à sa sœur Marguerite, comtesse de Kibourg. *Acta apud Gillum (Chillon), anno gratie MCCXXXIX, in festo B. Galli.*

Guichenon, Preuves, pag. 63. — Soloth. Woch. 1828, pag. 512. — Wurstemberger, Prob. N° 119.

1205

1239, 17 novembre. Le prévôt du chapitre de Lausanne et le chapitre protestent contre l'infraction de leurs droits commise par le mode prescrit pour l'élection du nouvel évêque. Ils se fondent sur les anciennes chartes données par le roi Rodolphe Ier, et les font transcrire dans le cartulaire. Le prévôt et le chapitre réclament les clefs de l'évêché, que P. Dapifer refuse d'abord de restituer; mais il finit par les rendre après plusieurs pourparlers, et le chapitre nomme Pierre de Savoie administrateur de l'évêché. Il remplit ces fonctions pendant deux ans. *Actum in revestiario, anno ab incarnat. MCCXXXIX, in festo S. Aniani.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 53 à 59.

1206

1239, 29 novembre. Bref du pape Grégoire IX, relatif à l'élection de l'évêque de Lausanne. Il demande que l'on désigne un lieu dans lequel l'évêque de Langres puisse se rendre avec sécurité, pour concourir à cette élection. *Datum Laterani, III kal. decembris, pontificatus anno XIII.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 59.

1207

1239, novembre. Déclaration de Michel, abbé de Bonmont, portant qu'avec le concours de Guillaume, prieur de Valon, et par l'ordre d'Aymon évêque de Genève, il a terminé un différend existant entre la chartreuse d'Oujon et les paroissiens de Begnins. *Anno gratie MCCXXXIX, mense novembris.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 81.

Digitized by Google

1208

1239, 3 décembre. R. évêque de Langres, invite le chapitre de Lausanne à se rendre à Besançon ou à Dôle, pour procéder à l'élection de l'évêque de Lausanne, attendu qu'il ne peut sans danger se transporter à Lausanne. *Datum sabbato post dominicum primam adventus domini.* (Sine anno.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 60.

1209

1239, 18 décembre. Hugues, seigneur de Salenove, cède à la chartreuse d'Oujon tous ses droits sur la forêt de Bogie. *Actum anno Domini MCCXXXIX, XV kal. januarii, apud Viviacum.* — 1240. Confirmation de la susdite donation par Aymon, fils de feu Hugues de Salenove.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 119 et 120.

1210

1239. Fondation de l'hôpital de Ste. Catherine de Morat par les trois frères, Pierre, Cono et Ulrich d'Oleyres. *Actum anno Domini MCCXXXIX.*

Engelhard, Chronique de Morat, N° 3. — Matile, N° 111. — Zeerleder, N° 231.

1211

1239. Berthold de Neuchâtel déclare avoir engagé l'avouerie de la ville de Bienne à l'évêque Henri de Bâle, pour la somme de 52 marcs d'argent, et plus tard pour celle de 8 marcs. *Datum Thelsperc, anno Domini MCCXXXIX.*

Matile, N° 112. — Zeerleder, N° 233.

1212

1239. Alliance entre les villes de Fribourg et d'Avenches, mentionnée dans le renouvellement d'alliance du 11 novembre 1270. (L'acte original n'existe plus aux archives de Fribourg.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 27.

1213

1240, 24 février. Amé, comte de Savoie, fait remise de St. Maurice

Digitized by Google

en Valais à Marguerite de Savoie, comtesse de Kibourg. *Actum apud S. Mauritium, anno ab incarnat. MCCXXXIX, in vigilia B. Matthiæ.* (v. st.)

Guichenon, Preuves, pag. 63.

1214

1240, fin du mois de mars. Lettres du prévôt et du chapitre de Lausanne à l'archevêque de Besançon et à l'évêque de Langres, annonçant qu'une partie d'entre eux (16 chanoines) ont élu comme évêque de Lausanne, Philippe, primicier de Metz, frère du comte de Savoie. *Sine data.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 61. — Zeerleder, I, pag. 343. — Wurstemberger, Prob. N° 125.

1215

1240, 28 mars. G. archevêque de Besançon, charge les prieurs de Ste. Marie-Madeleine et de St. Sulpice, de sommer le chapitre de Lausanne de comparaître à Autrey, le mardi après le dimanche des Rameaux, pour s'occuper de l'élection de l'évêque de Lausanne. *Datum Bisuntii, die mercurii post annunciationem dominicam, anno domini MCCXXXIX.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 60.

1216

1240, 12 avril. Lettre de l'archevêque de Besançon et de l'évêque de Langres, annonçant au chapitre de Lausanne que, réunis à Autrey avec huit chanoines, ils ont élu en qualité d'évêque Jean de Cossonay, chantre de Lausanne. *Actum Bisuntii, anno domini MCCXXXIX, die jovis proxima ante Pascha.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 66. — Zeerleder, I, pag. 344. — Wurstemberger, Prob. N° 127.

1217

Sans date. Lettre de Jean de Cossonay annonçant qu'il a été élu évêque de Lausanne, par l'archevêque de Besançon et l'évêque de Langres. Il demande au chapitre de vouloir bien l'admettre en cette qualité.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 63. — Zeerleder, I, pag. 344. — Wurstemberger, Prob. N° 126.

Digitized by Google

1218

1240, 15 avril. Les lettres qui précèdent ayant été apportées à Lausanne le jour même de Pâques (15 avril), y causèrent de grands troubles. Aymon de Faucigny et les partisans de Philippe de Savoie s'emparèrent de la Cité et s'y fortifièrent. Les habitants de la ville basse prirent parti pour Jean de Cossonay, qui y entra à la tête d'un parti considérable. On tenta vainement de conclure un arrangement. Le parti de Jean de Cossonay se renforça par un secours d'environ mille hommes venus de Berne et de Morat. D'autre part, Pierre de Savoie arriva au secours de son frère avec une armée de six mille hommes. Une partie de la ville fut brûlée et il resta sur le carreau une trentaine d'hommes tués et plus de 300 blessés. Enfin la paix fut conclue, le 10 juillet, par les bons offices d'Amédée de Montfaucon et de Guillaume de Greisy. Jean de Cossonay resta en possession de l'épiscopat, mais il ne fut sacré que dans le courant de l'année 1244.

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 64 à 66. — Wurstemberger, Prob. N° 127.

1219

1240, 23 juin. Pierre de Savoie déclare accepter, de la part du prieur de Payerne, l'avouerie du couvent de Payerne et de ses dépendances. *Datum Melduni, IX kal. julii, anno domini MCCXL.*

Guichenon, Preuves, pag. 73, extrait provenant des archives de Cluny. — Soloth. Woch. 1828, pag. 512. — Wurstemberger, Prob. N° 130. — L'original aux archives du canton de Vaud, layettes Payerne, N° 11, 2°. Voir aux *pièces annexes.*

1220

1240, 10 juillet. Bref du pape Grégoire IX, adressé à l'abbé d'Ainay et au sacristain de St. Paul de Lyon, pour ordonner une enquête sur les faits relatifs à l'élection de l'évêque de Lausanne. *Datum Laterani, VI idus julii, pontificatus anno XIII.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 67. — Wurstemberger, Prob. N° 130 a.

Digitized by Google

1240, 5 août. Berthold, seigneur de Neuchâtel, recommande l'abbaye d'Hauterive à Conrad d'Englisberg, avoyer de Fribourg. Il confirme les concessions faites par ses ancêtres à cette abbaye et notamment celle qui est relative aux Noires Joux. *Actum in Altaripa, anno gracie MCCXL, die nonarum augustarum.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 210. — Matile, N° 115. — Zeerleder, N° 238.

1221

1240, 31 août. Lettre de l'abbé d'Ainay et du sacristain de St. Paul de Lyon à l'abbé de St. Maurice, pour l'inviter à citer devant eux à Lausanne, Philippe de Savoie, Jean de Cossonay et leurs électeurs. *Datum pridie kal. septembris, anno Domini MCCXL.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 67 à 71. — Wurstemberger, Prob. N° 131 extrait.

1222

1240, août. Maurice, frère de Jacob Salterius, fait une donation à l'abbaye de St. Maurice d'Agaune. *Actum MCCXL, mense augusti.*

Gallia Christ. XII, Instr. 504. — Furrer, III, 72.

1223

1240, 26 octobre. Lettre de l'abbé d'Ainay et du sacristain de St. Paul au prieur de Valunes, de l'ordre des Chartreux, pour lui enjoindre de citer par devant eux, à St. Claude, Jean de Cossonay et un certain nombre de chanoines et de clercs. *Datum Gebennis, anno Domini MCCXL, VII kal. novembris.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 71. — Wurstemberger, Prob. N° 132.

1224

1240, 28 novembre. Lettre de l'abbé d'Ainay et du sacristain de St. Paul au prieur de Valunes, pour l'inviter à citer de nouveau devant eux Jean de Cossonay et ses électeurs. *Datum die Mercuri ante festum B. Andree, anno Domini MCCXL.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 72. — Wurstemberger, Prob. N° 134.

Digitized by Google

1225

1240, novembre. Déclaration faite par Pierre de Savoie en faveur des habitants de Payerne à l'occasion de leur avouerie. Il promet que si un duel doit avoir lieu, le combat se fera dans la ville. *Actum A. D. MCCXL, mense novembris.*

Guichenon, preuves, pag. 73. — Soloth. Woch. 1828, pag. 326 et 513. — Wurstemberger, Prob. N° 135.

1226

1240, décembre. Rodolphe et Pierre, fils de feu Pierre de Charpigny, vendent à Pierre de Quartery un fief situé près d'Authans. *Actum anno Domini MCCXL, mense decembris.*

Gallia Christiana, XII, Instr. col. 505. — Furrer, III, 72.

1227

1240. Rodolphe, comte de Gruyère, affranchit Rodolphe, fils de Jean de Gruyère, afin qu'il puisse prêter hommage au comte Amédée de Savoie. *Actum anno gratie MCCXL,* (apud Orons.)

Schweizer. Geschichtforscher, XIII, pag. 570. — Wurstemberger, Prob. N° 136, extraits.

1228

1241, janvier. Jugement de Berthold de Neuchâtel entre Guillaume de Vaux-Travers et l'abbaye de St. Jean. *Datum anno gratie MCCXL, mense januario.* (v. st.)

Matile, N° 114. — Zeerleder, N° 235.

1229

1241, janvier. Jean, évêque élu de Lausanne, donne 45 livres lausannoises aux frères prêcheurs de Lausanne et leur permet d'établir une porte dans les remparts de la ville. *Anno Domini MCCXL, mense januario.* (v. st.)

Archives de la commune de Lausanne, titres des couvents.

1230

1241, janvier. Voyage de Pierre de Savoie en Angleterre, auprès de la reine Eléonore, sa nièce, fille de sa sœur Béatrix de Provence.

Digitized by Google

Il fut armé chevalier avec quatorze gentilshommes, et reçut successivement, en récompense de ses services, le comté de Richemont, divers fiefs situés dans les comtés de York, Norfolk, Cambridge et Herford, la baronie d'Egle, le château de Hastings et l'avouerie de Fulbec.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 49. — Wurstemberger, Prob. passim.

1231

1241, 17 février. Composition entre Rodolphe, seigneur d'Oron, et le chapitre de Lausanne, au sujet de deux hommes de Vevey. *Actum in foro de Viviaco, anno ab incarnat. MCCXL, XIII kal. marcii.* (v. st.)

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 385.

Les enfants de Rodolphe d'Oron sont mentionnés sous les mêmes noms dans la charte du 17 février 1241 et dans les franchises de Vevey, indiquées plus haut, *circa* 1236, N° 1174. Toutefois il est à remarquer que Jean d'Oron, chanoine de Lausanne, ne figure pas dans l'acte du 17 février 1241.

1232

1241, 5 mai. Jean, évêque de Lausanne, reconnaît le fief reçu de Boniface son prédécesseur, par Pierre de Bubenberg, avoyer de Berne, et relève ce dernier de toute excommunication. *Datum in obsidione Rote, anno gratie MCCXLI, dominica proxima post festum Valpurgis.*

Registre des fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 163. — Zeerleder, N° 245.

1233

1241, 28 mai. Hartmann le vieux, comte de Kybourg, fait donation à sa femme Marguerite de Savoie des châteaux de Windegg, d'Oltingen, et des terres de Schennis, Wisennanc et Kennematun, avec leurs dépendances. *Datum apud Kyburch, anno gratie MCCXLI, V kal. junii, indict. XIV.*

Kopp, Urk. II, N° 1.

1234

1241, 1er juin. Hartmann le jeune, comte de Kybourg, ratifie les donations faites par son oncle Hartmann à sa tante Marguerite.

Digitized by Google

Datum apud Kyburch, anno gratie MCCXLI, kal. junii, indict. XIV.
Kopp, Urk. II, N° 2.

1235

1241, 9 juillet. Nouvelles donations faites par Hartmann le vieux, comte de Kybourg, en faveur de sa femme. *Acta anno ab incarnat. MCCXLI, VII idus julii, indictionis XIV, in villa Sure.* Quatre pièces.

Kopp, Urk. II, N°s 3, 4, 5 et 6. — Zeerleder, N° 247.— Wurstemberger, Prob. N° 143.

1236

Sine data, circa 1241. La ville de Fribourg s'engage à respecter les biens reconnus par le comte Hartmann de Kybourg en faveur de sa femme Marguerite.

Kopp, Urk. II, N° 14 (annis 1251-1257). — Zeerleder, N° 250 (annis 1241-1242). — Wurstemberger, Prob. N° 143 b (annis 1241-1243).

1237

1241, 17 septembre. Willelme d'Estavayer, agissant avec le consentement de ses enfants, cède à l'église de Lausanne et à l'évêque Jean, tous ses droits sur le château d'Estavayer; il reprend le tout en fief des mains du dit évêque. *Acta A. D. MCCXLI, XV kal. oct. in vestiario Lausannensi.*

Wurstemberger, Prob. N° 145, extrait tiré des archives de Turin.

1238

1241, 4 décembre. Aymon, sire de Faucigny, promet de donner en mariage à Guigues Dauphin, comte de Viennois et d'Albon, Béatrix, fille d'Agnès, femme de Pierre de Savoie, avec une dot de 5 mille marcs d'argent. Il promet que, dans le cas où lui Aymon et Pierre de Savoie viendraient à mourir sans descendants mâles, les terres du Faucigny seraient dévolues, à titre d'héritage, au dit Guigues Dauphin. *Actum in ecclesia Castellionis, II nonas decembris, anno Domini MCCXLI.*

Wurstemberger, Prob. N° 149, extrait tiré des archives de Turin.

Digitized by Google

1239

1241, 4 décembre. L'évêque Aymon de Genève s'engage à excommunier Aymon de Faucigny, dans le cas où il ne tiendrait pas les promesses qu'il a faites à Guigues Dauphin. *Datum anno Domini MCCXLI, II nonas decembris.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 61. — Wurstemberger, Prob. N° 149 a.

1240

1241. Cession faite par Conon de Genollier à la Chartreuse d'Oujon, en retour d'un prêt de 10 livres fait au dit Conon. Acte scellé par Aimon, évêque de Genève, Aimon, sire de Faucigny, et d'autres seigneurs.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 56.

1241

1242, mars. Jacques d'Aubonne cède à Pierre de Savoie, pour le prix de cent livres de Genève, tout ce qu'il possède à Aubonne. Il reprend le tout à titre de fief. *Actum Albonæ, anno Domini MCCXLI, mense martio.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N°s 139 et 152, extraits tirés des archives de Turin.

1242

1242, 9 juin. Rodolphe, comte de Neuchâtel, vend à l'abbaye de St. Jean la poissine dite de Vanel et divers droits qu'il avait sur la Thièle. *Facta est hec venditio in castro meo de Nidowa, anno Domini MCCXLII, V idus junii.*

Matile, N° 117.

1243

1242, 1er août. Jean, évêque élu de Lausanne, fait donation au chapitre de l'église de Visi. *Actum in revestiario, anno ab incarnat. MCCXLII, kal. augusti.*

M.D.R. VI, Cartulaire de Lausanne, pag. 667.

1244

1242, 26 août. Convention entre Willerme, comte de Genève, et Pierre de Savoie, par laquelle le dit Willerme s'engage à rendre à

Digitized by Google

Pierre le château d'Arlod. *Dat. anno Domini MCCXLII, die martis proxima post festum B. Bartholomei apostoli. Actum ante Arlo.*

M.D.G. VII, 299. — Wurstemberger, Prob. N° 156.

1245

1242, 16 octobre. Aymon, évêque de Genève, déclare que Pierre de Savoie a réparé le dommage que son armée avait occasionné à l'église de Thorens. *Dat. Gebennis, XVII kal. novembr. anno Domini MCCXLII.*

M.D.G. VII, 298. — Wurstemberger, Prob. N° 156 a.

1246

1242, 27 novembre. Renaud de Vauxmarcus, donzel, prête hommage à Jean de Cossonay, évêque de Lausanne, pour le fief d'Essertines. *Datum anno Domini MCCXLII, V kal. decembris.*

Matile, N° 118.

1247

1242, 6 décembre. Pierre de Savoie confirme le pacte par lequel Aymon de Faucigny a promis mariage entre sa fille Béatrix et Guigues Dauphin. Ce dernier promet d'ajouter mille marcs à la dot stipulée le 4 décembre 1241. *Actum in festo B. Nicolai, anno MCCXLII.*

Wurstemberger, Prob. N° 159, extrait tiré des archives de Turin.

1248

1242. Jugement des deux comtes de Kybourg sur un différend entre le prieuré de l'Ile de St. Pierre et Ulrich, vassal des dits comtes. *Actum apud Burctorf, anno Domini MCCXLII.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 241, et 1831, pag. 393. — Zeerleder, N° 252.

1249

1242. Ulrich, clerc de Neuchâtel et curé de Cressier, approuve une composition faite entre l'église de Fontaine-André et celle de Cressier, au sujet de la poissine de St. Martin, ainsi qu'une autre composition entre l'église de Fontaine-André et celle d'Engelberg. *Actum anno Domini MCCXLII.*

Matile, N° 116.

Digitized by Google

1250

1243, 19 janvier. Gérard et Guillaume, fils de Gérard de Bellevaux, chevalier, confèrent au couvent de Frienisberg une terre qu'ils avaient à Nugerol. *Dat. anno Domini MCCXLII, pridie ante festum Fabiani et Sebastiani.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 211. — Matile, N° 119. — Zeerleder, N° 255.

1251

1243, 31 mai. Jugement arbitral entre Jean, évêque de Lausanne, et les frères de l'ordre Teutonique de Könitz. *Acta apud Lausannam, anno Domini MCCXLIII, pridie kal. junii, indictione prima.* — Confirmation du pape Innocent IV donnée à Latran, le 1er février 1244. — Confirmation de l'empereur Frédéric II donnée à Vérone en juin 1245. — Cp. 15 septembre 1232.

Soloth. Woch. 1828, pag. 242. — Zeerleder, Nos 257, 257 a et 257 b.

1252

1243, juin. Aymon de Blonay renonce, en faveur de l'abbaye d'Hauterive, à toute prétention sur la vigne de Tallompier. *Actum in domo mea, anno gratiæ MCCXLIII, mense junio.*

Girard, Nobiliaire suisse, II, 80.

1253

1243, 25 juillet. Aymon, seigneur de Blonay, et Rodolphe, seigneur d'Oron, accordent à la Chartreuse d'Oujon la franchise de péages dans la ville et la paroisse de Vevey. *Datum anno Domini MCCXLIII, apud Viveis, mense julio, in festo S. Jacobi apostoli.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 111.

1254

1243, 20 novembre. Alliance entre les villes de Berne et de Fribourg. *Datum apud Murat, anno gratie MCCXLIII, feria VI post octavam Martini.* (Cp. 16 avril 1271.)

Arch. Berne. — Soloth. Woch. 1831, pag. 145. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 7. — Zeerleder, N° 258. — Tschudi, Chron. pag. 138 et 139; ancienne chanson sur cette alliance.

Digitized by Google

1255

1243, 25 novembre. Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, fait à la chartreuse d'Oujon une donation annuelle de 100 sols à percevoir sur les salines de Salins. *Datum in festo B. Katherine, anno Domini MCCXLIII.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 112.

1256

1243, 16 décembre. Jean, évêque élu de Lausanne, promet de ne pas aliéner les droits d'omgeld que son prédécesseur avait hypothéqués aux bourgeois de Lausanne. *Anno MCCXLIII, XVII kal. januarii.*

Zeerleder, I, pag. 370, extrait.

1257

1243. Jean, sénéchal de Neuchâtel, et les siens donnent à l'abbaye de Fontaine-André le lieu dit Champ-Martin, la forêt de Girot, etc. *Actum anno gratie MCCXLIII.*

Matile, N° 120.

1258

1243. Henri de Marens et ses fils vendent une vigne à l'abbaye de Fontaine-André. *Actum anno gratie MCCXLIII.*

Matile, N° 121.

1259

1244, 2 février. Guillaume de Biolley hypothèque à Pierre de Savoie ses terres de Biolley, Correvon, Oppens et Orsens, pour la somme de 1604 livres de Lausanne. *Actum in festo purificationis B. Virginis anno incarnat. MCCXLIII, apud Meudunum.* (v. st.) Cp. 2 février 1247.

Wurstemberger, Prob. N° 170, extrait tiré des archives de Turin.

1260

1244, 25 avril. Berthold, évêque de Strasbourg, ratifie les donations faites par le comte Hartmann de Kybourg à sa femme Marguerite de Schennis, Windegg, Badin, Wizenanc, Rossiberch, Morsperch,

Digitized by Google

Sulz, Walde, etc. *Actum apud Herbolzheim, VII kal. maii, anno MCCXLIV.*

Kopp, Urk. II, N° 8.

1261

1244, avril. Reconnaissance des chanoines de l'abbaye du Lac-de-Joux, faite en faveur d'Aymon, seigneur de Lassara, en confirmation de celle de 1235. *Dat. anno Domini MCCXLIV, mense aprilis.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 165.

1262

1244, 9 mai. Rodolphe III, comte de Gruyère, cède à Pierre de Savoie son château de Gruyère et ses dépendances. Pierre de Savoie en investit Guillaume de Gruyère, chantre de la cathédrale de Lausanne. *Datum apud Reomont, anno domini MCCXLIV, VII idus maii.* Cp. anno 1240. N° 1227.

Schweiz. Geschichtforscher XIII, pag. 570. — Zeerleder, N° 261 a. — Wurstemberger, Prob. N° 174.

1263

1244, 26 mai. Jean, évêque élu de Lausanne, donne à Pierre de Savoie l'autorisation de construire et de doter une église à Romont. *Datum apud Viveys, die jovis post Penthecosten, A. D. MCCXLIV.*

Wurstemberger, Prob. N° 176, extrait tiré des archives de Turin.

1264

1244, 27 mai. Jean, évêque élu de Lausanne, permet à Pierre de Savoie d'entrer dans sa maison forte de Sartines (Essertines). *Actum apud Viveis, die veneris proxima post Pentecosten, A. D. MCCXLIV.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 46. — Wurstemberger, Prob. N° 176 a.

1265

1244, 29 mai. Traité de paix entre Jean, élu de Lausanne, et Amédée et Pierre de Savoie. Le premier cède ses droits sur Romont, les deux Glanes, Bossens, Estavayer. Pierre de Savoie cède à Jean de Cossonay ses droits sur Lucens, etc. *Datum Aquiani, anno do-*

Digitized by Google

mini MCCXLIV, in octava Penthecostes. Cp. 12 février 1255 et 10 août 1260.

Arch. Turin, Inv. Duc. Sab. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 42. — Zeerleder, N° 262. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1443. — Wurstemberger, Prob. N° 177. — Verdeil, hist. du canton de Vaud, I, 125, extr. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 167.

1266

1244, 29 mai. Jean, élu de Lausanne, et Amédée, seigneur de Montfaucon, promettent que le seigneur de Cossonay observera la fidélité promise à Pierre de Savoie. *Actum Aquiani, in octava Pentecostes, anno MCCXLIV.*

Arch. Turin, Inv. Duc. Sab. — Mém. Doc. XIII, pag. 148, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 178, extr.

1267

1244, 24 juin. Richard de St. Martin cède à Pierre de Savoie son château de St. Martin, avec les villages de Chasnes et de Chavannes et sept hommes de Cronay. Il reprend le tout à titre de fief. *Actum in festo B. Johannis Baptistæ, anno MCCXLIV.*

Wurstemberger, Prob. N° 179, extrait tiré des archives de Turin.

1268

1244, 4 juillet. Mandement de l'évêque d'Avignon, légat apostolique, adressé au prieur de St. Victor et à Willelme d'Orses, chanoine de Genève, au sujet des bénéfices ecclésiastiques. *Datum Gebennis, IV nonas julii, A. D. MCCXLIV.* Vidimus sans date par Jean *élu* de Lausanne.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 62.

1269

1244, 18 ou 25 juillet. Pierre de Savoie est désigné comme arbitre pour prononcer sur un différend entre Willelme et Nicolas de Fruence, et Henri, doyen de Lausanne, leur frère, d'une part, et les seigneurs Henri de Champvent, Pierre de Grandson, A. de Oron, et les citoyens de Fribourg et de Payerne, d'autre part. *Dat. apud*

Digitized by Google

Rotondum montem, die lune ante (alias post) festum B. Marie Magdalenæ, anno MCCXLIV.

Pingon, Zibaldone. — Wurstemberger, Prob. N° 180, extr. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1447.

1270

1244, 18 ou 25 juillet. Willelme et Nicolas de Fruence, et Henri, chanoine de Lausanne, leur frère, donnent à Pierre de Savoie leur château de Chastel et tout ce qu'ils possèdent dans la vallée de Fruence. Pierre inféode ces possessions à Jordan, fils de Willelme, qui lui en fait hommage. Willelme prête hommage à Pierre de Savoie, en réservant la fidélité due au comte de Genevois. *Dat. apud Rotundum Montem, die lune ante (alias post) festum B. Marie Magdalene, anno MCCXLIV.*

Wurstemberger, Prob. N° 181, extrait tiré de Pingon et des archives de Turin.

1271

1244, juillet. Donation de cent salignons de sel de rente annuelle faite à l'abbaye du Lac-de-Joux, par Jean, comte de Bourgogne. *Actum anno domini MCCXLIV, mense julio.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 169.

1272

1244, 27 décembre. Jean, évêque de Lausanne, confirme le droit de patronage accordé par Berthold de Neuchâtel à l'abbaye de St. Jean sur l'église de Nuruz. *Datum anno gratie MCCXLIV, in festo beati Johannis Evangeliste.* (Dans les actes qui précèdent, Jean de Cossonay ne prenait pas encore le titre d'évêque. On pense qu'il aura été sacré dans l'intervalle.)

Soloth. Woch. 1830, pag. 445. — Zeerleder, N° 265. — Matile, N° 122, place cet acte en 1243.

1273

1244. Les comtes Hartmann de Kybourg attestent que Henri de Schuphon et sa femme Ita ont accordé et reconnu en faveur du prieuré de Payerne la faculté de racheter quand ils voudront la gagerie (Wacheria) de Chièvres. Cp. 2 mai 1256.

Soloth. Woch. 1829, pag. 621. — Zeerleder, N° 266.

Digitized by Google

1274

1244. Actes relatifs à l'entrée de Pierre de Bursinel, chevalier, dans la Chartreuse d'Oujon.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, Nos 57, 58, 59 et 60.

1275

1244. Lettre de Pierre (de Pont), évêque de Belley, au sujet d'une convention faite entre l'abbaye d'Hauterive et les donzels Aymon et Henri de Pratellis. *Actum anno domini MCCXLIV.*

Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 166.

1276

Circa 1244. Michel, abbé de Bonmont, déclare que Willelme, seigneur de Mont, voulant partir pour la Terre-Sainte, a promis à la Chartreuse d'Oujon une rente annuelle de 8 coupes de vin, etc. *Sine data.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 100.

1277

Circa 1244. Acte par lequel Jean, abbé de Bonmont, promet sujétion, respect et obéissance perpétuelle, selon la règle de St. Benoit, à Aymon, évêque de Genève, et à ses successeurs canoniques. *Sine data.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 62.

1278

Circa 1244. Amauri de Genollier, voulant entreprendre le voyage d'outre-mer, dispose de ses biens en faveur de sa femme et de ses enfants, et fait plusieurs legs pieux, nommément à la Chartreuse d'Oujon. *Sine data.*

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 104.

1279

1245, 24 mars. Composition entre la Chartreuse d'Oujon et Conon, seigneur de Genollier, attestée par Jean, évêque de Lausanne. *Actum anno domini MCCXLIV, mense martio, in ipsa vigilia dominice incarnationis.* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 115.

Digitized by Google

1280

1245, 28 mars. Le pape Innocent IV confirme, en faveur du couvent d'Interlaken, la possession de l'église de Grindelwald. *Datum Lugduni, V kal. aprilis, pontificatus anno secundo.*

Zeerleder, N° 267.

1281

1245, 24 juin. Traité d'alliance entre les villes de Fribourg et de Morat. *Datum Friburgi anno Christi MCCXLV, festo S. Johannis Baptiste.*

Arch. de Fribourg et de Morat. — Soloth. Woch. 1827, pag. 385. — Engelhard, N° 8. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 8. — Zeerleder, N° 268. — Le double de Morat est daté du 6 juillet. *Datum Murati, anno gratiæ MCCXLV, dominica infra octavam apostolorum Petri et Pauli.*

1282

1245, août. Guillaume, comte de Genève, fait remise aux religieux de St. Maurice du péage qu'ils pourraient avoir à payer au château des Clées. *Actum anno domini MCCXLV, mense augusto.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 46.

1283

1245, 20 septembre. Amédée IV, comte de Savoie, confirme, en faveur de l'abbaye de St. Maurice, la faculté de faire dresser des documents authentiques. *Actum anno domini MCCXLV, XII kal. octobris.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 146.

1284

1245. Le comte Berthold de Neuchâtel accorde à l'abbaye d'Hauterive le droit de prendre chaque année quatre meules de moulin dans la carrière d'Anet. *Actum in domo de Altaripa, anno Domini MCCXLV.* (Cp. 17 mai 1230.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 276. — Zeerleder, N° 270.

1285

1246, 16 janvier. Amédée IV, comte de Savoie, reconnaît tenir en

Digitized by Google

fief du roi d'Angleterre les châteaux d'Avigliana et de Bard, les villes de Suse et de St. Maurice en Valais. Il reçoit mille livres sterling pour cette reconnaissance. *Dat. apud Westmonasterium, decima sexta die januarii, anno XXX regni Henrici III.* Trois pièces.

Ex Rymer, Wurstemberger, Prob. N° 191, extr.

1286

1246, février. G. curé d'Utrohingen, fait donation de ses biens à l'abbaye de St. Jean, avec l'approbation de Rodolphe, comte de Neuchâtel, Berthold, seigneur de Valangin, Othon, prévôt de Soleure, et Ulrich, seigneur de Strassberg. *Facta anno domini MCCXLV, mense februario.* (v. st.)

Matile, N° 123.

1287

1246, février. « Littera quomodo Willelmus, comes Gebennensis, obligavit sub spe reemptionis Johanni episcopo feudum de Albona pro sexaginta libris. Quequidem littera est sigillata sigillo dicti domini comitis, cuius data talis est, datum apud Ripam, anno domini MCCXLV, mense februarii. » (v. st.)

Inventaire de 1394, fol. 16. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 29.

1288

1246, 2 avril. Bulle du pape Innocent IV, qui permet au chapitre de Genève de racheter des mains des laïques les dîmes des paroisses de leur diocèse. *Datum Lugduni, IV non. april. pontificatus anno tertio.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 63 (2 avril 1245).

1289

1246, 9 avril. Le chapitre de Genève cède à l'abbaye de Bonmont ses droits sur les paroisses de Céligny, Crans, Crassy, Nyon, Grens et Trelex, moyennant une rente annuelle de seize sols. *Actum fuit in crastino Pasche, A. D. MCCXLVI.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 67.

1290

1246, 23 avril. Berthold, seigneur de Neuchâtel, donne à l'abbaye

Digitized by Google

d'Hauterive l'avouerie de l'église de St. Pierre, près d'Arconciel. *Actum in Altaripa, anno gratie MCCXLVI, mense aprilis, in die S. Georgii martyris.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 277. — Matile, N° 126.

1291

1246, 17 mai. Pierre de Savoie achète de Henri, évêque de Sion, pour le prix de 82 marcs sterling, toutes les possessions de l'église de Sion dans le Vully, à l'exception du fief du comte de Genevois et du fief de Rue; il achète aussi le fief d'Aymon de la Sarra, comprenant le patronat des églises de Cudrefin et de Constantine. *Datum apud Sedunum, anno domini MCCXLVI, XVI kal. junii.*

Arch. Turin. Inv. Sab. — Wurstemberger, Prob. N° 195, extr. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1460. (Prix de 182 marcs sterling.)

1292

1246, 11 juin. Hommage prêté à l'église de Besançon par Humbert, seigneur de Prangins, pour le château de Nyon. *Actum in festo B. Barnabæ apostoli, anno domini MCCXLVI.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 61. — M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 226. — Hauréau, Gallia Christiana, XV, Instr. 83.

1293

Circa 1246. Mentions relatives à l'hommage dû par les seigneurs de Cossonay au siége archiépiscopal de Besançon pour les fiefs de Nyon, de Prangins, etc. *Sine data.*

Extrait du Cartulaire de Montfaucon à la bibliothèque de Besançon; M.D.R. V, Sires de Cossonay, p. 227.

1294

1246, juin. Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, fait don à l'abbaye de Hautcrêt de 100 soudées de sel, soit d'une rente annuelle de 100 sols. *Dat. anno incarnat. MCCXLVI, mense junio.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, 74.

1295

1246, juillet. Fondation du couvent de Fraubrunnen par les comtes

Digitized by Google

de Kibourg. *Acta apud Burcdorf, mense julii, anno gratie MCCXLVI, indict. IV.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 46. — Zeerleder, N° 274.

1296

1246, 12 août. Bulle du pape Innocent IV, adressée au prieur de St. Victor, pour la restitution des biens appartenant à l'office du sacristain de l'église de Genève. *Datum Lugduni, II idus augusti, pontificatus anno IV.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 67.

1297

1246, 10 septembre. « Littera acquisitionis villarum de Cullie, de Ruex, de Bremblens, venditarum per capitulum Bisuntinensem Johanni episcopo Lausannensi, pretio quadraginta libr. Stephanensium, que littera confecta est sub sigillis domini Willelmi archiepiscopi Bisuntinensis et capituli Bisuntinensis, anno domini MCCXLVI. »

Inventaire de 1394, fol. 45.

D'après la collection msc. de Mgr Lenzbourg, cette pièce porte la date du 10 septembre 1246. (Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 30.)

1298

1246, 5 octobre. Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, en présence d'Amédée IV, comte de Savoie, prête hommage à l'abbaye de St. Maurice pour la seigneurie de Salins. *Actum in domo episcopali Lausannensi, anno ab incarnat. MCCXLVI, VI feria post festum Michaelis proxima.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 7. — Dunod, Hist. de Bourgogne, I, pag. 597. — Guillaume, Hist. des sires de Salins, tom. I, preuves, pag. 145.

1299

1246, 1er novembre. Girod de Compeys, prévôt de Genève, fait donation au chapitre d'un homme nommé Jean de Tholons. *Datum Gebenn. A. D. MCCXLVI, kal. novembris.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 68.

Digitized by Google

1300

1246. Nantelme, abbé de Fontaine-André, abandonne toutes ses prétentions sur une vigne possédée par Aymon, abbé de St. Jean, dans le territoire de Fontaine-André. *Actum anno gratie MCCXLVI.*

Matile, N° 124.

1301

1246. Donation de Pierre de la Tour, chevalier, et de Mechtilde, sa femme, en faveur de l'abbaye de St. Jean. *Datum anno MCCXLVI.*

Matile, N° 125.

1302

1247, 8 janvier. Bulle d'Innocent IV adressée au prieur de St. Jean de Genève, pour le charger de donner l'institution à des prêtres appelés à desservir les chapelles d'Hermance et de Monthoux. *Dat. Lugduni, VI id. januarii, pontificatus anno IV.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1389.

1303

1247, 25 janvier. Hommage prêté à l'évêque Jean de Cossonay par Bouo et Pierre Franconis, citoyens de Lausanne. *Dat. VIII kal. febr. anno MCCXLVI.* (v. st.)

Registre des fiefs nobles, f° 63.

1304

1247, 27 janvier. Anselme de Fonte (de la Fontaine) vend à Boson, mayor de Monthey, une condamine située près de Massonger. *Dat. anno A. D. MCCXLVII, IV cal. februarii.*

Furrer, III, 73.

1305

1247, janvier. Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, donne à l'abbaye de Fontaine-André, cent soudées de sel par année. *Datum anno domini MCCXLVI, mense januario.* (v. st.)

Matile, N° 128.

1306

1247, janvier. Henri et Ebal, seigneurs de Mont, confirment la donation faite en 1238 par feu leur père Hyblo (Ebal) à la chartreuse d'Oujon. *Actum anno domini MCCXLVI, mense januario.* (v. st.)

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 83.

Digitized by Google

1307

1247, 2 février. Guillaume de Bioley donne à Pierre de Savoie son château de Bioley et ses terres de Correvon, Oppens et Orsens, avec leurs dépendances, pour une somme de 80 livres de Lausanne. Pierre les inféode à Henri, fils du prédit Guillaume de Bioley. *Datum Melduni, in festo purificationis B. Virginis, anno incarnat. MCCXLVI.* (v. st.) Cp. 2 février 1244.

Wurstemberger, Prob. Nos 198 et 200, extraits tirés des archives de Turin.

1308

1247, février. Donation de vingt charges de gros sel de rente annuelle faite à l'abbaye du Lac-de-Joux par Jean, comte de Bourgogne. *Datum anno domini MCCXLVII, mense februario.* (Cp. juillet 1244.)

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 170.

1309

1247, 12 mars. Sentence de l'official de Genève entre le chapitre de Genève et Robert Desingy, chevalier, au sujet du fief de Desingy et Sorny. *Dat. A. D. MCCXLVI, III feria post dominicam qua cantatur letare Jerusalem.* (v. st.)

M.D.G. IV, 2e part. pag. 68.

1310

1247, 4 mai. Bulle du pape Innocent IV, adressée à Aymon, seigneur de Faucigny, pour lui assurer sa protection en raison des services qu'il lui a rendus contre l'empereur Frédéric (quondam imperatorem). *Dat. Lugduni, IV nonas maii, pontificatus anno IV.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1388 (anno 1246). — Wurstemberger, Prob. N° 193, extr. (anno 1246).

1311

1247, 31 mai. Le pape Innocent IV autorise les religieux d'Hauterive à accepter les héritages auxquels ils auraient eu droit s'ils fussent demeurés laïques. *Datum Lugduni, II kal. junii, pontificatus anno IV.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 212.

Digitized by Google

1312

1247, 15 juin. Le pape Innocent IV confirme les propriétés et priviléges de l'abbaye d'Hauterive. *Datum Lugduni, XVII kal. julii, indict. V, incarnationis anno MCCXLVII, pontificatus anno IV.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 214.

1313

1247, 22 juillet. Amédée IV, comte de Savoie, confirme diverses donations faites à l'abbaye de Hautcrêt. *Datum apud Chillum, anno domini MCCXLVII, indict. V, XI kal. augusti.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 78.

1314

1247, 11 septembre. Les deux comtes Hartmann de Kybourg déclarent que la terre de Richenbach a été achetée des nobles de Wartenberg, des deniers et pour le compte de dame Marguerite de Kybourg. *Actum in castro de Kiburg, anno domini MCCXLVII, III idus septembris.*

Kopp, Urk. II, N° 9.

1315

1247, 30 novembre. Berthold, seigneur de Neuchâtel, donne à l'abbaye de St. Jean une terre située à Marens. *Datum apud Novum Castrum, anno gratie MCCXLVII, in festo S. Andree.*

Matile, N° 129. — Zeerleder, N° 278.

1316

1247, novembre. Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, fait une donation de sel au prieuré de Romainmotier. *Ce fuit fait en l'an de l'incarnation de nostre Seigneur MCCXLVII, el mois de novembre.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 589.

1317

1247. Lettres de fondation de la maison de Gottstatt, de l'ordre des Prémontrés, par le comte de Neuchâtel-Nidau et ses deux frères.

Soloth. Woch. 1825, pag. 536. — Zeerleder, N° 279.

Digitized by Google

1318

1247. Berthold, seigneur de Neuchâtel, déclare l'abbaye de Fontaine-André exempte du péage de Vaux-Travers. *Datum anno Domini MCCXLVII.*

Matile, N° 127.

1319

1247. Convention entre Aimon, seigneur de Faucigny, et Rodolphe, seigneur de Rue. Le premier cède au second tous ses droits sur l'héritage de Rue, en se réservant l'hommage et la faculté d'y construire des bâtiments quand il le voudra. *Datum anno Domini MCCXLVII.*

Wurstemberger, Prob. N° 207, extrait des archives de Turin.

1320

1247. Acte par lequel Willelme de Greisy, chevalier, tuteur testamentaire du mineur et de la terre de Gex, assigne, sur les revenus du péage de Gex, 20 sols de Genève de rente que feu Amédée de Gex avait légués au prieuré de Satigny.

M.D.G. IV, 2e part. pag. 70.

1321

1248, janvier. Philippe de la Tour vend à Pierre de Savoie la tour de Vevey, pour la somme de trente livres de Lausanne. *Actum mense januario, anno MCCXLVIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 230, extrait des archives de Turin.

1322

1248, 10 février. Bulle du pape Innocent IV, confirmant, en faveur de l'abbaye de Hautcrêt, la possession de l'église de Villeneuve, appelée autrefois *Compengie. Datum Lugduni, III idus februarii, pontificatus anno V.*

Zapf. Mon. I, N° 58. — M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 79.

1323

1248, 5 mars. Bref du pape Innocent IV, adressé à l'évêque de Sion, pour l'exhorter à prêter assistance au comte de Kibourg,

Digitized by Google

adhérent à Guillaume, roi des Romains, contre Conrad, fils de l'empereur Frédéric, ennemi de l'Eglise. *Dat. Lugduni, III nonas martii, anno V pontificatus.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1390. (5 mars 1247.) — Wurstemberger, Prob. N° 201, extr. (5 mars 1247.)

Deux brefs semblables furent adressés à l'évêque de Lausanne et à l'abbé de Murbach, dans le diocèse de Bâle.

Ces pièces ne peuvent appartenir à l'année 1247, soit à raison de l'année du pontificat, soit parce que Guillaume ne fut élu roi des Romains qu'au mois de septembre 1247.

1324

1248, 2 avril. Hartmann le jeune, comte de Kibourg, reconnaît que son oncle Hartmann a fait donation de son patrimoine à l'église de Strasbourg, qui le lui a remis en fief, et qu'il ne portera en rien atteinte à la dot assignée à sa tante Marguerite. *Datum Kiburc, anno Domini MCCXLVIII, IV nonas aprilis.*

Kopp, Urk. II, N° 10.

1325

1248, 15 avril. Henri, évêque de Strasbourg, ratifie les donations faites par Hartmann le vieux, comte de Kibourg, à sa femme Marguerite. *Datum apud Argentinam, anno domini MCCXLVIII, XVII kal. maii.*

Kopp, Urk. II, N° 11.

1326

1248. Henri, évêque de Strasbourg, ratifie les donations faites par le comte Hartmann de Kibourg à sa femme Marguerite, et promet de refuser son concours si le comte Hartmann le jeune vient à molester sa tante. *Actum in castris Urbach, anno domini MCCXLVIII.*

Kopp, Urk. II, N° 12.

1327

1248. 88 comtes, barons, chevaliers et vassaux des comtes de Kibourg se constituent cautions du comte Hartmann le jeune, pour l'exécution de ses engagements envers sa tante Marguerite de Savoie. (Cp. 24 mars 1257.)

Kopp, Urk. II, N° 13. — Zeerleder, N° 282.

Digitized by Google

1328

1248, 29 avril. Pierre, seigneur de Vilars, prête hommage à Pierre de Savoie pour ses possessions de *Torniey lo Pitit. Actum apud Paterniacum, III kal. maii, anno MCCXLVIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 213, extrait des archives de Turin.

1329

1248, septembre. Guillaume, roi des Romains, confirme la donation de l'église de Meyringen, faite par Henri VII, en faveur de l'hôpital de St. Lazare. *Actum anno domini MCCXLVIII, in castris super Aquis, mense septembri.* (Cp. 18 août 1234.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 334 et 336. — Zeerleder, N° 280.

1330

1248, novembre et décembre. *Apud Vercellas.* L'empereur Frédéric II accorde à Thomas, comte de Savoie, diverses investitures en Savoie et en Piémont.

Guichenon, preuves, pag. 92.— Wurstemberger, Prob. N° 218 a à 227, extraits.

1331

1248, novembre. Jean, évêque de Lausanne, agrée comme curé de Villeneuve, maître Hugues de Crassier, présenté par le chapitre de Hautcrêt. *Anno Domini MCCXLVIII, quinto kal. decembris.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 80.

1332

1248, 8 décembre. L'avoyer, le conseil et la bourgeoisie de Berne attestent une donation faite par Henri Faber, de Rusingen, à l'hôpital de St. Jean de Fribourg. *Datum Berne, anno incarnationis MCCXLVIII, feria tertia post festum Nicolai.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 334. — Zeerleder, N° 281.

1333

1248. Déclaration du prieur et du couvent de Romainmotier au sujet de leur part d'une dîme qu'ils ont cédée à la chartreuse d'Oujon.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 63.

Digitized by Google

1334

1249, 3 février. Bulle du pape Innocent IV qui exempte les curés de Monthoux et d'Hermance de la juridiction de l'évêque de Genève. *Dat. Lugduni, III non. febr. pontificatus anno VI.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1394 (3 février 1248).

1335

1249, 19 février. Guillaume, roi des Romains, donne en fief à l'évêque de Sion les terres qu'il a conquises ou qu'il pourra conquérir dans le diocèse de Lausanne, sur les partisans de l'empereur Frédéric et de son fils Conrad. *Datum in castris apud Engelheim, anno MCCXLIX, XII kal. martii, indict. VII, regni anno primo.*

Gallia Christ. XII, Instr. 432. — Soloth. Woch. 1828, pag. 336. — Furrer III, 73.

1336

1249, mai. Reversale de Pierre de Savoie en faveur d'Anselme de Billens, par laquelle le premier reconnaît que le second lui a cédé ses droits sur la haute juridiction du château de Romont. *Datum anno domini MCCLIX* (sic), *mense maii.* (On présume avec raison qu'il y a une omission dans le chiffre de l'année, et qu'il faut lire MCCXLIX. En mai 1259, Pierre de Savoie se trouvait en Angleterre.)

Arch. Romont. — Soloth. Woch. 1828, pag. 350. — Zeerleder, N° 287. — Wurstemberger, Prob. N° 232.

1337

1249, 2 juin. Injonction de Jean, évêque de Lausanne, relativement au titre que doit porter l'administrateur de la maison de Rueyres, dépendant de l'abbaye du Lac-de-Joux. *Datum anno Domini MCCXLIX, IV nonas junii.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux.

1338

1249, 2 juin. Le chevalier Aymon de la Tour, ayant pris la croix, engage ses biens en faveur de l'abbaye de St. Maurice, pour une somme de 50 livres de St. Maurice. *Actum A. D. MCCXLIX, die mercurii post octavam Pentecostes.*

Gallia Christ. XII, Instr. 505. — Furrer, III, 74.

Digitized by Google

1339

1249, 28 juin. *Handfeste* soit grande charte de franchises données à la ville de Fribourg par le duc Berthold de Zæringen, et confirmées par les deux comtes Hartmann de Kibourg. *Datum Friburgi, anno gratie MCCXLIX, quarto kal. junii* (sic), *in vigilia apostolorum Petri et Pauli, Wilhelmo novo rege feliciter regnante.*

Recueil diplomatique de Fribourg, tom. I, N° 10, pag. 22 à 74.

1340

1249, juin. L'empereur Frédéric II investit le comte Thomas de Savoie des fonctions de légat impérial en Lombardie. *Datum Beneventi, anno incarnat. MCCXLIX, mense junii, VII indict.*

Guichenon, preuves, pag. 92. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1399. — Wurstemberger, Prob. N° 234, extrait.

1341

1249, 2 août. Marquard de Rothenbourg, procureur de Bourgogne, de Zurich et de Schaffhouse, l'avoyer, le conseil des 12, le conseil des 50 et la communauté de Berne, confirment le fief d'André de Tentenberg sur les moulins de Berne. *Datum Berne, anno Domini MCCXLIX, in crastino ad vincla S. Petri.*

Soloth. Woch. 1826, pag. 230. — Zeerleder, N° 288.

1342

1249. La ville de Neuchâtel est livrée par trahison à l'évêque de Bâle, qui la détruit et la réduit en cendres. — Le coutumier de la ville de Neuchâtel dit que cet événement eut lieu *par un lundy avant la feste sainct Michel* (27 septembre).

Matile, N° 133. — Trouillat, I, N° 399.

1343

1249, 29 septembre. Berthold, seigneur de Neuchâtel, et son fils Rodolphe, donnent à l'abbaye de St. Jean le droit de pêche dans la Thièle, dès le lac de Neuchâtel jusqu'au lac de Nugerol, à condition que le passage des bateaux ne soit pas entravé. *Datum apud Novum Castrum, anno gratie MCCXLVIII, in festo Michaelis.*

Soloth. Wochenbl. 1829, pag. 308. — Matile, N° 134.

Digitized by Google

1344

1249, septembre. Jean de Châlon, comte de Bourgogne et sire de Salins, ayant donné à l'abbaye de Montheron certaine quantité de sel, affranchit la dite abbaye de tout péage sur ses terres. *Fait en l'an de l'encarnation nostre Segniour qui corroit par Mil et CC et 49, el mois de septembre.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 64.

1345

1249, octobre. Les deux comtes Hartmann de Kibourg confirment une aumône faite à l'abbaye de Fontaine-André par Conon de Crostal, chanoine de Soleure, et par son frère Conrad. *Datum anno gratie MCCXLIX, mense octobri.*

Matile, N° 136.

1346

1249, 4 novembre. Transaction ménagée par l'abbé de Hautecombe, entre le chapitre de Genève et Willelme, comte de Genevois. *Actum apud Disingie, A. D. MCCXLIX, die jovis proxima post festum Omnium Sanctorum.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 72.

1347

1249, 21 novembre. Les héritiers de Thomas, vidomne de Sion, cèdent le vidomnat de Sion au comte Godefroy de Blandra. *Actum apud Narrez, A. D. MCCXLIX, XI kal. dec. imperio vacante, Henrico episcopante.*

De Gingins, Documents pour servir à l'histoire des comtes de Biandrate, N° 2. — Furrer, III, 75.

1348

1249. Convention entre Guillaume, sire de Prangins, et l'abbaye de Bonmont, au sujet du moulin de Montlaçon.

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 333.

1349

1249. Conon, seigneur de Genollier, cède à la chartreuse d'Oujon, une terre sise à Bursinel, pour le prix de 6 livres lausannoises.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 66.

Digitized by Google

1350

1249. Donation d'Alix de Mont, veuve de Reymond de Montricher, en faveur de l'abbaye du Lac-de-Joux.

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 172.

1351

1250, 30 mars. Bulle du pape Innocent IV, adressée à l'évêque de Genève, pour l'autoriser à conférer des églises vacantes à des personnes séculières propres à cet office. *Datum Lugduni, III kal. aprilis, pontificatus anno VIII.*

M.D.G. IV, 2e part. pag. 74.

1352

1250, 30 mars, Bulle d'Innocent IV, adressée à l'évêque de Genève, pour l'autoriser à prononcer l'excommunication et l'interdit contre les nobles et barons de son diocèse qui envahissent les biens ecclé siastiques. *Datum Lugduni, III kal. aprilis, pontificatus anno octavo.*

M.D.G. XIV, N° 38.

1353

(**1250, 12 avril.**) Prononciation de six arbitres entre les comtes de Kibourg, d'une part, et Rodolphe de Tann et Bolwyler, d'autre part, sur la possession de la moitié du château de Thun et de la terre de Schuppach.

Soloth. Woch. 1830, pag. 458. — Zeerleder, N° 296.

1354

1250, 24 avril. Lettre de Hartmann le vieux, comte de Kibourg, au sujet de l'acquisition de la terre de Biseth et de Lindowe, faite des deniers de sa femme Marguerite. *Acta apud Kiburc, anno domini MCCL, VIII kal. maii, indict. XIII.*

Kopp, Urk. II, N° 18 (29 avril 1255). — Wurstemberger, Prob. N° 247, extr. (Selon ce dernier, il faudrait lire *indict. VIII.*)

1355

1250, 27 mai. Werner de Sigriswyl et sa femme Agnès, relevés de l'excommunication papale par l'évêque Jean de Lausanne, confirment la donation et l'échange faits le 16 avril de la même année

Digitized by Google

en faveur du monastère d'Interlaken. *Facta apud Tune, anno Domini MCCL, sexto kal. junii.*

Zeerleder, Nos 297 et 299.

1356

1250, 10 juin. Compromis entre Pierre de Savoie et Guillaume, comte de Genevois, remettant à Philippe de Savoie, élu de Lyon, le jugement de leurs différends. *Datum IV idus junii, A. D. MCCL.*

M.D.G. VII, pag. 299. — Wurstemberger, Prob. N° 249.

1357

1250, 26 juin. Transaction entre le chapitre de Genève et Robert de Desingy, chevalier. *A. D. MCCL, VI kal. julii.* (Voyez sentence du 12 mars 1247.)

M.D.G. IV, 2e part., pag. 74.

1358

1250, 28 juin. Sentence arbitrale de Philippe de Savoie, qui condamne Guillaume, comte de Genevois, et ses fils Rodolphe et Henri, à payer la somme de 10 mille marcs à Pierre de Savoie, et engage à ce dernier tous les fiefs du comte de Genevois, situés entre l'Arve, la Dranse, la Cluse de Gex et le pont de Barges. La sentence excepte les droits du comte de Genevois à Joulens, Prilly, Pully, Grandvaux, Grandchamp et Lausanne. *A. D. MCCL, die martis post festum S. Johannis Baptiste. Datum Gebennis.*

M.D.G. VII, pag. 301. — Wurstemberger, Prob. N° 251.

1359

1250, 29 juin. Guillaume, comte de Genevois, enjoint à tous ses feudataires dans le pays de Vaud de rendre hommage à Pierre de Savoie, à qui ils ont été donnés en gage. *Datum Gebennis, in festo apostolorum Petri et Pauli, anno Domini MCCL.*

M.D.G. VII, pag. 304. — Wurstemberger, Prob. N° 251 a.

1360

1250, 29 juin. Guillaume, comte de Genevois, ordonne à Jacques, seigneur de Cossonay, d'avoir à obéir désormais à Pierre de Savoie.

Digitized by Google

Actum Gebennis, in festo B. apostolorum Petri et Pauli, anno domini MCCL.

M.D.R. XIII, pag. 151, extr. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1490. — Wurstemberger, Prob. N° 251 [b], extrait.

1361

1250, 6 juillet. « Littera a summo pontifice Innocentio Papa emanata, bulla plombea sigillata, data II nonas Julii, pontificatus ipsius anno VIII, continens commissionem domino electo Tarentasiensi et domino episcopo Sedunensi de permutatione facta inter dominum Faucigniaci et dominum abbatem et conventum S. Mauritii Agaunensis de castro Versoye et rebus sitis apud Commugniacum. » Cp. 29 septembre 1257.

Ancien inventaire de Chambéry.

1362

1250, 21 juillet. Jean, évêque de Lausanne, déclare ne réclamer que ce qui lui est dû sur les dîmes d'Avenches, de telle sorte que les bourgeois de Fribourg doivent répondre à Pierre de Savoie, au sujet de ces dîmes. *Data Lausanne, in vigilia B. Marie Magdalene, anno incarnat. MCCL.*

Wurstemberger, Prob. N° 252, extrait des archives de Turin.

1363

1250, 23 juillet. Willelme, Jacques, Pierre et Jocelin de Pont-en-Ogo, prêtent hommage à Pierre de Savoie pour le château de Pont et ses dépendances. *Dat. crastino festi B. Mariæ Magdalenæ, anno Domini MCCL, apud Rotundum Montem.*

Wurstemberger, Prob. N° 253 et 253 [a], extrait des archives de Turin.

1364

1250, 31 juillet. Guillaume de Corbières cède sa part du château de Corbières à Pierre de Savoie. Celui-ci l'inféode à Henri de Corbières, fils de Guillaume. *Datum apud Romunt, dominica proxima ante festum S. Petri ad vincula, anno domini MCCL.*

M.D.G. VII, pag. 309. — Wurstemberger, Prob. N° 74.

Digitized by Google

1365

1250, 16 août. Sentence arbitrale rendue par Pierre de Savoie entre les chanoines de Lausanne et les nobles de Belmont, au sujet d'Essertines, Warens et Warengel. *Li fuz feit à Meudum, lendemain de la mi aost, lan nostre segnour mil e douz cenz e cinquante.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1405. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 49. — Wurstemberger, Prob. N° 255.

1366

1250, 12 octobre. Henri de Signau reçoit de Jean, évêque de Lausanne, la somme de 200 marcs pour le fief qu'il possède à Avenches, et le remet à Rodolphe, chevalier, châtelain de Villarzel. *Datum anno Domini MCL, feria IV proxima ante festum B. Galli.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 20.

1367

1250. L'abbé et les religieux de St. Maurice font donation de l'anneau de St. Maurice à Pierre de Savoie. *Datum Agauni in choro ecclesie, anno MCCL, feria II, luna IV, sub papa Innocentio.*

Guichenon, preuves, pag. 73.— Wurstemberger, Prob. N° 259.

Il y a des doutes fondés sur l'authenticité de cette pièce.

1368

1250, octobre. Aymon, seigneur de Faucigny, défend la reconstruction du château de Rue pendant un terme de quinze années, à partir de la Toussaint. *Datum anno Domini MCCL.*

Wurstemberger, Prob. N° 260, extrait des archives de Turin.

1369

1250, 17 novembre. Bulle d'Innocent IV qui confirme au monastère d'Ainay ses possessions, notamment celles situées dans les diocèses de Genève, de Lausanne et de Sion. *Datum Lugduni, XIV kal. decembris, indict. VIIII, incarnat. anno MCCL, pontificatus anno octavo.*

M.D.G. XIV, N° 39.

Digitized by Google

1370

1251, janvier. Rodolphe de Rue cède à Pierre de Savoie le château de Rue et le reprend à titre de fief. *Actum Melduni, mense januario, anno MCCL.* (v. st.)

M.D.R. XIII, pag. 150, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 263, extrait des archives de Turin.

1371

1251, janvier. Philippe de la Tour vend à Pierre de Savoie sa part de la Tour de Vevey, ses vassaux de Chesia (La Chiesaz), l'avouerie du Port-Valais, la pêcherie du Rhône et le péage du sel à la Tour de Vevey, qu'il tient en fief des comtes de Genevois. *Actum mense januario, anno Domini MCCL.*

Wurstemberger, Prob. N° 264, extrait des archives de Turin.

Comparez avec l'extrait de l'acte du mois de janvier 1249. Ces deux extraits présentent de telles analogies, qu'il serait bon de rechercher s'ils ne se rapportent pas à un seul et même acte.

1372

1251, 2 février. Jacques d'Estavayer cède à Pierre de Savoie sa part du château d'Estavayer, avec ses dépendances, et reprend le tout à titre de fief lige. *Datum apud Lustriacum, die purificationis B. Virginis, anno Domini MCCL.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 265.

1373

1251, 2 février. Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, reconnaît le fief que Humbert de Cossonay tient de lui sur les salines de Salins, et le porte à 20 sols par quinzaine. *Actum anno Domini MCCL, in die purificationis B. Mariæ Virginis.* (v. st.)

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 228.

1374

1251, 3 février. Donation d'une dîme à Bonmont par Henri, seigneur de Chanvent, frère d'Aymon de Grandson, évêque de Genève. *Datum Gebennis in crastino purificationis B. Marie, A. D. MCCL.* (v. st.)

M.D.G. XIV, N° 40.

Digitized by Google

1375

1251, 20 mars. Richard et Berthold de Belmont, agissant ensuite de la médiation de Pierre de Savoie, accordent au chapitre de Lausanne le droit de bâtir, restaurer et modifier le château d'Essertines. *Actum apud castrum de Essertines, anno Domini MCCL, XIII kal. aprilis.* (v. st.) Cp. 16 août 1250.

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 46.

1376

1251, 23 avril. Guillaume, roi des Romains, déclare qu'il a reçu, en qualité de vassal de l'empire, Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, et que celui-ci lui a promis son secours contre Conrad, fils de Frédéric, et contre tous ses ennemis. Il déclare avoir promis de lui payer dix mille marcs d'argent et lui engage les revenus impériaux dans les villes de Besançon et de Lausanne. *Datum apud Salinen, VIIII kal. maii, anno Domini MCCLI, indictione nona.*

Direction générale des archives à Paris, J, 247, N° 37 (18). Voir aux *pièces annexes.*

1377

1251, mai. L'empereur Conrad IV confirme, en faveur de Jean de Tentenberg, le fief des moulins de Berne, accordé à son père André le 2 août 1249. *Datum apud Spiream, anno incarnat. MCCLI, mense maii, nona indictione.*

Zeerleder, N° 305.

1378

1251, avant le 2 juin. Ulrich, seigneur d'Arconciel et d'Arberg, cède à Pierre de Savoie ses châteaux d'Arconciel et d'Illens et lui prête hommage pour les dits châteaux. *Dat. anno Domini MCCLI.*

Zeerleder, N° 306. — Wurstemberger, Prob. N° 274.

1379

1251, 2 juin et 13 novembre. Cinquante et un vassaux des seigneuries d'Arconciel et d'Illens promettent à Pierre de Savoie de l'aider et de défendre les châteaux ci-dessus indiqués. *Actum feria IV ante Pentecosten, apud Arconcie....* (et infra) *anno gratie MCCLI, indict. IX, idibus novembris.*

Zeerleder, N° 308. — Wurstemberger, Prob. N° 275.

Digitized by Google

1380

1251, juin. Ulrich, seigneur d'Arconciel et d'Arberg, donne ses possessions de St. Blaise à Sibille, dame de Neuchâtel, sa belle-sœur. *Et ce fut faite an lan que miliaires corroit par mil et douz cans et cinquante un anz, ou mois de jun.*

Matile, N° 137. — Trouillat I, N° 407.

1381

1251, juin. Donation faite à l'abbaye d'Hauterive par Burcard d'Avenches. *Actum anno Domini MCCLI, mense junio.*

Girard, Nobiliaire suisse, I, 241.

1382

1251, 20 août. Aymon, seigneur de Faucigny, fait donation entre vifs de tous ses biens à Pierre de Savoie, son gendre, et à Béatrix, sa fille, sous certaines conditions et en s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. *Datum XIII kal. septembris, anno Domini MCCLI.*

Guichenon, preuves, pag. 78. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1501. — M.D.G. VII, pag. 200.

1383

1251, 24 septembre. Jean, évêque de Lausanne, publie des indulgences accordées par le pape et par plusieurs évêques en faveur de ceux qui aideront à la reconstruction de l'église de Lausanne. *Anno Domini MCCLI, dominica ante festum Sti Michaelis.*

Archives de Fribourg. — Analyse dans le Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 32.

1384

1251, 8 octobre. Pierre de Savoie demande à son frère Philippe, élu de Lyon, de s'opposer aux tentatives des Fribourgeois contre lui, et lui promet sa coopération dans ce but. *Datum Camere, die dominico post octavam festi B. Michaelis Archangeli, anno Domini MCCLI.*

Zeerleder, N° 307. — Wurstemberger, Prob. N° 280.

1385

1251, 23 novembre. Léonette de Gex, fille d'Amé, seigneur de

Digitized by Google

Gex, promet à Pierre de Savoie de ne pas prendre de mari sans son consentement. *Datum apud Jaiz, IX kal. decembr. anno domini MCCLI.* (Léonette épousa plus tard Simon de Joinville, gentilhomme français.)

Guichenon, preuves, pag. 74 (incorrectement Béatrix au lieu de Léonette). — M.D.G. VII, pag. 310. — Wurstemberger, Prob. N° 284.

1386

1251, 28 novembre. Aymon de la Sarra et Richard de Belmont déclarent avoir cédé à Pierre de Savoie divers fiefs situés à Thierrens, St. Cierges, Ogens, Palliez, etc. *Actum apud Jaix, IV kal. decembr. MCCLI.*

Wurstemberger, Prob. N°s 285, 286 et 286 a, extraits des archives de Turin.

1387

1251, 30 novembre. Pierre de la Tour, chevalier, écrit à Pierre de Savoie et à Pierre de Grandson, qu'il a abandonné le fief qu'il tenait du dit Pierre de Savoie au chevalier Pierre de Willeris. *Datum Lausanne, in festo B. Andree apostoli, anno Domini MCCLI.*

Wurstemberger, Prob. N° 286 b, extrait des archives de Turin.

1388

1251, novembre. Le chevalier Guillaume d'Endelisberg vend à Pierre de Savoie deux moulins situés sur la Glane, près de Romont. *Actum mense novembris, A. D. MCCLI.*

Wurstemberger, Prob. N° 287, extrait des archives de Turin.

1389

1251. Le comte Hartmann de Kibourg et sa femme Marguerite demandent une entrevue à Pierre de Savoie pour obtenir la restitution de leurs sujets de Fribourg, prisonniers du dit Pierre de Savoie. *Sine data.*

Kopp, Urk. II, N° 28. — Zeerleder, N° 311. — Wurstemberger, Prob. N° 289.

Digitized by Google

1390

1251 à 1257. L'avoyer et le conseil de Fribourg déclarent qu'ils ne reconnaîtront aucuns droits en faveur de Hartmann le jeune, comte de Kibourg, s'il ne respecte pas les donations faites à sa tante Marguerite de Kibourg. *Sine data.*

Kopp, Urk. II, N° 14.

1391

1251. Jean, abbé de Bonmont, donne un fond de terre à la Chartreuse d'Oujon. Confirmation par Aymon, évêque de Genève.

M.D.R. XII, Cartulaire d'Oujon, N° 181.

1392

1252, janvier. Simon de Joinville épouse Léone ou Léonette de Gex, fille d'Amédée, et promet de payer à Pierre de Savoie et à son frère Philippe, pour la dot de la dite Léonette, un cens annuel de 200 marcs d'argent et 10 livres de Genève. *Actum apud Brion, mense januario anni ab incarnat. MCCLI.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 290, extrait des archives de Turin.

1393

1252, 22 avril. Amédée, comte de Savoie, termine un différend existant entre la comtesse H....., Philippe, élu de Lyon, et Ulrich, mestral de Villeneuve. Il ordonne que le revenu des moulins appartiendra au mestral et le fief à la comtesse. *Dat. apud Petram Castellum, X kal. maii, anno Domini MCCLII.*

Zibald. Pingon. — Wurstemberger, Prob. N° 292, extrait.

1394

1252, 3 mai. Convention ou transaction sur des difficultés pendantes entre Amédée, comte de Savoie, et Ulrich, mestral de Villeneuve, au sujet des moulins du dit Villeneuve. *Actum apud Petram Castelli, anno Domini MCCLII, indict. X, V nonas maii.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1513. — Wurstemberger, Prob. N° 293, extrait.

Dans cette dernière pièce, la comtesse de Savoie est désignée par l'initiale M, qui se rapporte à Marguerite de Faucigny, seconde femme du comte Thomas.

Digitized by Google

1395

1252, 18 mai. Amédée, comte de Savoie, confirme, en faveur des habitants de Villeneuve, les libertés et franchises concédées par le comte Thomas, son père. *Datum anno Domini MCCLII, indict. X, die XVIII mensis maii.*

Wurstemberger, Prob. N° 293 a, extrait.

1396

1252, 22 mai. Guillaume, roi des Romains, accorde diverses investitures à Thomas de Savoie. *Dat. Trajecti Leodiensis diœcesis, XI kal. junii, anno Domini MCCLII, indict. X, regni Willelmi anno IV.*

Guichenon, preuves, pag. 93 et 94.— Wurstemberger, Prob. N°s 295 à 300, extraits.

1397

1252, juin. Rodolphe de Marly, chevalier, donne à l'abbaye d'Hauterive 32 poses de terre de franc alleu, dont 20 situées au territoire d'Illens et 12 au territoire d'Ependes. *Actum in Altaripa, anno Domini MCCLII, mense junii.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 263.

1398

1252, 17 juillet. Alliance entre la ville de Berne et Henri, évêque de Sion. *Actum Leuche, anno Domini MCCLII, die mercurii ante festum B. Marie Magdalene.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 515. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 189. — Zeerleder, N° 313.

1399

1252, 24 juillet. Ita de Wediswyl et ses fils vendent au couvent d'Interlaken diverses propriétés, situées à Grindelwald, pour le prix de 500 livres bernoises. *Acta apud Obrehoven in pomerio sito ante castrum, anno ab incarnat. MCCLII, indict. X, IX kal. augusti.*

Zeerleder, N° 314.

1400

1252, 31 juillet. L'évêque de Lausanne accorde au couvent d'Interlaken les revenus de la paroisse de Scherzlingen.

Régeste d'Interlaken, N° 46, extrait.

Digitized by Google

1401

1252, juillet. Aymon, évêque de Genève, concède le marché de Ternier à Rodolphe, fils du comte de Genève. *Datum apud Anassie, A. D. MCCLII, mense julii.*

M.D.G. VII, pag. 304.

1402

1252, 19 septembre. Testament d'Amé IV, comte de Savoie. *Dat. anno MCCLII, indict. X, die jovis XIX mensis septembris. Actum apud Rupeculam.*

Guichenon, preuves, pag. 69. — Wurstemberger, Prob. N° 306.

1403

1252, 28 septembre. Agnès, dame de Faucigny, déclare donner tous ses biens, et entre autres la seigneurie de Faucigny, à Pierre de Savoie, son mari. *Actum in vigilia B. Michaelis Archangeli, anno Domini MCCLII.*

Wurstemberger, Prob. N° 305, extrait de Besson, pag. 28.

1404

1252, 28 septembre. Jacob *de Domo Murenchi,* de Moudon, déclare tenir en fief de Pierre de Savoie 32 poses de terre de la forêt d'Ouiolet, et 5 poses du champ de Baume. *Actum in vigilia B. Michaelis, A. D. MCCLII.*

Wurstemberger, Prob. N° 308, extrait des archives de Turin.

1405

1252, 14 octobre. Hartmann le jeune, comte de Kibourg, déclare avoir remis à sa tante Marguerite les possessions de Sulz achetées par la dite Marguerite. *Actum apud castrum Morsperc, anno Domini MCCLII, pridie idus octobris.*

Kopp, Urk. II, N° 15.

1406

1252, 6 novembre. Willelme, comte de Genevois, déclare qu'il a, dans ses dernières volontés, donné à son fils aîné Rodolphe les fiefs qu'il tenait de l'évêque de Genève et du comte de Savoie. Il prie ces derniers d'admettre Rodolphe comme leur vassal. *Datum*

Digitized by Google

apud Domena, A. D. MCCLII, die mercurii post festum Omnium Sanctorum.

M.D.G. VII, pag. 309. — Wurstemberger, Prob. N° 309.

1407

1252, 9 novembre. Testament de Willelme, comte de Genevois. *Actum apud Domena, A. D. MCCLII, V idus novembris.*

M.D.G. VII, pag. 305.

1408

1252, 25 novembre. Mort de Willelme, comte de Genevois.

Wurstemberger, Prob. N° 311. — M.D.G. VII, pag. 227, notes.

1409

1252, décembre. Jean, évêque de Lausanne, renonce aux prétentions qu'il avait sur diverses possessions de l'abbaye d'Hauterive. *Datum anno Domini MCCLII, mense decembri.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 215.

1410

1252. Confirmation de la fondation de la chartreuse de Pommiers et donation faite en sa faveur par Guillaume, comte de Genevois.

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 14. — Besson, pag. 384. — Wurstemberger, Prob. N° 309 a.

1411

1253, 8 janvier. Acte par lequel Amédée de Genève, évêque de Die, délègue à Rodolphe, son frère aîné, l'exécution du testament paternel. *Actum apud Anassie, in aula comitis, A. D. MCCLII, VI idus januarii.* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 306.

1412

1253, janvier. Don fait à Bonmont par la veuve et la mère de Guillaume de Gingins, donzel. *Actum A. D. MCCLII, mense januarii.* (v. st.)

M.D.G. XIV, N° 44.

1413

1253, 3 février. Assignation de rente en faveur du chapitre de Genève, faite par les héritiers de Willelme, comte de Genevois. *Actum*

Digitized by Google

Gebennis in ecclesia majori, A. D. MCCLII, indict. X, in crastino purificationis B. Marie. (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 307.

1414

1253, 5 mars. Jean, évêque de Lausanne, approuve la donation de la paroisse de Twann faite à la maison religieuse de Buchsee par Cono, seigneur de Twann. *Datum apud Adventicam, anno Domini MCCLII, in capite jejunii.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1830, pag. 45. — Zeerleder, N° 317.

1415

1253, 6 mars. Burcard de Diesse et son fils Burcard promettent à la commanderie de Buchsee de partager avec elle les enfants nés de leurs ressortissants. *Datum anno gratie MCCLIII, primo nonas martii.*

Zeerleder, N° 318.

1416

1253, 27 avril. Accord entre Jean, évêque de Lausanne, et Aymon, seigneur de Faucigny, par lequel le premier hypothèque au second ses biens temporels pour la somme de 30 mille sols de Genève ou de Lausanne. *Actum Lausanne in Curia, anno domini MCCLIII, in octava Pasche.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 52. — Wurstemberger, Prob. N° 325, extr. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 169.

C'est ici le dernier acte connu dans lequel figure Aymon de Faucigny.

1417

1253, 24 mai. Testament d'Amédée IV, comte de Savoie, par lequel il institue comme héritier son fils Boniface, sous la tutelle du comte Thomas. *Actum apud Montem Melianum in camera bassa comitis, IX kal. junii, anno MCCLIII.* — Même date. Donation du comte Amédée à Cécile, sa femme.

Wurstemberger, Prob. N°s 329 et 330, extrait des archives de Turin.

1418

1253, 28 mai. Amédée IV, comte de Savoie, à la demande de sa

Digitized by Google

femme Cécile, lègue 100 sols de rente à sa fille Béatrix la jeune. *Actum die mercurii IV* (vel potius V) *kal. junii, anno domini MCCLIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 331, extrait des archives de Turin.

1419

1253, 31 mai. Hartmann le jeune, comte de Kybourg, institue un anniversaire pour le repos de sa femme Anna (de Rapperschwyl), morte depuis peu. *Acta in monasterio Wettingin, anno domini MCCLIII, pridie kal. junii, indict. XI, memoratæ Annæ sepultura feliciter consummata.*

Herrgott. Gen. II, pag. 302.

1420

1253, 4 juin. Hartmann le jeune, comte de Kybourg, agissant pour le repos de l'âme de sa femme Anna et de son père Wernher, renonce, en faveur du couvent de Wettingen, à ses droits dans le pays d'Uri. *Acta in castro nostro Lenzeburg, anno ab incarnatione MCCLIII, pridie nonas junii, indict. XI.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 549.

1421

1253, 8 juin. Dernier codicille du comte Amédée IV confirmant les donations faites à sa femme Cécile des châteaux de Montmélian et de la Rochette. *Datum apud Montem Melianum, V idus junii, anno domini MCCLIII.*

Ex Zibald. Pingon. Wurstemberger, Prob. N° 332, extrait.

1422

1253, 13 juillet. Obsèques d'Amédée IV, comte de Savoie, enseveli à Hautecombe. — *Anno domini MCCLIII, III idus julii sepultus hic fuit inclite recordationis et famosissimus vir dominus Amedeus dei gratia comes Sabaudie.* Epitaphe du comte Amédée dans l'abbaye d'Hautecombe. Guichenon, I, 271. — La chronique de l'abbaye d'Hautecombe, rapportée dans les Monumenta Historiæ Patriæ (Script. I, col. 673), place par erreur son ensevelissement le III des ides d'avril. Les actes qui précèdent démontrent qu'Amédée était encore vivant.

Wurstemberger, Prob. N° 337.

Digitized by Google

1253, 31 juillet. Wernher dit Schoba, licencié de Walther, seigneur de Wediswyl, vend à l'église d'Interlaken la forêt de Feiztenboden près de Liuterbrunnen, pour le prix de 20 livres. *Acta sunt Wolhusen in ponte sito ante suburbium, anno Domini MCCLIII, pridie kal. Augusti, indict. XI.*

Kopp, Urk. II, N° 59. — Zeerleder, N° 320.

1423

1253, juillet. Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, déclare associer Hugues son fils et Alix, femme de celui-ci, à la moitié des droits qui lui sont assurés par la concession du roi Guillaume, en date du 23 avril 1251. *Ce fu fait en l'an de l'incarnation de nostre Signeur que on conte par mil deus cens et cinquante trois el mois de Julet.*

Direction générale des archives à Paris. J. 247, N° 37, (35). Voir aux *pièces annexes.*

1424

1253, juillet. Hugues, comte de Bourgogne, et Alix sa femme, déclarent avoir reçu de leur père Jean la moitié des droits qu'il a dans les villes de Besançon et de Lausanne, et qu'en retour ils lui cèdent la moitié des droits dont ils jouissaient dans les mêmes villes. (Même date que l'acte ci-dessus.)

Direction générale des archives à Paris. J. 247, N° 37, (24). Voir aux *pièces annexes.*

1425

1253, 24 août. Thomas II, comte de Savoie, confirme et augmente les priviléges accordés à la cité d'Aoste par le comte Thomas I, environ l'an 1188. *Datum anno Domini MCCLIII, indict. XI, IX kal. septembr. Actum Auguste in claustro ecclesie B. Marie.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 82.

1426

1253, 17 novembre. Désistement de Guillaume de Prangins en faveur de l'abbaye de Bonmont, au sujet de diverses dîmes des paroisses de Crassy, Grens, Vic, Burtigny, etc. *Datum feria VI post festum B. Martini, anno Domini MCCLIII.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 334.

Digitized by Google

1427

1253, 24 novembre. Bulle du pape Innocent IV, accordant à Agnès, femme de Pierre de Savoie, la jouissance des dîmes de la terre du Faucigny. *Datum Neapoli, VIII kal. decembr. pontificatus anno XI.*

Wurstemberger, Prob. N° 344, extrait des archives de Turin.

1428

1253, 24 novembre. L'avoyer et les bourgeois de Berne promettent de respecter les droits de la maison teutonique de Könitz. *Datum apud Berne, XXIV die mensis novembris, indict. XII, anno Domini ut supra* (1253).

Zeerleder, N° 321.

1429

1253, 29 novembre. Hugo, comte palatin de Bourgogne, et sa femme Alix donnent à l'abbaye d'Hauterive l'église de Rothe, dans le diocèse de Constance (probablement Durrenroth près de Trachselwald). *Actum anno Domini MCCLIII, in vigilia B. Andree Apostoli.* (Cp. 12 avril 1261.)

Zeerleder, N° 322.

1430

1253, novembre. Deux lettres de Hartmann le jeune, comte de Kibourg, adressées à l'avoyer et aux bourgeois de Fribourg, pour les inviter à protéger l'abbaye d'Hauterive. *Datum anno Domini MCCLIII, mense novembri.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 337 et 338. — Recueil diplomatique de Fribourg, N°s 13 et 14. — Zeerleder, N°s 323 et 325. (Ces deux derniers auteurs n'indiquent le mois de novembre que pour une des lettres.)

1431

Circa 1253. Lettre de Hartmann, comte de Kibourg, à l'avoyer C.... et aux citoyens de Fribourg, pour les inviter à protéger l'abbaye d'Hauterive. *Sine data.* (M. Werro pense que cette lettre pourrait être attribuée au comte Hartmann le vieux. Elle ne porte pas l'épithète de *Junior*.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 339. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 12.

Digitized by Google

1432

1253, 2 décembre. Hartmann le vieux, comte de Kybourg, assigne à sa femme Marguerite la forêt d'Escaberg, située près de Moersperg. *Acta apud Kiburc, anno domini MCCLIII, indict. XII, IV nonas decembris.*

Kopp, Urk. II, N° 16.

1433

1253, 15 décembre. Composition amiable entre Hartmann le jeune, comte de Kibourg, et l'ordre Teutonique, au sujet des dîmes de feu le comte de Laupen. *Acta apud Landeshuotte, anno ab incarnat. MCCLIII, XVIII kal. januarii, indict. XI.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 394. — Zeerleder, N° 324.

1434

1253. Le comte Hartmann le jeune accorde un agrandissement à la ville de Fribourg, du côté de la porte de l'Auge. *Actum anno domini MCCLIV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 340. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 15. — Zeerleder, N° 326.

1435

1254, 27 janvier. Contrat de mariage entre Hartmann le jeune, comte de Kibourg, et Elisabeth, fille de Hugo de Châlon et d'Alix, comtesse palatine de Bourgogne. *Actum anno domini MCCLIII, mense januario, die martis proxima post festum conversionis S. Pauli.* (v. st.)

Arch. de Besançon. — Chevalier, Mémoires hist. de Poligny, tom. IV, N° 40. — Soloth. Woch. 1828, pag. 517. — Geschichtforscher, I, 373. — Zeerleder, N° 328.

1436

1253 ou 1254. Lettre de Hugo, comte palatin de Bourgogne, et de sa femme Alix, recommandant l'abbaye d'Hauterive à leur gendre, le comte Hartmann le jeune. *Datum anno domini MCCLIII.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 11. — Zeerleder, N° 322.

Comme Hugo donne le titre de *filius* au comte Hartmann, il est possible

Digitized by Google

que cet acte soit daté d'après le vieux style, tout comme le contrat de mariage, et qu'il doive être rapporté à l'année 1254.

1437

1254, 3 mars. Thöring et sa femme Ita, de Payerne (ou peut-être de Bätterkinden), donnent au couvent de Fraubrunnen des fonds situés à Büren. *Datum anno domini MCCLIV, feria III post dominicam qua cantatur invocavit, mense martio.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 40 (mai 1254). — Zeerleder, N° 329 a.

1438

1254, mai. Fondation et dotation de l'église de St. Théodule à Gruyère, par l'évêque de Lausanne et le comte Rodolphe III de Gruyère.

Hisely, Hist. de Gruyère, tom. I, pag. 86 et 87, analyse.

1439

1254, mai. « Willelme de Waleres reconnaît les droits et usages de ses hommes à Waleres et St. Christophle, selon les mandements de illustre Pierre de Savoie. »

Wurstemberger, Prob. N° 365, extrait des archives de Turin.

1440

1254, 5 juin. Hartmann le vieux, comte de Kibourg, fait une échange avec l'abbaye de St. Jean du Toggenbourg, au sujet du château de Mosebourg qu'il reçoit de l'abbé. Il lui remet, en retour, les possessions de Wisenanc, achetées précédemment des deniers de sa femme Marguerite. *Dat. nonis junii, anno domini MCCLIV.*

Wurstemberger, Prob. N° 366, extrait des archives de Turin.

1441

1254, 30 juin. Pierre, chanoine de St-Maire de Lausanne, agissant au nom du chapitre, engage le four de Thierrens à Pierre de Grandson, pour l'utilité de Pierre de Savoie. Il reçoit une somme de 30 sols de Lausanne. *Actum Lausanne, pridie kal. julii, A. D. MCCLIV.*

Wurstemberger, Prob. N° 369, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1442

1254, 9 juillet. Berthold, seigneur de Strassberg, donne à l'abbaye de St. Jean une maison située à Buren et l'affranchit de toute taille ou redevance. *Dat. anno incarnat. MCCLIV, VII idus julii.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 243. — Zeerleder, N° 331.

1443

1254, 2 novembre. Guillaume, roi des Romains, confirme les droits et franchises de la ville de Berne et promet de ne pas l'aliéner de l'empire. *Datum apud Eckemunden, IV non. novembris, indictione XIII.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 140. — Zeerleder, N° 332.

1444

1254, 29 novembre. Hommage de Henri, frère de Rodolphe, comte de Genève, en faveur de Pierre de Savoie. *Datum A. D. MCCLIV, in vigilia B. Andree apostoli.*

M.D.G. VII, pag. 311. — Wurstemberger, Prob. N° 379.

1445

1254, 28 décembre. Aymon de Montagny prête hommage à Pierre de Savoie pour son château de Belp, et ses villages de Lovens et de Lentigny. Il promet qu'en cas de guerre Pierre de Savoie pourra se servir du château de Montagny, sauf les droits du comte de Kibourg. *Dat. Gebennis, anno Domini MCCLIV, V kal. januarii.*

Zeerleder, N° 333. — Wurstemberger, Prob. N° 382.

1446

1254. Hartmann le jeune, comte de Kybourg, prend sous sa protection le couvent de Ruggisberg. *Datum anno Domini MCCLIV, apud Friburgum.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 378. — Zeerleder, N° 334.

1447

1254. Le comte Hartmann le jeune accorde un nouvel agrandissement à la ville de Fribourg, le long de la Sarine. *Actum anno Domini MCCLIV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 340. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 16.

Digitized by Google

1448

1255, 16 février. Sentence arbitrale prononcée par l'archevêque de Vienne, et les évêques de Maurienne et de Belley, entre Thomas de Savoie, tuteur de Boniface, et Pierre de Savoie. Il est décidé que ce dernier doit se contenter, pour sa part héréditaire, des châteaux de Chillon, de Conthey et de Saillon, avec leurs dépendances, et des droits relevant du comté de Savoie dans le Chablais et le Valais, dès le mont St. Bernard jusqu'à Vevey, etc. *Actum XIV kal. marcii, anno domini MCCLIV.* (v. st.)

Arch. Turin. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1521. — Wurstemberger, Prob. N° 386.

1449

1255, 16 février. Autre sentence prononcée par les mêmes arbitres sur les différends pendants entre Thomas de Savoie, tuteur du comte Boniface, et Philippe de Savoie, élu de Lyon. *Datum anno domini MCCLIV, mense februarii, XIV kal. marcii.* (v. st.)

Arch. Turin. — Wurstemberger, Prob. N° 387.

1450

1255, 25 février. Compromis entre la ville de Fribourg, d'une part, et les vassaux de Pierre de Savoie, Rodolphe de Gruyère, Ulrich d'Arberg, Aymon de Montagny, etc., d'autre part. *Actum apud Paterniacum, in die jovis ante Mediam Quadragesimam, anno Domini MCCLIV.* (v. st.)

Zeerleder, N° 336. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1524. — Wurstemberger, Prob. N° 387 a.

1451

1255, 19 mars. Hugues de Palésieux, chevalier, prête hommage à Pierre de Savoie, pour son château de Palézieux et ses dépendances. *Datum apud Romont, anno domini MCCLIV, XIV kal. aprilis.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 389, extrait des archives de Turin.

1452

1255, 19 mars. Willelme, prieur de Lutry, et Hugues, seigneur de

Digitized by Google

Palézieux, promettent d'engager Wibert, frère du dit Hugues, à prêter hommage à Pierre de Savoie pour son château de Gibicour (?). *Datum apud Rotundum Montem, XIV kal. aprilis, anno domini MCCLIV.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 390, extrait des archives de Turin.

1453

1255, 21 mars. Lettres circulaires de Guillaume, roi des Romains, annonçant qu'il a revêtu Adolphe, comte de Waldeck, des fonctions de justicier général de l'empire. *Datum Wetslarie, XII kal. aprilis, indict. XIII, anno MCCLV.*

Wurstemberger, Prob. N° 391.

1454

1255, 29 mars. Hartmann le jeune, comte de Kibourg, s'engage à ne donner à personne l'avouerie de la maison religieuse de Ruggisberg. *Datum apud Loupvn, anno Domini MCCLV, in crastino dominice Resurrectionis.*

Zeerleder, N° 337.

1455

1255, avril. Ulrich, seigneur de St. Martin, prête hommage à Pierre de Savoie pour son château de Castillon, près du village de Cronay, aux environs d'Yverdon. *Dat. anno MCCLV, mense aprilis.*

Wurstemberger, Prob. N° 394, extrait.

1456

1255, 7 mai. Adolphe de Waldek, procureur général de l'empire, investit Pierre de Savoie du protectorat de Berne, de Morat, du Hasli et de la Bourgogne. *Datum apud Hagen.... crastino ascensionis, anno Domini MCCLV.*

Kopp, Urk. II, N° 30. — Zeerleder, N° 338. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1534 (14 mai 1255). — Wurstemberger, Prob. N° 397.

1457

1255, 27 mai. Hartmann le vieux, comte de Kibourg, donne au comte palatin Hugo et à la comtesse Alix, beau-père et belle-mère

Digitized by Google

du comte Hartmann le jeune, son château de Turic (Zurich?) et d'autres biens, comme sûretés de la dot de leur fille Elisabeth. *Datum Kiburc, anno Domini MCCLV, VI kal. junii, indict. XIII.*

Arch. Besançon. — Zeerleder, N° 340.

1458

1255, mai. La ville de Morat se place sous la protection de Pierre de Savoie, en lui accordant les droits de l'empire. *Datum apud Muratum, anno Domini MCCLV, mense maii.*

Kopp, Urk. II, N° 31. — Zeerleder, N° 339. — Trouillat, II, N° 52. — Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1536. — Wurstemberger, Prob. N° 402.

1459

1255, mai. Guillaume de Fruence vend à Pierre de Savoie, pour le prix de 30 livres de Lausanne, tous ses droits sur la Tour de Vevey et ses dépendances, qu'il tenait en fief de l'évêque de Sion et du comte de Genevois. *Actum mense majo, anno MCCLV.*

Wurstemberger, Prob. N° 403, extrait des archives de Turin.

1460

1255, mai. Etienne de Rossillon, chevalier, châtelain de Genève, promet que, dans le cas où Pierre de Savoie viendrait à mourir, il rendra le château de Genève entre les mains de Philippe de Savoie, élu de Lyon.

Zibaldone Pingonii. — Wurstemberger, Prob. N° 404, extrait.

1461

1255, 8 juin. Premier testament de Pierre de Savoie. Il institue son frère Philippe héritier de ses biens situés sur le continent, et sa nièce Eléonore, reine d'Angleterre, héritière de ses biens situés en Angleterre. *Actum Lugduni, VI idus junii, anno Domini MCCLV, indict. XIII.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1535. (Dat. die martis ante festum B. Barnabe apostoli.) — Wurstemberger, Prob. N° 407, extrait.

Digitized by Google

1462

1255, juin. Pierre d'Ollères vend à Pierre de Savoie la propriété qu'il possédait près de Morat, devant la porte de Meyri, et une grange située près de la porte opposée.

Wurstemberger, Prob. N° 408, extrait des archives de Turin.

1463

1255, 3 juillet. Burcard, curé de Tavel, permet à sa sœur Richensa et à ses compagnes d'élever dans sa paroisse la maison religieuse de la Maigrauge, pour s'y vouer au service de Dieu. *Datum anno MCCLV, sabbato proximo cis octavam apostolorum Petri et Pauli.*

Soloth. Wochenbl. 1830, pag. 63. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 47.

1464

1255, 9 août. Lettres de Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, à Pierre et Philippe de Savoie, déclarant qu'ils lui ont prêté secours contre le comte de Kibourg, et qu'ils sont les vrais défenseurs de la liberté de la Bourgogne. *Datum apud Salins, die IX augusti, anno MCCLV.*

Pingon. Chronique. — Wurstemberger, Prob. N° 409, extrait.

1465

1255, 23 août. Echange entre Pierre de Savoie et Guerric, seigneur d'Aubonne, ce dernier agissant du consentement de sa femme Clémentia et de son frère Etienne. Guerric cède le château, le bourg et l'hôpital d'Aubonne, contre des revenus d'égale valeur, que Pierre de Savoie doit lui assigner dans la vallée de Châtillon. *Actum X kal. sept. anno Domini MCCLV.*

Wurstemberger, Prob. N° 410, extrait des archives de Turin.

1466

1255, 31 août. Donation de Burcard d'Egerdon, chevalier, en faveur de la commanderie de Buchsee. Ulrich de Wuippens, avoyer de Berne. *Actum in ecclesia S. Vincentii Berno, anno Domini MCCLV, in tertia feria post festum B. Bartholomei apostoli.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 400. — Zeerleder, N° 341.

Digitized by Google

1467

1255, 14 septembre. Donation des frères Frieso, Rodolphe et Henri, bourgeois de Berne, en faveur de la commanderie de Buchsee. Ulrich de Wuippens, avoyer de Berne. *Datum Berno, anno Domini MCCLV, in tertia feria post nativitatem B. Marie virginis.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 405. — Zeerleder, N° 342.

1468

1255, 15 septembre. Rodolphe, comte de Neuchâtel, du consentement de sa femme Richense et de son fils Rodolphe, donne à l'ordre des Prémontrés l'endroit appelé Gottstatt et précédemment Stadowe, avec ses dépendances, pour y fonder une abbaye filiale de celle de Bellelay. *Datum Arbech, anno Domini MCCLV, infra octavam nativitatis Marie Virginis.*

Soloth. Woch. 1825, pag. 401. — Zeerleder, N° 343. — Trouillat, I, N° 438. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 170.

1469

1255. Rodolphe, comte de Neuchâtel, réitère la donation de Gottstatt à l'ordre des Prémontrés, et y ajoute le patronage des églises de Kappelen et Burglen. *Datum anno Domini MCCLV.*

Soloth. Woch. 1825, pag. 402. — Zeerleder, N° 347. — Trouillat, I, N° 439.

1470

1255, 10 octobre. Jean, évêque de Lausanne, notifie que le prieur Guillaume et le prieuré de Lutry ont donné à Guillaume, chantre de Lausanne, leur prieuré de Broc, en bénéfice personnel, moyennant une redevance annuelle de 4 muids de froment, etc. *Datum anno Domini MCCLV, in crastino B. Dionisi.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 380.

1471

1255, 19 octobre. Informations sur la cession faite par Béatrix, dame de Thoire et de Villars, à sa sœur Agnès, femme de Pierre de Savoie. Des témoins déclarent que, plus de vingt ans avant cette époque, la dite Béatrix avait cédé à sa sœur ses droits sur l'héri-

Digitized by Google

tage de son père. *Actum ante ecclesiam S. Petri Gebennis, die martis post quindenam S. Michaelis, anno MCCLV.*

Wurstemberger, Prob. N° 416, extrait des archives de Turin.

1472

1255, 3 novembre. Lettres de protection de Guillaume, roi des Romains, en faveur des villes de Morat, Grasbourg et Laupen. *Datum apud Wesaliam, III nonas novembris, indict. XIV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 447. — Engelhard, N° 4. — Zeerleder, N° 344. — Wurstemberger, Prob. N° 417.

1473

1255, 15 novembre. Martin de Bagnes, cède à Pierre de Savoie les nommés Boson et Pierre, bâtards de Hugues de Grammont, châtelain de Chillon. Hugues leur donne des biens situés sur les monts de Syonens et deux moulins. *Dat. die lune post festum S. Martini, anno MCCLV.*

Wurstemberger, Prob. N° 418, extrait des archives de Turin.

1474

1255, 23 novembre. Thomas de Savoie est battu à Montebruno, par les gens d'Asti et leurs alliés. Il est mis aux fers par le peuple de Turin et livré aux habitants d'Asti.

Cibrario, Hist. della Monarchia di Savoia, tom. II, cap. V.

1475

1255, 25 novembre. Donation de Gertrude, comtesse de Tokenbourg, fille d'Ulrich, comte de Neuchâtel, en faveur de la maison religieuse de Gottstatt. *Actum apud Arberc, anno Domini MCCLV, in festo B. virginis Katerine.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 310. — Zeerleder, N° 345.

1476

1255, 5 décembre. Donation de la comtesse Gertrude de Tokenbourg, en faveur de l'abbaye de St. Jean. *Datum anno Domini MCCLV, in vigilia B. Nicholai.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 310. — Zeerleder, N° 346.

Digitized by Google

1477

1255. Hugues et Alix, comte et comtesse de Bourgogne, font donation de la ville d'Orbe et de plusieurs autres terres à Amédée, sire de Montfaucon, comte de Montbéliard. *Donné l'an de l'incarnation Jhesu Christ MCCLV.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 204. — De Gingins, Hist. de la ville d'Orbe, pag. 124.

1478

Circa 1255. Ulrich de Vuippens prête hommage à Pierre de Savoie, pour son château de Vuippens. *Sine data.*

Wurstemberger, Prob. N° 422, extrait des archives de Turin.

1479

1256, 9 février. Jeanne, veuve de Willelme, seigneur d'Ecublens, fait donation à Pierre de Savoie de 20 livres lausannoises à percevoir sur les vendes de Moudon. *Dat. V idus februarii, anno Domini MCCLV.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 425, extrait des archives de Turin.

1480

1256, 12 février. Jacques, fils de Humbert de Cossonay, prête hommage à Pierre de Savoie. *Datum Romont, sabbathi post octavam purificationis B. virginis, anno Domini MCCLV.* (v. st.)

M.D.R. XIII, pag. 151, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 426, extrait.

1481

1256, 30 mars. Hartmann le jeune, comte de Kibourg, accorde aux bourgeois de Thun le droit d'aliéner leurs biens meubles et immeubles. *Acta sunt hec apud Tunam, anno Domini MCCLVI, III kal. aprilis.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 243. — Zeerleder, N° 351.

1482

(1256, mars). Rodolphe, comte de Gruyère, prête hommage à Pierre de Savoie pour le Château d'Œx, le pas du Vanel (Vuytani), et le

Digitized by Google

pas de la Tine, en réservant la fidélité due au comte de Genève. *Dat. anno Domini MCCLV, mense marcii.* (v. st.)

La charte originale ne se retrouve plus aux archives de Turin. — Zeerleder, N° 350, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 392, extrait.

1483

1256, avril. Renaud de Vauxmarcus, donzel, donne au prieuré de Romainmotier tout ce qu'il possède dans le village et territoire d'Agiez. *Actum anno Domini MCCLVI, mense aprili.*

Matile, N° 142.

1484

1256, 2 mai. Ulrich, abbé de Frienisberg, et Jocelin de Pont, châtelain de Morat, déclarent que Rodolphe de Suffes (Schupfen), chevalier, a reconnu, en leur présence, que c'est contre tout droit qu'il a remis à Ulrich, fils de Conon de Corbuit, une dîme située au territoire de Chiètres et appartenant à l'église de Payerne. (Cp. N° 1273.)

Archives de Fribourg (2 mai 1256). — Soloth. Woch. 1829, pag. 622 (sine die et mense). — Zeerleder, N° 360 (idem).

1485

1256, 9 juillet. Henri de Schupfen fait une vente à Jean de Torlikon, *ea die qua H. comes junior de Kiburc villam Berna primitus intravit. Acta Berne, anno Domini MCCLVI, VII idus julii, indict. XIV.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 428. — Zeerleder, N° 352.

1486

1256. Contrat entre le couvent de Frienisberg et les frères Ulrich et Othon de Roggliswyl, ratifié par le comte Louis de Frobourg. *Datum anno Domini MCCLVI, indict. XIV.*

Zeerleder, N° 359.

1487

1256, 9 octobre. Ebal, seigneur de Mont, cède à Pierre de Savoie une possession nommée Bonne, près de Genollier, dans le comté des Equestres. *Dat. in die B. Dionysii, anno domini MCCLVI.*

Wurstemberger, Prob. N° 434 a, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1488

1256. Philippe de Savoie, élu de Lyon, Boniface, archevêque de Canterbury, et Pierre de Savoie, passent les Alpes à la tête d'une armée pour délivrer leur frère Thomas. Ils assiégent en vain la ville de Turin; le désordre se met dans leurs troupes, et ils sont obligés de revenir sans avoir réussi.

Guichenon, Hist. de Savoie, I, pag. 305 et s. — Cibrario, Storia della monarchia di Savoia, tom. II, pag. 84. — etc.

1489

1256, 5 et 27 novembre. Traité de paix entre Thomas de Savoie, prisonnier, et les communes d'Asti et de Turin.

Wurstemberger, N° 433.

1490

1256, 14 décembre. Message d'Ulrich de Vuippens, avoué, et Burchard d'Egerdon, avoyer de Berne, au sujet d'Arnold d'Alwandingen, etc. *Acta apud Berne, anno Domini MCCLVI, epacta III, crastino post festum Lucie virginis.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 145. — Zeerleder, N° 357.

1491

1257, 6 janvier. L'avoyer (Burcard d'Egerdon), le conseil et la commune de Berne déclarent que le séjour des frères Mineurs à Berne n'apportera aucun préjudice à l'hôpital de Ste. Marie de l'ordre Teutonique. *Actum apud Aventicam, anno Domini MCCLVI, in Epifania domini.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 247. — Schw. Geschichtforscher, I, pag. 377. — Zeerleder, N° 362.

1492

1257, 25 février. Guillaume de Moerell (Morgia, en Valais) vend à Jocelin de Viége (Vespia), vidomne de Sion, la seigneurie de la vallée du Simplon. *Actum apud Narres, anno MCCLVII, V kal. martii.*

De Gingins, Documents pour l'histoire des comtes de Biandrate, N° 3. — Furrer, III, pag. 76.

Digitized by Google

1493

1257, 28 février. Rodolphe, comte de Gruyère, et Pierre son fils, hypothèquent à Pierre de Savoie le quart de la grande dîme du lieu et de la paroisse de Villa près de Jussieu, pour une somme de 50 livres de Lausanne, prêtée par Pierre de Savoie. *Actum feria IV, post vetus carnisprivium, anno Domini MCCLVI.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. Nos 445 et 446, extrait des archives de Turin.

1494

1257, 24 mars. Quatre-vingt-neuf comtes, barons et vassaux de Hartmann le jeune, comte de Kibourg, se portent cautions des obligations du dit comte, au sujet de la dot de sa tante Marguerite. *Actum in Kyburch, anno Domini MCCLVII, indict. XIV (XV), nono kal. aprilis.*

Kopp, Urk. II, N° 19. — Zeerleder, N° 365.

1495

1257, 1er mai. Pierre de Savoie achète du comte Rodolphe de Gruyère l'avouerie de Vevey et ses dépendances, pour une somme de 420 livres de Lausanne fournie par Hugues de Grandmont, châtelain de Chillon. *Dat. in festo Philippi et Jacobi apostolorum, anno Domini MCCLVII.* — Procuration et autres conventions relatives à cette vente. Cp. 28 mars 1267.

Arch. Turin.—Wurstemberger, Prob. N° 448 a, extraits.

1496

1257, mai. Rodolphe, comte de Gruyère, promet au seigneur de Blonay de lui tenir compte de la mieux-value de la vente de l'avouerie de Vevey, que le dit seigneur de Blonay avait vendue à Pierre de Savoie pour le prix de 200 livres. *Actum mense maii, anno Domini MCCLVII.*

Ex Zibald. Pingon. Wurstemberger, Prob. N° 448 a, § *e*.

1497

1257, 16 mai. Bulle du pape Alexandre IV, adressée au chapitre de Genève, au sujet des bénéfices ecclésiastiques. *Datum Laterani, XVII kal. junii, pontificatus anno III.*

M.D.G. XIV, N° 53.

Digitized by Google

1498

1257, 29 mai. L'abbé et le couvent de St. Maurice promettent à Pierre de Savoie d'échanger avec lui leurs droits sur les villages de Commugny, St. Loup et Versoix, contre une rente annuelle de 25 livres de St. Maurice. *Actum apud S. Mauricium Agaun., feria III post Pentecosten, anno Domini MCCLVII.* (Cp. 29 sept. 1257.)

Wurstemberger, Prob. N° 451, extrait des archives de Turin.

1499

1257, juillet. Le chevalier Nicolas de Mont abandonne au prieuré de Romainmotier un moulin situé entre Ballens et Mollens. *Actum anno Domini MCCLVII, mense julio.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 499.

1500

1257, 29 septembre. Pierre de Savoie reçoit en échange, de l'abbaye de St. Maurice, la maison forte de Commugny et d'autres possessions situées dans la paroisse de St. Loup et près de Versoix, contre une somme de 25 livres de rente annuelle à percevoir sur les revenus d'Orsières et de la vallée d'Entremonts. *Datum apud Chillonum, anno Domini MCCLVII, III kal. octobris.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 198.

1501

1257, 29 septembre. Pierre de Savoie ordonne au châtelain de Chillon de payer à l'abbaye de St. Maurice douze livres de rente sur le revenu de Bagnes et treize livres de rente sur celui d'Orsières, pour prix de l'échange du village de Commugny. *Datum apud Chillon, anno domini MCCLVII, III kal. octobris.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 200.

1502

1257, 1er octobre. L'abbé et le couvent de St. Maurice prient l'évêque de Genève de ratifier l'échange relatif à Commugny, St. Loup et Versoix. *Actum Agauni in Monasterio, kal. octobr. anno Domini MCCLVII.*

Wurstemberger, Prob. N° 470, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1503

1257, octobre. Aymon, évêque de Genève, ratifie l'échange de Commugny fait entre l'abbaye de St. Maurice et Pierre de Savoie. *Datum apud Teyz, anno Domini MCCLVII, mense octobris.*

M.D.G. VII, pag. 310, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 471, extrait.

1504

1257, 13 octobre. « Rodulphus de Grueria, de consensu uxoris sue et liberorum suorum ibidem existentium, promisimus in manu venerabilis patris domini Johannis de Cossonay episcopi Lausannensis, quod non alienabimus nec obligabimus alicui persone possessiones quas habemus in perrochia S. Simphoriani, nisi de licentia prefati episcopi et de consensu ipsius, et si secus factum fuerit, eidem episcopo easdem res damus libere, etc. Dat. anno MCCLVII, feria VI post festum S. Dionisii. »

Registre des fiefs nobles, f° 230, extrait textuel.

1505

1257, 7 novembre. Jean, évêque de Lausanne, autorise le donzel Pierre de Bioley à prêter hommage à Pierre de Savoie.

Wurstemberger, Prob. N° 472, extrait des archives de Turin.

1506

1257, 9 décembre. Jean de Cossonay, évêque de Lausanne, confirme les donations faites à l'abbaye de Fontaine-André par Thierry de Pontareuse et Turembert dit Valet. *Datum apud Orbam, dominica post festum S. Nicholai, anno Domini MCCLVII.*

Matile, N° 144.

1507

1257. Hartmann le vieux, comte de Kibourg, informe Hugo et Alix, comte et comtesse de Bourgogne, que leur gendre Hartmann le jeune a assigné à sa femme Elisabeth ses villes et châteaux de Bourgogne et les villages de Vilmerigen et d'Emmach. *Datum Chasteli, anno Domini MCCLVII.*

Zeerleder, N° 373.

Digitized by Google

1508

1257. Berthold, comte de Neuchâtel, accorde au couvent de Frienisberg un terrain situé à la Neuveville, près de la tour de Nugerol, pour y bâtir une maison. Il lui accorde aussi la bourgeoisie du dit lieu et le droit de recevoir des aumônes. *Datum anno Domini MCCLVII.*

Matile, N° 143.

1509

1257. La ville de Fribourg restitue à l'abbaye de Hautcrêt un terrain situé près d'Agy.

Soloth. Woch. 1828, pag. 348. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 21.

1510

1258, 18 janvier. Bulle du pape Alexandre IV, confirmant l'échange fait entre Pierre de Savoie et l'abbaye de St. Maurice au sujet de Commugny, St. Loup et Versoix. *Actum Viterbii, XV kal. februarii, anno IV pontificatus.*

Wurstemberger, Prob. N° 478, extrait des archives de Turin.

1511

1258, 5 mars. L'avoyer (Henri de Bubenberg), le conseil et la commune de Berne attestent une donation faite à l'église de Berne par leur combourgeois Werner de Sigriswyl. *Acta sunt anno Domini MCCLVII, III nonas marcii.* (v. st.)

Zeerleder, N° 382.

1512

1258, mars. Accord entre Simon de Joinville, seigneur de Gex, et le prieur de St. Victor, au sujet du village de Viaison. *Actum anno Domini MCCLVII.* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 311.

1513

1258, 14 avril. Richard, roi des Romains, promet à Thomas de Savoie un secours de 100 chevaliers et de 40* livres sterling,

Digitized by Google

contre les habitants de Turin. *Datum Aquis, die XIV aprilis, anno Domini MCCLVIII, regni anno III.*

Wurstemberger, Prob. N° 481, extrait des archives de Turin.

* M. Kopp croit qu'il faut lire 400 livres sterling. (Geschicht. IV, S. 256, n. 5.)

1514

1258, 5 juin. Bulle du pape Alexandre IV, concernant la dîme des Novales, en faveur des couvents de l'ordre de Cluny. *Dat. Viterbii, nonis junii, anno IV pontificatus.* — Vidimus de l'official de Bâle du 21 mai 1281.

Archives de Fribourg. — Soloth. Woch. 1828, pag. 319. (Anno 1257.)

1515

1258, 24 juin. Guillaume, sire de Prangins, engage les dîmes de Coinsins à l'abbaye de Bonmont, pour une somme de 20 livres de Genève. *Dat. anno Domini MCCLVIII, in festo S. Johannis Baptiste.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 345.

1516

1258, 16 juillet. Ordonnance du roi Richard contre les hérétiques et les blasphémateurs. *Datum in villa Solodora, XVII calendas augusti, anno MCCLVIII.*

Ex Goldast. Constitut. imper. Soloth. Woch. 1822, pag. 84.

Cette pièce et celle du 26 septembre de la même année sont probablement apocryphes.

1517

1258, 22 août. Rodolphe, comte de Gruyère, déclare que Rodolphe de Weissenbourg a renoncé à la réclamation annuelle d'un bélier et d'un chien qu'il avait élevée au sujet d'une montagne de l'abbaye d'Hauterive. *Actum anno Domini MCCLVIII, in octavis assumptionis B. Marie.*

Zeerleder, N° 387.

1518

1258, août. Conod d'Arnay, donzel, reconnaît tenir en fief perpétuel

Digitized by Google

du prieuré de Romainmotier tous les biens qu'il possède dans le village d'Arnay. *Actum anno Domini MCCLVIII, mense Augusto.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 545.

1519

1258, 26 septembre. Le roi Richard donne une loi sur les héritages. *Datum Losanæ, VI calendas octobris MCCLVIII.* (Cette pièce est probablement apocryphe.)

Ex Goldast, Constitut. imper.— Soloth. Woch., 1822, pag. 85.

1520

1258, 29 septembre. Pierre de Pontverre, chevalier, reconnaît tenir de l'abbaye de St. Maurice le fief de Chièses près de Monthey. *Dat. anno MCCLVIII, in festo S. Michaelis archangeli.*

Gallia Christ. XII, Instr., pag. 506. — Furrer, III, 77.

1521

1258, 28 novembre. Giraud de Rovorea et sa femme Guillemette engagent à Pierre de Savoie, pour une somme de 16 livres de St. Maurice, le nommé Boson de la Tour, ses frères et plusieurs hommes liges qui leur appartiennent. *Dat. IV kal. decembris, anno domini MCCLVIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 494, extrait des archives de Turin.

1522

1258, 2 décembre. Accord entre le chapitre de Genève et Guillaume, seigneur de Prangins, au sujet des dîmes de Colex. *Datum A. D. MCCLVIII, IV nonas decembris.*

M.D.G. XIV, N° 62.

1523

1259, 10 janvier. Jean de Cossonay, évêque de Lausanne, accorde le village de St. Livres à Pierre de Savoie, en augmentation des fiefs qu'il tenait de l'église de Lausanne, comme ayant droit de sa femme, fille du seigneur Aymon de Faucigny. *Actum Lausanne, die veneris post epiphaniam domini, anno domini MCCLVIII.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 496, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1524

1259, 22 janvier. Aymon de Rovorea hypothèque à Pierre de Savoie tout ce qu'il possède dans la vallée d'Aulps. *Datum in festo S. Vincentii, anno domini MCCLVIII.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. Nos 497 et 498, extrait des archives de Turin.

1525

1259, 24 janvier. Hartmann le jeune, comte de Kibourg, concède le terrain de la Maigre-Auge, près de Fribourg, pour y construire le couvent de ce nom, sous la règle de St. Benoit. *Actum est apud Friburgum, anno gratie domini MCCLIX, in vigilia conversionis B. Pauli apostoli.* (Cp. 3 juillet 1255.)

Zapf. Mon. I, N° 61. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 22. — Zeerleder, N° 472, notes.

1526

1259, 24 janvier. Berthe, veuve de Rodolphe de Wolgiswil, donne aux religieuses de la Maigre-Auge son alleu situé à Ober et Nieder-Mettlen et à Elsenwyl. *Acta apud Friburgum, anno domini MCCLIX, in vigilia conversionis B. Pauli apostoli.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 47.

1527

1259, 4 mars. Bulle du pape Alexandre IV en faveur de l'abbaye de St. Maurice. *Datum Romæ, quarto nonas martii, anno incarn. dominicæ MCCLIX, pontificatus anno VI.*

Collectio scriptorum rerum historico-monastico-ecclesiasticarum, III, 88.

1528

1259, 24 mars. La ville de Fribourg donne aux frères hospitaliers de St. Jean de Jérusalem un terrain au delà de la Sarine, pour y établir un hôpital et une église. *Factum anno domini MCCLIX, in vigilia annunciationis B. Marie.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 349. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 23.

La pièce du 1er mai 1259 montre que celle-ci n'est point datée d'après le style de l'annonciation.

Digitized by Google

1529

1259, 3 avril. Pierre li Bruida, serviteur de Chillon, vend à Pierre de Savoie, pour le prix de onze livres de Genève, un pré situé près de Villeneuve. *Actum apud Chillon, die jovis ante Ramos palmarum, anno MCCLIX.*

Wurstemberger, Prob. N° 506, extrait des archives de Turin.

Comme à Chillon on comptait d'après le style pascal, cet acte paraît devoir être rapporté à l'année suivante et daté du 25 mars 1260.

1530

1259, 1er mai. Frère Henri, lieutenant de l'ordre de St. Jean, accepte la donation faite le 24 mars 1259 par la ville de Fribourg. *Datum anno Domini MCCLIX, in festo beatorum apostolorum Philippi et Jacobi.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 350. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 24.

1531

1259, 12 mai. Ebal, fils de feu Humbert de Genève, cède tous ses droits héréditaires à Pierre de Savoie, son cousin. *Datum London, anno Domini MCCLIX, pontificatus Alexandri pape anno V, indict. II, IV idus maii,* (alias, XII die martii.)

Guichenon, preuves, pag. 74. — M.D.G. VII, 312, deux pièces. — Wurstemberger, Prob. Nos 507, 507 a et 508, trois pièces.

1532

1259, mai. Déclaration de Pierre de Savoie en faveur d'Anselme de Billens, au sujet des droits que celui-ci lui avait cédés dans la ville de Romont. *Dat. anno domini MCCLIX, mense maij.*

Girard, Nobiliaire suisse, II, 134.

1533

1259, mai. Vente de la mairie d'Orbe et de plusieurs immeubles, faite à Amédée de Montfaucon, par Girard et Regnault d'Orbe, chevaliers. *Ce fut faict en l'an de nostre Seigneur MCCLIX, au mois de Maiz.*

De Gingins, Histoire d'Orbe, pag. 126.

Digitized by Google

1534

1259, 29 juin. Eberhard, évêque de Constance, et Berthold, abbé de St. Gall, s'engagent à soutenir Hartmann le vieux, comte de Kybourg, et sa femme Marguerite, contre les attaques de Hartmann le jeune et de Rodolphe de Habsbourg. *Datum Ailgov, anno Domini MCCLIX, dominica prima post festum B. Johannis Baptiste.*

Kopp, Urk. II, N° 20. — Zeerleder, N° 396. — Wurstemberger, Prob. N° 519.

1535

1259, août. Jacques, coseigneur d'Estavayer, déclare qu'il est devenu homme lige de Jean, comte de Bourgogne, pour dix livrées de terre qu'il a prises en fief de la châtellenie de Gorgier. *Ce fust fait ou mois daost, lan de lincarnation nostre Signour qui coroit per MCCLIX.*

Matile, N° 147.

1536

1259, 11 décembre. Richard, roi des Romains, cède Gumine (Contamina) à son oncle Pierre de Savoie. *Datum Mere* (entre Salisbury et Bristol), *XI die decembris, indict. III, anno Domini MCCLIX, regni anno III.*

Zeerleder, N° 402. — Wurstemberger, Prob. N° 526.

1537

1259, décembre. Aymon de Grandson, évêque de Genève, vend une maison située près de l'hôpital du pont du Rhône. *Datum mense decembri, anno Domini MCCLIX.*

M.D.G. III, pag. 377.

Cet acte est la dernière pièce connue de l'évêque Aymon. Voir, au sujet de la date de sa mort, la note de M. Mallet, M.D.G. VII, pag. 238, note 112.

1538

1259. Guillaume, sire de Prangins, vend à l'abbaye de Bonmont le moulin du Coster, les dîmes novales de Marchissy, etc.

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 346 et 339.

1539

1260, mars. Pierre de Servion, fils de Rodolphe, vend à Pierre de

Digitized by Google

Savoie, pour le prix de 12 livres de Lausanne, l'avouerie du village de Servion. *Dat. mense martio, anno MCCLIX.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 534, extrait des archives de Turin.

1540

1260, 16 avril. Le chapitre de Lausanne confirme la donation du village de St. Livres faite à Pierre de Savoie par Jean, évêque de Lausanne. *Actum Lausanne in Capitulo, feria VI post octavam Pasche, anno domini MCCLX.*

Wurstemberger, Prob. N° 535, extrait des archives de Turin.

1541

1260, 26 avril. Jugement arbitral entre Pierre de Savoie et Amédée de Montbéliard, seigneur de Montfaucon. Le second cède au premier ses droits sur Yverdon et le cours de la Thièle, moyennant une indemnité de 500 livres Viennoises, plus 100 livres données de bonne grâce. *Donné l'an MCCLX, le lundy appres trois sepmaynes de Pasques, faict à Yverdon.*

Wurstemberger, Prob. N° 536.

1542

1260, avril. Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, donne à la ville de Neureux des franchises sur le modèle de celle de Neuchâtel. *Traduction tirée des Annales de Jonas Boyve.*

Boyve, Ann. hist. I. 202. — Matile, N°s 148.

Le texte latin de ces franchises se trouve reproduit dans les franchises données au Landeron le 17 janvier 1349; Matile, N° 523.

1543

1260, 6 mai. Bulle du pape Alexandre IV, annonçant qu'il a nommé Henri, prieur de St. Alban, en qualité d'évêque de Genève. *Datum Anagnie, II non. maii, pontificatus anno VI.*

M.D.G. II, pag. 183.

1544

1260, 7 mai. Le chevalier Nicolas de Mont vend à Pierre de Savoie, pour le prix de 20 livres de Genève, un clos situé près du château

Digitized by Google

de Mont avec d'autres biens. Pierre de Savoie lui inféode les objets vendus en augmentation de ses précédents fiefs. *Actum die Veneris post festum Philippi et Jacobi apostolorum, anno domini MCCLX.*

Wurstemberger, Prob. N° 537, extrait.

1545

1260, 12 mai. Ulrich d'Aarberg, seigneur d'Arconciel, engage, pour deux années, le château de Treyvaux, aux frères Henri, Rodolphe, Richard et Guichard, seigneurs de Corbières. *Datum apud Arberch, anno domini MCCLX, in vigilia Ascensionis.*

Zeerleder, N° 407.

1546

1260, 19 mai. Sentence arbitrale entre Rodolphe, comte de Genève, et Pierre de Savoie. Le premier est condamné à laisser au second le château de Charosses et à lui payer deux mille livres outre son ancienne dette de dix mille marcs d'argent. Il doit lui donner en gage toutes ses possessions situées outre le Rhône, dès Seyssel jusqu'à Lausanne, etc. *E ce fut feit à Genève le mecresdi davant la pantecoste, l'an de l'incarnation nostre Seignour mil et doucenz et sissante.* (Cp. 10 et 28 juin 1250.)

M.D.G. VII, pag. 313. — Wurstemberger, Prob. N° 58, extrait.

1547

1260, 19 mai. Compromis entre Rodolphe et Guillaume de Greysi et d'autres nobles, d'une part, et Rodolphe, comte de Genève, d'autre part, remettant le jugement de leurs différends à Thomas de Mentons et à Joffrey de Grammont, en qualité d'arbitres, ainsi qu'à Pierre de Savoie, en qualité de surarbitre. *Le mercredi devant Pentecostes, fait à Genève.* SIGILLUM PETRI DE SABAUDIA COMITIS.

Wurstemberger, Prob. N° 539, extrait de Pingon.

1548

1260, 19 mai. Composition relative au différend ci-dessus, faite par les arbitres et le surarbitre sus-indiqués. Même sceau que ci-dessus.

Wurstemberger, Prob. N° 540, extrait.

1549

1260, 27 mai. Jean, évêque de Lausanne, accorde à Pierre de Sa-

Digitized by Google

voie les marchés de la ville d'Yverdon, qui se tiennent le jeudi de chaque semaine. *Actum apud Chillon, die jovis post festum Pentecostes, anno domini MCCLX.*

Wurstemberger, Prob. N° 541, extrait des archives de Turin.

1550

1260, 10 juin. Sentence arbitrale rendue par l'évêque de Lausanne et d'autres arbitres entre Pierre de Savoie et Jean de Rue. Ce dernier est condamné à céder son château de Rue en hypothèque jusqu'au payement de 20 mille marcs d'argent, pour indemnité des dommages occasionnés par le dit Jean.

Wurstemberger, Prob. N° 542, extrait des archives de Turin.

1551

1260, 2 juillet. Henri, évêque de Sion, hypothèque à Pierre de Savoie, pour la restitution des frais faits pour le siége de Martigny et de Crest, les dits châteaux de Martigny et de Crest ainsi que celui de Chamoson. *Actum apud Morgiam, die veneris post festum B. Petri et Pauli apostolorum, anno domini MCCLX.*

Wurstemberger, Prob. N° 544, extrait des archives de Turin.

1552

1260, 5 juillet. Amédée, seigneur de Montfaucon, mande à Renaud de Vauxmarcuel et à ses autres tenanciers à Yverdon, qu'ils aient à reconnaître comme leur seigneur Pierre de Savoie, à qui il a vendu la dite ville d'Yverdon. *Actum Orbe, die Lune post festum B. Petri et Pauli apostolorum, anno domini MCCLX.*

M.D.R. XIV, Recherches sur les Sires de Montfaucon, pag. 304. — Wurstemberger, Prob. N° 545, extrait.

1553

1260, 7 juillet. Walther, évêque de Strasbourg, concède à la comtesse Marguerite de Kibourg les fiefs relevant de l'église de Strasbourg. *Acta anno domini MCCLX, IX idus julii, in Ettenhain Argentin. Dioc.*

Kopp, Urk. II, N° 21.

Digitized by Google

1554

1260, 21 juillet. Lettre de Walther, évêque de Strasbourg, à Hartmann le vieux, comte de Kibourg, pour régler l'hommage des fiefs de l'église de Strasbourg. *Datum Argentine, anno domini MCCLX, crastino Margarethe.* (Cp. 25 avril 1244.)

Neugart, N° 976.

1555

1260, 10 août. Jean, évêque de Lausanne, accorde à Pierre de Savoie la moitié des droits relevant de la juridiction temporelle de Lausanne. *Datum Lausanne, in festo B. Laurentii, anno domini MCCLX.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 56. — Zeerleder, N° 409. — Wurstemberger, Prob. N° 547. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 171.

1556

1260, 5 septembre. Henri, évêque de Sion, cède à Pierre de Savoie ses droits dans le village de Montreux et tout ce qu'il possède dès la Morge (de Conthey) jusqu'à Lausanne et Genève. Pierre de Savoie lui abandonne tout ce qu'il avait dans le Haut-Valais au delà de la Morge. *Actum apud Morgiam, datum autem apud Sedunum, anno Domini MCCLX, die V mensis septembris.*

Archives de la Société générale d'histoire suisse, II, pag. 201. — Zeerleder, N° 410. — Furrer, III, 77. — Wurstemberger, Prob. N° 548.

1557

1260, 17 septembre. Henri, Rodolphe et Jean de Strætlingen et Jean de Kien promettent secours et sûreté à Pierre de Savoie, au sujet d'une terre située dans la vallée de Strætlingen et provenant de l'évêque de Sion. *Datum Agauni, die veneris ante festum B. Mathæi apostoli, anno Domini MCCLX.*

Zeerleder, N° 411. — Wurstemberger, Prob. N° 549.

1558

1260, 17 septembre. Aymon de Montagny, Werner de Kien et Guillaume de Weissenbourg se portent cautions de l'engagement ci-

Digitized by Google

dessus de Henri, Rodolphe et Jean de Strætlingen. *Datum in claustro S. Mauricii Agaunensis, anno Domini MCCLX, die veneris post festum exaltationis sancte crucis.*

Zeerleder, N° 412. — Wurstemberger, Prob. N° 550.

1559

1260, 17 septembre. Henri de Kien et Bone, sa femme, promettent leurs secours à Pierre de Savoie, dans la vallée de Frutigen, contre tous excepté le roi d'Allemagne et le seigneur de Montagny. *Datum Agauni, die veneris ante festum S. Mathei apostoli, anno Domini MCCLX.*

Zeerleder, N° 413, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 551, extr.

1560

1260, 20 septembre. Henri, Rodolphe et Jean de Strætlingen, Aymon de Montagny et Henri de Kien se portent cautions de Werner de Kien, vis-à-vis de Pierre de Savoie. *Datum apud Chillon, in vigilia B. Mathei apostoli, anno Domini MCCLX.*

Zeerleder, N° 413, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 552.

1561

1260, 23 septembre. Mandement de Pierre de Savoie à ses châtelains de Moudon et de Rue, pour la protection de l'abbaye de Hautcrêt.

Arch. du canton de Vaud, Inv. analyt. C C, 7. — Voir Hisely, Mémoire sur les comtes de Genevois, pag. 67.

1562

1260, 25 septembre. Le chapitre de Lausanne approuve de nouveau la cession du village de St. Livres faite en faveur de Pierre de Savoie par l'évêque Jean de Cossonay. *Actum Lausannæ, die sabbathi post festum S. Mauritii, anno domini MCCLX.* (Cp. 16 avril 1260.)

Wurstemberger, Prob. N° 552 a, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1563

1260, 27 septembre. Pierre de Frutigen et toute la communauté de la vallée de Frutigen s'engagent à soutenir Pierre de Savoie, de concert avec Henri de Kien. *Datum Berno, anno Domini MCCLX, in secunda feria ante festum S. Michaelis.*

Zeerleder, N° 415. — Wurstemberger, Prob. N° 553.

1564

1260, septembre. L'évêque et le chapitre de Sion promettent d'observer et de respecter les échanges faits entre le dit évêque et Pierre de Savoie. *Actum apud Morgiam, datum apud Sedunum in capitulo nostro, anno Domini MCCLX, mense septembris.*

Wurstemberger, Prob. N° 554, extrait des archives de Turin.

1565

1260, septembre. L'évêque et le chapitre de Sion s'engagent a procurer dans l'espace d'une année et demie, de la part du siége apostolique et de l'archevêque de Tarentaise (leur métropolitain), des lettres approbatives de l'échange conclu entre l'évêque de Sion et Pierre de Savoie. *Datum apud Sedunum in capitulo nostro, anno Domini MCCLX, mense septembris.*

Wurstemberger, Prob. N° 555, extrait des archives de Turin.

1566

1260, septembre. Henri, évêque de Sion, relève toutes les personnes qu'il avait excommuniées à cause de la guerre avec Pierre de Savoie. *Datum anno Domini MCCLX, mense septembris.*

Pingon, chronique, fol. 368. — Wurstemberger, Prob. N° 556, extrait.

1567

1260, octobre. Henri, évêque de Sion, mande au prévôt et au chapitre de Lausanne qu'il a fait un échange avec Pierre de Savoie au sujet des possessions situées en dessus et en dessous de la Morge; il invite le chapitre de Lausanne à reconnaître cet échange. *Actum Seduni, mense octobris, anno MCCLX.*

Wurstemberger, Prob. N° 558, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1568

1260, 1er novembre. Bulle du pape Alexandre IV, confirmant la paix prononcée et les échanges intervenus entre Pierre de Savoie et Henri, évêque de Sion. *Datum Ananie, kal. nov. anno pontificatus VII.*

Pingon, Chronique, fol. 368. — Wurstemberger, Prob. N° 566, extr. (Datée par erreur du 1er nov. 1261. Le pape Alexandre était mort le 25 mai de la même année.)

1569

1260 (avant le 24 septembre). Echange entre Jordan de Thun et le couvent d'Interlaken, fait sous le sceau de l'évêque de Lausanne et du comte Hartmann de Kibourg le jeune. *Acta apud Tuno, anno Domini MCCLX, indict. III.*

Zeerleder, N° 416.

1570

1261, 24 février. Donation de Henri de Champvent en faveur de l'abbaye du Lac-de-Joux. *Dat. anno domini MCCLX et die XXIV mensis februarii, apud Chanvenz.* (v. st.)

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 173.

1571

1261, 20 mars. Guillaume d'Echelettes, agissant avec le consentement de Jean, évêque de Lausanne, donne la moitié d'une vigne en gage à Jaques de St. Cierges, bourgeois de Moudon. *Anno Domini MCCLX, mense martii, dominica quæ cantatur Reminiscere.* (v. st.)

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 217.

1572

1261, 22 avril. Conventions entre l'évêque de Genève et Simon de Joinville, seigneur de Gex, faites par la médiation d'Agnès de Faucigny. *Datum et actum Gebennis, anno Domini MCCLXI, X kal. maii.*

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. II, N° 47. — Même acte dans Spon, preuves, N° 22, daté de la 3e férie après la quinzaine de Pâques : *Actum Gebennis, anno domini MCCLXI, feria III post Quindenam Pasche* (10 mai 1261).

Digitized by Google

1573

1261, 12 avril. Hartmann le jeune, comte de Kibourg, et sa femme Elisabeth, confirment la donation de la paroisse de Roth, faite à l'abbaye d'Hauterive, par Hugo, comte de Bourgogne, en date du 29 novembre 1253. *Actum in castro nostro Casteln, anno Domini MCCLXI, II idus aprilis, indictione IV.*

Neugart, N° 980. — Zeerleder, N° 420*.

1574

1261, 23 juin. Renonciation faite par Guerric d'Aubonne à toutes les réclamations qu'il pouvait avoir contre Pierre de Savoie et sa femme. Il renonce aussi aux vingt livrées de terre qui devaient lui être assignées pour la cession de la terre d'Aubonne faite antérieurement. *Datum Gebennis, in vigilia B. Johannis Baptistæ.* (Cp. 23 août 1255.)

Wurstemberger, Prob. N° 565, extrait des archives de Turin.

1575

1261, 31 juillet. Jean, évêque de Lausanne, autorise les religieuses de la Maigrauge à se faire incorporer à l'ordre de Citeaux, et les exempte de la juridiction épiscopale. *Datum in curia nostra Lausanne, anno Domini MCCLXI, II kal. Augusti.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 49.

1576

1261, 2 août. Rodolphe, comte de Habsbourg, promet de respecter les donations faites par Hartmann de Kibourg le jeune à sa femme Elisabeth. *Datum anno Domini MCCLXI, crastino post vincula S. Petri, indict. IV.*

Kopp, Urk. II, N° 60. — Zeerleder, N° 422.

1577

1261, octobre. Jean, évêque de Lausanne, laude la vente d'une vigne à Arans, faite au couvent d'Hauterive par Guillaume d'Echelettes. *Datum anno Domini MCCLXI, mense octobris.*

Mémorial de Fribourg, 1857, pag. 217.

Digitized by Google

1578

1261. Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, donne en aumône à l'abbaye de Fontaine-André, pour le repos de son âme et celle de son père, le tiers de la dîme de Coffrane. *Datum anno Domini MCCLXI.*

Matile, N° 150.

1579

1261. Donation de Berthold, coseigneur de Belmont, en faveur de l'abbaye du Lac-de-Joux.

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 174.

1580

1261. La peste régna cette année dans la Suisse et dans la Savoie.

Cibrario, tableaux chronologiques, pag. 61.

1581

1262, 13 janvier. Renaud de Vauxmarcus, donzel, reconnaît que tout ce que Guillaume, coseigneur de Font, tient de lui entre la Glane et la Broye, lui-même le tient en fief de l'église de Lausanne. *Datum in festo S. Hilarii, anno Domini MCCLXI, mense januarii.* (v. st.)

Registre des fiefs nobles, f° 24. — Matile, N° 151.

1582

1262, 5 février. Lettres de Girold, abbé de St. Maurice, par lesquelles il donne au roi St. Louis des reliques des martyrs de la légion Thébéenne, pour être placées dans l'église de Senlis. *Datum die dominica post festum purificationis B. Marie virginis, anno MCCLXI.* (v. st.)

Gallia Christ. XII, Instr. 432. — Collectio script. historico-monastico-ecclesiasticorum, III, 87.

1583

1262, février. Le roi St. Louis fait donation à l'abbaye de St. Maurice d'une épine de la couronne du Sauveur. *Actum Parisiis, anno domini MCCLXI, mense februarii.* (v. st.)

Guichenon, Bibl. Sebus. Cent. I, N° 15. — Collectio script. historico-monastico-ecclesiasticorum, III, 88.

Digitized by Google

1584

1262, 22 février. L'abbaye de Bonmont donne en bail à l'évêque Henri de Genève la maison que le dit couvent possède à Genève sur la rive du lac. *Datum in cathedra S. Petri, anno domini MCCLXI.* (v. st.)

M.D.G. VII, 317.

1585

1262, 7 mars. Bulle d'Urbain IV, qui autorise l'évêque de Genève à racheter des mains des laïques les dîmes de son diocèse. *Datum apud Urbem veterem, nonas martii, pontificatus anno secundo.*

M.D.G. XIV, N° 70.

1586

1262, 23 mai. Rodolphe, fils de Wullelme, seigneur d'Ecublens, vend à Pierre de Savoie, pour le prix de 60 livres de Lausanne et deux muids de froment, tout ce qu'il possédait dans les villages de Villaraboud, Liéfrens, Somentier, Siviriez et Chavannes, dans le district de la Glane au canton de Fribourg.

Wurstemberger, Prob. N° 574, extrait des archives de Turin.

1587

1622, 13 juin. Guillaume de Prangins donne en gage à Isabelle de Greysi, femme de son fils Jean, 15 muids de froment à recevoir sur les dîmes de St. Livres, Begnins, Duillier, Benai et Mont. *Actum idus junii, anno Domini MCCLXII.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 350.

1588

1262, 9 septembre. Rodolphe, comte de Genève, reconnaît tenir de Boniface, comte de Savoie, le péage de St. Maurice en Chablais, le château de St. Cassin en Savoie et le château de Charosse. *Dat. in crastino nativitatis B. virginis, anno Domini MCCLXII.*

Wurstemberger, Prob. N° 576, extrait des archives de Turin.

1589

1262, 9 octobre. L'évêque et le chapitre de Sion promettent de respecter les échanges convenus entre Pierre de Savoie et le susdit

Digitized by Google

évêque. *Actum Seduni, VII idus Octobris, anno domini MCCLXII.* (Cp. sept. 1260.)

Wurstemberger, Prob. N° 580, extrait des archives de Turin.

1590

1262, 16 octobre. Henri, évêque de Genève, déclare avoir reçu de Pierre de Savoie, la somme de 16 livres de Genève, à titre de dédommagement pour des dommages causés au chapelain de Torrente. *Actum Gebennis, XVII kal. nov. A. D. MCCLXII.*

Wurstemberger, Prob. N° 582, extrait des archives de Turin.

1591

1262, 17 octobre. Testament d'Agnès de Faucigny, femme de Pierre de Savoie. Elle institue son mari comme héritier pour les deux tiers de ses biens, et sa fille Béatrix, femme de Guigues Dauphin, pour l'autre tiers. *Actum apud Versoyam, XVI kal. nov. anno domini MCCLXII.*

Guichenon, preuves, pag. 78.

1592

1262, 21 octobre. Guillaume de Prangins fait donation à sa belle-fille Isabelle de Greysi des revenus qu'elle percevait en sus de ce qui lui a été assigné sur les dîmes qui lui ont été engagées. *Datum XII kal. nov. anno Domini MCCLXII.* (Cp. 13 juin 1262.)

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 352.

1593

1262, 7 novembre. Hartmann le jeune, comte de Kibourg, donne quittance à sa belle-mère Alix, comtesse palatine de Bourgogne, pour mille marcs d'argent qu'il a reçus sur la dot de sa femme Elisabeth. *Datum apud Castelin, anno Domini MCCLXII, VII id. nov. indict. VI.*

Archives de Besançon. — Zeerleder, N° 430.

1594

1262, 16 novembre. Second testament d'Agnès de Faucigny, par lequel elle confirme les dispositions de son premier testament du

Digitized by Google

17 octobre. Elle s'engage par serment à ne pas faire d'autres dispositions à cause de mort. *Actum Gebennis, XVI kal. decembr. anno Domini MCCLXII.*

Wurstemberger, Prob. N° 586, extrait des archives de Turin.

La dernière clause dénote une certaine contrainte morale. Pierre n'était déjà plus en très bons termes avec son gendre et sa fille. Il leur préférait ses frères et Philippe en particulier.

1595

1262, 16 novembre. Agnès de Faucigny fait donation entre-vifs du château de Faucigny à son mari Pierre de Savoie. *Actum Gebennis, XVI kal. decembr. anno Domini MCCLXII.*

Wurstemberger, Prob. N° 587, extrait des archives de Turin.

1596

1262, 22 décembre. Jacques, coseigneur d'Aubonne, vend au prieuré de Romainmotier, pour le prix de 12 livres de Genève, le ténement d'un nommé Bazans. *Datum anno Domini MCCLXII, die veneris ante natalem domini.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 529.

1597

1262, décembre. Willelme de Pont prête hommage lige à Pierre de Savoie pour 13 coupes de blé de cens annuel et le quart de la dîme de Romanel, etc. *Actum A. D. MCCLXII, mense decembris.*

Wurstemberger, Prob. N° 588, extrait des archives de Turin.

1598

1263, 23 février. Aymon de St. Joire donne à Pierre de Savoie la terre sise à Genève au lieu dit : li charmurs de Palais. *Datum Fucign. in crastino festi cathedre S. Petri, A. D. MCCLXII.* (v. st.)

M.D.G. XIV, N° 73.

1599

1263, 4 avril. Hugues de Palézieux, bailli de Vaud (*balivus de Valdo*), investit le monastère de Romainmotier de divers droits

Digitized by Google

qui étaient contestés. *Datum ..... feria IV post Pascha, anno Domini MCCLXIII.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 557.

1600

1263, 28 mai. Amaudri, seigneur du château de Joux, et ses fils Henri et Jean, cèdent à Pierre de Savoie tous leurs droits sur Corcelles, Bavois, Baumes et la Cluse, à l'exception du péage qui est de franc-alleu, et en réservant la fidélité due au comte de Châlons, à Amédée de Montfaucon et à d'autres. Pierre de Savoie leur inféode tous les droits ci-dessus cédés. *Actum Gebennis, die Lune post octavas Pentecostes, anno MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 596, extrait des archives de Turin.

1601

1263, 28 mai. Amaudri, seigneur du château de Joux, et ses deux fils, promettent qu'après la mort de Jean, comte de Châlons, ils n'inféoderont leur château de Joux à aucun seigneur sans l'avis et le consentement de Pierre de Savoie. *Datum Gebenne, die Lune post octavas Pentecostes, anno Domini MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 597, extrait des archives de Turin.

1602

1263, 7 juin. Mort de Boniface, comte de Savoie, âgé de 17 à 18 ans environ. Son oncle Pierre de Savoie lui succède.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 45.

PIERRE COMTE DE SAVOIE.

1603

1263, 7 juin. Agnès, dame de Faucigny, déclare que c'est par son consentement que Pierre de Savoie, son mari, a construit et édifié plusieurs fortifications et constructions dans la terre de Faucigny, savoir dans les châteaux et mandements de Flumet, Salanche, Castillon, Faucigny, Tusinge, Credo, etc. Elle déclare qu'elle ou ses

Digitized by Google

héritiers sont tenus à l'indemniser de ses dépenses. *Datum apud Versoyam, VII idus junii, anno Domini MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 598, extrait des archives de Turin.

1604

1263, 8 juin. Ulric dit Ferras, chevalier, vend à Pierre de Savoie le moulin et le battoir de Missy en Vully, pour la somme de 30 livres de Lausanne. *Dat. VI idus junii, A. D. MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 599, extrait des archives de Turin.

1605

1263, juin. Pierre, fils de Girard de Yens, vend à Pierre, comte de Savoie, la moitié de Montmettan, située dans le territoire de Yens, pour le prix de 20 livres de Lausanne. *Actum anno MCCLXIII, mense junio.*

Wurstemberger, Prob. N° 608, tiré des archives de Turin.

1606

1263, 1er juillet. Vente à Pierre de Savoie, par les frères de Saint-Germain, d'un fonds situé en Palais. *Datum kal. julii, A. D. MCCLXIII.*

M.D.G. XIV, N° 75.

1607

1263, 3 juillet. Ulrich de Vuippens cède à Pierre, comte de Savoie, sa maison forte de La Roche en Ogo, à l'exception de deux ou trois allégeances qu'il tient du seigneur d'Arberg. Pierre de Savoie inféode ces biens à Pierre, fils d'Ulrich de Vuippens, qui en prête hommage sur les mains de Hugo de Palesuel. *Actum apud Rotundum Montem, anno Domini MCCLXIII, die martis prima post octabam S. Johannis Baptistæ.*

Wurstemberger, Prob. N° 609, extrait des archives de Turin.

1608

1263, 17 juillet. Berthold de Naters, donzel, vend à Girold, abbé de St. Maurice, les droits qu'il avait à Gryon, dans la paroisse de

Digitized by Google

Bex. *Actum apud Nares* (anno) *MCCLXIII, XVI kal. aug. imperio vacante, Henrico episcopo.*

Gallia Christ. XII, Instr. 507. — Furrer, III, 81.

1609

1263, 24 juillet. Willelme et Polez d'Aoste vendent à Pierre, comte de Savoie, représenté par maître Arnaud, leurs droits au péage de la Colonne de Joux (*Columna Jovis*), pour le prix de 55 livres de Suse. *Actum Augustæ, IX kal. augusti, anno domini MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 613, extrait des archives de Turin.

1610

1263, 24 juillet. Jacob du Quart vend au comte Pierre de Savoie son péage du Mont-Joux, pour le prix de 25 livres de Suse. *Actum Augustæ, IX kal. augusti, anno MCCLXIII.* — Acte semblable du 27 juillet de la même année.

Wurstemberger, Prob. N° 613ª et 614, extraits des archives de Turin.

1611

1263, 10 août. Pierre, comte de Savoie, et Agnès de Faucigny, sa femme, font un accord avec Willelme de Lucinge au sujet de la charge héréditaire de sénéchal de Faucigny possédée par le dit Willelme. *Datum Gebennis, in festo B. Laurentii, anno Domini MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 618, extrait des archives de Turin.

1612

1263, 19 août. Rodolphe, comte de Genève, prête hommage à Pierre, comte de Savoie, pour les châteaux de Cusy et de Charosse, pour ses possessions à Aubonne (Arbona) et pour le péage de St. Maurice. *Actum apud S. Rambertum, die dominica, XIV kal. sept. anno Domini MCCLXIII.* (Cp. 9 sept. 1262.)

Wurstemberger, Prob. N° 619, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1613

1263, 25 août. Béatrix, comtesse de Provence, renonce, en faveur de son frère Philippe, à tous les droits qu'elle peut avoir sur le comté de Savoie. *Actum Lugduni, anno Domini MCCLXIII, VII kal. sept. indict. V.*

Cibrario et Promis, Sigilli de Princ. di Savoia, pag. 98.
— Wurstemberger, Prob. N° 620, extrait.

1614

1263, 31 août. Echange entre Agnès, dame de Grandson, veuve de Pierre de Grandson, tutrice de ses fils Pierre, Willelme, Girard, Jaquet, Henri et Ottonin, et Pierre, comte de Savoie. Agnès cède à Pierre de Savoie le péage de Grandson en échange de 6 livres annuelles de rente sur les villages de Cuarnie, Pomeres et Crosnai. *Actum die Veneris post decollationem B. Johannis Baptistæ, anno Domini MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 621, extrait des archives de Turin.

1615

1263, août. M. Mallet croit qu'à cette époque le comte Pierre de Savoie conclut un traité d'alliance et de défense réciproque avec les citoyens de Genève. Ce traité, dont l'original est perdu, paraît n'avoir pas été définitif. On estime d'ailleurs qu'il réservait les prérogatives de l'évêque.

M.D.G. VII, pag. 241 à 249.

1616

1263, 2 septembre. Pierre, comte de Savoie, concède à Isabelle, veuve de Jean Favre, fils de Pierre de Moudon, quelques biens qui lui étaient dévolus selon le droit féodal, après la mort du dit Favre. *Dat. A. D. MCCLXIII, IV non. septembris.*

Wurstemberger, Prob. N° 622, extrait des archives de Turin.

1617

1263, 2 septembre. Pierre, comte de Savoie, accorde à Ulrich de Burgo, bourgeois de Moudon, les biens qu'avait possédés, dans la

Digitized by Google

châtellenie de Moudon, la dame *de Poipia*, femme du dit Ulrich. *Act. IV non. sept. A. D. MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 623, extrait des archives de Turin.

1618

1263, 3 septembre. Mort de Hartmann le jeune, comte de Kibourg.

Nécrol. Monast. Wettingen, apud Herrgott. Gen. III, 846. — Zeerleder, N° 438.

1619

1263, 29 septembre. Elisabeth, veuve du comte Hartmann de Kibourg, reconnaît et confirme le jugement rendu, le 15 décembre 1253, entre son mari et la maison teutonique de Könitz. *Datum apud Lovpis, anno domini MCCLXIII, III kal. octobris.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 394. — Zeerleder, N° 440.

1620

1263, septembre. Jean, comte de Bourgogne, donne aux enfants qu'il a eus et qu'il aura de la comtesse Laure, sa femme, le fief que tient de lui Raoul de Neuchâtel. *Ce fut fait lan de l'incarnation nostre Seignor per MCCLXIII, ou mois de septembre.*

Arch. de Besançon. — Matile, N° 154.

1621

1263, 9 octobre. Elisabeth, comtesse de Kibourg, confirme les droits accordés, le 30 mars 1256, à la ville de Thun. *Datum apud Burgtorf, anno domini MCCLXIII, in festo B. Dyonysii, indict. VII.*

Soloth. Woch. 1830, pag. 244. — Zeerleder, N° 441.

1622

1263, 17 octobre. Richard, roi des Romains, investit Pierre, comte de Savoie, du vicariat perpétuel de l'empire, du comté de Savoie, et des duchés de Chablais et d'Aoste, au moyen de la délivrance de trois drapeaux. *Datum apud Berkamesces, XVII die octobris, indict. VII, anno domini MCCLXIII, regni regis VII.*

Pingon. Chron. fol. 377. — Wurstemberger, Prob. N° 626.

Digitized by Google

1623

1263, 17 octobre. Richard, roi des Romains, investit Pierre, comte de Savoie, des fiefs possédés précédemment par Hartmann le jeune, comte de Kibourg. *Datum Berkamested, XVII die octobris, indict. VII, anno domini MCCLXIII, regni vero anno VII.*

Arch. Turin. — Guichenon, preuves, pag. 74. — Kopp, Urk. II, N° 22. — Zeerleder, N° 442. — Wurstemberger, Prob. N° 627.

1624

1263, 17 octobre. Richard, roi des Romains, déclare réserver les droits de Hartmann le vieux, comte de Kibourg, pour autant qu'ils sont compris dans l'inféodation des possessions de feu le comte Hartmann le jeune, accordée le même jour au comte de Savoie. *Datum Berkamesces, XVII die octobris, indict. VII, anno domini MCCLXIII, anno regni VII.*

Pingon. Chronic. fol. 378. — Wurstemberger, Prob. N° 628.

1625

1263, octobre. Rodolphe, fils de Conon d'Ayent, vend à Pierre, comte de Savoie, sur les mains de Hugues de Grandmont, châtelain de Chillon, son château et son mandement de Sayson. *Actum mense octobris, A. D. MCCLXIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 629, extrait des archives de Turin.

1626

1263, octobre. Pierre, fils de Girard de Yens, vend tout ce qu'il possédait à Montmontant au comte Pierre de Savoie, représenté par Guido de Chapelle, châtelain d'Aubonne. *Actum apud Albonam, mense octobris, A. D. MCCLXIII.* (Cp. juin 1263.)

Pingon. Chron. fol. 377. — Wurstemberger, Prob. N° 631.

1627

1263, 6 novembre. Lettres de garde accordées par le comte Rodolphe de Genevois à divers hommes de Troinex. *Datum apud Ge-*

Digitized by Google

benn. A. D. MCCLXIII, die martis post festum omnium sanctorum.

M.D.G. VII, pag. 316.

1628

1263, 1er décembre. Anserme Vilars vend à Agnès, comtesse de Savoie, achetant pour le compte des frères prêcheurs de Genève, une pièce de terrain sise en Palais *(in Palacio). Datum A. D. MCCLXIII, die sabbati post festum B. Andree apostoli.*

M.D.G. VII, pag. 317.

1629

1263. Richensa de Frobourg, veuve du comte Rodolphe de Neuchâtel-Nidau, approuve une donation faite à l'abbaye de Cerlier par Ruodin de Treitun.

Soloth. Woch. 1826, pag. 305. — Zeerleder, N° 447.

Il ne faut pas confondre cette Richense de Frobourg avec une autre Richense de la même maison, femme du comte Berthold de Neuchâtel, et morte en 1224 ou 1225. (Matile, Table généalogique de la maison de Neuchâtel, pag. 1217, note 8.)

1630

1263. Rodolphe III, seigneur de Neuchâtel, agissant du consentement de Sibille de Montbéliard, sa femme, donne en aumône à l'abbaye de St. Jean le tiers d'une dîme située à Nugerol. Sibille devenue veuve confirme cette donation.

Matile, N° 153.

1631

1263 à 1274. Franchises de la ville de Cerlier, accordées par Rodolphe, donzel de Nidau, Henri de Neuchâtel, évêque de Bâle, Berthold de Strassberg et Ulrich d'Arberg. *Sine data.* (Cp. 16 mars 1275.)

Zeerleder, N° 464. — Boyve, Ann. histor. I, 208, (anno 1261), traduction.

1632

1264, 7 janvier. Elisabeth, comtesse de Kibourg, approuve une vente faite en faveur du couvent de Frienisberg. *Datum Burtorf, anno domini MCCLXIV, in crastino Epiphanie domini.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 398. — Zeerleder, N° 449.

Digitized by Google

1633

1264, 10 janvier. « Littera sigillata in qua dominus Eballus de Montz accepit in feudum ab Aymone domino de Montagniaco clausum suum de Romanel et proinde eidem fecit hommagium. *Datum anno MCCLXIV, IV idus januarii.* » (v. st.)

Ancien inventaire de Chambéry.

1634

1264, 16 janvier. Après la mort de Hartmann le jeune, comte de Kibourg, la ville de Fribourg se place sous la protection du comte Rodolphe de Habsbourg. *Datum feria IV proxima post festum beati Hylarii, anno domini MCCLXIII.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1827, pag. 389. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 25. — Zeerleder, N° 451.

1635

1264, 12 mars. Handfeste, soit charte de franchises pour la ville de Thun, ratifiée par Elisabeth, comtesse de Kibourg. *Datum Burchtorf, anno domini MCCLXIV, in festo beati Gregorii pape.*

Archives de Thoune. — Zeerleder, N° 453.

1636

1264, 10 juin. Lettre de Hartmann le vieux, comte de Kibourg, résignant entre les mains de Richard, roi des Romains, les fiefs qu'il tient de l'empire, et le priant d'en investir la comtesse Marguerite, sa femme. *Datum anno domini MCCLXIV, IV idus junii, indict. VII.*

Kopp, Urk. II, N° 23. — Zeerleder, N° 456.

1637

1264, 6 août. Lettre du comte Pierre de Savoie à Guichard, bailli du Genevois, au sujet de la protection promise aux citoyens de Genève. *Datum apud Ambianum, die mercurii post festum B. Petri ad Vincula.*

Cibrario, Storia della Monarchia di Savoia, tom. II, pag. 366. — Wurstemberger, Prob. N° 646.

Digitized by Google

1638

1264, août et septembre. Instructions envoyées par le comte Pierre de Savoie à maître Arnaud et à ses ministres, pendant son expédition en Flandres.

Cibrario, Storia della Monarchia di Savoia, tom. II, pag. 353 à 367. — Wurstemberger, Prob. Nos 644, 646, 648, 650, 651, 652, 655, 659, 660, 661, 663 et 664.

1639

1264, 22 septembre. Jean, seigneur de Cossonay et de Prangins, et ses fils reconnaissent n'avoir aucun droit sur la maison de Commugny, acquise par Pierre de Savoie.

Arch. Turin. — M.D.R. XIII, pag. 152, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 654, extrait.

1640

1264, 30 septembre. Rôle des gratifications octroyées par Pierre de Savoie aux gentilshommes et chevaliers qui l'ont accompagné en Flandres. *Datum apud Dam in Fiandria, in crastino S. Michaelis.*

Wurstemberger, Prob. N° 656.

1641

1264, septembre. Testament de Pierre, comte de Savoie. Il institue comme héritier du comté de Savoie, son frère Philippe, élu de Lyon.

Wurstemberger, Prob. N° 657, extrait des archives de Turin.

1642

1264, septembre. Jean, évêque de Lausanne, ordonne au châtelain et aux bourgeois d'Yverdon, d'établir une foire à Yverdon le jour de St. Michel et les deux jours suivants. *Actum Lausannæ, mense septembri, anno domini MCCLXIV.*

Wurstemberger, Prob. N° 658, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1643

1264, 27 novembre. Mort de Hartmann le vieux, comte de Kibourg.

Nécrolog. Wettingen, apud Herrgott. Gen. III, 847. — Zeerleder, N° 460.

1644

1264, 2 décembre. Rodolphe, comte de Gruyère, libère de toute prestation personnelle une famille de Mollun (Morlon), pour autant que ses membres resteront bourgeois de Fribourg. *Facta in Friburgo, feria IV ante festum B. Nicolai, anno domini MCCLXIV.* (Il est question dans cette charte des obligations des *colliberti* ou affranchis.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 366. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 26.

1645

1264. Quizard, dans son coutumier, mentionne un arrêt rendu par Pierre de Savoie, cette même année, pour régler l'établissement des Etats du Pays de Vaud, et il indique la liste des représentants des *Trois ordres* qui devaient y assister.

Coutumier de Quizard, msc. liv. I, tit. II, chap. IX. — Wurstemberger, Prob. N° 671.

L'exactitude de ce document a été contestée sous divers points de vue, et a donné lieu à de nombreuses controverses. Voir de Mulinen, *Recherches sur les anciennes assemblées des Etats du Pays de Vaud*, Berne, 1797, J. de Muller, La Harpe, etc.

1646

1264 à 1267. Statuts de Pierre de Savoie sur l'administration de la justice, les avocats et les notaires. *Sine data.*

M.D.R. I, première partie, pag. 215 à 227. — Wurstemberger, Prob. N° 743.

1647

1265, 27 février. Compromis et trève d'une année entre Pierre,

Digitized by Google

comte de Savoie, et Henri, évêque de Sion. *Actum III kal. martii, anno domini MCCLXV.*

Wurstemberger, Prob. N° 705, extrait des archives de Turin (27 février 1266).

Malgré la trève qui précède, les hostilités ne tardèrent pas à recommencer entre le comte Pierre et l'évêque du Vallais. Ce dernier fut battu et une partie des châteaux qu'il possédait devinrent la proie du vainqueur. Ces faits résultent pour la plupart du contenu des comptes des officiers de Pierre de Savoie, et paraissent avoir eu lieu pendant le courant des années 1265 et 1266, si toutefois l'on admet que les documents dont ils sont tirés ont été datés suivant le *style pascal* usité dans le Vieux-Chablais. Si, au contraire, on admet que ces comptes ont été datés suivant le *style natal* usité à la cour de Savoie, ces événements devraient être placés une année plus tard. — Wurstemberger, Prob. Nos 570, 700 a, 711, 713, 722, 722 a, 730, 731, 736 a, 740 a, 742 a, 746, 746a, 766 à 768, 772. Librario, Storia della Monarchia di Savoia, II, pag. 130.

1648

1265, 29 mars. Charte de Jean, évêque de Lausanne, lequel, à la demande des frères de l'ordre Teutonique, accorde une indulgence aux personnes qui visiteront l'église de St. Vincent de Berne, pendant l'octave de sa dédicace. *Datum in die palmarum, anno domini MCCLXV.*

Arch. Stuttgart. — Zeerleder, N° 469.

1649

1265, 22 avril. Transaction entre Simon de Joinville, seigneur de Gex, et Henri, évêque de Genève. *Datum Gebennis, anno domini MCCLXV, decimo kal. maii.* (Cet acte est semblable à celui du 22 avril 1261.)

M.D.G. VII, 316.

1650

1265, 5 mai. Bulle du pape Clément IV, prononçant l'excommunication contre ceux qui persécutent les frères prêcheurs. *Datum Perusii, VII die maii, pontificatus anno primo.*

M.D.G. XIV, N° 89.

1651

1265, 23 mai. Convention entre Pierre, comte de Savoie, et les ci-

Digitized by Google

toyens d'Asti, au sujet du passage réciproque de leurs ressortissants. *Dat. anno domini MCCLXV, indict. VIII, die sabbati XXIII mensis madii. Actum apud Rotundum montem in castro quod est in Waudo.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1470. — Wurstemberger, Prob. Nos 685, 685a et 685b.

1652

1265, 27 mai. Rodolphe, comte de Neuchâtel et seigneur de Nidau, prête hommage à Pierre, comte de Savoie, pour ses seigneuries de Cerlier, du Seeland *(Hyrland)* et d'Anet. *Datum Murati in superiori aula domini comitis Sabaudie, die mercurii post Pentecosten, anno domini MCCLXV, mense madii, indict. VIII.*

Zeerleder, N° 70. — Wurstemberger, Prob. N° 686.

Il existe des hommages semblables prêtés en 1297, 1328, 1348, 1405 et 1407.

1653

1265, mai. Franchises accordées à la ville d'Evian par le comte Pierre de Savoie. *Actum anno domini MCCLXV, mense maii.* (La chronique manuscrite de Prévost, d'où ces franchises sont tirées, dit, au f° 17, qu'elles furent délivrées à Chillon.)

Wurstemberger, Prob. N° 687.

1654

1265, 29 mai. Mort de Rodolphe, comte de Genève.

M.D.G. VII, 236, notes.

1655

1265 mai. Etienne de Rossillon, chevalier, châtelain de Genève, promet qu'à la mort du comte Pierre il remettra le château de Genève entre les mains de Philippe de Savoie. *Actum Gebennis, mense maii, anno domini MCCLXV.*

Pingon. Chron. fol. 388. — Wurstemberger, Prob. N° 688, extrait.

M. Cibrario, dans ses tableaux chronologiques, dit qu'il y eut des engagements semblables pris par les châtelains de Chillon, de Rue, des Alinges, etc.

Digitized by Google

1656

1265, 9 juin. Sentence rendue entre l'évêque Henri et les citoyens de Genève, au sujet du droit de l'évêque en cas de vente de vin au-dessus de la taxe. *Datum in claustro B. Petri Gebenn. die martis ante festum B. Barnabe apostoli, A. D. MCCLXV.*

M.D.G. VIII, 255.

1657

1265, 13 juin. Enquête et sentence prononcée par l'auditeur des causes du comte Pierre de Savoie, sur des plaintes portées par l'abbé et le couvent de Bonmont, au sujet des pâturages. *Datum die sabbati post festum B. Barnabe apostoli, A. D. MCCLXV.*

M.D.G. XIV, N° 92.

1658

1265, juin. Ebal, coseigneur de Goumoens, reçoit en ferme, du prieuré de Romainmotier, la chapelle de St. Barthelémi. *Datum anno domini MCCLXV, mense junii.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 590.

1659

1265, juin. Aymon de Chatillon, chevalier, prête hommage à l'abbé de St. Maurice pour la terre de Gryon. *Dat. Agauni A. D. MCCLXV, mense junii.*

Gallia Christ. XII, Instr. 508. — Furrer, III, 82.

1660

1265, 19 août. Les Bernois promettent la combourgeoisie à l'abbesse et au couvent de la Maigrauge. *Datum quarta feria post festum assumptionis B. Marie virginis, anno domini MCCLXV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 367. — Zeerleder, N° 472.

1661

1265, 31 août. Henri et Jean, seigneurs du château de Joux, confirment la donation faite à Pierre de Savoie par leur père Amaudri des villages de Corcelles, Bavois, Baulmes et de la Cluse de

Digitized by Google

Joux. *Actum secundo die Lune ante festum nativitatis B. Marie virginis A. D. MCCLXV.* (Cp. 28 mai 1263.)

Wurstemberger, Prob. N° 692, extrait des archives de Turin.

1662

1265. Henri et Jean, seigneurs du château de Joux, promettent au comte Pierre de Savoie, qu'après la mort du comte de Chalon, ils n'inféoderont leur château de Joux à personne sans le consentement du dit Pierre.

Wurstemberger, Prob. N° 698, extrait des archives de Turin.

1663

1265, août. Echange entre le prévôt de Mont-Joux et le comte Pierre de Savoie. Le premier cède le droit de patronage sur l'église de St. Loup et toutes les possessions du monastère près de Versoix. Il reçoit en échange, du comte Pierre, le droit de patronage de l'église de St. Livres, 20 sols de rente dans le mandement d'Aubonne, etc. *Actum anno domini MCCLXV, mense augusto.* (Cp. 23 août 1267.)

Wurstemberger, Prob. N° 691, extrait des archives de Turin.

1664

1265, 9 octobre. Ebal, seigneur de Mont, donne au comte Pierre de Savoie la terre de Bone près de Genollier; il lui soumet son château de Mont, et s'engage à faire la guerre et la paix pour le dit comte. Il reprend le tout en fief du comte Pierre.

Wurstemberger, Prob. N° 695, extrait des archives de Turin.

1665

1265, 9 octobre. Marguerite, comtesse de Kibourg, veuve de Hartmann le vieux, donne au monastère de Wettingen des fonds situés à Ricchenbach. *Datum apud Chillon, anno domini MCCLXV, in festo B. Dionisii.*

Herrgott. Gen. II, 390.

1666

1265, 23 octobre. Wiffred, abbé d'Abondance, délégué par le pape

Digitized by Google

Clément IV, va à Fribourg, et, ne pouvant parler à Rodolphe de Habsbourg, il somme ses officiers d'avoir à restituer, dans le délai de 14 jours, la dot de la comtesse Marguerite de Kibourg. *Dat. anno domini MCCLXV, die veneris ante festum apostolorum Symonis et Jude, apud Rotundum montem.*

Kopp, Urk. II, N° 24. — Zeerleder, N° 474. — Wurstemberger, Prob. N° 696.

1667

Circa 1265. Note des biens composant le douaire de Marguerite de Savoie, comtesse de Kibourg. *Sine data.*

Kopp, Urk. II, N°s 27 a et 27 b. — Zeerleder, N° 476. — Wurstemberger, Prob. N° 143 a.

1668

1265, 27 octobre. Déclaration de Reinaud, Jean et Guillaume, seigneurs d'Estavayer, portant qu'ils soutiendront le comte Pierre de Savoie, tant que durera la guerre entre lui, le comte de Habsbourg, la ville de Fribourg, celle de Berne et le seigneur de Montagny, « quandiu erit guerra inter ipsum dominum Comitem Sabaudie et Comitem Rod. de Habespurch, inter ipsum dominum Comitem Sabaudie et illos de Friburgo, ac inter illos de Berno et Ay. de Montagniaco etc. » *Datum apud Fons, in vigilia apostolorum Symonis et Jude, anno domini MCCLXV.*

Zeerleder, N° 475. — Wurstemberger, Prob. N° 697.

1669

1265, novembre. Composition entre le prieuré de Romainmotier et les frères Jacques et Rodolphe, coseigneurs de Montrichier, au sujet de l'avouerie d'Apples. *Datum anno domini MCCLXV, mense novembri.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 490.

1670

1265. Renseignements sur la guerre entre le comte Rodolphe de Habsbourg et le comte Pierre de Savoie, tirés de la Chronique stras-

Digitized by Google

bourgeoise de Fritschi Closener (publications de la Société littéraire de Stuttgart, tom. I, pag. 28). Rodolphe de Habsbourg s'avança, à la tête de 1500 chevaliers et des forces de la ville de Strasbourg, contre Pierre de Savoie, et s'empara de la ville de Berne.

Wurstemberger, Prob. N° 700.

1671

1266, 1er février. Bertold dit Beivros reconnaît tenir en fief de Pierre, comte de Savoie, une grange située près de Lausanne, désignée sous le nom de Chablo. *Dat. kal. febr. A. D. MCCLXV.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 702, extrait des archives de Turin.

1672

1266, 2 février. Louis Major et son fils Henri, donzels, de Lausanne, rendent hommage lige au comte Pierre de Savoie, en réservant la fidélité due à l'évêque de Lausanne. *Actum Melduni, IV nonas februarii, anno MCCLXV.* (v. st.) Appendent sigilla Comitis et Majoris.

Pingon, Chron. fol. 386. — Wurstemberger, Prob. N° 704.

1673

1266, 5 avril. Ordonnance du prévôt et du chapitre d'Interlaken pour la nourriture des sœurs attachées à ce couvent. *Datum Interlacus, anno domini MCCLXV, VIII idus april. indict. IX.*

Zeerleder, N° 479.

1674

1266, 10 avril. Sentence arbitrale, rendue entre Philippe de Savoie, élu de Lyon, et Gui Dauphin, comte de Vienne et d'Albon, en présence de Pierre de Savoie. *Actum Viennæ, in domo archiepiscopali, IV idus aprilis, A. D. MCCLXVI.*

Wurstemberger, Prob. N° 706, extrait des archives de Turin.

1675

1266, 13 avril. Guillaume d'Arlod prête hommage à Pierre de Savoie pour ses possessions près de Michaille.

Wurstemberger, Prob. N° 707, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1676

1266, 16 avril. Perrin, seigneur de Vaulmarcus, vend à Jean, comte de Bourgogne, Jougne et ses dépendances, qu'il tenait de lui en fief. *Donné le vendredi avant la St. Georges, M et CC sexante et six.*

Chevalier, Hist. de Poligny, II, pag. 608. — Matile, N° 161.

1677

1266, 29 mai. Pierre, comte de Savoie, fait une enquête sur la controverse existant entre lui et Anselme, seigneur de Miolans, au sujet des limites du mandement de Miolans. *Actum apud Montem Melianum in castro, XIII kal. junii, anno domini MCCLXVI, indict. IX.*

Wurstemberger, Prob. N° 709, extrait des archives de Turin.

1678

1266, 31 mai. Ebal, seigneur de Mont, abandonne au comte Pierre de Savoie tous les droits qu'il avait sur la grande dîme de Bière. Le comte en investit Jean, fils du prédit Ebal, qui lui en prête hommage lige. *Actum apud Chillon, pridie kal. junii, anno domini MCCLXVI.*

Wurstemberger, Prob. N° 710, extrait des archives de Turin.

1679

Circa 1266. Victoire remportée sous les murs de Chillon par le comte Pierre de Savoie, sur le prétendu duc de Chophingen ou de Cheeplungreen. Cette victoire, rapportée de diverses manières par les anciennes chroniques, a donné lieu à de nombreuses discussions. Quelques auteurs modernes l'ont rapportée au temps des ducs de Zæringen, d'autres au temps du comte Thomas; M. Cibrario l'a placée en 1264 ou 1265, M. Vulliemin en 1266. Nous l'indiquons sous cette dernière date, qui se trouve clairement exprimée dans la chronique d'Evian, et qui a été admise dans les travaux les plus récents.

Consultez, entre autres, à ce sujet, le récit contenu dans le vo-

Digitized by Google

lume de M. Vulliemin sur Chillon, et la collection des principaux documents relatifs à cette affaire dans Wurstemberger, Prob. N° 173.

1680

1266, août. Hommage du chevalier Ulrich de Vuippens à Jean, évêque de Lausanne, pour tout ce qu'il possède au village de Marsens, etc. *Datum Lausannæ, anno domini MCCLXVI, mense augusto.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 57.

1681

1266, 14 septembre. Plaid général du village de Romainmotier, reconnu par le prieur du monastère. *Acta apud Romanum Monasterium, in die exaltationis S. Crucis, anno domini MCCLXVI.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 481 à 486. — Zeerleder, N° 499 (14 septembre 1267).

1682

1266, 24 septembre. Sentence rendue en faveur de l'abbé de St. Maurice, au sujet de la succession d'Ulrich Rufus de St. Triphon. *Dat. Agauni, die veneris post festum B. Mauritii, anno MCCLXVI.*

Gallia Christ. XII, Instr. 509. — Furrer, III, 82, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 720, extr. (anno 1266).

1683

1266, 29 septembre. Ulrich de Bremgartem promet assistance au comte Pierre de Savoie contre les comtes de Habsbourg, aussi longtemps que les Bernois seront tenus au dit comte *(quamdiu Bernenses cum dicto comite tenebuntur). Datas anno domini MCCLXVI, in festo B. Michaelis, apud Muratum.*

Zeerleder, N° 482. — Wurstemberger, Prob. N° 712.

1684

1266, 11 novembre. Ebal, seigneur de Mont, assigne au monastère de Bonmont des terres de son alleu, pour assurer le service d'une rente qu'il lui doit à forme du legs de son père Henri et de sa mère Perrette. *Datum A. D. MCCLXVI, in festo B. Martini.*

M.D.G. XIV, N° 102.

Digitized by Google

1685

1266, 25 novembre. Rodolphe de Strätlingen, se trouvant devant l'église de Berne, en présence de tout le peuple, promet de venir au secours du comte Pierre de Savoie avec l'assistance de ses vassaux. Cet engagement fut pris par plusieurs autres personnes, et scellé du sceau de la communauté de Berne. *Datum apud Bernam, die festo Beate Katherine, anno domini MCCLXVI.*

Pingon, Chron. fol. 394. (Le document original ne se retrouve plus.) — Zeerleder, N° 483, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 718, extrait.

1686

1266, 29 novembre. Echange entre les prieurs de Thonon et de Bellevaux, d'une part, et le comte Pierre de Savoie, d'autre part, au sujet de diverses propriétés situées près de Thonon. *Actum die lune, in vigilia B. Andree apostoli, anno domini MCCLXVI.*

Wurstemberger, Prob. N° 719, extrait des archives de Turin.

1687

1266. Jean Mauvais (Malus), châtelain d'Yverdon, ayant rendu ses comptes, ceux-ci sont examinés par le bailli de Vaud, Borcard Mastin, et Girard de Willens, qui mettent ordre aux exactions commises par le dit châtelain.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 68.

1688

1267, 25 janvier. Rodolphe, Gottfried et Eberhard, comtes de Habsbourg, agissant en qualité de tuteurs d'Anna, fille de Hartmann le jeune, comte de Kibourg, *propter magnam et evidentem necessitatem dominii de Kiburc*, déclarent avoir vendu aux citoyens d'Aarau, pour le prix de 58 marcs d'argent, divers biens situés près de la ville d'Aarau. *Datum Arowe, anno domini MCCLXVII, in conversione beati Pauli.*

Soloth. Woch. pag. 421. — Kopp, Urk. II, N° 61. — Zeerleder, N° 486.

Digitized by Google

1689

1267, 18 février. Elisabeth, comtesse de Kibourg, vend au couvent de Wettingen des biens situés à Hennbrunnen. *Actum et datum Burgdorf in stupa citeriore, anno domini MCCLXVII, XII kal. martii, indict. X.*

Herrgott, Gen. II, pag. 399. — Zeerleder, N° 487.

1690

1267, février. Simon de Joinville et Léonette, sa femme, assignent, sur le péage de Gex, les 5 sols de rente légués au couvent de Romainmotier par feu Amédée, seigneur de Gex, père de la dite Léonette. *Datum A. D. MCCLXVI, mense februarii.* (v. st.)

M.D.G. XIV, N° 105.

1691

1267, mars et 28 août. Le comte Rodolphe de Habsbourg et le comte Hugo de Werdenberg, avoués de la comtesse Elisabeth de Kibourg et de sa fille Anna, ratifient la vente faite le 18 février de la même année au couvent de Wettingen. *Actum apud Burgdorf, mense martii, anno domini MCCLXVII, indict. X.... Datum et consummatum per comitem Hu.. de Werdenberg apud Arouwe, V kal. septembris, anno domini et indictione prenotatis.*

Herrgott, Gen. II, pag. 403. — Zeerleder, N° 496.

1692

1267, 28 mars. Inféodation de l'avouerie de Vevey et d'autres possessions provenant du gage du comte de Genevois, accordée à Aymon de Blonay par le comte Pierre de Savoie. Aymon de Blonay cède en échange ses droits sur le marché de St. Paul, la seigneurie de Font, et la somme de 1000 livres viennoises. *Datum V cal. april. anno domini MCCLXVII.*

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1475. — Wurstemberger, Prob. N° 724.

1693

1267, 29 mars. Acte semblable au précédent. *Actum IV kal. april. anno domini MCCLXVII.*

Wurstemberger, Prob. N° 725, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1694

1267, 8 avril. Conventions entre le prieur de Romainmotier et Girard, fils de feu Nicolas de Mont, au sujet de diverses controverses relatives à des hommes de Mollens. *Actum apud Albonam, anno domini MCCLXVII, die veneris ante Ramos palmarum.*

Wurstemberger, Prob. N° 726, extrait des archives de Turin.

1695

1267, 11 avril. Hommage de Guillaume, seigneur de Montagny, au comte Pierre de Savoie. (Ce jeune homme, à peine âgé de 14 ans, était fils d'Aymon de Montagny, qui jusqu'alors avait été ennemi du comte Pierre. Il fit hommage pour son château de Montagny et ses dépendances, à l'exception des fiefs qu'il tenait de l'évêque de Lausanne et du seigneur d'Aarberg. Cet arrangement fut conclu par une réunion de nobles présidée par l'évêque de Lausanne.) *Actum juxta Turrim de Viveys, in crastino Ramorum palmarum, anno domini MCCLXVI.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 368. — Zeerleder, N° 491. — Wurstemberger, Prob. N° 727.

1696

1267, 1er mai. Quatre-vingt-sept hommes-liges de Willelme de Montagny déclarent approuver les engagements pris par leur seigneur, et promettent aide et assistance au comte Pierre de Savoie. *Actum apud Montaniacum, in festo Philippi et Jacobi, anno domini MCCLXVII.*

Wurstemberger, Prob. N° 728, extrait des archives de Turin.

1697

1267, 11 juin. Traité de mariage entre Philippe de Savoie et Alix, comtesse héréditaire de Bourgogne. (Philippe, voyant son frère Pierre privé de fils, voulait se mettre en position de lui succéder. En se mariant, il renonça à ses charges ecclésiastiques.) *Datum III idus junii, anno domini MCCLXVII.*

Guichenon, preuves, pag. 88.

Digitized by Google

1698

1267. Pierre, comte de Savoie, étant dans l'intention d'aller attaquer les Fribourgeois, ordonne à Rodolphe, archevêque de Tarentais, de ne pas inquiéter Pierre d'Aigue Blanche, qui devait suivre le dit comte à la guerre.

Extrait des comptes des baillis de Savoie; Cibrario, Economia politica del medio evo. 2e édit. tom. I, pag. 309.

1699

1267. Le comte Pierre assiége Fribourg et Laupen. — Etant à Fribourg, il donne un cheval au seigneur Richard de St. Martin.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 70.

1700

1267, 1er août. Ebal et Henri, seigneurs de Bioley, hypothèquent à Richard et Ulrich, seigneurs de St. Martin, leurs terres de Bioley, Corevont, Oppens et Orsens, pour une somme de 545 livres 10 sols de Lausanne, que les derniers avaient payés à leurs créanciers. Pierre, comte de Savoie, approuve cet engagement.

Wurstemberger, Prob. N° 733, extrait des archives de Turin.

1701

1267, 14 août. Jean, évêque de Lausanne, déclare qu'Ulrich, seigneur de Neuchâtel, tient en fief de lui la dîme de Dombresson, celle des deux Savagnier et quelques censiers du Val de Ruz. *Datum apud Lausannam, in vigilia assumptionis B. Marie virginis, anno domini MCCLXVII.*

Matile, N° 166.

1702

1267, 18 août. Aymon de Blonay ordonne à Renauld d'Estavayer de reconnaître les droits du comte Pierre de Savoie sur le fief et la terre de Font. *Actum die jovis post assumtionem B. Mariæ virginis, anno domini MCCLXVII.*

Wurstemberger, Prob. N° 735, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1703

1267, 18 août. Jean, évêque de Lausanne, déclare qu'Aymon, seigneur de Blonay, a transféré au comte Pierre de Savoie tous ses droits sur le château et le mandement de Font, que Renaud d'Estavayer tenait en fief du dit comte Aymon de Blonay. *Actum anno domini MCCLXVII, die jovis post assumtionem beate Marie.*

Wurstemberger, Prob. N° 735 a, extrait des archives de Turin.

1704

1267, 23 août. Traité entre le comte Pierre de Savoie et sa femme, Agnès de Faucigny, d'une part, et l'évêque de Genève, d'autre part. Le comte Pierre, moyennant une somme de 2250 livres à lui payée par l'évêque, renonce au protectorat que les citoyens de Genève lui avaient conféré. *Datum X kal. septembris, anno domini MCCLXVII.*

M.D.G. VII, pag. 318.

1705

1267, 23 août. Henri, évêque de Genève, approuve l'échange fait entre le comte Pierre de Savoie, l'abbé de St. Maurice et le prévôt du Grand St. Bernard, au sujet des églises de Commugny et de St. Loup. *Datum Versoye, X kal. septembris, anno domini MCCLXVII.* (Cp. 29 septembre 1257 et août 1265.)

M.D.G. VII, pag. 310. — Wurstemberger, Prob. N° 737 a.

1706

1267, août. Agathe, veuve d'Otton Aragon, de Payerne, vend au comte Pierre de Savoie une habitation *(casale)* située dans la ville de Payerne.

Wurstemberger, Prob. N° 738, extrait des archives de Turin.

1707

1267, août. Jean, évêque de Lausanne, pour favoriser la construction du cloître de l'église de Lausanne, accorde au chapitre la moitié des quêtes qui se feront dans son évêché jusqu'à l'achèvement de l'édifice. *Anno domini MCCLXVII, mense augusti.*

Arch. du canton de Vaud, Lausanne N° 82; Vidimus de l'official de Lausanne, de février 1270. (v. st.)

Digitized by Google

1708

1267, 8 septembre. Traité de paix entre Rodolphe de Habsbourg et la comtesse Marguerite de Kibourg, fait en présence de Pierre et de Philippe de Savoie. Rodolphe promet de réparer ses torts envers la dite comtesse. *Actum et datum apud Muratum in loco qui dicitur Loenberg* (Lövemberg), *in festo nativitatis beate virginis Marie, anno domini MCCLXVII.*

Arch. de Vienne. — Lichnowsky, Gesch. des Hauses Habsbourg, I, pag. 159. — Zeerleder, N° 497. — Wurstemberger, Prob. N° 739.

1709

1267, 13 septembre. Guillaume de Prangins cède 30 sols de cense à l'abbaye de Bonmont. *Actum et datum Nividuni, idibus sept. anno domini MCCLXVII.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 354.

1710

1267, 16 septembre. Aymon, fils de Guillaume de Prangins, fait donation au comte Pierre de Savoie du fief de Jean de Grelly.

M.D.R. XIII, pag. 159, extr. — Wurstemberger, Prob. N° 740, extrait des archives de Turin.

1711

(1268, 2 février.) Aymon, évêque de Genève, ratifie l'échange du château de Commugny fait entre l'abbaye de St. Maurice et le comte Pierre de Savoie. *Actum Gebennis, anno domini MCCLXV, in festo B. Mariæ Candelarum.* (Il y a une erreur évidente dans l'indication de l'année, L'évêque Aymon ne fut nommé que dans la seconde moitié de l'année 1267, et Pierre de Savoie mourut en juin 1268. L'acte doit donc avoir été passé le 2 février 1268. — Cp. 23 août 1267.)

Wurstemberger, Prob. N° 746 b, extrait des archives de Turin.

1712

1268, 12 février. Sentence arbitrale sur un différend entre le cha-

Digitized by Google

pitre de Genève et le chevalier Rodolphe de Greisy. *Actum Gebenn. in Insula, anno domini MCCLXVII, indict. XI, die lune ante dominicam de Quinquagesimo.* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 320.

1713

1268, 18 février. Sentence rendue par Girold, abbé de St. Maurice, sur les droits du seigneur Jean de la Tour, au sujet d'un homme habitant à Montagnet, dans la vallée de Bagnes. *Factum apud Vologium* (Vollége), *XII kal. martii, anno MCCLXVII.* (v. st.)

Gallia Christ. XII, Instr. 511. — Furrer, III, 83.

1714

1268, 22 février. Rodolphe, comte de Habsbourg et landgrave d'Alsace, concède à Ulrich de Maggenberg, citoyen de Fribourg, l'avouerie d'Altirswile, Gerumwile, Hunbrechtswende, Erchelenberc, Midenwile, et celle du château de Grasbourg de l'autre côté de la Sarine. *Daium Lopon, anno domini MCCLXVII, dominica Invocavit* (v. st.).

Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, mars 1857, pag. 4.

1715

1268, 15 avril. Les droits du prieur et de l'avoué du couvent de Bevaix sont réglés par un arbitrage. *Actum in claustro de Bevex, in octavis Pasche, anno domini MCCLXVIII, mense aprili.*

Matile, N° 169.

1716

1268, 1er mai. Donation de Vaucher de Blonay à l'abbaye du Lac-de-Joux et aux sœurs Augustines de Rueyres. *Dat. anno ab incarn. MCCLXVIII, epacta nona, luna decima octava, feria vero tertia, calendis maii.*

M.D.R. I, Ann. de l'abb. du Lac-de-Joux, pag. 175.

1717

1268, 7 mai. Testament de Pierre, comte de Savoie. Il institue sa fille Béatrix héritière du Pays de Vaud et du Genevois, et son frère Philippe, héritier du comté de Savoie et de tous ses autres biens.

Digitized by Google

Il fait en outre un grand nombre de legs. *Datum anno domini MCCLXVIII, in crastino B. Joannis evangeliste ante portam latinam.*

Guichenon, preuves, pag. 75 (6 mai, *in festo B. Joann.*). — Wurstemberger, Prob. N° 749. — Lünig, Codex diplom. Italiæ, III, 939.

1718

1268, 11 mai. Codicille du comte Pierre de Savoie, par lequel il dispose de divers biens situés en Angleterre. *Actum apud Petram castellum, die veneris post festum B. Joannis ante portam latinam, anno domini MCCLXVIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 751.

1719

1268, 14 mai. Second codicille du comte Pierre de Savoie, par lequel il enlève à sa fille Béatrix l'héritage de ses droits sur les châteaux de Genève, de Falavier, de Dentésy et de St. Benoît de Lompnes, ainsi que la suzeraineté sur les comtes de Forex, les barons de la Tour du Pin et les barons de Gex. Il attribue ces droits à son frère Philippe. *Datum apud Petram castellum, die lune rogationum, anno domini MCCLXVIII.*

M.D.G. VII, 321. — Wurstemberger, Prob. N° 751 a.

1720

1268, 16 ou 17 mai. Mort du comte Pierre de Savoie : il est enseveli à Hautecombe. Son frère Philippe lui succède.

M.D.G. VII, pag. 256. — Wurstemberger, Prob. N° 752, extrait de divers obituaires.

PHILIPPE, COMTE DE SAVOIE ET DE BOURGOGNE.

1721

1268, 27 juin. Borno de Aula, châtelain de Romont, et Nantelme de Billens, déclarent que le terrain sur lequel a été bâti le couvent

Digitized by Google

de la Fille-Dieu, près de Romont, a été donné aux religieuses par Pierre de Moretis, etc. *Datum anno domini MCCLXVIII, die mercurii proxima post festum B. Johannis Baptistæ.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 496.

1722

1268, juin. Echange entre Philippe, comte de Savoie, et Hugues de Palézieux, bailli de Vaud. Le second cède la tour de Vevey, qui lui avait été donnée par le comte Pierre, et reçoit en retour la tour de Cudrefin.

Wurstemberger, Prob. N° 758, extrait des archives de Turin.

1723

1268, 9 août. Testament d'Agnès de Faucigny, veuve du comte Pierre de Savoie. Elle institue pour héritière sa fille Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon. *Actum in vigilia B. Laurentii, anno domini MCCLXVIII.* (Cp. 17 octobre et 16 novembre 1262.)

M.D.G. VII, 257. — Wurstemberger, Prob. N° 764, extrait.

1724

1268, 11 août. Mort d'Agnès de Faucigny, veuve du comte Pierre.

Obituaire de l'église de St. Pierre de Genève. M.D.G. VII, 257. — Wurstemberger, Prob. N° 764 a.

1725

1268, 12 août. Pacte conclu entre Philippe, comte de Savoie, d'une part, et Béatrix, dame de Thoyre et Villars, et ses fils Humbert et Henri, d'autre part. Philippe s'engage à aider la dame de Thoyre et Villars à recouvrer son héritage de la terre de Faucigny. Celle-ci s'engage à reconnaître la suzeraineté de Philippe pour les seigneuries qu'elle viendra à recouvrer, et à le soutenir contre les attaques de Guigues, dauphin de Viennois. *Actum anno domini MCCLXVIII, die dominica ante festum assumptionis B. Mariæ virginis.*

Wurstemberger, Prob. N° 765, extrait des archives de Turin.

Digitized by Google

1726

1268, 9 septembre. La ville de Berne se place sous la protection du comte Philippe de Savoie. *Datum apud Bernum, anno MCCLXVIII, dominica post nativitatem B. Mariæ, mense septembris.*

Guichenon, preuves, pag. 82. — Soloth. Woch. 1828, pag. 370. — Zeerleder, N° 513. — Wurstemberger, Prob. N° 769.

1727

1268, 4 octobre. Testament de Marguerite de Savoie, comtesse de Kibourg. Elle choisit sa sépulture dans le couvent de Wettingen. *Datum anno domini MCCLXVIII, in castro Monteis, festo B. Francisci.*

Herrgott, Gen. II, pag. 408.

1728

1268, novembre. Le prieur et le couvent de Payerne concèdent à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, l'avouerie de leur monastère. *Datum anno domini MCCLXVIII, mense novembri.*

Kopp, Urk. II, N° 32.

1729

1268, 8 novembre. Extrait du même acte, portant une date différente. *Actum Paterniaci, feria V ante festum B. Martini, A. D. MCCLXVIII.*

Wurstemberger, Prob. N° 776, extrait des archives de Turin.

1730

1268, 14 novembre. Echanges réciproques faits entre Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, d'une part, et Henri, évêque de Sion, d'autre part. L'un et l'autre renoncent aux cessions faites par acte du 5 septembre 1260. *Datum apud Grangias de Martigniaco, die mercurii post festum B. Martini hiemalis, anno domini MCCLXVIII.*

Furrer, III, pag. 83.

1731

1269, 21 janvier. Trève conclue entre Philippe, comte de Savoie,

Digitized by Google

et Guigues Dauphin, comte de Viennois et d'Albon. *Actum apud Sie, die lune in festo S. Agnetis, anno MCCLXVIII.* (v. st.)

Pingon. Chron. fol. 400. — Wurstemberger, Prob. N° 780.

1732

1269, 28 janvier. Willelme de Wippens donne à Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, le château de Verdchâtel, en compensation de la maison forte de la Roche, qui avait été cédée par son père Ulrich au comte de Savoie. Willelme reçoit le dit château de Verdchâtel, comme un fief du comte Philippe, et sous condition d'hommage. *Actum A. D. MCCLXVIII, feria II primo ante purificationem B. Marie virginis.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 782, extrait des archives de Turin.

1733

1269, 28 janvier. Willerme, seigneur de Wippens, reconnaît tenir en fief du comte Philippe le château de la Roche en Ogo, à l'exception des possessions des hommes qu'il tient lui-même du comte d'Arberg. *Datum A. D. MCCLXVIII, feria II primo ante festum purificationis B. Marie virginis.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 783, extrait des archives de Turin.

1734

1269, février. Jean, évêque de Lausanne, confirme la fondation du couvent des Bénédictines de la Fille-Dieu, près de Romont, et le prend sous sa protection. *Datum anno domini MCCLXVIII, mense februario.* (v. st.)

Soloth. Wochenbl. 1830, pag. 46. — Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 495. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 172.

1735

1269, 18 mars. Richard, roi des Romains, renouvelle la donation de l'église de Meyringen faite par l'empereur Henri VII en faveur de l'hôpital St. Lazare. *Datum Wormatie, XVIII die Martis, indict. XII, anno domini MCCLXVIII, regni anno XII.* (On présume qu'il

Digitized by Google

y a une erreur dans l'année et qu'il faut lire MCCLXVIIII. — Cp. sept. 1248.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 378. — Zeerleder, N° 521.

1736

1269, 23 avril. Déclaration de la chartreuse d'Oujon, en faveur du prieuré de Romainmotier, au sujet des dîmes de Bursins. *Dat. IX kal. maji, anno domini MCCLXIX.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 520.

1737

1269, 4 mai. Convention entre Simon de Joinville, seigneur de Gex, et l'abbaye de Bonmont, au sujet de la garde et défense des hommes dépendant de la dite abbaye et habitant sur les terres du dit seigneur. *Anno domini MCCLXIX, die sabbati post ascensionem domini.*

M.D.G. XIV, N° 117.

1738

1269, mai. Prononciation arbitrale entre l'évêché de Lausanne et le couvent de Montjoux, au sujet des cures possédées par ce dernier dans l'évêché de Lausanne. *Anno domini MCCLXIX, mense maii, apud Lausanam.*

Arch. du canton de Vaud, Lausanne, N° 74.

1739

1269, 10 juillet. L'avoyer, le conseil et les bourgeois de Berne recommandent à Jean, évêque de Lausanne, la maison teutonique de Könitz dans le procès de celle-ci avec Ulrich de Maggenberg. *Datum in quarta feria post octavam Petri et Pauli, anno domini MCCLXIX.* (Cp. 26 mai 1270.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 252. — Zeerleder, N° 524.

1740

1269, 20 juillet. Fondation de l'église des frères Prêcheurs à Berne. La ville de Berne les prend sous sa protection. *Acta in Berno, anno domini MCCLXIX, XIII kal. aug. indict. XII.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 146. — Zeerleder, N° 525.

Digitized by Google

1741

1269, 15 novembre. Transaction au sujet de la délivrance de la dauphine Béatrix, retenue prisonnière par la dame de Thoyre et Villars. Cette transaction fut ménagée par Amédée de Montfalcon, Amédée d'Autigny et Humbert de Montluel, délégués du comte Philippe de Savoie. *Actum in castro de Vigon, die veneris post festum B. Martini hyemalis, anno domini MCCLXIX.*

Wurstemberger, Prob. N° 786, extrait des archives de Turin.

1742

1269, 28 novembre. Pierre de la Tour, chevalier, reconnaît tenir en fief de l'abbaye de St. Maurice toutes les possessions qu'il a dans la vallée de Bagnes, au delà du pont de St. Branchier. *Dat. anno MCCLXIX, feria V ante festum B. Andreæ apostoli.*

Gallia Christ. XII, Instr. 513.

1743

1269, 19 décembre. Henriette de Lassara, veuve de Humbert de Montferrand, mande à ses vassaux qu'elle a opéré le partage de sa terre de Lassara avec ses sœurs Jordane de Neuchâtel et Jaquette. *Datum anno domini MCCLXIX, die III ante festum B. Thome apostoli.*

Matile, N° 175.

1744

1270, 14 janvier. Rodolphe, comte de Habsbourg et de Kibourg, fait donation au couvent de Kappelen de la terre des Novalles et de celle de Muntsperc. *Datum Friburgi, anno domini MCCLXX, feria tertia post octavam Epiphanie.*

Gerbert. Cod. ep. 240. — Soloth. Woch. 1827, pag. 379. — Zeerleder, N° 532.

1745

1270, 14 janvier. Diplôme de Rodolphe de Habsbourg en faveur de Cono de Helfenstein. *Factum in Friburgo Burgundie, in crastino B. Hylarii, anno circumcisionis domini MCCLXX.*

Zeerleder, N° 531.

Digitized by Google

1746

1270, janvier. Béatrix de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny, donne à Amé de Montbéliard, seigneur de Montfaucon, 25 livrées de terre à Bavois, Corcelles et Suchy. *Ce fu fait en l'an de Nostre Seignour MCCLXIX, ou mois de Janvier.* (v. st.)

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 304. — Wurstemberger, Prob. N° 789.

1747

1270, 13 février. Compromis entre Béatrix, dame de Thoyre et Villars, et ses fils Humbert et Henri, d'une part, et Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, d'autre part. Les parties remettent à Philippe, comte de Savoie, le jugement de leurs différends au sujet de la succession de feu Aymon de Faucigny. On remet en gage, entre les mains de Philippe, les châteaux et terres de Faucigny, du Crédo, de Montoux, d'Alinges le vieux, de Cursinges, d'Hermance, d'Aubonne, etc. *Actum Camberiaci, anno domini MCCLXIX, die Jovis post octavam purificationis beate Marie.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 790, extrait des archives de Turin.

On trouve, soit dans l'inventaire de Faucigny, soit dans le vieil inventaire de Chambéry, l'indication de plusieurs pièces relatives à ce compromis et à la délivrance des terres remises en gage au comte Philippe.

1748

1270, avril. Jean, évêque de Lausanne, déclare que le prévôt et le chapitre de Neuchâtel ont obtenu le patronage des églises de Neuchâtel et d'Arins, et qu'ils devront lui présenter des prêtres capables de desservir ces cures. *Datum anno domini MCCLXX, mense aprilis.*

Matile, N° 176.

1749

1270, 26 mai. Renonciation d'Ulrich de Maggenberg, en faveur de la maison teutonique de Könitz. *Actum Berno, in secunda feria ebdomade Penthecostes, anno domini MCCLXX.* (Cp. 10 juillet 1269.)

Zeerleder, N° 537.

Digitized by Google

1750

1270, mai. Vullelme, abbé de Hautcrêt, et Pierre, chanoine de Lausanne, fils du seigneur Nantelme de Billens, déclarent renoncer à leurs droits sur un alleu situé dans le territoire de Lussy. *Actum apud Rotundum-montem, anno domini MCCLXX, mense majo.*

Girard, Nobiliaire suisse, II, 136.

1751

1270, juillet. Ulrich de Marly, donzel, vend à l'abbaye d'Hauterive toutes ses possessions d'Ependes, pour le prix de 5 livres 10 sols de Lausanne. *Actum anno ab incarnatione MCCLXX, mense julii.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 264.

1752

1270, août. Jean, évêque de Lausanne, fait défense à Ulrich et à Amédée, coseigneurs de Neuchâtel, de vendre ce qu'ils tenaient de lui en fief, entre autres la dîme de Dombresson et celle de la Censière du Val-de-Ruz. *Datum anno domini MCCLXX, mense augusti.*

Matile, N° 178.

1753

1270, 29 septembre. Le comte Rodolphe de Habsbourg et Kibourg, agissant en qualité de tuteur d'Anna de Kibourg, ratifie une vente des biens de la maison de Kibourg au couvent de Wettingen. *Acta apud Friburgum, anno domini MCCLXX, in festo B. Michaelis Archangeli, indict. XIII.* (Cp. 7 janvier 1264.)

Zeerleder, N° 540.

1754

1270, septembre. Humbert de Thoyre et Villars, agissant par la volonté de sa mère Béatrix et de son frère Henri, chantre de Lyon, reconnaît tenir en fief du comte Philippe le château d'Aubonne et toutes ses dépendances dans le Pays de Vaud.

Ancien inventaire de Chambéry.

1755

1270, octobre. Perrin, donzel, seigneur de Vauxmarcus, donne aux moines de la maison de St. Jean de Grandson la chapelle de

Digitized by Google

St. Armand de Concise et s'en réserve l'avouerie. *Datum mense octobris, anno incarnationis MCCLXX.*

Matile, N° 180.

1756

1270, 11 novembre. Renouvellement d'alliance entre les villes de Fribourg et d'Avenches. L'alliance de 1239 s'y trouve mentionnée. *Datum in Adventhica, in festo S. Martini, anno domini MCCLXX.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 407. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 27.

1757

1270, novembre. Pierre, comte de Gruyère, Guillaume, son frère, et Pierre, son fils, cèdent à l'abbaye de Hautcrêt tous leurs droits sur les vignes de Lallex et de Grandvaux. *Datum anno domini MCCLXX, mense novembris.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 105.

1758

1270. Rodolphe (de Habsbourg), prévôt de Cappelen, reconnait avoir reçu de Hugues de Palézieux, bailli de Vaud, et de Pierre de Satens, châtelain de Gumine, la terre des Novales et celle de Monsperch. *Actum anno domini, etc. LXX.*

Kopp, Urk. II, N° 33. — Zeerleder, N° 548.

1759

1271, février. Fondation du monastère des religieuses de Vaux Ste. Marie ou de Bellevaux, près de Lausanne. L'évêque Jean leur accorde divers priviléges par un acte daté du mois de février 1270. (v. st.)

Ruchat, Abrégé de l'histoire ecclés. édit. Dumont, pag. 56, extrait.

1760

1271, 16 avril. Renouvellement d'alliance entre les villes de Fribourg et de Berne. *Datum in ecclesia Nuwinegge, feria V post do-*

Digitized by Google

minicam Quasimodo geniti, anno domini MCCLXXI. (Cp. 19 nov. 1243.)

Archives de Berne et Fribourg.— Soloth. Woch. 1831, pag. 325. — Zeerleder, N° 558. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 29.

1761

1271, 18 avril. Déclaration de la ville de Berne au sujet de la durée de son alliance avec le comte Philippe, laquelle n'est que pour la vie du dit comte. *Dat. Sambstags nach dem Sontag Quasimodo geniti, in dem Tusendt zweyhundert ein und sybenzigsten Jar.*

Arch. de Fribourg. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 28. — Zeerleder, N° 559.

1762

1271, 1er mai. Handfeste, soit charte de franchises donnée à la ville d'Arberg par Ulrich de Neuchâtel, seigneur d'Arberg, conformement aux franchises de Fribourg. *Facta in festo apostolorum Philippi et Jacobi publice in Arberg, anno domini MCCLXXI.*

Archives d'Arberg. — Walthers Geschichte des Bernerischen Stadtrechts, tom. I, documents N° 4. — Zeerleder, N° 560.

1763

1271, 2 mai. Walter de Wedischwyl renonce pour lui et les siens à l'avouerie de l'église d'Amsoldingen, qui lui était provenue des nobles d'Unspunnen, ses ancêtres. (*Dat. Tag nach Philipp und Jacob der Apostel Tag.*)

Régeste d'Amsoldingen, N° 1.

1764

1271, mai. Donation faite à l'abbaye d'Hauterive par Guillaume de Benneville, donzel, du consentement de son épouse. *Datum mense maij, anno domini MCCLXXI.*

Girard, Nobiliaire suisse, II, 111.

1765

1271, 19 juin. La comtesse Elisabeth de Kibourg prie ses avoués

Digitized by Google

de concéder le patronat de l'église de Thun aux sœurs du couvent d'Interlaken. *Datum Vriburgi, anno domini MCCLXXI, festo Beatorum Gervasii et Prothasii.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 409. — Zeerleder, N° 564.

1766

1271, 6 juillet. Anna, fille du comte de Kibourg, fait donation de l'église de Thun au couvent d'Interlaken, avec le consentement de ses tuteurs, Rodolphe de Habsbourg, Hugo de Werdenberg et Godefroy de Habsbourg. *Datum anno domini MCCLXXI, indict. XIV, in octava apostolorum Petri et Pauli.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 409. — Zeerleder, N° 566.

1271, 8 juillet. Autre pièce relative au même objet.

Zeerleder, N° 567.

1767

1271, 1er août. Nouveau compromis entre la dauphine Béatrix et Béatrix, dame de Thoyre et Villars, au sujet de la succession de Faucigny. Les parties désignent comme arbitres Edmond, fils du roi d'Angleterre, et Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne. *Datum die Sabbathi in festo B. Petri ad Vincula, anno domini MCCLXXI.*

Wurstemberger, Prob. N° 803, extrait des archives de Turin.

1768

1271, 3 août. Arbitrage rendu par Edmond, fils du roi d'Angleterre, et Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, entre la dauphine Béatrix, d'une part, et Béatrix, dame de Thoyre et Villars, et ses fils Humbert et Henri, d'autre part. La première cède à la seconde les châteaux et terres d'Aubonne et d'Hermance avec toutes les possessions situées au-dessus d'Aubonne, dans le pays de Vaud, à l'exception des fiefs des seigneurs de Montfaucon, etc. *Actum apud S. Georgium de Esperanchia, die lunæ in festo revelationis B. Stephani, anno domini MCCLXXI.*

M.D.G. XIV, N° 346.

1769

1271, 30 octobre. Eberhard, évêque de Constance, confirme la do-

Digitized by Google

nation de la paroisse de Thun faite au couvent d'Interlaken par Anna de Kibourg. *Datum Constantie, anno domini MCCLXXI, III kal. novembr. indict. XV.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 414. — Zeerleder, N° 570.

1770

1271, 11 novembre. Rodolphe, évêque élu de Sion, vend à Pierre Léon de Granges, le péage de la châtellenie de Granges. *Dat. Seduni, anno MCCLXXI, III idus novembris.*

Furrer, III, pag. 86.

1771

1271, novembre. Mariage de Rodolphe, sire d'Oron, avec Antonie, fille de Jaques, seigneur du Quart. Dot de 300 livres de deniers Viennois.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 77.

1772

1271, 5 décembre. Vente faite à Willelme, prieur de Valorbes, par Guia, veuve de Thomasset de Vinset, attestée par Aymon, évêque de Genève, et Jean, seigneur de Prangins. *Datum apud Brussins, sabbato ante festum beati Nicholai, A. D. MCCLXXI.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 516.

1773

1271, 10 décembre. Prononciation arbitrale d'Aymon, évêque de Genève, et de Hugues de Palézieux, bailli de Vaud, sur les différends existant entre Jean, évêque de Lausanne, et les citoyens du dit Lausanne, d'une part, et le comte Philippe de Savoie, d'autre part. *Datum apud Villam novam Chillionis, die jovis post conceptionem B. Mariæ virginis, anno domini MCCLXXI.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 57.

1774

1271, 16 décembre. Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, étant à Chillon, reçoit l'hommage de Pierre, comte de Gruyère, de son frère Guillaume, chantre de Lausanne, et de Pierre son fils.

M.D.R. X, Hist. de Gruyère, tom. I, pag. 105, extrait.

Digitized by Google

1775

1271, décembre. Pierre de Palézieux, chevalier, accorde, moyennant un cens annuel, aux ressortissants de l'abbaye de Hautcrêt établis à Essertes, le droit d'usage dans les bois et les pâturages du Jorat. *Datum anno domini MCCLXXI, mense decembri.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Hautcrêt, pag. 105.

1776

1272, 6 mars. Guillaume, seigneur d'Everdes-Vuippens, informe les religieux d'Hauterive qu'il a inféodé à Rodolphe de Vuippens, bourgeois de Fribourg, les dîmes qui lui étaient dues à Chesales par les dits religieux. *Datum dominica Invocavit, anno MCCLXXI.* (v. st.)

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 266.

1777

1272, 2 avril. Le chapitre de Genève reconnaît avoir reçu de Lionette, dame de Gex, les dîmes de St. Gervais et de Pregny, pour gage d'une obligation de 80 livres genevoises. *Datum anno domini MCCLXXI, die sabbati post dominicam qua cantatur Oculi mei.* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 321.

1778

1272, 28 avril. Aldissa, veuve du Major de Viége, traite avec ses fils Willelme et Jocelin, au sujet de leur héritage. *Actum Vespiæ, A. D. MCCLXXII, IV kal. maii, imperio vacante, Rudolfo episcopante.*

Furrer, III, pag. 86.

1779

1272, mai. Jean de Mont, fils de Nicolas, engage au couvent de Romainmotier, pour la somme de 15 livres de Lausanne, tous ses droits d'avouerie sur le village de Mollens. *Datum mense maji, anno domini MCCLXXII.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 501.

1780

1272, 11 juillet. Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne, se

Digitized by Google

fait remettre le château du Vanel, le château d'Œx et la Tour de Trême. En revanche, il engage au comte de Gruyère la Tour de Peilz, pour tout le temps pendant lequel il occupera les susdits châteaux. (*Dat. Romont, die Lune post octavam S. Petri et S. Pauli apost.*)

M.D.R. X, Hist. de Gruyère, tom. I, pag. 105, extrait.

Rodolphe de Habsbourg, alors en guerre avec Bâle et Neuchâtel, avait mis le siége devant Bienne. Philippe de Savoie crut devoir s'assurer des passages de la Gruyère, et envoya une armée au delà de Morat.

1781

1272, 12 juillet. Contrat de mariage entre Amé de Savoie et Sibille de Baugé. *Dat. et act. apud Chillonem, IV nonas julii, anno domini MCCLXXII.*

Guichenon, Hist. de Bresse, preuves, pag. 13.

1782

1272, 14 août. Jean, évêque de Lausanne, accorde 40 jours d'indulgence aux personnes qui contribueront à la construction de la chapelle de Scherzlingen. *Datum Lausan. anno domini MCCLXXII, in vigilia assumptionis Beate Virginis.*

Zeerleder, N° 580 a.

1783

1272, 23 août. Les bourgeois et habitants de Morat promettent obéissance et secours au comte Philippe de Savoie, jusqu'à ce qu'on ait fait choix d'un empereur. *Datum die Martis ante festum beati Bartholomei apostoli, anno domini MCCLXXII.*

Kopp, Urk. II, N° 34. — Zeerleder, N° 581. — Trouillat, II, N° 173. — Wurstemberger, Prob. N° 810.

1784

1272, août. Sibille, dame de Neuchâtel, et ses fils, voulant faire lever l'interdit lancé sur leurs terres par l'évêque de Lausanne, fixent et règlent l'usage de la monnaie de Lausanne. *Datum anno domini MCCLXXII, mense augusti.*

Matile, N° 183. — Boyve, Annal. hist. I, 229.

Digitized by Google

1785

1272, 4 septembre. Concordat entre le comte Philippe de Savoie et le prieuré de Romainmotier, au sujet de la juridiction et des droits de la châtellenie des Clées. *Datum die dominica ante nativitatem beatæ Mariæ virginis, anno domini MCCLXXII.*— Ce traité fut confirmé, en octobre 1286, par Louis de Savoie.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 477. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1491.

1786

1272, 19 octobre. « Littera duobus sigillis in pendenti sigillata, data anno domini MCCLXXII, die crastina Beati Lucæ evangelistæ, a domino archiepiscopo Bisuntunensi emanata, qui in ea dedit in feudum perpetuum domino Philippo Sabaudiæ comiti, feudum suum castri, villæ et appendentiarum de Nyons in Diocesi Gebennensi, et quidquid juris habebat in eisdem. »

Ancien inventaire de Chambéry. — Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 77.

1787

1272, 30 novembre. Jean, évêque de Lausanne, prononce la réunion des deux églises supérieure et inférieure de Gorzellon, (*Ober und Nieder-Gurzelen.*) *Datum anno domini MCCLXXII, in festo S. Andree.*

Zeerleder, N° 584.

1788

1272. Reconnaissance prêtée par Willelme de Mont, de Lausanne, pour divers fiefs qu'il tient d'Amédée de Montfaucon, aux environs d'Echallens. *Datum anno domini MCCLXII.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 306.

1789

1273, 10 janvier. Jean, seigneur de Prangins, vend au prieuré de Romainmotier, pour le prix de 12 livres de Genève, tous les droits qu'il avait à Brussins (*Bursins.*) *Datum anno domini MCCLXXII, IV idus januarii.* (v. st.)

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 531.

Digitized by Google

1790

1273, janvier. Transaction entre le chapitre de Genève, Reymond de Cholay et Hugues de Confignon, vidomne de Genève. *Datum mense januarii, anno MCCLXXII.* (v. st.)

M.D.G. VIII, 238.

1791

1273, 2 avril. Contrat de mariage entre Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, veuve de Guigues Dauphin, et Gaston, vicomte de Bearn. *Datum apud S. Georgium, dominica in Ramis palmarum, anno domini MCCLXXIII.*

Guichenon, preuves, pag. 80. — Wurstemberger, Prob. N° 813.

1792

1273, 29 juin. Renonciation de Henri de Schönefels, en faveur de la maison de Könitz. *Datum in festo apostolorum Petri et Pauli, anno domini MCCLXXIII.*

Zeerleder, N° 594.

On voit, dans cet acte, que Richard de Corbières et Rodolphe de Vuippens exerçaient leur autorité dans le district de Schwarzenburg, *regimen habebant inter Aquas et apud Grasiburc.* Il est à présumer qu'ils tenaient cette autorité de l'empire.

1793

1273 à 1302. Guillaume de Champvent, évêque de Lausanne; élu le 21 juillet 1273, mort le 21 mars 1302.

Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 43 à 71. — Ibidem, pag. 555, appendice.

Jean de Cossonay, prédécesseur de Guillaume de Champvent, était mort le 13 juin 1273. *Ibidem.*

1794

1273, 4 septembre. Mort de Marguerite de Savoie, veuve de Hartmann le vieux, comte de Kibourg.

Nécrologe de Hautecombe. — Zeerleder, N° 595. — Wurstemberger, Prob. N° 818.

1795

1273, 29 septembre. Rodolphe de Habsbourg est élu empereur par les électeurs de l'empire, réunis à Francfort.

Digitized by Google

1796

1273, 29 septembre. Eberhard, comte de Habsbourg, et Anna de Kibourg, sa femme, accordent aux habitants de Berthoud des franchises semblables à celles de Fribourg. *Datum Burdorf, anno domini MCCLXXIII, in festo B. Michaelis Archangeli.*

Archives de Berthoud. — Kopp, Urk. II, N° 69, extr. — Zeerleder, N° 601.

Anna de Kibourg était fille de Hartmann le jeune et d'Elisabeth de Bourgogne.

1797

1273, 9 décembre. Arbitrage de Guillaume, évêque de Lausanne, entre Jean, abbé du Lac-de-Joux, et Guillaume de Lassara, agissant au nom de Humbert de Montferrand, Henriette sa femme, Aymon de Monnet, Amédée de Neuchâtel et autres. *Datum et actum in domo episcopali de Ochie, die Sabati post festum B. Nicholai, anno domini MCCLXXIII.* Vidimus de l'an 1411.

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 176.

1798

1273, 12 décembre. Anne, reine des Romains, femme de Rodolphe de Habsbourg, déclare avoir été présente lorsque son parent, Eberhard de Habsbourg, a donné l'église de Thun au couvent d'Interlaken. *Datum in Wormatia, II idus decembr. anno regni domini nostri Regis primo.* (Cp. 19 juin 1271.)

Soloth. Woch. 1827, pag. 415. — Zeeleder, N° 605.

1799

1274, 15 janvier. Rodolphe, roi des Romains, confirme les franchises et priviléges accordés à la ville de Berne par l'empereur Frédéric II. *Datum Basilee, XVIII kal. febr. indictione II, anno domini MCCLXXIV, regni anno primo.* (Cp. 15 avril 1218.)

Arch. Berne. — Soloth. Woch. 1827, pag. 422. — Zeerleder, N° 607.

1800

1274, 16 janvier. Rodolphe, roi des Romains, libère la ville de Berne de toutes réclamations relatives à des contributions arriérées

Digitized by Google

et à la destruction du château impérial de Berne pendant la vacance de l'empire. *Datum Basilee, anno domini MCCLXXIV, XVII kal. febr. regni anno primo.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 423. — Zeerleder, N° 608.

1801

1274, 31 janvier. Les frères prêcheurs de Berne certifient la donation de la paroisse de Bolligen faite à l'église d'Interlaken par Ulrich de Stein et ses fils. *Actum in domo nostra et datum anno domini MCCLXXIV, pridie cal. februarii, indict. II.*

Soloth. Woch. 1826, pag. 346.

1802

1274, 22 février. Le comte Eberhard de Habsbourg et Anna de Kibourg, sa femme, approuvent la donation ci-dessus de la paroisse de Bolligen en faveur de l'église d'Interlaken. *Actum Burctorf, anno domini MCCLXXIV, in Cathedra S. Petri.*

Soloth. Woch. 1826, pag. 345. — Zeerleder, N° 611.

1803

1274, 22 février. Sibille, dame de Neuchâtel, déclare renoncer à toute poursuite contre Philippe, comte de Savoie, au sujet de l'arrestation d'un bateau par les gens de Cerlier, pendant que Bienne était assiégée par les comtes de Habsbourg et de Montbéliard. *Datum in festo cathedre S. Petri, anno domini MCCLXXIII.* (v. st.)

Matile, N° 802. — Kopp, Urk. II, N° 35. — Trouillat, II, N° 189.

1804

1274, février. Le chevalier Pierre de Cheseaux, de Lausanne, vend à Amey, sire de Montfaucon, les droits qu'il possède à Echallens. *Datum Lausanne, anno domini MCCLXXIII, mense februarii.* (v. st.)

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 307.

1805

(1274, 7 mars.) Le pape Grégoire X prend sous sa protection le couvent de la Fille-Dieu, près de Romont, et lui accorde des privilé-

Digitized by Google

ges et immunités. *Datum Lugduni, nonis martii, indict. II, anno incarnat. MCCLXXIII, pontificatus anno II.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 497.

1806

1274. Le comte Philippe de Savoie donne au couvent de la Fille-Dieu, près de Romont, un cens annuel de 10 sols.

Arch. de la Fille-Dieu. — Wurstemberger, Prob. N° 822.

1807

1274, 26 mars. Aymon, comte de Genève, ayant donné la tutelle des enfants de Pierre dit de la Sale des Clés à Jean, seigneur de Prangins, celui-ci prête serment au prédit comte au sujet de cette tutelle et lui prête hommage pour le temps où elle durera. *Datum Gebennis, in crastino annuntiationis domini, anno ejusdem MCCLXXIV.*

M.D.R. XV, Fiefs nobles de la baronnie de Cossonay, pag. 841.

1808

1274, mars. Reconnaissance de la garde, soit de la foresterie de la forêt de Senaydes, faite par le donzel Willelme d'Arconcié, en faveur des religieux d'Hauterive. *Datum anno domini MCCLXXIV, mense martio.*

Girard, Nobiliaire suisse, I, 239.

1809

1274 ..... Valter, fils de Hugo de Configuon, vidomne de Genève, reconnaît devoir hommage pour tous ses biens à l'évêque Aymon de Genève. *Datum Gebenn. in Insula, anno domini MCCLXXIV, in vigilia* * ..... *Sancte Crucis.*

M.D.G. VIII, pag. 238.

* Vigilia *inventionis* S. Crucis . i . e . 2 maii; vigilia *exaltationis* S. Crucis, i . e . 13 septembris ?

1810

1274, 7 mai. Reversale de Philippe, comte de Savoie, en faveur du chapitre de Sion, au sujet de la monnaie que le dit comte avait fait

Digitized by Google

frapper à St. Maurice. *Actum Seduni, nonis maii, anno domini MCCLXXIV.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 205.

1811

1274, août. Accord entre Richard de Duyns, seigneur de Vufflens, et dom Girard de Disy, chevalier, au sujet du village d'Echichens. *Ce fut faitte l'an de nostre Seignour MCCLXXIV, au mois d'Ost.* Vidimus de l'an 1316.

Ancienne copie, en forme de fac-simile.

1812

1274, 11 septembre. Elisabeth, veuve du comte H. de Kibourg, hypothèque le château d'Oltingen à sa mère Alix, comtesse de Bourgogne, pour une somme de 250 livres de Berne. *Datum apud Voyronem, die martis post nativitatem beate Virginis, anno domini MCCLXXIV.*

Zeerleder, N° 620 a.

1813

1274, 17 septembre. Privilége de Rodolphe, roi des Romains, en faveur des frères prêcheurs de Berne. *Datum Hagenowe, XV kal. octobr. indict. II, anno domini MCCLXXIV, regni anno primo.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 380. — Zeerleder, N° 621.

1814

1274, 23 septembre. Le pape Grégoire X confirme les priviléges du couvent des religieuses de Bellevaux, fondé près de Lausanne, en 1271. Acte daté de Lyon.

Ruchat, Abrégé de l'hist. ecclésiastique, édit. Dumont, pag. 57, extrait tiré des archives de Lausanne.

1815

1274, 23 octobre. Béatrix, dame de Faucigny, donne satisfaction à l'évêque de Genève, pour un abus d'autorité commis à son préjudice, par le châtelain de Faucigny. *Datum apud Castellionem, anno domini MCCLXXIV, feria tertia ante festum apostolorum Symonis et Jude.*

M.D.G. VII, pag. 322. — Wurstemberger, Prob. N° 819.

Digitized by Google

1816

1274, décembre. Jean et Wullelme d'Ecublens, chevaliers, vendent à Willelme, évêque de Lausanne, plusieurs serfs et un fief qu'ils possèdent à la Vaux de Lutry. *Datum anno domini MCCLXXIV, mense decembri.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 171.

1817

1274, décembre. Jaques de Saillon, donzel, vend à Girold, abbé de St. Maurice, tous les fiefs qu'il possède dans le territoire de Gryon. *Actum in Abbatia, anno MCCLXXIV, mense decembri.*

Gall. Christ. XII, Instr. 515. — Furrer, III, 88.

1818

1274. Guillaume, seigneur d'Aarberg, prête hommage lige à Philippe, comte de Savoie, pour son château d'Aarberg.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 78.

1819

1275, février. Composition entre le prieuré de Romainmotier et Jaques, seigneur de Montricher, au sujet de l'avouerie d'Apples. *Datum anno domini MCCLXXIV, mense februarii.* (v. st.)

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 489.

1820

1275, 1er mars. Anna de Kibourg et le comte Eberhard de Habsbourg, son mari, confirment les priviléges, usages et coutumes de la ville de Fribourg. *Acta in Friburgo, intrante martio, anno domini MCCLXXV.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 31. — Zeerleder, N° 628.

1821

1275, 1er mars. Affranchissement des hommes de Peney, dans la châtellenie de Moudon, par Hugo Cothery de Aquabella, agissant au nom de Philippe, comte de Savoie et de Bourgogne. *Datum anno domini MCCLXXIV, kal. marcii.* (v. st.)

Archives du canton de Vaud, Invent. alphab. litt. D.

Digitized by Google

1822

1275, 16 mars. Rodolphe, comte de Neuchâtel et seigneur de Nidau, accorde aux bourgeois de Cerlier des priviléges semblables à ceux de la ville de Fribourg. *Datum die sabbathi ante dominicam Oculi mei semper, anno domini MCCLXXIV.* (v. st.)

Arch. Cerlier. — Zeerleder, N° 628 a.

Voir les franchises données à Cerlier environ l'an 1263. (N° 1631.)

1823

1275, avril. Hommage de Wullelme Charpit de Vufflens-la-ville prêté à Wullelme, évêque de Lausanne. *Datum anno MCCLXXV, mense aprilis.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 167.

Suit un autre hommage du même, de l'an 1276.

1824

1275, 16 juin. Alliance entre l'ammann et la communauté du Hasli, d'une part, et la ville de Berne, d'autre part. *Datum in dominica post festum Barnabe apostoli, anno domini MCCLXXV.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 425. — Zeerleder, N° 630.

1825

1275, 11 juillet. Rodolphe, roi des Romains, accorde aux bourgeois de Laupen des franchises semblables à celles de Berne. *Datum apud Baden, V idus julii, indictione III, anno domini MCCLXXV, regni anno secundo.*

Gerbert, Cod. epist. pag. 243. — Walter, Gesch. des Bern. Stadtrechts, 1 Beil., pag. 59. — Soloth. Woch. 1828, pag. 381. — Zeerleder, N° 633.

1826

1275, 20 juillet. Rodolphe, roi des Romains, déclare prendre la ville de Fribourg sous sa protection et sous celle de l'empire. *Datum apud Arowe, XIII kal. augusti, indict. III, anno domini MCCLXXV, regni anno secundo.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 416. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 30. — Zeerleder, N° 634.

Digitized by Google

1827

1275, 23 juillet. Rodolphe, roi des Romains, déclare que la justice de Fribourg doit être reconnue dans tout l'empire. *Datum Arowe, X kal. augusti, indict. III, anno domini MCCLXXV, regni anno secundo.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 416. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 33. — Zeerleder, N° 635.

1828

1275, juillet. Hommage des nobles d'Echagnens, pour leur fief d'Echandens, prêté à Willelme, évêque de Lausanne. *Datum anno domini MCCLXXV, mense julii.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 7.

Autres hommages des mêmes en 1276, 1313 et 1314.

1829

1275, 9 août. Rodolphe, roi des Romains, délivre un vidimus et une confirmation du diplôme donné le 31 décembre 1224, par le roi Henri, en faveur du couvent de Ruggisberg. *Datum Basilee, V idus augusti, indict. III, anno domini MCCLXXV, regni anno secundo.*

Gerbert, Cod. epist. pag. 243. — Soloth. Woch. 1828, pag. 382. — Régeste de Rüggisberg, N° 12, extr. — Zeerleder, N° 135.

1830

1275, 10 août. Le roi Rodolphe confirme le privilége donné, le 10 février 1220, par l'empereur Frédéric, en faveur du couvent d'Interlaken. *Datum apud Basileam, IV idus augusti, indict. III, anno domini MCCLXXV, regni anno secundo.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 382. — Zeerleder, N° 636.

1831

1275, 11 août. Le roi Rodolphe charge Gérard de Grandson, évêque élu de Verdun, d'investir Guillaume de Champvent, évêque de Lausanne, des fiefs régaliens et d'en recevoir hommage. *Datum Basilee, III idus augusti, indict. III, anno regni secundo.*

Arch. de Lausanne. — Hisely, Mémoire sur les comtes de Genevois, preuves, N° 6.

Digitized by Google

1832

1275, 18 août. Notification de l'élu de Verdun, portant que l'investiture ordonnée ci-dessus par le roi Rodolphe a reçu son exécution. *Datum apud Estues, die dominica proxima post festum assumptionis B. Marie Virginis, anno domini MCCLXXV.* Ces deux pièces sont contenues dans un vidimus de l'an 1286.

Arch. de Lausanne. — Hisely, Mémoire sur les comtes de Genevois, preuves, N° 6.

1833

1273 ou 1275, 29 septembre. L'empereur Rodolphe de Habsbourg accorde à Jean de Cossonay, évêque de Lausanne, le titre et les priviléges de prince du saint empire. *Datum Lausannæ, IV kal. octobris, anno Christi MCCLXXIII, regni nostri III, indict. prima.*

Gerbert, Crypta nova. append. pag. 139. — Dissertation de l'abbé Fontaine (Fribourg 1791), pag. 33. — Hisely, mémoire sur les comtes de Genevois, Preuves, N° 5. — Kopp, Gesch. der eidg. Bünde, I, 890.

Cette pièce, qui est en contradiction avec l'histoire sous plusieurs rapports, est généralement considérée comme apocryphe.

1834

1275, 19 octobre. Consécration de la cathédrale de Lausanne, faite par le pape Grégoire X, en présence de l'empereur Rodolphe et d'un grand nombre de prélats et de seigneurs. *Anno domini MCCLXXV, XIV kal. novembris.*

Dissertation de l'abbé Fontaine, pag. 44. — Strambino, Decreta et const. synod. pag. 182. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 60. — Zeerleder, N° 646. — Verdeil, Hist. du canton de Vaud, I, 152, extrait.

1835

1275, 20 octobre. L'empereur Rodolphe prête serment d'obéissance au pape Grégoire X. *Actum in ecclesia Lausannensi, anno domini MCCLXXV, indict. III, XIII kal. nov.* (regni) *anno III.*

Dissertation de l'abbé Fontaine, pag. 65. — M.D.R. VII,

Digitized by Google

Recueil de chartes, pag. 63. — Zeerleder, N° 647. — Trouillat, II, N° 203. — Czerwenka, Acta pietatis aug. domus Habsb. Austr. pag. 47. — Campi, Hist. eccles. Piacent. II, 483. — Pertz, Mon. German. IV, 403.

1836

1275, octobre. Guillaume, évêque de Lausanne, recommande les sœurs du couvent de Fraubrunnen, au sujet d'une quête. *Datum anno domini MCCLXXV, mense octobri.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 497. — Zeerleder, N° 650.

1837

1275, 12 novembre. Jean de Goumoens, donzel, prête hommage à l'évêque de Lausanne, pour divers hommes et droits de Goumoens-la-ville et pour la foresterie du Jorat. *Datum in crastino octave B. Martini hyemalis, anno domini MCCLXXV, mense novembris.*

M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 68.

1838

1275, 26 novembre. Mort d'Aymon de Menthonay, évêque de Genève.

M.D.G. VII, 279, notes.

1839

1275, 26 novembre. L'empereur Rodolphe accorde aux habitants de Bienne des franchises semblables à celles de Bâle. *Datum Basilee, VI kal. decembris, indict. IV, anno domini MCCLXXV, regni anno tertio.*

Gerbert, Cod. epist. pag. 244. — Soloth. Woch. 1828, pag. 525. — Zeerleder, N° 654. — Trouillat, II, N° 204.

1840

1275, 24 décembre. Rodolphe de Vuippens, bourgeois de Fribourg, fait un accord avec les religieux d'Hauterive, au sujet de la dîme qui lui est due à Chésales. *Datum in vigilia nativitatis dominice, anno domini MCCLXXV.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 267.

Digitized by Google

1841

1275. Sentence arbitrale rendue par Laure, comtesse douairière de Châlon, entre Amé de Montfaucon et Pierre, sire de Champvent, au sujet des fortifications d'Orbe, etc.... *En ces presentes lectres qui furent faictes l'an N. S. qui corroit per MCCLXXV.*

De Gingins, Histoire de la ville d'Orbe, pag. 127.

1842

1275. Acte de combourgeoisie entre la ville de Soleure et la maison religieuse de Frienisberg. *Geben in dem Jare der annemung der mönscheit vnsers herren Jesu Christi als man zalt tuseng zweyhundert sibentzig und fünff Jar.*

Soloth. Woch. 1825, pag. 461. — Zeerleder, N° 655.

1843

1276, 11 février. Transaction faite par les soins de Robert, évêque élu de Genève, entre Girod, prieur de Satigny, et les frères Jaques et Pierre de Satigny, vidomnes et damoiseaux, au sujet des dîmes de Satigny. *Datum Gebenn. III idus februarii, A. D. MCCLXXV* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 279, notes.

1844

1276, février. Agnelas de Cicon, femme de Richardin de Vaites, et son fils Estevenin, vendent au seigneur Amédée de Montfaucon toutes leurs possessions situées à Orbe, lesquelles étaient du fief du dit Amédée. *Fait l'an de N. S. per MCCLXXV, ou mois de février.* (v. st.)

De Gingins, Histoire de la ville d'Orbe, pag. 128.

1845

1276, 1er février. Aymon de Châtillon, chevalier, vend à Guillaume Morgeyns tous les droits de seigneurie qu'il avait dans le territoire de Gryon. *Actum apud Sales* (in parochia Ollon), *die sabb. prima febr. MCCLXXVI.*

Gallia Christ. XII, Instr. 517. — Furrer, III, 88, extrait.

Digitized by Google

1846

1276, 25 mars. Thomas, prieur, et le couvent de Lutry donnent à Guillaume de Châtel, les revenus de l'église de Châtel, moyennant une redevance annuelle de 10 livres de Lausanne et de 2 muids de blé. *Datum anno domini MCCLXXVI, VIII kal. aprilis.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 381.

1847

1276, 31 mars. Ordonnance de Robert, évêque de Genève, qui unit l'église de Bougy à celle d'Aubonne. *Datum II cal. aprilis, A. D. MCCLXXV.* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 334.

1848

1276, 20 avril. Composition arbitrale entre Guillaume, évêque de Lausanne, et Humbert de Thoire et Villars, au sujet des fiefs de Bavois, Corcelles, Suchy, St. Livres et Corsier, de l'avouerie de Pully et des droits exercés par le dit Humbert dans la ville de Lausanne. *Datum mense aprilis anno domini millesimo CC.....*

Registre des fiefs nobles, f° 4. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 66.

La date a été complétée d'après l'inventaire de 1394, qui porte : *anno domini MCCLXXVI, mense aprilis die lune proxima ante festum beati Marci evangeliste.* (Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 50.)

1849

1276, 22 avril. « Littera super facto seu donatione ville Pulliaci, que littera confecta est sub sigillo domini Humberti de Thoria et de Villars, die mercurii post quindenam pasche, anno domini MCCLXXVI. »

Inventaire de 1394, fol. 68.

1850

1276, 23 avril. « Littera quomodo Humbertus d^us de Thoiria et de Villars voluit quod unus filiorum suorum esset homagius domini episcopi Lausannensis; que littera data est sub sigillo dicti Humberti domini de Thoiria, die jovis proxima post quindenam pasche, anno domini MCCLXXVI. »

Inventaire de 1394, fol. 16.

Digitized by Google

1851

1276, 28 avril. Guillaume Morgens vend à Pierre, abbé de St. Maurice, les possessions et les hommes de Gryon qu'il avait achetés d'Aymon de Chatillon. *Datum apud S. Mauritium, die martis ante festum apostolorum Philippi et Jacobi, anno MCCLXXVI.*

Gallia Christ. XII, Instr. 518. — Furrer, III, 89, extrait.

1852

1276, 12 mai. Willelme, évêque de Lausanne, déclare que Wullelme, seigneur de Montagny, tient de lui en fief, la conduite de la voie publique depuis le ruisseau du Channon jusqu'à la longue montagne, le cours de la Broye, le péage de Montagny et l'avouerie de Chiètres. *Actum Lucens, die martis proxima ante ascensionem domini MCCLXXVI.*

Zeerleder, N° 665, extrait tiré de la collection de Haller.

On trouve dans le Registre des fiefs nobles de l'Evêché, f° 39, un extrait semblable. On y lit, de plus, après la mention de l'avouerie de Chiètres : *et quicquid habeo et habere debeo vel teneo vel alius a me tenet apud Sarvit et in Valle Lustriaci.* — La même adjonction se trouve aussi dans l'*ancien inventaire de Chambéry.*

1853

1276, du 2 au 4 août. L'empereur Rodolphe confirme les franchises des bourgeois de Soleure et les affranchit de toute juridiction étrangère. *Datum Basilee V nonas Augusti, indict. IV, anno domini MCCLXXVI, regni anno tertio.*

Soloth. Woch. 1812, pag. 350, et 1832, pag. 493.

La date du 5e jour avant les nones est impossible. Il faut donc supposer qu'il y a une erreur dans le chiffre.

1854

1276, 9 août. Guillaume, évêque de Lausanne, en raison de l'augmentation du nombre des fidèles, prononce le dédoublement de la paroisse de Könitz et de celle de Berne en dessous du fossé qui est près de l'hôpital du Saint-Esprit. *Datum in Lausanna, anno domini MCCLXXVI, in vigilia B. Laurentii.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 254. — Zeerleder, N° 673.

Digitized by Google

1855

1276, 20 septembre. Henri de Joux et Conrad de Weneswille prononcent, en qualité de médiateurs, sur les différends existant entre Ulrich de Neuchâtel et ses frères, d'une part, et Guillaume d'Arberg, d'autre part. *Actum in vigilia B. Mathei apostoli, anno domini MCCLXXVI.* Deux pièces.

Matile, Nos 193 et 194.

1856

1276, 29 septembre. Accord entre Alix, comtesse de Savoie et de Bourgogne, et le prieuré de Romainmotier, au sujet de la juridiction des terres de Bannens et de Ste. Colombe. *Ce fut fait à Pontallié, le jour de la feste Sains Michiel, lant corrant par mil dous cent sexante siezs.* Vidimus de l'an 1283.

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 550. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1497.

1857

1276, 13 octobre. Yeblon, sire des Monts, soumet quelques terres à la suzeraineté du prieuré de Romainmotier. *Datum die martis proxima ante festum beati Luce evangeliste, mense octobri, anno domini MCCLXXVI.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 591.

1858

1276, 8 novembre. Dédicace de l'église de Neuchâtel. *Dedicatio ecclesie Novi Castri facta est VIII novembris.* (Chan. anon.)

Matile, Régeste, N° 72.

1859

1276, 20 novembre. « Littera quomodo dominus Humbertus de Thoiry et de Villars obligavit domino Willelmo episcopo villas de Souchie, de Baioes et de Corsales quas in feudo tenebat ab ipso episcopo predicto Lausann. pro ducentis libris monete, que littera confecta est sub sigillis religiosorum virorum prioris fratrum predicatorum et gardyani fratrum minorum ac domini Humberti domini de Thoiry, anno domini MCCLXXVI, die veneris post octabas S. Martinis yemalis. »

Inventaire de 1394, fol. 68.

Digitized by Google

1860

1276. Aymon de Blonay et ses enfants confirment une vente en faveur de l'abbaye d'Hauterive. *Datum apud Viviacum, anno domini MCCLXXVI.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 383. — Girard, Nobiliaire suisse, II, 82.

1861

1277, 24 janvier. Sentence rendue en présence du juge du Chablais, entre Pierre, abbé de St. Maurice, et le seigneur Aymon de Châtillon, chevalier. *Dat. apud S. Mauritium, dominica in septuagesima anno MCCLXXVII.*

Gallia Christiana, XII, 519.

Cet acte devrait peut-être être réduit au nouveau style.

1862

1277, 1er février. L'empereur Rodolphe engage à Walther d'Arwangen le péage de Soleure pour la somme de 40 marcs d'argent. *Datum Viennæ, kal. febr. indictione V, regni anno IV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 387. — Zeerleder, N° 678.

1863

1277, 12 février. Pierre, dit Bastard d'Oltudenges, déclare avoir reçu en bail du prieuré de Payerne le produit des dîmes qu'il possède à Chiètres, Vilars, Golaton et Riedes, etc. *Datum feria VI ante festum B. Valentini martyris, anno domini MCCLXXVI.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1829, pag. 625. — Zeerleder, N° 680.

1864

1277, après le 28 mars. On brûle des hérétiques à Schwarzenbourg. *Anno domini MCCLXXVII, heretici prope Schwarzenburg comburuntur post Pasca.*

Schweizer. Geschichtforscher II, 22.

1865

1277, 30 mars. Donation d'Ulrich, Jean, Amédée, Richard et Henri, frères et coseigneurs de Neuchâtel, en faveur de l'abbaye de St.

Digitized by Google

Jean, pour le repos de l'âme de leur père et de leur mère Sibille. *Actum III kal. aprilis, anno gratie MCCLXXVII.*

Matile, N° 196.

1866

1277, 1er avril. Henri, seigneur de Joux, déclare qu'une composition a été faite entre Ulrich et ses frères, coseigneurs de Neuchâtel, d'une part, et Rodolphe, seigneur de Nidau, d'autre part. *Actum die jovis post resurrectionem domini, anno ipsius MCCLXXVII.*

Matile, N° 197. — Zeerleder, N° 682.

1867

1277, 22 avril. Robert, évêque de Genève, déclare que son neveu Aymon, comte de Genève, s'est porté sa caution pour une somme de 150 livres viennoises, envers Humbert de Seyssel, seigneur d'Aix. *Dat. A. D. MCCLXXVII, V kal. maii.*

M.D.G. VII, pag. 338.

1868

1277, avril. Ulrich de Villar, donzel, confesse, devant l'avoyer et les consuls de Fribourg, avoir reçu en fief de l'évêque de Lausanne, *suivant la coutume de la Romanie,* 30 sols de cense sur les terres de Pancié. *Datum anno domini MCCLXXVII, mense aprilis.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 36.

1869

1277, mai. Reymond de Donneleu, donzel, vend à Wullelme, évêque de Lausanne, le fief que Rodolphe de Bulle tient de lui. *Datum anno domini MCCLXXVII, mense maio.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 124.

1870

1277, mai. « Littera homagii et venditionis feudi Petri de Bulo facte domino Willelmo episcopo, que littera confecta est sub sigillis dominorum abbatis de Thela et prioris de Paterniaco, anno domini MCCLXXVII, mense maio. »

Inventaire de 1394, f° 35.

Digitized by Google

1871

1277, 6 juin. Les frères templiers vendent un demi journal de terre aux frères mineurs de Genève. *Datum VIII idus junii, A. D. MCCLXXVII.*

M.D.G. XIV, N° 168.

1872

1277, 20 juillet. Testament d'Aymon de la Tour, chevalier, en faveur de l'abbaye de St. Maurice. *Datum apud Contegium, die prima martii ante festum B. Mariæ Magdalenæ, anno MCCLXXVII.*

Gallia Christ. XII, Instr. 519. — Furrer, III, 90.

1873

1277, 3 août. « Littera quomodo Petrus comes Gruerie et P. eius filius recognoverunt tenere in feudum a Wll° ep° Laus. quicquid habebant in territorio et villa de Bulo. Quequidem littera sigillata est sigillo dicti comitis, cuius data est: datum apud Lucens in festo beati Stephani, anno domini MCCLXXVII, mense augusti. »

Inventaire de 1394, fol. 2.

1874

1277, 9 août. « Littera quomodo Petrus comes Gruerie et P. eius filius confessi sunt quod quicquid Wullelmus episcopus Lausannensis poterit acquirere de decimis Vldrici Pacot ab ipsis habet in feudum esse debet perpetuum episcopi et laudaverunt. Que littera data est et confecta die lune proxima post festum beati Stephani anno domini MCCLXXVII mense augusti, cum appentione sigillorum dicti domini comitis et abbatis Altecriste. »

Inventaire de 1394, fol. 3.

1875

1277, septembre. Donation faite au monastère d'Hauterive par le chevalier Rodolphe d'Avenches. *Datum mense septembri, anno domini MCCLXXVII.*

Girard, Nobiliaire suisse, I, 242.

1876

1277, 8 octobre. L'évêque de Lausanne achète la grande dime

Digitized by Google

d'Avenches des frères Anselme et Albert d'Illens de Fribourg. *Littera confecta sub sigillis domini Conrardi de Vandiwile, baillivi serenissimi domini R. dei gratia Romanorum regis semper augusti, et communitatis Friburgi, anno domini MCCLXXVII, die veneris proxima ante festum B. Dionisii.*

Inventaire de 1394, fol. 135.

1877

1277, 25 octobre. Accord et transaction entre Wullelme, évêque de Lausanne, d'une part, et Pierre, Aubert et Jean de Brenles, au sujet de l'avouerie du village de Brenles et de la forêt de Fébeton. *Actum apud Sarzens, die lune proximo ante festum dictorum apostolorum Symonis et Jude, anno domini MCCLXXVII.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 94. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 69.

1878

1277, 26 novembre. Anna, comtesse de Kibourg, et Eberhard de Habsbourg, son mari, vendent la ville de Fribourg à Albert, Hartmann et Rodolphe, fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, pour la somme de 3040 marcs d'argent. *Actum in loco Meienriet* *, *anno domini MCCLXXVII, proxima sexta feria post festum Katherine, indict. VI.*

Lichnowsky, Geschichte des Hauses Habsburg, I. Urk. Anhang. S. 163. — Zeerleder, N° 690.

* Meyenried, lieu situé au confluent de l'Aar et de la Thièle.

1879

1277, décembre. Jaques de Montrichier et sa femme Alexie vendent au prieuré de Romainmotier la moitié d'une cense à Torclens (village ruiné près de Montricher). *Datum anno domini MCCLXXVII, mense decembri.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 493.

1880

1277. Déclaration d'Ulrich, Jean, Amédée et Richard, frères et coseigneurs de Neuchâtel, en faveur du couvent de Frienisberg. *Datum anno domini MCCLXXVII.*

Matile, N° 195.

Digitized by Google

1881

1277. « Littera sigillata emanata a domino abbate Lacus Juriensis, qui confirmavit dominæ Henrietæ de Serrata et Joanni eius filio advoeriam et alia jura quæ habebat in dicta abbatia. »

Ancien inventaire de Chambéry.

1882

1278, 3 février. Vente d'un ténement situé à Vilarzel, faite à Guillaume de Billens par Marguerite de Dyesi. *Datum apud Rotundum-Montem in crastino purificationis Beatæ Mariæ, anno domini MCCLXXVII.* (v. st.)

Girard, Nobiliaire suisse, II, 138.

1883

1278, 4 février. Robert, évêque de Genève, achète de Simon, évêque d'Aoste, une maison appelée Longemale, située à Genève, vers le lac. *Datum II nonas februarii, anno domini MCCLXXVII.* (v. st.)

M.D.G. VII, 339.

1884

1278, 4 février. Lionette, dame de Gex, déclare tenir en fief de Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon et dame de Faucigny, divers châteaux, entre autres ceux de Prangins, Genollier, Montricher, et tout ce qu'elle possède dans les diocèses de Genève et de Lausanne. *Datum anno ab incarnatione MCCLXXVII, indictione V, die veneris pridie nonas februarii, actum Vsilie in camera domine comitisse.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 375. — M.D.G. VII, 340.

1885

1278, 8 février. Girardon, bourgeois de Neuchâtel, vend à Henri de Cormondrèche ses droits sur une terre située près de Morat. *Datum die lune post purificationem B. Marie, anno domini MCCLXXVII.* (v. st.)

Matile, N° 201.

1886

1278, février. Jean, prévôt de Neuchâtel, Amédée, Richard et

Digitized by Google

Henri, frères et coseigneurs de Neuchâtel, ratifient la vente d'une vigne dans le territoire d'Arins. *Datum mense februarii, anno dominice incarnationis MCCLXXVII.* (v. st.)

Matile, N° 200.

1887

1278, 3 mars. Hommage de Guillaume, seigneur de Viry, à Robert, évêque de Genève. *Datum die jovis ante carnisprivium vetus, A. D. MCCLXXVII.* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 338.

1888

1278, 4 avril. Pierre et Jacques d'Ependes vendent au couvent d'Hauterive, pour le prix de 42 livres de Lausanne, 30 poses de terre et quatre cheseaux situés dans le territoire d'Ependes. *Datum mense aprilis, anno domini MCCLXXVIII, in festo B. Ambrosii.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 273.

1889

1278, avril. Viennot de Chavornay, écuyer, devient homme-lige du baron Amey de Montfaucon, et reprend de lui en fief tout ce qu'il possède à Orbe, moyennant un cens annuel de 30 livres viennoises. *Furent faictes et donnés en l'an de nostre Seignour MCCLXXVIII, ou mois d'avril.*

De Gingins, Histoire de la ville d'Orbe, pag. 129.

1890

1278, 19 août. Mort d'Agnès, comtesse de Genève. *XIV kal. septembris.*

M.D.G. VII, 282, notes.

1891

1278, août. Arbitrage de Thierri, comte de Montbéliard, entre Amédée et Henri, seigneurs de Neuchâtel, au sujet de leurs partages et de la portion due à leurs sœurs. *Donné l'an que li miliaires des anz des l'incarnation nostre Seignor corroit per mil dous cens et sexante et deis et hvit anz, ou mois de auost.*

Matile, N° 202. — Boyve, Annal. hist. I, 235.

Digitized by Google

1892

1278, 1er septembre. La communauté de Neuchâtel ayant gagé des hommes du prieuré de Morteau pour messire Amédée de Montfaucon, avoyer du dit lieu, déclare que, d'après les lettres qui lui ont été présentées, elle n'a aucun droit de les gager dans ce cas. *Datum proxima feria IV, post festum decolationis B. Johannis Baptiste, anno domini MCCLXXVIII.*

Matile, N° 203.

1893

1278, 13 octobre. Guy de Genève, évêque de Langres, renonce à son action contre Robert, évêque de Genève, pour avoir doté Béatrix et Eléonore, filles de leur défunt frère Henri, lequel avait laissé sa succession à Robert, sous la condition de doter les dites filles. *Datum et actum, apud Clarummontem, III idus octobris, A. D. MCCLXXVIII.*

M.D.G. VII, 339.

1894

1278, novembre. Composition entre le prieur de Romainmotier et Jacob, fils de feu Henri de Chablie. Reconnaissance et engagement de ce dernier. *Quatre pièces.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 494 à 498.

1895

1278, 8 décembre. Etiennette, fille de feu Pierre Puthod, coseigneur d'Aubonne, femme de Jean de St. Oyens de Joux, prête hommage à Guillaume, évêque de Lausanne, pour le fief de Bottens et d'Assens. *Datum Lausanne, die jovis post festum S. Nicolai, anno domini MCCLXXVIII.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 7.

1896

1279, 30 janvier. Henri, seigneur de Neuchâtel, et la commune générale du dit lieu, promettent à Guillaume, coseigneur d'Arberg, qu'ils ne recevront comme bourgeois aucun homme qui aurait déserté sa seigneurie. *Datum anno domini MCCLXXVIII, proxima feria post festum conversionis Sancti Pauli.* (v. st.)

Matile, N° 205.

Digitized by Google

1897

1279, avril. Henri, seigneur de Neuchâtel, confirme une vente faite au chapitre de Neuchâtel par sa mère Sibille. *Actum anno domini MCCLXXIX, mense aprilis.*

Matile, N° 206.

1898

* **1279, mai.** La comtesse Alix, femme du comte Philippe, meurt à Evian. Son corps fut transporté dans l'abbaye de Cherlieu. — La cour résidait alternativement à Montfleury, Pontarlier, Voyron, Evian, Montmeillan et Chambéry. Les princes étaient alors nomades, eux, leur cour et leur conseil.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 79.

* Dans ses notes sur Gollut, Duvernoy place la mort d'Alix au 8 mars 1279; *Mém. hist. sur la république séquanaise*, col. 1869.

1899

1279, 22 juin. Philippe, comte de Savoie, accorde aux habitants d'Evian le droit de faire paître leur bétail dès la Dranse jusqu'au Brest, de constituer quatre syndics et de lever des tailles. *Datum apud Aquianum, die jovis ante festum B. Johannis Baptiste, anno MCCLXXIX.*

Prévost, Chronique d'Evian, f° 293.

1900

1279, 17 juillet. Jean de Goumoens, damoiseau, vend à Amey de Montfaucon, seigneur d'Echallens, toutes ses possessions au châtel, au bourg et au territoire d'Echallens, sous la réserve du vidomnat. *Fait le lundi devant la Magdelaine, en l'an que li meliaires corroit per M doux cenz et LXXIX ans.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 309.

1901

1279, septembre. Première alliance conclue entre les villes de Berne et de Bienne, pour le terme de cinq ans. *Datum mense septembris, anno domini MCCLXXIX.*

Soloth. Woch. 1823, pag. 254. — Zeerleder, N° 718. — Trouillat, II, N° 242.

Digitized by Google

1902

1279, 8 novembre. Ordonnance de Robert, évêque de Genève, qui, pour réformer l'abbaye d'Entremont, la soumet à celle de St. Ruph de Valence. *Acta in ecclesia S. Petri Gebenn. die mercurii post festum omnium sanctorum, A. D. MCCLXXIX.*

M.D.G. VII, pag. 335 à 338.

1903

1279, décembre. Sentence arbitrale entre Béatrix, dame de Faucigny, et le chapitre de Genève, au sujet de la terre de Vernanche.

Wurstemberger, Prob. N° 839, extrait.

1904

1280, 20 avril. Amédée, seigneur de Neuchâtel, autorise la vente d'une partie de la dîme de Marins, faite au chapitre de Neuchâtel par Alexie, veuve de Girardon. *Datum XII kal. maji, anno dominice incarnationis MCCLXXX.*

Matile, N° 211.

1905

1280, 22 juillet. Pierre de Porta reconnaît comme dépendants du fief d'Aymon, comte de Genève, divers hommes et possessions situées aux Clées.

Wurstemberger, Prob. N° 841, extrait des archives de Turin.

On trouve, dans les mêmes archives, des reconnaissances semblables faites en faveur des comtes de Genève, en 1308, 1315, 1316, 1322, 1341 et 1378.

1906

1280, 16 août. Willelme, seigneur de Montagny, prête hommage à Guillaume, évêque de Lausanne, pour 12 poses de terrain à Corcelles près Payerne, etc. *Datum anno domini MCCLXXX, in crastino assumptionis B. Marie.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 39.

1907

1280, 18 octobre. Rodolphe, roi des Romains, confirme, en faveur de l'église d'Interlacken, le droit de patronage sur l'église du Hasli.

Digitized by Google

Datum in castris ante Brodam, XV kal. novembr. indict. IX, anno domini MCCLXXX, regni anno octavo.

Soloth. Woch. 1828, pag. 388. — Zeerleder, N° 733.

1908

1280, 18 novembre. Mort d'Aymon, comte de Genève.

M.D.G. VII, 282, notes.

1909

1280, 18 novembre. L'empereur Rodolphe accorde à Jordan de Burgenstein une gratification de XXV marcs d'argent. *Datum in castris apud Burdeniz, XIV kal. decembr. indict. IX, anno domini MCCLXXX, regni anno octavo.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 389. — Zeerleder, N° 735.

1910

1280, 22 novembre. Pierre, fils de feu Richard de Sacconay, reconnaît tenir du comte de Genève, une maison située dans le village de la Roche et un champ près de Contamine. *Dat. anno domini MCCLXXX, indicione VIII, die veneris ante festum B. Clementis. Actum Ruppe.*

Hist. Patr. Mon. Chart. II, 1670.

1911

1280, 21 décembre. L'empereur Rodolphe confirme les droits et les statuts de la ville de Soleure. *Datum Viennæ, XII cal. januarii, ind. IX, anno domini MCCLXXX, regni anno VIII.*

Soloth. Woch. 1823, pag. 413.

1912

Circa 1280. Dénombrement des vignes, censes et autres droits que le chapitre de Lausanne possède dans la terre et seigneurie de Neuchâtel.

Matile, N° 210.

1913

1281, 15 avril. Acensement par le chapitre de Genève du personnat de l'église d'Aubonne. *Datum die martis post pascha, A. D. MCCLXXXI.*

M.D.G. XIV, N° 178.

Digitized by Google

1914

1281, juin. Richard de Corbières, seigneur de Bellegarde, prête hommage à la ville de Fribourg pour le château de Montsalvens, qui avait été pris par les Fribourgeois. *Datum mense junii, anno domini MCCLXXXI.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 449. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 34.

1915

1281, 3 septembre. Voyez l'acte du 3 septembre 1291.

1916

1281, in fine. Hostilités entre l'empereur et le comte Philippe de Savoie. *Entre le roy de Alemaigne, et le counte de Savese, a grant gerre et out la gent le Rei gasté grant partie de la tére le counte.*

Extrait de la lettre d'un anonyme au roi d'Angleterre. Gerbert, Crypta nova S. Blasiana, pag. 115.— Trouillat, II, N° 264.

1917

1282, 10 janvier. Bulle du pape Martin IV, en faveur des frères prêcheurs. *Datum apud urbem veterem, X kal. junii, anno domini MCCLXXXII, pontificatus anno II.*

M.D.G. XIV, N° 179.

1918

1282, 27 janvier. Déclaration du prieur de Romainmotier, portant que tous les hommes que le prieuré possède dans la terre d'Echallens sont justiciables du sire de Montfaucon. *Données le mardi devant la purification de Notre Dame, en l'an de notre Seigneur qui cort per MCCLXXXI ans.* (v. st.)

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 310.

1919

1282, 21 mars. L'empereur Rodolphe charge Henri, évêque de Bâle, de traiter et pacifier tous les différends existant entre lui et le comte Philippe de Savoie. *Datum Maguntie, XII kal. aprilis, indict. X, anno domini MCCLXXXII, regni anno IX.*

Kopp, Urk. II, N° 36. — Trouillat, II, N° 265.

Digitized by Google

1920

1282, 5 et 15 avril. Cinq lettres relatives aux négociations entreprises pour négocier la paix entre l'empereur et Philippe de Savoie. Berlion, évêque de Belley, est adjoint à l'évêque de Bâle en qualité d'arbitre.

Kopp, Urk. II, Nos 37, 37 a, 37 b, 37 c et 38. — Trouillat, II, Nos 266 et 267.

1921

1282, 10 avril. Accord entre Guillaume, évêque de Lausanne, d'une part, et Elisabeth, veuve de Cono de Bubenberg, et ses fils, d'autre part, au sujet du patronat de l'église de Balm, donné à l'église de Lausanne par la comtesse Anna de Laupen. *Actum apud Belfo, feria VI post octavas pasce, anno domini MCCLXXXII.* — Vidimus de l'an 1302.

Neugart, N° 1063. — Soloth. Woch. 1829, pag. 368. — Zeerleder, N° 744.

On trouve dans l'inventaire de 1394 (fol. 44) une mention de la donation ci-dessus : *Littera donationis Anne de Loupen comitisse facta episcopo Lausannensi super omnibus que sibi jure hereditario pertinebant, que littera confecta est sub sigillis honorabilium virorum....* Il est à regretter que cet extrait soit incomplet et sans date, car on ne sait pas exactement quelle était cette comtesse de Laupen.

1922

1282, 15 mai. Reversale de Renaud de Bourgogne, au sujet du comté de Montbéliard, qui lui avait été donné en dot par le comte Thierry de Montbéliard. Renaud avait épousé Guillemette, fille d'Amédée, seigneur de Neuchâtel, et arrière-petite-fille du comte Thierry. *Données et faites le vanresdi devant Penthecoste, l'an de l'incarnation de notre Signour Jesucrist corrant per mil deux cenz octante et deux, ou mois de may.*

Dunod, Hist. des comtes de Bourgogne, II, pag. 605. — Matile, N° 219. — Trouillat, II, N° 269.

1923

1282, 21 mai. Monitoire de Guillaume, évêque de Lausanne, aux citoyens de la dite ville, pour leur défendre tous conventicules,

Digitized by Google

traités et autres actes contraires à son autorité. *Datum anno domini MCCLXXXII, die jovis post Penthecosten.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 182.

1924

Circa 1282. Lettre de Guillaume, évêque de Lausanne, à l'archevêque de Besançon, lui représentant divers actes de rébellion commis contre lui par les citoyens de Lausanne et le priant d'y mettre ordre. *Sine data.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 195.

1925

1282, 2 juin. Traité d'alliance entre Amédée, comte de Genève, et Béatrix, comtesse de Vienne et d'Albon, dame de Faucigny. Celle-ci cède à Amédée les châteaux de Genève, des Clées, de Rue, les fiefs de Gruyère, d'Oron, de Langins, de Vufflens et autres, compris dans le gage remis en 1250 au comte Pierre de Savoie. *Datum apud Versoyam, secunda die mensis junii, anno ab incarnatione MCCLXXXII.*

M.D.G. VII, pag. 341. — Wurstemberger, Prob. N° 845.

1926

1282, 3 juin. Béatrix, dame de Faucigny, ordonne aux seigneurs de Gruyère, d'Oron, de Vufflens, de Langins, et aux nobles et vassaux de Rue et des Clées, de rendre hommage à Amédée, comte de Genève, ensuite de l'acte passé la veille à Versoix. *Datum apud Bonam, tertio nonas junii, anno domini MCCLXXXII.*

M.D.G. VII, pag. 344. — Wurstemberger, Prob. N° 845 a.

1927

1282, 11 juin. Philippe, comte de Savoie, promet d'adopter comme son fils, Philippe fils de Thomas de Savoie, son neveu, auquel l'empereur Rodolphe avait promis de donner en mariage la fille d'Albert, comte de Habsbourg. *Datum apud Chillonem, die jovis III idus junii, anno domini MCCLXXXII.*

Kopp, Urk. II, N° 39. — Trouillat, II, N° 273.

Digitized by Google

1928

1282. 24 juin. Vente de quelques terres et droits à Nirvez, faite à Ulric et Guillaume de Nyrvez, par leurs neveux Pierre et Jocerme d'Avrie, dits de Nyrvez. *Datum anno domini MCCLXXXII, in festo beati Johannis Baptistæ.*

Girard, Nobiliaire suisse, I, 211.

1929

1282. 15 juillet. Philippe, comte de Savoie, donne pleins pouvoirs à Willelme de Thonéas, envoyé du pape, pour conclure la paix avec l'empereur Rodolphe. *Datum apud Aquianum, idus julii, anno domini MCCLXXXII.*

Kopp, Urk. II, N° 40.

1930

1282, juillet. Henri, évêque de Bâle, et l'évêque de Belley proclament la paix entre l'empereur Rodolphe et le comte Philippe de Savoie. *Datum Lausanne, mense julio, anno MCCLXXXII.*

Guichenon, preuves, pag. 86. — Soloth. Woch. 1828, pag. 390. — Zeerleder, N° 746. — Trouillat, II, N° 274. — Verdeil, I, pag. 156, traduction.

1931

1282. Conditions du traité de paix entre l'empereur Rodolphe et le comte Philippe de Savoie. — Lettres du comte Philippe et de l'empereur à ce sujet. — Ces pièces, qui ne portent ni dates, ni sceaux, paraissent être restées à l'état de projets.

Kopp, Urk. II, N°s 41, 41 a et 41 b. — Trouillat, II, N° 275.

1932

1282, 1er août. L'empereur Rodolphe accorde un nouveau gage au chevalier Jordan de Burgenstein, pour une somme de 40 marcs d'argent. *Datum Oppenheim, kal. augusti, indict. X, anno domini MCCLXXXII, regni anno nono.* (Cp. 18 nov. 1280.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 392. — Zeerleder, N° 736.

1933

1282, août. Pierre, seigneur de Vauxmarcus, vend à Girard, fils de

Digitized by Google

Jacques, coseigneur d'Estavayer, l'avouerie de Wermondens, de Pontareuse, etc. *Datum anno domini MCCLXXXII, mense augusti.*

Matile, N° 221.

1934

1282, 24 septembre. Mort de Jean, unique fils de Béatrix fille du comte Pierre, dernier Dauphin de la seconde race. Humbert de la Tour du Pin, époux de sa sœur, lui succède. De là naissent de nouvelles hostilités entre la Savoie et le nouveau Dauphin, auquel sa belle-mère avait cédé ses droits sur la succession du comte Pierre.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 81. — M.D.G. VII, pag. 287. — Wurstemberger, Prob. N° 846.

1935

1282, septembre. Wullerme, fils de feu Jean Senéchal de Neuchâtel, prête hommage à l'évêque de Lausanne, pour son fief de Cudrefin. *Datum anno domini MCCLXXXII, mense septembri.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 24.

1936

1282, 7 décembre. Jean de Joux, et d'autres seigneurs et chevaliers prononcent comme arbitres sur les différends existant entre Richard de Neuchâtel, chanoine de Châlon, Jean, prévôt, et Amédée, seigneur de Neuchâtel, d'une part, et Girard de Vauxtravers, d'autre part. *Datum Chillone, in octava beati Andree apostoli, anno domini MCCLXXXII.*

Matile, N° 220.

1937

1282. Fondation du grand hôpital de Lausanne par l'évêque Guillaume de Champvent.

Ruchat, Hist. ecclés. 2e édit., pag. 58.

1938

1283, 20 février. Robert, évêque de Genève, promet au comte Philippe de Savoie de maintenir la paix avec lui et de ne donner refuge à aucun de ses ennemis. *Datum die sabbatti ante festum Kathedre B. Petri, A. D. MCCLXXXII.* (v. st.)

M.D.G. VII, pag. 345.

Digitized by Google

1939

1283, février. Amédée, seigneur de Neuchâtel, confirme une donation faite par son frère Henri en faveur de l'église de Neuchâtel. *Ce fu fayt en l'an que li milyaire nostre Seygnour coroit per MCCLXXXII, le moys de fevryer.* (v. st.)

Matile, N° 222.

1940

1283, mars. Privilége de l'empereur Rodolphe en faveur du couvent de Lucelle. *Datum in castris juxta villam de Calmillis* *, *mense martio, indict. XI, regni nostri X, anno domini MCCLXXXIII.*

Schœpflin, A. D. II, 26. — Soloth. Woch. 1830, pag. 175. — Zeerleder, N° 753. — Trouillat, II, N° 282.

* Probablement Charmoille près de Porrentruy.

1941

1283, du 2 mars au 16 avril. L'empereur Rodolphe, l'évêque de Bâle et l'évêque de Strasbourg assiégent Porrentruy et s'en emparent.

Trouillat, II, N° 283, extraits de diverses chroniques.

1942

1283, 19 avril. L'empereur Rodolphe certifie le testament réciproque fait en sa présence par Ulrich de Bubenberg et par son neveu Jean. *Datum in castris ante Paterniacum* *, *XIII kal. maii, regni anno X.*

Gerbert, Cod. epist. 235. — Soloth. Woch. 1828, pag. 398. — Zeerleder, N° 754.

* Il y a évidemment erreur dans le lieu de la date, puisque l'empereur Rodolphe se trouvait le 20 avril à Porrentruy. Il est à présumer que ce document a aussi été donné à Porrentruy, et qu'il faut lire : in castris ante *Burnedrut.*

1943

1283, 20 avril. L'empereur Rodolphe accorde à la ville de Porrentruy les mêmes franchises dont jouissait la ville de Colmar. *Datum apud Burnentrüt, XII kal. maii, indict. XI, anno domini MCCLXXXIII, regni anno decimo.*

Trouillat, II, N° 287.

Digitized by Google

1944

1283, 31 mai. Guillaume, évêque de Lausanne, agissant du consentement des *trois Etats*, accorde aux habitants de la paroisse de Villette des franchises semblables à celles des citoyens de Lausanne. *Datum in castro nostro Ochiarum, die lune ante Penthecostes, anno gratie MCCLXXXIII.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 72.

Cet acte est le premier dans lequel il soit parlé des *trois Etats*, pour la ville de Lausanne.

1945

1283, 4 juin. Commencement du siége de Payerne. *Pridie nonas junii, obsedit rex Ruodolphus rex Bentirlingen. — Ruodolphus rex obsedit Paterniacum, et ædificavit circa munitionem domos stupas munitiones, intendens eos cogere per alimentorum penuriam tradere civitatem.*

Annal. Colmar, apud Pertz, XVII, 210.

1946

1283, 7 juin. Le comte Philippe de Savoie promet d'indemniser Brocart de Font, châtelain de Morat, pour toutes les dépenses qu'il fera pour la défense du dit Morat. *Datum Aquiani, in crastino Penthecostes, anno domini MCCLXXXIII.*

Kopp, Urk. II, N° 42.

1947

1283, 22 juin. Lettre de l'empereur Rodolphe à Amédée, comte de Genevois, pour l'inviter à l'aider à reprendre les biens de l'empire soustraits par le comte de Savoie. *Datum in castris ante Paterniacum, X kal. julii, regni anno decimo.*

Kopp, Urk. II, N° 43.

1948

1283, 15 juillet. L'empereur Rodolphe confirme la donation du droit de patronat sur l'église de Bolligen faite en faveur du couvent d'Interlaken par Ulrich de Stein. *Datum in castris ante Paterniacum, idus julii, indict. XI, anno domini MCCLXXXIII, regni anno decimo.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 399. — Zeerleder, N° 757.

Digitized by Google

1949

1283, 31 juillet. L'empereur Rodolphe hypothèque le château de Grassbourg à Richard de Corbières et à Rodolphe de Vuippens, pour la somme de 2068 livres de Lausanne. *Datum in castris ante Paterniacum, II kal. augusti, anno domini MCCLXXXIII, regni anno X.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 427. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 36. — Zeerleder, N° 759.

1950

1283, 25 septembre. Reconnaissance prêtée par messire Vuillelme, dit le Roux, de Belmont, en faveur de Gautier de Montfalcon, pour divers fiefs situés à Chavornay et à Suchiez. *Datum anno domini MCCLXXXIII, sabbati ante festum sancti Michaelis, mense septembri.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 311.

1951

1283, 1er novembre. L'empereur Rodolphe accorde à la forteresse de Kirchberg, nouvellement bâtie près de Berthoud, des franchises semblables à celles de Berne. *Datum in castris ante Paterniacum, kalendis novembris, indict. XII, anno Domini MCCLXXXIII, regni anno undecimo.*

Zeerleder, N° 760.

1952

1283, 21 décembre. L'empereur Rodolphe ordonne aux bourgeois de Besançon de mettre en liberté Jaques de Grandson. *Datum in castris ante Paterniacum, XII cal. januarii, regni anno XI.*

Chifflet, Vesontio, 231. — Soloth. Woch. 1828, pag. 402.

1953

1283, 27 décembre. Traité de paix entre l'empereur Rodolphe et Philippe, comte de Savoie. Philippe s'engage à restituer Morat, Gumine et l'avouerie de Payerne. *Datum in castris ante Paterniacum, in die beati Johannis apostoli et evangeliste, indict. XII, anno domini MCCLXXXIII, regni anno XI.*

Guichenon, preuves, pag. 87. — Soloth. Woch. 1828, pag. 400. — Kopp, Urk. II, N° 44. — Zeerleder, N° 762. — Verdeil, I, 157, traduct.

Digitized by Google

1954

1283, 27 décembre. L'empereur Rodolphe pardonne aux habitants de Payerne l'offense qu'ils ont commise en suivant le parti de Philippe de Savoie. *Actum in castris ante Paterniacum, in die B. Johannis evangeliste, anno domini MCCLXXXIII, anno regni XI.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 401. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1557.

1955

1283, 27 décembre. Lettres de grâce de l'empereur Rodolphe en faveur de la ville de Morat. *Datum in castris ante Paterniacum, in die B. Johannis apostoli et evangeliste, indict. XII. anno domini MCCLXXXIII, regni anno XI.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 401. — Engelhard, N° 5. — Zeerleder, N° 764.

1956

1283, 29 décembre. L'empereur Rodolphe reconnaît avoir reçu Morat et Gumine des mains de Guillaume de Beaufort et Aymon de St. Trivier, délégués du comte Philippe de Savoie. *Datum Mureti, die mercurii post nativitatem domini, anno domini MCCLXXXIII, indict. XII, regni anno XI.*

Kopp, Urk. II, N° 45. — Zeerleder, N° 763.

1957

1283. Henri, évêque de Bâle, profite de la faveur dont il jouit auprès de l'empereur, pour se fortifier du côté de Neuchâtel, en construisant le Schlossberg et le château de l'Erguel.

Chroniques d'Albert de Strasbourg et de Mathias de Neuenbourg. — Matile, N° 223.

1958

1283. Louis de Savoie acquiert diverses seigneuries dans le pays de Vaud, se fait rendre hommage par quelques barons, et pendant que son oncle Philippe se meurt lentement d'hydropisie, il cherche ouvertement à s'emparer de sa succession. Amédée V, seigneur de Bresse, préféré par son oncle, en fait autant de son côté. Les évêques de Sion et d'Aoste prêtent serment de fidélité à Amédée.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 81.

Digitized by Google

1959

1284, 2 janvier. Convention entre l'empereur Rodolphe et le comte Philippe de Savoie. L'un et l'autre s'engagent à ne pas se causer de dommages en cas de difficultés et désignent des arbitres pour prononcer sur les différends qui pourraient s'élever. *Datum Friburgi, IV nonas januarii, regni anno undecimo.*

Kopp, Urk. II, N° 46. — Trouillat, II, N° 294.

1960

1284, 4 janvier. L'empereur Rodolphe donne pouvoir à Ulrich Rich, citoyen fribourgeois, pour recevoir du comte Philippe de Savoie la somme de deux mille marcs d'argent, qui lui était due ensuite de convention. *Datum Friburgi, II nonas januarii, indictione XII, anno domini MCCLXXXIV, regni anno XI.*

Kopp, Urk. II, N° 47.

1961

1284, 28 janvier. Ulrich Divitis (Rich), fondé de pouvoirs de l'empereur Rodolphe, reconnaît avoir reçu de Philippe de Savoie la somme de mille marcs d'argent, à compte de celle de deux mille marcs due par le dit Philippe. *Datum Chillone, die veneris ante purificationem beate Marie, anno domini MCCLXXXIII.* (v. st.)

Kopp, Urk II, N° 48.

1962

1284, 31 janvier. L'empereur Rodolphe donne pouvoir à Richard de Corbières pour recevoir de Philippe de Savoie les mille marcs d'argent qui lui restent dus. *Datum Friburgi, II kal. februarii, anno domini MCCLXXXIV, regni anno XI.*

Kopp, Urk. II, N° 49.

1963

1284, 4 février. L'empereur Rodolphe investit Robert duc de Bourgogne de tous les droits appartenant à l'empire dans le Dauphiné, par suite du décès du Dauphin Jean. Il réserve néanmoins les droits de la Dauphine Béatrix. *Datum apud Romaricum montem* (Remiremont), *pridie nonas februarii, indict. XII, anno domini MCCLXXXIV, regni anno XI.*

Guichenon, preuves, pag. 80 (1294, par erreur).

Digitized by Google

1964

1284, 5 février. L'empereur Rodolphe épouse Elisabeth, sœur de Robert, duc de Bourgogne. *MCCLXXXIIII, rex Ruodolphus uxorem gallicam duxit in Romarico monte in festo S. Agathe, et necessaria ministravit supervenientibus abundanter.*

Annal. Colmar, apud Pertz, XVII, 211.

1965

1284, 11 mars. Jean, sire de Prangins, prête hommage à Rodolphe de Habsbourg, roi des Romains, sur les mains de Richard de Corbières, bailli de Lausanne, pour son château de Bioley et sa châtellenie de Prangins. *Datum sabbatho ante festum B. Gregorii, anno domini MCCLXXXIV.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 355.

La copie imprimée dans les Sires de Cossonay porte *Roletus de Corbières.* Mais l'erreur est évidente, et l'acte original, qui a été retrouvé dernièrement aux archives cantonales, démontre qu'on doit lire : *Richardus de Corbières.* — Il n'est pas certain que cet acte ne doive pas être réduit au nouveau style, et reporté à l'année suivante.

1966

1284, 17 mars. Lettres de l'empereur Rodolphe par lesquelles il déclare prendre sous sa protection Humbert Dauphin, qui s'était rendu auprès de lui. *Datum in Baden, XVI calend. aprilis, regni anno XI.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, pag. 28.

1967

1284, 7 avril. Ulrich Divitis (Rich), mandataire de Richard de Corbières, reconnaît avoir reçu de Philippe de Savoie les mille marcs d'argent qui restaient dus. *Datum Chillone, die veneris sancta, anno MCCLXXXIII.* (v. st.)

Kopp, Urk. II, N° 50.

1968

1284, 24 avril. L'empereur Rodolphe déclare avoir pris sous sa protection Amédée, seigneur de Neuchâtel, et ses frères Jean et Richard. Il ordonne à Richard de Corbières d'avoir à les protéger et les défendre. *Datum Friburgi, VIII kal. maji, regni anno XI.*

Matile, N° 228.

Digitized by Google

1969

1284, 11 mai. L'empereur Rodolphe accorde à Louis de Savoie le droit de battre monnaie. *Datum Friburgi, V idus maii, indict. XII, anno domini MCCLXXXIV, regni anno XI.*

Guichenon, preuves, pag. 636. — Kopp, Urk. II, N° 51.

1970

1284, 11 mai. Béatrix de Savoie, dame de Faucigny, renonce à son droit de faire contribuer les hommes du chapitre de Genève à la réparation du château de Bonne. *Datum V idus maii, anno domini MCCLXXXIV.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 209.

1971

1284, 14 mai. L'empereur Rodolphe prononce une sentence entre l'évêque et les citoyens de Lausanne, au sujet de leurs dissensions intestines. *Apud Friburgum in Ochtlandia, die dominica ante ascensionem domini anno domini MCCLXXXIV,* etc. (Cp. 19 mai 1285 et 19 sept. 1280.)

Archives du canton de Vaud, Lausanne, N° 3221. — Conservateur suisse, X, 400, analyse. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 54, analyse.

1972

1284, 15 mai. Guillaume, seigneur de Gex, donne quittance au comte de Savoie de 500 livres viennoises, reçues à compte sur les 1000 livres que le dit comte lui devait. *Donaes à Saym-Safurin, le luns davant loytana de roveysons en lan de nostre Seygnor mil et doucenz et quatro vins et quatre.*

M.D.G. XIV, N° 185.

1973

1284, 8 juin. L'empereur Rodolphe confirme les donations faites en faveur du couvent de la Maigrauge près Fribourg. *Datum Friburgi, sexto idus junii, anno domini MCCLXXXIV.*

Zapf. Mon. I, N° 79. — Soloth. Woch. 1828, pag. 402. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 37. — Zeerleder, N° 772.

Digitized by Google

1974

1284, 17 juin. Philippe, comte de Savoie, donne aux religieuses de la Fille-Dieu, près de Romont, une rente annuelle de 10 sols de Lausanne. *Datum Aquiani, die sabbati ante festum B. Johannis Baptiste, anno domini MCCLXXXIV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 403. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1557. — Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 500.

1975

1284, 15 juillet. L'empereur Rodolphe assigne à Ulrich de Maggenberg, chevalier, la somme de 60 marcs d'argent, sur le village de Muns (Maus) près de Gumine. *Datum Basilee, idibus julii, indict. XII, anno domini MCCLXXXIV, regni anno XI.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 428. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 38. — Zeerleder, N° 774.

1976

1284, 5 août. Jean de Mont reconnaît tenir en fief du prieuré de Romainmotier des vignes et des terres situées dans le territoire de Germagny. *Datum die sabbati post festum B. Petri ad vincula, anno domini MCCLXXXIV.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 543.

1977

1284, 24 septembre. Aymon, seigneur de Prangins, promet de défendre les droits du prieuré de Romainmotier dans quelque lieu qu'ils se trouvent, en réservant toutefois ceux du comte de Savoie. *Datum aput Prangins, die dominica post festum B. Mathei apostoli, anno domini MCCLXXXIV.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 547.

1978

1284, 24 septembre. Composition entre Aymon, seigneur de Prangins, et le prieuré de Romainmotier, au sujet du village de Bursins. *Datum die dominica post festum Mathei apostoli, anno domini MCCLXXXIV.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 526.

Digitized by Google

1979

1284, septembre. Jean de Mont, donzel, fils de Nicolas, reconnaît devoir 40 livres de Lausanne au prieuré de Romainmotier. *Datum anno domini MCCLXXXIV, mense septembri.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag 500.

1980

1284, 18 octobre. Aymon de Prangins, sire de Nyon, confirme, en faveur de l'abbaye de Bonmont, la vente des moulins de Coster et de Lusignie faite par son père Guillaume. *Datum XV kal. novembr. anno domini MCCLXXXIV.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 357.

1981

1284, 23 octobre. Dispositions testamentaires du comte Philippe de Savoie. Il remet au roi et à la reine d'Angleterre le pouvoir de désigner celui de ses neveux qui sera héritier de ses états et de fixer la portion des autres. *Datum apud Rossilyon, die lune proxima post festum S. Lucæ evangelistæ, anno domini MCCLXXXIV.*

Rymer, I, II, 237. — Fœdera, II, 649. — Wurstemberger, Prob. N° 859.

Le comte Philippe fit écrire, plus tard, ses intentions secrètes, qui étaient qu'Amédée lui succédât, et que Louis eût la seigneurie du Pays de Vaud. (Cibrario, Storia della Mon. di Savoia, II, pag. 189.)

1982

1284, 23 octobre. Jean de Mont, donzel, fils de Nicolas, abandonne au prieuré de Romainmotier la possession de trois pièces de terre situées dans le territoire de Mollens. *Datum die lune post festum B. Luce evangeliste, anno domini MCCLXXXIV.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 498.

1983

1284, décembre. Composition entre le prieuré de Romainmotier et Jaques, seigneur de Montrichier, au sujet de l'avouerie des hommes de Joulens et de la taille des hommes du couvent qui demeurent à Pampigny. *Datum anno domini MCCLXXXIV, mense decembris.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 491.

Digitized by Google

1984

1284. Depuis la moitié de décembre 1284, jusqu'à la fin d'août 1286, il passa au péage de Chillon 4060 balles de draps de France et de Lombardie, 320 balles de laines et de peaux, et environ 200 bêtes de somme chargées de draps et autres marchandises. Dans les trente dernières semaines il passa 2568 bêtes chargées de sel, etc.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 82.

1985

1285, 2 mars. Guillemette, fille d'Amédée de Neuchâtel, comtesse de Montbéliard, confirme les conventions faites par son mari Renaud de Bourgogne avec Henri, évêque de Bâle. *Datum apud Binant, VI nonas martii, anno domini MCCLXXXIV.* (v. st.)

Matile, N° 231.

1986

1285, du 26 au 27 mars. Violent incendie à Berne.

Zeerleder, N° 780, d'après un manuscrit de l'église de St. Vincent.

1987

1285, 19 mai. Nouvelle sentence de l'empereur Rodolphe sur les démêlés entre l'évêque et les citoyens de Lausanne, faisant suite à celle du 14 avril 1284. *Datum Nuwenburc, XIV kal. junii, anno domini MCCLXXXV.*

Archives du canton de Vaud. — Analyse dans le Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 55.

1988

1285, 26 mai. Concession et donations faites par Marguerite de Genève à son frère Amédée, à l'occasion du mariage de celui-ci avec Agnès de Châlons. *Datum die sabbati post festum B. Urbani, A. D. MCCLXXXV.*

M.D.G. XIV, N° 190.

1989

1285, mai. Rodolphe, chanoine de Neuchâtel, vend en franc alleu à l'abbesse et au couvent de la Maigrauge de Fribourg, une vigne

Digitized by Google

située dans le territoire de St. Blaise. *Dat. anno domini MCCLXXXV, mense maii.*

Matile, N° 234.

1990

1285, 1er juin. Stipulations relatives à la dot d'Agnès de Châlons, fiancée d'Amédée, comte de Genevois, et promesses pour cause de dot faites par celui-ci. *Datum A. D. MCCLXXXV, die veneris post festum beati Urbani.*

M.D.G. XIV, N° 191.

1991

1285, 2 juin. Sauvegarde d'Aymon de Sestenai, châtelain de Genève pour le comte de Savoie, en faveur du prieuré de Satigny. *Datum die sabbati post octavas trinitatis domini, Gebenn. anno domini MCCLXXXV.*

M.D.G. VII, pag. 345.— Wurstemberger, Prob. N° 845 b.

1992

1285, juin. Hommage d'Aymon, fils de Jean de Mont-la-ville, en faveur d'Amédée, seigneur de Neuchâtel. *Datum anno domini MCCLXXXV, mense junii.*

Matile, N° 235.

1993

1285, 12 juillet. L'empereur Rodolphe promet secours et protection à Louis, *comte de Savoie*, qui s'était rendu auprès de lui à Mayence et lui avait promis obéissance. *Datum Maguntie, IV idus julij, indict. XIII, anno domini MCCLXXXV, regni anno XII.*

Kopp, Urk. II, N° 52.

1994

1285, 10 août. Le comte Philippe de Savoie charge le roi et la reine d'Angleterre d'ordonner ce qui sera convenable pour le salut de son âme. *Datum apud Rupeculam, in festo B. Laurentii, anno domini MCCLXXXV.*

Wurstemberger, Prob. N° 862, extrait.

1995

1285, 14 août. Hommage de Léone, dame de Gex, et de son fils Pierre, en faveur d'Amédée de Savoie. *Datum apud Rupeculam in*

Digitized by Google

castro, die martis in vigilia Assumptionis B. Marie virginis, A. D. MCCLXXXV, mense augusti.

M.D.G. VII, pag. 345 et 346.

1996

1285, 16 août. Trève entre Amédée, *comte de Savoie*, agissant pour lui et pour le duc de Bourgogne, d'une part, et Humbert Dauphin, le comte de Valentinois et leurs partisans, d'autre part. *Datum die Veneris in crastino Assumptionis B. Marie, A. D. MCCLXXXV.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, pag. 29.

Il est à remarquer qu'en 1285, le lendemain de l'Assomption tombe un jeudi et non un vendredi. On ne pense cependant pas qu'il y ait lieu de douter du du millésime de cet acte.

1997

1285, 17 août. Mort de Philippe, comte de Savoie. Cette date, qui a été souvent controversée, est fixée par le nécrologe d'Abondance (Hist. Patr. Mon. Script. III, 395) et par l'obituaire de St. Maurice, qui concordent parfaitement entre eux. Cependant il faut remarquer que le nécrologe d'Hautecombe place cette mort au 16 octobre. (Hist. Patr. Mon. Script. I, 674.) — Amédée V, neveu de Philippe, lui succéda sans difficultés. Il occupait déjà Montmeillan et les principales forteresses de la Savoie. Louis de Savoie, frère d'Amédée, eut pour sa part le Pays de Vaud, et, plus tard, le Bugey, le Valromey et quelques autres terres.

E. Mallet, Mémoire sur la généalogie de la maison de Savoie, pag. 22. — Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 82. — Wurstemberger, Prob. N° 865.

AMÉDÉE V, COMTE DE SAVOIE.
LOUIS I, SEIGNEUR DE VAUD.

1998

1285, 11 septembre. Gaston, vicomte de Béarn, ratifie la rétrocession faite par sa femme Béatrix, dame de Faucigny, en faveur

Digitized by Google

du comte de Genevois, des fiefs remis en gage au comte Pierre de Savoie. *Datum apud Castill. die martis proxima post festum nativitatis Virginis gloriose, A. D. MCCLXXXV.* (Cp. 2 juin 1282.)

M.D.G. VIII, pag. 219.

1999

285, septembre. Amédée V, comte de Savoie, désirant suivre les actes de ses prédécesseurs, confirme les droits, libertés, franchises et coutumes de Moudon. *Datum anno domini MCCLXXXV, mense septembris.* On ne possède qu'une copie de cet acte transcrit sur l'original par Jean Crespy, et confirmé à Morges, le 14 juillet 1359, par le comte Amédée VI.

Il serait à désirer qu'on pût retrouver l'original de cette pièce importante, qui prit plus tard le nom de *grande charte du Pays de Vaud*, et qui devint commune à la plupart de ses bonnes villes. Il en existe une fort ancienne traduction dont l'original sur parchemin provenait des archives de la noble famille de Bise de Moudon.

2000

1285, septembre. Jean, fils de feu Jaques, coseigneur d'Aubonne, reconnaît devoir 260 livres lausannoises à l'évêque de Sion, son oncle et son tuteur. *Actum anno Domini MCCLXXXV, mense septembris.*

M.D.G. XIV, N° 192.

2001

1285, 29 septembre. Amédée, comte de Savoie, étant entré à Genève à la tête d'une armée et ayant exigé le serment des citoyens, conclut un traité d'alliance avec Robert, évêque de Genève. *Datum in ecclesia fratrum predicatorum Gebenn. die sabbati in festo S. Michaelis, A. D. MCCLXXXV.* — Suivent divers mandats, relatifs à l'exécution du dit traité, adressés par l'évêque de Genève à son châtelain de l'Ile, à la commune de Genève et au chapitre.

M.D.G. VIII, pag. 219 et 221.

2002

1285, 1er octobre. Amédée, comte de Savoie, déclare prendre sous sa protection les citoyens de Genève, et promet qu'ils ne seront nullement inquiétés à cause du serment qu'ils lui ont prêté. *Datum*

Digitized by Google

Gebennis, die lune proxima post festum S. Michaelis, anno domini MCCLXXXV.

Spon, preuves, N° 23.

2003

1285, 18 octobre. L'empereur Rodolphe, se trouvant à Lucerne avec une partie des grands de l'empire, donne à l'église de Bâle, pour le salut de l'âme de sa femme Anna et de son fils Hartmann, le patronat des églises d'Augst et de Zeyningen. *Datum Lucerne, XV kal. novemb. indictione XIV, anno domini MCCLXXXV, regni anno XIII.*

Schœpflin, A. D. II, 34. — Gerbert, Crypta, pag. 116.

2004

1285, 22 novembre. L'empereur Rodolphe vient à Lausanne, d'où il envoie quatre messagers au pape Honorius IV, nouvellement nommé. — Le 8 décembre suivant, il se trouvait à Fribourg, d'où il expédia un acte en faveur des bourgeois de Camerik.

Böhmer, Régestes; Rudolf, Nos 850 et 851.

2005

1285, 1er décembre. Pierre de Châteauneuf, procureur du comte Amédée V, déclare accorder à Amédée, comte de Genève, une trève qui doit durer jusqu'à l'expiration des trois semaines qui suivront la prochaine fête de Pâques. *Datum Aventhice, in crastino B. Andree apostoli, A. D. MCCLXXXV.*

M.D.G. VIII, pag. 222.

2006

1285. Reconnaissance d'un certain nombre d'habitants du village d'Apples, portant qu'ils se reconnaissent justiciables du prieuré de Romainmotier, qui possède sur eux le mère et mixte empire. *Datum anno domini MCCLXXXV.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 534.

2007

1285. Barthélemy de Cicon, dit de Goumoëns, fait cession de son fief d'Eclagnens à messire Gauthier de Montfaucon, seigneur d'Orbe. *Datum anno domini MCCLXXXV.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 313.

Digitized by Google

2008

1286, 1er janvier. Pierre, seigneur de Gex, et Léone sa mère, renouvellent l'hommage qu'ils ont prêté à Amédée, comte de Savoie. *Actum Cambar. die martis in festo circumcisionis domini, anno domini MCCLXXXV.* (v. st.) Cp. 14 août 1285.

M.D.G. VIII, 223.

2009

1286, 14 janvier. Arbitrage et traité de paix entre Amédée, comte de Savoie, et son frère Louis, seigneur de Vaud. Amédée cède à son frère Louis les châteaux des Clées, d'Yverdon, Cudrefin, Bioley, Moudon, Romont, Saillon, Conthey, et tous les fiefs qui sont entre l'Aubonne et la Veveyse, à l'exception des fiefs qui ne peuvent être séparés du comté de Savoie, et en particulier de ceux de Gruyère, Chastel et Cossonay. Amédée lui accorde, de plus, une rente annuelle de 400 livres viennoises, à prendre sur les péages de St. Maurice et de Villeneuve de Chillon. Louis doit hommage lige à son frère Amédée. Celui-ci garde les terres et châteaux du Verromays, du Bugey, du Valromey, etc. *Datum anno ab incarnat. MCCLXXXV, die lune in crastino B. Ylarii, XIX kal. februarii, indict. XIV.* (v. st.)

Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1570. — M.D.G. VIII, pag. 224.

2010

1286, 7 avril. Amédée, comte de Genevois, accepte la trève stipulée en son nom par le dauphin Humbert, son oncle, avec le comte de Savoie. *Datum apud Claromontem, die sabbati ante Ramispalmarum, A. D. MCCLXXXV.* (v. st.)

M.D.G. VIII, pag. 228.

2011

1286, avril. Cono, fils de feu Rodolphe de Bulle, vend à Guillaume, évêque de Lausanne, diverses possessions situées au territoire de Batenteins, etc. *Datum anno domini MCCLXXXV, mense aprilis.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 125.

2012

Du 5 mai 1286 au 4 mai 1287. Extraits du compte de Guillaume

Digitized by Google

de Septimo, châtelain de Chillon, et bailli des terres du Chablais et du Genevois. *A dominica post festum apostolorum Philippi et Jacobi MCCLXXXVI, usque ad eamdem diem anno revoluto.*

Arch. de la chambre des comptes à Turin. — M.D.G. VIII, pag. 228.

2013

1286, 24 mai. Robert, évêque de Genève, accorde à la communauté des clercs du chœur de l'église de St. Pierre le droit de faire sceller gratis les actes concernant leurs intérêts communs. *Datum Gebenn. in Insula, die veneris post ascensionem domini anno ejusdem MCCLXXXVI.*

M.D.G. VIII, pag. 228.

2014

1286, 17 juin. Réquisition adressée au nom du comte de Savoie et des citoyens de Genève qui sont de son parti, pour faire observer le traité conclu entre eux d'une part, l'évêque et le chapitre de Genève d'autre part, et réparer les infractions que l'évêque y a faites. *Datum A. D. MCCLXXXVI, indict. XIV, XV kal. julii.*

M.D.G. VIII, pag. 230.

2015

1286, 8 juillet. Sentence arbitrale rendue entre le chapitre de Genève et Aymon, seigneur de Nyon et de Prangins, au sujet des dîmes de Colex. *Datum die lune post octabas apostolorum Petri et Pauli, A. D. MCCLXXXVI.*

M.D.G. XIV, N° 198.

2016

1286, 24 juillet. L'empereur Rodolphe accorde à Louis de Savoie le droit de lever un péage dans les mandements de Moudon, Yverdon et Romont. *Datum Basilee, IX kal. augusti, indict XIV, anno domini MCCLXXXVI, regni anno XIII.*

Kopp, Urk. II, N° 53.

2017

1286, 30 juillet. Accord entre Béatrix de Faucigny, sa fille et son gendre Humbert. Elle cède à ces derniers Versoix, la Cluse de Gex, les châteaux de Lompnes, St. Rambert, Falavier, Theysieux, Dorches, etc., ainsi que les droits qu'elle avait dès le lac de Genève

Digitized by Google

jusqu'en Bourgogne. *Datum die martis ante festum B. Petri ad vincula, anno domini MCCLXXXVI.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, pag. 37.

2018

1286, juillet. Donation d'Alisson, veuve de Girardon, bourgeois de Neuchâtel, en faveur de l'abbaye de Hautcrêt. *Datum anno domini MCCLXXXVI, mense julii.*

Matile, N° 240.

2019

1286, octobre. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, confirme le concordat fait, en 1272, entre Philippe de Savoie et le prieuré de Romainmotier. *Datum anno domini MCCLXXXVI, mense octobris.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 480.

2020

1286, octobre. « Littera homagii antiqui Cononis filii quondam Rodulphi de Bullo, militis, cum ejusdem venditione facta domino Willelmo episcopo, quæ littera confecta est sub sigillis dominorum abbatum Alteripe et Humilimontis, anno domini MCCLXXXVI, mense octobris. »

Inventaire de 1394, fol. 35. — Registre des fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, fol. 125.

2021

1286, décembre. Vente faite en présence d'Aymon de Prengins, seigneur de Nyon, et de Guillaume de Troches, prieur du dit lieu. *Actum A. D. MCCLXXXVI, mense decembris.*

M.D.G. XIV, N° 199.

2022

1287, 14 janvier. Mort de Robert, évêque de Genève. *XIX kal. februarii.*

M.D.G. VIII, 109, notes.

2023

1287, 26 janvier. Amédée V, comte de Savoie, demande aux chanoines de Genève de délivrer des mains de ses ennemis les châteaux de l'Ile et de Genève. Les chanoines répondent qu'ils feront

Digitized by Google

leur possible pour délivrer les dits châteaux. *Datum anno domini MCCLXXXVI, indict. XV, die lune post festum B. Vincencii,... actum apud Gebenn. in ecclesia S. Petri inter duo altaria.* (v. st.)

M.D.G. VIII, pag. 232.

2024

1287, 3 février. Mort d'Amédée, seigneur de Neuchâtel. *Anno domini MCCLXXXVI, tertia februarii, obiit nobilis et potens dominus dominus Amedeus dominus Novi Castri.* (v. st.)

Chronique du chanoine Anonyme. — Matile, N° 243.

2025

1287, 12 février. Hugues de Mauvoisin, bailli de Vaud, déclare que Pierre de Vaumarcus a donné en perpétuité à Aymon de St. Martin, son gendre, et à sa fille Isabelle, le fief qu'il tient de Gautier de Montfaucon à Eclépens et dans son territoire. *Datum anno domini MCCLXXXVI, die martis post octavas purificationis B. Marie, mense februarii.* (v. st.)

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 314.

2026

1287, 16 février. Réquisition du comte de Savoie adressée aux chanoines de Genève, au sujet des châteaux de l'Ile et de Peney. Le comte Amédée faisait alors le siége du château de l'Ile, et demandait qu'il fût remis à la garde du chapitre. *Datum anno domini MCCLXXXVI, indict. XV, XIV kal. marcii.... Actum apud Gebenn. in ecclesia cathedrali inter duo altaria.* (v. st.)

M.D.G. VIII, pag. 233.

2027

1287, février. Guillaume d'Arberg reconnaît avoir été vassal de Pierre et de Philippe de Savoie. Il prête hommage à Louis, seigneur de Vaud, pour son château d'Arconcié, en réservant la fidélité due à l'empire. *Actum apud Rotundum Montem, anno domini MCCLXXXVI, mense februario.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 287. — Zeerleder, N° 793.

2028

Du 4 mai 1287 au 3 mai 1288. Extraits du compte de Guillaume

Digitized by Google

de Septimo, châtelain de Chillon, et bailli du Chablais et du Genevois. *A dominica post festum Philippi et Jacobi MCCLXXXVII, usque ad eamdem diem anno revoluto.*

M.D.G. VIII, pag. 233.

2029

1287, 8 juillet. Compromis par lequel Amédée, comte de Savoie, Humbert Dauphin, Amédée, comte de Genevois, et Béatrix, dame de Faucigny, nomment des arbitres pour terminer leurs différends. *Anno incarnat. MCCLXXXVII, die martis post octabas apostolorum Petri et Pauli, indict. XV.*

M.D.G. XIV, N° 360.

2030

1287, 9 octobre. Berthe, femme de Pierre dit Baustach d'Octudenges, déclare avoir acheté des religieux de Payerne une dîme au village et territoire de Guolathun, et que son intention est que cette dîme après son décès retourne au couvent de Payerne. *Donné le VII des ides d'octobre.*

Archives de Fribourg : Morat, N° 291.

2031

1287, 7 novembre. Hommage prêté par Ulrich de Porta (Thorberg), chevalier, en faveur de Louis de Savoie, seigneur de Vaud. Rodolphe de Billens, bailli de Vaud. *Datum anno domini MCCLXXXVII, die veneris ante festum beati Martini hyemalis, in castro Morgie.*

Kopp, Urk. II, N° 54.

Cet acte est la première pièce authentique où il soit fait mention de la ville de Morges.

2032

1287, 18 novembre. Sentence arbitrale entre Amédée, comte de Savoie, et Humbert Dauphin, portant entre autres sur le mariage de leurs enfants. *Datum Anamasiæ diocesis Gebennensis, die martis in octabis Beati Martini hyemalis, anno domini MCCLXXXVII.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, pag. 39.

2033

1287, 20 novembre. Amédée, comte de Genève, déclare prêter hommage à Amédée, comte de Savoie, pour les fiefs qui ont été re-

Digitized by Google

connus par ses prédécesseurs, et en outre pour les châteaux de Gaissie, de Sessens, de Grandmont, d'Arbiez, et pour ceux de Genève et de Baleyson, s'il n'est pas prouvé que ces deux derniers soient un fief de l'évêque de Genève. *Datum anno incarnationis MCCLXXXVII, mense novembris, die jovis ante festum B. Catherine virginis, apud Annemansiam.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 41. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 215.

2034

1287, 22 novembre. Amédée, comte de Genevois, ayant fait la paix avec Amédée, comte de Savoie, donne pour garants de cette paix plusieurs seigneurs du voisinage. *Datum et actum apud Anamassiam, die sabbati ante festum B. Katherinæ, anno domini MCCLXXXVII.*

M.D.G. XIV, N° 201. Les deux pièces suivantes, N°s 202 et 203, sont relatives au même objet.

2035

1287, 25 novembre. Guillaume de Conflans, évêque de Genève, réclame du comte Amédée de Savoie la restitution du château de l'Ile de Genève, que ce dernier avait assiégé et dont il s'était emparé de force. *Datum anno domini MCCLXXXVII, indict. prima, VII kal. decembris, apud Aquianum in aula domini Comitis.*

M.D.G. I, 2e part., pag. 20.

2036

1287, 1er décembre. « Littera quomodo Amedeus comes Gebennensis promisit facere recompensationem domino Willelmo episcopo, de Turri Viviaci et avoeria eiusdem loci concessa domino Amedeo comiti Sabaudie, propter hoc quod de feudo domini episcopi Lausannensis esse dinoscuntur; Que littera confecta est sub sigillo dicti domini comitis Amedei comitis Gebennensis, in crastino B. Andree apostoli, anno domini MCCLXXXVII. »

Inventaire de 1394, f° 67. — Mémorial de Fribourg, 1859, p. 57.

2037

1287, 1er décembre. « Littera qualiter Amedeus comes Gebennen-

Digitized by Google

sis servat indempnem Willmum episcopum de fideiussione de servanda pace comitis Sabaudie, que littera confecta est sub sigillo dicti domini comitis, anno domini MCCXXXVII (sic) in crastino festo S. Andree. »

Inventaire de 1394, fol. 66.

Il y a erreur dans la date, puisque ce n'est pas Wullelme qui était évêque en 1237. Il faut lire 1287, d'autant plus que cet acte paraît devoir se lier à la pièce qui précède.

2038

1287, 7 décembre. Reversale d'Amédée V, comte de Savoie, en faveur des gens de la vallée de Bagnes, au sujet des subsistances (lo fourro) qui lui ont été fournies. *Datum apud S. Brancherium, in crastino B. Nicholai, anno domini MCCLXXXVII.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 221.

2039

1287, 30 décembre. Guillaume, évêque de Genève, somme de nouveau le comte Amédée de Savoie d'avoir à lui restituer le château de l'Ile de Genève. *Datum anno domini MCCLXXXVII, indict. prima, III kal. januarii, actum apud Gebennas in ecclesia fratrum minorum.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 23.

2040

1287, 30 décembre. Le comte Amédée de Savoie déclare appeler au Pape, de la monition lancée contre lui par l'évêque de Genève pour la restitution du château de l'Ile. *Datum anno domini MCCLXXXVII, indict. prima, III kal. januarii, actum apud Gebennas in capitulo fratrum minorum.*

M.D.G. VIII, pag. 257.

2041

1288, 3 janvier. Acte relatif à la procédure à suivre par devant le tribunal du vidomne, fait par le plus grand nombre des citoyens de Genève en présence du bailli de l'évêque et du vidomne. *Datum anno domini MCCLXXXVII, indict. I, III nonas januarii, actum apud Gebennas ante ecclesiam S. Petri.* (v. st.)

M.D.G. I, 2e part. pag. 26.

Digitized by Google

2042

1288, 5 janvier. Hommage taillable prêté à Jocelin de Pont par divers habitants de Maracon. *Actum in vigilia Epiphanie, anno domini MCCLXXXVII.* (v. st.)

Communiqué par M. de Gingins.

2043

1288, 21 janvier. « Littera in pendenti sigillata, a domino Joanne domino Montisfalconis emanata, data die martis ante festum B. Vincentii, anno MCCLXXXVII, in qua idem dominus confessus fuit se habuisse a domino Amedeo comite Sabaudiæ pro hommagio sibi facto tercentum libras Viennenses. » (v. st.)

Ancien inventaire de Chambéry.

2044

1288, janvier. Handfeste, soit charte de franchises donnée à la ville de Buren par Berthold de Neuchâtel, seigneur de Strasberg et de Buren. *Actum anno incarnat. MCCLXXXVIII, mense januarii, indictione prima.*

Zeerleder, N° 799.

2045

1288, 7 mars. Guillaume, seigneur de Gex, prête hommage au comte Amédée de Savoie, ensuite de la sentence rendue par le conseil du dit comte.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 86.

2046

1288, 8 mars. Aymon de Jolens reconnaît tenir en fief de l'évêque de Genève des dîmes à Bougy et à Gimel, ainsi que ce qu'il possède entre l'Aubonne et le château de Mont. *A. D. MCCLXXXVII, indict. I, VIII idus marcii.* (v. st.)

M.D.G. XIV, N° 205.

2047

1288, 2 avril. Pierre Ternier reconnaît avoir été indemnisé par l'évêque de Genève à l'occasion des dommages qu'il avait soufferts par le siége de Versoix. *Datum apud Gebennas cathedrali ecclesia S. Petri, die veneris post festum Pasche, anno domini MCCLXXXVIII.*

M.D.G. V, 2e part. pag. 30.

Digitized by Google

2048

1288, 30 avril. Bulle du pape Nicolas IV en faveur des frères prêcheurs. *Datum Rome apud S. Petrum, II kal. maii, pontificatus anno primo.*

M.D.G. XIV, N° 207.

2049

1288, 25 mai. L'empereur Rodolphe vient mettre le siége devant Berne à la tête d'une armée de 30 mille hommes. Il donne en vain l'assaut le 6 juin. — Vers le commencement de juillet il alla mettre le siége devant Montbéliard. Il revint plus tard devant Berne et donna un nouvel assaut le 10 août. Il essaya de détruire les ponts et les moulins, en jetant dans l'Aar des masses de bois enflammés, mais ses efforts furent rendus inutiles par la résistance des assiégés, et il leva le siége le 18 septembre.

Zeerleder, N°s 802 et 804, extraits de diverses chroniques.

2050

1288, 9 juin. Déclaration de Girard de Compeys, châtelain de l'Ile de Genève, au sujet des objets d'armement et d'équipement qu'il a reçus.

M.D.G. VIII, 279.

2051

1288, 19 juin. Guillaume de Septimo, bailli du Genevois et du Chablais, accorde au bourg d'Aigle l'établissement de quatre syndics ou procureurs. *Datum die sabbati ante festum B. Johannis Baptistæ, anno domini MCCLXXXVIII.*

Archives de la commune d'Aigle.

2052

1288, 20 juin. L'empereur Rodolphe engage la curie de Hilzkilch en faveur de Henri de Heidegga et de sa femme *Via*, pour la somme de 70 marcs d'argent donnée en dot à la dite Via. *Datum apud Lopvn, dominica proxima ante festum S. Johannis Baptiste, anno domini MCCLXXXVIII, indictione prima.*

Kopp, Gesch. tom. II, 2e part. pag. 735.

Digitized by Google

2053

1288, août. Vente faite à Henriette de la Sarra et à Jean de Montferrand, son mari, par Jordane, sœur de la première, et Rollin, fils de Jordane, pour soixante soudées de terre évaluées à 5 muids de froment, de tous leurs droits de garde et d'avouerie sur l'abbaye et la vallée du Lac-de-Joux.

Inventaires de Lassara et de Turin. — Matile, Régeste, N° 89.

2054

1288, 1er septembre. L'empereur Rodolphe accorde à Pierre, évêque de Bâle, l'autorisation de continuer la construction du château de Schlossberg. *Datum in castris ante Bernam, kal. septembris, indict. I, anno domini MCCLXXXVIII, regni anno XV.*

Herrgott. Gen. II, 537. — Matile, N° 247. — Zeerleder, N° 803.

2055

1288, 13 septembre. L'empereur Rodolphe déclare que Rollin, seigneur de Neuchâtel, lui ayant remis librement et volontairement le château et la ville de Neuchâtel, il avait, à la demande du dit Rollin, inféodé la susdite terre de Neuchâtel à Jean de Châlon, seigneur d'Arlay. *Datum in castris ante Bernam, idibus septembris, indictione prima, anno domini MCCLXXXVIII, regni anno XV.*

Gerbert, Crypta nova, pag. 137. — Chevalier, Hist. de Poligny, I, 131. — Soloth. Woch. 1828, pag. 218. — Matile, N° 248. — Zeerleder, N° 805. — Boyve, Annal. histor. I, 246, traduction.

2056

1288, septembre. Jean de Neuchâtel, prévôt de l'église de Châlon, curateur de Rolin, seigneur de Neuchâtel, déclare que celui-ci a prêté hommage à Jean de Châlon, seigneur d'Arlay. *Actum et datum anno domini MCCLXXXVIII, mense septembris.*

Matile, N° 249. — Zeerleder, N° 808. — Soloth. Wochenbl. 1828, pag. 219. — Zurlauben, Tableaux topograph. de la Suisse, fol. I, preuves, N° 48. — Montmollin, Mém. sur le comté de Neuchâtel, I, 213, trad.

Digitized by Google

2057

1288, septembre. Guillaume, évêque de Lausanne, déclare que Rolin, seigneur de Neuchâtel, a prêté, en sa présence, hommage à Jean de Châlon, seigneur d'Arlay. *Actum anno domini MCCLXXXVIII, mense septembris.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 219. — Matile, N° 250. — Zeerleder, N° 809. — Boyve, Annal. hist. I, 248, traduction.

2058

1288, 17 septembre. L'empereur Rodolphe accorde à Jean de Châlon le droit de lever un péage au château de Jougne. *Actum in castris ante Bernam, XV kal. octobr. indict. prima, anno domini MCCLXXXVIII, regni anno XV.*

Chevalier, Mémoires de Poligny, I, N° 66. — Gerbert, Cod. epist. 250. — Zeerleder, N° 806.

2059

1288, 18 septembre. L'empereur Rodolphe nomme Ulrich de Maggenberg, avoyer de Fribourg, et ses héritiers, au poste de châtelain de Gumine. Il leur assigne pour cet office la somme de 200 marcs d'argent. *Datum Friburgi, XIV kal. octobr. indict. prima, anno domini MCCLXXXVIII, regni anno XV.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 429. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 40. — Zeerleder, N° 807.

2060

1288, 19 septembre. Sentence de l'empereur Rodolphe rendue à la requête de Guillaume, évêque de Lausanne, contre les citoyens de Lausanne, qui n'auraient pas exécuté les sentences rendues précédemment contre eux, le 14 avril 1284 et le 19 mai 1285. *Datum apud Friburgum in Otlandia, dominica ante festum B. Mathei, A. D. MCCLXXXVIII, regni vero anno XV.*

Archives cantonales de Lausanne. — Conservateur suisse, X, 404, extrait. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 54, extrait.

Digitized by Google

2061

1288, 8 novembre. Inhibitions signifiées par Guillaume, évêque de Genève, pour s'opposer à la cession du vidomnat au comte de Savoie. *Datum anno domini MCCLXXXVIII, indict. II, actum apud Gebenn. in ecclesia B. Marie Magdalenes, VI idus novembris.*

M.D.G. VIII, pag. 240.

2062

1288, 8 novembre. Guillaume de Septimo, bailli du Genevois, déclare appeler des monitions par lesquelles l'évêque de Genève a défendu d'obéir à Girard de Compeys, vidomne à Genève, pour le comte de Savoie. *Datum anno domini MCCLXXXVIII, indict. II, VI idus novembris, actum apud Gebenn. in domo Longe Male.*

M.D.G. VIII, pag. 243.

2063

1288, 30 novembre. Amédée, comte de Genève, promet d'assigner à Walter de Confignon, vidomne de Genève, 40 livres genevoises de revenu annuel en échange du vidomnat qu'il avait perdu. *Datum apud Espersi, die festo B. Andree, anno domini MCCLXXXVIII.*

M.D.G. VIII, pag. 238.

2064

1288. Quittance d'Anselme d'Ognon pour le tort que lui avaient fait les gens de feu l'évêque Robert de Genève en incendiant sa maison. *Datum anno domini MCCLXXXVIII, indict. prima.*

M.D.G. VIII, pag. 231.

2065

1288 à 1297. Extraits des comptes des châtelains de l'Ile, vidomnes de Genève, pour le comte de Savoie.

M.D.G. VIII, pag. 248 à 252.

2066

1289, 25 janvier. L'empereur Rodolphe déclare de nouveau prendre les Fribourgeois sous la protection de l'empire. *Datum Basilee, VIII kal. februarii, indict. II, anno domini MCCLXXXIX, regni anno XVI.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 41.

Digitized by Google

2067

1289, 11 février. Amédée, comte de Genève, cède à Valter de Confignon, divers droits en dédommagement du vidomnat dont il avait été privé par le comte de Savoie. *Datum Gebennis, III idus februarii, anno domini MCCLXXXVIII.* (v. st.)

M.D.G. VIII, pag. 239.

2068

1289, 7 mars. Hommage prêté par Guillaume, seigneur de Gex, à Amédée, comte de Savoie. *A. D. MCCLXXXIX, indict. II, nonis martii.*

M.D.G. XIV, N° 213.

2069

1289, 14 mars. Sentence rendue par la cour du doyen de Sion, en faveur de Girard, abbé de St. Maurice, contre Pierre de Morestel, vidomne de Bagnes. *Datum anno domini ..... octavo, sumpto millesimo in Paschate, die lunæ post festum B. Gregorii, videlicet XIV martii.* (v. st.)

Gallia Christ. XII, Instr. 521. — Furrer, III, 90, extrait.

Les notes chronologiques concordent pour l'année 1289. On remarque que cette pièce est datée d'après le style pascal.

2070

1289, 18 avril. Le comte Amédée de Savoie déclare que le comte Pierre de Gruyère lui a fait hommage lige pour ses châteaux de Gruyère, de Montsalvens, d'Œx et du Vanel. *Datum Gebenne, die lune ante festum B. Georgii, anno domini MCCLXXXIX.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 224.

2071

1289, 26 avril. Le comte de Savoie prête hommage à Oddon, archevêque de Besançon, pour la seigneurie de Nyon. *Datum Burgi in Brexia, die martis post festum beati Georgii, anno domini MCCLXXXIX.* (Comparez 19 octobre 1272.)

Guichenon, Histoire généalogique, I, pag. 351. — Le même, Msc. à la biblioth. de Montpellier, tom. XXII, N° 28.

Digitized by Google

2072

1289, 27 avril. Combat de la Schosshalde entre les Bernois et les troupes impériales. Les Bernois mirent à mort le comte de Homberg et le chevalier de Hetelingen; mais ils perdirent plus d'une centaine des leurs, sans parler d'un grand nombre de prisonniers. Après ce combat ils firent leur soumission à l'empereur.

Zeerleder, N° 810, extraits de diverses chroniques.

2073

1289, 4 mai. Ulrich et Rodolphe d'Avenches, chevaliers, Jean et Conon, donzels, frères, mandent à Guillaume, évêque de Lausanne, qu'ils ont renoncé, en faveur du couvent de Fontaine-André, au droit de présentation pour l'église de Meyrie. *Datum in crastino inventionis S. Crucis, anno domini MCCLXXXIX.*

Matile, N° 253.

2074

1289, 8 mai. Les mêmes déclarent qu'ils ont fait don au couvent de Fontaine-André du droit de patronage de l'église de Meyrie. *Datum mense maii, dominica post festum beatorum apostolorum Philippi et Jacobi, anno domini MCCLXXXIX.*

Matile, N° 254.

2075

1289, 14 mai. L'avoyer et le conseil de Berne instituent dans le couvent de Wettingen un anniversaire en mémoire du comte Louis de Homberg, qui avait été tué au combat de la Schosshalde. *Actum et datum aput Baden, anno domini MCCLXXXIX, II idus maii, indictione II.* — Vidimus de l'évêque de Lausanne du 3 février 1291. — Autre vidimus de Cono, abbé de Frienisberg, de l'an 1292.

Soloth. Woch. 1828, pag. 411. — Zeerleder, N° 811.

2076

1289, 15 mai. Volker, abbé de Wettingen, déclare qu'un autel a été fondé pour le repos de l'âme de Louis, comte de Homberg. *Datum Wettingen, anno domini MCCLXXXIX, idus maii, indictione II.*

Neugart, N° 1040.

2077

1289, 3 juin. Diplôme de l'empereur Rodolphe en faveur des cha-

Digitized by Google

noines de St. Pierre de Vicobaldone dans le diocèse de Milan. *Datum Moreti.*

Regestes de Böhmer, Rudolf, N° 988, d'après Giulini, Memorie della Città e della Campagna di Milano, VIII, 687.

2078

1289, 11 juin. L'avoyer Ulrich de Magkenberc et les bourgeois de Fribourg déclarent que la nomination de l'avoyer et du curé de Fribourg appartient aux ducs Albert et Rodolphe de Habsbourg. *Datum apud Friburgum, anno domini MCCLXXXIX, tertio idus junii, indict. secunda.*

Lichnowski, Gesch. des Hauses Habsb. tom. I, Urk. pag. 172.

2079

1289, 11 juin. Albert et Rodolphe, fils de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, confirment tous les droits de la bourgeoisie de Fribourg, à l'exception de celui de nommer l'avoyer et le curé. *Datum apud Friburgum, anno domini MCCLXXXIX, III idus junii, indict. II.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 431. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 42. — Zeerleder, N° 814.

2080

1289, 12 juin. L'empereur Rodolphe confirme la déclaration faite la veille par ses fils en faveur de la ville de Fribourg. *Datum Friburgi, II idus junii, indict. II, anno domini MCCLXXXIX, regni anno XVI.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 432. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 43. — Zeerleder, N° 815.

2081

1289, 22 juin. L'empereur Rodolphe charge le chevalier Ulrich de Thorberg de protéger et de défendre les droits de la ville et de l'église de Soleure. *Datum Basilee, X cal. julii, regiminis nostri anno XVI.*

Soloth. Woch. 1811, pag. 356, et 1828, pag. 412.

Digitized by Google

2082

1289, 1er octobre. Accord entre Jean de Châlon, sire d'Arlay, et son frère Hugues, d'une part, et le prieuré de Romainmotier, d'autre part, au sujet de Waut, Chantegrue, Dompierre et la Rivière. *Donées le venredi prochain apres la feste Saint Michiel, l'ant de l'encarnation de nostre Segniour corrant per mil dous cenz quatre vinz et neuf.* — Suit la confirmation du même accord délivrée par Othon, comte palatin de Bourgogne et sire de Salins, au mois d'octobre de la même année. *Donées l'an nostre Seignour corant per MCCLXXX et nuez, le mois de Ocouvre.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 594 à 597.

2083

1289, 18 octobre. Appels et protestations du procureur du comte de Savoie, par devant le concile provincial de Vienne, au sujet de la possession du château de Genève réclamée par l'évêque de Genève. *Datum anno incarnat. MCCLXXXIX, die martis in festo B. Luce evangeliste, indict. III, actum Vienne in camera domini archiepiscopi.*

M.D.G. VIII, pag. 258 à 264.

2084

1289, 13 novembre. Monitions adressées par Guillaume, évêque de Genève, 1° au comte Amédée de Savoie, qui s'est emparé du château de l'Ile de Genève, de la juridiction de la ville et d'autres droits appartenant à l'église; 2° aux citoyens de Genève qui se sont emparés de l'église cathédrale et spécialement à ceux qui exercent le gouvernement de la ville sous les noms de syndics et de procureurs; 3° à Amédée, comte de Genève, pour qu'il ait à restituer la pêche du Rhône, de Russin à la Cluse. *Datum anno domini MCCLXXXIX, indict. III, idus novembris; actum apud Gebennas, ante ecclesiam fratrum minorum.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 32.

2085

1290, 2 janvier. François, coseigneur de Saxon, et sa sœur Béatrix

Digitized by Google

prêtent hommage à Girold, abbé de St. Maurice, pour tout ce qu'ils possèdent dans la vallée de Bagnes. *Actum apud Bagnes, in crastino circumcisionis, anno domini MCCLXXXIX.* (v. st.)

Gallia Christ. XII, Instr. 522. — Furrer, III, 91.

2086

1290, 10 janvier. Ensuite du concile tenu à Vienne, l'évêque de Genève excommunie ceux qui lui ont enlevé le château de l'Ile, la juridiction de la ville de Genève, la pêche du Rhône et autres droits appartenant à l'église. *Datum anno domini MCCLXXXIX, indict. III, ... idus januarii, actum apud Gebennas in ecclesia S. Petri.* (v. st.)

M.D.G. I, 2e part. pag. 39.

2087

1290, 13 janvier. Bulle du pape Nicolas IV, adressée à l'abbé et aux couvents de Cluny, au sujet de la dîme des Novales, en confirmation de la bulle du pape Grégoire IX, du 31 mai 1228. *Datum Rome apud S. Petrum, X kal. februarii, pontificatus* (Nicolai pp. IV) *anno secundo.* Vidimus de l'official de Lausanne: *in crastino B. Hilarii, MCCLXXXIX.*

Archives de Fribourg; Payerne, N° 13. — Soloth. Wochenbl. 1828, pag. 319, extrait.

2088

1290, 3 mars. Le comte de Savoie et l'évêque de Genève déclarent soumettre à un arbitrage la solution du différend qui les divise. *Datum apud Confletum, tertia die marcii, anno domini MCCLXXXIX.* (v. st.)

M.D.G. VIII, pag. 264.

2089

1290, 20 mars. Le comte de Savoie déclare appeler des monitions et procès qui sont dirigés contre lui par l'évêque de Genève. *Datum anno domini MCCXC, indict. III, XIII kal. aprilis; actum in abbatia Altecombe.*

M.D.G. VIII, pag. 279.

Digitized by Google

2090

1290, 3 mai. Bulle du pape Nicolas IV, qui commet l'abbé de l'Ile-Barbe à Lyon pour juger les difficultés pendantes entre l'évêque de Genève et le comte de Savoie. *Datum Rome, apud S. Mariam Majorem, V nonas maii, pontificatus anno III.*

M.D.G. VIII, pag. 268.

2091

1290, 4 mai. Jean, vidomne de Moudon, donne quittance à Guillaume, évêque de Lausanne, de la somme de 460 livres à lui payée par le dit évêque, en acquittement des dettes d'Agnès, veuve de Guillaume de Palézieux. *Datum anno MCCXC, quarta die mensis post inventionem S. Crucis.* (Cp. 1294.)

Collectio episcopalis Lausann. par M. Lenzbourg. part. II, fol. 53.

2092

1290, 5 mai. Acte passé par 73 citoyens de Genève, qui déclarent que l'évêque de Genève ayant, à leur demande, transféré le marché dans le haut de la ville, et leur ayant promis de l'y laisser pendant le terme de 20 ans, l'évêque aura, à l'expiration de ces 20 ans, le droit de transporter ailleurs le dit marché. *Datum Gebennis, III nonas maii, anno domini MCCXC.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 121.

2093

1290, 15 mai. Déclaration faite par les délégués du comte de Savoie, devant le synode assemblé à Genève, au sujet du droit de rétention qu'il prétend avoir sur le château de l'Ile, le vidomnat de Genève, etc. Il prétend que des hostilités ayant été dirigées contre lui dès le dit château, il a droit de le retenir pour s'indemniser des frais de guerre. *Datum anno domini MCCXC, indict. III, die lune post ascensionem domini, id est idus maii; actum apud Gebennas, in ecclesia S. Petri, in plena senodo ibidem convocata.*

M.D.G. VIII, pag. 266.

Digitized by Google

2094

1290, 17 mai. Les délégués du comte de Savoie déclarent appeler de l'excommunication prononcée dans le synode de Genève, au sujet de l'usurpation du château de l'Ile. *Datum anno domini MCCXC, XVI kal. junii, videlicet mercurii post ascensionem domini; actum apud Gebennas, in ecclesia S. Petri, in plena senodo.*

M.D.G. VIII, pag. 267.

2095

1290, juillet. Nicolas d'Ecublens, damoiseau, vend à Gauthier, seigneur de Montfaucon, le fief qu'il tenait de lui à Etagnières. *Datum anno domini MCCXC, mense julii.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 315.

2096

1290, 5 août. Alliance offensive et défensive, conclue pour le terme de 5 ans, entre la ville de Fribourg et Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, contre Guillaume d'Arberg, Jean de Vallengin et leurs frères. *Datum sabbato post inventionem B. Stephani, anno domini MCCXC.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 221. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 46. — Matile, N° 259. — Zeerleder, N° 826.

2097

1290, 5 août. Bulle du pape Nicolas, qui charge l'archevêque de Lyon de juger des difficultés pendantes entre le comte de Savoie et l'évêque de Genève. *Datum apud Urbem veterem, nonas augusti, pontificatus anno tertio.*

M.D.G. VIII, pag. 270.

2098

1290, 21 août. Le procureur de l'évêque de Genève déclare récuser l'archevêque de Lyon, préposé par le pape, pour juger des difficultés pendantes entre l'évêque de Genève et le comte de Savoie. *Datum anno nativitatis MCCXC, pontificatus anno tertio, die XXI mensis augusti, tertie indictionis; actum apud Urbem veterem.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 44.

Digitized by Google

2099

1290 ..... Bulle du pape Nicolas, qui charge l'évêque de Macon de prononcer sur les différends ci-dessus entre l'évêque de Genève et le comte de Savoie. *Datum apud Urbem veterem, nonas Augusti, pontificatus anno tertio.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 51.

Mallet pense que cette dernière bulle est antidatée, parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'elle soit antérieure à la récusation de l'archevêque de Lyon, datée du 21 août.

2100

1290, 19 septembre. Transaction entre le comte de Savoie et l'évêque de Genève. Le comte restitue à l'évêque les péages, la pêche et les moulins du Rhône, et reconnaît tenir en fief du dit évêque le vidomnat de la ville de Genève, pour lequel il lui prête hommage. *Acta apud Ast, die martis ante festum B. Mathei Apostoli, XIX mensis septembris, anno domini MCCXC, indictione III.*

Spon, preuves, N° 24.

2101

1290, 19 septembre. Compromis entre le comte de Savoie et l'évêque de Genève, au sujet de la restitution du château de l'Ile, demandée par l'évêque et refusée par le comte jusqu'après le payement de la somme de 40 mille marcs d'argent qu'il prétend avoir dépensée en faisant la guerre pour l'évêque. Les parties s'en rapportent à la décision de Henri de Clyton, prévôt de S. Catherinne d'Aiguebelle, et de Jaques de Lully, prieur de Talloires, arbitres choisis par les parties. *Actum in civitate Astensi.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 55.

2102

1290, 21 septembre. Ensuite de la transaction et du compromis qui précèdent, l'évêque de Genève déclare lever l'excommunication qu'il avait lancée contre les envahisseurs des biens ecclésiastiques. *Datum die jovis in festo B. Mathei apostoli, anno domini MCCXC.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 63.

Digitized by Google

2103

1290, 21 septembre. De son côté le comte de Savoie écrit à ses baillis, juges et châtelains, pour leur recommander de veiller aux intérêts de l'évêque de Genève. *Datum apud Ast, die jovis in festo B. Mathei apostoli, anno domini MCCXC.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 65.

2104

1290, septembre. Déclaration de Loys de Savoie, sire de Waut, en faveur de messire Richard de Duyn, seigneur de Vufflens, portant que ni Girard de Chable, ni Nicol de Disy, ni personne de leurs maisons, ne pourront remplir dans la ville de Morges aucunes appartenances soit offices sans la volonté du dit Richard. *Donèes à Moudon, en l'an de l'encarnacion MCCXC, el moies de settembre.*

D'après une ancienne copie en forme de fac-simile.

Voir aux *pièces annexes.*

2105

1290, circa. Girold de la Tour, neveu d'Aymon de la Tour, chevalier, reconnaît tenir en fief de l'abbaye de St. Maurice la seigneurie d'Ollon.

Gallia Christ. XII, Instr. 523. — Furrer, III, pag. 92.

2106

1291, 30 janvier. Guillaume, sire de Gex, prête hommage lige au comte Amédée de Savoie, avant tous autres seigneurs, et promet de ne pas faire hommage au Dauphin ou à aucun autre seigneur, sans le consentement de la cour du dit comte. *Datum anno domini MCCXCI, indict. IV, die lune ante festum purificationis B. Marie virginis; actum apud Sayssellum.* — Vidimus de l'an 1307.

M.D.G. IX, pag. 219.

2107

1291, 2 février. Monitions de l'évêque de Genève au sujet de nouveaux empiétements commis par le comte de Savoie au préjudice de ses droits. *Datum anno incarnationis MCCXC, indicione III, die veneris in festo purificationis B. Marie virginis, in ecclesia S. Petri*

Digitized by Google

Gebennensis. (v. st.) — 13 mai 1291. Renouvellement des susdites monitions. *Datum anno incarnationis MCCXCI, indicione IV, III idus maii, in ecclesia B. Marie Magdalenes.*

Spon, preuves, N° 25.

2108

1291, 3 février. Guillaume, évêque de Lausanne, délivre un vidimus de la charte du 14 mai 1289. *Datum Vettingen, anno domini MCCXCI, II nonas februarii.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 411. — Zeerleder, N° 811.

2109

1291, 23 février. Les évêques de Constance et de Lausanne se trouvent à Baden, et signent comme témoins un diplôme délivré par l'empereur.

Régestes de Böhmer, Rudolf, N° 1097.

2110

1291, 5 mars. « Littera duobus sigillis in pendenti sigillata data die lunæ post Carnisprivium novum anno domini MCCXCI, in qua Aimo dominus Sallenove accepit in feudum ligium a domino Amedeo comite Sabaudie, castrum ipsius Aimonis de Rotulo, situm in diocesi Gebennensi, juxta lacum Gebennensem, cum territorio et pertinentiis suis, et quindecim libras Gebennenses annui redditus sibi ibidem debitas, et sub hommagio ligio et conditionibus in dicta littera declaratis. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2111

1291, 11 avril. Transaction entre Guillaume, évêque de Genève, et Amédée II, comte de Genève, au sujet des prétentions d'Amédée sur le village d'Ambilly, la pêche du Rhône et d'autres objets. *Datum anno domini MCCXC, die veneris ante dominicam in ramis palmarum, apud prioratum S. Victoris Gebennensis.* (v. st.)

M.D.G. I, 2e part. pag. 124, et VIII, pag. 198.

Digitized by Google

2112

1291, 13 avril. Jaquemin de la Tour, de St. Branchier, donne une alpe soit montagne à Girard, abbé de St. Maurice, pour le salut de son âme. *Datum anno domini MCCXCI, sumpta incarnatione in nativitate domini, indict. IV, idibus aprilis, apud S. Brancherium.*

Gallia Christ. XII, Instr. 527. — Furrer, III, 94, extrait.

2113

1291, 14 avril. « Littera quomodo Aymo de Quarto prepositus Lausannensis promisit reddere litteras de Berchier domino Johanni de Cossonay, ad ordinationem domini Guillelmi episcopi Lausann. anno domini MCCXCI, sabbato ante Ramos palmarum. »

Inventaire de 1394, fol. 4.

2114

1291, avril. Gauthier, seigneur de Montfaucon, rachète de Jean, fils de Guido de Goumoens, des censes situées à Assens, Bioley-Orjulaz et Penthéréaz. *Actum anno domini MCCXCI, mense aprili.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 316.

2115

1291, du 29 avril au 6 mai. L'empereur Rodolphe et Charles II, roi de Sicile, ont une entrevue à Cudrefin. Amédée, comte de Savoie, rend les honneurs à ces deux monarques, mais il les surveille avec attention pour s'assurer de leurs projets. Il fait amener au roi de Sicile un chamois et un bouquetin vivants, et lui donne en outre un muid de vin vieux et des poissons recherchés, conformément à l'usage du pays et du temps.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 87.

2116

1291, 1er mai. L'empereur Rodolphe, siégeant en son tribunal à Morat, annulle la cession du fief de Rougemont faite à Hugo de Bourgogne par le comte Othon, son frère. Il rétrocède ce fief au dit Othon et à sa femme Mathilde à laquelle il avait été précédemment

Digitized by Google

assigné. *Datum apud Moretum, anno domini MCCXCI, indict. VI, kalendis maii, regni anno XVIII.*

Kopp, Urk. II, N° 77. — Trouillat, II, N° 396.

2117

1291, 2 mai. L'empereur Rodolphe confirme les fiefs de l'évêque de Valence et de Die. *Datum Murati.*

Régestes de Böhmer, Rudolf, N° 1109.

2118

1291, 3 mai. Alliance entre Pierre, évêque de Bâle, et Othon, comte de Bourgogne et seigneur de Salins. Les châteaux de Montbéliard et de Neuchâtel sont fixés comme limites pour l'entretien des troupes. *Datum Mureto, die jovis post festum B. Philippi et Jacobi, anno domini MCCXCI, mense de majo.*

Chevalier, Mémoires pour l'histoire de Poligny, I, 374. — Matile, N° 262. — Trouillat, II, N° 397.

2119

1291, 4 mai. Lettre de l'empereur Rodolphe, promettant sa protection à ses fidèles sujets du royaume d'Arles, réunis en sa présence, savoir : l'évêque de Die, l'évêque de Lausanne, Humbert Dauphin, Béatrix, dame de Faucigny, Amédée, comte de Genève, Aymar de Poitou et Humbert de Thoyre et Villars. *Dat. apud Muratum, IV nonas maii, anno MCCXCI, regni anno XVIII.*

Guichenon, Hist. de Bresse et de Bugey, preuves, pag. 251, extr. — Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 55.

2120

1291, 4 mai. L'empereur Rodolphe soumet l'abbaye et la ville de St. Claude à Humbert Dauphin, sénéchal de Bourgogne. *Datum apud Muratum, IV nonas maii, anno domini MCCXCI, regni anno XVIII.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, pag. 56.

2121

1291, 13 mai. Monitions de l'évêque de Genève aux citoyens de la

Digitized by Google

dite ville, au sujet de leurs empiétements sur ses droits, notamment au sujet de l'organisation d'une *commune*, de l'établissement de recteurs, de l'usage d'un sceau et de leur association avec le comte de Savoie. *Datum anno incarnationis MCCXCI, indict. IV, die dominica III idus maii, in ecclesia B. Marie Magdalenes Gebennensis.*

M.D.G. I, 2e part., pag. 68.

2122

1291, 19 mai. L'empereur Rodolphe inféode à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et à ses successeurs, le droit de garde de l'abbaye de St. Claude. *Datum in Moguntia, IV kal. junii, indict. IV, anno domini MCCXCI, regni anno XVIII.*

Chevalier, Hist. de Poligny, I, 375. — Gerbert, Cod. ep. 252.

Böhmer place cette pièce et la suivante sous la date du 19 mai, parce que le 29 mai l'empereur se trouvait à Francfort. Il suppose l'omission du chiffre X dans le jour des kalendes.

2123

1291, 19 mai. L'empereur Rodolphe accorde à Jean de Chalon, seigneur d'Arlay, et à ses successeurs, le droit de battre monnaie dans ses états, comme un fief de l'empire. *Datum in Moguntia, IV kal. junii, indict. IV, anno domini MCCXCI, regni anno XVIII.*

Chevalier, Hist. de Poligny, I, 374. — Gerbert, Cod. ep. 252.

2124

1291, 20 mai. Jaques de Lully, prieur de Talloires, refuse d'accepter la mission d'arbitre qui lui a été conférée par le compromis du 19 septembre 1290. *Datum anno incarnat. MCCXCI, indict. IV, die dominica ante festum B. Urbani, in castro de Duyn.*

M.D.G. I, 2e part., pag. 72.

2125

1291, 1er juin. Jocelin, major de Viége, fils de Godefroy, comte de Blandra, réclame de Boniface de Challant, évêque de Sion, la seigneurie du Simplon, à partir de Brigue en Valais jusqu'à Crevola

Digitized by Google

en Piémont. *Datum anno domini MCCXCI, indict. IV, die veneris* (prima) *mensis junii, in curia episcopali sedunensi.*

De Gingins, Documents pour l'histoire des comtes de Biandrate, N° 8. — Furrer, III, pag. 94.

2126

1291, 3 juin. L'empereur Rodolphe concède à Amédée, comte de Genève, tous les fiefs relevant de l'empire, vacants par la mort d'Aymon, frère du dit comte. *Datum Maguntie, III nonas junii, indict. IV, anno domini MCCXCI, regni anno XVIII.*

Kopp, Urk. II, N° 55.

2127

1291, 3 juin. L'empereur Rodolphe accorde à Amédée, comte de Genève, le droit de lever un péage sur les céréales et les bêtes de somme qui passent sur ses terres. *Datum Maguntie, III nonas junii, indict. IV, anno domini MCCXCI, regni anno XVIII.*

Kopp, Urk. II, N° 56.

2128

1291, 21 juin. Jean Moschet, donzel, fils de Jaques Moschet d'Echandens, abandonne à l'abbaye de Bonmont ses droits sur la grange d'Outard. *Datum apud Nyons, die jovis ante festum B. Johannis Baptiste, anno domini MCCXCI.* Sceau d'Aymon de Prangins, sire de Nyon.

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 373.

2129

1291, 15 juillet. L'empereur Rodolphe de Habsbourg meurt à Spire et y est enseveli.

2130

1291, 26 juillet. Engagère stipulée par Jaques, fils de Grillard de Goumoens, en faveur de Gauthier de Montfaucon, seigneur d'Echallens. *Actum domini anno MCCXCI, die jovis post festum B. Maria Magdalenæ.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 317.

2131

1291, 29 juillet. Amédée II, comte de Genève, donne quittance à

Digitized by Google

Béatrix, dame de Faucigny, de la somme de 500 livres Viennoises pour tous ses droits sur les vallées de Chamonix et de Valorsine. *Datum apud Terniacum, die dominica ante festum B. Petri ad vincula, anno domini MCCXCI.*

M.D.G. VII, pag. 352.

2132

1291, 1er août. Premier acte d'alliance entre les trois cantons de Schwytz, Uri et Unterwald. *Actum anno domini MCCXCI, incipiente mense augusto.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 417. — Gleser, Spec. Observ. ex jure gent. et jure publico circa Helvetiorum fœdera. 2e édit. pag. 88. — Kopp, Urk. I, pag. 32. — Zeerleder, N° 832, en allemand. — Amtliche Sammlung der ältern eidgenössischen Abschiede. Erste Lieferung, Beilagen, N° 1. — M.D.R. II, Essai sur l'origine et le développement des libertés des Waldstetten, par J.-J. Hisely, pag. 90, trad.

2133

1291, 4 août. Le chapitre de Lausanne accorde à l'évêque Guillaume les revenus des églises de Ponterose, Ependes, etc., pour le dédommagement des nombreuses dépenses qu'il avait eu à faire. *In capitulo Lausann. die sabbati ante festum beati Laurentii, anno domini MCCXCI.*

Arch. du canton de Vaud : Lausanne, N° 128.

2134

1291, 5 août. Convention entre Amédée, comte de Savoie, et son frère Louis, seigneur de Vaud, pour le partage de tout ce qu'ils pourront acquérir à Payerne, Morat et à la Tour de Broye. *Datum apud Paterniacum, die dominica ante festum B. Laurencii, anno domini MCCXCI, mense augusti.*

Kopp, Urk. II, N° 57.

2135

1291, 6 août. Echange entre Guillaume, évêque de Lausanne, et le chapitre de Lausanne. Le chapitre cède à l'évêque ses droits sur les églises de Riaz et d'Albeuve, en échange des bénéfices des égli-

Digitized by Google

ses de Pontareuse, Ependes, Donneloye, Eclépends, Vufflens, etc. *Datum in capitulo Lausannensi, die une lante festum B. Laurenci, anno domini MCCXCI.*

Arch. du canton de Vaud : Lausanne, N° 126. — Analyse dans l'histoire de Gruyère, M.D.R. X, pag. 117.

2136

1291, 9 août. Les Bernois déclarent prendre le comte Amédée V pour leur protecteur, jusqu'à ce que l'empereur puisse s'emparer de Bâle et veiller à leur sûreté. *Datum Paterniaci in claustro monasterii dicti loci, die jovis ante assumptionem B. Marie Virginis, anno domini MCCXCI.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 532. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 229.— Zeerleder, N°s 833 et 834. — Wurstemberger, Prob. N°s 888 et 889.

2137

1291. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, promet alliance et secours à la ville de Berne, dès Genève jusqu'à Zofingue, en réservant les droits des comtes de Savoie et de Bourgogne. *Datum anno incarnationis MCCXCI.*

Archives de Berne. — Zeerleder, N° 839.

2138

1291, 10 août. Amédée V, comte de Savoie, s'engage à fournir aux habitants de Berne la somme de 2 mille livres de Lausanne, et donne comme cautions une vingtaine de seigneurs de ses états. *Datum apud Muratum in festo B. Laurentii, anno domini MCCXCI.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 554. — Zeerleder, N° 835.

2139

1291, 14 août. Le comte Amédée V accorde au conseil et à la bourgeoisie de Morat le droit de choisir chaque année leur avoyer, comme cela se pratiquait du temps du comte Pierre. *Datum anno domini MCCXCI, in vigilia assumptionis gloriose virginis.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 419. — Engelhard, N° 6. — Zeerleder, N° 836. — Wurstemberger, Prob. N° 890.

Digitized by Google

2140

1291, 15 août. Le comte Amédée V, que le prieur et le couvent de Payerne avaient investi de l'avouerie du dit Payerne, promet de la défendre et de la protéger à l'instar de ses ancêtres. *Datum apud Muretum, die mercurii in festo assumptionis Beatæ Mariæ, anno domini MCCXCI, mense augusti.*

Archives de Payerne et de Fribourg. — Soloth. Woch. 1828, pag. 533. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1624.

2141

1291, 17 août. Le comte Amédée V promet de payer diverses sommes à la ville de Morat. *Datum anno domini MCCXCI, die altero post festum assumptionis B. Marie virginis.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 420. — Engelhard, N° 7. — Zeerleder, N° 837.

2142

1291, 27 août. Le donzel Rodolphe d'Ecublens vend à l'évêque de Lausanne les fiefs que tiennent de lui le chevalier Barthélemy de Hattenberg et le donzel Guillaume de Torny. *Die lune post festum B. Bartholomei apost. anno domini MCCXCI.*

Registre des fiefs nobles, f° 162.

On trouve, au même folio, un autre acte du même jour, relatif à l'hommage dû à l'évêque de Lausanne par Rodolphe d'Ecublens.

2143

1291, 2 septembre. Hommage lige prêté au comte de Savoie par B. Daviz, citoyen de Genève. *Datum anno domini MCCXCI, indict. IV, IV nonas sept. actum apud Gebennas.*

M.D.G. VIII, pag. 271.

2144

(1291, 3 septembre). Le comte Guillaume d'Arberg reçoit en fief de Louis de Savoie la seigneurie d'Arconcié et l'avouerie d'Hauterive. *Datum in Melduno, anno incarnationis MCCLXXXI, tertia die septembris.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 286.

La feuille de Soleure renferme ailleurs le même acte sous la date du 3 septembre 1271 (1828, pag. 448). — M. le professeur Kopp pense que cet acte doit être rapporté à l'an 1291.

Digitized by Google

2145

1291, 17 septembre. L'évêque de Constance, en sa qualite de tuteur de Hartmann de Kibourg, promet à Amédée V, comte de Savoie, de l'aider à recouvrer les châteaux de Laupen, Gumine et autres que l'empereur tenait au préjudice du dit Amédée. *Datum apud Chierces in ecclesia dicti loci, die lune post festum Exaltationis S. Crucis, anno domini MCCXC....*

Guichenon, preuves, pag. 135 (anno 1290). — Soloth. Woch. 1828, pag. 421 (anno 1291). — Zeerleder, N° 843 (anno 1292). — L'ancien inventaire de Chambéry porte l'année 1291.

2146

1291, avant le 26 septembre. Supplication du chapitre de Genève à l'évêque de la dite ville, dépeignant les hostilités commises par Humbert Dauphin et par le comte Amédée de Savoie. *Sans date.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 100. — Wurstemberger, Prob. N° 891.

2147

1291, 26 septembre. Guillaume, évêque de Genève, excommunie Humbert Dauphin, lequel avait attaqué la ville de Genève avec une armée augmentée des troupes de la dame Béatrix de Faucigny. Humbert Dauphin s'était ensuite emparé du château de Thiez appartenant à l'évêque. *Datum anno domini MCCXCI, indict. V, VI kal. octobris. Actum apud Gebennas ante ecclesiam S. Petri.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 74. — Wurstemberger, Prob. N° 891 a.

2148

1291, 16 octobre. Premier acte d'alliance entre la ville de Zurich et les cantons d'Uri et de Schwytz. *Dirre brief wart Zurich geben an Sant Gallen Tage, in dem Jare do von gottes geburt waren zwelf hundert und eis vnd nünzig Jar, do Indco was V.*

Archives de Zurich. — Kopp, Urk. I, pag. 37. — Zeerleder, N° 838.

Cet acte avait été publié par Tschudi, sous la date de l'an 1251. Depuis lors, M. Kopp a démontré qu'il y avait erreur, et qu'on devait le rapporter à l'an 1291.

Digitized by Google

2149

1291, 21 octobre. Aggravation de l'excommunication prononcée par l'évêque de Genève contre Humbert Dauphin. *Datum anno domini MCCXCI, indict. V, XII kal. novembr. Actum Gebennis ante ecclesiam S. Petri.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 86. — Wurstemberger, Prob. N° 892.

2150

1291, 24 novembre. Guillaume, évêque de Genève, libère le prieuré de St. Victor des émoluments du sceau de la cour de l'Official. *Datum VIII cal. decembr. A. D. MCCXCI.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 88.

2151

1291, novembre. Charles II, roi de Naples, agissant en qualité de médiateur, conclut la paix entre le comte de Savoie et le Dauphin de Viennois. Cette paix ne dure pas, plusieurs seigneurs refusant de se soumettre au Dauphin.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 88.

2152

1291, 2 décembre. Déclaration de Guillaume, évêque de Genève, au sujet de la procédure à suivre dans les procès portés par devant le tribunal du vidomne. *Datum anno domini MCCXCI, indict. V, IV nonas decembris; actum apud Gebennas in ecclesia S. Petri.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 92.

2153

1291, 2 décembre. Monitions adressées par l'évêque Guillaume de Genève à son vidomne. *A. D. MCCXCI, indict. IV, dominica prima mensis decembris.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 94.

2154

1291. Louis de Savoie prête hommage à Otton, comte de Bourgogne, pour la ville et le château de Morges, en réservant les droits du comte de Savoie. *Donné à Bracon.*

Guichenon, histoire de Savoie, III, pag. 220.

Digitized by Google

2155

1291. On voit, dans les comptes de la châtellenie de Chillon, qu'Amédée V entretenait des galères armées sur le lac Léman. Il avait fait venir un maître calfat de Gênes.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 87.

2156

1292, 14 février. Accommodement au sujet d'un homicide entre Jean d'Essertines et ses adhérents, bourgeois de Lausanne, d'une part, et le donzel Ulrich de Vilar, habitant à Fribourg, et ses adhérents, d'autre part. *Datum anno domini MCCXCI, die jovis post octavas purificationis B. Marie virginis.* (v. st.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 47.

2157

1292, 3 mars. Les frères Arnold et Walter, seigneurs de Wädischwyl, accordent un fief à Walter de Ried. *Datum feria II post dominicam Reminiscere, anno dominice circumcisionis MCCXCII.*

Arch. de Berne. — Zeerleder, N° 850.

Cette pièce mérite d'être remarquée à cause de l'emploi du style de la circoncision, que nous n'avons pas encore rencontré jusqu'ici. On sait que, d'après ce style, l'année commençait le 1er janvier.

2158

1292, 9 mars. Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon, reçoit en fief de Girard, abbé de St. Maurice, divers biens situés dans le Bas-Valais. *Datum in capitulo Agaunensi, VII idus martii, anno domini MCCXCI, sumpto millesimo in Paschate.* (v. st.)

Gallia Christ. XII, Instr. 524. — Furrer, III, pag. 92.

2159

1292, 30 mars. Trève entre Guillaume, seigneur d'Aarberg, et la ville de Fribourg. *Datum anno domini MCCXCII, die Ramorum palmarum.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 289. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 48. — Matile, N° 267 (30 mars 1293).

Digitized by Google

2160

1292, 26 avril. Nicolas de Marval, donzel, prête hommage à l'évêque de Genève, pour le château de Marval et pour tout ce que lui et son frère tiennent au delà du ruisseau de l'Alondon. *Datum anno domini MCCXCII, VI kal. maii, indict. V; actum in kathedrali ecclesia Gebennensi.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 108.

2161

1292, 4 août. Lettre de l'évêque de Genève à l'abbé d'Entremont, pour l'inviter à engager le comte de Genève à s'abstenir de ses entreprises contre la ville de Genève et les biens de l'église. *Datum anno domini MCCXCII, quarta die augusti intrantis.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 111.

2162

1292, 14 octobre. Amédée, comte de Savoie, et Amédée, comte de Genevois, nomment trois arbitres pour terminer leurs différends. *Datum apud Montemfalconem, die martis post quindenam beati Michaelis, anno Domini MCCXCII.*

M.D.G. XIV, N° 370.

2163

1292, octobre. « Littera venditionis quinque modiorum frumenti et avene census facte priori de Grandissono pretio CCCC libr. Laus. per Humbertum de Thoiry dominum de Villars, et assignatarum super res suas de Bayoes, Corcelles et Suchie moventes de feudo Episcopi Lausannensis, laudate per dominum Willelmum episcopum ita quod ipsum bladum possit episcopus Lausannensis reemere pro dicto pretio; que littera confecta est sub sigillis domini Willelmi episcopi Lausannensis ac domini Humberti predicti. Datum Lausanne, anno domini MCCXCII, mense octobris. »

Inventaire de 1394, fol. 68.

2164

1292, 21 novembre. Déclaration de noble Richard de Corbières sur le résultat d'une enquête au sujet des droits de la maison Teutonique de Könitz sur la dîme des novalles. *Datum anno domini MCCXCII, feria VI infra octavam S. Martini yematis.*

Zeerleder, N° 845.

Digitized by Google

2165

1292, décembre. Traité entre Jean, seigneur de Cossonay, et Jean, seigneur de La Sarraz. *Dat. A. D. MCCXCII, mense decembris.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 185.

2166

1293, 11 janvier. L'empereur Adolphe confirme, en faveur des bourgeois de Berne, les franchises accordées par l'empereur Frédéric II. — Il leur remet les contributions arriérées et leur pardonne la destruction du château impérial. — Il leur accorde le droit de pourvoir à la répression des crimes capitaux pendant la vacance de l'empire. — Enfin il leur accorde le droit de ne pas être traduits en justice hors de leur ville. *Datum Thuregi, III idus januarii, indiccione VI, anno domini MCCXCIII, regni anno primo.* Quatre pièces.

Soloth. Woch. 1827, pag. 443. — Zeerleder, N°s 846, 847, 848 et 849.

2167

1293, 13 janvier. Guillaume de Joinville, sire de Gex, vend au comte de Savoie la maison soit le fort de la Cluse; il conclut avec lui une alliance défensive et renonce à l'hommage du sire de Faucigny. — Déclaration analogue de la dame Léone de Gex, sa mère. *Donné l'an de grâce mil dous cenz quatre vinz et douze, le mardi apres l'Atiphanie.* (v. st.)

M.D.G. IX, pag. 220.

2168

1293, 18 janvier. Traité de paix soit trève entre Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et la communauté de Fribourg. *Donné lo sabbadi après Saint Ylaire, en l'ant de l'ancarnation nostre Sire mil et dous cent et quatre vinz et douze, ou mois de janver.* (v. st.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 49.

2169

1293, 23 avril. Traité de paix entre Jean d'Arberg et ses frères Ulrich et Thierry, d'une part, et la ville de Fribourg, d'autre part, conclu par la médiation de Guillaume, évêque de Lausanne, et de

Digitized by Google

Jean de Châlon, seigneur d'Arlay. *Donés ou mois d'avril, le jor de la feste Saint George, l'an notre Seignour mil dous cent nonante et trois.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 54. — Matile, N° 268.

2170

1293, avril. Vente faite à l'abbaye d'Hauterive de l'usufruit de certaines possessions, par Perrette de Lovens, née d'Avrie. *Datum anno domini MCCXCIII, mense aprilis.*

Girard, Nobiliaire suisse, I, 208.

2171

1293, 26 mai. Béatrix, dame de Faucigny, fait donation au comte Amédée V des châteaux et terres de Faucigny, Bonne, Monthoux, Bonneville, Credo, Alinges-le-vieux, etc. Elle prête hommage au dit comte, et le Dauphin Humbert reconnaît qu'il n'a aucun droit sur les choses données. *Datum anno domini MCCXCIII, indict. VI, die mercurii post octabas Pentecostes, que fuit XXVI mensis maii; actum in capella sive ecclesia capelle hospitalis S. Johannis que est inter Voyronem et Moyrengum.*

M.D.G. VIII, pag. 276.

2172

1293, juin. « Littera pacis comitis Gruerie de controversia que fuit super territorio Albe aque; que littera confecta est sub sigillis dominorum Rodulphi domini Albi castri, episcopi Lausannensis, et comitis Gruerie, mense junii, anno domini MCCXCIII. »

Inventaire de 1394, fol. 70.

2173

1293, 5 juillet. Guillaume de Septemo, bailli du Chablais et du Genevois, et six autres chevaliers, promettent aux habitants de Nyon qu'Amédée, comte de Savoie, leur octroyera des franchises telles qu'ils les possèdent ou telles qu'ils voudront les choisir dans ses états dès Genève en haut. *Données l'an courant 1293, le dimanche après la fête de S. Pierre et S. Paul.*

Archives de Nyon. — Grenus, N° 1.

Digitized by Google

2174

1293, 9 juillet. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, reconnaît devoir 300 livres viennoises à son frère Amédée, comte de Savoie, pour les dépenses faites au siége et à la prise des châteaux de Nyon et de Mont. *Datum Nividuni, die jovis post octabas apostolorum Petri et Pauli, A. D. MCCXCIII.*

M.D.G. XIV, N° 231.

2175

1293, 9 juillet. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, reçoit en augmentation de fief les châteaux de Mont et de Bioley. *Datum apud Nividunum, die jovis post octabas apostolorum Petri et Pauli, A. D. MCCXCIII.*

M.D.G. XIV, N° 232.

2176

1293,.... juillet Amédée, comte de Savoie, promet d'observer et d'exécuter les conventions faites entre Guillaume de Septemo et ses autres chevaliers, d'une part, et la ville de Nyon, d'autre part. *Donné à Nyon, le vendredi après la fête des saints apôtres Pierre et Paul, l'an de notre Seigneur 1293.*

Traduction dans Grenus, N° 1.

Le vendredi après la fête de St. Pierre et St. Paul tomberait le 3 juillet. Il y a donc erreur dans les dates, puisque la dernière pièce est évidemment postérieure à celle qui précède. Peut-être faut-il lire le vendredi après l'octave de la fête, ce qui donnerait la date du 10 juillet ?

2177

1293, 10 juillet. Les nobles et bourgeois de Nyon ayant demandé qu'on leur accordât les libertés et franchises de Moudon, le comte Amédée de Savoie déclare leur accorder les dites franchises et libertés. *Datum apud Nyon, die veneris post octavam apostolorum Petri et Pauli, anno domini MCCXCIII.*

Archives de Nyon. — Traduction dans Grenus, N° 1.

2178

1293, 17 juillet. Transaction entre l'évêque de Genève et les citoyens de la dite ville, faite par la médiation du comte Amédée V

Digitized by Google

Les citoyens de Genève renoncent à l'usage de leur sceau, à l'office de capitaine ou de syndic, etc. *Datum anno domini MCCXCIII, die veneris ante festum B. Marie Magdalenes.*

M.D.G. I, 2e part. pag. 116. — Galiffe, Matériaux pour l'histoire de Genève, tom. I, pag. 60, traduction.

2179

1293, 28 juillet. Le comte Amédée de Savoie déclare prendre sous sa protection le couvent de la Maigrauge, près Fribourg. *Datum apud Chyllon, die martis post festum B. Mariæ Magdalenæ, anno domini MCCXCIII.*

Zapf, Mon. I, N° 83.

2180

1293, 2 août. Hommages réciproques prêtés par Amédée V, comte de Savoie, et Boniface de Challant, évêque de Sion. *Datum apud aquam de Morgia; in crastino B. Petri in Vincula, anno domini MCCXCIII.*

Archives de la Société générale d'histoire suisse, II, pag. 209.

2181

1293, 10 décembre. Traité arbitral entre le comte de Savoie et le comte de Genève. Il est convenu que les parties se soumettront au traité fait antérieurement en 1287, que le château de Genève sera restitué au comte de Genève sous certaines conditions, et le château de Corbières au comte de Savoie, etc. *Datum apud Aquis et actum IV idus decembris, anno domini MCCXCIII.*

M.D.G. VIII, pag. 272.

2182

1293, 11 décembre. Privilége de l'empereur Adolphe, en faveur des religieuses de Brunnadern près de Berne. *Datum in Offenburg, III idus decembris, indict. VII, anno domini MCCXCIII, regni anno II.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 432. — Zeerleder, N° 860.

2183

1293. *Franchises de Grandcour.* « Item un vidimus en parchemin de

Digitized by Google

l'approbation et promesse faites par Louys de Savoye, seigneur de Vauld, aux bourgeois et jurés du chasteau soit ville de Grandcour iceux tenir selon les bons us et coustumes de Mouldon, lesquelles le comte Pierre et le comte Philippe ses oncles ont accoustumez de leur garder et tenir, lequel chasteau de Grandcour au dit Louys de Savoye rendirent du consentement de dame Ysabelle relaissée de Monseigneur Jaques coseigneur d'Estavay, *en date de l'an 1293, au chasteau des Clées.* »

Extrait de l'inventaire des droits produits en 1577 par les bonnes villes du Pays de Vaud : Collection diplomatique de Haller.

2184

1294, 18 janvier. Traité de combourgeoisie entre la ville de Fribourg et Jean, seigneur de Cossonay. *Datum die lune proxima post octavam Epiphanie, anno domini MCCXCIV.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 56.

Il est probable que cette pièce doit être réduite au nouveau style.

2185

1294, 18 janvier. Quittance donnée par la communauté de Morat pour les dommages qui lui ont été occasionnés par les Fribourgeois. *Datum anno domini MCCXCIII, die lune post festum Beati Ylarii.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 42. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 50. — Zeerleder, N° 861.

2186

1294, janvier. Renouvellement d'alliance entre la communauté de Fribourg et celle de Morat. *Datum mense januarii, anno domini MCCXCIII.* (v. st.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 51. — Engelhard, N° 9.

2187

1294, 25 janvier. Le comte Amédée V oblige le comte de Genève à rendre hommage à Edouard, son fils aîné. *Daté du 25 janvier 1293.* (v. st.)

Document cité dans Cibrario, Storia della Mon. di Savoia, II, 222.

Digitized by Google

2188

294, janvier. Compromis entre Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, et Jean d'Arberg, seigneur de Valengin, au sujet des hommes de Valengin et de ceux qui sont désignés sous le nom d'*hommes royés. Datum anno domini MCCXCIV, mense januarii.*

Matile, N° 271.

2189

294, 3 février. Agnès, veuve de Guillaume de Palézieux, Girard, Willelme et Jeannette ses enfants, hypothèquent à Guillaume, évêque de Lausanne, le château et la forteresse de Gléroles, ainsi que la majorie de St. Saphorin, pour la somme de 460 livres reçue du dit évêque le 4 mai 1290. *Datum anno domini MCCXCIII.* (v. st.)

Collectio episcopalis de Mgr Lenzbourg, part. II, fol. 54.

2190

1294, 11 février. Convention entre Berne et Fribourg, pour le dédommagement des pertes essuyées pendant la guerre. *Datum et actum Loupen, die jovis proxima ante festum B. Valentini, mense februarii, anno annunciationis MCCXCIII.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 92. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 52. — Zeerleder, N° 862.

2191

1294, février. Legs en faveur de l'abbaye d'Hauterive, fait par Jean d'Avrie. *Datum anno domini MCCXCIII, mense februario.* (v. st.)

Girard, Nobiliaire suisse, I, 205.

2192

1294, février. Autre donation de Jean d'Avrie en faveur de l'abbaye d'Hauterive. *Actum anno domini MCCXCIII, mense februario.* (v. st.)

Girard, Nobiliaire suisse, I, 207.

2193

1294, 7 mars. Monitions et protestations de l'évêque de Genève contre les usurpations du comte Amédée de Savoie. *Actum anno domini MCCXCIII, die sabbathi ante carnisprevium vetus; datum*

Digitized by Google

apud Palays in orto fratrum predicatorum Gebennensium. (v. st.) — Vidimus de l'an 1487.

Spon, preuves, N° 26. — Cp. Galiffe, Matériaux pour l'histoire de Genève, tom. I, pag. 23.

2194

1294, 19 mars. « Littera data die XIX martii, anno domini MCCXCIII, a Jannino de Montibus domicello emanata, qui in ea certas promissiones fecit domino Amedeo Sabaudiæ comiti, pro Guillelmo et Petro de Sancto Heugendo, quod locum Nyviduni exibunt, nec ibi morabuntur. » (v. st.)

Ancien inventaire de Chambéry.

2195

1294, 22 mars. Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon en Valais, déclare adhérer au traité ci-dessus conclu entre Berne et Fribourg. *Datum ante Vividunum, dominica in Ramis palmarum, anno domini MCCXCIII.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 94. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 53.

2196

1294, mars. Guillaume, évêque de Lausanne, reconnaît, en faveur d'Agnès de Palézieux, un droit de rachat sur les biens qui lui avaient été hypothéqués par acte du 3 février de la même année. *Datum mense martio MCCXCIII.* (v. st.)

Collectio episcopalis de Mgr Lenzbourg, pars II, fol. 58.

2197

1294, 29 avril. Béatrix, dame de Faucigny, cède à Amédée, comte de Savoie, tout ce qu'elle possède de l'autre côté du lac dès Seyssel à Fribourg, et spécialement les fiefs de Léonette de Gex et du seigneur de Montfaucon. Le comte de Savoie lui inféode le tout. *Datum Gebennis in domo fratrum minorum, die jovis post octabas Pasche, anno domini MCCXICV.* — Cp. 4 février 1278.

Guichenon, Preuves, pag. 81. — Wurstemberger, Prob. N° 899.

Digitized by Google

2198

1294, 29 avril. « Instrumentum continens donationem et remissionem factam per Aymonem de Nyons, filium domini Willermi de Prangino, de castro et villa Nyviduni et toto mandamento, pro tribus millibus libris Lausannensibus. Datum III cal. maii, anno MCCXCIV. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2199

1294, mai. Guillaume, évêque de Lausanne, autorise la fondation de la chartreuse de la Val Sainte, dans le val de Charmey, situé dans la Gruyère. *Datum anno domini MCCXCIV, mense maii.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 389. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 86.

2200

1294, juin. Renouvellement d'alliance entre la ville de Fribourg et celle de Laupen. *Datum anno domini MCCXCIV, mense junii.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 95. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 57. — Zeerleder, N° 866.

2201

1294, 30 juin. Jugement de Pierre, évêque de Bâle, de Godefroy de Merenberg, avoué de l'empire, et de deux autres seigneurs, entre la ville de Berne et les juifs. *Gegeben ze Berne an der nöhsten mitwuchen vor Sant Volrichs mess, do man zalte von gottes gebvrte zwelfhvndert vier vnn nünzig jar.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 191. — Zeerleder, N° 867.

2202

1294, 1er août. Adolphe, roi des Romains, confirme le jugement rendu, le 30 juin de la même année, contre les juifs de Berne. *Datum Frankenvort, kalendis augusti, indict. VII, anno domini MCCXCIV, regni anno tertio.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 194. — Zeerleder, N° 868.

2203

1294, 13 août. Jaques, prieur de l'Ile de St. Pierre, aliène certains

Digitized by Google

biens sous le sceau d'Urich de Thorberg, lieutenant de Hartmann, comte de Kibourg. *Datum Burtorf, anno domini MCCXCIV, feria VI ante assumptionem B. Marie virginis.*

Zapf, Mon. I, N° 84. — Zeerleder, N° 869.

2204

1294, 24 août. Contrat de mariage et constitution de dot, entre Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, et Eléonore, fille de Louis de Savoie, seigneur de Vaud. *Datum in festo beati Luce evangeliste, anno domini MCCXCIV.*

Matile, supplément, N° 803.

2205

1294, 29 octobre. Léone, dame de Gex, et son fils Guillaume donnent quittance au comte de Savoie de 2100 livres viennoises, prix de la vente qu'ils lui ont faite de la Cluse de Gex. *Donees le vendredi devant la toz sainz, en lant de grace mil. cc. et nonante et quatre anz.*

M.D.G. XIV, N° 236

2206

1294, 22 novembre. « Littera a domina Beatrice, filia domini Petri comitis Sabaudiæ emanata, data die lunæ post octabas B. Martini, anno domini MCCXCIV, in qua dicta domina confessa fuit se habuisse a domino Amedeo comite Sabaudiæ mille libras Viennenses, in quibus dictæ dominæ tenebatur ex causa responsionis per eam factæ pro ipso domino Aymoni de Prangino, super castro Nyviduni et appenditiis ejus. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2207

1294, 24 novembre. « Littera data die mercurii ante festum Beatæ Catherinæ, anno MCCXCIV, ab Aymone de Prayngyno domicello emanata, qui in ea confessus fuit habuisse a domino Amedeo comite Sabaudiæ, mille libras Viennenses in quibus sibi tenebatur ex causa compositionis factæ inter ipsos. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2208

1294, 8 décembre. Traité contenant divers échanges entre Amédée,

Digitized by Google

comte de Savoie, et son frère Louis, seigneur de Vaud. Louis cède entre autres les châteaux de Saillon, Conthey et Riddes. Amédée cède, de son côté, les châteaux de Nyon, de Mont, etc. *Anno Domini MCCXCIV, indict. VII, sexto idus decembris.*

M.D.G. XIV, N° 237.

2209

1294, 8 décembre. Le comte de Savoie ordonne à Aymon Tavel, citoyen de Genève, de prêter à Louis de Savoie l'hommage qu'il devait à lui-même. *Datum Burgeti, die mercurii post octabas B. Andree apostoli, A. D. MCCXCIV.*

M.D.G. VIII, pag. 272.

2210

1294. « Littera sigillata, emanata a domino nostro domino Amedeo Sabaudiæ comite, continens quod idem dominus noster comes Sabaudiæ volebat et concedebat quod pacta et conventiones inter ipsum et dominum Ludovicum de Sabaudia, pacta super facto Paterniaci, Mureti et Turris Broyæ, cum eorum pertinentiis, maneant nec in aliquo derogentur, non obstante quittatione facta apud Burgetum die mercurii post festum Beati Nicolai. » (Cp. 5 août 1291.)

Ancien inventaire de Chambéry.

2211

1295, 3 février. Serment du conseil des XVI à Berne. *Datum et actum Berne, feria V post septuagesimam, anno domini MCCXCIV.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 178. — Zeerleder, N° 877.

2212

1295, 3 février. Dénombrement et serment des membres du conseil des Deux Cents de Berne. *Datum et actum ut supra.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 180. — Zeerleder, N° 878.

2213

1295, 28 février. Diplôme d'Adolphe, roi des Romains, en faveur des religieuses du couvent de l'Ile près de Berne. *Datum in Berno, II kal. marcii, indict. VIII, anno domini MCCXCV, regni anno III.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 435. — Zeerleder, N° 880.

Digitized by Google

2214

1295, 28 février. Adolphe, roi des Romains, confirme les lettres de protection accordées au couvent d'Interlaken par l'empereur Rodolphe. *Datum in Berno, II cal. martii, indict. VIII, anno domini MCCXCV, regni anno tertio.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 434.

2215

1295, 1er mars. « Littera in romancio scripta, data prima die martii, anno domini MCCXCV, a domino Joanne de Greliaco milite emanata qui in ea recognovit se tenere in feudum a domino Amedeo comite Sabaudiæ, quidquid habebat in parrochia Greliaci, exceptis quibusdam... et quidquid habebat apud Fonay, et in parrochia de Cumignie, et in castellania de Prangins; item castrum de Villa cum suis pertinentis; item castrum Rotuli et viginti libras redditus pertinentes dicto castro et residuum sibi debitum in castellania Rotuli valentem LX libras et decem feuda militum et circa XL hospitia in castellania prædicta, et grangiam de Pallere valentem XL libras redditus, et terram de Villars de Bougeria valentem circa X aut XV libras, feudum de Arnay, feudum de Crolay, feudum Amedei de Comugnie sub fidelitate. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2216

1295, 25 ou 29 avril. La ville de Fribourg déclare donner son consentement à l'alliance conclue entre les villes de Berne et de Soleure. *Datum Friburgi, feria VI* (vel II) *proxima post festum beati Georgii martyris, anno domini MCCXCV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 435. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 59. — Zeerleder, N° 883.

2217

1295, 19 mai. Guillaume, évêque de Lausanne, accorde une indulgence de 40 jours aux personnes qui visiteront l'église de Gottstatt, le jour de sa dédicace ou les jours suivants. *Datum die jovis ante Penthecosten, anno domini MCCXCV.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 440. — Zeerleder, N° 885.

Digitized by Google

2218

1295, 6 juillet. « Littera in pendenti sigillata, data die mercurii, in octavis apostolorum Petri et Pauli, anno MCCXCV, in qua dominus Rodulphus Alamandi, canonicus Lausannensis, confessus fuit se habuisse a domino Amedeo Sabaudiæ comite, duos potos auri, unum ponderis octo marcharum et decem sterling, et alium ponderis octo marcharum et viginti sterling; duos bacinos ejusdem metalli, ponderis sexdecim marcharum et octo denariorum sterling; unum calicem auri cum quatuor saphiris et quatuor balaciis, ponderis trium marcharum et trium unciarum; et unam aquilam similis metalli, ponderis duarum marcharum, ornatam perlis et lapidibus prætiosis, videlicet uno saphiro magno et aliis octo saphiris, videlicet quatuor magnis et quatuor minoribus, septem ballaiciis communibus, tresdecim granatis, tredecim smaragditibus communibus, viginti quatuor smaragditibus, viginti sex perlis, uno camayeu pendente in rostro aquilæ prædictæ et uno granato in oculo ejusdem, cum undecim litteris domini Regis Angliæ. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2219

1295, 7 août. Deux lettres de l'empereur Adolphe à la ville de Berne, la première pour l'inviter à la restitution de divers objets aux frères mineurs de Berne, la seconde pour l'inviter à respecter le couvent des sœurs du même ordre. *Datum in Fulda, VI idus augusti, regni anno IV.* — Vidimus du 31 août 1295.

Soloth. Woch. 1827, pag. 44.— Kopp, Urk. II, N° 92.
— Zeerleder, N° 886.

2220

1295, 15 août. Composition entre Jaques, abbé de St. Maurice, et Henri, donzel, fils de noble Aymon de Chatillon, au sujet du territoire de Gryon. *Datum anno MCCXCV, XVIII cal. sept. in refectorio S. Mauritii.*

Gallia Christ. XII, Instr. 528. — Furrer, III, 96, extr.

2221

1295, 13 septembre. Sentence arbitrale rendue entre les bour-

Digitized by Google

geois de Neuchâtel et ceux de Bienne, au sujet de gages levés sur les gens de Soleure. *Datum anno domini MCCXCV, vigilia exaltationis S. Crucis.*

Matile, N° 274. — Trouillat, II, N° 457.

2222

1295, octobre. Girard, seigneur de Charmey, agissant du consentement de son frère Richard et de son neveu Guillaume, coseigneur de Corbière, fonde la chartreuse de la Valsainte, déjà autorisée par un acte de l'évêque de Lausanne, donné l'année précédente. *Datum anno domini MCCXCV, mense octobris.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 87.

2223

1295, 3 décembre. Transaction entre Amédée, comte de Genevois et le chapitre de Genève. *Acta apud Lanciacum, anno domini MCCXCV, indictione VIII, tertio nonarum decembris.*

M.D.G. XIV, N° 243.

2224

1295, 12 décembre. Jean et Thierry d'Arberg, seigneurs de Valengin, déclarent qu'afin de mieux pourvoir à leur défense, ils ont donné en franc-alleu à Pierre, évêque de Bâle, leur forteresse de la Neuveville au Val-de-Ruz. Ils la reprennent en fief et prêtent hommage au dit évêque. *Et fut ce fait en la ville de Biesne, la voille de Saincte Lucye, l'an de graice nostre Seignour coirant mil dos cens nonante et cinq ans.*

Matile, N° 276. — Trouillat, II, N° 461.

2225

1295, 16 décembre. Donation faite à Bonmont par Guillaume et Aymon de Vesency, fils de feu Etienne. *Datum die veneris post quindenam beati Andree apostoli, anno domini MCCXCV.*

M.D.G. XIV, N° 402.

2226

1295. Guillaume, donzel, fils de Guillaume, coseigneur de Corbière, donne sa dîme de Charmey à la Valsainte, avec le consentement et la ratification de Guillaume, évêque de Lausanne. *Anno domini MCCXCV.*

Arch. de Fribourg : Valsainte, G, 1.

Digitized by Google

2227

1296, 1er janvier. Amédée, comte de Savoie, déclare que Béatrix, dame de Faucigny, lui a remis tous ses droits sur le château et le mandement de Versoix, ainsi que sur les fiefs de Léonette de Gex, de Jean de Montfalcon, et autres, au delà du lac de Genève, dès Lausanne à la Cluse de Gex et au Mont Jura. Cette cession est faite pour le prix de 10 mille livres, à compte des 30 mille livres qui doivent lui être livrées pour le mariage du dit Amédée avec Alasia, fille de Humbert Dauphin. *Datum apud S. Germanum de Ambarieu, die dominico in festo circumcisionis domini, anno ejusdem MCCXCV, sumpto millesimo a Paschate.* (v. st.)

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, I, 200.

2228

1296, 23 janvier. Ulrich de Porta, chevalier, lieutenant du comte Hartmann de Habsbourg, reconnaît avoir reçu de la ville de Fribourg 100 livres de bonne monnaie, pour lesquelles il s'était engagé en leur nom vis-à-vis des Bernois. *Datum apud Bernam, anno annunciationis MCCXCV, in crastino S. Vincentii martyris.* (v. st.).

Zapf. Mon. I, N° 87. — Conservat. suisse, V, 366. — Soloth. Woch. 1828, pag. 441. — Zeerleder, N° 891.

2229

1296, 10 février. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, promet protection et défense aux Bernois pour le terme de dix ans, dès Genève à Zofingue. *Datum anno annunciationis MCCXCV, die veneris proxima ante vetus Carnis privium.* (v. st.) Cp. 1291.

Soloth. Woch. 1829, pag. 390. — Cibrario et Promis, Doc. pag. 232 (18 févr. 1295). — Zeerleder, N° 892.

2230

1296, 12 février. Composition entre Martin, évêque de Genève, et Béatrix, dame de Faucigny, au sujet des limites des mandements de Châtillon, de Faucigny et de Salaz. *Datum II idus februarii, anno domini MCCXCV.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 902, extrait.

Digitized by Google

2231

1296, 28 février. Le comte Rodolphe de Neuchâtel défait les troupes de l'évêque de Bâle, dans les champs de Coffrane. — *Anno domini MCCXCV, die ultima mensis februarii, in campis de Cofranes, Rodolphus comes et dominus Novi Castri, cum gente sua de Novo Castro, totum debellavit gentes episcopi Basiliensis, de Saligaudia, de S. Ursisino et de Delemont, et gentes de Valle Roduli. Ibi captivati fuerunt duo fratres Johannes et Tetricus condomini de Vaulengin et plures alii et multi ocasi.* (v. st.) — Extrait du Missel de la collégiale de Neuchâtel.

Matile, N° 277. — Trouillat, II, N° 474.

2232

1296, mars. Marco de Trélex, chevalier, donne à l'abbaye de Bonmont des pâturages situés dans le territoire de Trélex. *Actum mense martii, anno domini MCCXCVI.*

M.D.G. XIV, N° 375.

2233

1296, 4 avril. Boniface de Challant, évêque de Sion, devient bourgeois de Berne, et lui promet secours contre Rodolphe de Weissenbourg, Arnold et Walter de Wädischwyl et les seigneurs de Rarogne, jusqu'à Watt (Gwatt) près de Strätlingen. *Datum anno domini MCCXCVI, feria IV proxima post octavam Pasche.*

Zeerleder, N° 893.

2234

1296, 6 mai. Hommage de Perrin, sire de Vauxmarcus, à Rodolphe, seigneur de Neuchâtel. *L'an nostre Seigneur corant mil. CC. nonante et six, le diemoine devant Penthecoste.*

Matile, N° 279.

2235

1296, mai. Alliance entre la ville de Fribourg et le chevalier Nicolas d'Englisperg, seigneur d'Arconciel et d'Illens. *Datum mense maii, anno domini MCCXCVI.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 62.

Digitized by Google

2236

296, 25 juin. Amédée, comte de Genève, approuve une donation faite à la Valsainte, par Girard et Rodolphe de Corbières. Cette donation portait sur une dîme située dans la seigneurie de Gruyère et dépendant du fief du comte de Genève. *Datum apud Clermont, die crastina beati Johannis Baptiste, anno domini MCCXCVI.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 92.

2237

1296, 25 juin. Reconnaissance de Pierre, mayor de Crans, en faveur du chapitre de Lausanne. *Datum Lausanne, in crastino nativitatis B. Johannis Baptiste, anno Domini MCCXCVI.*

M.D.G. XIV, N° 250.

2238

1296, 1er juillet. Girard, seigneur de Charmey, donne aux religieux de la Valsainte, la dîme qu'il possède dans le territoire de la Gruyère. Cette concession est confirmée par Amédée, comte de Genève, Guillaume de Belmont, seigneur de Pallye, et Jean, seigneur de Lassara. *Datum anno domini MCCXCVII*, in octava B. Johannis Baptiste.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 91.

* M. Gremaud pense que la date est erronée, et qu'il faut lire 1296.

2239

1296, 14 août. Arbitrage d'Ulrich de Porta, chevalier, entre Pierre, évêque de Bâle, et Rodolphe, comte de Neuchâtel. Il est décidé que les frères d'Arberg observeront la sentence rendue deux années auparavant, et qu'en attendant ils abattront le gibet récemment élevé au Val-de-Ruz. *Datum anno domini MCCXCVI, feria II ante assumptionem.* — Autre pièce relative au même objet. *Datum vigilia assumptionis B. Marie Virginis, anno domini MCCXCVI.*

Matile, Nos 280 et 281. — Trouillat, II, Nos 485 et 486.

2240

1296, 7 septembre. Jean, seigneur de la Sarra, ratifie un acte donné en faveur de la Valsainte par Willelme de Pallye. Donné

Digitized by Google

sous le sceau de l'évêque de Lausanne. *In vigilia nativitatis beate Marie virginis, anno domini MCCXCVI.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 92.

2241

1296, 2 novembre. Déclaration de Thomas de Conflans, bailli de Chablais et du Genevois, portant que le comte de Savoie est prêt à procéder comme de raison sur les difficultés existant entre lui et l'évêque Martin, à forme de l'assignation qui a été donnée. *Dat A. D. MCCXCVI, indict. IX, die veneris in crastino Omnium Sanctorum.*

M.D.G. VIII, 279.

2242

1296, 10 décembre. Concession faite à Girard, seigneur de Charmey, par Guillaume, prieur de la chartreuse de la Valsainte, sous réserve de *la sanction de la loi salique*, c'est-à-dire que si le dit Girard ou sa fille mourrait sans héritiers mâles, certains fonds feraient retour à la chartreuse. *Actum apud Vallem Sanctam, die X mensis decembr. anno Christi MCCXCVI.*

Guichenon, Hist. de Bresse et de Bugey, preuves, pag. 5.

2243

1296. Hommage de Jaques de Kyenberg, chevalier, à Louis de Savoie, seigneur de Vaud. *Datum apud Prengins, anno domini MCCXCVI.*

Kopp, Urk. II, N° 54 a.

2244

1297, 6 janvier. Jean et Thierry d'Arberg déclarent avoir abandonné pour trois ans à Pierre, évêque de Bâle, le Val-de-Ruz, la forteresse de la Neuveville, celle de Valengin et la ville de Bussy. *L'an nostre Seignour de graice corrant mil dos cens nonante et seix ans, le matin apres le douzieme jour de la nativitey nostre Seignour, dedeant le chastel de Valangins.* (v. st.)

Matile, N° 282. — Trouillat, II, N° 465.

2245

1297, 28 janvier. Hommage de Jean de Bubenberg, avoyer de

Digitized by Google

Berne, à Louis de Savoie, seigneur de Vaud. *Datum die lune ante purificationem B. Marie Virginis, anno domini MCCXCVI.* (v. st.)

Kopp, Urk. II, N° 54 b, extr. — Zeerleder, N° 899.

2246

1297, janvier. Guillaume de Baulmes, bourgeois d'Yverdon, reconnaît, en faveur de Gauthier de Montfaucon, seigneur d'Orbe, le droit de racheter une cense de 18 coupes de froment qui lui avait été vendue par le donzel Jaques de Giez. *Datum anno domini MCCXCVI, mense januarii.* (v. st.)

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 318.

2247

1297, 1er février. La ville de Moudon fait ses offres de service à la ville de Fribourg, avec l'agrément de Louis de Savoie, seigneur de Vaud. *Datum Melduni, die jovis proxima ante festum purificationis B. Marie virginis, anno domini MCCXCVI.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1828, pag. 443. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 61.

2248

1297, 25 février. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, accepte la bourgeoisie de Berne, et promet d'en remplir les engagements. *Datum Berne, anno annunciationis MCCXCVI, proxima feria II post divi Mathie Apostoli.* (v. st.)

Soloth. Woch. 1829, pag. 633. — Zeerleder, N° 900.

2249

1297, 13 mars. Rodolphe, comte de Neuchâtel et seigneur de Nidau, reconnait tenir en fief de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, le château de Cerlier et ses dépendances. *Datum die mercurii ante dominicam Oculi, anno domini MCCXCV.* (v. st.)

Wurstemberger, Prob. N° 904, extrait.

Wurstemberger donne plus loin (N° 906) l'extrait d'un hommage semblable daté d'Yverdon, le 22 mars de la même année.

2250

1297, 24 mars. Prononciation entre Loys de Savoie, sire de Vaud,

Digitized by Google

et Gauthier de Montfaucon, seigneur d'Orbe, au sujet du bois de Chassagne. *Données à Yverdon le dimanche devant l'annonciation de nostre Dame, en l'an courrant mille deux cents nonante six.* (v. st.)

De Gingins, Histoire de la ville d'Orbe, pag. 130.

2251

1297, 11 mai. Le roi Adolphe accorde à Louis de Savoie le privilége de lever un péage aux Clées. *Donné à Cologne, l'an sixième du règne.*

Kopp, Geschicht. IV, pag. 403, analyse.

2252

1297, 13 mai. Le roi Adolphe inféode à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, le droit de battre monnaie sur ses terres. *Datum Colonie, iij ydus maji, anno domini MCCXCVII, regni anno sexto.*

Dönniges, Acta Henrici II, pag. 251. — La date est rectifiée dans les Regestes de Böhmer, Adolf, N° 346.

2253

1297, 29 juin. Trève soit suspension d'armes ménagée par Amédée, comte de Savoie, entre l'évêque de Lausanne, Humbert, seigneur de Thoyre et Villars, et Jean de Cossonay, d'une part, et Louis de Savoie, seigneur de Vaud, d'autre part. *Datum anno domini MCCXCVII, indict. X, tertio cal. Julii.*

Collection diplomatique de Haller. — Zeerleder, N° 902.

L'inventaire de 1394 mentionne, à la suite de cette pièce (fol. 92), un autre acte explicatif et additionnel donné par le comte Amédée, et passé, à Genève, dans l'église des frères mineurs, le 1er juillet 1297.

2254

1297, 7 juillet. Garantie donnée par les principaux vassaux du comte de Genevois d'observer et de faire observer la paix conclue entre lui et le comte de Savoie. *Datum die sabbati, in octaba apostolorum Petri et Pauli, anno domini MCCXCVII.*

M.D.G. XIV, N° 254.

2255

1297, 8 juillet. Alliance de neuf ans entre les villes de Berne et de

Digitized by Google

Bienne. *Datum apud Berno, mense julii, anno domini MCCXCVII, feria II post octavam beatorum apostolorum Petri et Pauli.*

Soloth. Woch. 1831, pag. 328. — Zeerleder, N° 903. — Trouillat, II, N° 501.

2256

1297, 11 septembre. Sauf-conduit donné par la ville de Berne aux envoyés de Fribourg, pour tenir une conférence à Motier près du lac de Morat. *Datum feria IV post nativitatem B. Marie, anno domini MCCXCVII.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 442. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 63. — Zeerleder, N° 903ª.

2257

1297, 21 septembre. « Prorogatio treugarum factarum super discordiis vertentibus inter dominum Willelmum episcopum, Humbertum dominum de Villars et dominum de Cossonay, ex una parte, et dominum Ludovicum de Sabaudia dominum Waudi, ex altera; que prorogatio confecta est per publicum instrumentum receptum et signatum per P. Francisci de Viviaco notarium publicum et per Albertum de Montemeliano notarium publicum, anno domini MCCXCVII, indict. X, XI kal. octobris. »

Inventaire de 1394, fol. 63.

2258

1297, 25 novembre. « Littera debiti duorum millium CCCC librarum promissarum solvi per dominum Ludovicum de Sabaudia domino Willelmo episcopo et suis coadiutoribus, que littera confecta est apud S. Sulpicium sub sigillo domini Ludovici, die lune post festum S. Clementis, anno domini MCCXCVII. »

Inventaire de 1394, fol. 64. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 65.

2259

1297. Projet de traité de paix entre Louis de Savoie et le seigneur Jean de Cossonay. — Cet acte a été indiqué par M. de Mulinen, dans ses Recherches sur les Etats du Pays de Vaud, pag. 7, et par M. L. de Charrière, Chronique de Cossonay, pag. 6 (Mém. et Doc.

Digitized by Google

V, 2e partie). Il serait à désirer qu'on pût retrouver cette pièce, qui fait mention, entre autres, de l'époque où la ville de Morges a été bâtie, comme d'une époque peu ancienne : *tempore quo Morgia constructa est.*

2260

Circa 1297. Lettre du chapitre de Lausanne à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, au sujet des maux causés à l'église de Lausanne pendant la guerre.

Archives du canton de Vaud : Lausanne, N° 1313; Reconnaissances et abergements en faveur du chapitre de Lausanne, f° 164.

2261

1298, 5 janvier. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, ayant, dans une maladie, fait vœu d'entrer dans l'ordre des Frères mineurs, cinq ans après l'achèvement du couvent de cet ordre qu'il fait construire à Nyon, le pape Boniface VIII le prend sous sa protection, lui, sa famille et les biens destinés à ce couvent. *Datum Romæ, apud S. Petrum, nonis januarii, pontificatus anno tertio.*

Sbaralea, Bull. francisc. IV, 459 (ex Reg. Vat. Pont. epist. 591, an. 3).

2262

1298, 5 janvier. Le pape Boniface VIII permet à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, d'entrer dans un ordre religieux approuvé, en commutation du vœu qu'il a fait d'entrer dans celui des Frères mineurs, dont l'austérité l'a effrayé plus tard. *Datum Romæ,* ut supra.

Sbaralea, Bull. francisc. IV, 460 (ex Reg. Vatic. epist. 595, an. 3).

2263

1298, 5 janvier. Le même pape charge l'évêque et le doyen de Belley ainsi que le prévôt de Mayence de protéger en son nom Louis de Savoie, seigneur de Vaud. *Datum Romæ,* ut supra.

Sbaralea, Bull. francisc. IV, 459 (ex Reg. Vat. Pont. epist. 592, an. 3).

Digitized by Google

2264

1298, 2 mars. Combat du Donnerbühl près de Berne, dans lequel les Fribourgeois, aidés du comte Louis de Savoie, du comte de Neuchâtel et du comte de Gruyère, furent vaincus par les Bernois. Ceux-ci, qui étaient assistés des troupes du comte Hartmann de Kibourg, tuèrent plus de 70 ennemis et firent au moins 1500 prisonniers.

Zeerleder, N° 907, extraits de diverses chroniques.

2265

1298, 12 avril. « Littera mandati facti a domino Amedeo comite Sabaudie quod emendarentur injurie facte domino episcopo Lausannensi, terris vel hominibus eiusdem, per dominum Ludovicum de Sabaudia, quod mandatum confectum est sub sigillo dicti domini comitis, die sabbati post festum pasche, anno domini MCCLXXXXVIII. »

Inventaire de 1394, fol. 61. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 65.

2266

1298, 27 avril. « Littera compromissi super discordiis vertentibus inter dominum G. Episcopum, et dominum Ludovicum de Sabaudia, Humbertum dominum de Thoiry et dominum de Cossonay. Que littera compromissi confecta est sub sigillis dominorum Episcopi Lausannensis, capituli ejusdem loci, Ludovici de Sabaudia, domini Waudi, Humberti domini de Thoiry et de Villar, et Johannis domini de Cossonay, die dominica ante festum S. Philippi et Jacobi, anno domini MCCXCVIII. »

Inventaire de 1394, fol. 63. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 65.

2267

1298, 5 mai. « Littera concordie facte inter dominum Ludovicum dominum Waudi et dominum Episcopum, ac dominum de Villars, et dominum de Cossonay, super et de castro Morgie, castro de Mont et villa de Marsisee *(sic)*. Que littera confecta est sub sigillo dicti domini Johannis de Chalon (*et*) domini de Arguel, anno domini MCCXCVIII, die V mensis maii. »

Inventaire de 1394, fol. 64. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 65.

Digitized by Google

2268

1298, 31 mai. Suspension d'armes entre Berne, d'une part, et Fribourg et le seigneur de Weissenbourg, d'autre part. *Datum anno domini MCCXCVIII, sabatho proximo post festum Pentecostes.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 64. — Soloth. Woch. 1830, pag. 431. — Zeerleder, N° 908.

2269

1298, juillet. Accord d'un différend entre l'abbaye de Bonmont et Guillaume de Vesency, au sujet d'une pièce de terre située à Grens. *Datum anno domini MCCXCVIII, mense julii.*

M.D.G. XIV, N° 381.

2270

1298, juillet. Pierre de Marly, donzel, hypothèque la dot de sa femme pour une valeur de 190 livres de Lausanne. *Datum in mense julii, anno domini MCCXCVIII.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 265.

2271

1298, 22 septembre. La Dauphine Béatrix, dame de Faucigny, donne en fief à Jean de Montbéliard, sire de Montfaucon, Bavois, Corcelles, Suchy, avec Yverdon et la Chatellenie. *Données à Montbonod, le diemange feste Saint Mathé l'apostre, en l'an de nostre Seignour mil et douz cens nonante et huit.*

M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 319. — Wurstemberger, Prob. N° 910.

2272

1298, 26 septembre. « Contractus super pace facienda inter dominum Willelmum episcopum, dominum de Villars et de Thoiry, Johannem dominum de Cossonay, ex una parte, et dominum Ludovicum de Sabaudia, ex altera, que littera confecta est sub sigillis dominorum Guillelmi abbatis de Balerna et domini Girardi domini de Arguel, videlicet die veneris post festum S. Mathie apostoli, anno domini MCCXCVIII. »

Inventaire de 1394, fol. 63. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 66.

Digitized by Google

2273

1298, 26 septembre. « Littere quomodo abbas de Balerne et dominus Girardus dominus de Arguel ex parte domini Joh. de Challon domini d'Arlay, cui domino Johanni data fuerat potestas per dominum Willelmum episcopum, dominum H. de Villars, dominum de Cossonay, et quosdam alios, pronunciandi concordiam inter predictos dominos et dominum Ludovicum de Sabaudia dominum Waudi; que littere sunt sex continentes effectum qualiter dictus dominus abbas de Balerna et dominus Girardus dominus de Arguel mandabant nonnullis in dictis litteris contentis qui se obligaverant in manibus dicti domini Johannis de Chalon de solvendo mille tercentum libras bonorum Lausannensium dicto domino episcopo ratione pacis et concordie facta per dictum dominum Johannem de Chalon inter dictos dominum episcopum et Ludovicum de Sabaudia, quatenus ipsi solvant et respondeant dicto domino episcopo de dicta quantitate pecunie, et quod fidejussiones per ipsos pro dicto domino Ludovico facte in manibus ipsius domini Johannis de Chalon remittit dicto domino episcopo. Que littere confecte sunt sub sigillis dictorum dominorum abbatis et Girardi, videlicet anno domini MCCXCVIII, die veneris post festum B. Mathei, apostoli. »

Inventaire de 1394, fol. 63. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 66.

2274

1298, 26 septembre. « Littera quomodo Willelmus episcopus et Capitulum quittaverunt quicquid habebant in castro de Morgia, que littera confecta est sub sigillis dominorum Alterippe et Girardi domini de Arguel, videlicet die veneris post festum beati Mathie apostoli, anno domini MCCXCVIII. »

Inventaire de 1394, fol. 41. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 66.

2275

1298, 24 octobre. Albert, roi des Romains, autorise Ulrich de Venringen à construire un moulin sur la Sarine. *Datum Schafhuse, IX kal. novembr. indict. XII, anno domini MCCXCVIII, regni anno primo.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 446. — Zeerleder, N° 910.

Digitized by Google

2276

1298, 27 octobre. Albert, roi des Romains, accorde une lettre de protection au couvent de Trub. *Datum Basilee, VI kal. novembr. indict. XII, anno domini MCCXCVIII, regni anno primo.*

Soloth. Woch. 1827, pag. 446. — Zeerleder, N° 911.

2277

1298, 10 novembre. Franchises accordées à la ville d'Evian par Amédée, comte de Savoie. *Datum apud S. Mauritium, die lune ante festum B. Martinis hiemalis, anno MCCXCVIII.*

Prevost, Chronique d'Evian, fol. 52 et 294.

2278

1298, 24 novembre. Appel émis au nom de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, contre la publication de l'évêque de Genève portant défense de recevoir la monnaie que le dit seigneur fait frapper à Nyon. *Anno domini MCCXCVIII, die lune in crastino B. Clementis.*

M.D.G. XIV, N° 261.

On voit par cette pièce, que l'on croyait alors que la ville de Nyon avait été autrefois le siége d'un évêché : *in quo castro Nyviduni episcopalis sedes esse consueverit ab antiquo.* Cette mention prouve l'existence de la tradition, qui avait cours à l'époque de la rédaction de l'acte, mais elle ne suffit pas pour en établir la vérité.

2279

1298, 26 novembre. Guillaume, abbé de Balerne, et Girard, sire d'Erguel, commis par Jean de Châlons pour accomplir la paix conclue entre Guillaume, évêque de Lausanne, Humbert de Vilars et Thoire, et Jean, seigneur de Cossonay, d'une part, et noble Louis de Savoie, seigneur de Vaud, d'autre part, ordonnent à divers seigneurs du Pays de Vaud d'acquitter à l'évêque de Lausanne les sommes pour lesquelles ils ont cautionné le dit Louis de Savoie. *Donées en la tour de Ochie, le meycredi après la Sen Clemen, l'ant nostre Seigneur mil deux cent nonante vvit.*

Archives du canton de Vaud. — Inventaire de 1394, fol. 64. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 67.

Digitized by Google

2280

1298, novembre. Albert, roi des Romains, renouvelle et confirme les franchises données à la ville de Berne par l'empereur Frédéric II. *Datum in Nurenberg, mense novembris, anno domini MCCXCVIII, regni anno primo.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 443. — Zeerleder, N° 912.

2281

1299, 25 janvier. Albert, roi des Romains, accorde à Ulrich de Thorberg le droit de pourvoir à la cure de l'église de Krauchthal. *Datum apud Nuremberch, VIII kal. februarii, anno domini MCCXCIX, indict. XII, regni anno primo.*

Zeerleder, N° 913.

2282

1299, 27 janvier. Albert, roi des Romains, accorde à Guillaume, comte d'Arberg, l'avouerie du couvent d'Hauterive et le fief des forêts du Töbwälde, situées entre la terre impériale de Grasbourg et les terres des seigneurs de Corbière. *Datum Nuremberg, VI kal. februarii, anno domini MCCXCIX, indict. XII, regni anno primo.*

Zeerleder, N° 914.

2283

1299, 7 avril. Albert, roi des Romains, ordonne à Othon, comte d'Estenberg (de Strassberg), son oncle, de protéger et de défendre Guillaume, évêque de Lausanne, ainsi que les régales qui lui appartiennent. *Datum apud Baden, VII idus aprilis, regni anno primo.*

Gerbert, Crypta, pag. 138. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 74.

2284

1299, 8 avril. Lettre de l'empereur Albert à Louis de Savoie, au sujet des droits de l'évêque de Lausanne sur la monnaie. Louis de Savoie avait fait frapper des pièces semblables à celles de l'évêque, ce qui était contraire aux droits de ce dernier. *Datum in Baden, VI idus aprilis, regni anno primo.*

Gerbert, Crypta, pag. 138. — Zapf. Mon. I, N° 88. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 75.

Digitized by Google

2285

1299, 30 juillet. Grux, chanoine de Lausanne, et Joffroi de Grandmont, châtelain d'Yverdon, donnent une déclaration relative à l'incarcération d'un Lombard dans les prisons de Rochefort, par les ordres de Rodolphe de Neuchâtel. *Donées à Yverdon, le juedi apres la sent Jaque, l'ant de grace Mil. CC . nonante . IX.*

Matile, N° 287.

2286

1299, 31 juillet. Déclaration de deux marchands lombards, portant qu'ils ont été arrêtés par Rodolphe de Neuchâtel, puis relâchés et complétement dédommagés de leurs pertes. *Datum die veneris post festum B. Jacobi apostoli, anno domini MCCXCIX.*

Matile, N° 288.

2287

1299, 25 mars (ou 15 août). Frère Ywan, évêque de Lacédémone, vicaire de Willelme, évêque de Lausanne, consacre l'église de Twann. *Anno domini MCCXIX* (sic), *in die Beate virginis Marie.*

Zeerleder, N° 118.

Cette pièce paraît renfermer une erreur dans la date. Le nom de l'évêque indique qu'elle doit être rapportée à l'année 1299, où l'on trouve aussi le nom du frère Yvan, sous la date du 1er septembre.

2288

1299, 1er septembre. Frère Yvan, de l'ordre des frères mineurs, évêque de Lacédémone et vicaire (vices gerens) de Willelme, évêque de Lausanne, consacre l'église des frères mineurs de Soleure. *Anno domini MCCXCIX, cal. septembris.*

Soloth. Wochenbl. 1828, pag. 535.

2289

1299, 12 septembre. Sentence en appel de l'official de Besançon, qui confirme au chapitre de St. Imier le droit de présentation à la cure de Dombresson, contrairement à une sentence de l'official de Lausanne, qui lui enlevait ce droit. *Datum II ydus septembris, anno domini MCCXCIX.*

Trouillat, II, N° 522.

Digitized by Google

2290

1299, septembre. Pierre dit d'*Extablo* (de Stabulo), bourgeois de Payerne, renonce, en faveur du couvent de Payerne, à ses droits sur la redîme du prédit Extablo, moyennant 4 livres de Lausanne.

Archives de Fribourg : Payerne, N° 8.

2291

1299, 16 octobre. Jugement du châtelain de Mont entre la communauté de Gimel et l'abbaye de Bonmont. *Datum apud Brussins, XVII kal. novembris, A. D. MCCXCIX.*

M.D.G. XIV, N° 264.

2292

1299, 17 octobre. Rollin, fils de Girard d'Estavayer, devient vassal de Pierre, coseigneur d'Estavayer. *Datum apud Estavaye, anno MCCXCIX, die sabbati post festum beati Galli.*

Matile, N° 289.

2293

1299, 30 octobre. Jean de Cossonay prête hommage à Guillaume, évêque de Lausanne, pour son château de Berchier qui était de franc alleu. Il reçoit pour cet objet 500 livres de Lausanne. *Datum in domo de Insula de Chablie, die veneris post festum B. apostolorum Symonis et Jude, anno domini MCCXCIX.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 37.

2294

1299, 30 novembre. Mandement de l'évêque de Genève pour autoriser dans son diocèse une collecte en faveur de la reconstruction de l'église de Lausanne, dévastée par un incendie. *Dat. pridie kal. decembris, anno domini MCCXCIX.*

M.D.G. XIV, N° 265.

Voir à ce sujet une note insérée dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses, décembre 1860.

2295

1299. Marie de Brabant, comtesse de Savoie, fait acheter des vers à soie à Genève (vermes facientes siricum).

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 93.

Digitized by Google

2296

1300, 28 janvier. « Littera quomodo Johannes, dominus de Cossonay, confessus fuit a dicto episcopo (Lausannensi) habuisse plenam solutionem de dictis quingentis libris. Datum die jovis post festum b. Vincentii anno domini MCCC. » Cp. 30 octobre 1299.

Inventaire de 1394, fol. 4.

2297

1300, 31 janvier. « Conventiones inter dominum episcopum et comitem Gebennensem ac multos alios barones, que conventiones confecte sunt sub sigillis dominorum episcopi Lausannensis, Amedei comitis Gebennensis, Humberti domini de Thoyri et de Villar, Walteri de Montefalconis domini de Vilaufens, domini Johan. de Cossonay, Petri condomini de Stavay, domini Ottonis de Grandissono, domini Petri de Bellomonte, domini Stephani de Balmis militis pro domino Petro domino de Chanvenz, ultima die mensis januarii, anno domini MCCC. »

Inventaire de 1394, fol. 66. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 68.

2298

1300, 29 février. « Littera confederationum inter dominum Episcopum et dominos temporales de Waudo, que confecta est sub sigillis dictorum dominorum episcopi Lausannensis, Amedei comitis Gebennensis, etc. (ut supra, in conventione data ultima die januarii). — Data die ultima februarii, anno domini MCCC. »

Inventaire de 1394, fol. 66. — Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 68.

2299

1300, 18 mars. Ancellye, fille de Jean de Prangins, cède à son frère Perronet, sa part de l'héritage de son père et d'Isabelle sa mère. *Datum anno ab incarnat. MCCXCIX, indict. XIII, XV kal. aprilis.* (v. st.)

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 359.

2300

1300, 20 mars. Albert, roi des Romains, recommande le couvent de

Digitized by Google

Trub à la protection de la ville de Berne. *Datum apud Constantiam, XIII kal. aprilis, regni anno primo.*

Zeerleder, N° 925.

2301

1300, 18 avril. Albert, roi des Romains, accorde à la ville de Fribourg le changement du jour de ses foires. *Datum in Thurego, XIV kal. maii, indict. XIII, anno domini MCCC, regni anno secundo.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 65.

2302

1300, 29 avril. Albert, roi des Romains, ratifie l'accord intervenu en 1294 entre la ville de Berne et les Juifs. *Datum apud Basileam, III kal. maii, indict. XIII, anno domini MCCC, regni anno secundo.*

Zeerleder, N° 926.

2303

1300, 1er juin. Décision de l'évêque et du chapitre de Genève au sujet de la fabrication de la monnaie et de la fabrique de l'église cathédrale. *Datum Gebennis in capitulo, kal. juniis, anno domini MCCC.*

Spon, preuves, N° 27.

2304

1300, 5 juillet. Traité de paix entre Louis de Savoie, seigneur de Vaud, l'évêque de Lausanne et plusieurs autres seigneurs du pays de Vaud. *Donées à la Tour d'Ochye, le marzdi ampres la feste des Apostres Saint Pierre et Saint Pol, en l'ant de grace mil et trois canz.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 233.

2305

1300, 5 juillet. Louis de Savoie vend à Guillaume, évêque de Lausanne, le village de Forel, la forêt du Jorat, et tous ses droits sur St. Saphorin, Corsier et la Vaux de Lutry. *Datum apud S. Sulpicium, die martis post festum S. Apostolorum Petri et Pauli, anno domini MCCC.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 78.

2306

Circa 1300. Projet d'un traité de paix entre Louis de Savoie et l'é-

Digitized by Google

vêque de Lausanne, au sujet de la ville et du château de Morges. *Sans date.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 76. — Hist. Patr. Mon. Chart. I, 1495 (circa annum 1275). — L'inventaire de 1394 place cette pièce après la vente du village de Forel qui précède (5 juillet 1300).

2307

1300, 11 août. L'évêque de Genève afferme sa monnaie à maître Thomas Lombard d'Asti, pour le terme de six ans. Conditions de la fabrication de la monnaie. *Doné à Geneva, le dijous après festum sein Lorent, en l'ant de nostre Segniour corant mile trois cenz.*

Spon, preuves, N° 28.

2308

1300, 9 décembre. Règlement fait par Martin, évêque de Genève au sujet de l'altération survenue à la monnaie qui se frappait en son nom. *Datum Gebennis, die veneris post festum B. Nicolai Hiemalis, anno domini MCCC.*

Besson, pag. 418.

2309

1300, 23 décembre. Conventions entre les collecteurs des monnaies de Genève et Benjamin Lombard, maître des monnaies. *Datum anno MCCC, indict. XIV, X kal. januarii.*

Besson, pag. 420.

2310

1301, 21 janvier. Trève entre la ville de Fribourg et le comte Othon de Strasberg, avoué général de l'empereur en Bourgogne. *Datum Louppon, die sabbati proxima post festum B. Hylarii mensis januarii, anno annunciationis MCCC.* (v. st.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 66.

2311

1301, 26 avril. Transaction entre Odet, abbé de St. Oyen de Jours, et Nicolet, abbé de Bonmont, d'une part, et Amédée de Villars, seigneur d'Aubonne, d'autre part, concernant les montagnes du Jura. Il y est fait mention d'une inféodation de Berthold, duc de Zæhrin-

Digitized by Google

gen, du 4 avril 1208. *Donné à Aubonne au chasteau du seigneur de Villars, le 26 apvril mil trois cents et un.*

M.D.R. I, Rectorat de Bourgogne, pag. 209.

2312

301, 28 avril. Siége et prise de la Ville-neuve au Val-de-Ruz, par le comte Rodolphe de Neuchâtel. *Anno domini MCCCI, Rodulfus comes et dominus Novi Castri obsedit Villam novam de valle Roduli, que capta fuit IV kalend. maii.*

Recueil du Chanoine anonyme. — Matile, N° 296.

2313

301, 20 octobre. Reconnaissance prêtée par les bourgeois, la ville et la châtellenie d'Aubonne, en faveur de Jean et Artaud, coseigneurs du dit Aubonne, à cause du seigneur Guillaume de Dizy et d'Amédée de Villars, seigneur du dit Aubonne. *Datum anno MCCCI et die vigesima octobris.*

Extrait de la Grosse Bruneri.

2314

1301, 19 décembre. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, autorise les chevaliers Jean et Artaud, coseigneurs d'Aubonne, à racheter le village de Marchissy, conformément aux lettres de rachat concédées par feu Jean, seigneur de Prangins. *Datum Rotundi montis, die martis ante nativitatem domini MCCCI.* — Suit une reconnaissance sans date, par laquelle les habitants de Marchissy déclarent être hommes liges, taillables, censiers, feudataires, justiciables, et soumis à l'omnimode juridiction des dits seigneurs d'Aubonne.

Extrait de la Grosse Bruneri, f° 134.

2315

1301, 20 décembre. Acte de paix et de concorde entre le seigneur Amédée, comte de Savoie, et Boniface, évêque de Sion. *Datum XIII cal. jan. anno MCCCI.*

Furrer, III, 98.

2316

1302, 10 janvier. Pierre de Prangins, donzel, abandonne à sa sœur

Digitized by Google

Ancellye la part qui revenait à celle-ci sur le château et la lenie de Mont, laquelle part avait été précédemment cédée Pierre par Ancellye. *Datum IV idus januarii, anno domini* (v. st.)

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag.

2317

1302, 10 janvier. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, fait son tament à Naples. Il meurt à la fin du même mois, et laisse ses à Louis II, son fils.

Guichenon, Hist. Gen. III, pag.

AMÉDÉE V, COMTE DE SAVOIE, LOUIS II, SEIGNEUR DE VAUD.

2318

1302, 27 janvier. Martin, évêque de Genève, déclare avoir reçu vidomne Barthélemy Barral, la somme de 100 livres provenant diverses causes. *Datum die sabbati ante purificationem B. Marie ginis. A. D. MCCCI.* (v. st.)

M.D.G. VIII, 28

2319

1302, janvier. Sentence du châtelain de Mont rendue en faveur couvent de Bonmont, au sujet d'un pré que réclamait la comm nauté de Bassins. *Datum mense januarii, A. D. MCCCI.* (v. st.)

M.D.G. XIV, N° 281.

2320

1302, 19 mars. Trève entre la ville de Fribourg, d'une part, Agnès d'Englisberg, le comte de Gruyère, son frère, et leurs parte sans, d'autre part. *Datum mense martii, die lunæ proxima post de minicam qua cantabatur Reminiscere, anno domini MCCCI.* (v. st.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 69.

Digitized by Google

2321

2, 9 avril. Martin, évêque de Genève, déclare avoir reçu de Barélemy Barral, de Suze, vidomne de Genève pour le comte de ıvoie, les comptes pleins et légitimes des deux tiers à lui apparnant sur les bans, obventions et échutes perçues par le dit vi-ɔmne. *Dat. Gebenn. V idus aprilis, A. D. MCCCI, sumpto tamen illesimo ad Pascha, secundum patrie Gebenn. consuetudinem.*

M.D.G. VIII, 288.

2322

)2, 6 mai. Prolongation de la trève qui précède entre la ville de ribourg et la veuve Agnès d'Englisberg. *Datum mense maii, die ɔminica post festum inventionis S. Crucis, anno domini MCCCII.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 70.

2323

)2, 20 juin. Transaction entre Amédée, comte de Genevois, et uillaume, prieur de St. Victor, au sujet de leurs droits réciproues. *Acta apud Sacconay, XII kal. julii, anno domini MCCCII.*

M.D.G. XIV, N° 283.

2324

1302 à 1310. *Girard, fils d'Ulrich de Vuippens*, paraît comme ıvêque de Lausanne, dès le 3 août 1302. Il fut transféré à l'évêché le Bâle le 23 janvier 1310, et mourut le 17 mars 1325.

Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 72 à 79.

2325

02, 3 août. « Littera concordie facte inter dominum Girardum episcopum et Willelmum, senescallum de Pullie, et Luysetum eius filium, data anno domini MCCCII, die veneris post festum B. Petri ad vincula. »

Inventaire de 1394, fol. 102.

2326

)02, août. « Littera ter sigillata, in romancio scripta, emanata a domino Ludovico de Sabaudia, per quam Nicolaus major de Ligneroles recognovit tenere de feudo ipsius domini Ludovici majoriam de Ligneroles. »

Ancien inventaire de Chambéry.

Digitized by Google

2327

1302, 4 septembre. Girard, évêque de Lausanne, déclare, sous certaines obligations, que Jean, coseigneur d'Arberg, ratifiera le traité de paix conclu entre ses frères et le seigneur de Neuchâtel. *Datum anno domini MCCCII, feria V ante festum nativitatis B. Marie virginis.*

Matile, N° 298.

Dans cette pièce et dans la suivante, l'évêque n'est désigné que par l'initiale G. Matile avait cru qu'il s'agissait de Guillaume de Champvent, mais il est reconnu maintenant que Guillaume de Champvent avait cessé de vivre le 21 mars 1302. (Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 72 et seq. Ibid. pag. 555.)

2328

1302, 20 septembre. Girard, évêque de Lausanne, déclare que si Jean d'Arberg ne ratifiait pas les conditions de la paix conclue entre ses frères et Rodolphe, comte de Neuchâtel, et s'il se livrait à des hostilités contre le dit Rodolphe, lui (Girard) s'engageait à réparer les dommages commis par le dit Jean. *Datum in vigilia beati Mathei apostoli et evangeliste, anno domini MCCCII.*

Matile, N° 299.

2329

1302, 28 décembre. Diplôme de l'empereur Albert en faveur de Gerhard, évêque de Lausanne. *Datum in Rinvelden, anno domini MCCCII, V kal. januarii, indict. I, regni anno V.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 81. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 172.

Il y a quelques doutes à avoir sur l'exactitude de la date de ce document. En effet l'indiction et l'année du règne indiqueraient l'année 1303. D'ailleurs, l'empereur Albert ne parut en Suisse qu'en avril 1302 et à la fin de mars 1303. (Régestes de Böhmer.)

2330

1303, février. Assignation faite par Guillaume de Joinville en faveur du couvent de Bonmont, pour assurer le payement d'un legs de sa mère Léone, dame de Gex. *Faites et donées à Jaiz, lant de grace per mil trois cent et dous ou mois de fevrer.*

M.D.G. XIV, 287.

Digitized by Google

2331

1303, 2 mars. Franchises accordées au bourg de Châtel-Blanc, près Nozeroy, par Jean de Châlon, seigneur d'Arlay. *Datum anno domini MCCCIII, in crastino festi beatorum apostolorum Philippi et Jacobi, secunda die mensis martii.*

Weisthümer gesammelt von Jacob Grimm. I, pag. 845.

2332

Du 24 avril 1303 au 6 mars 1304. Extraits du compte de Rodolphe de Montmayeur, châtelain de Chillon, bailli du Chablais et du Genevois.

M.D.G. IX, pag. 198.

2333

1303, 27 avril. « Littera duobus sigillis in pendenti sigillata, data V kalendarum maii, anno MCCCIII, a dominis Amedeo, comite Sabaudiæ, Ludovico de Sabaudia, domino Vuaudi, et Hoctone domino de Grandissone emanata, continens contractum matrimonii inter Blancham, filiam domini Ludovici de Sabaudia, fratris dicti domini comitis, et dominum Petrum de Grandissone, militem. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2334

1303, mai. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, fonde et dote l'église paroissiale de Vaulruz. *Donné au moys de may, l'an nostre saulveur corant mil troys cens et troys.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 225.

2335

1303, juin. Girard de Vuippens, évêque de Lausanne, achète de Girard, Willelme et Jeannette, enfants de Willelme de Palézieux, et d'Agnès, sa femme, le château de Gléroles, la majorie de St. Saphorin et les droits qui en dépendent, pour le prix de 800 livres de Lausanne. *Datum anno domini MCCCIII, mense junio.* (Cp. 1290, 1294, etc.)

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 226.

2336

1303, juillet. Rodolphe, comte et seigneur de Neuchâtel, et ses

Digitized by Google

oncles Jean et Richard, d'une part, et Jean, Ulrich et Thierry, frères, seigneurs de Valangin, d'autre part, déclarent que des débats s'étant élevés entre eux jusqu'à se faire la guerre, au sujet du plaid général, des *Royés* et des fourches, ils ont nommé des arbitres pour les terminer. *Datum mense julii, anno domini MCCCIII*

Matile, N° 301.

2337

1303, 29 octobre. « Littera pergaminea, ter sigillata, continens compositiones et concordias factas inter dominum Ludovicum de Sabaudia, dominum Vuaudi, et homines suos de Yverduno, ex una parte, et dominum Gauterium de Montefalcone et suos homines de Montagny, ex altera parte, super paqueragiis et pluribus aliis existentibus inter dictas villas. Datum anno MCCCIII, crastina festi Simonis et Judæ. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2338

1303, 4 novembre. Traité par lequel Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, et Rodolphe, seigneur de Nidau, partagent entre eux quelques possessions indivises et gardent en commun l'avouerie de St. Jean. Ils renouvellent le traité du 1er avril 1277. *Datum feria II post festum omnium sanctorum, anno domini MCCCIII.*

Matile, N° 302 (2 nov. 1303). — Zeerleder, N° 682.

2339

1303, 28 novembre. Jaquemet, fils de Pierre Cono d'Arbier prête hommage à Girard, évêque de Lausanne, sous le sceau de Rodolphe, prieur d'Oujon. *Datum apud Turrim de Ochie, die jovis ante festum B. Andree apostoli, anno domini MCCCIII.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 126.

2340

De 1303 à 1335. Chronique de Genève, intitulée: *Fasciculus temporis.*

Cibrario, Storia della Monarchia, II, pag. 368 à 379. — M.D.G. IX, pag. 300 à 309.

Digitized by Google

2341

1304, 29 février. Aymon du Quart, précédemment prévôt de Lausanne, est élu évêque de Genève. *Datum anno incarnationis MCCCIII, die sabbati ultima mensis februarii.* (v. st.)

M.D.G. II, pag. 184.

2342

Du 5 avril 1304 au 15 mai 1305. Extraits du compte de Rodolphe de Montmayeur, bailli du Chablais et du Genevois, châtelain d'Evian et de Féterne.

M.D.G. IX, pag. 199.

2343

1304, 5 juin. Sauvegarde de l'empereur Albert en faveur du prieuré de Romainmotier. *Datum in Engesheim, nona junii, indicione II, anno domini MCCCIV, regni anno VI.*

M.D.R. III, Cartulaire de Romainmotier, pag. 598.

2344

1304, 14 juin. Franchises d'Arzier concédées par Pierre, prieur de la chartreuse d'Oujon. *Donné le XVIIIe devant les kalendes de juillet, l'an du Seigneur MCCCIV.*

Extrait publié par Verdeil, Hist. du canton de Vaud, tom. I, pag. 176.

2345

1304, juin. Hommage prêté à Girard, évêque de Lausanne, par Pierre Appya, citoyen de Lausanne.

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 64.

2346

1304, 17 juillet. Rodolphe, comte de Neuchâtel, déclare ne reconnaître comme valable entre lui et ses cousins Jean, Ulrich et Thierry d'Arberg, que l'arbitrage conclu par le seigneur de Joux et Pierre de Blonay. *Datum anno domini MCCCIV, die veneris ante festum Marie Magdalene.*

Matile, N° 307.

Digitized by Google

2347

1304, 13 octobre. Transaction entre Amédée, comte de Genève, et Hugues, seigneur de Faucigny, au sujet de la construction du château de Gaillard. *Datum apud Mornay, die martis in quindena B. Michaelis, anno domini MCCCIV.*

M.D.G. IX, pag. 217.

2348

1 305, janvier. Convention entre Girard, évêque de Lausanne, d'une part, et Girard de Marchier, Jaquenod Faucon, Rodolphe Girold et autres citoyens de Lausanne. *Datum mense januarii, anno domini MCCCIV.* (v. st.)

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 214.

2349

1305, 21 février. Compromis remettant au pape Clément le jugement des démêlés entre Humbert Dauphin et Amédée, comte de Savoie. *Datum anno ab incarnatione MCCCV, indict. IV, pontificatus Clementis papæ quinti anno primo, mensis februarii die XXI, videlicet nono calendas Martii; actum apud Ancyronem Vienn. Diocesis.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 124.

2350

1305, 29 avril. Hommage prêté par Amédée, comte de Genève, à Aymon du Quart, évêque de Genève. *Datum anno domini MCCCV, indict. III, III kal. maii, apud Sacconay in domo ipsius comitis, in capella juxta altare.*

Spon, preuves, N° 29.

2351

1305, 29 avril. Reversale d'Amédée, comte de Genève, portant que s'il n'a pas prêté hommage à l'évêque dans l'église de St. Pierre, ainsi qu'il y était tenu, c'est ensuite de circonstances particulières et sans aucun préjudice pour l'avenir. *Datum anno domini MCCCV, die jovis post octabas pasche, in domo nostra de Sacconay.*

M.D.G. IX, pag. 206.

2352

1305, 14 mai. « Ludovicus de Sabaudia, dominus Waudi, abbatem,

Digitized by Google

monachos et conversos Altæripæ in suam protectionem suscipit, et confirmat testamentum domini Petri de Ponte militis nostri quondam quod abbas præsentavit. Datum apud Rotundum montem, die veneris post octavas Philippi et Jacobi, anno MCCCV. »

Collection diplomatique de Haller.

2353

1305, mai. Vente faite par Guy de Bibiena à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, des sceaux du bailliage de Vaud et de la châtellenie de Morges et de leurs revenus, pour le prix de 100 livres de Lausanne.

Arch. de Turin, baronnie de Vaud, pag. 1, N° 13.

2354

1305, 27 juin. Hommage prêté par Guillaume de Joinville, sire de Gex, à Aymon du Quart, évêque de Genève. *Fait à Sessié, le dimenge aprest feste Sent Johant Baptiste, l'ant de nostre Seigneur corant par M. et tres cens et cinq antz.*

Spon, preuves, N° 30.

2355

1305, 19 juillet. Transaction entre Aymon du Quart, évêque de Genève, et les procureurs des communautés de Peney, Bourdigny et Satigny, au sujet des forêts. *Actum apud Piney, infra clausuram dicti castri; datum XIV kal. augusti, indict. III, anno domini MCCCV.*

M.D.G. IX, pag. 243.

2356

1305, 14 août. Rodolphe, comte de Neuchâtel, seigneur de Nidau, ayant donné au couvent de Gottstatt le droit de patronage de l'église de Metton (Mache) qui lui appartenait, Girard, évêque de Lausanne, consent à cette donation et la confirme. *Lausannæ, anno domini MCCCV, vigilia assumptionis B. Mariæ.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 317. — Hauréau, Gall. Christiana, XV, Instr. 173.

2357

1305, 18 octobre. Richard, coseigneur de Duing et seigneur de Vufflens-le-château, donne en préciput à ses fils Pierre et Richard,

Digitized by Google

sa maison forte de Beau-Vivier, ainsi que ses moulins, sa pêcherie, son battoir et son four de Verthier. *Anno ab incarnat. MCCCV, indict. III, XV kal. novembris.*

M.D.G. XIV, N° 399.

2358

1305, 24 novembre. Amédée, comte de Savoie, et Aimon du Quart, évêque de Genève, font un accord au sujet de la garde du château de Genève, lequel doit être remis entre les mains de l'évêque. *Datum Lugduni, die mercurii ante festum S. Andree apostoli, anno domini MCCCV.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 234.

2359

1305, 25 décembre. Aymon du Quart, évêque de Genève, ordonne que dorénavant l'année sera comptée à partir de Noël. Auparavant le millésime était pris à Pâques. *Item anno a nativitate Domini MCCCV, quo anno ordinavit dictus D. Ay. Episcopus, quod annus incarnationis inciperet in nativitate Domini nostri Jesu Christi.*

Fasciculus temporis; Cibrario, Storia della Monarchia di Savoia, II, pag. 368. — M.D.G. IX, pag. 300.

2360

1305 à 1306. Reconnaissances féodales, hommages et acquisitions diverses d'Aymon du Quart, évêque de Genève.

M.D.G. IX, pag. 203 à 210.

2361

1306, 15 janvier. Convention entre Aimon, évêque de Genève, et Amédée V, comte de Savoie, au sujet de la garde du château de Genève. *Datum Lugduni XVIII kal. februarii, anno domini MCCCV, sumpto in Paschate.* (v. st.)

Cibrario et Promis, Doc. pag. 236.

2362

1306, 15 janvier. Compromis entre l'évêque de Genève et le comte de Savoie, au sujet des autres difficultés qui les divisent. *Datum Lugduni, XVIII kal. februarii, anno domini MCCCV, sumpto in Paschate.* (v. st.)

M.D.G. IX, pag. 239.

Digitized by Google

2363

1306, 4 avril. Le chevalier Richard de Pontverre déclare avoir reçu de l'évêque de Genève la garde du château de Genève jusqu'à Pâques 1307. *Datum apud Chamberiacum, in crastino Pasche, anno domini MCCCVI.*

M.D.G. IX, pag. 239.

2364

1306, 7 avril. Convention entre le comte de Savoie et l'évêque de Genève. Ils déclarent avoir remis la garde du château de Genève au chevalier Richard de Pontverre, qui doit le tenir pendant une année, aux mêmes conditions sous lesquelles il avait été remis précédemment au chevalier Pierre Sariod. *Datum apud Chamberiacum, die jovis post Pasca, anno domini MCCCVI.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 238.

2365

1306, 22 mai. Déclaration de l'évêque de Genève et du comte de Savoie au sujet du vidomnat de Genève. *Actum apud Gebennam in domo fratrum predicatorum, anno domini MCCCVI, XI kal. julii.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 240.

2366

1306, 5 juin. Consécration de l'évêque de Tibériade, faite à Aubonne par les évêques de Genève, de Lausanne et de Belley. *Datum in villa Albona, die dominica post trinitatem, A. D. MCCCVI, mense junii.*

M.D.G. XIV, pag. 301.

2367

1306, 21 juin. Amédée V, comte de Savoie, et l'évêque de Genève, font une déclaration au sujet des droits du vidomnat dans la ville de Genève. *Actum apud Gebennam, A. D. MCCCVI, XI kal. julii.*

Cibrario et Promis, Doc. pag. 240.

2368

1306, 21 juin. Alliance entre Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, et la ville de Bienne, dirigée principalement contre les gens de Cu-

Digitized by Google

drefin et d'Estavayer. *Datum feria tertia ante festum nativitatis B. Johannis Baptiste, anno domini MCCCVI.*

Matile, N° 309 (22 juin).

2369

1306, 25 juin. L'évêque Aimon de Genève somme le comte de Savoie de lui restituer le château de l'Ile et le vidomnat de Genève, qu'il détient injustement. *Datum anno domini MCCCVI, indict. IV, VII kal. julii, in capitulo fratrum minorum Gebenn.*

M.D.G. IX, pag. 240.

2370

1306, juin et juillet. Procès relatif à la prise du château de Marval par Guillaume de Joinville, seigneur de Gex, au préjudice du comte de Savoie. Diverses pièces.

M.D.G. IX, pag. 210 à 217.

2371

1306, juillet. Hommage de Pierre, seigneur de Vauxmarcus, à Rodolphe, seigneur de Neuchâtel. *Datum anno domini MCCCVI, mense julii.*

Matile, N° 310.

2372

1306, 8 octobre. Jean, évêque de Lausanne, notifie que Richard de Prez a fondé, dans la chapelle de Rue, un autel en l'honneur de St Nicolas, avec une dotation annuelle de 10 livres. *Datum Lausanne, die VIII mensis octobris, anno domini MCCCVI.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 322.

On croit que ce Jean était suffragant de l'évêque Girard de Vuippens. (Ibid. 1854, pag. 218 et s.) Il est déjà mentionné dans l'acte du mois de mai 1303, relatif à l'église de Vaulruz.

2373

1306. Hommages prêtés au comte Amédée de Savoie par divers citoyens de Genève.

M.D.G. IX, pag. 241.

2374

1307, 28 février. Traité d'alliance et de combourgeoisie entre Ro-

Digitized by Google

dolphe, comte de Neuchâtel, et la ville de Berne. *Datum anno incarnationis MCCCVII, pridie kal. martii.*

Matile, N° 312. — Boyve, Annal. histor. I, 264.

2375

1307, 1er avril. « Copia cujusdam litteræ in pendenti sigillata, a domino Archiepiscopo et decano Bisontinensi emanata, data anno MCCCVII, die sabbati post festum annunciationis B. Mariæ, qui in ea mandabat domino Amedeo Sabaudiæ comiti, quatenus Joannem dominum de Cossonay quem receperant in hominem pro feudo de Nyons, quod ab eo tenebat dominus de Preyngins et quod feudum dudum concesserant domino Philippo, reciperet secundum quod est recipi consuetum. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2376

1307, avril. Donations faites à l'abbaye du Lac-de-Joux par Etienne de Vienne, seigneur de Rotelenges, Marguerite de Joux, dame de la Sarraz, sa femme, et Aimon, fils de la dite dame et de Jean, seigneur de la Sarraz. *Dat. anno domini MCCCVII, mense aprilis.*

M.D.R. I, Ann. de l'abbaye du Lac-de-Joux, pag. 189.

2377

1307, 7 mai. Commission donnée par le pape Clément V, pour connaître de l'appel interjeté par les recteurs et conseillers de la cité de Genève, au sujet de l'excommunication lancée contre eux par l'évêque Aimon du Quart à l'occasion de leur nomination, que l'évêque réputait être faite contrairement à ses droits. *Datum Pictavie, nonis maii, pontificatus anno tertio.*

M.D.G. IX, pag. 245.

2378

1307, 15 mai. Promesse éventuelle faite par Amédée, comte de Genève, et Hugues, sire de Faucigny, à l'évêque et aux citoyens de Genève, pour le cas où ils entreraient à Genève et en chasseraient leurs ennemis. *Datum anno domini MCCCVII, indict. V, idus maii.*

M.D.G. IX, pag. 247.

Digitized by Google

2379

1307, 23 mai. Amédée, comte de Savoie, charge des commissaires de prêter hommage à l'archevêque de Besançon, pour le fief de Nyon. Prestation de l'hommage. *Datum anno MCCCVII, decimo kalendarum junii.*

Ancien inventaire de Chambéry.

2380

1307, 18 juillet. Délimitation de la vallée de Valorsine, opérée entre l'abbaye de St. Maurice et le prieuré de Chamonix. *Anno domini MCCCVII, indict. XV, die martis XV kal. augusti.*

M.D.G. XIV, N° 305.

2381

1307, 27 août. Réponse de l'archevêque de Vienne à l'évêque de Genève au sujet de l'attaque d'Edouard de Savoie, qui avait envahi le palais épiscopal. *Datum Vienne, die dominica post festum B. Bartholomei, anno domini MCCCVII.*

M.D.G. IX, pag. 253.

2382

1307, 4 septembre. Traité de défense entre l'évêque de Genève, le comte Amédée de Genève et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny. *Datum anno domini MCCCVII, indict. V, II nonas septembris, actum apud lu Vuachu, in camera dicti domini comitis.*

M.D.G. IX, pag. 254.

2383

1307, 20 septembre. Jean de Châlon, sire d'Arlay, accorde à Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, le village de Boudevilliers en augmentation de fief. *Donées Arguel, le mercredi après la nativité nostre Dame, MCCC et sept.*

Matile, N° 313.

2384

1307, octobre. Fondation du couvent de la Part-Dieu par Guillemette, comtesse de Gruyère. Confirmation par Girard de Vuippens, évêque de Lausanne. *Datum anno domini MCCCVII, mense octobris.*

Conservateur suisse, V, pag. 369, trad. — Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 153.

Digitized by Google

2385

1307 à 1312. Extraits des comptes des châtelains de Versoix.

M.D.G. IX, pag. 251.

2386

1308, 7 janvier. Jean de Châlon, sire d'Arlay, en récompense des services que lui a rendus le comte Rodolphe de Neuchâtel, lui fait don de sa ville de Boudevilliers avec toutes ses dépendances. *Donées Arguel, le sambadi après la circoncision nostre Seignour, l'an MCCCVII.* (v. st.)

Matile, N° 314.

2387

1308, 4 avril. Accord entre Louis de Savoie et l'évêque de Genève au sujet de la monnaie que le premier faisait frapper à Nyon. Il déclare la tenir en fief de l'évêque. *Datum anno a nativitate domini MCCCVIII, indict. VI, II nonas aprilis, apud Verneyr diocesis Gebennensis.*

Citadin de Genève, pag. 236. — Spon, preuves, N° 31.

2388

1308, 1er mai. Assassinat de l'empereur Albert, près de Baden.

2389

1308, 30 mai. Rodolphe, comte et seigneur de Neuchâtel, vend à Louis de Savoie, seigneur de Vaud, le fief de Belmont qu'il possédait à raison de son partage du château et mandement de la Sarraz. *Datum anno domini MCCCVIII, die jovis post octavam Pentecostes.*

Matile, N° 316.

2390

1308, 30 mai. Confirmation par Guillaume, comte de Genève, des conventions faites autrefois entre Amé, frère du comte, et Hugues, baron de Faucigny. *Donné le jeudi devant Penthecoste, l'an de grâce mil trois cenz et huict.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 139.

2391

1308, 3 juillet. Le duc Léopold d'Autriche renonce au droit de

Digitized by Google

nommer l'avoyer et le curé de Fribourg. *Datum in Kyburg, anno domini MCCCVIII, in die sanctorum martyrum Processi et Martiniani.* (Cp. 11 juin 1289.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 77.

2392

1308, 3 juillet. Le duc Léopold d'Autriche confirme, tant en son nom qu'en celui de ses frères, les droits et coutumes de la ville de Fribourg. *Datum in Kyburg, anno domini MCCCVIII, V nonas julii.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 78.

2393

1308, 3 juillet. Le duc Léopold d'Autriche promet d'engager son frère Frédéric à confirmer les droits et coutumes de la ville de Fribourg. *Datum in Chyburg, anno domini MCCCVIII, V nonas julii.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 79.

2394

1308, 5 juillet. Ulrich de Bremgarten résigne, en faveur de l'abbaye de St. Jean, les fiefs héréditaires qu'il tenait d'elle à Uetingen, Lindenach et Nortschwaben. *Datum anno MCCCVIII, crastino beati Ulrici confessoris.*

Matile, N° 317.

2395

1308, 6 juillet. Protestation de Pierre de Blonay, vidomne de Genève, contre les violences commises par les citoyens de Genève. *Datum anno domini MCCCVIII, die veneris post festum apostolorum Petri et Pauli; actum apud Jussie.*

M.D.G. IX, pag. 252.

2396

1308, 16 août. Traité entre le comte de Savoie et Hugues Dauphin, conclu par l'intermédiaire de Guillaume, comte de Genevois, qui s'en porte garant. *Dat. anno domini MCCCVIII, indict. VI, XVII cal. sept.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 141.

Digitized by Google

2397

1308, 16 août. Traité entre la Dauphine Béatrix et Hugues Dauphin, d'une part, et le comte Amédée de Savoie, d'autre part, au sujet de leurs démêlés. *Datum anno domini MCCCVIII, indict. VI, die XVII kal. septembris ; acta in castro Montismeliani.* — Confirmé le 16 novembre de la même année par la Dauphine Béatrix. *Actum die XVI kal. decembris, apud Montemfortem in camera dictæ Beatricis.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 141.

2398

1308, 23 octobre. Les comtes de Savoie et de Genève déclarent que les bannis de Genève pourront y rentrer sous certaines conditions. *Datum apud S. Georgium de Esperanchia, die mercurii XXIV* (vel XXIII) *mensis octobr. anno domini MCCCVIII.*

M.D.G. IX, pag. 260.

2399

1308, 23 octobre. Les comtes de Savoie et de Genève déclarent que les propriétaires dépouillés pendant la guerre seront réintégrés sur le pied où ils étaient auparavant. *Datum apud S. Georgium de Esperanchia, X kal. novembris, anno domini MCCCVIII.*

M.D.G. IX, 258.

2400

1308, 23 octobre. Guillaume, comte de Genève, déclare que les citoyens de Genève sont implicitement compris dans la paix qu'il a conclue avec le comte de Savoie. *Datum apud S. Georgium de Esperanchia, die mercurii post festum B. Luce evangeliste, anno domini MCCCVIII.*

M.D.G. IX, 259.

2401

1308, 23 octobre. Guillaume, comte de Genève, fait donation du château et du mandement de Corbière au comte de Savoie, puis le reçoit de lui en augmentation de fief. *Anno MCCCVIII, indict. VI, X kal. novembris, etc. Acta apud S. Georgium de Esperanchia in castro.*

M.D.G. XIV, N° 309.

Digitized by Google

2402

1308, 26 octobre. Guillaume, comte de Genève, mande à ses vassaux de lui refuser assistance, contre le comte de Savoie, s'il enfreint la paix qu'il vient de conclure avec ce dernier. *Datum apud S. Georgium de Esperanchia, die sabbati ante festum B. apostolorum Symonis et Jude, anno domini MCCCVIII.*

M.D.G. IX, 259.

2403

1308, 14 novembre. Béatrix, dame de Faucigny, requiert le comte de Savoie de recevoir de son petit-fils Hugues l'hommage auquel elle était tenue envers le dit comte. *Datum apud Montemfortem, die jovis post festum B. Martini yemalis, anno domini MCCCVIII.*

M.D.G. IX, 258.

2404

1308, 15 novembre. Le comte de Savoie et Hugues Dauphin, seigneur de Faucigny, déclarent que les bannis de Genève pourront y rentrer sous certaines conditions. Acte semblable à celui du 23 octobre de la même année, émané des comtes de Savoie et de Genève. *Datum apud Montemmelianum, die veneris XVII kal. decembris, anno domini MCCCVIII.*

M.D.G. IX, 261.

2405

1308, 16 décembre. Hommages réciproques prêtés par Amédée, comte de Savoie, et Aimon de Chatillon, évêque de Sion, pour les divers fiefs qu'ils tiennent l'un de l'autre. *Datum anno domini MCCCVIII, indict. VII, XVII cal. januarii, pontificatus domini Clementis V, anno quarto; actum apud Morgiam.*

Furrer, III, pag. 100, extrait.

2406

1309, 2 janvier. Trêve conclue entre Louis de Savoie, d'une part, et l'évêque de Lausanne, la ville de Fribourg et Guillaume, seigneur de Montagny, d'autre part. *Donée à Viveis, le jeudi après la circoncision notre Segnor, l'ant corant per mil CCC et vvit.* (v. st.)

Acte cité dans le traité du 4 avril 1311; Recueil diplomatique de Fribourg, N° 87.

Digitized by Google

2407

309, 7 janvier. La Dauphine Béatrix fait donation entre-vifs à Hugues, seigneur de Faucigny, des châteaux de Terracia, Montbonoud et Montfleury. *Datum anno a nativitate domini sumpto MCCCIX, indict. VII, septimo idus januarii; apud Montemfortem in castro.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 144.

2408

1309, 7 janvier. La Dauphine Béatrix déclare que c'est par violence qu'elle a été contrainte à consentir à la donation ci-dessus. *Datum anno domini MCCCIX, indict. VII, septimo idus januarii.*

Ibidem, II, 143.

2409

1309, 21 février. Compromis entre l'évêque et les citoyens de Genève, au sujet de l'excommunication lancée contre ces derniers. Le jugement de leurs différends est remis à Jean, prévôt du Mont-Joux, à Rodolphe de St. Joire et Girod d'Ornay, chanoines de Genève, ainsi qu'à Bérard d'Ivrée, official de Genève. L'acte est reconnu par deux cent quatre citoyens de Genève, qui y sont tous désignés nominativement. *Datum in platea ante ecclesiam B. Petri Gebenn. die veneris post vetus carnisprivium, anno a nativitate domini MCCCIX.*

M.D.G. IX, pag. 261.

2410

1309, 28 février. Sentence arbitrale rendue entre l'évêque et les citoyens de Genève. Les régales, la seigneurie, le mère et mixte empire et l'omnimode juridiction, sont reconnus appartenir à l'évêque; les syndics ou procureurs ne peuvent rien faire qui nuise aux droits de l'évêque, et l'interdit ecclésiastique est levé par ce dernier. *Datum anno a nativitate MCCCIX, indict. VII, II kal. martii, apud Gebennas in ecclesia parrochiali S. Gervasii.*

M.D.G. IX, pag. 264.— Galiffe, Matériaux pour l'hist. de Genève, tom. I, pag. 30, traduction.

2411

1309, février. Pierre, seigneur de Vauxmarcus, vend sa seigneurie

Digitized by Google

avec toutes ses dépendances à Rodolphe, comte de Neuchâtel. *Datum anno domini MCCCVIII, mense februarii.* (v. st.)

Matile, N° 320.

2412

1309, février. Vente de quelques possessions situées à Lovens, conclue entre Guillaume d'Avrie et Conon de Courtion. *Datum anno domini MCCCVIII, mense februario.* (v. st.)

Girard, Nobiliaire suisse, I, 210.

2413

1309, 20 mars. Protestation de l'évêque de Genève contre le vidomne établi par le comte de Savoie. *Datum anno a nativitate MCCCIX, indict. VII, XIII kal. aprilis; actum Gebennis in ecclesia B. Petri.*

M.D.G. IX, pag. 271.

2414

1309, 27 mars. Rodolphe, comte de Neuchâtel, déclare avoir reçu la somme de 4 mille livres, pour la dot de sa femme, Eléonore de Savoie; il assigne cette somme sur ses châteaux de Vauxmarcus, Boudry, Rochefort, du Pont de Thièle, et sur sa terre de La Sarra. *Datum anno domini MCCCVIII, VI kal. aprilis.* (v. st.)

Matile, N° 322.

2415

1309, 15 avril. Henri VII, roi des Romains, à l'exemple de ses prédécesseurs, ordonne au bailli de Bourgogne de protéger les religieux et le couvent de Payerne, ainsi que leurs propriétés. *Datum Basileæ, XVIII cal. maii, anno domini MCCCIX, regni vero anno primo.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 624.

2416

1309, 26 avril. Abergement d'un casal, accordé par Jean de Posterla, Pierre de Villars et autres syndics et administrateurs de Genève, certifié par l'official de Genève. *Datum et actum Gebenn. in*

Digitized by Google

ala ante ecclesiam B. Marie nove supra banna, VI kal. maii, anno domini MCCIX (sic).

M.D.G. IX, pag. 277.

L'acte constate lui-même qu'il y a eu une rature dans le chiffre de l'année. Tout démontre d'ailleurs qu'il ne peut être rapporté à l'an 1209.

2417

1309, 30 avril. Henri VII, roi des Romains, arrive à Berne à la tête de plus de mille chevaux. Les Bernois lui accordent une réception honorable. *Anno MCCCIX, in vigilia apostolorum Philippi et Jacobi.*

Phunts Chronik in Schw. Geschichtsforscher, II, 24.

2418

1309, 5 mai. Henri VII, roi des Romains, déclare avoir reçu comme son vassal Jean de Waldeck, maréchal de l'archevêque Pierre de Mayence. *Datum Paterniaci.*

Arch. Berlin. — Régestes de Böhmer, Heinrich VII, N° 67.

2419

1309, 7 mai. Henri VII, roi des Romains, confirme les possessions et les priviléges du couvent de la Maigrauge. *Datum Friburgi, nona maii, anno domini MCCCIX, regni anno primo.*

Zapf, Mon. I, N° 91. — Recueil diplomatique de Fribourg, N° 80.

2420

1309, 8 mai. Henri VII, roi des Romains, confirme, en faveur de la ville de Laupen, des franchises semblables à celles de Berne. *Datum in Loupen, VIII idus maii, anno domini MCCCIX, regni anno primo.*

Gerbert, Crypta, 140.

2421

1309, 9 mai. Fixation des limites du vidomnat au nord-est de Genève. *Datum Gebennis, die veneris post ascensionem domini, anno domini MCCCIX.*

M.D.G. VIII, pag. 252.

Digitized by Google

2422

1309, 30 mai. Le roi Henri VII ordonne à Otton, comte de Strasberg, avoué de la province de Bourgogne, d'assister le comte Amédée de Savoie pour la défense de ses terres. *Datum Constancie, III kal. jun. regni nostri anno primo.*

Doenniges, Acta Henrici VII, 2e part. pag. 121.

2423

1309, 18 juin. Donation de Béatrix, dame de Faucigny, et de Hugues Dauphin, à l'évêque Aymon de Genève. *Datum die mercurii ante festum B. Johannis Baptiste, A. D. MCCCIX.*

Archives de Genève. — Wurstemberger, Prob. N° 929, extrait.

2424

1309, 18 juin. Béatrix, dame de Faucigny, et Hugues Dauphin délivrent à Aymon, évêque de Genève, une lettre de garantie pour ses terres de Salaz. *Datum die mercurii ante festum B. Johannis Baptiste, A. D. MCCCIX.*

Archives de Genève. — Wurstemberger, Prob. N° 929, extrait.

2425

1309, 20 juillet. Echange de biens entre Béatrix, dame de Faucigny, et Hugues Dauphin, d'une part, et le chapitre de Genève, d'autre part. *Datum apud Marcossey, XIII kal. Augusti, A. D. MCCCIX.*

Archives de Genève. — Wurstemberger, Prob. N° 931, extrait.

2426

1309, 8 septembre. Hugues de Faucigny, au moment d'épouser Marie, fille du comte de Savoie, prête hommage au dit comte. *Datum anno domini MCCCIX, indict. VII, VI idus septembris; actum apud Bonamvillam in ecclesia dicti loci.*

M.D.G. IX, pag. 257.

2427

1309, septembre. Rodolphe, comte et seigneur de Neuchâtel, re-

Digitized by Google

nouvelle, en faveur du Landeron, les franchises accordées en 1260, et, sur sa demande, Gérard, évêque de Lausanne, se déclare le protecteur des dites franchises. *Dat. in Novo Castro, mense sept. anno gratie MCCCIX, indictione VII.*

Matile, N° DXXIII (pag. 641 à 645).

2428

1309, 20 octobre. Frédéric, duc d'Autriche, renonce, à l'instar de son père Léopold, au droit de nommer l'avoyer et le curé de Fribourg. *Datum in Waltzhut, XIII kal. novembr. anno domini MCCCIX.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 81.

2429

1309, 20 octobre. Le même Frédéric, duc d'Autriche, confirme tous les droits et les coutumes de la ville de Fribourg. *Datum in Waltzhut, anno domini MCCCIX, XIII kal. novembris.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 82.

2430

(1309). Ordonnance d'Aimon du Quart, évêque de Genève, qui établit un impôt sur le vin. *Sans date.*

M.D.G. IX, 272.

2431

1310, 13 janvier. Ordonnances et statuts du prévôt et du chapitre d'Amsoldingen. *Dat. idibus januarii.*

Régeste d'Amsoldingen, N° 5 et 6.

2432

1310 à 1312. Extraits de deux comptes de Rodolphe de Montemajor, bailli du Chablais et du Genevois, châtelain d'Evian et de Féterne.

M.D.G. IX, pag. 289.

2433

De 1310 à 1313. Girard de Vuippens, évêque de Lausanne, ayant été appelé, le 23 janvier 1310, à l'évêché de Bâle, *Othon de Champvent* lui succède en qualité d'évêque de Lausanne. Son élection se

Digitized by Google

place avant le 1er mars de la même année. Il mourut le 19 avril 1312.

Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 80 à 82. — Ibidem, 1859, pag. 555, appendice.

2434

1310, 1er mars. Othon, évêque de Lausanne, confirme, en faveur des religieux du couvent de St. Maire à Lausanne, le patronage de l'église de St. Aubin en Vully. *Datum in kalendis martii, anno domini MCCCIX.* (v. st.)

Archives du château de Marclaz près Thonon : communiqué par M. le comte de Foras.

2435

1310, du 19 au 26 avril. Mort de la Dauphine Béatrix, fille de Pierre de Savoie. *Anno a nativitate domini MCCCX, post Pascha, obiit illustris domina B. Domina Fuciniaci.*

Fasciculus temporis, M.D.G. IX, pag. 303.

2436

1310, 20 avril. Contrat de mariage entre Léopold, duc d'Autriche, et Catherine, fille d'Amédée, comte de Savoie. *Datum in Thurego, XII kal. maii, MCCCX.*

Guichenon, Preuves, pag. 158.

2437

1310, 26 juillet. Renouvellement d'alliance entre les villes de Fribourg et de Laupen. *Datum mense julii, in crastino festi beati Jacobi apostoli, anno domini MCCCX.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 83.

2438

1310, 12 septembre. Enquête sur les péages, leydes et autres droits qui se perçoivent à Genève, faite par ordre de l'évêque Aymon du Quart. *Datum anno domini MCCCX, indict. VIII, secundo idus septembris; actum apud Malam longam, in sala bassa.*

M.D.G. IX, pag. 273.

Digitized by Google

2439

1310, 12 septembre. Hommage d'Ulrich de Bremgarten à Rodolphe, comte de Neuchâtel. *Datum anno domini MCCCX, die sabbati post nativitatem beate Marie virginis.*

Matile, N° 326.

2440

1310, 12 septembre. Rodolphe, comte de Neuchâtel, confirme les concessions faites par ses prédécesseurs à l'abbaye de St. Jean. *Datum anno domini MCCCX, secundo idus septembris.*

Matile, N° 327.

2441

1310, 28 septembre. La ville de Berne donne son consentement à ce que Louis de Savoie, seigneur de Vaud, soit reçu bourgeois de Fribourg, consentement qui était rendu nécessaire par le traité d'alliance du 16 avril 1271. *Datum in vigilia beati Michaelis, anno domini MCCCX.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 85.

2442

1310, 11 octobre. L'empereur Henri VII, étant à Lausanne, prête serment au pape Clément V, et promet de défendre la sainte église et le siége apostolique. *Datum Lausane, V idus oct. regni anno II, domini MCCCX.*

Doenniges, Acta Henrici VII, 2e part. pag. 123. — Böhmer, Régestes, Henri VII, N° 332.

2443

1310, 12 octobre. Diplôme de l'empereur Henri VII en faveur de l'ordre Teutonique. *Datum in Gebennis, IV idus octobris, anno domini MCCCX, regni anno secundo.*

Soloth. Woch. 1828, pag. 256.

2444

1310, 1er novembre. Léopold, duc d'Autriche, fait une donation au couvent d'Interlaken, en mémoire de son père Albert. *Datum apud Zofingen, in vigilia omnium sanctorum, anno domini MCCCX.*

Soloth. Woch. 1829, pag. 115.

Digitized by Google

2445

1310, 5 novembre. Hommage de Pierre III, comte de Gruyère, à Othon de Champvent, évêque de Lausanne. *Datum apud Bulla, die jovis post festum omnium sanctorum, anno domini MCCCX.*

M.D.R. X, Histoire de la Gruyère, I, pag. 161, analyse. — Inventaire de 1394, fol. 2.

2446

1310, 7 novembre. Léopold, duc d'Autriche, hypothèque les péages de la ville de Fribourg à Pierre, comte de Gruyère, et à Guillaume de Montagny, pour une somme de deux cent marcs d'argent, afin qu'ils aient à le suivre en Italie. *Datum Friburgi Oechtlandiæ, VII idus novembris, anno domini MCCCX.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 86.

2447

1310, 22 novembre. Louis de Savoie, seigneur de Vaud, déclare avoir reçu de Jean de Châlon, sire d'Arlay, la somme de quatre mille livres tournois, pour la dot de sa femme Isabelle, fille du dit Jean de Châlon. *Donné l'ant nostre Signour MCCC et diex, le juedi devant feste saint Clement.*

Matile, N° 329.

2448

1310, 25 novembre. Déclaration d'Othon d'Avenches, chanoine de Lausanne, au sujet d'une pension annuelle de cent livres à lui donnée par les religieux d'Hauterive. *Datum anno domini MCCCX, in festo beatæ Katherinæ.*

Girard, Nobiliaire suisse, I, 243.

2449

1310, 29 novembre. Aymon du Quart, évêque de Genève, membre du conseil de l'empereur Henri VII, prête, en cette qualité, serment d'être fidèle à l'empereur. *A. D. MCCCX, indict. VIII, XXIX die mensis novembris, pontificatus d. Clementis anno VI, in civitate Astensi.*

Doenniges, Acta Henrici VII, part. I, pag. 6 et 7.

Digitized by Google

2450

1 1, 23 janvier. « Littera homagii domini Rudolphi comitis Novi-astri facti episcopo Lausannensi, confecta, recepta et signata per ohannem de Beysia clericum Lugdunensis diocesis, notarium pu-licum, sub anno domini MCCCX, indict. IX, die sabbati post fes-um beati Vincentii. » (v. st.)

Inventaire de 1394, fol. 1.

2451

11, 22 février. Richard de Neuchâtel, prévôt de l'église de ce lieu, donne à l'abbaye de Fontaine-André une terre située à Hauterive. *Datum anno domini MCCCX, in cathedra sancti Petri.* (v. st.)

Matile, N° 330.

2452

311, 5 mars. Traité entre l'évêque Aymon de Genève et le comte Amédée de Savoie, portant cession par le prélat de la moitié indivise de la seigneurie de Genève. Ce traité ne fut ni ratifié ni exécuté. *Datum anno domini MCCCXI, indict. IX, die quinta intrantis mensis marcii; actum Mediolani in palatio archiepiscopali, in capella domini Archiepiscopi.*

M.D.G. IX, pag. 279.

2453

311, 14 mars. La ville de Berne consent à ce que Fribourg fasse alliance avec Bienne. *Datum anno domini a nativitate ejus secundum Theotunicos sumpto MCCCXI, feria secunda post festum beati Gregorii.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 89.

2454

1311, 14 mars. Alliance de Fribourg avec Bienne. *Datum anno domini a nativitate ejus secundum consuetudinem Theotunicorum sumpto MCCCXI, proxima feria II post festum beati Gregorii, mense martii.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 90.

2455

1311, 26 mars. Excommunication prononcée par Bertrand de Ber-

Digitized by Google

trandis, archevêque de Tarentaise, contre plusieurs chanoines du chapitre de Sion. *Datum Seduni, VII kal. aprilis, anno domini MCCCXI.* — Cette excommunication est accompagnée d'une protestation du chantre Thomas, en date du 29 mars de la même année.

De Gingins, Documents pour l'histoire des comtes de Biandrate, N° 10. — Furrer, III, pag. 100.

2456

1311, 30 mars. Sentence arbitrale entre Rodolphe, comte de Neuchâtel, et Pierre, coseigneur d'Estavayer, au sujet du droit de pêche dans l'Areuse et de l'avouerie du village de ce nom. *Datum anno domini MCCCXI, mense martii, die martis ante dominicam in Ramis palmarum.*

Matile, N° 331.

2457

1311, 4 avril. La ville de Fribourg, Jean de Mont, bailli de Vaud, et d'autres chevaliers et châtelains du Pays de Vaud prolongent la trêve qui avait été conclue à Vevey le 2 janvier 1309. *Donée es Bonacles (?), le dimange de Pasques floures qui fut le quart jor dou mois d'avri, l'ant corant per Mil CCC et unze.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 87.

2458

1311, 18 juin. Rolin soit Rodolphe, seigneur de Neuchâtel, prête hommage à Jean de Châlon, seigneur d'Arlay, pour la seigneurie de Neuchâtel, à l'exception des dîmes qui sont du fief de l'évêque de Lausanne. *Données l'an que le myliaire nostre Seignour court per mil trois cent et onze, le venredy devant feste seint Jehans Baptiste.*

Matile, N° 332.

2459

1311, 17 septembre. L'empereur Henri VII accorde à Aymon, évêque de Genève, le péage du pont du Rhône. *Datum in castris ante Brissiam, XV calend. octobr. anno domini MCCCXI, regni vero anno III.*

Besson, pag. 421.

2460

1311, 26 septembre. Perrin de Vauxmarcuel, donzel, vend à

Digitized by Google

Othon, évêque de Lausanne, les fiefs et hommages qui lui sont dus par les seigneurs de Fonz, de la Molière et de Rue. *Datum in turri de Ochie, dominica proxima ante festum B. Michaelis archangeli, anno domini MCCCXI.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 45.

2461

311, 11 octobre, et 1312, 6 avril. « Littera hommagii pro Sescalia Lausannensi facti per uxorem Francisci de Lucingio domino Othoni episcopo Lausannensi. Actum Lausannæ in capitulo, anno domini MCCCXI mensis octobris die lune post festum beati Dionisii, pro dominis episcopo, capitulo et Francisco prædictis, et pro Isabella uxore dicti Francisci, anno domini MCCCXII mensis aprilis die jovis post festum beati Ambrosii, etc. »

Inventaire de 1394, fol. 6.

2462

311, 11 novembre. « Duæ litteræ simul annexæ, quarum una est tribus sigillis in pendenti sigillata, data anno MCCCXI, in festo B. Martini, in qua dominus Berlio Amoyrii, procuratorio nomine Ludovici de Sabaudia, domini Vuaudi, tradidit in feudum domino Petro de Grandissono, domino Bellimontis, castra sua de Cudrifflno, Grandiscuriæ et Bellæ Ripæ, cum castellaniis et mandamentis eorumdem : alia vero littera, uno sigillo sigillata, data anno MCCCXIV, quarto kal. septembris, continens ratifficationem factam per dictum dominum Ludovicum de Sabaudia, dominum Vuaudi, de omnibus et singulis factis et gestis per dictum dominum Berlionem, procuratorio nomine ipsius domini Ludovici, in dicta littera descriptis. »

Ancien inventaire de Chambéry.

2463

311, décembre. Louis, sire de Cossonay, donne, sous certaines conditions, au prieuré de Cossonay, l'hôpital existant dans la dite ville. *Datum anno domini MCCCXI, mense decembris.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 242.

2464

312, janvier. Quittance de Louis de Savoie pour 500 livres lau-

Digitized by Google

sannoises, payées par les Fribourgeois, à compte des mille livres que ceux-ci lui devaient. *Datum mense januarii, anno domini MCCCXI.* (v. st.)

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 88.

2465

1312, 13 juin. L'empereur Henri VII mande à Othon de Strasberg de prêter aide et secours à Amédée, comte de Savoie. *Datum Romæ, apud Milicias, idibus junii, regni nostri anno quarto.*

Doenniges, Acta Henrici VII, part. II, pag. 184.

2466

1312, 10 août. Girard de Gléroles, donzel, fils de feu Guillaume de Palézieux, vend au chapitre de Lausanne, *le siége étant vacant*, neuf sols de cense pour le prix de 9 livres de Lausanne. *Datum in festo B. Laurentii martyris, anno domini MCCCXII, scilicet mense augusto, etc., sede vacante.*

Collect. episc. de Mgr de Lenzbourg, pars II, f° 63.

2467

1312, 16 décembre. Hommage prêté par Girold de la Tour, donzel, de St. Maurice, à Jaques d'Ayent, abbé de St. Maurice, pour les biens qu'il possède dans le territoire d'Ollon. *Datum apud S. Mauritium, die sabbati ante festum B. Thomæ apostoli domini MCCCXII.*

Gallia Christ. XII, Instr. 530. — Furrer, pag. 102, extrait.

2468

1313, janvier. Alliance de Thiébaud, sire de Neuchâtel en Bourgogne, et Rollin soit Rodolphe, seigneur de Neuchâtel au diocèse de Lausanne. *Données l'an nostre Signour corent per mil ccc et doze, ou mois de janvyer.* (v. st.)

Matile, N° 335.

2469

1313, 17 février. Ulrich de Signau, chevalier, achète de l'ordre Teutonique six métairies (scoposas), situées dans le territoire de Bosswyl, sur lesquelles le seigneur Rodolphe de Balm avait des

Digitized by Google

engagements vis-à-vis de lui. *Datum Bernæ, sabbatho post festum S. Valentini proximo, anno a nativitate domini sumpto MCCCXIII.*

Neugart, N° 1084.

2470

313, 7 mars. Hommage de Guillaume, comte de Genève, à Pierre, évêque de Genève. *Datum anno domini MCCCXIII, indict. XI, nonis martiis, actum Gebennis in ecclesia Sancti Petri.*

Spon, preuves, N° 32.

2471

1313, juin. Rollin, seigneur d'Estavayer, déclare avoir vendu à Rodolphe, comte de Neuchâtel, ses droits sur la pêche de l'Areuse et ceux qu'il a sur Pontareuse et Vermondens. *Datum anno incarnationis MCCCXIII, mense junii.*

Matile, N° 337.

2472

1313, 23 juillet. Absolution donnée par l'évêque de Sion au chantre Thomas de Biandrate. *Datum X kal. augusti, anno domini MCCCXIII.*

De Gingins, Documents pour l'histoire des comtes de Biandrate, N° 11. — Furrer, III, pag. 102.

2473

1313, 28 juillet. Composition entre Louis de Savoie et le seigneur de Montagny. *Data Yverduni, die sabati post festum B. Magdalene, anno MCCCXIII.*

Ancien inventaire de Chambéry.

2474

1313, 10 août. « Rotulus in quo continentur cives Lausannenses debentes quilibet libram cere domino episcopo cum homagio bonorum suorum anno quolibet in festo assumptionis beate Marie virginis, in quo rotulo scripte sunt possessiones ipsorum supra quibus assignata est dicta cera solvenda ratione maleficii per ipsos perpetrati, una cum Girardo de Bieria quondam majore Lausannensi, videlicet anno domini currente MCCCXIII, in festo beati Laurentii.

Digitized by Google

Et est sciendum quod omnes sunt homines ligii ecclesie Lausannensis pro commissione delicti supradicti. »

Inventaire de 1394, fol. 13. — Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, fol. 116.

2475

1313, 24 août. Hommage de Jean Cagnyar, citoyen de Lausanne, à l'évêque de Lausanne (celui-ci n'est pas nommé). *Datum Lausanne, die veneris in festo S. Bartholomei, anno MCCCXIII, indict. XI.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, fol. 63.

2476

1313, 24 août. Hommage de Henriod Dupraz, citoyen de Lausanne, à l'évêque de Lausanne (celui-ci n'est pas nommé). *Datum Lausanne, die veneris in festo B. Bartholomei, anno MCCCXIII, indict. XI.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 32.

2477

1313, 12 septembre. Hommage de Girard Perrueys, prêté en présence de l'évêque de Lausanne (celui-ci n'est pas nommé). *Datum Lausanne, die mercurii proxima post festum nativitatis B. Marie virginis, anno MCCCXIII, indict. XI.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 34.

2478

1313, 17 septembre. Hommage de Lambert Terriour à l'évêque de Lausanne (celui-ci n'est pas nommé). *Datum Lausanne, die lune post octabas nativitatis B. Marie virginis, anno MCCCXIII, indict. XI.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 65.

2479

1313, 17 septembre. Hugues de la Palaz, du Mont, citoyen de Lausanne, le siége étant vacant, prête hommage au futur évêque de Lausanne. *Datum Lausanne, die lune post octabas nativitatis B. Marie virginis, anno MCCCXIII, indict. XI.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 31.

Digitized by Google

2480

1313, 21 septembre. Hommage de Jacques Verrat de Cheseaux, à l'évêque de Lausanne (sans désignation). *Datum Lausanne, die veneris in festo B. Mathei apostoli, anno MCCCXIII, indict. XI.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 170.

2481

1313, 1er novembre. « Littera quomodo capitulum Lausannense ordinavit Maioriam Lausanne esse applicatam mense episcopali et ecclesie Lausannensi, que littera confecta est sub sigillo episcopali, sedente vacante, et Thesaurarii Lausannensis, sub anno MCCCXIII, in kalendis novembris. »

Inventaire de 1394, f° 41.

2482

1313, 3 novembre. Jaques de Montricher prête hommage pour son clos de Joulens, à l'évêque de Lausanne, le siége étant vacant. *Datum anno domini MCCCXIII, tertia die novembris.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 42.

2483

De 1313 à 1323. *Pierre d'Oron, évêque de Lausanne.* Son élection se place entre le 3 novembre et le 16 décembre 1313. Il mourut le 27 mars 1323.

Mémorial de Fribourg, 1859, pag. 83 à 90. — Ibidem, 1859, pag. 555.

2484

1313, 16 décembre. Hommage de divers citoyens qui doivent le Plaid général à Pierre d'Oron, évêque de Lausanne. *Datum anno incarnationis MCCCXIII, indict. XI, die dominica post festum B. Lucie virginis, in capitulo ecclesie B. Marie Lausannensis.*

Fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, f° 27. — M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 83.

2485

1314, 2 janvier. Hommage de Girard de Cheseaux à Pierre, évêque

Digitized by Google

de Lausanne. *Datum Lausanne, II januarii, anno MCCCXIII dict. XI.* (v. st.)

Fiefs nobles, f°

2486

1314, 7 janvier. « Littera homagii domine Agnetis, domin Villar et condomine Albone, facti domino Petro episcopo; anno incarnationis MCCCXIII, indict. XI, die lune in cras epiphanie domini, in claustro beate Marie virginis. » (v. st.)

Inventaire de 1394, fol. 1

2487

1314, 10 janvier. « Littera homagii facti domino Petro episc per dominum Johannem de Montibus, militem, qui accepit ab e copo decem libratas terre annui redditus in feudum, quas a gnavit pro se et suis heredibus episcopo supra decimam suam et bladi sitam in territorio de Germagnye que appellatur deci des Chenalis. Datum Lausanne, sub anno domini MCCCXIII, jovis post festum epiphanie, indict. XI, in revestiario ecclesie L sannensis. » (v. st.)

Inventaire de 1394, fol. 17

2488

1314, 21 janvier. Rolet de la Chaux de Payerne, tuteur de s neveu Jean, prête hommage à Pierre, évêque de Lausanne. *Dat Lausanne, die lune post festum B. Fabiani et Sebastiani, an MCCCXIII, indict. XI.* (v. st.)

Fiefs nobles, f° 128.

2489

1314, 23 janvier. Richard de St. Martin, doyen de Neuchâtel, prê hommage-lige pour son décanat, à Pierre, évêque de Lausann *Datum anno incarnationis MCCCXIII, indict. XI, die lune post fe tum Fabiani et Sebastiani, Lausanne, in capitulo fratrum predic torum.* (v. st.)

Matile, N° 336.

2490

1314, 9 février. « Littera homagii magistri Jacobi de Menthone

Digitized by Google

ecani Adventice, ratione dicti decanatus. Anno domini MCCCXIII, ndict. XI, die nona mensis februarii, Lausanne in domo prioratus ;. Marii Lausannensis. »

Inventaire de 1394, fol. 33.

2491

14, 21 février. Guillaume d'Enguilisberg, de Fribourg, prête hommage à Pierre, évêque de Lausanne, pour une maison située au territoire de Loyes (Laupen). *Datum in castro Gleroles, die jovis ante Bordarum dominicam, anno MCCCXIII, indict. XI.* (v. st.)

Fiefs nobles, f° 161.

2492

314, 16 mars. Hommage de Jean de Prez, donzel, à Pierre, évêque de Lausanne. *Datum Lausanne, XVI die martii, anno MCCCXIII, indict. XI.* (v. st.)

Fiefs nobles, f° 46.

2493

314, 19 avril. Noble Jean de Albo Castro (Weissenburg) prête hommage à Pierre, évêque de Lausanne, selon la coutume des Allemands, pour le fief des dîmes de la ville de Seminita jusqu'à celle de Wimmis. *Datum apud Castellum, die veneris post octavam pasce, anno MCCCXIV, indict. XII.*

Fiefs nobles, f° 3.

On peut voir par la comparaison des actes qui précèdent, qu'à Lausanne, à cette époque, l'indiction se changeait à la fin du mois de mars. Il est probable que ce changement avait lieu le 25 mars, en même temps que le renouvellement de l'année.

2494

1314, 10 mai. Jean Richoz, de Fribourg, et Marguerite, sa fille, femme de Perrod, vidomne de Moudon, prêtent hommage à Pierre, évêque de Lausanne. *Datum anno domini MCCCXIV, mense maii, sabbatho post translationem B. Nicolai episcopi.*

Fiefs nobles, f° 145.

Digitized by Google

2495

1314, 18 mai. Amédée, comte de Savoie, accorde aux hommes de la ville d'Aigle les mêmes franchises et libertés qui avaient été concédées par ses prédécesseurs aux habitants de Villeneuve. *Datum Aquiani, sabbatho XVIII die mensis maii, anno domini MCCCXIV.*

Ann. Jos. de Rivaz, Opera historica, t. XII, pag. 595.

2496

1314, 14 juin. Perrod, fils de feu Jaquet de Goumoëns, prête hommage à l'évêque de Lausanne pour la seigneurie et la foresterie du Jorat, ainsi que pour l'avouerie de Montheron. *Datum anno incarnationis MCCCXIV, indictione XII, die XIV mensis junii, Lausanne in curia seculari domini episcopi.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 85. — M.D.R. XII, Cartulaire de Montheron, pag. 73. — Fiefs nobles, f° 14.

2497

1314, 25 juin. « Littera obligationis facte per cives Lausann. de solvendo ccc florenos domino P. episcopo quos concesserunt eidem de eorum bona voluntate; que littera confecta est sub sigillis curie officialis Lausann. et Willelmi decani dicti loci, anno domini MCCCXIV, die martis in crastino festi nativitatis B. Johannis Baptiste, Lausannensis. »

Inventaire de 1394, fol. 47.

2498

1314, 29 juin. Hommage de Guillaume, fils de Guigo Alamandi, mari d'Agnès de Villars, dame d'Aubonne, en faveur de Pierre, évêque de Lausanne. *Datum sabato post festum nativitatis B. Joh. Baptiste, anno MCCCXIV.*

Fiefs nobles, f° 6.

2499

1314, 4 juillet. Le chevalier Hugues, fils de feu Othon de Pontarlier, déclare avoir prêté hommage à Rodolphe, seigneur de Neu-

Digitized by Google

châtel. *Datum anno domini MCCCXIV, feria V post festum beatoron. Petri et Pali apostoloron.*

Matile, N° 338.

2500

1314, 26 juillet. Hommage d'Aubert de Chavornay, citoyen de Lausanne, à Pierre, évêque de Lausanne. *Datum die veneris post festum B. Marie Magdalene, anno MCCCXIV, indict. XII.*

Fiefs nobles, f° 63.

2501

1314, 19 août. Ulrich, seigneur de Signau, prête hommage à l'évêque de Lausanne et reconnaît lui devoir une mule ferrée d'argent à chaque mutation de vassal. *Datum anno incarnationis MCCCXIV, indict. XII, die lune ante festum B. Bartholomei, in castro de Bullo.*

Fiefs nobles, f° 20.

2502

1314, 21 août. La sœur Berthe de Luceria reconnaît que les pâturages qui lui ont été donnés par la communauté de Fribourg, pour y fonder le couvent de la Voix de Dieu, doivent revenir à cette communauté en cas d'aliénation ou de non réussite de son établissement. *Datum mense augusti, die mercurii ante festum B. Bartholomei apostoli, anno domini MCCCXIV.*

Mémorial de Fribourg, 1854, pag. 275.

2503

1314, 28 août. « Littera de observando treugas factas per comitem Gruerie cum domino Petro episcopo; que littera confecta est sub sigillis dicti domini Petri comitis, anno domini MCCCXIV, die mercurii post festum B. Bartholomei. »

Inventaire de 1394, fol. 71.

2504

1314, août. Traité entre Amédée, comte de Savoie, et le prieuré de Payerne, au sujet de l'avouerie et de la garde de ce monastère. *Datum mense augusti, anno domini MCCCXIV.*

Guichenon, Preuves, pag. 146. — Lünig, Codex Italiæ diplomaticus, II, 971.

Digitized by Google

2505

1314, 7 septembre. Pierre de Alpibus, avoué de Payerne, au nom du comte Amédée de Savoie, restitue à Nicolas de Villarsel, prieur de Payerne, et au couvent du dit lieu, la juridiction et la moitié des clames. Il promet de défendre les droits du prédit couvent. *Donné le samedi avant la nativité de Notre Dame* (indict. undecima, a° incarn. 1314, apud Paterniacum).

Arch. de Fribourg : Payerne, N° 10.

2506

1314, 15 septembre. « Instrumentum quomodo dominus Petrus comes Gruerie promisit et juravit emendare et facere voluntatem domini Petri episcopi Lausannensis, si sibi aliquid forefecit. Anno domini MCCCXIV, indict. XII, die XV mensis septembris, in aula palatii seu domus episcopalis Lausannensis. »

Inventaire de 1394, fol. 72.

2507

1314, 13 novembre. Guillaume, seigneur de Pontverre, prête hommage à l'abbé de St. Maurice. *Datum anno a nativitate domini MCCCXIV, indict. XIII, die XIII novembris, apud Sanctum Mauritium Agaunensem.*

Gallia Christ. XII, Instr. 531.

2508

1314, 17 novembre. Hommage de Jaquet de Jolens, donzel, à Pierre, évêque de Lausanne. *Datum anno incarnationis MCCCXIV, die dominica post festum B. Martini hyemalis, indict. XII, in castro Turris de Ochie.*

Fiefs nobles, f° 43.

2509

1314, novembre. Pierre, seigneur de Montsalvens et du Vanel, et Marguerite sa femme, reconnaissent Louis de Savoie comme leur seigneur, quant à leur part à la seigneurie de Corbières. Pierre IV, comte de Gruyère, et son neveu le susdit Pierre de Montsalvens

Digitized by Google

font alliance avec Louis de Savoie. *Datum mense novembris, anno domini MCCCXIV.*

Schw. Geschichtforscher, XIII, 571. — Hisely, Histoire de Gruyère, tom. I, pag. 170, analyse.

2510

1314, 6 décembre. Aymon de Montagny prête hommage à Pierre, évêque de Lausanne, suivant la forme des précédents hommages. *Anno incarnationis MCCCXIV, indict. XII, die VI mensis decembris.*

Fiefs nobles, f° 40.

2511

1315, 8 avril. Hommage du seigneur Hugues Dauphin, sire de Faucigny, en faveur de l'évêque de Lausanne, pour les fiefs d'Orbe, d'Echallens et autres tenus de lui par les seigneurs de Montfaucon. *Datum apud Marcossey, die martis post quindenas pasce, anno domini MCCCXV.*

Fiefs nobles, f° 1. — M.D.R. XIV, Sires de Montfaucon, pag. 321. (Date incomplète.)

2512

1315, 24 mai. Sentence réglementaire du vidomne de Genève au sujet des maçons de la dite ville. *Datum die sabbati post Trinitatem, anno domini MCCCXV.*

M.D.G. VIII, pag. 246.

2513

1315, 30 mai. Henri, duc d'Autriche, comte de Habsbourg et Kibourg, approuve l'acte par lequel son frère le duc Léopold a engagé à son oncle, le comte Othon de Strassberg, les citoyens et les villes d'Interlaken, d'Unspunnen et d'Oberhofen. *Datum Baden.*

Regeste d'Interlaken, N° 184, extrait.

2514

1315, 2 juin. A la demande d'Amédée, comte de Savoie, les bourgeois de Villeneuve libèrent les habitants d'Aigle du péage dit de

Digitized by Google

la porte. *Datum apud Chillionem, die II mensis junii, anno domini MCCCXV.*

Ann. de Jos. de Rivaz. Opera histor. tom. XII, pag. 611.

2515

1315, 4 juillet. Jean de Sucève, chevalier, fait serment de garder loyalement le château de Champvent, pour le profit de Jean de Champvent, mari de Catherine, fille de Rodolphe, seigneur de Neuchâtel. *Données ou chastel de Chalemont, l'an nostre Seignour corrant per mil trois cenz et quinze, ou moys de juillet, le venredi après la feste des apostres Saint Pierre et Saint Pol.*

Matile, N° 340.

2516

1315, 22 juillet. « Confederationes facte inter episcopum Lausannensem et comitem de Quiborg, que littera confecta est sub sigilis dominorum Petri Lausan. episcopi predicti et Hertmani comitis de Quiborg, die martis in festo beate Marie Magdalene, in claustro majoris ecclesie Lausannensis, anno domini MCCCXV. »

Inventaire de 1394, fol. 67.

2517

1315, 23 juillet. Sentence arbitrale de Louis de Savoie entre la ville de Fribourg et les fils de Guillaume, seigneur de Billens. *Datum in crastino festi Mariæ Magdalenæ, anno domini MCCCXV.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 92.

2518

1315, 23 août. Jean de Champvent, donzel, déclare avoir fait don à sa femme, Catherine de Neuchâtel, du château de Champvent, de celui de la Moute, et de tous les droits qu'il possède dans les diocèses de Lausanne et Genève. *Datum in sabbathi post octavam assumptionis B. Marie virginis, anno domini MCCCXV.*

Matile, N° 341.

2519

1315, 27 août. Cession de la seigneurie de Viége, faite par Thomas

Digitized by Google

de Biandrate, chantre de la cathédrale de Sion, au comte Antoine de Biandrate, son neveu. *Anno incarnationis MCCCXV, indict. XIII, VI kal. sept. apud Vespiam.*

De Gingins, Documents pour l'histoire des comtes de Biandrate, N° 12. — Furrer, III, pag. 103, extrait.

2520

1315, 15 novembre. Bataille de Morgarten.

2521

1315, 9 décembre. Alliance perpétuelle des trois cantons de Schwytz, Uri et Unterwalden. *Gegeben ze Brunnen, do man zalte von Gottes Geburte Drucehen Hundert Jar und dar nah in deme Fumfcehenden Jare, an dem nehesten Cistage nach Sant Niclaus Tage.*

Tschudi, II, pag. 276. — Amtliche Sammlung der älter eidgenössischen Abschiede, Iste Lief. Beilage, N° 2.

2522

1315, 29 novembre. Instrument par lequel les frères Jean et Hugues Dauphin se font réciproquement donation entre vifs de leurs biens, châteaux et seigneuries, pour le cas où ils viendraient à mourir sans enfants. *Datum anno MCCCXV, indictione XIV, die sabbati post festum B. Catarine virginis, in civitate Gratiano-politana.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, 162.

2523

1315, décembre. Prononciation de Louis de Savoie entre Guillaume de Pierrafeux, commandeur au Pays de Vaud pour les maisons de l'ordre de St. Jean, et la communauté de la Chaux. *Donné au mois de décembre, l'an du Seigneur MCCCXV.*

M.D.R. V, Sires de Cossonay, pag. 246.

2524

1315. « Littera sigillata, continens compositionem factam inter dominum Ludovicum de Sabaudia et dominum Grueriarum, super Nigris Juriis de Neyrimont, cuius compositionis vigore debent dicto domino Ludovico dictæ nigræ Juriæ perpetuo remanere. »

Ancien inventaire de Chambéry.

Digitized by Google

2525

1316, 16 février. Bulle du pape Clément V en faveur du couvent d'Interlaken. Il s'y trouvait à cette époque 30 prêtres, 20 frères laïques et 350 femmes. *Datum Avenione, XIV cal. martii.*

Régeste d'Interlaken, N° 187, extrait.

2526

1316, avril. Alliance soit confédération entre Girard, évêque de Bâle, Pierre, évêque de Lausanne, et Guillaume, comte de Genève, contre Louis de Savoie, aux fins de reprendre à ce dernier les droits dont il s'était emparé et de défendre leurs domaines.

Cibrario, Tableaux chronologiques, pag. 109. — Inventaire de 1394, fol. 66.

2527

1316, 5 avril. « Littera comitis Gebennensis super ratifficatione confederationum factorum cum episcopis Basiliensi et Lausannensi. Data anno domini MCCCXVI, indict. XV, nonas aprilis, apud Ternie in castro predicto domini comitis. »

Inventaire de 1394, fol. 67.

2528

1316, avril. « Littera quomodo Guillelmus comes Gebennensis voluit quod confederatio inter ipsum et dominum Petrum episcopum facta contra dominum Ludovicum de Sabaudia, non liget eum nisi quamdiu esset episcopus Lausannensis; que littera confecta est sub sigillis dicti domini comitis, mense aprilis, post litteras confederationis predicte, anno domini MCCCXVI. »

Inventaire de 1394, fol. 67.

2529

1316, 16 juin. Guillaume, comte de Genève, reconnaît tenir en fief de Jean Dauphin divers châteaux et alleux, et en outre le comté de Genève. *Datum anno domini MCCCXVI, indict. XIV, die XVI mensis junii; actum Lugduni.*

Valbonnais, Hist. du Dauphiné, II, pag. 163.

Digitized by Google

2530

1316, 23 juin. Léopold, duc d'Autriche, prononce comme arbitre sur des difficultés existant entre Gérard, évêque de Bâle, et Rodolphe, comte de Neuchâtel. Il détermine les limites de leurs terres. *Datum in Bielle, in vigilia beati Johannis Baptiste, anno domini MCCCXVI.*

Matile, N° 344.

2531

1316, 11 juillet. Gérard, évêque de Bâle, déclare avoir nommé des procureurs pour exécuter les articles de la sentence arbitrale rendue par Léopold d'Autriche. *Datum anno domini MCCCXVI, die XI mensis julii, videlicet dominica post octavas B. Petri et Pauli apostolorum.*

Matile, N° 345.

2532

1316, 11 juillet. Gérard, évêque de Bâle, reconnaît que le comte de Neuchâtel et ses successeurs sont affranchis de tout hommage envers lui, conformément à la sentence du duc Léopold d'Autriche. *Datum anno domini MCCCXVI, undecima die mensis julii, videlicet..... festum beatorum apostolorum Petri et Pauli.*

Matile, N° 346.

2533

1316, 17 juin et 18 octobre. Lettres d'association et de confédération entre Pierre, évêque de Lausanne, d'une part, et Amédée, comte de Savoie, et son fils Edouard, d'autre part. Le prélat leur accorde la moitié de la juridiction temporelle de Lausanne et autres lieux. *Datum Lausanne, anno domini MCCCXVI, die jovis post festum B. Barnabe; et inde Paris... XVIII^a^ die mensis octobris, anno MCCCXVI.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 87.

2534

1316, 8 décembre. Guillaume d'Estavayer, archidiacre de Lincoln, donne aux dominicaines d'Echissie, près Lausanne, une propriété

Digitized by Google

située à Estavayer, pour y établir un couvent de leur ordre. *Datum die mercurii post festum beati Nicholai, anno domini MCCCXVI, mense decembris.*

Mémorial de Fribourg, 1855, pag. 388.

2535

1316. « Compromissum factum in manu domini Amedei comitis Sabaudie de domino Ludovico de Sabaudia domino Waudi et domino Petro episcopo Lausannensi, de omnibus controversiis et queremoniis inter ipsos habitis. Anno domini MCCCXVI, indict. XIV, ante locum de Villarsel.

Inventaire de 1394, fol. 65.

2536

Circa 1316. Traité de paix entre Pierre, évêque de Lausanne, et Louis de Savoie, seigneur de Vaud. *Sans date.*

M.D.R. VII, Recueil de chartes, pag. 96.

Digitized by Google

ADDITIONS

Nous plaçons ici l'indication d'un certain nombre de pièces qui n'ont pu trouver place dans notre répertoire, soit parce qu'elles ont été publiées pendant son impression, soit par d'autres raisons qu'il est inutile d'indiquer.

2537

Sans date. Formule de privilége en faveur d'un monastère, renfermant la mention des constitutions royales des monastères de Lérius, d'Agaune et de Luxeuil.

Baluze, Capitulaires, II, 371 (formules de Marculfe). — De Rozière, Recueil général de formules, n° 554.

2538

Circa 812. Jugement rendu par les comtes Sicardus et Teutardus contre Vultgarius, abbé du monastère du Mont-Joux.

De Rozière, Recueil général de formules, n° 452.

Quelques auteurs ont cru qu'il s'agissait ici du Petit St.-Bernard. M. de Rozière pense qu'il s'agit du Grand St.-Bernard.

2539

857. Lettre du pape Benoit III, par lesquelles il somme, sous peine d'excommunication, le clerc Hubert, fils de Boson, de se rendre à Rome dans le délai de 30 jours, à raison des divers crimes qu'il a

Digitized by Google

commis, et entr'autres, à cause de l'invasion des monastères de Saint-Maurice et de Luxeuil.

Baronii Annal. 856, n. XXIV. — Mansi, XV, III.

2540

880, 20 juin. Lettre du pape Jean VIII à l'évêque de Verceil l'engageant à recommander Jérome, évêque de Lausanne, au roi Charles le Gros.

Mansi, XVII, 179. — Jaffé, n° 2537.

2541

880, 20 juin. Lettre du pape Jean VIII à l'archevêque de Besançon au sujet de l'évêque de Lausanne.

Mansi, XVII, 179. — Jaffé, n° 2538.

2542

Circa 880. Lettre adressée à l'archevêque de Besançon pour lui recommander N., évêque de Lausanne, lequel avait précédemment accordé l'hospitalité au roi Charles encore jeune. *Scripta est autem epistola hæc anno præsente indict. XII.*

M. Denis, Codices msc. bibliothecæ palatinæ Vindobonensis, etc. Vol. I, pars III, p. 2989 et 2990. — De Rozière, Recueil général de formules, n° 519.

Michel Denis avait cru qu'il s'agissait ici de l'empereur Charlemagne, à cause des lettres MCLXXIIII, qui se trouvent au pied de l'écrit, et qui ne sont autre chose que des *lettres formées*. De Rozière montre que cet acte ne peut se rapporter qu'à Charles-le-Gros. L'indiction XII correspond à l'année où l'élection de l'évêque Jérome donna lieu à des difficultés.

2543

943, 18 mai. Le roi Conrad donne à son chapelain Ermentheus la chapelle de St.-Genis, au territoire de Vienne. *Datum XV kalendas junii, anno ab incarnatione domini DCCCXLIII, anno VIIII regnante domno Chuonrado piissimo rege, indictione III.*

Champollion-Figeac, Chartes latines, françaises et en langue romane, 4e et 5e fascicules. — Extraite de son original dans les archives de Cluny. ap. P. de Rivaz, Diplomatique du royaume de Bourgogne, I, n° 63. — Voir aux *pièces annexes.*

Digitized by Google

2544

957, 4 septembre. Le roi Conrad confirme la possession des biens de l'église de St.-Etienne de Besançon. *Data II non. septembris, anno incarnat. Domini DCCCCLVII, anno XXVIII regnante Chonrado rege. Actum Cussiaco feliciter. Amen.*

Hauréau, Gall. christiana, XV, Instr. pag. 5; ex Schedis Droz.

2545

962, 16 août. Donation faite par le roi Conrad au prêtre Gérold de la terre de St.-Gervais. *Data XVII kal. septembris, anno regnante Gunrano XXV feliciter, amen. Actum Vienna civitate.*

Extraits du Cartulaire du chapitre de Vienne, p. 14, apud de Rivaz, Diplomatique du royaume de Bourgogne, II, n° 80. — Voir aux *pièces annexes*.

2546

Sans date. Diplôme du roi Rodolphe confirmant en faveur du monastère d'Agaune les priviléges donnés par les rois Sigismond, Lothaire, Louis, Charles, et rappelant le privilége obtenu du pape Eugène par l'abbé Althæus.

Ann. Jos. de Rivaz, Opera hist. X, 53; ex Quartery, Nom. abbat. Agaun. P. de Rivaz.

2547

999. Diplôme du roi Rodolphe accordant au monastère de Romans, en Dauphiné, la confirmation de ses biens et de ses droits. *Actum Romanis, anno ab incarnatione dominica DCCCCXCVIIII, indictione XII, regni VI.* Paldulphus cancellarius.

Giraud, Cartulaire de Romans, II, n° 8 *bis*.

2548

1005, 24 septembre. Echange entre Hugues, évêque de Sion, et Hugues, évêque de Genève. L'évêque de Sion cède diverses terres situées à Villeneuve et dans les environs. L'évêque de Genève cède le quart de la terre de Vacins, près de la Tour de Peyl. *Datum VIII kal. octobr. anno XII regnante Ruodulfo rege.*

M. D. R. XVIII, Gremaud, Chartes sédunoises, n° 1. — Ibidem, De Gingins, Avouerie de Vevey, pag. 91.

Digitized by Google

2549

998-1022. Lettre de Notker le lippu (Labeo), moine de Saint-Gall, à Hugues, évêque de Sion.

M. D. R. XVIII, Chartes sédunoises, appendice, pag. 457.

2550

1013. Odilon, abbé de Romainmotier, remet en viager au nommé Teudon des terres situées à Perroi, dans le pays des Equestres. *Data anno XX regnante Rodulfo rege nobilissimo.*

M.D.G. XIV, n° 2.

2551

1043, 23 décembre. Aymon, évêque de Sion, inféode au chanoine Warnerius la terre de Morcles et la montagne de Martinaa. *Dat. X kal. januarii, anno V regnante rege Heinrico.*

M. D. R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 2.

2552

1050, 24 avril. Le clerc Azzo donne ce qu'il possède à Curtmannonis à l'église de Sainte-Marie de Sion, qui en échange lui accorde un champ et un jardin à Chamoson. *Dat. VIII kal. maii, anno XI, rege Heinrico regnante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 3.

2553

1052, 12 juin. Aymon, évêque de Sion, donne aux chanoines de son église le village d'Orsières, une manse à Vissoye, le château de Saillon, la moitié de la seigneurerie et du château d'Ayent, ce qu'il possède à Suen et à Sierre, ainsi que la seigneurie de Grengiols. *Dat. pridie idus junii, in ecclesia S. Pauli que extra murum urbis est sita, anno XIV regnante Henrico in Burgundia.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 4.

2554

1054, 13 mars. Echange de terres situées à Chatres, entre Aymon, évêque de Sion, et son vassal Warnerius. *Dat. III idus martii, XV anno rege Heinricho in Burgundia regnante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 5.

Digitized by Google

2555

1079, 1er janvier. L'empereur Henri IV donne Louèche et Naters à Ermanfroi, évêque de Sion. *Dat. ann. incarn. MLXXIX, indict. III, kal. januarii, anno ordinationis domini Heinrici quarti regis XXVI, regni XXIV. Actum Moguntiæ.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 7.

2556

Six pièces sans date, relatives au couvent de Romainmotier, tirées des archives du canton de Vaud.

M.D.G. XIV, n° 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

2557

1083, 1 février. Première donation de l'église de Contamine, faite au monastère de Cluny, par Guy, évêque de Genève. *Dat. kal. febr. anno ab incarnatione Domini MLXXXIII, indict. VI, epacta XXX (lege XXIX), concurrente VI, tenente episcopatum summæ apostolicæ sedis Gregorio VII, ordinationis tempus vero suæ anno X.*

Indicateur d'hist. et d'antiquités suisses, 1862, n° 1, pag. 6.

2558

1116, 30 septembre. Amédée, comte de Savoie et abbé de Saint-Maurice, remet Louèche et Naters à Vilencus, évêque de Sion. *Acta apud Agaunum, die lunæ pridie kal. octobris, luna XI, regnante rege Heinrico anno X.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 9.

2559

1131, 17 décembre. Burchard, doyen de Sion, donne à l'église et et aux chanoines de ce lieu l'alleu qu'il possédait dans le val d'Hérens et au mont de Suen. *Dat. XVI kal. januarii, anno MCXXXI ab incarnatione domini, Leuterio rege VII anno regnante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 10.

2560

1138 à 1178. St. Garin, évêque de Sion, rend l'église d'Aigle à l'abbaye de Saint-Maurice. Plus tard l'évêque Louis, s'en étant emparé, la lui restitue de nouveau.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 11.

Digitized by Google

2561

1144, circa. Arducius, évêque de Genève, concède au monastère de Bonmont une terre située à Bogis. *Sans date.*

M. D. G. XIV, n° 9.

2562

1145. Donations faites à l'abbaye de Bonmont par Guigues et Amédée de Begnins, par Guibert de Servais et par Pierre et Ogier de Givrins. *Actum anno ab incarnatione MCXLV.*

M.D.G. XIV, n° 10.

2563

1138 à 1148. Amédée III, comte de Savoie, restitue Louèche et Naters à St. Garin, évêque de Sion.

Cibrario et Promis, Doc. p. 46. — Furrer, III, 37. — M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 12.

2564

1153, 1er mars. Bulle du pape Eugène III, qui prend sous sa protection le monastère de Saint-Jean de Genève et confirme ses possessions. *Datum Rome apud S. Petrum, anno MCLII, pontificatus anno VIIII.*

M.D.G. XIV, n° 12.

2565

1163, 18 mars. Bulle du pape Alexandre III, adressée à l'évêque Amédée et au chapitre de Sion, au sujet des aliénations faites par l'évêque Louis. *Datum Paris, XV kal. aprelis.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 13.

2566

1163. Donation faite à Bonmont par l'abbé de Saint-Oyen de Joux. *Actum anno incarnat. MCLXIII.*

M.D.G. XIV, n° 13.

2567

1164. Convention au sujet de diverses contestations existant entre les chanoines de Saint-Maurice, Willielme leur ministre et les hommes jurés du village d'Oron. *Actum anno ab incarnatione MCLXIV, indictione XII, in domo abbatis Sti Mauritii apud Orons.*

Ann. Jos. de Rivaz, Opera histor. X, 365; ex archivio Agaunensi.

Digitized by Google

2568

1162 à 1173. Amédée, évêque de Sion, confirme la donation de l'église de Louèche faite au chapitre de Sion par son prédécesseur, l'évêque Louis.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 14.

2569

1162 à 1178. Amédée, évêque de Sion, cède l'église de St.-Sigismond à l'abbaye de Saint-Maurice, qui lui donne en échange celle de Nendaz et plusieurs dîmes.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 15.

2570

1168. Amédée, évêque de Sion, confirme en faveur du couvent de Montjoux la possession de l'église de Martigny et des autres biens que ce couvent possède dans son évêché. *Factum tempore Uldrici prepositi Montis Jovis, regnante Frederico imperatore, anno MCLXVIII ab incarnatione Christi.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 16.

2571

1172. Confirmation par l'évêque Arducius de dons faits à l'abbaye de Bonmont par divers seigneurs de Bière, de Mont, de Saint-Symphorien, d'Ecublens et de Saint-Oyen. *Actum anno incarnat. MCLXXII.*

M.D.G. XIV, n° 331.

2572

1179 circa. Composition entre Conon, évêque de Sion, et Guillaume de la Tour.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 17.

2573

1180. L'abbaye de Saint-Maurice rachète de Guillaume, comte de Genevois, l'avouerie de Commugny, qui avait été engagée par Amédée de Blonay à Aimon, comte de Genevois, et à Amédée son fils. *Anno MCLXXX ab incarnatione domini, epacta XXII, concurrente II, luna VIII.*

M.D.G. XIV, n° 401.

Digitized by Google

2574

1181. Accord entre l'évêque Conon et le chapitre de Sion au sujet des hommes de Lowinen. *Actum anno ab incarnatione MCLXXXI.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 18.

2575

1184 circa. Arducius, évêque de Genève et prévôt de Lausanne reconnaît tenir de Guillaume, évêque de Sion, une vigne située à Lutry.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 19.

2576

1188. Donations faites à l'abbaye de Bonmont par Etienne de Bière *Actum anno incarnat. MCLXXXVIII.*

M.D.G. XIV, n° 17.

2577

1188. Guillaume, évêque de Sion, accense à Hugues de Mézières trois arpents de terre situés à Ouchy. *Anno ab incarnatione domini MCLXXXVIII.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 20.

2578

1182 à 1189. Louis et Guillaume de Granges donnent à l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune vingt sols de cens annuel.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 21.

2579

1189, 1 avril. Thomas, comte de Maurienne, donne à l'hôpital de Mont-Joux la forêt de Ferréa.

Mon. Hist. Patr. Chart. I, 950.— Wurstemberger, Probat. N° 33.

2580

1189. Guillaume, évêque de Sion, notifie la donation de 20 sols de cens annuel faite à l'abbaye de Saint-Maurice par Agnès de Granges, du consentement de ses fils Louis et Guillaume. *Anno ab incarnatione domini MCLXXXIX, Frederico imperatore regnante.*

M.D R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 22.

Digitized by Google

2581

1190. Accord entre Willencus, chevalier de Louèche, et Albert de la Cresta. *Anno ab incarnatione domini MCXC, Henrico Romanorum rege regnante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 24.

2582

1193. Echange entre Guillaume, évêque de Sion, et son chapitre. *Factum anno domini MCXCIII, in Sedunensi capitulo.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 25.

2583

1195. Le chapitre de Sion inféode à Aymon de la Tour une terre située à Hérens, donnée autrefois au dit chapitre par le chanoine Pierre de Langins. *Facta anno domini MCXCV, regnante Henrico rege, Guillermo episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 26.

2584

1195. Amédée, chanoine de Sion, achète de Pierre Filluel une vigne située à Montorge. *Anno domini MCXCV, regnante Henrico rege, Wllermo episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 27.

2585

1196, 30 août. Ordonnance du cardinal Bernard, légat apostolique, adressée à Antelme, évêque élu, et au chapitre de Sion, au sujet des causes matrimoniales et de la résidence des chanoines. *Datum apud S. Petrum de Clagis, III. kal. septembris, anno domini MCXCVI, tempore Celestini III pape, anno pontificatus ejus sexto.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 28.

2586

1199. Nantelme, évêque de Sion, confirme en faveur de la prévôté de Mont-Joux la possession des églises de Martigny, de Saint-Branchier, d'Orsières, de Liddes et de Lens. *Dat. anno ab incarnatione MCXCIX, Philippo rege regnante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 29.

Digitized by Google

2587

1201. Gaucher, sire de Salins, fait donation à l'abbaye de Bonmont d'une certaine quantité de sel à livrer chaque année. *Actum anno ab incarnat. MCCI, indict. IV.*

M.D.G. XIV, n° 332.

2588

1204. Nantelme, évêque de Genève, transmet à l'abbaye de Bonmont les églises de Vich, Burtigny et Grens. *Actum anno ab incarnat. MCCIV.*

M.D.G. XIV, n° 22.

2589

1205, 18 janvier. Enquête par témoins faite par Nantelme, évêque de Genève, au sujet de l'église de St. Martin de Vich. *Actum anno ab incarnatione MCCIV, mense januario, XV kal. februarii* (v. st.).

M.D.G. XIV, n° 23.

2590

1211. Donation faite au chapitre de Sion par le vidomne Pierre. *Anno ab incarnatione MCCXI, Othone regnante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 32.

2591

1206 à 1221. Donation faite au chapitre de Sion par Aymon de Louèche, doyen de Sion.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 33.

2592

1212 à 1216. Règlement en vertu duquel tous les chanoines de Sion doivent résider à Valère, à l'exception de quatre d'entre eux qui sont chargés du service de l'église inférieure.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 34.

2593

1214. Donations d'Aymon de Louèche, doyen de Sion, en faveur du chapitre. *Anno ab incarnatione MCCXIV, Frederico regnante et Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 35.

Digitized by Google

2594

1215, 11 septembre. Accord entre Landri, évêque de Sion, et l'abbaye de St. Maurice d'Agaune, au sujet des aides que l'évêque demandait aux chapelains des églises de l'abbaye et de la charge d'âmes. *Actum anno ab incarnatione MCCXV, tertio idus septembris, apud Martiniacum.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 36.

2595

1216 circa. Lettres du pape au sujet des fonctions de la prévôté de Lausanne, attribuées à Landri, évêque de Sion. *Sine data.*

Corpus Juris Canon. Decret. Gregor. lib. III, tit. VIII, cap. 6.

2596

1218. Pierre de la Tour vend au chapitre de Sion tout ce qu'il possède à Anchet, pour le prix de 60 livres. *Anno ab incarnatione MCCXVIII, Frederico regnante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 37.

2597

1218, 9 janvier. Jaques de Porta de St. Ours reconnaît tenir de l'évêque et de l'église de Sion divers fiefs situés dans la vallée d'Aoste. *Datum anno MCCXVIII, quinto idus januarii . . . infra castellum de Quarto in valle Augustana.*

Archiv für Schweizerische Geschichte, tom. III, pag. 159.

2598

1219, 22 février. Arbitrage entre le chapitre de Lausanne et l'abbaye de Bonmont. *Actum apud Savignie, anno ab incarnat. MCCXVIII, octavo kal. marcii.* (v. st.)

M.D.G. XIV, n° 333.

2599

1219. Aymon de Louèche, doyen de Sion, et le clerc Guy donnent 60 livres au chapitre de Sion. *Anno ab incarnatione MCCXVIII, Friderico regnante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 38.

Digitized by Google

2600

1222-1232. Guillaume, chapelain de Moerell, déclare que les églises de Grengiols et de Moerell lui ont été conférées par Seguin de Granges, doyen de Sion.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 39.

2601

1224. Aymon de Faucigny et Humbert de Villette promettent d'aider au maintien de la paix conclue entre Thomas, comte de Savoie, et l'évêque de Sion. *Factum est hoc anno domini MCCXXIV.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 40.

2602

1224 circa. Ermengar, veuve de Pierre de Vico, et Alis, veuve de Guy, fils du dit Pierre, payent à Aymon de Savoie ce que l'évêque Landri devait au même Pierre.

— Aymon de Savoie déclare avoir reçu 78 livres de l'évêque Landri, qui les devait à Pierre Larua (de Vico).

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n°s 41 et 42.

2603

1226. Donations faites à l'église de Sion par Boson de Sierre, chanoine et sacristain. *Dat. anno ab incarnatione domini MCCXXVI, Frederico imperante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 43.

2604

1226. Chabert et Aymon de la Tour-Morestel donnent tout ce qu'ils possèdent dans le château et le district de Granges à l'évêque Landri, qui le leur rend en fief. *Dat. anno ab incarnatione domini MCCXXVI, Frederico regnante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 44.

2605

1227. Rodolphe d'Aigle, sacristain de l'église de Sion, et son frère Guillaume, vendent à Amédée, chevalier de Rarogne, et à son frère Henri, chanoine de Sion, tous les droits qu'ils ont de Louèche en

Digitized by Google

amont, à l'exception de la sénéchaussée. *Dat. anno ab incarnatione domini MCCXXVII, Frederico imperante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 45.

2606

1228. Donations faites au chapitre de Sion par le doyen Boson de Granges. *Anno ab incarnatione domini MCCXXVIII, Landrico episcopante, Frederico imperante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 46.

2607

1229. Guillaume d'Ayent se rend vassal de l'évêque de Sion. *Dat. anno domini MCCXXIX, Frederico imperante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 47.

2608

1231. Le comte de Gruyère n'ayant pu mettre le seigneur Aymon de Blonay en possession de l'avouerie de Vevey, lui donne en gage les fonds qu'il possède dans la vallée de Lutry. *Actum anno ab incarnatione domini MCCXXXI.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, pag. 94.

2609

1235, 15 janvier. Accord entre les frères Henri, Rodolphe et Jean de Rarogne, d'une part, et Amédée et Ulric de Rarogne, d'autre part, au sujet des vidomnats de Louèche et de Rarogne. *Actum Seduni, MCCXXXV, XVIII kal. februarii, Frederico imperante, Landrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 50.

2610

1235. Jaques, seigneur d'Aubonne, donne à Bonmont une maison, située sous l'église de St. Martin, à Bougy. *Actum, A. D. MCCXXXV.*

M.D.G. XIV, n° 31.

2611

1235. Abergement d'une vigne située dans le territoire de Massona, appartenant à l'hospice du Simplon.

Archiv für Schweizerische Geschichte, tom. III, pag. 160.

Digitized by Google

2612

1206 à 1236. Statuts faits par l'évêque Landri, les chanoines, le vidomne et le maire de Sion, suivis d'une information sur les usages observés dans la vente des fiefs.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 51.

2613

1237, 10 décembre. Donation faite par Boson de Granges, évêque de Sion, à la mense episcopale. *Actum Valerie, anno domini MCCXXXVII, quarto idus decembris, Frederico imperante et supradicto Bosone electo existente.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 52.

2614

1238, novembre. Etienne, chevalier de Crassier, donne à Bonmont sa part des dîmes de Crassier et de Versonnex et la moitié d'un pré à Signy. *Datum anno domini MCCXXXVIII, mense novembri.*

M.D.G. XIV, n° 33.

2615

1239. Rodolphe de Martigny, chevalier, donne en hypothèque à Boson, évêque de Sion, son fief episcopal à Martigny pour 60 livres qu'il a reçues de l'évêque. *Actum Seduni, anno domini MCCXXXIX, Frederico imperante, Bosone Sedunensi episcopo existente.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 53.

2616

1240, 8 juillet. Wullielme de Mont fait une donation à l'abbaye de Bonmont. *Anno domini MCCXL, proxima die dominica post octabam beat. apost. P. et P.*

M. D. G. XIV, n° 34.

2617

1243, 22 juillet. Arrangement au sujet de l'héritage de l'évêque Boson de Granges. *Actum Seduni, anno domini MCCXLIII, XI kal. augusti, Henrico electo existente, Frederico locum imperii occupante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 54.

2618

1244, 12 mars. Accord entre Henri, évêque de Sion, et Girold de

Digitized by Google

la Tour, au sujet de la mistralie. *Actum Seduni in curia episcopali, anno domini MCCXLIIII, quarto idus martii, Henrico episcopante, Frederico locum imperii occupante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 55.

2619

1245, mars. Rodolphe, comte de Gruyère, garantit à Aymon de Blonay l'avouerie de Vevey, que le dit Aymon avait dû racheter de Rodolphe de Rue, lequel la tenait en gage de Wuillelme, comte de Genève. *Actum anno gratiæ MCCXLV, mense martii.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, pag. 100.

2620

1246, 23 février. Donation du chanoine Guillaume Othon à sa nièce Mariette et au chapitre de Sion. *Actum Seduni, anno domini MCCXLVI, VII kal. martii, imperio vacante, Henrico episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 56.

2621

1249 à 1268. Molestations et injustices faites à l'évêque de Sion par Pierre de Savoie.

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 57.

2622

1263, 28 juillet. Godefroi, seigneur de Challand, vicomte d'Aoste, se reconnaît vassal de l'abbé et du couvent de St. Maurice et leur fait hommage pour son château de Challand. *Datum Augustæ, sabatho post festum beatæ Mariæ Magdalenæ, anno domini MCCLXIII.*

Archiv. für Schweizerische Geschichte, tom. III, pag. 161.

2623

1266, 28 mai. Testament d'Aymon de Venthône, doyen de Valère. *Anno domini MCCLXVI, indict. IX. quinto kl. junii.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 58.

2624

1267, août 18. Jean, évêque de Lausanne, confirme la remise du château de Font, faite au comte Pierre de Savoie par Aymon de

Digitized by Google

Blonay. *Datum anno domini MCCLXVII, die jovis post festum assumptionis Beatæ Mariæ.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, pag. 106.

Cette pièce a été déjà indiquée par extrait au n° 1703.

2625

1279, 11 mai. Testament de Pierre de Granges, chanoine de Sion. *Actum Valerie, V idus maii, anno domini MCCLXXIX, Rodulpho regnante, Petro episcopante.*

M.D.R. XVIII, Chartes sédunoises, n° 59.

2626

1280, 28 juillet. Hommage lige prêté par Jordan de Mura, chevalier, à Pierre d'Oron, co-seigneur de Vevey. *Datum anno domini MCCLXXX, mense julii et dominica post festum beati Jacobi Apostolici.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, page 150.

2627

1284, 11 novembre. Compromis entre Jean, Pierre et Aymon de Blonay, d'une part, et Pierre d'Oron, co-seigneur de Vevey, d'autre part, à raison de leurs partages et des autres droits qu'ils ont à Vevey et à Corsier. *Datum apud Viviacum, anno domini MCCLXXXIV, in festo B. Martini yemalis.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, page 109.

2628

1286, 26 janvier. Dispense de mariage accordée par le pape Honorius IV, pour raison de parenté, entre Jean de Cossonay et Marguerite de Villars. *Datum Romæ apud sanctam Sabinam, VII kal. februarii, pontificatus nostri anno I.*

Sbaralea, Bullarium franciscanum, III, 556 (ex. Vatic. reg. Pontif. epist. 255, anni I).

2629

1286, 25 mai. Le pape Honorius IV charge l'évêque, ainsi que le prieur des Frères prêcheurs et le custode des Frères mineurs de Lausanne, de faire une enquête sur la conduite de Pierre de Saint-

Digitized by Google

Sigismond, abbé de St. Maurice d'Agaune. *Datum Romæ apud sanctam Sabinam, idibus maii, pontificatus nostri anno I.*

Sbaralea, Bullarium franciscanum, III, 566 (ex reg. Vatic. Pontif. epist. 423, ann. I).

2630

1289, 29 avril. Le pape Nicolas IV accorde des indulgences en faveur des fidèles qui visiteront l'église des frères mineurs de Lausanne. *Datum Romæ apud S. Mariam majorem, III kal. maii, pontificatus nostri anno II.*

Sbaralea, Bullarium franciscanum, IV, 72 (ex. reg. Vatic. Pontif. epist. 113, n° 2, ann. 2. al. epist. 148 ap. Vaddingum ad hunc ann. n° 49.)

2631

1289, 13 décembre. Le pape Nicolas IV permet à Oddo de Grandson de construire à Lisernon un couvent pour des frères mineurs. *Datum Romæ apud S. Mariam majorem, idibus decembris, Pontificatus nostri anno II.*

Sbaralea, Bullarium franciscanum, IV, 124 (ex Vatic. reg. Pontif. epist. 871, anno 2.)

Il est à présumer que le couvent désigné dans cette charte sous le nom de *Lisernon*, et dans les chartes suivantes sous les noms de *Silernon* et de *Lissorden*, n'est autre que le couvent des cordeliers de Grandson. Cette ville est située auprès de la rivière de l'Arnon.

2632

1289, 13 décembre. Le même pape charge l'évêque de Lausanne de bénir la première pierre et le cimetière du couvent que Oddo de Grandson veut construire à Silernon pour les Frères mineurs. *Datum,* etc. (ut in precedenti).

Sbaralea, Bull. fran. IV, 125 (ex. reg. Vatic. epist. 517, ap. Vaddingum ad annum 1290, n. 52, Reg. Pontif.)

2633

1290, 30 juillet. Indulgences accordées par le pape Nicolas IV en faveur de ceux qui visitent l'église des frères mineurs à Lissorden,

Digitized by Google

au diocèse de Lausanne. *Datum apud Urbem veterem, III. kal. augusti, Pontificatus nostri anno III.*

Sbaralea, Bull. francisc. IV, 165 (Ex Vat. reg. Pontif. ep. 321, n° 3, an. 3.)

2634

1294, 13 septembre. Amédée, comte de Savoie, confirme la cession de plusieurs possessions faite par Pierre de la Tour, seigneur de Châtillon, à sa femme Guigona et à ses enfants.

Zapf, Mon. N° 85.

On trouve, à la note 3, la mention d'une guerre qui eut lieu en 1294, entre l'évêque de Sion et Pierre de la Tour.

2635

1295, 6 avril. Vendition de la vidamie de Montreux, faite par Boniface, évêque de Sion, du consentement de son chapitre, à Girard d'Oron, chantre de l'église de Lausanne et doyen de Valérie. *Anno domini MCCXCV, indict. VIII, octavo idus aprilis, in civitate sedunensi.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, pag. 111.

2636

1310, 15 septembre. Henri, roi des Romains, fait don à Otton de Grandson de la somme de 1500 marcs d'argent, et engage, pour le payement de cette somme, le château et la ville de Laupen avec leurs revenus. *Datum in Columbaria, XVII cal. octobr. indict. VIII, anno domini MCC(C)X, regni vero anno II.*

Soloth. Woch. 1829, 103.

2637

1310, septembre. Pierre de Grandson, seigneur de Belmont, donne quittance aux Fribourgeois pour les dommages causés aux habitants du Vully. *Datum mense septembris, anno MCCCX.*

Recueil diplomatique de Fribourg, N° 84. — Soloth. Woch. 1829, 652.

2638

1312, 21 mars. Remissive du droit de rachat sur la vidamie de Montreux, faite par Aymon, évêque de Sion, et son chapitre, à Girard

Digitized by Google

d'Oron, coseigneur de Vevey. *Anno domini MCCCXII sumpto in circumcisione domini, indict. X, duodecimo kal. aprilis, infra chorum ecclesiæ de Valeria.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, pag. 116.

2639

1312, 31 juillet. Inféodation de la vidamie de Montreux, contenant rémission du droit de rachat et paiement de sa plus-value, par Aymon, évêque de Sion, et son chapitre, à Girard d'Oron, coseigneur de Vevey. *Anno domini MCCCXII, indict. X, pridie mensis augusti.*

M.D.R. XVIII, De Gingins, Avouerie de Vevey, pag. 123.

Nous mentionnerons encore la charte du 18 janvier 926, qui a été réimprimée dans les *Mémoires et Documents* de la Société d'histoire de Genève, tome XIV, N° 329, et la donation du 3 mars 1005, qui a été publiée dans la même collection, tome XIV, N° 1. Ces deux pièces se trouvent déjà indiquées dans notre répertoire.

Digitized by Google

L'impression du présent ouvrage ayant duré plus longtemps que nous ne l'aurions voulu, nous aurions eu à le faire suivre d'additions beaucoup plus nombreuses. Mais l'espace ne nous a pas permis d'utiliser tous les matériaux que nous avions en main, et nous avons dû nous borner aux plus indispensables.

Nous sentons mieux que personne tout ce qu'il y a d'incomplet dans cette première série, et nous espérons que la publication d'une seconde série ne tardera pas à suppléer à ce qui lui manque. Le besoin de cette publication se fera sentir d'autant plus promptement, que les travaux qui se font dans nos archives ont mis au jour un nombre considérable de documents qui étaient jusqu'ici restés dans l'ombre.

Digitized by Google

PIÈCES ANNEXES

1

Privilége du roi Rodolphe II en faveur d'Urso, doge de Venise.

28 février 925.

Privilegium factum a Rodulfo Imperatore, Urso secundo Participatio, duci Venetiæ.

In nomine Domini nostri Jesu Christi Dei Eterni : Dignum est ut celsitudo regalis quantum cæteros honoris et potestatis fastigio antecellit, tantum erga fideles omnes pietatis suæ munus impendere satagat ; Igitur omnium fidelium Sanctæ Dei Ecclesiæ scilicet, nostrorumque præsentium videlicet ac futurorum, comperiat solertia, quia Ursus Veneticorum Dux per Legatos suos Dominum scilicet venerabilem Madamaucensem Episcopum atque Stephanum Coloprinum, nostram deprecatus est clementiam, ut cum ex rebus sui Ducatus, quamquam etiam ex sua proprietate, quam in Venetia obtinere videtur, vel quæ infra ditionem Regni Nostri sitæ esse noscuntur ei confirmationis nostræ præceptum fieri juberemus per quod ipse suique hæredes ac Patriarcha, Pontifices quoque, et Abbates, atque populus illi subjectus, proprietates suas, sibi debitas res, absque cujuspiam contrarietate seu refragatione retinere securiter queant, quemadmodum temporibus D. Caroli per decretum cum precibus sancitum pos-

Digitized by Google

sederunt. Petiit etiam celsitudinem nostram, ut in quibuscumque patrijs ac provincijs Regni Nostri quispiam Veneticus esset, suæ potestati maneret subiectus, atque omni fide vel obedientia submissus. Cujus petitionibus (ut nobis cælestis affragatio copiosior adsit) libenter acquiescentes, hos excellentiæ nostræ apices decrevimus fieri, quos statuentes decrevimus ut nemo ex nostro Regno in finibus civitatis novæ vel Milidissæ, sive in Villa quæ dicitur Caputaggeris, vel in finibus atque possessionibus ejus, vel etiam vineis, terris, pascuis, silvis atque piscationibus ipsius, aut in certis locis, de quibus in pacto eorum relegitur, vel ubi infra ditionem regni nostri proprietates habere videntur vel invenire potuerint aliquam venationem aut pabulationem exerceant, unde homines ejus qui in eo ambitu circumhabitant aliquam substineant molestationem vel contrarietatem, sed securiter atque in pace vivere queant, immo per loca et flumina cuncto nostro in Regno libere sua peragant negocia, ita tamen ut nullum gravamen sentiant populus eius vel ejus negociatores, nullo in loco persolvant de quacumque re, sed ex nostra largitate quieto more ubique sua perficiant. Statuimus etiam ut nullus in territorijs, locis pecularibus aut ecclesijs, domibus seu rebus et reliquis possessionibus præsignati Ducatus a sua proprietate, quam in Venetiis obtinere videtur, vel quæ in potestate Regni Nostri sita esse noscuntur, unquam ingerere præsumat inquietudinem vel diminutionem seu calumniosam contradictionem aut substractionem nefandam, sed liceat eas præfato Duci ac Patriarchæ, Episcopis, Abbatibus vel populo sibi subjecto seu successoribus eorum ac hæredibus quiete absque cujuspiam insultantis machinationem aut sinistram quamquam tergiversationem regubernare et gubernando prout liquidius in præsignato continere legitur legaliter. Itemque præcipimus de proprietatibus sive de possessionibus prædicti Ducis quas in territorijs Regni nostri habere videtur, ut si de eis aliqua contentio orta fuerit, et ad juramentum causæ pervenerit, secundum seriem pacti diffiniatur per electos duodecim Juratores, et cujuscumque generis sit homo ille cum quo prædictus Dux contentiones habuerit Juratores de illo Comitatu tamen eligantur ubi causa requiritur. Concessimus quoque sanctæ Metropolitanæ ejus Ecclesiæ vel Episcopatibus subjectis atque Monasteriorum Cenobiis justitiam requirendam de suis rebus in annos legales secundum quod Sancta Romana habet Ecclesia, sed et hoc constituimus

Digitized by Google

atque per hoc nostrum præceptum inviolabiliter mansurum confirmamus, et in quacumque Patria Regni Nostri quislibet Veneticorum fuerit, ejus sit potestate distinguendus ejusque per omnia debeat obedire præceptis, adeo ut nulla major vel minor persona contra quempiam Veneticum defendere præsumat. Insuper etiam concedimus per hoc Regiæ Auctoritatis præceptum, ut tam Nos, quam nostri successores nihil amplius eos cogamus pacti causa persolvere, nisi tantum annualiter denariorum libras 22; simulque eis nunciis monetam concedimus secundum quod eorum Provinciæ Duces a priscis temporibus consueto more habuerunt, ita ut nullo umquam tempore repetantur aut exigantur per aliquem, neque ab ipso Urso Duce neque a successoribus ejus, sed in ea quam in præsenti concedimus perpetualiter donatione consistant. Si quis autem contra hoc, quod in præsenti, per hujus edicti tenorem, Venetiarum Duci, populoque ipsius concessimus, agere præsumpserit, ut instituta nostra violet aut infringat, ne quod tentavit proficere possit, sciat se compositurum auri obrici libras centum, medietatem Cameræ nostræ et medietatem Duci Veneto qui per tempora fuerit. Et ut hoc certius credatur et ab omnibus inviolabiliter conservetur, manu propria roboravimus, et annuli nostri impressione subter jussimus insigniri.

Signum Domini Rodulphi serenissimi Regis.

Data II. Kal. Mart. Anno Dominicæ Incarnationis *DCCCCXXIIII*, D. Rodulphi invictissimi Regis hic in Italia IIII, Indictione tertia decima.

Actum Papiæ in Christi nomine feliciter. Amen.

[1] L'original de ce document n'existe plus, mais il s'en trouve une copie dans le recueil manuscrit connu sous le nom de *Codice diplomatico Trevisaneo*. Ce recueil, composé au XVIIe siècle par Bernardo Trevisano, est conservé à la bibliothèque de St.-Marc, à Venise. La copie que nous publions nous a été transmise par les soins obligeants de M. Victor Cérésole, et nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant cette pièce, qui complète la série des chartes italiennes du roi Rodolphe II.

L'acte porte la date de l'an 924 de l'incarnation. Mais comme cette année ne concorde ni avec l'indiction ni avec l'année du règne, qui se rapportent l'une

Digitized by Google

et l'autre à l'année 925, nous croyons qu'il vaut mieux adopter cette dernière date. La formule employée par le chancelier s'expliquerait parfaitement en supposant qu'il commençait l'année le 25 mars, suivant le style Burgonde.

2

Le roi Conrad donne à son chapelain Ermentheus la chapelle de St. Genis, au territoire de Vienne.

18 mai 943.

Champollion Figeac, Chartes latines, françaises et en langue romane, 4e et 5e fascicules. — Collationné sur l'original à la bibliothèque impériale de Paris.

In nomine sancte et individue trinitatis. Chuonradus gratia omnipotentis dei serenissimus rex. Quicquid in nostro commisso regno juste ac recte agere videtur, satis possumus corroborare ac confirmare. Quapropter notum sit omnibus fidelibus nostris presentibus ac futuris, qualiter Carolus comes consanguineusque noster reddit nobis quendam capellam que est constructa in honore sancti Jenesii terramque erga illam sitam et pertinentem ex comitatu Vienensis, ac adiit ipse et humiliter petens ut quendam capellanum nostrum nomine Ermentheum per preceptum illi concederemus, quod et volontarie fecimus. Volumus ac firmiter decernimus per hunc nostrum preceptum ut dictus Ermentheus hoc insuper sertum, extra hoc quod dicit Boso suum esse, omnem optineat vigorem commutandi et potestatem vendendi, absque ullo obsistente vel contradicente. Ut autem hoc nostrum preceptum ab omnibus observetur et a nemine unquam violetur manu nostra firmavimus ac de sigillo nostro consignare jussimus.

Signum domni Chuonradi piissimi regis.

Einricus notarius ad vicem Amonis episcopi recognovi.

Data XV kalendas junii, anno ab incarnatione domini DCCCCXLIII, anno VIIII regnante domno Chuonrado piissimo rege, indictio III.

Sigillum : CHVONRADVS GRATIA DEI REX.

Digitized by Google

L'année du règne et l'indiction se trouvant en contradiction avec l'année de l'incarnation, nous avons prié M. H. Bordier de vouloir bien vérifier le tout sur l'original. M. Bordier a trouvé que les mots qui expriment le jour du mois, l'année du règne et l'indiction, sont tracés avec une encre beaucoup plus noire que le reste de l'acte. Il est donc permis de supposer que les contradictions signalées plus haut ne proviennent que d'une surcharge opérée postérieurement sur l'acte.

Le sceau de ce diplôme est remarquable, en ce qu'il porte au centre l'empreinte d'une tête de profil, provenant d'une pierre gravée du bas empire. On y voit aussi les traces de l'anneau qui servait à suspendre le sceau.

3

Donation de la terre de St. Gervais faite par le roi Conrad au prêtre Gérold.

16 août 962.

Extraite du cartulaire du chapitre de Vienne, pag. 14; ap. P. de Rivaz, Diplom. du roy. de Bourgogne, II, N° 80.

In nomine æterni Dei, Chonradus nutu omnipotentis Dei pius Rex. Quicquid juste ac legaliter in nostro commisso regno agere videtur satis possumus corroborare et confirmare. Idcirco notum sit omnibus fidelibus nostris qualiter noster Geroldus petiit regalem magnitudinem nostram ut quoddam campum per præceptum concederemus illi, quod ei ita et fecimus. Hoc est in pago Viennensi in loco nuncupante sancti Gervasii [1] quod desinit ex una parte monte Crappo [2], de alia parte monte judaico [3], de alia terra sancti Joannis, de alia via publica quo descendit ex sancto Marcello. Volumus ut dictus clericus Geroldus quemadmodum insupersertas habet, omnem de nostra parte obtineat vigorem ac potestatem sine aliquo inquietante vel contradicente.

[1] Saint-Gervais dans la banlieue de Vienne.

[2] Saint-Just.

[3] Coupejarret.

(Notes de la main de M. F. de Gingins.)

Digitized by Google

Ut autem hoc nostrum præceptum ab omnibus observetur et a nemine unquam violetur, manu propria firmavimus et de sigillo nostro subtus consignare mandavimus.

Signum Domini Guvnraddi Piissimi regis.

Einricus ad vicem Keroldi episcopi recognovi.

Data XVII kal. septembris, anno regnante Gunrano XXV feliciter amen.

Actum Vienna civitate.

4

Le roi Rodolphe donne à son chancelier Anselme le mas de Periola et d'autres propriétés situées à Lutry.

Anno 997.

Archives du canton de Vaud, Lausanne, N° 1, parchemin original, d'une écriture analogue à celle du fac-simile de l'an 1011.

In nomine sanctæ et individuæ trinitatis. Rodulfus divina pietate favente rex : Dum igitur nobis rite famulantibus aliquid preceptali auctoritate conferimus, eos procul dubio nobis fideliores fore credimus, idque non tantum anime verum nostri regni statui omnino prodesse minime ambigimus — Quocirca omnium nostrorum tam presencium quam futurorum comperiat industria fidelium, qualiter Anselmus nostram supplex clementiam est aggressus, postulans quo ei suisque heredibus concederemus quandam terram, hoc est unum mansum in Periola situm cum suis pertinenciis, atque unam vineam in Lostriaco coniacentem, scilicet quam laborat Constabilis, et quicquid habet inter pinum et amabilem fontanam seu canalem et in Badesi campos cum silva — Cuius peticionibus aures accomodantes prout iuste ac legaliter possumus, donamus tam ipsi quam eius heredibus supra scriptam

Digitized by Google

terram infra comitatum [1] . . . . . coniacentem hac videlicet ratione ut omni tempore sit ei licitum aut cui ipse ad habendum ipsam terram promiserit faciendi de ea secundum quod decreverit animus. — Si quis vero, quod futurum minime credimus, predictum Anselmum aut eius heredes de iam nominata terra molestaverit sciat se compositurum centum libras optimi auri, medietate videlicet ipsi Anselmo aut eius heredibus et medietate Kamere nostre. Verum ut hoc credatur cercius ac imposterum maneat firmius, presens preceptum firmavimus nostroque sigillo insigniri iussimus.

Signum preclari ac serenissimi regis Rodulfi.

Amizo cancellarius ad vicem domni Anselmi archicancellarii hoc scripsit preceptum, anno dominice incarnationis nongentesimo nonagesimo VII, regni vero regis Rodulfi quarto, indicione autem V — Acta in Agauno feliciter.

Sigillum deest.

5

Adalbero, prévôt de l'église de Lausanne, affranchit un serf nommé Burchard.

1059.

Archives du canton de Vaud, Inv. vert, A, 31.

Notum esse volo omnibus fidelibus christianis natis et nascendis, qualiter ego Adalbero prepositus sancte Marie Lausonnensis ecclesie, per manum huius rei advocati mei nomine Rodulfi, sumpsit mihi amor et bona voluntas, cogitans deum et remedium anime mee, patris ac matris seu parentum meorum viventium ac mortuorum, inspirante pietate divina, ut proprii mei juris servum nomine Burchardum liberum ex omni parte servili funditus dimitto, ita ut liberam omnino ac

[1] Il y a ici une lacune volontaire dans le parchemin original. Le nom du comté n'a été ni effacé, ni gratté. Il a été laissé volontairement en blanc par le chancelier.

Digitized by Google

firmissimam habeat potestatem ire in quatuor mundi partes ubicunque ipse voluerit seu ipsi placuerit sane nullo contradicente, et ubi eligere voluerit semetipsum cum omni possessione sua auxiliante Deo permaneat. Siquis autem heredum aut proheredum meorum est, seu ulla umquam emissa persona fuerit, qui hanc cartam libertatis infrangere voluerit, non valeat evindicare quod repetit, sed sit culpabilis et impleturus XX auri uncias et in camera regis persolvat.

Sig. Adalberonis et Rodulfi huius rei advocati sui, qui hanc cartam dextra levantes et scribere et firmare rogaverunt. Sig. ipsi Ruodulfi test. S. Adalberti fr. eius test. S. Adalberti filius Lanberti t. S. Ovdalrici t. S. Keroldi fr. eius t. S. Engizonis, test. S. Salaconis fr. eius t.

Actum Lausonne regnante rege Heinrico filius Heinrici imperatoris III. anno. Ego Odidmus cancellarius scripsi, datavi die Veneris.

6

Le chevalier Léotard, sur le point de mourir, fait une donation au couvent de Romainmotier.

Octobre 1108.

Archives du canton de Vaud, Inv. vert, A.

Notum sit omnibus in ecclesia dei commanentibus quod Leotardus miles, preventus morte gladii, dedit Deo et sancto Petro et patribus Romani monasterii terram quam habebat in wademonium de fratribus suis, eo tenore ut si aliquis ex fratribus eius vel heredibus terram ipsam redimere vellet, wademonium ipsum prius persolveret. Est summa peccunie ipsius wademonii sexaginta quatuor solidi, duo modii vini et novem modii et dimidius frumenti ad mensuram castelli de Wolflens. Hanc donationem post interfectionem eius, Manierius frater eius presbyter laudante ante altare beati Petri. Testes fuerunt Nantelmus, Sichardus, Amico, Manierius levita, Gislardus cum Bor-

Digitized by Google

none nepote suo, et alii plures, tempore Stephani prioris, anno ab incarnatione domini MCVIII, in mense octobri. Qui hanc donationem sancto Petro auferre voluerit a paradiso dei alienus existat.

7

Circa 1127.

Gérald, évêque de Lausanne, confirme la fondation de l'abbaye du Lac de Joux faite par Ebal de Grandson.

(Ex annalibus Ordinis Præmonstratensis, tom. II, probat. col. 3 et 4.)

Charta Geraldi confirmans fundationem Lacus Jurensis sive Domus Dei.

In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis.

Ego Geraldus Dei gratia sanctæ Lausanensis Ecclesiæ Episcopus, Quia pontificali cathedræ, Deo auctore, licet indigni præsidemus, etsi omnibus nostræ diœceseos fidelibus prout facultas suppetit. . . . . , prodesse debemus, circa illos tamen, qui abjecta hujus mundi sarcina, felici naufragio ad placidum et tranquillum contemplationis portum enataverunt, præcipue vigilare decrevimus, quatenus pia vicissitudine, eorum rationibus, aliquod nostræ imperfectioni subsidium comparemus. Notum igitur esse volumus tam præsentibus quam futuris, qualiter annuente Domino *Ebelone* cum uxore sua et liberis suis, locum ipsum, qui *domus Dei* nuncupatur, cum omnibus ad eundem locum pertinentibus, in manu Domini Abbatis Laudunensis cœnobii, nostro assensu tradiderunt, hoc interposito, ut quando nobis et ipsi Abbati opportunum visum fuerit, Abbas in eodem loco constituatur, qui cum subjectis sibi fratribus secundum regulam S. Augustini, ad tenorem Laudunensis cœnobii vivat. Si vero Abbas de domo Dei ab ordine et instituto Laudunensis cœnobii deviaverit, Abbas Sancti Martini super correctione sua bis, tertiove eum commonebit; quodsi incorrigibilis apparuerit, accersito sibi uno vel duobus ejusdem or-

Digitized by Google

dinis abbatibus, Abbas Laudunensis coram Episcopo et Ecclesia Lausannensi reum de transgressione ordinis sui convincet, convictum vero illum Episcopus Lausannensis ad Ecclesiam B. Martini remittet, et alium idoneum de canonica fratrum electione et consilio Abbatis Laudunensis e vestigio subrogabit. Abbas autem et Ecclesia S. Martini, de qua prædictus locus religionis sumpsit exordium, ab omni illum temporalis commodi exactione, tam in præsenti quam in futuro absolvet, necnon ibi ordo invigilabit, et ad laboris sui mercedem juges ibidem orationes habebit. . . . . quia ad eundem locum pro salute animæ suæ convenerint, sine omni inquietudine, soli Deo vacare possint, ab omni exactione tam nostra quam ministrorum nostrorum illum absolvimus, canonicam vero abbatum professionem et filialem obedientiam, ac in Synodo nostra, illorum præsentiam, et assiduas orationes, tres libras quoque ceræ quas habet nostra Ecclesia, tam nobis quam successoribus nostris in eodem loco retinemus. Concedimus etiam fratribus ejusdem loci decimas omnium quas ibi possidere . . . . . cum omnibus agriculturis, quas in eadem sylva extra terminos circa jacentium parochiarum videmus. Ad hæc adjicientes decernimus ut universa quæ nunc ibi commanentes fratres possident vel quæcunque inferius concessione ecclesiastica, largitione principum, vel oblatione fidelium, juste et canonice poterunt adipisci illis et illorum successoribus illibata permaneant. Hæc autem ut rata et inconvulsa in perpetuum permaneant, hoc scriptum fieri jussimus et sigilli nostri impressione et testium subscriptione roborari præcipimus, et ne quis in contrarium venire præsumat, anathematis sententiam interposuimus. Sig. Artusii Præpositi [1], Lurandi Dechani, Lodoici Dechani, Alamarici Dechani, Aymerardi Dechani, S. Guillelmi Sacerdotis.

Et sigillatum figura cerea Episcopi pedum et mitram gestantis, cum hoc lemmate, Geraldus Lausanensis episcopus.

Nous croyons rendre service à notre histoire nationale en reproduisant de nouveau cette charte, qui n'a été publiée jusqu'ici que dans un ouvrage assez rare. On voit dans une notice sur l'abbaye du Lac de Joux, qui se trouve dans ce même ouvrage, que la charte a été tirée de l'original conservé aux archives de St. Martin de Laon.

[1] On pense qu'il faut lire : *Sig. Arducii præpositi.*

Digitized by Google

8

1147, 24 juin. Affranchissement de la famille Thiebor par Gauthier de Blonay. Cette pièce a été publiée dernièrement par M. de Gingins, dans l'Avouerie de la ville de Vevey (M.D.R., XVIII), page 93 M. de Gingins a placé cette pièce sous la date du 14 juillet 1147.

9

Hommage prêté par Willelme, seigneur de Vufflens, et ses fils, en faveur de Roger, évêque de Lausanne.

1178 à 1212.

Registre des fiefs nobles de l'évêché de Lausanne, aux archives du canton de Vaud, folio 41, verso.

Rogerius dei gratia Lausaunensis episcopus, omnibus scire volentibus rei geste memoriam presentibus et posteris innotescat, quod Willelmus dominus de Wolflens et filii sui Raboldus et Raymundus, laudantibus uxoribus eorum, totum alodium suum quod habebant circa Rodanum, sive in castro de Wolflens, tam in plano quam in popia, sive in tota castellania, sive ubicunque jacebat citra Rodanum ut prediximus, tam indominicatum quam infeodatum, in casalibus, in agris, in vineis, pratis, nemoribus, pascuis, et in omni jure ac dominio quod ad eos pertinebat, donaverunt deo et beate Marie Lausannensi et vendiderunt in manu nostra pro LX libris, firma et stabili et imperpetuum valitura tam donatione quam venditione. Ea interposita conditione, quod neque ipsi neque heredes eorum de cetero possint aliquid quod pertineat ad hanc donationem et venditio-

Digitized by Google

nem alicui donare, vendere, infeodare aut qualicunque modo ab ecclesia alienare vel chengare, eo excepto quod de predicto alodio, extra terminos castelli ab antiquo determinatos, possint elemosinam facere assensu et consilio nostro seu successorum nostrorum. Facta vero donatione ista et venditione nos infeodavimus jam dictum Willelmum tam de veteri feodo quam de omnibus que pertinebant ad hanc donationem et venditionem, firma interposita promissione, quod neque nos neque successores nostri possimus hoc feodum in quamcumque personam transferre, preterquam in sepedictum Willelmum et legitimos heredes eius; de hac igitur venditione et emptione fuimus in possessione per magistrum Baudinum procuratorem et ministrum nostrum, qui tenuit castrum de Wolflens per tres ebdomadas. Sciendum vero quod, tam per nos, quam per clericos rostros, milites ac burgenses, promisimus sepedicto Willelmo et successoribus eius, quod eos bona fide manutenebimus ac deffendemus contra adversarios et oppressores suos, eo tenore quod faciamus per homines nostros jurare deffensionem castelli. Ipse vero dominus castelli nobis et hominibus nostris et ecclesie nostre tutamen ac receptaculum castri jurare teneatur. Jurabit etiam quod bona ecclesie scienter nec opprimet nec inquietabit, sed eis pro viribus opitulabitur. Supradicte vero LX. libre sic debent expendi. L. dabuntur pro redemptione terre sepedicti Willelmi, de X. fiet honorabilis mantellus uxori ejusdem Willelmi. Reliquum mantelli habebunt Petrus de Gumuens et Lodoycus de Chavornay, milites, consiliarii ipsius Willelmi. Huius rei testes sunt magister Baudinus, canonicus Lausaunensis, Ebalus de Grançon, Willelmus de Mona, Petrus de Gumuens, Lodoycus de Chavornay, milites.

Cette pièce est mentionnée dans l'inventaire des archives de l'évêché dressé en 1394 (folio XVI, verso). On lit à la fin de l'article qui la concerne : *Quequidem littera sigillata est sigillo domini Rogerii Laus. episcopi, et sciendum est quod in dicta littera nulla est data.*

Digitized by Google

10

Composition au sujet de l'avouerie de Payerne, accordée à Aymon et Wullelme de Montagny.

10 juillet 1220.

Archives du canton de Vaud, layettes Payerne, N° 11.

Presentibus et posteris innotescat quod cum Aymo dominus de Montagnie, et Willelmus frater suus moverent calumpniam contra ecclesiam Paterniacensem, dicentes advocatiam eiusdem ville ad se jure hereditario pertinere. Priore, conventu, et burgensibus eiusdem ville pertinaciter hoc negantibus, mediante venerabili patre, B. Lausannensi episcopo et quibusdam baronibus utriusque partis amicis, inspecta quoque commoditate memorate ecclesie de consensu abbatis et conventus Clugniaci, dicte discordie finis est impositus in hunc modum. Dicti siquidem fratres Ay. et W. guerpiverunt et dederunt bona fide ecclesie Paterniacensi imperpetuum in manu Petri prioris quicquid iuris vel calumpnie habebant vel habere se dicebant in dicta advocatia. Quo facto nominatus prior dictam advocatiam dedit in feodum nominatis fratribus in vita sua tantum, ita quod alter fratrum cum reliquo componat de ipsa advocatia et eam pro se possideat, et si illo decedente in cuius partem ipsa advocatia cesserit alter superstes fuerit, ille similiter possideat dictam advocatiam in vita sua tantum, nullus vero ius habeat penitus ipsam de cetero repetendi. Nullus heredum dictorum fratrum similiter post eorum decessum possit dictam advocatiam aliqua repetere ratione nec eis de gratia concederetur. Promiserunt autem dicti fratres pacto firmissimo quod villam Paterniacensem et ecclesiam eiusdem cum omnibus appenditiis, bona fide manutenebunt et defendent pro posse suo contra omnes hostiles incursus, et quod nullum de villa Paterniacense aliquo gravamine vel exactione ultra jus pro advocatia debitum molestabunt. Quod si transgressionis audacia facere presument, postquam ecclesia Pater-

Digitized by Google

niacensis dissimulare nollet hoc aut sustinere in monitione premissa, infra XL^a dies malefactum emendarent : dederunt decem obsides qui tenebunt ostagium aut apud Meldunum aut apud Estavaiel usque ad debitam satisfactionem. Quod si ostagium tenere nollent, nobiles viri consanguinei dictorum fratrum, fide interposita priori promiserunt quod nullum darent eis consilium vel auxilium contra ecclesiam et villam Paterniacensem. Quorum nomina sunt hec : Ay. dominus de Fucignie, R. comes de Gruyere, R. filius ejus, domini de S^e Martino, Petrus. R. et W. domini de Estavaie, W. et R. domini de Corberes, Jocelinus et Cono, domini de Rota, Albertus et R. domini de Ponte, Jacobus, et Rodulfus, domini de Crissie, B. et V. Cono de Prez, Preterea cum querimonia verteretur inter ecclesiam Paterniacensem et dictos fratres, super limitibus terrarum suarum et quibusdam possessionibus et redditibus earum, adjectum fuit quod per interdictum ecclesiarum et per iuramentum antiquorum secundum ius et morem patrie possessiones suas bona fide limitarent, et ad recognicionem eorum utriusque ius suum servaretur. Hec omnia juraverunt sepedicti fratres tactis sacrosanctis reliquiis, se inviolabiliter servaturos. Huius rei testes sunt C. prepositus. W. thesaurarius. R. cantor. Joseph celerarius. N. de Chavornay. A. de Novo castro. Ja. de Grallie canonici Lausann. Abbates de Alpibus, de Alta ripa et Alcrest, cisterciensis ordinis. Guido prepositus Montis Jovis. Petrus de S^e Martino. R. de Rota. Vldricus de Crissie. Cono de Prez. A. dapifer. V. maior. P. de Lausauna. W. Bever. Marcho de Byeria. G. de Escublans, milites. Actum Lausanne in domo episcopi, anno incarnationis dominice. M^oCC^oXX^o, sexto idus Julii. Quod ut ratum et firmum permaneat : rogatu utriusque partis, sigillis venerabilis patris B. episcopi et capituli Lausann. et conventus Paterniacensis et supra dicti domini A. de Montagnie fuit presens pagina roborata.

Le parchemin porte seulement les traces de l'apposition de deux sceaux. Il ne reste qu'une cordelette rouge, jaune et verte.

Digitized by Google

11

Circa 1236. Les franchises de Vevey, que nous nous proposions de faire connaître, ont été publiées dernièrement par M. de Gingins, dans son histoire de l'Avouerie de Vevey (M.D.R. XVIII), page 94.

12

Pierre de Savoie déclare avoir reçu l'avouerie de l'église de Payerne pour la défendre et la protéger pendant sa vie seulement.

23 juin 1240.

Archives du canton de Vaud, layettes de Payerne, N° 11, pièce N° 2.

Ego Petrus frater Comitis Sabaudie notum facio omnibus presentes litteras inspecturis, quod cum viri venerabiles Stephanus prior et conventus Paterniacensis, de consensu et mandato viri venerabilis Hugonis abbatis Cluniacensis, et de voluntate et consilio Rainaudi religiosi viri prioris Romani monasterii camerarii in provincia Bisontina, michi concesserint et donaverint Avoiriam domus et ecclesie Paterniacensis et appenditiarum eius que specialiter pertinent ad domum supradictam quiete et pacifice quoad vixerim possidendam. Et ego promiserim dictis priori et conventui predictam domum et ecclesiam suam cum appenditiis omnibus in quibus habeo Avoeriam manutenere bona fide tamquam res proprias deffendere et servare, ex ipsa donatione vel concessione nullum jus ad heredes meos vel successores transmittetur cum fuerit personalis. In cuius rei testimonium ego presentes litteras dictis priori et conventui tradidi sigillorum mei, domini de Chanventz, domini de Granchon, domini Richardi de S° Martino, domini Vmberti de Fernai castellani de Romont

Digitized by Google

et de Meudon munimine consignatas. Nos vero predicti de Chanventz, de Granchon, de S° Martino, dictus castellanus, ad preces utriusque partis presenti cartule sigilla nostra duximus apponenda. Actum Meuduni in domo domini Vmberti de Fernay, castellani de Meudon, anno domini M° C°C° X°L. nono kl. Julii.

Pendent tria sigilla. Desunt duo.

13

Diplôme de Guillaume, roi des Romains, par lequel il reçoit Jean, comte de Bourgogne et seigneur de Salins, en qualité de vassal : il lui promet dix mille marcs d'argent et lui engage les revenus impériaux dans les villes de Besançon et de Lausanne.

Salins le 23 avril 1251.

Direction générale des archives à Paris, I, 247, N° 37. Transcription sur parchemin de la fin du XIIIe siècle, communiquée par M. Henri Bordier.

Willelmus dei gratia Romanorum rex semper augustus, universis imperii fidelibus gratiam suam et bonam voluntatem. Recognoscimus et tenore presentium publice protestamur, quod nos devocionis constanciam et fidei puritatem nobilis viri Johannis comitis Burgundie domini Salinensis regalis beneficentie oculis intuentes, ac considerantes quod sue probitatis obsequia possunt nobis et Romano imperio existere multipliciter fructuosa, ipsum de providentia nostri consilii, in nostrum et imperii fidelem recepimus et vassallum. Ipse quoque nobis prestitit fidelitatis debite juramentum, promittens nobis sub debito prestiti juramenti quod contra Conradum filium Friderici Romanorum quondam imperatoris et omnes fautores ipsius ac universos alios se nobis in negociis regni et imperii opponentes, ipse et heredes sui omni dolo excluso servient bona fide quandocumque ipsos duxerimus requirendos. Nos vero decem milia marcorum argenti sibi dare promisimus liberaliter et libenter, pro quibus quia ad presens solvendi eas non habuimus facultatem, universes proventus et jura que

Digitized by Google

in Bysuntinensi, Lausannensi civitatibus ad nos ratione regni et imperii pertinere noscuntur, eidem comiti et legitimis suis heredibus titulo pignoris duximus obliganda ; regalibus que familie curie nostre debentur, ac fidelitatibus in nostris manibus faciendis nobis per omnia semper salvis. Si vero archiepiscopus Bysuntinensis et Lausannensis episcopus ad generalem nostram curiam evocati non venerunt, et propter eorum contumaciam contra ipsos vel alterum eorum processum fuerit, sententia principum id dictante, volumus quod omnis utilitas que ex pena exigenda ab eis ad nostros usus pervenire deberet, cedat cum integritate qualibet comiti et suis heredibus supradictis. In cujus rei testimonium presens privilegium nostro sigillo duximus muniendum. Datum apud Salinen, VIIII kl. maii, anno domini millesimo ducentesimo quinquagesimo primo, indictione nona.

14

Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins, déclare associer Hugues, son fils, et Alix, femme de celui-ci, à la moitié des droits qui lui avaient été concédés par le roi Guillaume sur les villes de Besançon et de Lausanne.

Juillet 1253.

Direction générale des archives à Paris, I, 247, N° 37 ; communiqué par M. Henri Bordier.

Nous Joan cuens de Borgoigne et sire de Salins fas savoir à tous ceus qui cestes presentes lettres verront, que comme nobles hom Guillaume, par la grace de deu, rois des Romains, nous eust donné dis mille mars d'argent, pour lesquels dix mille mars d'argent il nous a baillié donné et otroié à nos et à nos hoirs toutes les droitures, les signouries, les usages et les coustumes que il par nom de l'enpire de Romme et de roialme d'Alemaigne et d'Arle doit avoir en la cité de Besancon et de Lozanne et es appartenances des dittes cités, a tenir avoir et paisiblement à pousseoir, tant que

Digitized by Google

il et si successeur à nous ou à nos oir eussent paié les devant dis dis mille mars d'argent, lequel don et laquelle assize nostre saint père l'apostoille nous a confermé et otroié par ses lettres, et est à savoir que nous el dit don et en la dite asize avons acompaignié par motthié nostre chier fil Hugue conte de Borgoigne palatin et Alis sa femme et leur oirs, en tel menière que nos sans eus ne li sans nos es dites cités ne es dites droitures seignouries usages et coustummes ne devons riens faire demander ne querir l'un sans l'autre, et si avons promis à bone foy que as dites cités ne as habitans en celes ne à lor aideurs ne a aucuns d'els n'aurons pais ne truève ne acort ne negun paaige ne negune commandize l'un sans l'autre, et li dis Hugue cuens de Borgoigne palatin et Aalis sa femme ensement nos ont accompaignié nos et nos oirs en tout les droitures qu'il avoient ou pooient ou devoient avoir en la cité de Besancon, et est à savoir que nos avons proumis à bonne foy et par serement de cestes chozes aidier l'un à l'autre à grant force et à petite sans feintize et sans nule mennière dey jan ne de decevement, et toutes cestes chozes et toutes ces convenances si com il sont contenues en ces lettres nos avons proumis par nos seremens fais sus sainte evangile à tenir et à garder sans enfraindre, et que ce soit fers et estanble nos avons cestes presentes lettres fait sceler de nostre seels. Ce fu fait en l'an de l'incarnacion de nostre signeur que on conte par mil deus cens et cinquante trois el mois de julet.

15

Hugues, comte de Bourgogne, et Alix, sa femme, déclarent avoir reçu de leur père Jean les droits qu'il a dans les villes de Besançon et de Lausanne, et qu'en retour ils lui cèdent les droits qu'ils possèdent en la ville de Besançon.

Juillet 1253.

Direction générale des archives à Paris, I, 247, N° 37; communiqué par M. Henri Bordier.

Nos Hugue, cuens de Borgoigne palatins, et Aalis, contesse de Borgoigne palatine, fame dou dit Hugue, facons savoir à toz ces qui ces

Digitized by Google

presentes lettres verront et orront, que cum nobles honz Guillames par la grace de Deu, rois des Romains, aust doné à nostre chier père Jehan conte de Borgoigne et sires de Salins dix mile mars d'ergent, por les quex dis mile mars d'argent li diz Guillames rois des Romains li ai doné et outroié totes les droitures, les seignories, les usaiges et les costumes que il par nom de l'ampère de Rome et dou reaume de Alemaigne et d'Arle doit avoir en la cité de Besancon et de Losanne et es apertinances des dites citez, à tenir, avoir et paisiblemant aporseoir tant que il ou sui successour à lui ou a ses hoirs haussient paié les devant dites dis mile mars d'argent, lou quel don et la quel asise nostre sainz peres l'apostoiles ai confermé et outroié au dit Jean conte de Borgoigne et seignor de Salins par ses lettres. Et est asavoir que il ou dit don et en la dite asise nos ai acompaigné par moitié, et noz hoirs, en cele meniere que il sanz nos et nos sanz lui es dites citez ne es dites droitures, seignories, usaiges, costumes, ne davons faire riens ne demander ne querir l'un sanz l'autre. Et si avons promis a bone foi que es dites citez ne es habitanz en celes ne à lour aideors ne aucuns d'aux n'aurons pais ne trieve ne acort ne negun paaige ne negune comandise l'un sanz l'autre. Et nos au dit Jehan, conte de Borgoigne et seignor de Salins, nostre chier pere, avons outroié la moitié de totes les droitures que nos avons ou poons avoir ou davons et à ses hoirs en la cité de Besancon. Et est à savoir que nos avons promis à bone foi et par sairement de cestes choses aidier l'un à l'autre à grant force et à petite sans fointise et sans nule memore de hayne ne decevement. Et totes ces choses et totes ces covenances, si cum il sunt contenues en ces presentes lettres, nos avons promis par noz sairemanz faiz sus sainz evangiles à tenir et à garder sans enfoindre, et que ce soit fers et estanble, nos havons cestes presentes lettres fait saeller de nostres sces. Ce fu fait en l'an de l'incarnation de nostre seignor que on conte par mil et CC. et cinquante et trois, ou mois de juilloit.

Digitized by Google

16

Hommage fait à l'archevêque de Besançon par Amé, comte de Savoie, pour le château et la ville de Nyon, au pays de Vaud.

26 avril 1289.

Mss. Guichenon, à la bibliothèque de Montpellier, tom. XXII, N° 28.

Nos Amedeus, comes Sabaudiæ et marchio in Italia, notum facimus universis presentes litteras inspecturis, quod nos tenemus et nos debemus tenere, pro nobis et hæredibus nostris Comitibus Sabaudiæ, et certa scientia confitemur, a Reuerendo in Christo patre domino O. Dei gratia Archiepiscopo Bisuntino, castrum et villam de Nyons, Gebennensis diocesis, cum appenditiis et pertinentiis eorumdem; pro quo feudo ipsi Archiepiscopo homagium debemus eodem modo quo supra confitemur debere ac debere facere ipsum cuilibet Archiepiscopo Bisuntino post ipsum in palatio suo Civitatis Bisuntinæ infra XL dies post decessum Archiepiscopi Bisuntini vel comitis Sabaudiæ, quoties ipsum dominum decedere contigerit vel vaxallum, nisi impedimentum habeamus legitimum, quo possemus in loco vel termino excusari. In quorum omnium testimonium sigillum nostrum duximus presentibus apponendum. Datum Burgi in Brexia, die martis post festum Beati Georgii, anno domini MCCLXXXIX.

Digitized by Google

17

Déclaration de Louis de Savoie, en faveur de Richard de Duin, seigneur de Vuflens, relativement aux offices et appartenances de la ville de Morges.

Septembre 1290.

D'après un ancien fac-simile.

Nos Loys de Savoie, sires de Vaut, faisons assavoier atoz ceus qui veyront cestes presenz letres, que nos auons promis et prometons pour nos et pour nostres hoiers loyalment a mosse Richart de Duin, seignor de Vuflens, et a ses hoiers, que nous ne voudrons ne soffrerons pour nos ni pour autre a nostre poeier, que Giras de Chablie ne Nicol de Disi ne lor hoier ne nus del alber de Dysi ne de Chablie ayent ni puissent avoier ne tenir en la vile de Morges nieules appertenances nul office qui appertiengne a nule seignorie, se ce nestoit par le conseil et par la volonté au devant dit mosse Richart, en tesmoingnage de la quel chose nos avons mis nostre seel en cest present en tesmoignage de verité. Donees a Moudon en lan de l'encarnacôn. M. CC. $^{\text{XX}}_{\text{IIII.}}$ x. el moies de settembre.

Digitized by Google

LISTES

DES

COMTES DE GENEVOIS, DE NEUCHATEL ET DE GRUYÈRE

SUIVIES DES

listes des évêques de Lausanne, de Genève et de Sion,

JUSQU'AU COMMENCEMENT DU XIVe SIÈCLE.

COMTES DE GENEVOIS.

ROBERT	annis 1012-1019 circa.
GÉROLD	1034, 1045, 1061 circa.
AIMON I	1080 circa, 1091-1124.
AMÉDÉE I	1126 circa - 1178.
GUILLAUME I	1179-1195.
HUMBERT	1196-1220.
GUILLAUME II	1219-1252.
RODOLPHE	1252-1265.
AIMON II	1265-1280.
AMÉDÉE II	1280-1308.
GUILLAUME III	1308-1320.

Digitized by Google

SEIGNEURS ET COMTES DE NEUCHATEL.

ULRICH, comte de Fénis	- - - -
BURCARD, évêque de Bâle	annis 1072-1105
RODOLPHE, seigneur de Neuchâtel	1143, 1149.
ULRICH II, comte de Neuchâtel	1149-1191.
RODOLPHE II	1192-1196.
» et ULRICH III	1192-1218.
BERTHOLD	1218-1261.
RODOLPHE III	1261-1263.
ULRICH IV	1263-1277.
AMÉDÉE	1277-1286.
RODOLPHE IV	1286-1343.

COMTES DE GRUYÈRE.

TURIMBERT, comte d'Ogo	annis 900 ou 923.
GUILLAUME I	1080-1115.
RAIMOND	1115-1136.
GUILLAUME II	1136-1157.
RODOLPHE I	1157-1196.
PIERRE I	1196-1209.
RODOLPHE II	1196-1226.
RODOLPHE III	1226-1270.
PIERRE II	1270-1304.
PIERRE III	1304-1342.

Digitized by Google

ÉVÊQUES DE LAUSANNE.

SALUTARIS, évêque d'Avenches?	annis 517.
S. MARIUS, évêque d'Avenches et de Lausanne	573-593.
S. PROTHAIS, évêque de Lausanne	640-649?
ARRICUS	649-652.
CHILMÉGÉSILE	666 circa.
UDALRIC	771-814 circa.
FREDARIUS	815-825.
DAVID	827-850.
HARTMANN	852-877.
JÉROME	877-892.
BOSON	892-922 circa.
LIBON	927-932.
BÉRO	932-947.
MAGNERIUS	947-968.
EGINOLPHE DE KIBOURG	968-985.
HENRI I	985-1019.
HUGUES, fils du roi Rodolphe III	1019-1037.
HENRI II	1039, 1044, 1049 circa.
BURCHARD D'OLTINGEN	1055-1089.
LAMBERT DE GRANDSON	1090-1092.
CONON DE FÉNIS	1093-1103.
GIRARD DE FAUCIGNY	1103-1128.
GUI DE MERLEN	1129-1144.
S. AMÉDÉE	1144-1159.
LANDRI DE DURNES	1159-1177.
ROGER	1178-1212.
BERTHOLD DE NEUCHATEL	1212-1220.
GIRARD DE ROUGEMONT	1220-1221.
GUILLAUME D'ECUBLENS	1221-1229.
BONIFACE	1230-1239.
JEAN DE COSSONAY	1240-1273.
GUILLAUME DE CHAMPVENT	1273-1302.

Digitized by Google

GIRARD DE VUIPPENS	annis 1302-1310.
OTHON DE CHAMPVENT	1310-1312.
PIERRE D'ORON	1313-1323.

ÉVÊQUES DE GENÈVE.

DIOGÈNES (?)	annis 381
ISAAC	ante 441.
SALONIUS (?)	441
PROCULEIANUS	451
THEOPLASTUS	475 circa.
vacance	en 513.
MAXIMUS	516-541 circa.
PAPPULUS	549.
SALONIUS	567, 573.
CARIATTO	584, 585.
RUSTICUS PATRICIUS	603 circa.
APPELLINUS	627 circa.
PAPPOLUS	650, 654 circa.
EUCHERIUS	704 circa.
WALTERNUS	802.
ALTADUS	833, 838.
ALBAMAURO	859.
ANSEGISUS	877.
OPTANDUS	882.
BERNARDUS	899.
FRANCO	908.
RICULPHUS	912.
ADELGAUDUS	927.
GÉROLD	ante 988.
HUGUES	988-1019 circa.
CONRAD	post 1019.
ADALGODUS	idem.

Digitized by Google

FRÉDÉRIC	annis 1032 circa - 1073.
BORSADUS	1073-1078 circa.
GUY DE FAUCIGNY	1078 circa - 1120 circa.
HUMBERT DE GRAMMONT	1120-1135.
ARDUCIUS DE FAUCIGNY	1135-1185.
NANTELME	1185-1206 circa.
BERNARD CHABERT	1206-1213.
PIERRE DE CESSONS	élu en 1213 ?
AYMON DE GRANDSON	1215 circa - 1260.
HENRI DE BOTTIS	1260-1267.
AIMON DE MENTHONAY	1268-1275.
ROBERT DE GENÈVE	1276-1287.
GUILLAUME DE CONFLANS	1287-1294.
MARTIN DE ST. GERMAIN	1295-1303.
AIMON DU QUART	1304-1311.
PIERRE DE FAUCIGNY	1311-1342.

ÉVÊQUES DE SION.

d'après M. Gremaud, *Mém. et Doc. XVIII*, pag. 495 et suiv.

SIÉGE A OCTODURUM.

S. THÉODORE I	annis 381, 390.
S. ELIE	400 circa.
S. SILVIUS	448.
PROTHAIS I	450 circa.
THÉODORE II	516.
CONSTANCE	517.
RUFUS	541, 549.
AGRICOLA	565.

SIÉGE A SION.

HÉLIODORE	annis 585.
LEUDEMOND	612, 617.

Digitized by Google

PROTHAIS II	annis 650 circa.
S. AMÉ	672, 690.
VILLICAIRE	765-780.
ATHÉE	circa 768-814.
ABDALONGUS	824.
HEIMINIUS	825-840.
AIMOINUS	858.
WALTER I	877-895.
ASMUNDUS	932.
WILFIN	.....
MAINFROID	940 circa.
AMIZO	983-985.
HUGUES	998-1017.
EBERHARD, fils de Rodolphe III, roi de Bourgogne.....	
AYMON I (de Savoie?)	1037-1054.
ERMANFROID	1055-1088.
GAUSBERT	1092 circa.
VILLENCUS ou GILLENCUS	1107-1116.
BOSON I	1138 circa.
S. GUÉRIN	1138-1150.
LOUIS (de Granges?)	1150-1160.
AMÉDÉE (de la Tour)	1163-1168.
CONON	1179-1181.
GUILLAUME d'ECUBLENS	1184-1196.
NANTELME ou ANTELME D'ECUBLENS	1196-1203.
GUILLAUME II DE SAILLON	1203-1205.
LANDRI DE MONT	1206-1237.
BOSON II DE GRANGES	1237-1243.
HENRI I DE RAROGNE	1243-1271.
RODOLPHE DE VALPELINE	1271-1273.
HENRI II DE RAROGNE	1273-1274.
PIERRE D'ORON	1274-1287.
BONIFACE DE CHALLANT	1290-1308.
AYMON II DE CHATILLON	1308-1323.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME XIX

Pages

AVANT-PROPOS . . . . . V à XIII

INTRODUCTION . . . . . XV à CXIII

Indication des sources . . . . . CXV à CXX

RÉPERTOIRE CHRONOLOGIQUE.

Origines 1

Epoque romaine 3

Royaume des Burgondes 8

Gunther (ann. 413-463) . . . . . »

Gondioc, Chilpéric (456, 491 circa) 9

Gondebaud (472, 491, 516) . . . . . »

Sigismond (516-524) 11

Godemar (524-534) 12

Domination des rois francs et empereurs d'occident . . . . . »

Second royaume de Bourgogne 27

Rodolphe I (888-912) . . . . . »

Rodolphe II (912-937) 34

Conrad (937-993) 44

Rodolphe III (993-1032) 60

Empereurs germaniques, souverains de la Bourgogne 87

Conrad le salique (1024-1039) . . . . . »

Henri III (1039-1056) 93

Henri IV (1056-1106) 99

Henri V (1106-1125) 110

Digitized by Google

Page

Recteurs de Bourgogne 115
Conrad, duc de Zæringen (1127-1152) . . . . . »
Berthold IV, » (1152-1186) 135
Berthold V, » (1186-1218) 178
Période transitoire, empire germanique, interrègne. 199
Etablissements de Pierre de Savoie (1244-1263). 262
Pierre II, comte de Savoie (1263-1268). 336
Philippe, comte de Savoie (1268-1285). 361
Amédée V, comte de Savoie (1285-1323). 416
Louis I, seigneur de Vaud (1285-1302). . . . . »
Louis II, seigneur de Vaud (1302-1330) 481
Additions 527
Pièces annexes 547
Liste des comtes de Genevois. 569
» de Neuchâtel 570
» de Gruyère . . . . . »
Liste des évêques de Lausanne 571
» de Genève 572
» de Sion 573

CORRECTIONS.

INTRODUCTION. Pag. XXXVIII, à la fin de la note; *lisez* Zurich 1855, N. 4, *au lieu de* Zurich, 1855, N. 3.

Pag. LVIII, ligne 26 ; *lisez* à Conrad le Salique, *au lieu de* à son fils Conrad le Salique.

Pag. LXXVIII, ligne 2 ; *lisez* vers l'an 1236, *au lieu de* vers l'an 1241.

RÉPERTOIRE. Pag. 1, N. 1, ligne 8 ; *lisez* Strabon, *au lieu de* Srabon.

Pag. 2, N. 4 ; *lisez* 56 avant J. C., *au lieu de* 58 avant J. C.

Pag. 24, N. 70 ; *lisez* Le roi Charles-le-Chauve, *au lieu de* L'empereur Charles-le-Chauve.

Pag. 31, N. 96 ; *lisez* 899, *au lieu de* 898.

Pag. 37, N. 113 ; *ajoutez* Liutprand, lib. IV. c. 24, apud Pertz, III, 322.

Pag. 132, N. 537 ; *lisez* 1148, 21 mai, *au lieu de* 1148, 28 mai.

Pag. 140, N. 572, dernière ligne , *lisez* lib. II, cap. 29, *au lieu de* lib. II, cap. 19.

Pag. 157, N. 661 ; *ajoutez* Cette pièce est probablement la même que celle qui est indiquée plus haut sous le N. 634.

Pag. 167, N. 719 ; *ajoutez* Droz, Hist. de Pontarlier, 1re édit., pag. 265.

Pag. 223, N. 1020, à la fin ; *lisez* 1re édit., pag. 279, *au lieu de* nouv. édit., pag. 131.

Pag. 224, N. 1030 ; *lisez* 1227, 15 août, *au lieu de* 1226, 15 août.

Pag. 241, N. 1114, *ajoutez* Cette pièce paraît être la même que celle qui est indiquée plus haut sous le N. 1112.

Pag. 277, N. 1298, *ajoutez* Le chanoine de Rivaz dit que l'original de cette charte porte la date de 1247, au lieu de 1246.

Digitized by Google